Des vies en abrégés : être religieuse à l'époque moderne d'après le livre du couvent de Vannes (1683-1785)

Anne Le Garnec

▶ **To cite this version:**

Anne Le Garnec. Des vies en abrégés : être religieuse à l'époque moderne d'après le livre du couvent de Vannes (1683-1785). Histoire. 2015. dumas-01318806

HAL Id: dumas-01318806

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01318806

Submitted on 20 May 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Rennes 2 – Haute Bretagne, Centre de recherches historiques de l'Ouest (CERHIO)

Des vies en abrégés : être religieuse à l'époque moderne d'après le livre du couvent de Vannes (1683-1785).

Mémoire de Master 2

Anne LE GARNEC

Juin 2015

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidée lors de mes recherches et à l'occasion de la rédaction de mon mémoire : M. Georges PROVOST, sœur Madeleine LE CAM, Mme Delphine LE CROM et Mme NICOLAS. Je tiens également à remercier tous mes proches pour leur soutien constant. Tous m'ont aidée par leur présence et leurs précieux conseils.

Toujours, on vous a raconté que le travail était une malédiction et le labeur une infortune.
Mais moi je vous dis que lorsque vous travaillez vous accomplissez une part du rêve le plus lointain de la terre, celle qui vous a été assignée quand ce rêve est né,

Et c'est en restant au travail que vous manifesterez un véritable amour de la vie.
Et aimer la vie dans le travail, c'est établir des liens intimes avec le plus profond secret de la vie.
Mais si dans votre douleur vous nommez calamité la naissance et malédiction inscrite sur votre front le support de la chair, alors je vous répondrai que seule la sueur de votre front pourra effacer ce qui est inscrit.

La raison et la passion sont le gouvernail et les voiles de votre âme de marin […].
Dans les collines, assis dans l'ombre fraîche des blancs peupliers, participant de la paix et de la sérénité des champs et des prés, que votre cœur dise en silence : Dieu se repose sur la raison.
Et quand vient la tempête et qu'un vent puissant secoue la forêt, et que le tonnerre et les éclairs clament la majesté du ciel, que votre cœur dise avec une crainte respectueuse : Dieu se meut dans la passion.
Et puisque vous êtes un souffle dans le domaine de Dieu et une feuille dans la forêt de Dieu, vous aussi vous devriez vous reposer sur la raison et vous mouvoir dans la passion. Khalil Gibran, Le *Prophète*

Introduction

Il était une fois un ordre religieux féminin fondé en 1641 par Jean Eudes à Caen. Travaillant au salut des âmes rachetées du précieux sang du Fils de Dieu, cette congrégation s'établit dans différentes villes du royaume de France à l'époque moderne. Elle s'inscrit alors dans un profond mouvement de renouveau spirituel entamé au XVIIème siècle par Pierre de Bérulle[1].

De l'histoire de celle-ci, il reste, ici et là, quelques traces matérielles que le temps n'a pas réussi à tout emporter avec lui. Car il est vrai comme le dit l'écrivain Jules Romains, « le temps passe. Et chaque qu'il y a du temps qui passe, il y a quelque chose qui s'efface », malheureusement.

Il reste ainsi, de l'ordre de Notre-Dame de Charité des parcelles de mémoire entreposées dans quelques dépôts d'archives (Vannes, Saint-Brieuc, Rennes, Cormelles-le-Royal, notamment).

A Vannes, seul le papier conserve la trace de cette congrégation, à la différence de la capitale régionale où quelques religieuses vivent encore. De ce passé conventuel, disséminé au sein de trente-quatre boîtes d'archives (Archives départementales du Morbihan) émerge un manuscrit quelque peu singulier : il s'agit du livre du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes (1683-1785).

1 Pierre de Bérulle (1575-1629) fut « l'introducteur en France de l'ordre des Carmélites réformé par Thérèse d'Avila […]. Il est aussi le fondateur de l'Oratoire français en 1611. Cette compagnie de prêtres organisée selon les règles instituées en Italie par Philippe Neri forme ses membres pour les conduire aussi près que possible de la perfection sacerdotale, le sacerdoce étant pour Pierre de Bérulle l'état le plus digne après la maternité divine ». Mieux formé, au moins théoriquement, « le prêtre nouveau se rapproche du Bon prêtre dont le modèle est popularisé en 1683 par le missionnaire jésuite Vincent Huby ». MOISSET Jean-Pierre, *Histoire du catholicisme*, Paris, Flammarion, 2006, p. 323-324.

Dans ce manuscrit de 1345 folios ont été consignées les notices nécrologiques - Abrégés de la vie et des vertus - de 139 religieuses[2] ayant passé une partie de leur vie religieuse dans l'établissement vannetais : une vie à la fois contemplative (une dimension mystique avec un accent particulier mis sur la dévotion au Cœur de Jésus et Marie, symbolisé par le cœur d'argent que les religieuses portaient sur leur poitrine) et active (une dimension humaine et miséricordieuse, avec « l'instruction et la conversion des ames dévoyées » liée au quatrième vœu qu'elles prononçaient).

Derrière ces milliers de pages manuscrites, rédigées par plusieurs rédactrices[3] se dessinent des destinées singulières, celles de femmes ayant répondu avec leur âme et de tout leur cœur, aux "sollicitations amoureuses d'un époux bienveillant". Cette aspiration à l'Absolu, inscrite dans les fibres de leur être[4] les a alors progressivement poussées à s'éloigner du tumulte du monde et de ses nombreux plaisirs factices pour suivre la voix et la voie de Dieu.

Mois après mois, elles ont ainsi travaillé à l'accomplissement des desseins du « sauveur du monde[5] » (*laborare* et *orare*).

---

2 A ces abrégés, nous en avons ajoutés six découverts aux Archives départementales des Côtes-d'Armor.

3 Photos écriture.

4 DE FIORES Stefano, GOFFIN Tullo (dir.), *Dictionnaire de la vie spirituelle*, Paris, Les Editions du Cerf, 2001, p. 1172.

5 ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°2.

Au terme de leur vie et parfois après d'atroces souffrances[6], toutes s'en sont allées se reposer « avec les justes, dans le sein d'Abraham[7] », remettant leur âme entre les mains de leur Créateur.

Comme il est écrit dans l'*Ecclésiaste* : « [Il y a] un temps pour donner la vie, et un temps pour mourir ; un temps pour planter, et un temps pour arracher […].Un temps pour chercher, et un temps pour perdre ; un temps pour garder, et un temps pour jeter[8] ». Tel est, en quelque sorte, le chemin suivi par les religieuses de Notre-Dame de Charité : un temps pour chercher Dieu, un temps pour vivre en Dieu et un temps pour mourir avec Dieu.

---

6 BAECQUE Antoine de, *En d'atroces souffrances*, Alma, 236 p.

7 Abrégé de sœur Marie de Saint-François de Sales Grosein. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°610.

8 *Ec*, 3, 3 et 6.

Première partie : Devenir religieuse

Avant-propos

> *C'est cela l'effort nécessaire de l'historien : essayer d'être constamment à l'écoute de ce que lui renvoie son temps (non-dits, silences, occultation) afin d'être capable de transformer son propre langage et sa pensée, pour que tous nous nous réinterrogions*[9].
> Arlette Farge

Dans son livre, *Quel bruit ferons-nous ?*, fruit d'un entretien avec Jean-Christophe Marti, l'historienne Arlette Farge parle des boîtes d'archives comme "des boîtes à surprise, ou à déception[10]". L'exploration des **34 liasses** (69 H 1-31) consacrées aux religieuses de Notre-Dame de Charité de Vannes relève de ces deux impressions : à la fois le bonheur de mettre à jour une société du passé et le profond regret de constater que certains pans de celle-ci resteront, à jamais, dans l'ombre. Mais c'est aussi cela, le travail de l'historien, faire le deuil de sa volonté de démiurge, cette volonté absolue de faire ressurgir ce qui a été, point par point. Il lui faut accepter, parfois abdiquer devant les trous du passé et faire siennes les déceptions provoquées par de vaines recherches documentaires[11]. Le passé de tout objet,

9 FARGE Arlette, *Quel bruit ferons-nous ? : entretiens avec Jean-Christophe Marti*, Paris, Les Prairies ordinaires, "Contrepoints", 2005, p. 47.

10 *Ibid*., p. 10.

11 Nous n'avons pas trouvé les deux registres mentionnés dans la fiche signalétique du site des Archives départementales du Morbihan.

pensé par le chercheur comme un objet pourvoyeur de connaissances, est parfois ainsi tissé d'ombres et de lumières.

Quand le couvent de Notre-Dame de Charité s'installe à Vannes, en 1683[12], la ville est alors en « plein réveil spirituel et politique[13] ». Ce renouveau - cet « Age d'or[14] » - est dû, notamment, à la mise en place, sur le terrain, des décisions du Concile de Trente[15]. Mais la Réforme catholique acquiert, dans la cité épiscopale, « une dimension particulière par l'œuvre des Retraites[16] et la spiritualité qui les inspire, à telle enseigne qu'on peut parler d'une école de Spiritualité vannetaise[17] ». Cette "réformation" est insufflée par des évêques, conscients de leur responsabilité et animés d'une foi profonde : Sébastien de Rosmadec (1622-1646) et son

12 Avant Vannes, l'ordre fondé par Jean Eudes à Caen en 1641, s'est implanté à Rennes (1673), Hennebont et Guingamp (1676). Seul celui de Hennebont fermera avant la Révolution et plus précisément en 1689.

13 FRELAUT Bertrand, *Histoire de Vannes*, Paris, J.- P. Gisserot, "Les Universels Gisserot", n°24, 2000, p 55.

14 C'est ainsi que se trouve qualifiée cette période s'écoulant entre la Réforme tridentine et le Concordat de 1802 sur le site Internet de l'**Évêché de Vannes**, rubrique Évêque puis, Ses prédécesseurs. [En ligne], consulté le 10 juin 2013. URL : http://www.vannes.catholique.fr.

15 Le concile réaffirme, notamment, un certain nombre de fondements dogmatiques du catholicisme : validité des sept sacrements reconnus par l'Église (baptême, eucharistie, confession, mariage, confirmation, ordination des prêtres, extrême onction), valeur des écrits de la « tradition » (des points de doctrine, transmis depuis des siècles, notamment à travers les décisions du pape et des conciles) à côtés des textes bibliques. Dans l'esprit du concile, en matière de discipline, la reconquête catholique passe, notamment, par la réformation du clergé. Ce dernier doit être purgé de ses déficiences, afin d'instituer un clergé exemplaire, capable d'encadrer son troupeau et de regagner les âmes perdues.

neveu, Charles, jusqu'en 1671, François d'Argouges[18] (1692-1716) et Charles-Jean de Bertin (1746-1774). Sous leur impulsion, plusieurs décisions importantes sont prises avec notamment la venue des Pères Jésuites[19] et l'installation de nouvelles congrégations religieuses féminines à vocation apostolique et contemplative: Ursulines, Augustines, Visitandines, sœurs de Notre-Dame de Charité, Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul. Vannes devient ainsi, en l'espace de quelques années, un « centre religieux très actif, rayonnant sur les régions voisines et dispensant une spiritualité intérieure fondée sur le repentir, la recherche du salut, la pratique suivie des sacrements et des bonnes œuvres[20] ».

16 Des retraites sont, en effet, mises en place à destination des hommes - sous la responsabilité des pères jésuites Jean Rigoleuc et Vincent Huby - (1664) et des femmes, à partir de 1672. Ces initiatives doivent leur réussite à la générosité de Catherine de Francheville.

17 *Ibid*., p. 55.

18 Evêque issu d'une famille normande, proche des Eudistes.

19 Auquel est confié le collège Saint-Yves en 1629.

20 *Ibid*., p 58.

Après avoir été freinées quelque temps dans leur développement par les membres du chapitre de la cathédrale[21], les religieuses de Notre-Dame de Charité s'installent en terre vannetaise.

La raison de cette implantation vannetaise est évoquée au début de l'abrégé de sœur Marie du Saint Cœur de Jésus Bedaut : « Le temps donc, destiné par la providence pour l'établissement de cette maison de Vannes, se servit du scandale que donnait en ce temps une fameuse pécheresse qui était en cette ville[22] ». L'idée d'avoir un monastère, identique à celui de Rennes - où avait été envoyée cette femme aux mœurs controversées - revient à deux personnages importants de l'histoire religieuse locale du XVII[ème] siècle. Il s'agit de Louis Eudo de Kerlivio[23], vicaire de l'évêque et du Père Vincent Huby[24], jésuite[25]. Sollicitant l'accord de l'évêque, Monseigneur de Vautorte, ils essuient, dans un premier temps, un refus

21 LE MENE Joseph-Marie, « Le Petit Couvent de Vannes », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1898, p. 4.

22 Abrégé de sœur Marie du Saint-Cœur de Jésus Bedaut, f°27. Cette sœur est morte le 20 mai 1713.

23 Louis Eudo de Kerlivio est né le 14 novembre 1621 à Hennebont. Après des études à Rennes et à Bordeaux, il entre au séminaire des Bons-Enfants à Paris et se met sous la direction de saint Paul. Ordonné prêtre en 1649, il revient alors à Hennebont. Grâce à l'héritage paternel, il fonde l'hôpital d'Hennebont. Il créée, également, le séminaire de Vannes, lorsque l'évêque de Vannes, Monseigneur de Rosmadec le prit comme vicaire général en 1656.

24 Vincent Huby est né à Hennebont le 15 mai 1608. Après ses humanités, il entre dans la Compagnie de Jésus, à Rennes. Après avoir rempli différentes fonctions dans celle-ci, il commence ses prédications en 1651, sous la direction du Père Rigoleuc.

catégorique de sa part. Tombé gravement malade, réduit presque à l'extrémité, il reçoit à nouveau la visite des deux hommes, lui promettant la guérison divine s'il acceptait l'implantation, à Vannes, d'un monastère de Notre-Dame de Charité. Le prélat donne alors son consentement à cette implantion, l'assortissant d'un don de 1 000 écus. Rétabli, il octroie, par la suite, les autorisations nécessaires (5 décembre 1680). Après l'accord de l'autorité épiscopale du diocèse vannetais, c'est au tour des autorités civiles de la ville d'accorder le leur : celui du sénéchal de Vannes, Pierre Dondel[26] et du procureur au présidial, François Le Meilleur. S'y ajoute, deux jours plus tard, l'avis favorable du syndic de la ville, M. Le Clerc.

Toute implantation religieuse nécessite une mise de départ tout comme un lieu de fondation. Afin d'engager la naissance de ce couvent sur des bases solides, Eudo de Kerlivio fait alors appel à Daniel de Francheville[27], à l'époque avocat général au Parlement. Ce dernier achète, pour 7 000 livres, une maison située autrefois à l'angle de la rue de la Vieille-Boucherie - aujourd'hui, rue de la Loi - et de la rue Blanche - aujourd'hui, rue Lesage. La modestie de ce premier établissement d'un seul étage surmonté d'un grenier est à l'origine, selon Joseph-Marie Le Mené, du nom sous lequel il est resté connu, celui du Petit-Couvent[28].

25 « Deux hommes morts en odeur de sainteté » comme le mentionne la vie de sœur Marie du Saint-Cœur de Jésus Bedault, f°27.

26 Ecuyer, sieur de Keranguen, conseiller du roi et premier magistrat du présidial de la ville.

27 Il s'agit du neveu de Catherine de Francheville, fondatrice de la Retraite pour femmes à Vannes. Il sera, plus tard, évêque de Périgueux.

28 C'est son appellation non seulement aux Archives départementales du Morbihan, mais également sur Glad, le portail des patrimoines de Bretagne. Il n'est jamais fait mention de Notre-Dame de charité du Refuge, nom sous lequel on le trouve parfois.

Une fois le bâtiment d'accueil fixé vint alors le recrutement des religieuses. Devant le refus de Rennes d'envoyer des religieuses à Vannes, Eudo de Kerlivio se tourne alors vers le couvent d'Hennebont, ouvert depuis 1676. Trois lui furent ainsi envoyées : sœur Marie de Sainte-Thérèse Duboys, soeur Marie de la Résurrection Cousin et sœur Marie de la Passion Kerléro[29]. Elles arrivèrent à Vannes le 29 janvier 1683 et furent accueillies par plusieurs personnalités importantes de la cité épiscopale : Madame de Pontchartrain, femme du premier président, Madame de Lugné, sœur de l'évêque - par ailleurs, bienfaitrice de la communauté - et Madame des Arcis. Deux des religieuses repartirent dans leur couvent d'origine, en octobre de la même année. La troisième, sœur Marie de la Passion Kerléro, mourut le 2 août 1683 et fut enterrée chez les religieuses de la Visitation. Afin d'assurer la pérennité de cette maison naissante, l'évêque de Vannes obtient de la maison rennaise l'envoi, à nouveau, de trois sœurs : sœur Marie du Saint-Cœur de Jésus Bedaut, comme supérieure, sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Vavasseur, comme assistante et enfin, sœur Marie de l'Incarnation Cadiou, comme coopératrice. Le lendemain de leur installation, Eudo de Kerlivio célébra la messe dans la chapelle de la communauté et confirma la nomination de la supérieure. Comme à Caen, les religieuses durent subir l'opposition de certaines autorités locales, notamment du chapitre de la cathédrale de Vannes, seigneur temporel de la paroisse Saint-Salomon[30] où était implanté le couvent. Dans son texte, Joseph-Marie Le Mené cite des extraits de l'enquête faite par le premier président du parlement de Bretagne, donnant ainsi les explications de cette

29 L'aperçu de ces trois noms nous montre comment étaient construits les noms de religion des sœurs de Notre-Dame de Charité : vocable de la Vierge, nom d'un saint ou d'une sainte ou encore d'un "épisode" important de la Bible, puis nom de famille. Cette dénomination religieuse, spécifique des sœurs de chœurs et des converses, sera étudiée plus loin dans notre mémoire.

30 Sur cette paroisse, il avait déjà autorisé la présence des Visitandines en 1638 et la Retraite des femmes de Catherine de Francheville en 1675.

réticence locale : « ils [les chanoines] nous ont présenté requête […] à cause qu'il est dans leur fief, lequel étant petit, et ayant déjà trois maisons religieuses, ce lui serait un préjudice très sensible, si on y établissait la dite maison[31] ».

Un accord intervient entre les deux parties le 4 février 1685, les membres du chapitre consentant à l'établissement des religieuses de Notre-Dame de Charité en échange du paiement d'une indemnité 1500 livres. Celui-ci signe les débuts de la congrégation dans la cité épiscopale mais pas la fin de leurs démêlés judiciaires avec le chapitre de la cathédrale de Vannes (notamment en raison du non-respect de certaines clauses de cet accord).

Par la suite, face à l'étroitesse de leur maison d'origine, les religieuses feront l'acquisition de plusieurs arpents de terre[32]. Elles bénéficieront également de diverses rentes, données notamment par la veuve Troussier des Cruyères - à charge d'une messe quotidienne-, de celle de la fondatrice du couvent vannetais, Madame Anne de Goulaine, marquise du Plessix, veuve de Rosmadec - une rente de 500 livres, à charge de messes. Le transfert en 1675 du Parlement de Bretagne de Rennes à Vannes, sur décision royale, amena dans la ville « la plupart des grandes dames […] de la capitale de la province[33] ». « Les jeunes personnes

31 LE MENE Joseph-Marie, « Le Petit Couvent de Vannes », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1898, p. 3-42.

32 Outre des pièces de terrain situé sur le fief du chapitre de la cathédrale de Vannes, elles achètent plusieurs maisons et les jardins attenant notamment la maison et le jardin Rohu pour 3000 livres ; une maison appartenant aux héritiers Hersant au prix de 2400 livres et enfin la maison de Pierre de Kervazic et de sa femme ainsi que deux jardins pour la somme de 1500 livres.

33 ORY Joseph-Marie, *op.cit*., p. 431.

des meilleures familles sollicitèrent leur admission au noviciat[34] » notamment en raison de la « réputation de sainteté[35] » de sa supérieure, sœur Marie de la Trinité Heurtaut, élue supérieure à l'Ascension 1686.

A force d'acquisitions diverses, la première pierre du couvent, bénie le 23 mars 1703, « fut posée par un petit enfant pauvre au nom du divin Enfant Jésus, et par Jeanne Cousson, nouvelle convertie, au nom de la Sainte Vierge[36] ». L'expulsion[37] des religieuses, suite au décret du 18 août 1792, signe la fin de la congrégation en terre vannetaise[38]. Reconstitué un temps dans l'ancien monastère de la Chartreuse près d'Auray[39] (1809), l'ordre cessa définitivement son œuvre charitable et apostolique en octobre 1811, avec la dispersion de ses

34 *Ibid*., p. 431.

35 *Ibid*., p. 431.

36 *Ibid*., p. 456.

37 La dissolution de la communauté eut lieu dans la première quinzaine d'octobre 1792.

38 Le Petit-Couvent servira par la suite de prison - en septembre 1793 - puis en hôpital (arrêté du citoyen Brüe du 6 janvier 1795).

membres[40]. Quant au couvent, devenu bien national en 1791, une partie servira de maison d'arrêt avant de devenir un hôpital militaire et civil à partir de 1801. Confié aux Augustines en 1803, elles sont remplacées par les sœurs de Saint-Vincent de Paul en 1857. Le transfert de l'hôpital à l'hôpital général à l'Étang-au-Duc en 1934, rend vacant les locaux qui sont cédés à la ville. Celle-ci fait détruire les bâtiments antérieurs à la Révolution[41].

Parmi tous les documents manuscrits laissés par cette congrégation[42], l'un d'entre eux se détache tout particulièrement. Il s'agit du **livre du couvent**[43] (69 H 30).

Commencé en 1683 - date de l'arrivée des premières sœurs dans la cité épiscopale -, il se termine en 1785. Ce gros registre est composé de 1345 folios, cousus entre eux. Il est assez bien conservé, même si sa reliure est quelque peu abîmée : au niveau des angles de la coiffe,

39 Avec huit religieuses de chœur sexagénaires et septuagénaires et, à sa tête, sœur Marie de saint François d'Assise.

40 Quatre sœurs apportèrent ainsi leur aide à la toute jeune maison de Saint-Brieuc en octobre 1811, maison fondée en 1808.

41 Pour en savoir plus, consulter la notice par Claudie Herbaut, Catherine Toscer et Claire Lainé en 2008 sur le sur le site **Glad**, le portail des patrimoines de Bretagne [En ligne], consulté le 8 mai 2013. URL: http://patrimoine.region-bretagne.fr/sdx/sribzh/main.xsp?execute=show_document&id=MERIMEEIA56003356.

42 Outre ledit livre, se trouvent aux Archives départementales du Morbihan des documents comptables (dépenses conventuelles, contrats de vente, documents sur les terres possédées par la communauté…), testamentaires (notamment le testament de Anne de Goulaine, marquise du Plessix, bienfaitrice de l'ordre), juridiques (pièces de procédure, factum, lettres parentes, contrats de fondations…). On y trouve également plusieurs actes de dot et de profession ainsi que divers courriers (correspondances…).

tout comme au niveau du recto du plat. Les nerfs sont particulièrement visibles en raison de l'absence du dos de ce livre. Son format correspond au format in-4[44]. Il est organisé de la façon suivante :

✦ La *Table des sœurs qui ont été supérieures en ce Monastère de Notre-Dame de Charité.*

Au total, ce monastère a connu neuf supérieures - de 1683 à 1783[45] - dont la plus connue aujourd'hui reste sœur Marie de la Trinité Heurtaut[46]. Parmi lesdites supérieures, trois appartiennent à la même famille. Ce sont les sœurs Le Rebours du Vaumadeuc : sœur Marie

43 Ce couvent est désigné, dans certains documents, sous le nom de Petit couvent, situé rue de la Vieille Boucherie, à Vannes. Nous n'avons pas trouvé, au cours de nos recherches, la raison de ce nom. Peut-être est-il lié à la présence, non loin de là, au couvent de la Visitation, plus ancien (1638). Hubert Poupard, l'archiviste municipal avance l'idée suivante pour ce nom - en se basant sur le livre écrit par Hubert Thomas-Lacroix sur *Le Vieux Vannes* (1975) : « On peut penser au fait que les quatre bâtiments et le cloître, selon la coutume, ne furent pas réalisés dès le départ ».

44 Termes de reliure disponibles sur le site de l'Association des Archivistes français (AAF) : Petit glossaire des termes d'archivistique. [En ligne], consulté le 24 avril 2013. URL : http://www.archivistes.org/Petit-glossaire-de-termes et sur le site des Archives de France: *Dictionnaire de terminologie archivistique*. [En ligne], consulté le 24 avril 2013. URL: http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/gerer/publications/terminologie-archivistique.

45 La dernière sœur en 1780 est sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc.

46 Outre un livre sur sa vie écrit par Cécile Jéglot - livre intitulé, *Mère Marie de la Trinité Heurtaut de Notre-Dame de Charité du Refuge, fondatrice de Montbareil. Une grande figure d'histoire et de Charité 1634-1709*, Saint-Brieuc, Prud'homme, 1936 -, nous possédons d'elle un portrait conservé au couvent des Sœurs de la Charité, dit couvent des Dames Blanches à La Rochelle. Ce couvent abrite aujourd'hui un hôpital, situé 6 rue Saint-Michel. Par ailleurs, une résidence, gérée par l'association Habitat et Humanisme, porte désormais son nom à Rennes: Résidence Marie Heurtaut.

de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc, sœur Marie de la Trinité Le Rebours du Vaumadeuc et sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc.

✦ *Livre auquel les sœurs de notre congregation de nostre dame de charite escrivent les ans et les jours de leurs vœux, et des annuelles confirmations qu'elles en font en ce monastere de vannes, lequel a esté estably le vingt neufiesme janvier de l'année mil six cens quatre vingt trois*.

Avant d'entamer à proprement parler le récit des vies et des vertus des sœurs de Notre-Dame de Charité de Vannes, quelques pages évoquent ce qui fait l'âme de cette congrégation, c'est-à-dire la dévotion au saint cœur de Marie et, dans une moindre mesure à celui de Jésus[47] (sa présence sera néanmoins manifeste dans de nombreuses vies de sœurs au cours du manuscrit étudié). Dans ces lignes, les religieuses sont désignées sous les noms de « filles du tres saint cœur de la bienheureuse vierge marie » ou de « filles du tres aimable cœur de la mere de dieu ». Cette partie préliminaire se décompose en trois paragraphes :

■ **Souhaits « particuliers[48] »** :

47 Ce culte s'est répandu en France notamment sous l'influence du fondateur de la congrégation de Notre-Dame de Charité du Refuge, Jean Eudes.

48 Ces souhaits s'adressent aux sœurs de Notre-Dame de Charité. Elles doivent ainsi s'attacher à être dignes de la confiance que la « précieuse Vierge » a placée en elles. Elles doivent, également, prendre modèle sur Jésus pour accueillir, dans leur cœur, les «âmes perdues » et agir comme lui, à sauver celles qui sont dans le péché. Elles doivent se faire les rédemptrices de ces âmes abîmées par la vie.

➔ Évocation, entre autre chose, de la dévotion au cœur de "la mère de la belle dilection[49]" dont la fête est célébrée le huitième jour de février ainsi qu'il est indiqué dans ce texte.

➔ Évocation du quatrième vœu spécifique de cet institut religieux, c'est-à-dire le « travail au salut des ames perdues », vœu évoqué à nouveau dans le troisième paragraphe de ce préambule (« conversion et instruction des ames devoyees »). Cette orientation spécifique - le secours aux âmes pécheresses - et la dilection portée à la Vierge Marie sont intimement liées. En effet, le cœur de Marie est considéré par Jean Eudes comme le Refuge des pêcheurs.

Dans ce paragraphe, il y est également fait mention d'un « grand nombre d'obstacles rencontré par cette congrégation à ses débuts[50] ».

■ **Souhaits et prières pour les religieuses de Notre-Dame de Charité** :

➔ Rappel de l'importance de l'entrée en religion, conçue comme une réponse à l'appel du « roi et de la reine des cœurs, jesus et marie » (« que pas une des filles ou des femmes qui entreront en cette maison, n'escrive son nom en ce livre, sinon celles qu'ils auront choisies eux mesmes et appelées pour les y servir »). Cette entrée dans l'ordre du sacré doit se faire de

49 Amitié. *Furetière, Dictionnaire universel.* [En ligne], consulté le 22 avril 2013. URL: http://www.classiques-garnier.com.scdbases.uhb.fr/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain.

50 Voir à ce sujet le livre de Joseph-Marie Ory, *Les Origines de Notre-Dame de Charité, ou son histoire, depuis sa fondation jusqu'à la révolution*, Abbeville, impr. de C. Paillart, 1891, 621 p.

plein gré, « Corde magno et animo volenti[51], c'est-à-dire d'un grand cœur et d'une franche et affectionnée volonté et pour le pur amour et la seule gloire de Dieu ».

➔ Détail des qualités qui doivent s'imprimer dans leur cœur à toutes, sous l'effet de l'amour divin (« que tous leurs cœurs soient autant d'images vivantes de l'amour tres pur, de la charite très excellente, de l'humilite tres profonde, de l'obeissance tres exacte, de la purete plus qu'angelique, de la patience invincible, de la mansuetude enfantine, de la simplicité colombine, de la soumission entiere à la volonté de dieu, de l'abnegation totale de soi mesme, du parfait mepris du monde, du zele tres ardent pour le salut des ames, de l'affection tres forte pour la croix et de toutes les vertus qui regnent dans le divin cœur de jesus et de marie »).

Ce paragraphe exprime déjà la spiritualité propre à cet ordre, spiritualité et modèle de conduite dans lesquels doivent s'engager ses représentantes « en tous les moments de leur vie ».

■ **Aux religieuses de Notre-Dame de Charité** :

➔ Si le nom de Jean Eudes n'apparaît pas, il s'agit pourtant bien des instructions que celui-ci adresse à ses très chères sœurs[52], qu'il appelle « les filles du tres saint cœur

51 C'est la devise utilisée par Jean Eudes pour signer ses livres entre 1648 et 1680. Elle est aussi la signature de la Congrégation internationale de Jésus et de Marie.

52 Jean EUDES Jean, *Œuvres complètes*, Tome 10, *Bibliothèque Saint-Libère*. [En ligne], consulté le 18 avril 2013, p. 33.

URL: http://www.liberius.net/livres/OEuvres_completes_de_saint_Jean_Eudes_(tome_10)_000000355.pdf.

de la reine du ciel[53] », cœur « qui n'est qu'un avec le cœur divin de son fils jesus[54] ». Il leur donne, en quelques mots, les fondements de leur comportement en tant que sœurs, comportement modelé sur les règles et constitutions de l'Ordre de Notre-Dame de Charité. Il leur rappelle également toute l'importance de leur quatrième vœu - ce « saint emploi » - et de la nécessité de s'y conformer avec constance et fermeté, sous peine de devenir les « filles de belial[55] » et d'être châtiées.

Après ces quelques pages d'introduction à la spiritualité de l'ordre, commence le cœur de ce livre du couvent de Vannes. Cette partie contient non seulement les professions, mais également des « abrégés de la vie et des vertus » de chaque religieuse[56] - 159, dans notre cas. Les pages[57] consacrées aux vœux et à leur renouvellement mentionnent les détails suivants, avec plus ou moins de changements au fil des années:

53 ADM, Livre du couvent, f°10.

54 ADM, Livre du couvent, f°10.

55 Dans l'Ancien Testament, personnification du principe du mal, des tentations du paganisme. Dans le *Nouveau Testament* (*II Corinthiens*., VI, 15), le terme désigne le diable.

56 Il est à noter que, pour certaines d'entre elles, nous ne possédons que les différents vœux de profession, laissant ainsi leur vie dans l'ombre.

57 La longueur de ces vœux est bien entendu, tributaire des années passées en religion par la postulante, mais elle dépend également du scribe, à l'écriture plus ou moins ample.

- Nom de la sœur,
- Date des vœux,
- Formule de bénédiction : « Veille mon Seigneur, bénir cette journée et me la rendre profitable pour l'éternité ».

Avec le temps, la formulation évolue quelque peu[58]. Il est ainsi fait mention, à partir de 1686[59], de l'examen subi par la postulante de la part du confesseur de la communauté ou par un autre homme d'Eglise[60], examen visant à sonder la sincérité de sa vocation religieuse : « Et pour ce, j'ai été enfermée dans le parloir pour dire en toute liberté ce que bon m'a semblé et ledit monseigneur en a reçu mes vœux et rendra témoignage que c'est de ma franche volonté que j'ai fait la sainte profession ». Après ces quelques mots, apparaît la formule de bénédiction puis le :

58 Cette première formulation reviendra en 1688 dans l'abrégé de sœur Marie de la Conception Le Lieupaul, professe du monastère de Caen depuis le 1er février 1646, puis de celui de Hennebont. Elle sera celle des sœurs ayant prononcé leurs vœux dans un autre couvent. Celle-ci disparaîtra définitivement en 1689, avec la fin de l'accueil des sœurs issues du premier couvent de l'ordre dans le diocèse de Vannes, en l'occurrence celui de Hennebont.

59 A partir de l'abrégé de la vie et des vertus de sœur Marie du Saint-Sacrement Buntier. Cette formulation est absente lorsque les sœurs ont déjà prononcé leurs vœux dans un autre couvent.

60 Un recteur comme c'est le cas notamment dans les abrégés de sœur Marie des Saints-Anges Le Guennec de Treurant (1687, date de ses premiers vœux) et ou par l'évêque pour sœur Marie de l'Assomption Duboys (1688, date de ses premiers vœux). Le recteur n'appartient pas à la commune de naissance de la future postulante.

- Nom de la personne recueillant les vœux de la postulante (recteur, supérieur du séminaire…).

Le livre du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes, qui est au cœur de notre mémoire, est ainsi un de ces objets d'histoire parsemés d'ombres et de lumières. Aux abrégés de vie et de vertus, dressant un portrait exhaustif d'une religieuse défunte, répondent des abrégés quelque peu incomplets[61]. Dans certains cas même, ces documents biographiques n'existent pas. Il ne reste alors de trace de ces "épouses de Dieu" que de minces filets d'écriture évoquant par une brève mention un passage au couvent de Vannes.

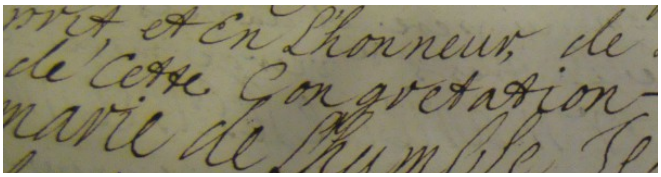

Abrégé de sœur Marie de l'Humble-Jésus Le Merer.
ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°100.

C'est pourquoi toutes ces biographies, plus ou moins lacunaires, sont autant de pièces d'un puzzle que nous nous sommes employée, au fil des mois, à reconstituer. Ce jeu de patience est à l'origine de notre présent corpus de recherche.

Quelques lumières sur un corpus

Avant d'étudier, dans le détail, les différents abrégés de la vie et des vertus des religieuses de Notre-Dame de Charité de Vannes, il convient de s'attarder, quelques instants, sur la constitution même de notre objet d'étude, en l'occurrence, notre corpus. Malheureusement pour nous, celui-ci est et restera incomplet en dépit de nos recherches menées dans différents lieux de conservation des archives de cet ordre (Vannes, Saint-Brieuc, Cormelles-le-Royal, Rennes). En effet, les assauts du temps, les omissions scripturaires des religieuses préposées à cet exercice d'écriture biographique nous ont freinée dans notre vœu de dresser un portrait complet de cette communauté féminine (notamment en ce qui concerne

61 Les lacunes peuvent aussi bien concerner des dates de décès que des lieux de naissance. Sont-elles volontaires de la part de celle qui a eu la charge de rédiger la vie d'une compagne ? Sans doute que non. Elles sont plutôt le fait d'une absence d'informations.

son recrutement social et géographique). Les silences de l'histoire, parsemant notre manuscrit[62], demeureront ainsi des entraves à donner une pleine lumière sur ce passé conventuel local.

Le livre du couvent conservé aux Archives départementales du Morbihan est aussi, quelque peu mal **classé**. En effet, certaines biographies ne sont pas à leur place dans ledit manuscrit, ce qui a compliqué, quelque peu notre travail de recherche.

Grâce ce manuscrit, nous avons recueilli 159 noms de religieuses[63] dont la dernière à prononcer ses vœux est sœur Marie de Sainte-Rosalie Michielle de Carmoy en 1747[64]. Une date quelque peu étrange car nous savons que le couvent vannetais ne ferme définitivement ses portes qu'en 1790[65]. Cette étrangeté est renforcée lorsque l'on se penche sur la date de rédaction du dernier abrégé présent dans le livre de couvent de Vannes. Il porte la date de 1785[66]. Des abrégés ont donc… disparu. En parcourant les différents documents relatifs à l'histoire de cet ordre féminin dans son implantation vannetaise, nous ne trouvons aucune

62 Tout comme les silences parsemant d'autres manuscrits comme le livre des vœux ou le livre du chapitre, tous deux conservés à Cormelles-le-Royal.

63 159 noms de religieuses mais pas, 159 abrégés comme nous le détaillerons plus loin. A ceux-ci s'ajoutent ceux trouvés aux Archives départementales des Côtes-d'Armor.

64 Cette sœur décède le 2 janvier 1784.

65 Il rouvrira, ailleurs, et ce de façon très brève à Auray.

indication pouvant expliquer ces lacunes scripturaires. Tout au plus, le père Jean-Joseph Ory signale-t-il, dans son livre, l'absence d'un abrégé consacré à la Mère Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc[67] (nièce des Mères Le Rebours du Vaumadeuc) ainsi que le caractère quelque peu fragmentaire des annales de la congrégation de la cité épiscopale à partir de 1768[68]. Ces deux brèves notations mises à part, l'auteur ne mentionne nullement les absences biographiques que nous avons pu, de notre côté, constater. Pourtant, elles sont bien là.

Comme nous l'avons découvert lors de nos recherches à Cormelles-le-Royal, le couvent vannetais continue à recruter après 1747 ainsi que l'attestent cinq abrégés trouvés aux Archives départementales des Côtes-d'Armor[69]. Par ailleurs, si une telle pénurie de candidates

66 Cette date correspond à la date du décès de sœur Marie de Sainte-Gertrude Bolle de La Voye. Ensuite, nous ne possédons plus de telle date.

67 ORY Joseph-Marie, *Les origines de Notre-Dame de Charité*, Abbeville, impr. Paillard, 1891, p.472.

68 *Ibid*., p. 474.

69 Celui de sœur Marie de Sainte-Hélène de Cramezel de Kerhué entrée en 1749, celui de sœur Marie de Sainte-Monique Berrigaud entrée au couvent en 1752, celui de sœur Marie Catherine de Jésus Bernard, entrée en 1760, celui de sœur Marie de Sainte-Scholastique Mauduit de Beaumont entrée en 1770 et enfin, celui de sœur Marie Angélique Allemand, entrée elle, en 1777. Parmi ces cinq religieuses, deux d'entre elles sont entrées dans les ordres en compagnie de leurs sœurs (en l'occurrence sœur Marie Thérèse de Jésus Allemand et les deux sœurs Cramezel de Kerhué, sœur Marie de Sainte-Elisabeth et sœur Marie de Sainte-Madeleine). Mais il ne nous reste aucune trace de leurs abrégés dans les archives que nous avons consultées.

à la vie religieuse avait été bien réelle, les abrégés des religieuses l'auraient, sans nul doute, indiquée.

Sans trop nous tromper, nous pouvons donc penser qu'un certain nombre d'abrégés ont, malheureusement, disparu, sans doute à la Révolution. Certaines des postulantes, entrées au couvent dans les années 1750/1770, voire plus tard, ont dû décéder avant 1785, mais nous n'en avons pas la moindre trace manuscrite.

Conservant l'espoir, malgré tout, de parvenir à effacer nos différentes lacunes biographiques, nous avons étendu nos recherches et ce, dans trois directions géographiques différentes:

∗ Archives départementales des Côtes-d'Armor[70] (Saint-Brieuc),

∗ Archives de l'Union de Notre-Dame de Charité à Cormelles-le-Royal (Calvados)[71],

∗ Archives départementales d'Ille-et-Vilaine (Rennes).

Si nous avons pu trouver quelques abrégés inconnus dans les deux premiers dépôts d'archives cités[72], tel n'a pas été le cas aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine. En

70 Les archives briochines contiennent 13 boîtes sur les Dames de la Charité de Montbareil à Guingamp., couvent fondé en 1676.

71 Dans ce lieu ont été, au fil des fermetures des différents couvents de l'ordre, déposés tous les documents relatifs à chaque fondation.

72 Certains abrégés insérés dans le livre du couvent de Vannes se retrouvent à l'identique, à Saint-Brieuc et à Cormelles-le-Royal.

effet, en dépit de son installation plus précoce à Rennes - 1673 -, peu de pièces d'archives issues de ce couvent y ont été conservées[73] : trois boîtes uniquement[74]. Dans celles-ci, nous n'avons pas trouvé le moindre abrégé d'une religieuse vannetaise comme nous avons pu en trouver à **Saint-Brieuc**. Tout au plus trouve-t-on dans ces boîtes "rennaises", les documents suivants :

- **32 H 1** : vêtures, professions, sépultures (6 cahiers, 1737-1774),
- **32 H 2** : acquisitions, contrats, procès, rentes (1663-1786),
- **32 H 3** : titres, contrats, sentences (1668-1741) ; déclaration des biens des religieuses (s.d.) ; contrat de dot (1702).

Ainsi, contrairement aux Archives départementales du Morbihan et des Côtes-d'Armor, il ne reste aucun texte biographique à Rennes, ni en lien avec notre congrégation vannetaise, ni en lien avec celle établie dans la ville du parlement de Bretagne.

Poursuivant notre quête d'informations[75], nous nous sommes ainsi rendue aux archives de l'ordre basées à Cormelles-le-Royal, près de Caen (Calvados), archives dirigées par

73 A moins qu'une partie d'entre elles ne se trouvât entreposée à Cormelles-le-Royal. Mais lors de deux séjours sur place nous nous sommes concentrée, principalement, sur les documents relatifs à notre communauté d'étude.

74 Chiffre à comparer aux 34 boîtes présentes aux Archives départementales du Morbihan.

75 A Vannes, en dépit de nos recherches, nous n'avons pas réussi à trouver certaines pièces d'archives, mentionnées dans la fiche analytique du fonds lié à l'Ordre de Notre-Dame de Charité. Celles-ci, parce qu'elles comportent des renseignements précieux, nous auraient été d'une grande utilité notamment en ce qui concerne l'identité des religieuses vannetaises.

l'archiviste madame Delphine Le Crom. En effet, comme chacun le sait, explorer le passé ne se résume pas à un simple voyage dans l'espace temporel. Il peut aussi prendre, bien souvent, la forme d'un voyage dans l'espace géographique.

Outre la présence, en ce lieu, d'un certain nombre d'abrégés de la vie et des vertus des religieuses que nous étudions[76], nous avons pu consulter, en particulier, deux documents importants relatifs à la congrégation vannetaise : le *livre des vœux*[77] et le *livre du chapitre*. Nous avons ainsi pu reconstituer, avec plus d'exactitude, la liste des religieuses ayant fréquenté ce lieu de retrait du monde. En dépit des dégradations irrémédiables subies par ces deux livres, nous avons réussi à retrouver 94 autres noms de religieuses, non présents dans le livre de couvent de Vannes. A noter également, parmi ces 94 identités religieuses, une découverte intéressante : celle de 13 noms de religieuses inconnus dans le livre du couvent, des religieuses ayant prononcé leurs vœux **avant 1747** (date de la dernière entrée au couvent). Lesdites religieuses auraient dû, en toute logique, posséder un abrégé inséré au sein du manuscrit vannetais. Tel n'est pas le cas. Ce fait vient ainsi confirmer l'idée déjà mentionnée auparavant : celle d'une altération du livre du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes (perte d'abrégés avant sa reliure).

Au final, notre corpus est ainsi composé de 253 noms[78]. Mais, malheureusement pour nous, nous ne possédons pas les abrégés de toutes les religieuses en question.

76 Abrégés identiques à ceux réunis dans le livre du couvent de Vannes.

77 Ce livre contient les vêtures et professions des religieuses de Vannes, de 1683 à 1809 (cette date correspond à la brève reconstitution de la congrégation, installée dans l'ancien couvent de la Chartreuse d'Auray par Monseigneur Beausset).

78 Là encore, des lacunes se font jour. En effet, pour certaines religieuses, nous ne possédons que leur identité dans le monde - identité civile - et aucunement leur identité religieuse.

Après avoir décrit notre démarche quant à la constitution de notre base de référence, entamons l'analyse plus approfondie de celle-ci.

Parmi les **159 religieuses** enregistrées dans le **manuscrit vannetais**, toutes n'ont pas eu le "droit" de posséder un abrégé. En effet, 20 d'entre elles n'en possèdent pas (12,57%). Certaines d'entre elles ne sont même pas inscrites sur la liste finale des sœurs du couvent vannetais, insérée à la fin du manuscrit[79]. Quant aux 94 religieuses "découvertes" dans les documents normands, seules 5 d'entre elles possèdent un abrégé[80] et toutes ont prononcé leurs vœux de religion **après 1747** : 1749 pour sœur Marie de Sainte-Hélène de Cramezel, 1752 pour sœur Marie de Sainte-Monique Berrigaud, 1760 pour sœur Marie Catherine de Jésus Bernard, 1770 pour soeur Marie de Sainte-Scholastique Mauduit de Beaumont et 1777 pour sœur Marie Angélique Allemand. Les dates de rédaction desdits abrégés s'échelonnent de 1772 à 1781, dates de leur décès.

Dans les documents normands, nous avons trouvé un certain nombre de sœurs entrées au couvent et ayant prononcé leurs vœux religieux[81] avant 1747[82] : 13, au total. Pour 11 d'entre elles, nous disposons uniquement de leurs noms dans le monde, leurs noms en religion nous restant inconnus.

---

79 ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°1329-1333.

80 Nous avons trouvé ces abrégés aux Archives départementales de Saint-Brieuc ainsi qu'à Cormelles-le-Royal.

81 Pour établir cette liste, nous nous basons sur la date des vœux prononcés par les religieuses de cet ordre afin d'assurer une cohérence avec le livre du couvent dont nous avons noté, également, les dates en question.

Nom	Date des vœux
Anne Marie Joynic	Date illisible dans le livre des vœux. Elle a prononcé ses vœux soit **1698**, soit en **1699**.
Vincente Le Cointre	Date illisible dans le livre des vœux. Elle a prononcé ses vœux soit **1701**, soit en **1702**.
Marguerite Barisy	Date illisible dans le livre des vœux. Elle a prononcé ses vœux soit **1701**, soit en **1702**.
Jeanne Le Boutouillic	Date illisible dans le livre des vœux mais nous savons qu'elle a prononcé ses vœux en **1710**.
Sœur Marie de Sainte-Véronique Joubié	Date illisible dans le livre des vœux. Elle a prononcé ses vœux soit **1713**, soit en **1714**.
Guillemette Bellongle	Date illisible dans le livre des vœux. Elle a prononcé ses vœux soit **1717**, soit en **1718**.

Nom	Date des vœux
Thérèse Monier	Elle quitte temporairement le couvent en raison de sa maladie[83]. Elle y revient et prononce ses vœux le **18 avril 1722**.
Vincente Louise Hardouin	Date illisible dans le livre des vœux. Elle a prononcé ses vœux soit **1722**, soit en **1723**.
Yvonne Caris	**7 mars 1723**
Marie Anne Huet	Date illisible dans le livre des vœux. Elle

82 C'est la date de la dernière sœur, d'après le livre du couvent de Vannes, à prononcer ses vœux et à voir son nom inscrit dans la liste rédigée à la fin dudit livre.

83 Maladie qui nous est inconnue.

	a prononcé ses vœux soit **1731**, soit en **1732**.
Sœur Marie de Sainte-Marthe Lucas[84]	Date illisible dans le livre des vœux. Elle a prononcé ses vœux soit **1731**, soit en **1732**.
Julienne Agathe du Bois	**12 mars 1741**
Sœur Marie de Saint-Paul Caillo[85]	Date illisible dans le livre des vœux. Elle a prononcé ses vœux soit **1741**, soit en **1742**.

De ces treize postulantes à une vie loin du tumulte du monde, « prenant le parti de l'eglise et du cloistre[86] », nous ne possédons pas, là non plus, le moindre abrégé.

Ainsi, au total, nous possédons donc 164 abrégés quand, dans le même temps, il nous manque 108 abrégés[87]. Cependant, il se peut que certains d'entre eux soient conservés ailleurs. En effet, comme il est indiqué dans le livre du couvent de Notre-Dame de Charité, certaines sœurs sont retournées dans leur couvent d'origine après avoir passé quelques années à Vannes. C'est le cas des sœurs suivantes : sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Vavasseur,

84 De cette sœur, nous ne possédons pas le nom civil en raison de l'état du manuscrit.

85 De cette sœur, nous ne possédons pas le nom civil en raison de l'état du manuscrit.

86 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Catherine Buchet. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°640.

87 10 : 19 + 89. 20 sur les 159 du manuscrit vannetais auxquels s'ajoutent les 89 noms sur les 94, des manuscrits normands.

retournée à Rennes en 1691 (son couvent d'origine), sœur Marie de l'Enfant-Jésus Feger, retournée à Guingamp en 1695 ou 1696 (son couvent d'origine), sœur Marie de l'Humble-Jésus Le Merer, retournée à Guingamp (son couvent d'origine), sœur Marie de Sainte-Claire Varin, retournée à Caen (son couvent d'origine), sœur Marie de Saint-Benoît Pierre, retournée à Caen (son couvent d'origine). En dépit de nos recherches, notamment aux Archives départementales des Côtes-d'Armor et à celles de Cormelles-le-Royal, nous n'avons trouvé qu'un seul abrégé des sœurs évoquées ci-dessus. Il s'agit en l'occurrence de celui de sœur Marie de l'Enfant-Jésus Feger[88], religieuse retournée dans son couvent guingampais en 1694 après neuf années passées à Vannes. Malheureusement, cet abrégé est incomplet. Nous ne connaissons sa vie que jusqu'à la fin de son triennat (1694 ou 1695[89]), après quoi, elle est renvoyée par monseigneur de Vannes dans son couvent de Guingamp.

Si l'on considère qu'en dépit de l'état fragmentaire de cet abrégé, celui-ci existe néanmoins, il nous reste alors, au final, 108 abrégés "vraiment" manquants. Pourquoi une telle perte ? Nous n'en savons rien, malheureusement. A Cormelles-le-Royal - lieu où l'on aurait pu penser en trouver, au moins, quelques-uns, il n'en demeure aucun[90]. Seules nos recherches dans les Archives départementales des Côtes-d'Armor, nous ont donné la possibilité de

88 Ce doute sur sa date de départ est lié à l'ambigüité de la date de la fin de son triennat. Dans le livre du couvent, il est noté qu'elle est partie après son premier triennat.

89 Pour sa prise de fonction en tant que supérieure du couvent, nous possédons deux dates : celle du 26 mai 1692, notée au début du livre de couvent (Table des sœurs qui ont été supérieures en ce monastère de Notre-Dame de Charité de Vannes) et celle de 1693, inscrite dans son abrégé : « elle y fut elue superieure en l'année

90 Nous avons trouvé à Cormelles-le-Royal des abrégés déjà intégrés dans le livre du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes.

trouver cinq abrégés supplémentaires. Que sont devenus tous les autres abrégés[91] ? Ont-ils disparu lors de la fermeture du couvent ? Et pourquoi ceux-là, précisément ? Pourquoi ces 13 absences dans la première moitié du XVIIIème siècle ? Ces "étranges" disparitions sont-elles à relier avec le classement, par moments, erroné du manuscrit vannetais ? Dans l'état présent de nos recherches, nous ne sommes pas en mesure d'éclaircir ces zones d'ombre.

Ce que nous venons de détailler ci-dessus, peut être résumé sous forme d'un tableau :

<table>
<tr><td rowspan="4">253 noms de religieuses</td><td rowspan="2">159 noms trouvés dans le livre de couvent de Vannes (Archives départementales du Morbihan)</td><td>139 abrégés retranscrits</td><td>140 abrégés</td><td rowspan="4">145 abrégés découverts (plus ou moins complets) et 108 abrégés constatés manquants</td></tr>
<tr><td>20 abrégés manquants</td><td>19 abrégés manquants si l'on considère celui de sœur Marie de l'Enfant-Jésus Feger comme étant utilisable, au moins partiellement.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">94 noms trouvés dans le livre des vœux (Cormelles-le-Royal)</td><td>5 abrégés découverts aux Archives départementales des Côtes-d'Armor</td><td rowspan="2"></td></tr>
<tr><td>89 manquants</td></tr>
</table>

Ces lacunes, nombreuses, vont, par conséquent, nous empêcher de donner un portrait vraiment précis - et global - de cette congrégation œuvrant à l'époque moderne, notamment en ce qui concerne leur origine géographique et dans une moindre mesure, leur origine sociale et familiale[92].

91 Il semble étrange que cette tradition scripturaire, profondément ancrée dans les mentalités de cette congrégation féminine, ait disparu avant la dispersion de ses membres à la Révolution (1790).

92 Pour ces deux aspects de l'identité des religieuses de Notre-Dame de Charité de Vannes, nous nous appuierons sur le livre des vœux normand.

La source principale de notre travail étant le **livre du couvent**, nous avons choisi de ne pas répéter, à chaque citation extraite d'un abrégé, les références de ce document (ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent).

Précautions méthodologiques

Pour ce mémoire, nous avons choisi de mêler les mots (données qualitatives) et les chiffres (données quantitatives). Pour ce dernier aspect, il convient d'apporter quelques précisions méthodologiques car, en fonction du point étudié - dates des vœux de religion, dates de décès -, les chiffres sur lesquels se baseront nos calculs ne seront pas les mêmes[93].

Il convient tout d'abord de garder en mémoire deux chiffres importants :

- ✍ **253** : ce chiffre représente le nombre de religieuses ayant passé au moins une partie de leur vie religieuse au couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes,

- ✍ **145** : ce chiffre représente le nombre d'abrégés, plus ou moins complets, trouvés au cours de nos recherches documentaires.

93 Ces "disparités" sont la conséquence de données lacunaires.

En fonction des angles d'approche que nous avons adoptés, voici pour chacun d'entre eux, les chiffres[94] sur lesquels se sont basés nos calculs :

Situation dans le mémoire	Point étudié	Chiffre retenu
1ère partie : Devenir religieuse **II**. Le recrutement du couvent	**A**. L'origine géographique	125 lieux de naissance connus
1ère partie : Devenir religieuse **II**. Le recrutement du couvent	**B**. L'origine sociale	145 origines sociales +/- connues
2ème partie : Etre religieuse **I**. Les entrées en religion	**B**. L'analyse des entrées en religion	230 dates d'entrée +/- connues
2ème partie : Etre religieuse **I**. Les entrées en religion	**C**. L'âge d'entrée au couvent	108 âges d'entrée connus
2ème partie : Etre religieuse **II**. La question de l'identité monastique	**A**. La gamme des noms de religion	235 noms de religion[95]
3ème partie : Mourir en religion **II**. Quitter le monde après avoir été	**A**. L'analyse des décès	144 dates de décès connues
3ème partie : Mourir en religion **II**. Quitter le monde après avoir été	**A**. L'analyse des décès	144 dates de décès connues
		122 âges de décès connus
3ème partie : Mourir en religion **II**. Quitter le monde après avoir été	**B**. Les années passées en religion	108 durées connues
3ème partie : Mourir en religion **III**. Les abrégés de vie et de vertus	**B**. L'analyse quantitative des abrégés	142 abrégés complets[96]

Origine géographique : sur 253, 125 lieux de naissance connus.

Origine sociale : 145 plus ou moins connues (page 103)

Entrées en religion : 230 (page 141)

94 Ces chiffres se retrouveront ainsi au fur et à mesure de l'avancée de notre mémoire.

95 En raison de l'état quelque peu dégradé du livre des vœux, certaines religieuses ne nous sont connues que par

96 Sur les 145 abrégés, plus ou moins complets, que nous avons retrouvés.

Age d’entrée en religion : 108 (page 149)

Identité monastique : 235 (page 154)

Mort en religion : 144 (sur 164, page 300)

Age au décès : 122 (sur 164, page 301)

Abrégés étudiés : 145 abrégés (page 319)

La vocation est un torrent qu'on ne peut refouler, ni barrer, ni contraindre. Il s'ouvrira toujours un passage vers l'océan. Henrik Ibsen

Il ne faut pas examiner si on a vocation pour sortir du monde, mais seulement si on a vocation pour y demeurer. Pascal *(Pensées)*

« *Jésus dit à ses disciples: " Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renonce lui-même, qu'il prenne sa croix et me suive. Car celui qui voudra sauver sa vie, la perdra; et celui qui perdra sa vie à cause de moi, la trouvera. Quel profit en effet aura l'homme, s'il gagne le monde entier, mais perd son âme? Ou que donnera l'homme en échange de son âme? Car le Fils de l'homme doit venir dans la gloire de son Père avec ses anges, et alors il rendra à chacun selon ses œuvres* ». *Evangile selon saint Matthieu* (16, 24-27)

La vocation est la grâce que Dieu fait quand il appelle quelqu'un à lui et le met dans le chemin du salut. Cet appel pose question. En effet, ce choix d'une vie hors du monde nous semble aujourd'hui, nimbé d'un profond mystère tant nous sommes dépris de la présence de Dieu. Comment comprendre cette volonté de cœur et d'esprit de ne rien préférer à l'amour de Dieu comme le demande la règle de Saint-Benoît ?

De cette « conversion[97] » individuelle, il ne nous reste que des parcelles de signes inscrits dans les différents abrégés contenus dans le livre du couvent ainsi que dans ceux trouvés aux Archives départementales des Côtes-d'Armor. De ces fragiles traces décrivant cette offrande spirituelle personnelle, il nous a fallu "croire" l'authenticité tout en conservant la part de doute qui sied à de tels écrits, volontiers *pro-domo*. Ces mots sont, en quelque sorte,

97 Abrégé de sœur Marie de Saint-Dominique Richer, f° 1291.

le sismogramme d'une passion amoureuse hautement singulière. Bernard Dompnier insiste sur les certitudes, ô combien relatives, quant à l'appel de Dieu : « l'individu n'a souvent qu'une perception bien imprécise de ce qui le conduit à cet acte ». Et à plus forte raison dans le cas qui est le nôtre étant donné que ces récits ne sont pas de la plume même des défuntes. S'intéresser à la vocation est ainsi une recherche bien délicate à faire surtout quand les mots sont les seuls appuis pour guider une recherche où la psyché de la postulante entre en ligne de compte. Car, comme l'écrit Massillon, la vocation est une « démarche où la circonspection la plus attentive devrait encore craindre de se méprendre[98] ».

Cette soif d'Absolu sur laquelle repose la vocation monastique est, parfois, un long chemin semé de doutes profonds et ponctués de brefs errements. Elle prend naissance au sein du milieu familial où la foi est souvent cultivée chez la jeune fille comme une graine à planter dans le jardin de Dieu. Ce renoncement au monde que d'aucun pourrait décrire comme conditionné[99], ne reçoit pas toujours la "bénédiction" parentale. La foi peut certes, bien souvent "donner des ailes[100]" mais les choix parentaux mettent parfois à mal, ces espérances

98 VIGUERIE Jean, *La Vocation religieuse et sacerdotale en France : XVII-XIXe siècles*, Rencontre d'histoire religieuse, Angers, Université d'Angers, "Publications du Centre de recherches d'histoire religieuse et d'histoire des idées, Université d'Angers", n°2, 1979, 79 p. 29.

99 Une vocation intériorisée, signe tangible d'une obéissance à une autorité supérieure représentée par les parents et surtout par le père.

100 *Ibid*., f°1291.

en Dieu. Mais cet amour exclusif contrariant la perpétuation familiale[101] bénéficie aussi parfois de solides alliés en la personne de leurs confesseurs.

La vocation est comme un fleuve alimenté par plusieurs rivières[102]. Elle mêle souvent de multiples facteurs, tant intérieurs - appel de Dieu, rejet d'un monde imprégné de négativité, dégoût profond des « phantomes d'amusement[103] » présents dans ledit monde - qu'extérieurs à la postulante elle-même (influence familiale ou émanant d'un religieux). Elle survient à différents âges de la vie de la future religieuse (enfance, adolescence, voire à l'âge adulte[104]). Mais, par-delà cette pluralité de causes présidant au choix du parti de Dieu, il est néanmoins possible de dresser une sorte de typologie des vocations (à l'instar de Georges Minois, Dominique Dinet ou encore Bernard Dompnier). Cette classification, parce qu'elle s'appuie

101 Ce choix de la virginité consacrée est la manifestation « d'un refus de jouer un rôle dans la perpétuation familiale, […] une valeur essentielle de l'ordre domestique ». ALBERT Jean-Pierre, Le *sang et le Ciel. Les saintes mystiques dans le monde chrétien*, [Paris], Aubier, "Collection historique", 1996, p. 167.

102 Si la plupart des abrégés présents dans ce livre nous renseignent - avec plus ou moins force détails - sur ce chemin vers Dieu, certains n'y font aucunement mention. Et le rang n'entre pas en ligne de compte dans cette absence. En effet, parmi ces sœurs à la vocation passée sous silence - faute d'avoir sur celles-ci quelques informations -, nous trouvons trois sœurs choristes sœur Marie de la Résurrection Cousin, sœur Marie de Jésus Pitoüays et sœur Marie de Saint-Augustin Nicol ainsi qu'une converse, sœur Marie de la Nativité Olivier.

103 Abrégé de sœur Marie de Saint-Vincent Lores, f° 119.

104 La vocation peut ainsi naître lors de la socialisation primaire ou secondaire, comme c'est le cas de sœur Marie du Saint-Esprit Le Car qui choisit la vie conventuelle une fois devenue veuve.

sur des témoignages que l'on pourrait qualifier de "seconde main[105]" et se base ainsi sur des mots, ne peut sans doute pas épuiser tous les ressorts de ces motivations singulières. Il ne faut nullement se le cacher.

Mais, quelle que soit la genèse de cette vocation religieuse, n'oublions pas une chose essentielle : ***on ne naît pas religieuse on le devient***.

I. Trouver la voie de Dieu : la question de la vocation religieuse

A. Aux sources de la vocation religieuse

1. L'appel de Dieu ou la pluralité des manifestations divines

« Toute vocation est un appel » disait l'écrivain Georges Bernanos, et certaines entrées en religion des religieuses de Vannes relèvent bien d'un appel, soit de Dieu, soit de la Vierge Marie, soit pour le cas d'une sœur, de l'Esprit Saint[106]. Il nous est sans doute bien difficile de comprendre ce que recouvre ce mot "appel". Nos esprits contemporains, nourris de rationalité[107], imaginent mal cette forme de communication divine. Ne dit-on pas que les voies

105 L'histoire de cette vocation n'émane pas de la religieuse elle-même mais est rapportée par une rédactrice ayant côtoyé, sans nul doute, la défunte (au moins un temps). Cependant, cette proximité semble peu à même de fournir tous les détails notés par écrit, par moment assez précis. Mais les sources utilisées pour alimenter ces récits de vie nous sont, malheureusement, inconnues.

106 Abrégé de sœur Marie de sainte Pélagie Pennel , f° 780.

107 Il est toutefois à noter que ce que l'on qualifie aujourd'hui d'"hallucinations auditives" est l'objet d'une attention toute particulière de nos jours. Lire à ce sujet : SAGET Estelle, « J'entends des voix, pas vous ? », *L'Express*, n°3224, 17 avril 2013, p 86-87.

de Dieu sont impénétrables ? Il faut néanmoins replacer cette forme de vocation dans le contexte de l'époque. Bernard Dompnier, à propos des Capucins, parle de l'atmosphère mentale dans laquelle ces derniers baignent. L'exemple des religieuses de Notre-Dame de Charité est du même ordre. Vivant dans des familles croyantes - voire dévotes pour certaines -, élevées dans une foi présente au quotidien, ces jeunes filles sont sans doute "mieux" disposées mentalement et psychologiquement à entendre la voix de Dieu. Elles sont disponibles, en quelque sorte. L'étrangeté de cette situation - notamment pour ceux qui en sont témoins - doit sans doute se retrouver, de nos jours, chez des femmes se faisant religieuses et répondant à cet appel divin.

Au fil des années, plusieurs religieuses du couvent vannetais ont ainsi entendu l'appel de Dieu. C'est ce le cas de sœur Marie du Verbe-Incarné Bourgeois : « elle entendit la voix de son bien-aimé qui l'invitait à se donner à lui dans la religion[108] », de sœur Marie de Saint-Paul Le Vandeur : « il l'appela donc a la religion[109] », de sœur Marie de Saint-Pierre Giquel : « environ quatorze ans, notre Seigneur lui fist entendre sa voix, l'appelant interieurement a la vocation religieuse[110] » , de sœur Marie de Sainte-Claire Le Gouvello de Keriaval : « dans ce

108 Abrégé de sœur Marie du Verbe-Incarné Bourgeois, f° 381.

109 Abrégé de Marie de Saint-Paul Le Vandeur, f° 491.

110 Abrégé de sœur Marie de Saint-Pierre Giquel, f° 604.

genre de vie retirée, uniforme et réglée, notre chere sœur eut tout le loisir et la facilite d'entendre et d'écouter la voix de l'époux sacré qui l'appeloit à un état plus saint et plus parfait encore[111] », de sœur Marie des Séraphins de Chalon de Fosse : « elle commença donc à travailler pour obtenir les permissions de se retirer et obeir à la voix de Dieu qui l'appeloit depuis si longtems[112] », de sœur Marie de Saint-Pierre de Bonnecamps : « notre chere sœur fut du nombre de celle que Dieu choisit et appela a notre saint estat[113] », de sœur Marie de Saint-Stanislas Dondel[114] : « le céleste epoux commença, de bonne heure, a frapper a la porte de ce

111 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Claire Le Gouvello de Keriaval f° 830.

112 Abrégé de sœur Marie des Séraphins de Chalon de Fosse, f° 111.

113 Abrégé de sœur Marie de Saint-Pierre de Bonnecamps, f° 999.

114 L'origine de la vocation de cette sœur, issue d'une grande maison vannetaise, est multiple. Elle entend non seulement le murmure de Dieu à son cœur mais elle est également en proie à un dégoût du monde progressif. Par ailleurs, elle entre dès son plus jeune au couvent de Vannes, y recevant l'enseignement de sa tante, soeur de son père. La perte de cette parente lui causera une profonde douleur.

mesme cœur dont il vouloit, seul, faire la conquête[115] » ou encore de sœur Marie des Anges Trogoff: « sollicita fortement son retour chez nous où elle sentoit que Dieu l'appeloit[116] ».

Le cas de sœur Marie de Sainte-Marthe Le Tessier est à noter. En effet, c'est dès sa prime enfance qu'elle conçoit l'appel de Dieu : « des son bas age, lequel lui donnoit, ce semble, assez de raison pour consentir desja à cette vocation et pour croire que le choix que son pere faisoit d'elle pour le cloistre fut un apêl de Dieu sy toutefois on peut croire qu'elle en eut eu assez de lumière à l'age de 9 à 10 ans pour savoir que c'est Dieu qui est l'arbitre de notre sort[117] ». Remarquons au passage, la précocité de cet appel et le doute affleurant sous la plume de la rédactrice. Mais, pour une petite fille dont le père « se plaisoit a destiner selon ces conjectures bonnes et simples l'etablissement de ces enfans, destinant en particulier sa fille cadette a estre religieuse sans sçavoir pour quoy il luy pronostiquoit ce destin sy ce n'eut été par les heureuses qualitez qui se trouvoient en elle[118] », prendre le voile paraît évident.

A la voix de Dieu instillant le désir du cloître à une jeune fille s'ajoute la voix du Saint Esprit. Cette mention de l'action de la troisième personne de la Trinité se retrouve dans l'abrégé de sœur Marie de la Sainte-Résurrection Autheuil : « elle aimoit le monde et y avoit

115 Abrégé de sœur Marie de Saint-Stanislas Dondel, f° 1141.

116 Abrégé de sœur Marie des Anges Trogoff, f° 1204.

117 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Marthe le Tessier, f° 555.

118 *Ibid*., f° 555.

beaucoup d'agrement mais sensible a la voix du saint esprit, elle oublia son pays et ne songea plus qu'a la prendre pour son epouse[119] ».

Avec sœur Marie de la Trinité Heurtaut, figure majeure de l'ordre de Notre-Dame de Charité,[120] ce n'est pas la voix de Dieu qu'entend une petite fille mais la figure de la Vierge Marie « une dame d'une grande beaute et majeste » qu'une petite fille voit. Pour avoir négligé de dire son chapelet et d'honorer cette « mere de bonté »[121], elle implore son pardon et lui promet de le dire tous les jours pour elle. A cette occasion, la Vierge Marie lui apprend comment dire son chapelet. Cette vision, marquante pour une petite fille de moins de dix ans, lui inspira « un grand desir d'estre a Dieu[122] ».

Si Dieu interpelle les futures religieuses par la parole, il peut également le faire par des actes nimbés d'un profond mystère comme c'est le cas pour sœur Marie du Saint-Cœur de Jésus Bedault. Déjà consciente de la présence de Dieu dans sa vie suite à « des graces et des

119 Nous ne savons pas à quel âge elle prononce ses vœux. Abrégé de sœur Marie de Sainte-Résurrection Autheuil, f° 270.

120 Elle a fondé les trois couvents de l'ordre en Bretagne : celui de Guingamp, de Rennes et de Vannes.

121 La Vierge Marie qui l'a sauvée d'une mort par étouffement dans les premières années de sa vie, la traite alors de « petite ingrate ». Abrégé de sœur Marie de la Trinité Heurtaut, f° 62.

122 *Ibid*., f° 62.

communications de Dieu tres particulieres[123] », elle se tourne définitivement vers la religion après une rencontre bien étrange:

« Un jour allant l'église, et passant sur le pont saint michel, elle entendit une voix qui luy dit : *repare mon image*. Elle regarda autour d'elle et aperçoit au bout du pont une image de la tres sainte Vierge à laquelle elle avoit une speciale devotion, l'ayant prise pour sa mere et, la voyant ainsy rompüe et dégradée, prit le dessein de la faire racommoder suivant ce qui lui avoit esté dit et de la mettre dans un endroit plus convenable à ce qu'elle representoit pour la faire honorer. Elle y fit tout son possible et, sans, vouloir y paroistre, chargea quelque personne dy faire cette reparation, luy mettant en main l'argent necessaire pour cela. Mais comme Dieu l'avoit destinée pour reparer aussy son image dans les ames ou le peché l'avoit effacée, il luy donna la vocation religieuse et elle entra au monastere de Renne[124] ».

En dehors de sœur Marie de Saint-Pierre Giquel et de sœur de Sainte-Marthe Le Tessier, nous ne savons jamais à quel âge ces jeunes filles entendent cet appel. Celui-ci survient soit avant l'entrée au couvent - sœur Marie de la Trinité Heurtaut[125], sœur Marie de la Sainte-Résurrection Autheuil, sœur Marie de Saint Paul-Le Vandeur[126], sœur Marie des Séraphins du

123 *Ibid*., f° 62.

124 Abrégé de sœur Marie de la Trinité Heurtaut, f° 63.

125 Son désir de se consacrer apparaît avant sa première communion qu'elle « fit à l'âge de dix ou onze ans ».

126 Elle prononce ses vœux à 25 ans. Cette sœur est décédée le 11 avril 1710.

Chalon de Fosse[127], sœur Marie de Sainte-Claire Le Gouvello de Keriaval[128], sœur Marie de Saint-Pierre de Bonnecamps[129] -, soit pendant le séjour au couvent (sœur Marie du Verbe-Incarné Bourgeois[130], sœur Marie de Saint-Pierre Giquel[131], sœur Marie de Saint-Stanislas Dondel[132]).

Toutes les religieuses qui ont entendu cette voix divine sont des sœurs de chœurs - au nombre de dix -, en dehors de sœur Sainte-Marthe Le Tessier, sœur converse :

---

127 Elle prononce ses vœux à 42 ans. Cette sœur est décédée le 25 janvier 1705.

128 Elle prononce ses vœux à 16 ans. Cette sœur est décédée le 4 septembre 1782.

129 Elle prononce ses vœux à 21 ans. Cette sœur est décédée en décembre 1764 à Paris.

130 Elle prononce ses vœux à 18 ans. Cette sœur est décédée le 3 mai 1701.

131 Elle prononce ses vœux à 17 ans et demi. Cette sœur est décédée le 20 septembre 1709.

Nom	Date des vœux	Rang	Origine sociale
Sœur Marie du Saint-Cœur de Jésus Bedault[133] (✝ 20 mai 1713)	1683 (au couvent de Vannes)	Choriste et également 1ère supérieure du couvent de Vannes (1683-1686)	« Depourvue de biens de fortune[134] »
Sœur Marie de la Trinité Heurtaut[135] (✝ 25 février 1709)	1683 (au couvent de Vannes)	Supérieure (1689-1695)	« Honneste famille[136] »
Sœur Marie des Séraphins du Chalon de Fosse (✝ 25 janvier 1705)	1687	Choriste	Noblesse

Nom	Date des vœux	Rang	Origine sociale

132 Elle prononce ses vœux à 19 ans. Cette sœur est décédée le 22 mars 1772.

133 Cette sœur a été professe au couvent de Rennes.

134 Abrégé de sœur Marie de Jésus Bedault, f° 4.

135 Nous ne connaissons pas la date de ses vœux. Nous savons tout au plus qu'elle passa 25 ans à Vannes et y décéda à 75 ans.

136 Abrégé de sœur Marie de la Trinité Heurtaut, f° 62.

Sœur Marie de la Sainte-Résurrection Autheuil (✝ 16 avril 1730)	1689	15 ans conseillère, sans autre mention du rang qu'elle a occupé dans ce couvent	« Bonne et ancienne famille, aussi distinguee pour sa vertu que pour ses alliances[137] »
Sœur Marie du Verbe-Incarné Bourgeois (✝ 3 mai 1701)	1691	Choriste	Père, charge d'alloué
Sœur Marie de Saint-Paul Le Vandeur (✝ 11 avril 1710)	1699	Sœur de choeur	« Meilleure famille de cette ville[138] »

137 Abrégé de Sœur Marie de la Sainte-Résurrection Autheuil, f° 270.

138 Abrégé de Sœur Marie de la Saint-Paul Le Vandeur, f° 400.

Sœur de Sainte-Marthe Le Tessier (✝ 25 février 1711)	1702	Sœur converse	« Pere, fort honneste de bien[139] »
Sœur Marie de Saint-Pierre Giquel (✝ 20 septembre 1709)	1706	Choriste	Noblesse
Sœur Marie de Sainte-Claire Le Gouvello de Keriaval (✝ 4 septembre 1782)	1716	Choriste	« Famille tres distinguee dans la province par son ancienneté[140] »
Sœur Marie de Saint-Pierre	1732	Choriste	« Honorable

139 Abrégé de Sœur Marie de la Sainte-Marthe Le Tessier, f° 556.

140 Abrégé de Sœur Marie de la Sainte-Claire Le Gouvello de Keriaval, f° 836.

de Bonnecamps (✝ ? décembre 1764)			famille et bien alliée[141] »
Sœur Marie de Saint-Stanislas Dondel (✝ 22 mars 1772)	1733	Choriste	Née « d'une famille distinguée par sa naissance, sa fortune et sur tout par les charges héréditaires dans leur maison, tant dans l'Eglise que dans la magistrature et dans le service[142] »

Comme le laissent entendre les informations et le tableau ci-dessus, entendre l'appel divin semble être le propre de jeunes filles issues de milieux aisés, voire nobles. Toutefois, ce constat doit toujours être rattaché à la forte proportion de sœurs appartenant à un tel groupe social. Peu d'entre elles en effet appartiennent à un milieu très modeste. Entrer au couvent exige une dot que ces familles, peu avantagées « des biens qu'on appelle la fortune[143] » ne peuvent pas fournir à moins d'en être dispensé. Cette intervention divine n'est pas non plus le fait d'une époque puisque nous retrouvons cette mention sur plusieurs années.

Comment expliquer alors que certaines religieuses discernent la voix incitative de Dieu et pas d'autres ? Nous ne pouvons le dire. Des facteurs psychologiques se cachent, peut-être

141 Abrégé de Sœur Marie de Saint-Pierre de Bonnecamps, f° 1099.

142 Abrégé de sœur Marie de Saint-Stanislas Dondel, f° 1141.

143 Abrégé de sœur Marie de la Conception Le Lieupaul, f° 169.

derrière la naissance de cette vocation religieuse ou, plus simplement, un certain climat familial propice à une telle réceptivité sensorielle.

11 sœurs, en définitive, entendent la voix de Dieu les appelant au couvent (11 sur 144 sœurs dont nous possédons les abrégés, soit 7,97 %). Peu d'entre elles sont donc ces "kletos", ces appelées dont parle la Bible. Cette entrée au couvent, sous les auspices de Dieu, ne revêt pas toujours une démarche "positive", née d'un profond « désir de closture[144] ». Elle peut naître, en effet, de « solides reflexions sur le danger de se perdre dans le monde[145] ».

2. Le dégoût du monde

Le dégoût du monde revient à de multiples reprises sous la plume des rédactrices des différents abrégés. Il apparaît même dans les pages préliminaires du livre du couvent. Ainsi, dans la partie intitulée "souhaits et prières pour les religieuses de Notre-Dame de Charité", il est écrit :

« Que tous leurs cœurs soient autant d'images vivantes de l'amour tres pur de la charite tres excellente, de l'humilite tres profonde, de l'obeissance tres exacte, de la purete plus qu'angélique, de la patience invincible, de la mansuetude enfantine, de la simplicite colombine, de la soumission entiere à sa volonté de Dieu, de l'abnegation totale de soi mesme, du parfait mepris du monde, du zelle tres ardent pour le salut des ames …[146]».

144 NOBECOURT Lorette, *La clôture des merveilles*, Paris, Grasset, 2013, p.10.

145 Abrégé de sœur Marie Joseph Hervé, f° 1336.

146 ADM, 69 H 30, Petit couvent, f° 2.

Le retrait d'un monde dont « la grandeur n'est que pure chimere[147] », dont « les maximes perverses [sont] si opposées à celles de jesus christ et aux saints et pieux penchants de son cœur droit[148] » est une véritable constante, une antienne répétée à l'envie, avec plus ou moins de grandiloquence. Le monde d'ici-bas est celui de la perdition, ce « tabernacle des pecheurs[149] » dont parle l'abrégé de sœur Marie des Séraphins de Chalon de Fosse. Tout est faux dans celui-ci et les êtres humains qui le peuplent se laissent facilement étourdir par ses « maximes perverses[150] », ses « jeux et [ses] divertissements[151] » et ses « vaines et flatteuses

147 Abrégé de sœur Marie de Saint-Charles Le Rebours du Vaumadeuc, f° 434.

148 Abrégé de sœur Marie de Saint-Hyacinthe Soreau, f° 419.

149 Abrégé de sœur Marie des Séraphins du Chalon de Fosse, f° 111.

150 Abrégé de sœur Marie de Saint-Hyacinthe Soreau, f° 419.

151 Abrégé de sœur Marie de Saint-François de Sales Le Milloch, f° 452.

esperances[152] ». Il est le lieu « ou tant de gens font de si triste naufrage[153] », un lieu où les parures, les ornements et les habits magnifiant les corps comptent plus que la beauté de l'âme. Il n'y a pourtant rien à sauver dans ce monde où l'on se perd, corps et âme. A « la puerilite des biens qu'il promet[154] » s'opposent les « richesses du ciel[155] ». A plusieurs reprises, le mot "vanité" s'invite sous la plume des rédactrices, rappelant une phrase ouvrant et clôturant l'*Ecclésiaste* : « vanité des vanités ; vanité des vanités, tout est vanité[156] ». Ainsi que le dit ce livre de l'Ancien Testament, toutes les phrases du livre du couvent de Vannes portraiturant négativement un monde rempli de perversions en appellent à un détachement des biens terrestres, vains et inutiles.

152 Abrégé de sœur Marie de Saint-Vincent Pennel, f° 976.

153 Abrégé de sœur Marie de Saint-Dominique Richer, f° 1294.

154 Abrégé de sœur Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory, f° 1088.

155 Abrégé de sœur Marie de Saint-Charles Didrou, f°,1280.

156 *Qo*, 1, 2.

Un extrait de la notice nécrologique de sœur Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory situe bien l'atmosphère dans laquelle devait évoluer ces jeunes filles, avant d'entrer au couvent :

« J'ay considéré, dit-elle, qu'ayant reconnüe par la grace de Dieu la corruption dont le monde est infecté et le mauvais air que l'on y respire, nous avons cru venir en religion nous en préserver, ce qui ne seroit pas, continüe telle, si on procuroit ou sy on ne faisoit pas son possible pour éviter les entrez des gens du monde dans son monastere puisque leur esprit et leurs maximes sonts aussi pernicieuse à une ame que la peste l'est au corps[157] ».

Comme le laissent entendre ces quelques lignes, le couvent est conçu comme un refuge, l'arche de la religion où la religieuse - désignée sous le terme de colombe dans plusieurs abrégés - se pose pour éviter « les dangers et ecueils ou elle [est exposée][158] ». Si cette défiance du monde s'impose peu à peu dans l'esprit des futures postulantes à l'ordre de Notre-Dame de Charité, elle n'en est pas moins absente sitôt passé la porte du cloître. En effet, cette dichotomie entre cette contrée hors du monde et le monde lui-même se poursuit à l'intérieur des murs du couvent. Ainsi, sœur Marie du Saint-Cœur de Jésus Bedault n'hésite pas à inculquer à « ces jeunes plantes le mepris du monde[159] ». Sœur Marie de Saint-Benoît Bonnard, alors qu'elle a la charge du pensionnaire, inspire « a ces jeunes personnes beaucoup de mépris pour le monde, surtout pour les modes et les ajustes, leur en faisant voir la folie et

157 Abrégé de sœur Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory, f° 1089.

158 Abrégé de sœur Marie de Saint-François de Sales Le Milloch,, f° 453.

159 Abrégé de sœur Marie du Saint-Cœur de Jésus Bedaut, f° 25.

la vanité, la difficulté d'y operer son salut et leur [rapporte] plusieurs exemples fort a propos et puissants pour les convaincre[160] ».

Il est loisible de penser que l'enseignement reçu par les pensionnaires du couvent vannetais insistait sur « les plaisirs empoisonnés que le monde présente à ses sectateurs, au milieu à l'espêce d'yvresse qui l'endormoit[161] ».

Toutefois, aussi prégnant que soit ce *contemptus mundi* - mépris du monde[162] - dans les pensées de ces jeunes filles, toutes ne l'ont pas ressenti avec autant de force. En effet, certaines, issues de nobles familles, ont eu bien du mal à quitter un monde dont elles auraient certainement fait « l'ornement et les delices[163] ». C'est notamment le cas de sœur Marie de Saint-Stanislas Dondel. Cette religieuse, originaire de Vannes, est née « d'une famille distinguée par sa naissance, sa fortune et sur tout par les charges hereditaires dans leur maison, tant dans l'Eglise que dans la magistrature et dans le service[164] ». Bien qu'arrivée en

160 Abrégé de Sœur-Benoît Bonnard, f° 566.

161 Abrégé de sœur Marie de Saint-Stanislas Dondel, f° 1141.

162 Ce mépris du monde apparait dans le Nouveau Testament, dans l'*Evangil*e *de saint Jean*, 2, 15 : « N'aimez point le monde, ni ce qui est dans le monde. Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est pas en lui. »

163 Abrégé de sœur Marie de Saint-François Xavier Geffroy de Kergouziou, f° 596.

bas-âge au couvent de la cité épiscopale et donc, éduquée dans l'amour de Dieu[165], cette « jeune amante combatit longtems entre Dieu et le monde. Ce dernier avoit des attraits pour elle, une vie aisée, les plaisirs qui ont des charmes ainsi que la parure. Tout cela, dis-je, avoit pour mademoiselle Dondel, un attrait qui luy fermerent longtems l'oreille aux semonces de la grace[166] ». Cette jeune fille refuse même d'écouter la voix de Dieu l'appelant à ses côtés, même « dans le plus grand tumulte des plaisirs aux quels elle se livroit lorsque ses proches la prenant aupres d'eux de fois à autres, luy permettoit d'aller aux assemblées, aux jeux et autres passe tems mondains[167] ». Ce n'est que sous l'influence des demoiselles du Baudory, foulant « aux pieds une fortune brillante[168] » et donc destinées aux meilleures partis qu'elle choisit la voie de Dieu. Toutefois, ce choix ne signifie pas pour elle la fin de ses tourments intérieurs. En effet, elle doit lutter contre elle-même et ses attraits pour le monde :

164 Abrégé de sœur Marie de Saint-Stanislas Dondel, f° 1141.

165 Notamment par sa tante, présente en ces lieux.

166 Abrégé de sœur Marie de Saint-Stanislas Dondel, f° 1141.

167 *Ibid*., f° 1141

168 *Ibid*., f° 1141.

« Les combats recommencerent en elle avec plus de violence qu'auparavant. Vingt fois, elle se repentit de s'être déclarée y procurer tous les plaisirs et agremens qui peuvent flatter une jeune personne. Ses pieux parans, voulant s'assurer, par cette épreuve, de la vocation de leur fille et la mettre dans le cas de choisir, avec plus de connoissance. Nôtre postulante goutoit, à longs traits les plaisirs empoisonnés que le monde présente à ses sectateurs, au milieu à l'espêce d'yvresse qui l'endormoit. L'époux des vierges luy parloit sans cesse au cœur[169] ».

Si cette mort, non seulement au monde mais aussi à elle même apparait dans la notice nécrologique de sœur Marie du Saint-Sacrement de Combles[170], nous avons tout lieu de penser que cette idée était également celle de sœur Marie de Saint-Stanislas Dondel. Nous

169 Abrégé de sœur Marie de Saint-Stanislas Dondel, f° 1141.

170 Abrégé de sœur Marie du Saint-Sacrement de Combles, f° 384.

pouvons ainsi imaginer, sans trop de difficulté, les affres dans lesquelles était plongée cette jeune fille. En effet, renoncer à une vie pleine d'agréments et sans contrainte ne peut se faire sans douleur et peines intérieures. Comme le dit son abrégé : « la partie superieure tressailloit de joye. L'inferieure souffroit et murmuroit encore en cette disposition[171] ». Nous retrouvons ici la conception dualiste de l'homme, un être composé de deux réalités irréductibles : l'âme - partie supérieure - et le corps - partie inférieure -, ou la raison et les passions, ou la liberté et la nécessité. Le corps est la prison de l'esprit, cette « fine pointe de l'âme » dont parle Thérèse d'Avila.

Même si son rang de sœur de chœur au sein du couvent vannetais devait lui assurer une vie moins difficile que celle d'une sœur converse ou encore d'une sœur tourière, il fallait sans doute beaucoup de force d'âme pour passer le restant de ses jours derrière les grilles d'un cloître … Autre temps, autres mœurs pourrait-on dire, à la suite le poète grec Pindare ![172]

Toutefois, en contrepoint de ce récit "déchirant" vers le couvent, il en est d'autres moins pénibles pour des jeunes filles bien nées. C'est notamment le cas de sœur Marie des Séraphins du Chalon de Fosse. Orpheline de père, cette jeune normande est placée à la cour du roi de France par les parents du défunt, auprès de la maréchale de Rochefort. De par sa sagesse, sa

171 Abrégé de sœur Marie de Saint-Stanislas Dondel, f° 1142.

172 Célèbre poète lyrique grec né en 518 avant Jésus-Christ à Cynocéphales (Béotie) et mort en 438 avant Jésus-Christ, à Argos.

prudence et son discernement[173], elle s'attire la confiance et la bienveillance du roi lui-même. Mais ces marques d'estime :

« Capables d'enfler et satisfaire un cœur ambitieux ne firent nulle impression sur le sien qui, penetré de la brièveté de ces honneurs et plaisirs, n'en usoit que par la necessité ou l'avoit mise son engagement et ne ce menageoit ces faveurs que pour parvenir un jour à l'estat religieux, ou se bornoient tous ces désirs et qu'elle estimoit et preferoit aux delices de la cour. Dieu, qui ce l'estoit choisie de toute éternité pour estre sa part et portion, respandit une amertume sur tous les plaisirs quelle ne goutoit qu'avec une extresme peine et respugnance, sans neantmoins le faire paroistre a l'exterieur et, quoy que son dessein fut de ce retirer dans le cloistre pour ce donner entièrement à Dieu, elle sembloit en differer l'execution, lors quil plut a Dieu de la réveiller de cet assoupissement par un songe quelle eut ou elle crut ce voir presantée au jugement de Dieu et condamnée aux flammes éternelles de l'enfer. Saisie d'une juste crainte et aprehension, elle s'écria toute baignée de larmes, demandant pardon miséricorde à Dieu, implorant le secours de la sainte Vierge**,** pour l'obtenir et des lors, prit une forte resolution d'abandonner la cour qu'elle envisagea estre comme le chemin certain de sa perdition. [174] »

A la différence de sœur Marie de Saint-Stanislas Dondel, sœur Marie des Séraphins du Chalon de Fosse, n'éprouve que peu d'attirance pour les "folies" du monde. Son désintérêt du monde est une constante chez elle même si celui-ci ne se matérialisera concrètement qu'à l'âge de 18 ans quand elle prononcera ses vœux.

Le monde ne représente pas seulement les délices de la vie en société. Il représente également pour une femme, le mariage. Deux abrégés évoquent cette question brièvement :

173 La maréchale de Rochefort - épouse du marquis Henri Louis d'Aloigny de Rochefort, dit le « maréchal de Rochefort »-, nommée dame du palais de la reine Marie-Thérèse d'Autriche en 1674, lui confie l'éducation de sa fille (la future marquise de Nangis, notée duchesse dans notre manuscrit). Le roi, à son tour, lui confie celle de « jeunes princes et dames dont la conduite était suspecte ».

174 Abrégé de sœur Marie des Séraphins de Chalon de Fosse, f° 110.

celui de sœur Marie de Saint-Vincent de Lores[175] et celui de sœur Marie de Sainte-Ursule Jouneaux. Ainsi, il est écrit pour la première soeur citée :

« Resistant a ce torrent de l'exemple d'ou les jeunes personnes se peuvent difficilement detourner, elle estima, comme saint Paul, toutes les belles choses du monde, du bien et de lordure, au prix et en comparaison de gaigner Jésus Christ, et se determina a suivre non seulement le party du celibat[176] mais encore de la devotion dont elle voulut porter les livrées et l'ajustement[177] ».

C'est surtout pour la deuxième sœur que les mots sont plus forts et l'on voit apparaître dans ce cas, le thème du salut (salut compromis par la fréquentation du monde) :

175 Un complément de nom - de Multeau - est rajouté par Joseph Ory (« elle était d'une famille distinguée de Malestroit »). A aucun moment, celui-ci n'apparaît dans son abrégé à la différence d'autres religieuses pour lesquelles le nom est souvent, au début de leurs notices biographiques, accolés à la terre possédée par leurs parents à l'instar de sœur Marie de Sainte-Claire Le Gouvello de Keriaval. ORY Joseph-Marie, *Les origines de Notre-Dame de Charité*, Abbeville, impr. Paillard, 1891, p.447.

176 « Le célibat comporte une certaine dimension d'abandon […]. Il est une prise de distance à l'égard de la famille et des parents. De ce point de vue, on peut dire que le célibat est une spoliation : on se fait encore plus pauvre en prenant la condition de ceux qui sont contraints de vivre seuls, sans famille, parce qu'ils n'ont pas pu en bâtir une, ou parce qu'ils l'ont perdue. Dans le célibat chrétien, on abandonne tout pour suivre le Seigneur ; et cela fait entrer dans une nouvelle logique où l'on trouve de nouveaux frères, de nouvelles sœurs et une nouvelle maison ». DE FIORES Stefano, GOFFIN Tullo (dir.), *Dictionnaire de la vie spirituelle*, Paris, Les Editions du Cerf, 2001, p. 114.

177 Abrégé de sœur Marie de Saint-Vincent de Lores, f° 120.

« L'extresme crainte de risquer son salut dans le monde fut le seul motif qui l'emporta sur l'inclination naturelle qu'elle avoit eue d'y rester en aimant toutes les maximes et toutes les vanites, quoi que cependant elle eut grande repugnance pour le mariage[178] ».

Les raisons de son refus du mariage et donc, de l'amour d'un homme autre que Dieu lui-même ne nous sont pas connues. Y voit-elle, comme sainte Thérèse d'Avila, une dépendance et une soumission impossibles à suivre ? Peut-être ! Car, à l'instar d'un monde dont on peut être prisonnier, on peut l'être aussi du mariage comme le pense la fondatrice des Carmélites :

« Ô mes sœurs, ne souffrons pas que notre cœur soit esclave de qui que ce soit, sinon de Celui qui se l'est acquis de son propre sang ! Prenez garde, car, sans savoir comment, vous pourriez vous trouver liées et hors d'état de vous dégager[179] ».

Le seul mariage qui ait de l'importance aux yeux des religieuses de Notre-Dame de Charité, comme d'ailleurs à ceux des religieuses d'autres congrégations, c'est le mariage avec Dieu. Etre son épouse est une idée qui revient souvent dans les différents abrégés, comme un rappel du *Cantique des Cantiques*. Les termes utilisés pour ce mariage divin - mystique et spirituel - ne sont pas sans rappeler ceux d'une union civile et l'amour entre deux êtres humains dans les quelques extraits qui suivent[180]:

178 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Ursule Jouneaux, f° 856.

179 Thérèse d'Avila, *Le Chemin de la perfection*, Paris, Ed. du Seuil, "Livre de vie", 1961, p. 56.

180 Sœur Marie de l'Enfant-Jésus Eudo, sœur Marie de Jésus Pitoüays, sœur Marie de l'Assomption de La Valette, sœur Marie de Sainte-Elisabeth Le Gouvello de Keriaval, sœur Marie de Sainte-Catherine Duboys, sœur Marie Anne du Saint-Esprit Le Rebours de Keriaval.

« Elle les passa dans des actes d'amour de Dieu et de desir de s'unir à luy et comme une Vierge sage, elle attendoit la venue de l'epoux avec la lampe ardente de la charité où l'huile des bonnes œuvres n'avoient jamais manqué[181] ».

« Son cœur estoit autant que son corps appliqué à rendre a son createur les devoirs d'honneur et de louange qu'il attend d'une humble et fidele épouse qui lui était si attachée[182] ».

« C'estoit ainsi que benissoit les travaux de la fidele servante et qu'elle avoit la consolation de voir que ses peines n'etoient inutiles, ce qui augmentoit son courage et ce feu qui la devore au-dedans, se rallume toujours de nouveau par des desirs plus ardents de plaire à son bien aimez, la faisoit languir nuit et jour comme la sainte epouse a l'odeur de ces parfums[183] qu'elle ne cherchoit qu'a repandre, et, sans connoistre son amour pour l'inspirer dans les autres[184] ».

181 Abrégé de sœur Marie de l'Enfant-Jésus Eudo, f° 206.

182 Abrégé de sœur Marie de Jésus Pitoüays, f° 230.

183 Cet extrait rappelle un passage du *Cantique des Cantiques* : « Tes amours sont plus délicieuses que le vin ; l'arôme de tes parfums est exquis ». (*Ct* 1, 3).

184 Abrégé de sœur Marie de l'Ascension de La Valette, f° 295.

« L'obligation etroite ou elle se vit engagée par les saints vœux de mourir a elle mesme et remplir fidelement l'estat parfait ou la mettoit la qualité d'epouse de Jésus Christ qu'elle possedoit alors, ranima son zele et sa ferveur[185] ».

« Son occupation continuelle estoit de s'y retirer pour s'entretenir avec Dieu qui se plaisoit a gratifier son epouse de ses amoureuses caresses[186] ».

« Elle ne desiroit rien tant que cet heureux moment afin de pouvoir s'unir entierement à son unique bien aimé par les chastes embrasements de son amour pour dire, comme une véritable epouse : mon bien aimé, c'est a moi et je suis toute à luy[187] ».

Aux délices agréables provoqués par une union avec Jésus crucifié s'oppose les fruits amers d'un mariage dans le monde. Les chaînes qui naissent de celui-ci peuvent être de véritables entraves au bonheur des femmes comme l'avait déjà écrit sainte Thérèse d'Avila :

« Pensez aussi à tant de femmes mariées - j'en connais dans ce cas et même de qualité - qui, en proie à de grandes souffrances corporelles, n'osent s'en plaindre de peur de fâcher leurs maris, et qui, avec cela portent de bien lourdes croix. […] Oh ! mes filles puisque vous êtes à l'abri de ces peines si cuisantes qui se rencontrent dans le monde, sachez au moins

185 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Elisabeth Le Gouvello, f° 398.

186 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Catherine Duboys, f° 572.

187 Abrégé de sœur Marie Anne du Saint- Esprit Le Rebours du Vaumadeuc, f° 617.

endurer quelque chose pour l'amour de Dieu. Voici une femme très mal mariée. De crainte que son mari n'apprenne qu'elle fait connaître sa situation et s'en plaint, elle dévore les peines amères sans chercher de consolations auprès de qui que ce soit[188] ».

L'aversion du monde qui naît dans les pensées d'une future postulante apparait souvent comme le refus de laisser son âme corrompre par les méfaits d'une vie en société (plaisirs faciles, divertissements, souci de la mode et de la séduction). Mais son origine peut également se retrouver dans un évènement bouleversant comme une maladie. C'est le cas de sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery. Cette jeune fille, issue « d'une des plus anciennes maisons de Bretagne » était, selon la rédactrice de sa notice nécrologique, belle :

« Elle etoit beaucoup plus aise de s'entendre dire qu'elle etoit belle et elle y prenoit tant de plaisir qu'elle gratifioit libéralement les bonnes gens de la campagne qui lui faisoient ce compliment flatteur, ce qui attiroit si souvent que sa bourse épuisée, ne pouvant plus fournir à une telle depense ainsi qu'aux dentelles et ajustements qu'elle aimoit avec passion[189]. »

Mais sa beauté, telle une rose, se fana quand elle fut touchée par la petite vérole. Cette maladie infectieuse et virale - appelée aussi variole - fut aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles la plus redoutée de toutes les maladies[190]. Très contagieuse, elle se manifestait par des éruptions

188 Thérèse d'Avila, *Le Chemin de la perfection*, Paris, Ed. du Seuil, "Livre de vie", 1961, p. 74.

189 Abrégé de Sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery, f° 924. Cette passion pour les atours va l'amener à voler la bourse de son père.

190 Ce mot vient du latin *varus* (pustule) et de varius moucheté). La variole se caractérise en effet par un mouchetage de pustules.

cutanées (pustules de couleur rouge pâle, démangeantes) tout d'abord sur le visage et la tête, puis, surtout, aux extrémités. Souvent mortelle[191], on pouvait toutefois y réchapper mais au prix de séquelles visibles. Le géophysicien, Charles de la Condamine, dit à propos de cette maladie qu'elle « détruit, mutile ou défigure[192] ». Une citation de Blaise Pascal extraites de son livre, *Pensées*, exprime bien les ravages physiques provoqués par la petite vérole :

« Celui qui aime quelqu'un à cause de sa beauté, l'aime-t-il ? non, car la petite vérole qui tuera la beauté sans tuer la personne fera qu'il ne l'aimera plus[193] ».

Sans « pourtant la défigurer beaucoup[194] », la petite vérole laissa, sans doute, des traces que rien ne pouvait masquer sur le visage de la future sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery. Même s'il n'est pas dit explicitement que cette maladie "tua" ses désirs de vivre dans le monde, il y a quand même, tout lieu de le penser. Ce qui faisait sa richesse, son charme extérieur, se sont évanouis et peut-être avec eux, l'idée d'un beau parti en mariage.

191 Furent victimes de cette maladie, mortifère, Mary II Stuart (1662), l'Empereur Joseph I d'Autriche (1711) ou encore, Louis XV (1774).

192 Portraits de médecins. Edward Jenner, 1749-1823. Médecin et naturaliste anglais. <http://www.medarus.org/Medecins/MedecinsTextes/jenner.html>

193 PASCAL, *Pensées*, Librairie générale française, "Le Livre de poche", 1972, p. 40.

194 Abrégé de Sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery, f° 924.

Dès lors, le dégoût du monde s'immisça en elle. « Elle ne pensa donc plus qu'a se donner entierement a Dieu et, des lors, elle quitta les modes et les grandes parures qu'elle avoit toujours tant recherchees et retourna le plus tost qu'il lui fut possible a la campagne ou elle estoit bien attendue et desiree[195] ».

« Qui est attentif à la parole trouve le bonheur » dit un passage de la Bible[196]. Sans doute est-ce le sentiment qui a saisi les futures religieuses en entendant la langoureuse voix divine. Toutefois, cette naissance à Dieu fut parfois, pour certaines un vrai chemin de Damas, un chemin d'autant plus douloureux qu'il amenait ces jeunes filles jusqu'à s'opposer à ses proches et à leur tenir tête. L'exemple de sœur Marie de Saint-Dominique Richer est le plus frappant tant elle semble habitée par un puissant désir de Dieu : « Le Seigneur l'ayant, ce semble, reservee à cette sensible epreuve que luy procura une personne guidee comme on le peut croire de sa providence pour l'esprouver, laquelle se flattant vainement de savoir les sentiments de cette communauté luy dit qu'elle etoit bien temeraire de croire qu'elle y eut esté reçue qu'en cette attente[197]». Se mortifiant volontairement[198], elle en arrive à effrayer ses

195 *Ibid*., f° 924.

196 *Pr*, 16, 20.

197 Abrégé de Sœur Marie de Saint-Dominique Richer, f° 1293.

198 Elle se frappe avec des clefs et des serrures, porte une ceinture de fer qu'elle s'enfonce dans ses côtés et comble du comble si l'on peut dire, s'enfonce des clous dans la chair. *Ibid*., f°1293.

parents. Aussi, ce n'est qu'au bout de plusieurs années d'un rude combat face à l'intransigeance parentale, - ils « sembloient de bronze quand il s'agissoit d'écouter ses propositions[199] » - que son long naufrage prendra fin.

B. Une graine est tombée dans le jardin de la religion : poussera-t-elle ?

De nombreux auteurs, au XVIII[ème] siècle, se sont complus à dénoncer ces dizaines de victimes innocentes contraintes d'entrer en religion sans y avoir aucun attrait. Diderot est le représentant le plus connu - encore aujourd'hui - de ces « accusateurs publics » dénonçant avec virulence cette négation de la liberté dont est porteur tout être humain. Mais si des cas comme la Suzanne Simonin de Diderot ont certainement dû exister, force est de constater que notre livre du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes n'en évoque aucun[200]. Nulle évocation d'une quelconque tyrannie exercée par la famille pour contraindre une jeune fille à se soumettre, âme et son corps à Dieu. Parmi les 145 religieuses évoquées dans un abrégé, seule une religieuse renonce à mourir en religion. Il s'agit de sœur Marie de Sainte-Marguerite Beulque, religieuse restée néanmoins douze ans dans le couvent vannetais (1689-1701). Après avoir renoncé ainsi à ses vœux, elle retourne « a son premier estat » et décède « en la chambre du tour le 21 novembre 1724[201] ».

---

199 Abrégé de Sœur Marie de Saint-Dominique Richer, f° 1294.

200 Mais il paraît impossible d'évoquer, au cours d'un abrégé, un engagement non choisi librement. Un abrégé est de l'ordre de l'éloge et non de la flétrissure d'un penchant pour les grilles d'un cloître.

201 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Marguerite Beulque, f° 1321-1323.

D’après ce nous laissent penser ces différents abrégés, aucune postulante n’est entrée au couvent sous pression familiale. Elles respectaient en cela un des décrets du Concile de Trente (1563) qui promettait :

« L’anathème […] contre toute personne quelle qu’elle soit, ecclésiastique ou régulière (même revêtue de dignité) qui de quelque manière contraindrait une femme qui s’y opposerait soit à entrer au monastère, soit à prendre l’habit, soit à faire profession[202] ».

La teneur de ce décret rejoint l’article suivant, extrait du *Coutumier de l’ordre de Notre-Dame de Charité* :

« Si on veut conserver cet esprit primitif, il faut être fidèle et inflexible à ne jamais admettre à la sainte Profession aucunes filles qui n'aient les conditions requises; autrement on se détruirait, et tout le bien et la paix de la maison. Pour cet effet, les Supérieures doivent bien examiner les Novices, pour voir si elles sont bien résolues à la persévérance en leur sainte vocation. Si on voyait une fille qui n'eût pas un grand désir de faire la sainte Profession, il la faudrait sans doute renvoyer; car ce bien est si grand, qu'il faudrait être insensible pour n'en témoigner pas un désir ardent[203] ».

Il nous faut donc croire que les supérieures, chargées de juger de l’aptitude et de la vocation des novices, tout comme l’examen préalable effectué par l’évêque afin de sonder la profondeur de ce choix de vie, jouaient leur rôle de filtre. Même les sœurs pour lesquelles le cloître ne présente aucun attrait au début - notamment sœur Marie de Sainte-Catherine Duboys[204] -, ne résistent pas très longtemps à l’attrait pour la vie religieuse.

202 Concile de Trente, Décret définitif, XXV session, 3/4 décembre 1563.

203 *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, *II*, Caen, [S. d], p.105.

L'opposition à la voie divine à la vocation religieuse ne se trouve pas dans le cœur des jeunes filles mais dans celui de leurs proches.

1. L'opposition parentale

En la matière, ce refus n'a pas de sexe. Il peut aussi bien venir de la mère que du père voire, dans quelques cas, des membres de la fratrie (frères et sœurs) ou de la grand-mère. Il n'y a pas, derrière ces oppositions, de raison unique. Il peut s'agir d'une volonté de placer une jeune fille dans le monde comme c'est le cas pour sœur Marie des Saints-Anges Le Guennec de Treurant[205] :

« A quoi madame sa mere la pressoit fortement car quoi qu'elle eut beaucoup de piété, tous ses desseins n'estoient autres que de voir cette chere fille bien establie dans le monde[206] ».

204 « Elle ne fut point sensible à cet attrait et ne soupiroit qu'après sa sortie de ce monastère, à quoi elle travailla si bien qu'elle reussit parfaitement en son entreprise. […] Elle apréhendoit d'éprouver le bruit commun qui disoit que toutes les jeunes personnes qui nous connaissoient ne se pouvoient défendre de l'envie d'estre religieuse. Elle entra dans cette crainte d'estre prise dans la glue qu'elle fuyoit mais comme elle etoit de ces esprits dont parle saint Augustin qui pratiquent le bien avec les bons et ne laissent pas de servir d'escorte, estant avec les mauvais ». Abrégé de sœur Marie de Sainte-Catherine Duboys, f° 572.

205 Son histoire mérite d'être citée par de longs extraits. A sa lecture, des images naissent dans la tête du lecteur tant la description des scènes est évocatrice.

206 Abrégé de sœur Marie des Saints-Anges Le Guennec de Treurant, f° 132.

Cette entrave maternelle se comprend "aisément" étant donné le statut social de cette jeune fille, issue « d'une des bonnes maisons de l'esveche de Vannes tres bien alliees tant du costé de monsieur son pere que de celui de madame sa mere[207] ». Cette dernière, malgré son infinie piété[208] et la tendresse qu'elle lui porte - tout comme son père, d'ailleurs - ne peut se résoudre à la voir revêtir l'habit religieux. Afin de parfaire son éducation et lui faire rencontrer des « personnes de distinction[209] », elle l'envoie chez une dame « autant distinguée par sa vertu que par la naissance[210] » avec le but qu'elle se forge de bons principes. Ce séjour, au lieu de cultiver en elle, le désir de se marier avec un parti avantageux, ne fait qu'augmenter son idée de se consacrer à Dieu. Devant le refus réitéré de sa mère de la laisser partir au couvent, elle confie son désir à son confesseur. La future postulante tient tête à sa mère et à ses infinies promesses de richesses :

« Enfin, après plusieurs réitérations, elle eut la permission de le faire pour toujours. Ce fut alors que, s'offrant comme une victime à la divine majesté, elle commença à souffrir du costé de madame sa mere à laquelle elle n'avoit garde de faire part de son secret et qui la

207 *Ibid*., f°132.

208 Une piété mêlée d'une crainte de voir l'esprit de sa fille, corrompu par le monde.

209 Abrégé de sœur Marie des Saints-Anges Le Guennec de Treurant f° 132.

210 *Ibid*., f° 132.

pressoit fortement de profiter des avantages que la fortune lui presentoit, de manière qu'elle se vit obligée de lui faire dire qu'elle ne s'etabliroit jamais dans le monde, ce qui affligeoit beaucoup cette bonne dame[211] ».

Le conflit, entre les deux parties, perdure. Personne ne veut abandonner : la jeune fille persiste dans son désir de cloître tout comme la mère ne cesse de presser sa chère fille à accepter le choix maternel :

« S'en estant retournée à la maison, elles se sollicitoient l'une et l'autre de condescendre à leurs volontés, mais les resistances estoient égales. Quelque fois, il sembloit que la bonne mere commençoit à se rendre et puis, un moment après, elle ne le vouloit plus. Il y avoit un de messieurs le grand vicaire de cet esveche, grand missionnaire et qui s'estoit mérité par sa vertu, l'estime et confiance de toutes les personnes de distinctions. Il possedoit parfaitement celle de madame de Treurant et sa chere fille. Il avoit tâché, plusieurs fois, de faire condescendre cette bonne dame a accorder a notre vertueuse demoiselle ce qu'elle desiroit. Mais, toujours, inutilement. Elle se résolut de faire un dernier effort et de profiter du premier oui que madame sa mere diroit. Elle escrivit a ce monsieur et le pria de se rendre chez elle. Comme il n'ignoroit pas le sujet, il y alla. Il fut reçu avec toute la joye et la consolation que l'on pouvoit souhaiter. Il commença par renouveler sa batterie et, pressant si fortement cette bonne mere du costé de Dieu et de la conscience, qu'il obtint un oui assez faible. Notre vertueuse demoiselle qui était à la porte, n'attendoit que ce mot depuis bien des années et qui avoit un cheval tout équipé afin de partir, prend incontinant le chemin de Vannes, estant eloignée de 7 grandes lieues et ne fut pas longtems à se rendre.

Le séjour qu'elle avoit fait en cette ville lui avoit procuré le bien de connaître feu notre très honorée et très vertueuse mere Marie de la Trinité Heurtaut et n'avoit d'autres desirs que de vivre sous la conduite. Elle se rendit droit en cette maison qui etoit bien commençante et en demanda l'entrée. Ce qu'on lui accorda avec d'autant plus de joie que l'on etoit prévenu depuis longtems de sa bonne vocation. Deux heures apres son départ, madame sa mere s'en

211 *Ibid*., f° 133.

estant aperçu fit mettre les chevaux au corral et vint a Vannes en poste, mais quelque diligence qu'elle put faire, elle trouva sa chere fille entrée à laquelle elle dit tout ce que la tendresse et le dépit lui inspira toujours résolue de la faire sortir. Il fallut que notre très honorée mere Marie de la Trinité se fut servi de toute son éloquence pour lui persuader de la laisser passer la nuit ce qu'elle obtint apres bien des peines[212] ».

On pourrait aisément conclure ce long passage : tout est bien qui finit bien… tout du moins pour la jeune postulante.

Il n'y a pas que les mères qui veulent placer leur fille dans le monde. Les pères aussi comme l'affirme quelques lignes sur sœur Marianne de Saint-Joseph Buchet :

« Environs l'age de quinze ans, monsieur son pere la vint voir et comme il n'avoit plus qu'elle qu'il peut establir dans le monde il en avoit pris le dessein, il le luy communiqua et la fit habiller proprement, luy disant que ce n'étoit qu'en attandant qu'elle retourneroit à Rennes ou il comptoit qu'elle seroit au printemps prochain. Notre demoiselle escouta tout ce discour mais elle ne sy laissa pas surprendre. La grace avoit tellement pris l'empire audessus de la nature que toutes les tendresses d'un pere, l'éclat d'une honneste fortune, la liberté d'un monde dont on le luy representoit a lors que les plaisirs, tout cela, dis-je, ne fit aucune impression dans son ame. Elle fut toujours constante dans le projet formé de se donner à Dieu et, au sortir du parloir, sa chere sœur luy temoignant la joye qu'elle avoit de tout ce que son pere vouloit faire pour elle. Elle luy répartit : je vous assure, ma chere sœur, que tout cela ne me touche point[213] ».

212 Abrégé de sœur Marie de la Trinité Heurtaut, f° 63.

213 Abrégé de sœur Marianne de Saint-Joseph Buchet, f° 640.

La persévérance de chacune des futures postulantes est récompensée, à chaque fois, au prix d'un chagrin évident de la part des parents. Cette tristesse revient dans d'autres abrégés. Pour sœur Marie de Saint-François Xavier Geffroy de Kergouziou, c'est le père qui est en proie au chagrin :

« Ce monsieur, excellant chrétien, se chargea volontier de cette commission. Nôtre chere demoiselle y joignit des sollicitations des plus vives, pressantes et réitérées, de sorte que monsieur son pere, homme véritablement craignant Dieu, ne crut pas devoir s'opposer au divin vouloir sur son aimable fille. Il luy accorda son agrement malgré que le sacrifice couta prodigieusement à son cœur, tout conspirant a luy rendre cette chere enfant des plus cheres[214].

Le terme utilisé pour évoquer cette séparation sans retour est fort. L'abrégé parle ainsi de "sacrifice". A nulle reprise, dans ce récit, il n'est fait mention d'un éventuel mariage. Aussi peut-on penser que derrière ce mot se cache le tendre amour d'un père à sa fille et non des considérations d'alliance et d'argent. Il apparait, à la lecture de plusieurs de ces notices nécrologiques, que les parents - les pères comme les mères - étaient attachés à leurs enfants. Leurs réticences à voir leur fille quitter le cocon familial pour finir sa vie derrière les grilles d'un cloître est peut-être le signe, comme l'évoque Karine Jégou dans son mémoire, « d'un changement des mentalités[215] » au XVIII[ème] siècle. L'opposition est ici, affective et sentimentale.

Cette tendresse dont parlent les abrégés de sœur Marianne de Saint-Joseph Buchet - « toutes les tendresses d'un pere[216] » - et de sœur Marie de Sainte-Reine de Journeaux -

214 Abrégé de sœur Marie de Saint-François Xavier Geffroy de Kergouziou, f°594.

215 JEGOU Karine, *Etude de sociologie religieuse : le recrutement dans les communautés féminines rennaises* (17e et 18e siècles), mémoire de maîtrise en histoire, université Rennes 2, 1996, p. 27.

216 Abrégé de Sœur Marianne de Saint-Joseph Buchet, f° 640.

« c'etoit, de toutes ses filles, sa tendresse[217] » -, cet amour tendre dont il est question dans celui de sœur Marie de Sainte-Rosalie Dondel - « monsieur son père et messieurs ses frères l'aimaient tendrement et avaient pour elle, des considérations infinies[218] » -, toutes ces manifestations intimes sont, peut-être, les signes d'un attachement plus profond des pères et des mères vis-à-vis de leurs filles[219]. Elles sont peut-être aussi, les indices infimes d'un détachement progressif des familles vis-à-vis d'une vocation conventuelle.

Quand les deux parents sont encore vivants[220], les réticences sont tout aussi manifestes :

---

217 Abrégé de Sœur Marie de Sainte-Reine Jouneaux, f° 930.

218 Abrégé de Sœur Marie de Sainte-Rosalie Dondel, f° 786.

219 Il est à noter que ces sentiments affectueux ne sont mentionnés que pour des sœurs de chœur, des religieuses dont les parents ont un certain statut social (noblesse pour sœur Marie de Sainte-Rosalie Dondel et roture fortunée pour sœur Marianne de Saint-Joseph Buchet et sœur Marie de Sainte-Reine Jouneaux) et, peut-être, une certaine "éducation affective et filiale".

220 Il y a, parmi les 145 religieuses dont nous possédons la vie plus ou moins complètes, quelques orphelines, de père ou de mère, parfois de deux.

« Elle entra dans notre monastere en qualite de pensionnaire et n'y fut pas longtemps qu'elle ne conçut le desir d'estre religieuse. Elle fit savoir à monsieur son pere et madame sa mere, qui y formèrent toutes les oppositions imaginables a raison, qu'ils n'avoient quelle d'enfant[221] ».

C'est la seule fois, au cours de ce manuscrit, qu'il est fait mention d'une fille unique. Sans nul doute, l'idée de voir leur enfant quitter le berceau familial leur est d'autant plus douloureuse qu'ils n'ont « quelle d'enfant ». Cette mention, apparemment anodine, dénote, là encore peut-être, une dilection toute particulière à son égard.

D'autres exemples de vocations freinées par les parents peuvent être encore mentionnés :

« Elle n'eut pas encore atteint l'age de quatorze ans que ses parents furent obliges de céder à ses pressantes sollicitations pour son entrée au noviciat, avec sa chere compagne[222] ».

« Plusieurs annees s'écoulerent en ses plaintes amoureuses et comme elle se sentoit defaillir d'ennui et de tristesse, elle dit à messieurs ses parents qu'elle ne pouvoit plus vivre s'ils ne la laissoient se rendre religieuse[223] ».

221 Abrégé de sœur Marie de la Conception Le Mintier, f° 280.

222 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Agnès Rohu, f° 695.

223 Abrégé de sœur Marie de Saint-Joseph Pigoust, f° 863.

Les mots sont forts pour cette demoiselle Rohu. On imagine sans peine son "chantage" affectif. C'est volonté contre volonté et c'est à qui cédera le premier. Les quelques exemples cités ci-dessus viennent contredire les écrits des philosophes comme Diderot. S'il ne doit pas manquer dans l'histoire des congrégations religieuses féminines des cas de vocations forcées, force est de constater que dans le cadre de notre mémoire, nous n'en découvrons aucun[224]. Les jeunes filles que nous rencontrons au fil des pages de ce manuscrit semblent des filles déterminées, résolues à outrepasser les foudres familiales. En dépit de leur amour et du pouvoir qu'ils ont sur celles-ci, ils doivent céder à leurs injonctions.

Comme le montre le tableau ci-après, 32 sœurs sur les 145 dont nous possédons l'abrégé ont vu leur vocation réfrénée par leurs proches (soit au total, 22,06% sur 97 ans, de 1688[225] à 1785[226]). Sur la période couverte par le livre du couvent de Vannes, 12 l'ont été avant 1700 et 20 après. Pour mieux étudier cette question de l'opposition parentale, il faudrait disposer de données sur une période plus longue, histoire de pouvoir mieux appréhender le développement, progressif, de cette opposition progressive. En comparant nos 23,18 % avec les pourcentages mentionnés par Jean-Marc Lejuste dans son article - 33 % pour les carmélites néocastriennes, de 1711 à 1789 ou encore 43 % des sœurs grises, entre 1720 et

224 Il est évident que les congrégations préfèrent passer sous silence ces vocations. De telles vocations, forcées, peuvent entacher l'image qu'elles souhaitent projeter non seulement au-delà des grilles de leur cloître mais également dans les autres communautés de l'ordre auxquelles elles appartiennent. En effet, ces abrégés faisaient l'objet d'une lecture au sein des autres maisons. Nous ne possédons pas, malheureusement, de renseignement sur ces lectures.

225 Cette date correspond aux deux premiers abrégés écrits pour sœur Marie de Saint-Jean Mesnard (décédée le 29 février 1688) et sœur Marie de Saint-Louis Chesnaye Descluyères (décédée 7 mars 1688).

226 Cette date correspond au dernier abrégé écrit pour sœur Marie de Sainte-Gertrude Bolle de La Voye, décédée le 23 février 1785.

1789[227] -, nous voyons que les futures postulantes de Notre-Dame de Charité de Vannes ont été freinées dans leur vocation religieuse par leurs familles.

Nom de la religieuse	Date des vœux	Rang
Sœur Marie du Saint-Esprit Le Car (✝ 8 janvier 1691)	1686	Choriste
Sœur Marie des Séraphins de Chalon de Fosse (✝ 25 janvier 1705)	1687	Choriste
Sœur Marie des Saints-Anges Le Guennec de Treurant (✝ 29 mars 1716)	1687	Choriste
Sœur Marie de la Purification Pitoüays (✝ 30 mars 1710)	1688	Choriste
Sœur Marie de la Conception Le Mintier (✝ 11 juillet 1743)	1689	Choriste
Sœur Marie de Saint-François de Sales Feger (Date de décès inconnue)	1690	Choriste
Sœur Marie du Verbe-Incarné Bourgeois (✝ 3 mai 1701)	1692	Choriste
Sœur Marie de Sainte-Elisabeth Le Gouvello (✝ 11 novembre 1705)	1693	Choriste
Sœur Marie de Saint-Gabriel Allano (✝ 17 octobre 1743)	1694	Sœur domestique[228]
Sœur Marie des Cinq-Plaies Jan (✝ 17 octobre 1724)	1695	Aucun renseignement[229]
Sœur Marie de Saint-François de Sales Le Milloch	1697	Choriste

227 LEJUSTE Jean-Marc, « Vocation et famille : l'exemple de la Lorraine aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Chrétiens et sociétés* XVIe-XXIe siècles, 18, 2011, p. 41-43.

228 Pour désigner ces religieuses de "second rang", on les trouve désignées soit sous le statut de sœur converse, soit sous le statut de sœur domestique.

229 Cette religieuse est sans doute une sœur converse comme le laisse à penser un extrait de son abrégé : « Comme sa force n'a pas toujours secondée son zelle elle n'a pas pu estre employée aussy lontemps qu'elle eut souhaité dans les travaux de son estat ». Toutefois, en l'absence d'informations avérées et dûment vérifiées, nous ne l'intégrerons pas aux sœurs de ce rang. Abrégé de sœur Marie des Cinq-Plaies Jan, f° 695.

(† 4 avril 1701)		
Sœur Marie de Saint-Joseph Guymar († 28 octobre 1732)	1699	Choriste

Nom de la religieuse	Date des vœux	Rang
Sœur Marie du Saint-Sacrement de Combles († 13 novembre 1735)	1700	Choriste
Sœur Marie de sainte Cécile Le Gouvello de Keriaval († 14 septembre 1725)	1701	Choriste
Sœur Marie de Sainte-Cécile Le Fere[230] († 28 février 1735)	1701	Choriste
Sœur Marie de Sainte-Catherine Duboys († 17 janvier 1706)	1704	Choriste
Sœur Marie de Saint-François Xavier Geffroy de Kergouziou († 10 janvier 1772)	1705	Choriste
Sœur Marie de Sainte-Agnès Rohu († 10 juin 1742)	1710	Aucun renseignement
Sœur Marie de Saint-René Couessin de La Beraye († 30 septembre 1756)	1712	Choriste
Sœur Marie de Sainte-Rosalie Dondel († 16 juillet 1724)	1713	Choriste
Sœur Marie de Saint-Vincent Moigno († 30 mars 1717)	1714	Choriste
Sœur Marie du Cœur-de-Jésus de Combles († 6 novembre 1734)	1714	Choriste
Sœur Marie de Saint-Joseph Pigoust († 11 mars 1718)	1717	Choriste
Sœur Marie de Saint-Joseph Buchet († 17 mars 1724)	1719	Choriste
Sœur Marie de Saint-Ambroise de Perrien († 20 mai 1728)	1720	Choriste ?
Sœur Marie de Sainte-Reine Jouneaux († 11 mai 1730)	1721	Choriste

230 Ce complément du nom apparaît au cours de l'abrégé. Il vient conforter les mentions notées dans le livre des vœux. Abrégé de sœur Marie de Sainte-Cécile Le Fere, f° 695.

Sœur Marie Anne de Sainte-Hélène Taillet (✝ 20 novembre 1741)	1731	Sœur de choeur
Sœur Marie de Sainte-Ursule du Baudory Le Boudoul (✝ 13 novembre 1752)	1732	Choriste
Sœur Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory (✝ 28 janvier 1736)	1732	Aucune indication de rang. Choriste ?
Sœur Marie de Sainte-Scholastique Leclerc (✝ 20 avril 1767)	1736	Sœur domestique
Sœur Marie de Sainte-Rosalie Livec (✝ 27 novembre 1737)	?	Choriste
Sœur Marie de Saint-Charles Didrou (✝ 27 octobre 1719)	?	Sœur domestique

La famille n'est pas la seule à entraver les désirs de jeunes filles. Le diable, le démon jouent aussi les trouble-fête dans certains de ces abrégés. Comme pour l'appel de Dieu, la présence de ces deux entités ne doit rien au hasard. En effet, elles font partie de la religion du quotidien, une religion où l'enfer est promis aux pécheurs par les prédicateurs sillonnant la Basse Bretagne comme le Père Julien Maunoir[231]. Il faut frapper les esprits et quoi de mieux qu'un être maléfique pour ne pas dévier de la voie tracée par Dieu. Car le diable - du grec *diabolos* - « se jette en travers du chemin que l'homme parcourt sur terre. Il est là pour le faire douter de la confiance que Dieu a mis en lui[232] ». C'est bien l'image du diable - ou du démon - tentateur qui apparaît sous la plume des rédactrices : le démon est cet être « jaloux des

231 « Ce missionnaire a prêché au moins 375 missions entre 1642 et 1682, utilisant les méthodes pédagogiques les plus révolutionnaires, comme des tableaux peints montrant la route large et facile qui conduit à l'enfer » dans MINOIS Georges, *Histoire de l'enfer*, Paris, Presses universitaires de France, "Que-sais je ? ", n°2823, 1994, p. 101.

232 GUILLEMETTE Yves, *Que dit la Bible à propos de Satan ou du diable* ? Interbible. Le portail biblique francophone. [En ligne], consulté le 25 février 2013. URL: http://www.interbible.org/interBible//source/lampe/1999/lampe_991029.htm.

heureuses dispositions[233] » de sœur Marie de Saint-François de Sales Le Milloch. Il « dresse des pieges à cette ame innocente pour la perdre et la retirer de la fidélité où elle était[234] ». Le démon est cet être tapi dans l'ombre qui n'attend qu'un faux pas de la part d'une jeune fille a la vocation naissante : « Mais, tres peu de tems apres qu'elle l'eut obtenue, le demon, toujours jaloux du bien des ames et qui veille jour et nuit pour nous surprendre, luy suscita une forte tentation contre sa vocation, en sorte qu'elle ne respiroit plus que le moment de sortir[235] ».

Ce démon tentateur n'est pas sans nous rappeler le diable tentant Jésus dans le désert : «Alors l'Esprit Saint conduisit Jésus dans le désert pour qu'il y soit tenté par le diable. Après avoir jeûné pendant quarante jours et quarante nuits, il eut faim. Le tentateur s'approcha et lui dit :- Si tu es le Fils de Dieu, ordonne que ces pierres se changent en pains[236] ».

Ainsi à six reprises - et donc, dans six abrégés -, nous trouvons la mention du diable ou du démon :

233 Abrégé de sœur Marie de Saint-François de Sales Le Milloch. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°453.

234 *Ibid*., f°453.

235 Abrégé de Sœur Marie de Sainte-Cécile Le Gouvello de Keriaval, f° 532.

236 *Mt*, 4, 1-3.

Nom	Date des vœux	Date de décès	Rang	Mention
Sœur Marie de Saint-François de Sales Le Milloch	1697	1701	Choriste	"Démon"
Sœur Marie de Sainte-Cécile Le Gouvello de Keriaval	1701	1725	Choriste	"Démon"
Sœur Marie de Sainte-Cécile Le Fere	1701	1739	Choriste	"Diable"
Sœur Marie de Saint-Vincent Moigno	1714	1717	Choriste	"Celui qui est jaloux"
Sœur Marie Anne de Sainte-Hélène Taillet	1731	1741	Sœur de choeur	"Démon"
Sœur Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory	1732	1736	Sœur de choeur	"Démon"

Ces deux personnages sont, sans doute, des passages obligés de toute éducation religieuse au XVIIIe siècle. Ils font partie de l'enseignement prodigué, non seulement en chaire, mais également au sein des pensionnats des couvents. Ils sont là pour faire peur, pour éviter que tout un chacun ne s'écarte d'un chemin placé sous le signe de Dieu. Il faut tenir les âmes éloignées de ces incarnations du Mal qui peuvent gangréner le cœur de l'être humain. Passé les années 1730, ils n'apparaissent plus une seule fois dans les abrégés. Cette disparition signe, sans doute, une évolution progressive des mentalités et le « crépuscule du diable[237] ». Comme le dit le philosophe Jean-Jacques Rousseau dans *Emile ou de l'éducation* : « Homme, ne cherche plus l'auteur du mal, cet auteur, c'est toi-même. Il n'existe point d'autre mal que celui que tu fais ou que tu souffres, et l'un et l'autre te vient de toi[238] ».

Le Mal n'existe plus en dehors de l'homme lui-même. Il est en lui-même…

237 MUCHEMBLED Robert, *Une histoire du Diable, XIIe-XXe siècle*, Paris, Ed. du Seuil, 2000, 403 p.

238 ROUSSEAU Jean-Jacques, *Emile ou De l'éducation*, [Paris], Gallimard, "Folio Essais", n°281, 2010, p. 118.

Comme l'écrit Jean-Marc Lejuste[239], il n'existe pas vraiment d'études sur les vocations contrariées. Pourtant, à l'image des exemples signalés ci-dessus, elles existent bien. Et la plume qui les évoque ne cache rien de sa réalité[240] et l'exaspération qu'elles provoquent au sein du foyer familial. Toutefois, celui-ci n'est pas toujours un lieu de tension. En effet, il peut aussi être le lieu où le « feu tout divin embrase le cœur[241] » d'une jeune fille.

2. Le conditionnement familial

- *Le berceau familial*

La famille a, de tout temps, été le creuset où se sont formées des manières d'être, d'agir et de penser propre à un individu, fruit d'un apprentissage particulier lié à son groupe d'appartenance. Pour certaines futures religieuses de Notre-Dame de Charité, la famille fut, en effet, le lieu où elles apprirent les premiers rudiments de la foi catholique et ce, dès leur prime enfance. Ainsi, plusieurs abrégés évoquent « cette sainte semence jetée avec sagesse dans une terre, aussi bien disposée que [l'étaient ces jeunes cœurs[242]] ». Eduquer avec soin ses enfants, fille et garçon, est un principe de vie affirmé au fil de ces pages. Piété et crainte de Dieu sont à

239 LEJUSTE Jean-Marc, « Vocation et famille : l'exemple de la Lorraine aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Chrétiens et sociétés*, 18, 2011, p. 40.

240 Une réalité peut-être accentuée volontairement pour frapper encore plus les esprits.

241 Abrégé de Sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc, f° 982.

242 Abrégé de sœur Marie de Saint-Dominique Richer, f° 1292.

la base de cette pédagogie familiale comme le mentionne un passage de la notice nécrologique de sœur Marie du Saint-Sacrement Buntier[243]. Cette crainte de Dieu est le « commencement de toute sagesse[244] ».

Dès son plus jeune âge, la future sœur Marie des Séraphins de Chalon de Fosse[245], a sucé, « avec le lait, la rare piété » dont ses parents « charmoient et edifioient tout le monde[246] », tout comme d'ailleurs, la future sœur Marie de la Visitation Chupeau[247]. Les

243 Abrégé de sœur Marie du Saint-Sacrement Buntier, f° 93.

244 Abrégé de sœur Marie de Saint-Vincent Lores, f° 120.

245 Cette jeune fille est issue d'une illustre et ancienne maison de Normandie. Il est à noter que son père était un ami intime de saint Jean Eudes, ce « bon père et digne instituteur » comme le mentionne son abrégé, f° 111.

246 Abrégé de sœur Marie des Séraphins de Chalon de Fosse, f° 111.

247 Abrégé de sœur Marie de la Visitation Chupeau, f° 333.

pères, comme les mères dans ces abrégés, sont des modèles à suivre, des êtres « pleins de religion et de vertu[248] ».

Cette socialisation primaire est donc à l'œuvre au sein du foyer parental. Dans ce dernier, on n'inculque « rien que de plaire au Seigneur en verite et de chercher, diligemment, à faire ce qui lui plaist[249] ». Aussi ne peut-il y naître que « d'heureuses dispositions[250] » pour le cloître et une vie retirée du monde. Si le couple est souvent mis en avant en matière d'éducation, c'est quand même à la mère que revient le rôle d'"institutrice" principale[251]. C'est ainsi le cas de la mère de sœur Marie du Verbe-incarné Bourgeois :

« Et, madame sa mere, qui s'est méritée la belle qualite de sainte et vertueuse femme, ayant mene dans le monde, une vie aussi refformee et reguliere que sy elle eut esté dans le cloistre, autant que son estat et condition le lui permettoit, donnant un temps, considerable a l'oraison et autres exercices de piété. Ce qui n'empeschoit pas qu'elle ne veillast sur sa

248 Abrégé de sœur Marie de la Sainte-Victoire de la Villéon, f° 482.

249 Abrégé de sœur Marie Anne du Saint-Esprit Le Rebours du Vaumadeuc, f° 617.

250 Abrégé de sœur Marie de Thérèse de Jésus Le Bouëtiez de Kerorguen, f° 1284.

251 Elle l'est parfois, par la force des choses en raison du décès de son époux.

famille et s'apliquast à donner a ces enfants une sainte éducation, secondant les heureuses dispositions naturelles de leurs esprits[252] ».

La mère de sœur Marie de Saint-Dominique Richer est son égale sur le plan des qualités :

« Elle naquit en cette ville et fut élevée par mademoiselle sa mere dans une grande piété et crainte de Dieu. Cette sainte semence jetée avec sagesse dans une terre, aussy bien disposée que l'estoit ce jeune cœur, fructifia au centuple et donna, en croissant, des fruits de sa fertilite que tout le monde admiroit[253] ».

Avec des mères aussi pieuses, difficile, peut-être, pour ces jeunes filles, de ne pas choisir la voie du couvent. Toutefois, il nous faut éviter de nous faire juge de telles décisions personnelles. Etre élevées dans un climat profondément religieux, être suivies - dans certains cas - par un confesseur instillant, subtilement, les attraits du couvent, devaient rendre le chemin vers Dieu, somme toute, assez logique. Difficile, comme nous l'avons déjà dit, de mesurer la part de - vraie - liberté qui se cache derrière une vocation religieuse et, qui plus est, à une époque où les jeunes filles n'avaient d'autres choix de vie que « le palais du veritable Salomon[254] » - le couvent - ou « l'estat de mariage[255] ».

252 Abrégé de sœur Marie du Verbe-Incarné Bourgeois, f° 380.

253 Abrégé de sœur Marie de Saint-Dominique Richer, f° 1292.

254 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Reine Journeaux, f° 930.

La réussite d'une telle éducation peut se mesurer par le nombre d'enfants adoptant un tel parcours comme c'est le cas dans la famille Buchet. Au total, celle-ci compte sept enfants : trois d'un premier mariage (deux garçons et une fille, sœur Marie de Sainte-Catherine Buchet) et quatre, d'un second (trois garçons et une fille, sœur Marianne de Saint-Joseph Buchet). L'aîné choisit la Compagnie de Jésus, le second, l'ordre des Carmes et la fille, l'ordre de Notre-Dame de Charité. Parmi les quatre autres enfants, trois garçons[256] choisirent comme leur demi-frère, d'être Carmes. La dernière, en l'occurrence sœur Marianne de Saint-Joseph Buchet, se dirigea vers l'Ordre de Notre-Dame de Charité.

Le berceau familial est le premier creuset où se diffusent des principes religieux. Toutefois, la fratrie, elle aussi, avec les modèles qu'elle offre aux plus jeunes peut aussi influencer un destin tout comme la parentèle.

• *L'influence du cercle familial*

Plusieurs abrégés évoquent le cas où plusieurs enfants d'une même famille se retirent du monde. Sans doute existe-t-il, notamment entre sœurs, une sorte de sainte émulation. Un extrait de l'abrégé de sœur Marie de Sainte-Anne Perret le laisse à penser : « celle dont escrivons la vie etoit la segonde qui, ayant puissé sous la conduite de son ayné, la veritable piété, prie le partie de se donner toute à Dieu à l'age de 25 ans[257] ». La même influence sororale se retrouve chez les Le Gouvello. Dans cette famille de la Presqu'Ile-de-Rhuys[258], c'est la demi-sœur, religieuse au couvent de Vannes - sœur Marie de Sainte-Cécile Le

255 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Rosalie Dondel, f° 786.

256 Un des garçons n'a pas persévéré en raison de « l'austérite de la regle ». Abrégé de sœur Marianne de Saint-Joseph Buchet, f° 640.

257 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Anne Perret, f° 390.

Gouvello de Keriaval - qui "déclenche" cette vocation : « Son jeune cœur fut sensible et docile à de si tendres et favorables invitations et, ayant ici religieuse, une sœur ainée qui etoit née du premier mariage de Monsieur de Keriaval. Elle se détermina à la venir joindre pour partager avec elle, le bonheur inestimable de vivre sous les loix et au nombre des epouses chéries d'un Dieu crucifié[259] ».

Au sein d'une même famille, les aînées ne sont pas les seules à servir de modèle à leurs cadettes. Les proches parentes le sont aussi. Les exemples que nous trouvons dans ce livre du couvent de Vannes nous parlent notamment de tantes, vertueuses, inculquant une solide piété à leurs nièces. C'est le cas de la jeune sœur Marie de Sainte-Scholastique Duboys. Entrée à l'âge de 8 ans au couvent de Vannes, la jeune fille est élevée par deux de ses tantes[260]: « bien

258 La famille de Gouvello est une très ancienne famille bretonne qui s'est établie à l'origine dans les paroisses de Baud (branche de Kernars), Lignol (branche du Coscro) et Saint-Gildas-d'Auray. Remontant au moins jusqu'au XIII^{e} siècle, la famille de Gouvello joue des rôles divers au cours de son histoire : si sa fonction d'origine est militaire, elle se lance dans le commerce maritime au cours des XV^{e} et XVI^{e} siècles. Au XVII^{e} siècle, elle se consacre à la gestion de ses terres et entame surtout une carrière dans les offices. Elle occupe notamment des charges à la Chambre des Comptes et au Parlement de Bretagne. Lors du siècle suivant, la famille de Gouvello gagne la cour royale. La Révolution ne provoque pas de rupture dans l'histoire de la famille. Ainsi, au XIX^{e} siècle, remarque-t-on une continuité dans le mode de vie pour les membres de la famille de Gouvello qui alternent séjours à Paris et retour aux propriétés de la province ; continuité également dans la société, où les Gouvello occupent des postes élevés dans la diplomatie ou l'armée. BORA. Archives privées [En ligne], consulté le 10 mai 2013. URL: http://daf.archivesdefrance.culture.gouv.fr/sdx-222-daf-bora-ap/ap/fiche.xsp?id=AD05600AP_000000069.

259 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Claire Le Gouvello de Keriaval, f° 830.

260 Abrégés de sœur Marie de l'Assomption Duboys et sœur Marie de Jésus-Mourant Duboys, f° 159 et f° 370.

propres à lui insinuer la piété et lesquelles trouvant un bon fond y ensemencerent les fruits qu'il produisit dans son tems[261] ». Sœur Marie de Sainte-Catherine Buchet, elle, bénéficie de l'éducation de sa tante, sœur Marie de Saint-Michel Galpin, sœur de la seconde femme de son père : « Cette jeune enfant, née avec un naturel porte à la vertu, se rendit susceptible des saintes impressions que lui donna sa vertueuse tante[262] ».

Elevées par de tels parangons de vertu, toutes ces jeunes filles ne peuvent que se sentir appelées à un destin religieux. Le terrain est, en quelque sorte, déjà bien labouré pour y faire pousser une telle "graine" ainsi que le mentionne un passage de la vie de sœur Marie de Saint-Stanislas Dondel : « Cette vertueuse tante tandis qu'elle vécut, ne negligea rien pour inculquer la plus solide piété à sa chere niece[263] ».

La rencontre et l'influence décisives de la parentèle ne se font pas toujours au sein du couvent vannetais. En effet, elles peuvent aussi se produire dans le couvent d'un autre ordre comme c'est le cas avec sœur Marie de Sainte-Elisabeth Le Gouvello. Entrée chez les Cisterciennes de l'Abbaye Notre-Dame de la Joie de Hennebont, « avancée en age[264] », elle y

261 Sœur Marie de Sainte-Scholastique Duboys, f° 665.

262 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Catherine Buchet, f° 640.

263 Abrégé de sœur Marie de Saint-Stanislas Dondel, f° 1141.

264 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Elisabeth Le Gouvello, f° 397.

est prise en mains par sa marraine, madame Sachot[265], « laquelle cultiva avec soin le penchant qu'elle avoit pour la piété, d'ou provint bientost le désir de sa vocation religieuse dont elle conçut une si haute estime qu'elle souhaita, des lors, la pouvoir embrasser[266] ». La genèse de cette vocation, pour cette jeune fille, ne fait ainsi aucun doute.

La famille est pour beaucoup de ces jeunes filles un terreau fertile où la graine de la religion peut croître bien souvent grâce au soutien des proches (des proches qui partagent « oreille musicale pour la religion » pour reprendre une expression du sociologue Max Weber. Cette socialisation religieuse primaire peut être développée sous l'influence de l'Eglise et de ses promoteurs (socialisation secondaire).

C. La vocation prend racine

1. Le pensionnat et la petite communion

Avant de devenir religieuse et après avoir subi une première éducation religieuse au sein de leur famille, un certain nombre de jeunes filles passent par le pensionnat comme il est écrit dans différents abrégés. Elles y apprennent à honorer Dieu en louant, dans le même temps, sa sainte Mère.

- Le pensionnat

265 Cette religieuse deviendra, par la suite, abbesse de l'Abbaye cistercienne Notre-Dame de Kerlot de Quimper.

266 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Elisabeth Le Gouvello, f°397.

Instruire les jeunes filles est avant tout, sous l'Ancien Régime, une affaire religieuse[267]. Et, « même si la conception de l'éducation des jeunes filles […] porte essentiellement à les préparer au mieux à leur rôle futur d'épouse et de mère chrétienne[268] » - avec le cloître, comme lieu idéal de cet apprentissage -, certaines d'entre elles ont prolongé leur chemin consacré en prenant le voile.

Parmi les 43 sœurs[269] dont nous savons qu'elles sont passées par un pensionnat, 9 d'entre elles ont suivi l'enseignement des Ursulines, « ordre féminin parmi le plus caractéristique de la Réforme catholique en Bretagne[270] » et dont l'activité éducative est la caractéristique majeure. Faire des jeunes filles passant par leur pensionnat, de parfaites chrétiennes, tel est le but de ces éducatrices comme le souligne l'article suivant :

267 DANIELLOU Emmanuelle. *Les Enseignantes en Bretagne aux XVIIème et XVIIIème siècles : religion, éducation et société*. [S.l.], [s.n.] : 2005, p. 10.

268 *Ibid*., p. 12.

269 Une sœur, sœur Marie du Saint-Esprit Le Car, entre au couvent en tant que pensionnaire perpétuelle après avoir été mariée à 13 ans à un procureur au Parlement de Bretagne.

270 PROVOST Georges, « Les Ursulines en Léon et Cornouaille aux XVIIe et XVIIIe siècles »**,** *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, tome 96, numéro 3, 1989, p. 248. On a compté une quarantaine de couvents de cet ordre féminin. C'est un bref, accordé par le pape Paul V en 1607 à Jeanne de Lestonnac, qui institue le quatrième vœu d'enseignement.

« [Il faut apprendre à ces pensionnaires] la bienséance et l'honnêteté communes des plus sages et vertueuses chrétiennes qui vivent honorablement dans le siècle[271] ».

Nom des soeurs	Ville d'implantation du pensionnat
Sœur Marie de la Trinité Heurtaut (✝ 25 février 1709)	Caen
Sœur Marie de Saint-Jean Mesnard (✝ 29 février 1688)	Pontivy
Sœur Marie des Saints-Anges Le Guennec de Treurant (✝ 29 mars 1716)	Josselin
Sœur Marie du Saint-Sacrement de Combles (✝ 13 novembre 1735)	Josselin
Sœur Marie de la Miséricorde Troussier (✝ 21 juin 1705)	?
Sœur Marie de Saint-Benoît Bonnard (✝ 15 janvier 1712)	Vannes

Nom des soeurs	Ville d'implantation du pensionnat
Sœur Marie de Saint-François-Xavier Geffroy de Kergouziou (✝ 10 juillet 1772)	Quimperlé
Sœur Marie des Séraphins Le Polotec (✝ 1er mars 1740)	Pontivy
Sœur Marie de Sainte-Reine Jouneaux (✝ 11 mars 1730)	Ploërmel

Les autres sœurs se répartissent dans les ordres suivants :

Nom de la religieuse	Ville d'implantation du pensionnat	Congrégation
Sœur Marie du Saint-Esprit Le Car (✝ 8 janvier 1691)	Pensionnaire perpétuelle[272]	?
Sœur Marie de l'Assomption	?	?

271 Article extrait des Règlements pour les religieuses de sainte Ursule de la congrégation de Paris.

272 C'est avec ce statut qu'elle demande à entrer au couvent de Notre-Dame de Charité de Rennes. Mais ne s'y accommandant pas « sur les conditions du temporel necessaire à cet effet […], elle [retourne] au monde pour y vivre dans son ordinaire piete ». Abrégé de sœur Marie du Saint-Esprit Le Car, f° 87.

Duboys (✝ 27 octobre 1753)		
Sœur Marie de la Divine-Providence Firmin (✝ 26 octobre 1732)	?	?

Nom de la religieuse	Ville d'implantation du pensionnat	Congrégation
Sœur Marie de Sainte-Catherine Duboys (✝ 17 janvier 1706)	Hennebont (Abbaye La Joie Notre-Dame)	Cisterciennes
Sœur Marie Anne du Saint-Esprit Le Rebours du Vaumadeuc (✝ 28 décembre 1707)		
Sœur Marie de Saint-Louis Gatechair (✝ 3 juin 1713)	?	Visitandines
Sœur Marie de Saint-René Couessin de La Beraye (✝ 30 septembre 1756)	?	Visitandines
Sœur Marie de Sainte-Rosalie Michielle de Carmoy (✝ 2 janvier 1784)	Redon	Calvairiennes

Si la vocation éducative n'est pas au cœur même de l'ordre de Notre-Dame de Charité, il a existé néanmoins, au sein de celui-ci, un pensionnat (séparé du bâtiment accueillant les pénitentes). 26 jeunes filles l'ont ainsi fréquenté avant d'entrer au noviciat de cette congrégation. Seule une d'entre elles, sœur Marie de Saint-Joseph de Hervée, a été pensionnaire dans la communauté établie à Hennebont[273].

Comme le mentionnent les règlements[274] concernant le petit noviciat et, plus précisément, son article un consacré aux petites pensionnaires, il est écrit que :

273 Ce couvent a été fermé en 1687.

274 Ces règlements sont extraits du *Coutumier de l'Ordre de Notre-Dame de Charité*. Ce premier article est emprunté au *Coutumier de la Visitation*.

« L'on peut prendre, pour quelque digne occasion, plusieurs, âgées d'environ dix ou douze ans, s'il se peut. Que si on trouve convenable d'en prendre de plus jeunes, qu'elles soient au moins d'âge capable pour ne pas troubler la quiétude du monastère. Qu'elles soient de bon naturel, et tant qu'il sera possible, portées à être religieuses, ou leurs parents en ayant le désir. Et pour le pays où les filles s'avancent d'esprit et de corps davantage qu'en ces quartiers, comme en Provence et Languedoc, on pourra recevoir de plus jeunes, et cela pour quelque signalée et extraordinaire occasion utile à la gloire de Dieu et au bien du monastère ; mais toujours avec l'agrément et la permission du supérieur et l'avis des sœurs conseillères[275] ».

Même si le quatrième vœu prononcé par les sœurs de cet ordre est de se consacrer entièrement au service des pénitentes, elles ne mettent toutefois pas de côté leur fonction éducative. A de nombreuses reprises dans ce livre du couvent de Vannes, il est question des petites pensionnaires accueillies au sein de ses murs. L'enseignement dispensé par les maîtresses des pensionnaires a dû ainsi, lui aussi, servir d'aiguillon à une possible vocation religieuse comme le laissent à penser certains extraits d'abrégés :

« Elle entra dans notre monastere en qualite de pensionnaire et n'y fut pas longtemps qu'elle ne conçüt le desir d'estre religieuse[276] ».

---

275 *Coutumier de l'Ordre de Notre-Dame de Charité, Règlements concernant le petit noviciat*, I, Caen, [S. d.], p. 25.

276 Abrégé de sœur Marie de Conception Le Mintier, f° 281.

« Cela porta a mettre cette chere sœur pensionnaire en notre monastere ou elle entra à environ 13 ans. Comme elle etoit d'un naturel pesant et tardif, elle n'avoit pas l'ouverture d'esprit ordinaire en cet age et etoit tres peu avancee, mais neantmoins, tres desireuse d'apprendre les choses necessaires et tout ce qui lui marquoit souhaiter. A quoy elle s'appliqua avec tant d'ardeur et d'affection qu'il semble que Dieu respandit sur elle une particuliere benediction par la grande facilite qu'elle eut a concevoir ce qu'on lui enseignoit[277] ».

« Elle vint pensionnaire dans notre maison environ l'age de 15 ans. Comme elle etoit fort aimée de ses pere et mere, cette separation lui couta. Cependant apres avoir fait les habitudes, elle prit gout pour la communauté et demanda d'estre religieuse[278] ».

« C'est donc sur le raport de cette tres honoree sœur que nous entreprenons le petit recüeil des vertus de notre chere deffunte qui entra en notre monastere, a l'age de 13 ans en qualités de pentionnaire. Par son esprit doux, docille et obligeant, elle se rendit aimable a ses compagnes et a ses maistresse qui en estoient tres contentes. Elle s'est servie de son bon jugement et de l'esprit que Dieu lui avait donné pour faire un choix tel que celuy de la religion et n'a pas eu lieu de regretter les années quelle a passé dans le monde car aussy tost qu'elle a receu la grace de sa vocation, elle y a repondüe [obtenant] l'agrement de sa famille[279] ».

277 Abrégé de sœur Marie de Saint-François de Sales Le Milloch, f° 453.

278 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Céleste Le Fere, f° 541.

279 Abrégé de sœur Marie de Saint-Joseph Durand, f° 703.

Le pensionnat, dans les quelques exemples mentionnés ci-dessus, joue, en quelque sorte, un rôle d'"incubateur" de la vocation religieuse. « Conduites et stylées ès choses spirituelles fort suavement[280] », elles entrevoient, le temps de leur passage en ce lieu, « les quelques rayons de soleil de la vocation religieuse[281] ». Elles s'y forgent une raison de quitter le monde et ses apparences trompeuses. Malheureusement, nous ne savons si toutes les jeunes filles passées par le pensionnat de Notre-Dame de Charité de Vannes sont devenues religieuses. Le livre du couvent que nous étudions ne nous en parle qu'une fois : « Une jeune demoiselle de cette ville, fille de bonne maison qui s'etoit attachee à notre chere sœur pendant qu'elle etoit pensionnaire dans notre communauté la vint voir, apres en estre sortie[282] ». Il faudrait, pour pouvoir mesurer avec exactitude, ce taux de "déperdition", disposer d'autres documents tels des registres de vêture[283].

Les meilleures dispositions pour la vocation religieuse peuvent non seulement être cultivées lors des années de pensionnat, mais, également, lors de la petite communion.

280 *Coutumier de l'Ordre de Notre-Dame de Charité, Règlements concernant le petit noviciat*, I, Caen, [S. d.], p. 25.

281 Abrégé de sœur Marie de Saint-François Le Boudoul du Baudory, f° 1028.

282 Abrégé de sœur Marie de la Divine-Providence Firmin, f° 327.

283 Nous n'avons pas pu trouver, au cours de notre dépouillement des différentes boîtes d'archive se rapportant à la congrégation vannetaise, le registre des vêtures et professions (1736-1780, 1786-1788), mentionné dans la description des Archives départementales du Morbihan.

■ La première communion

Cette cérémonie[284] désigne « la première fois qu'une personne baptisée communie au cours de la célébration de l'Eucharistie »[285]. Pour certaines jeunes filles, cette solennité signe la naissance de leur désir de cloître :

« Elle fit sa premiere communion, environ 9 ans, estant instruite au plus parfait catechisme et autres instructions convenables. Ce fut dans cette intime union avec Dieu qu'elle commença a lui faire connoitre qu'il vouloit la preference de son cœur, la gratifiant de la vocation religieuse[286] ».

« Apres la mort de madame sa mere, elle fut mise dans le monastere de la Visitation de cette ville pour y estre élevée et se disposer a sa premiere communion. La grace qui travaille ordinairement d'une maniere proportionnee à la qualite du sujet qu'elle anime, trouva dans cette aimable enfant, un excellent fond naturel, un esprit bien fait, un jugement solide, des

284 En 1215 le concile de Latran IV décide que la première communion aura lieu entre 12 et 14 ans. Jusqu'à la fin du XVIe, elle n'était marquée par aucune cérémonie particulière. A partir du XVIIe siècle, elle prend en France la forme d'une cérémonie solennelle à la fin du catéchisme. [En ligne], consulté le 10 avril 2013. URL : http://92.catholique.fr/faq/catechisme_communion.htm. Toutefois, il est à remarquer que l'âge auquel elles font leur première communion varie d'une sœur à l'autre, de 9 ans à 15 ans.

285 L'Eucharistie est la célébration du sacrifice du corps et du sang de Jésus Christ présents sous les espèces du pain et du vin. Lexique, *Eglise catholique en France*. [En ligne], consulté le 10 avril 2013. URL: http://www.eglise.catholique.fr/ressources-annuaires/lexique/definition.html?lexiqueID=46&Expression=Eucharistie.

286 Abrégé de sœur Marie de l'Ascension de La Valette, f° 291.

passions fort modestes, avec un grand fond de piété qu'elle a toujours fait paraistre. Si bien, qu'agissant de concert avec la nature qui l'avoit douée de si riches talents, elle en fit un objet agreable aux yeux de Dieu et des hommes[287] ».

« Notre chere défunte l'ayné de deux demoiselles fut d'abord mise pensionnaire chez les Dames calvairiennes de Redon ou elle fit sa premiere communion. Des lors sentit elle, sans doute un attachement particulier pour la vie austere[288] ».

La première communion est une étape importante dans la vie d'une jeune fille catholique, une étape pleine de bonheur comme elle est qualifiée, par deux fois, dans trois abrégés : « avoir eu le bonheur de faire sa premiere communion[289] » et « entretenir du bonheur de faire sa premiere communion[290] ».

La vocation peut naître et grandir par la fréquentation d'un pensionnat et par le passage par la première communion. Le pensionnat est, en effet, le lieu où la parole de Dieu se

287 Abrégé de sœur Marie du Verbe-Incarné Bourgeois, f° 381.

288 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Rosalie Michielle de Carmoy, f° 1265.

289 Abrégé de sœur Marie de l'Ange-Gardien Martin et sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery, f° 642 et f° 924 ; f° 1265.

290 Abrégé de sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc, f° 982.

concrétise au travers d'un enseignement professé par des religieuses dont l'un des buts est de propager la doctrine chrétienne et d'enseigner la piété et la pratique des vertus. Mais il est bien difficile de mesurer cette influence par la seule étude des mots inscrits sur des feuilles. Comme l'écrit Paul Milcent dans sa biographie consacrée à Jean Eudes, « c'est nécessairement à travers notre propre expérience et nos propres choix, à travers la mentalité de l'époque où nous vivons que nous cherchons à comprendre » l'existence de ces religieuses ; « elle s'est déroulée dans un monde profondément différent du nôtre[291] ».

Mais cette vocation influencée par l'Eglise ne s'incarne pas seulement uniquement par un lieu - le pensionnat - et un moment clé - la première communion. Elle peut également être instillée par ceux qui ont la charge de répandre le message divin comme les confesseurs.

2. Les confesseurs

Même si les passages évoquant ces "médecins des âmes" n'indiquent pas, explicitement, qu'ils sont à l'origine d'une vocation religieuse, on peut toutefois penser qu'ils ont joué un rôle certain dans celle-ci. Ils ont certainement dû chercher à faire avancer les jeunes filles dont ils étaient les directeurs de conscience dans le chemin de la perfection auquel elles se sentaient destinées. Aucun nom n'est mentionné dans les abrégés où ils apparaissent. Tout au plus sait-on que parmi ceux-ci, il y avait une père trinitaire[292] - abrégé de sœur Marie Angélique Pageaud -, un révérend père jésuite - abrégé de sœur Marie des Anges Caris - et un

291 MILCENT Paul, *Un artisan du renouveau chrétien au XVIIe siècle. Saint Jean Eudes*, Paris, Ed. du Cerf, p. 9. Si cette citation s'applique à cet homme, la même chose peut être dite pour les religieuses que nous étudions.

292 L'ordre des Trinitaires pour la Rédemption des Captifs fut fondé par saint Jean de Matha et saint Félix de Valois, et inauguré à Rome le 2 février 1198 par le pape Innocent III. La principale fin de l'ordre était de recueillir les aumônes des fidèles, pour aller ensuite racheter les chrétiens captifs chez les barbares ; chaque maison de l'institut devait consacrer tous les ans un tiers de son revenu à cette bonne oeuvre. Les guerres et les pirateries des musulmans firent vivement apprécier les avantages de cette institution, et les Trinitaires eurent plus de 350 maisons dans l'Occident. Le diocèse de Vannes en particulier les reçut à Sarzeau et à Cadoudal en Plumelec.

grand missionnaire - abrégé de sœur Marie des Saints-Anges Le Guennec de Treurant. De ce dernier, on peut penser qu'il s'agit du père jésuite Vincent Huby (1608-1693), célèbre missionnaire breton[293] :

« Enfin, pour se mettre à l'abri de toutes les sujétions que l'ennemi, jaloux de notre repos et bonheur lui suffisait, elle se résolut de faire vœu de chasteté, n'osant demander à madame sa mère la permission de se faire religieuse, sachant les oppositions qu'elle avait pour sa séparation. Elle proposa son dessein à monsieur son confesseur, grand missionnaire, homme aussi prudent qu'éclairé, lequel connaissant la solidité de son esprit lui permit de faire ce vœu pour un an et le renouvelait pendant plusieurs années de cette sorte[294] ».

« Mais cette jeune enfant ne jouit pas longtemps du bonheur d'avoir une mere qui l'aimoit tendrement. Elle n'avoit encore que quinze à seize ans lorsqu'elle demeura chargée du soin du menage dont monsieur son pere qui etoit un homme de probité la laissa entierement maistresse, son confesseur qui etoit un Pere Trinitaire et grand directeur, luy conseilla de choisir la tres sainte Vierge pour sa mere et luy donna mesme une formule pour s'y consacrer a une de ses festes et la fit communier a cette intention, elle nous a dit, depuis, qu'elle s'y adressoit en toutes occasions et qu'elle en recevoit de tres grand secours[295] ».

293 Ce missionnaire dirigea notamment la première « maison de Retraite » pour les hommes en 1663. Cette dernière fut, par la suite, une source d'inspiration pour celle que créa Catherine de Francheville à Vannes. Ouverte en 1673, cette maison doit rapidement fermer ses portes en raison de la désapprobation de l'évêque, Cazet de Vautorte. L'arrivée du Parlement de Bretagne en 1675 dans la cité épiscopale permet sa réouverture en attirant de nombreuses femmes de parlementaires.

294 Abrégé de sœur Marie des Saints-Anges Le Guennec de Treurant, f° 132.

295 Abrégé de sœur Marie Angélique Pageaud, f° 631.

« Elles se flattoient toutes qu'elle eut toujours demeuré avec elles, sans chercher d'etablissement, suivant le train d'une vie pieuse et retirée qu'elle menoit depuis longtems ce qui les y attachoit encore davantage. Mais notre chere sœur projetoit entre Dieu et elle de se retirer, en ayant conféré avec son confesseur qui etoit un Reverend Pere jesuite qui, connoissant notre communauté, il luy en inspira beaucoup d'estime et a nous, pour sa pénitente qu'il dit estre fort avancée dans la vertu[296] ».

« Notre chere sœur etoit fille d'un gros marchand de cette ville, gens craignant Dieu et plein d'honneur. Des sa plus tendre enfance, elle eut une tendre devotion a la tres sainte Vierge. Ses confesseurs prirent soin, eux mesmes, a la disposer pour sa premiere communion. Elle avoit la conscience tres timorée craignant les moindres fautes, mais sans scrupule, sa soumission l'en ayant affranchi[297] ».

« Quand la solidité de sa vocation fut reconnue de son confesseur et de la communauté, elle demanda l'agrement de sa famille pour entrer au noviciat et elle l'obtint d'autant plus facilement que ces sortes de bonnes gens croiroient manquer de respect à l'ordre de Dieu s'ils refusoient l'entrée de la religion a ceux de leurs enfants qui leur disent y estre appelés[298] ».

296 Abrégé de sœur Marie des Anges Caris, f° 895.

297 Abrégé de sœur Marie de Saint-Michel Galpin, f° 352.

298 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Barbe Ludec, f° 1156.

Parmi les 145 sœurs dont nous possédons l'abrégé, 5 d'entre elles - au moins - ont donc été suivies par un confesseur avant leur entrée en religion :

Nom	Date des vœux	Rang	Origine sociale	Lieu de naissance
Sœur Marie des Saints-Anges Le Guennec de Treurant (✝ 29 mars 1716)	1687	Choriste	« Fille de condition[299] »	Vannes
Sœur Marie de Saint-Michel Galpin (✝ 10 mai 1743)	1691	Choriste	« Fille d'un gros marchand[300] »	Vannes
Sœur Marie Angélique Pageaud (✝ 6 septembre 1733)	1707	Aucune indication de rang	« Pere, homme de probité[301] »	Ile-de-Rhuys
Sœur Marie des Anges Caris (✝ 13 juillet 1728)	1720	Choriste	« Fille d'un ancien bourgeois[302] »	Vannes

299 Abrégé de sœur Marie des Saints-Anges Le Guennec de Treurant, f° 132.

300 Abrégé de sœur Marie de Saint-Michel Galpin, f° 352.

301 Abrégé de sœur Marie-Angélique Pageaud, f° 631.

302 Abrégé de sœur Marie des Anges Caris, f°895.

Sœur Marie de Sainte-Barbe Ludec (✝ 28 août 1779)	1736	Converse	« Pere, maitre de barque[303] »	Ile-d'Arz

Même si cette mention est trop faible pour que nous puissions en tirer de réels enseignements, il est à remarquer, cependant, qu'elle se maintient sur la durée. En dehors de sœur Marie de Sainte-Barbe Ludec, dont le père appartient à une classe sociale moins aisée, les autres sœurs sont des jeunes filles de bonnes familles. Si nous ne trouvons, dans notre corpus, qu'une seule religieuse issue de la noblesse, on peut néanmoins penser qu'elle ne devait pas être la seule à bénéficier d'un directeur spirituel, étant donnée la présence de plusieurs postulantes d'origine noble dans ce couvent vannetais.

Retracer la genèse d'une vocation religieuse n'est pas chose simple. Ce choix de vie est souvent un mélange complexe de plusieurs facteurs : un appel de Dieu, le dégoût du monde et une influence de l'Eglise.

Si, chez beaucoup de jeunes filles, ce retrait du monde est soutenu, avec conviction, par l'entourage, tel n'est pas toujours le cas. Dans certains, les parents se dressent avec force contre ce choix. Cependant, la famille n'est pas toujours un frein à celui-ci. Elle peut infléchir une volonté en proposant des modèles à suivre (tante, sœur …).

303 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Barbe Ludec, f° 1156.

Entendre la voix de Dieu et trouver ainsi le « chemin de la vocation religieuse[304] » est le premier pas posé sur le sentier de la religion. Mais, avant de devenir définitivement "fille de Notre-Dame de Charité[305]", la postulante doit passer différentes épreuves.

II. Les épreuves pour être une "Fille de Notre-Dame de Charité"

L'exaltation intérieure ressentie par une jeune fille à l'appel de Dieu ne suffit pas à la faire entrer automatiquement dans un ordre. En effet, ce dernier, avant d'accepter toute candidate, la congrégation qui l'accueille veille à s'assurer de l'aptitude de la jeune fille en question à sa vie future et de la solidité de sa vocation[306]. Comme le dit un article du coutumier traitant de l'Entrée, de la conduite des prétendantes, et de leur réception à l'habit :

« Le bon choix des filles étant absolument nécessaire pour la conservation de la congrégation, les sœurs doivent en cette occasion leur esprit attentif à l'observance de la règle, qui dit en termes exprès, qu'aucun respect humain n'entre en la considération de leur réception, mais uniquement le bien spirituel de la congrégation[307] ».

304 ADM, 69 H 30, Petit Couvent de Vannes, Livre du couvent, f° 10.

305 Abrégé de sœur Marie de l'Assomption de La Valette, f° 247.

306 *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, *III*, Caen, [S. d], p. 105.

307 *Ibid.*, p. 105.

Les abrégés évoquent très brièvement ces étapes menant au retrait du monde. Tout au plus sait-on, par le biais de quelques mots, que cet abandon se déroule en deux temps. Dans un premier temps se déroule la **cérémonie de vêture** (ou prise d'habit[308]) puis, environ deux ans plus tard - après le noviciat -, a lieu la **cérémonie de profession**. Cette concision est peut-être liée au fait que ces cérémonies touchent toutes les postulantes au couvent. Ce n'est pas là que le caractère de chacune peut vraiment s'exprimer puisqu'il s'agit de se fondre dans le collectif[309] et de « se depouiller de ses habits du monde[310] » et d'oublier « les plaisirs empoisonnés que l'on peut y trouver[311] ». Peu de choses sont aussi mentionnées sur la question de **la dot** comme si le souvenir des défuntes devait, avant tout, s'attarder sur le côté spirituel de sa vie religieuse plutôt que sur le côté temporel de sa vie civile…

---

308 Les abrégés fournissent très peu de renseignement sur l'habit revêtu par les postulantes, différent à chaque étape et différent aussi, selon le rang qu'occupera la future « Fille de la sainte Eglise apostolique et romaine » (Abrégé de sœur Marie de la Trinité Heurtaut, f° 68). Là encore, le *Coutumier* ainsi que la visite que nous avons effectuée à Cormelles-le-Royal nous ont été d'une grande utilité pour ces détails cérémoniels.

309 Tout en respectant le rang que l'on occupe, soit sœur de chœur, soit sœur converse (ou sœur domestique).

310 Abrégé de sœur Marie de Saint-Charles Le Rebours du Vaumadeuc, f° 435.

311 Abrégé de sœur Marie de Saint-Stanislas Dondel, f° 1140.

Pour tenter d'aller au-delà de ces quelques allusions, nous nous sommes donc reportée au Coutumier, livre contenant, dans le détail, le déroulement de ces solennités et, notamment, les textes rédigés en ces occasions particulières[312].

Avant même de franchir l'entrée du couvent les menant à une vie consacrée à Dieu, les postulantes subissent une sorte d'examen mené par la supérieure, la directrice et les conseillères du couvent. Elles sont mises à l'essai comme l'indiquent différents abrégés[313]. A cette occasion, il leur est rappelé comme l'indique l'article XXIV du Coutumier « qu'il y faut vivre selon l'esprit, c'est-à-dire dans une parfaite obéissance et observance exacte des règles qui concernent l'intérieur[314] ». Par ailleurs, la supérieure s'informe de la famille de la future religieuse tout comme de sa santé[315] et de sa réputation dans le monde. Elle négocie également

312 Dans le chapitre consacré aux livres qu'on doit avoir pour écrire les affaires du monastère, il est ainsi question de deux livres. Dans le premier, la secrétaire note les différentes réceptions à l'habit ; dans le deuxième, elle insère l'extrait des vêtures et professions.

313 Abrégé de sœur Marie de la Conception Le Mintier, f° 212. Abrégé de sœur Marie de la Visitation Chupeau, f° 333. Dans le cas de cette postulante, l'essai dure six mois : « elle demanda de rentrer pour six mois dans notre monastère ». Abrégé de sœur Marie du Verbe-Incarné Bourgeois, f° 382. Abrégé de sœur Marie de Saint-Louis Gatechair, f° 730.

314 *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité*. *Ordre de Saint-Augustin*, *III*, Caen, [S. d], p. 105.

315 Certains problèmes de santé, affectant le corps ou l'esprit, ferment les portes du couvent comme "la folie, l'hypocondrerie, le mal-caduc, les écrouelles, ou quelque tache notable dans leurs proches parents", *Ibid*. p. 106.

avec les parents le montant de la dot, calculé en livres. Celle-ci est réglementée par la déclaration royale du 28 avril 1693. Elle doit faire l'objet d'un contrat passé devant notaire et ne pas excéder 6 000 livres. Elle est versée lors de l'entrée au noviciat de la postulante.

Après ces préliminaires, la postulante est mise à l'essai, essai au terme duquel on organise un vote au moyen de pois et de fèves pour ou contre sa réception au couvent.

A- La cérémonie de vêture

En revêtant les saintes livrées de Jésus-Christ[316], la postulante fait ainsi son entrée dans l'ordre du sacré. La cérémonie qui préside à cette réception est passée sous silence dans les abrégés et ce, quel que soit le rang occupé par la novice. Les seuls mots qui affleurent sous la plume de la rédactrice dans plusieurs extraits s'attardent simplement sur le « bonheur[317] » de recevoir le saint habit de religieuse. La description que donne le Coutumier de la solennité de la vêture (page 133-142) laisse pourtant entrevoir la force évocative de ce cérémonial, non seulement pour celle qui en est l'actrice mais, également, pour celles qui en sont les spectatrices.

Dans ce livre, tout comme dans les notices biographiques, peu d'indications nous sont données sur le « saint habit » de religion[318]. Il est simplement question, ici et là, dans quelques

316 Abrégé de Sœur Marie de Sainte-Gertrude Bolle de La Voye, f° 1067. Abrégé de Sœur Marie de Saint-Ignace Tiret, f° 1241.

317 Abrégé de sœur Marie de Saint-Vincent Lores, f° 123. Abrégé de Sœur Marie de la Visitation Chupeau, f° 333. Abrégé de Sœur Marie du Verbe-Incarné Bourgeois, f° 383.

318 Celles qui se destinent à entrer dans la voie de Dieu portent elles, une robe avec la guimpe et un petit voile avant la cérémonie de vêture. Trois abrégés parlent de ce petit voile : celui de sœur Marie de l'Assomption de la Valette, f° 288, celui de sœur Marie de Sainte-Agnès Rohu, f° 529 et celui de sœur Marie de la Nativité Loreal, f° 740.

abrégés, d'un « voile noir[319] », d'un « voile blanc[320] » ou d'un « voile donné à des novices[321] », sans plus de précision. Dans le coutumier, on insiste avant tout sur la modestie des vêtements, mention qui vaut aussi bien pendant le temps du noviciat qu'une fois prononcés les vœux de religion:

« Les vêtement seront d'étoffe assez grossière, selon la commodité des lieux où les monastères seront établis. Ils seront toujours conformes à la simplicité ; on ne cherchera point à avoir d'étoffe trop fine, sous prétexte d'un meilleur usage, observant que ceux de l'été soient plus légers que ceux de l'hiver[322] ».

319 Abrégé de sœur Marie de l'Incarnation Cadiou, f° 44. Abrégé de sœur Marie de l'Assomption de La Valette, f° 290. Abrégé de sœur Marie de Saint-Gabriel Allano, f° 408. Ce voile noir est porté par les sœurs de chœurs (profession perpétuelle). Une phrase de l'abrégé cette religieuse, nous apprend que les religieuses, au sein de ce couvent, ne portaient pas le même voile : « elle repondoit qu'elle regardoit toutes les sœurs du voile noir comme le pouvant estre et comme beaucoup au-dessus d'elle ». C'est là, la seule mention de cette différenciation vestimentaire.

320 Abrégé de sœur Marie-Angélique Pageaud, f° 632.

321 Abrégé de sœur Marie de la Trinité Heurtaut, f° 64.

322 *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité*. *Ordre de Saint-Augustin*, *III*, Caen, [S. d], p. 73. Ce voile blanc est porté par les sœurs de chœurs (novices) et les sœurs converses.

Le voile reçu lors de cette cérémonie, comme l'indique le Coutumier, est « le symbole de la modestie et de la pudeur » dérobant à la novice, la « vue du monde, afin que [sa] vie soit cachée en Dieu avec Jésus-Christ[323] ». Il est ce signe séparateur dérobant la future religieuse de la vie de tous les jours[324]. En sus de ce voile, il est remis à la postulante une robe, une ceinture, un scapulaire et un manteau, tous bénis par l'officiant[325]. Le manteau, de couleur blanche, est la marque de « la pureté de cœur que la prétendante devra garder sans tache tel l'agneau de la Bible[326] ».

323 *Ibid*., p. 139.

324 LAMBIN Rosine Antoinette, *Le voile : un inventaire historique, social et psychologique*, Studia religiosa Helvetica. Series altera, n°3, Bern, P. Lang, 1999.

325 L'évêque ou un autre membre du clergé séculier.

326 1 *P* 1, 19.

Modestie, pudeur et pureté de cœur, voilà bien l'idéal du comportement que l'on assigne « aux veritables filles du tres saint cœur de la mere de Dieu[327] » tout comme à toutes celles qui s'inclinent devant les « attraits de la religion[328] ».

Ces indications vestimentaires[329] nous aident, quelque peu, à nous représenter la postulante à la cérémonie de vêture[330]. Toutefois, si ces mots sont évidemment d'utiles supports à l'imagination humaine, ils ne remplacent pas la vision concrète de celles qui s'engagent dans la voie de la « perfection religieuse[331] ». Dans le cas qui est le nôtre, nous

327 ADM, 69 H 30, Petit Couvent de Vannes, Livre du couvent, f°12.

328 Abrégé de sœur Marie de l'Incarnation Cadiou. ADM, 69 H 30, Petit Couvent de Vannes, Livre du couvent, f°43.

329 Dans les abrégés, aucune information ne nous est donnée sur les chaussures que les religieuses utilisaient pour marcher. Le Coutumier nous indique qu'elles "devront porter des souliers de cuir de vache ou de bon veau, sans autre couleur, sans ouvertures, et fort simples. Là encore, le souci de la discrétion se fait jours". *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, *III*, Caen, [S. d], p. 73-74.

330 Certes, à force de côtoyer l'univers des filles de Dieu nous avons eu l'occasion découvrir les vêtements portés par différentes religieuses

331 Abrégé de sœur Marie de Saint-Vincent Lores. ADM, 69 H 30, Petit Couvent de Vannes, Livre du couvent, f°123. Abrégé de sœur Marie de Saint-François-Xavier Geffroy de Kergouziou. ADM, 69 H 30, Petit Couvent de Vannes, Livre du couvent, f°596. Abrégé de sœur Marie de Sainte-Pélagie Pennel. ADM, 69 H 30, Petit Couvent de Vannes, Livre du couvent, f°780. Abrégé de sœur Marie de Jésus de Combles. ADM, 69 H 30, Petit Couvent de Vannes, Livre du couvent, f°817. Abrégé de sœur Marie de Saint-Vincent Richer. ADM, 69 H 30, Petit Couvent de Vannes, Livre du couvent, f°1293.

avons eu la chance de pouvoir pallier cette brume scripturaire en nous rendant au Musée Notre-Dame de Charité de Cormelles-le-Royal, lieu exposant, notamment un mannequin, appelé “sœur Perpétue”. Celui-ci porte l’habit des religieuses de l’ordre fondé par saint Jean Eudes[332]. Il est de couleur blanche. C’est ainsi que dans plusieurs villes de France où était implanté cet ordre, les religieuses étaient appelées les “Dames blanches” (Nantes, La Rochelle[333]).

332 Quant aux vêtements portés par les sœurs tourières, ni le coutumier ni les abrégés n’en parlent. Le coutumier signale juste quand il aborde le thème de l’oblation des sœurs tourières que leur sont remis, comme aux autres novices - choristes et converses - un cœur d’argent sur lequel est représenté la très sainte Vierge. Coutumier, page 153.

333 MURPHY Gwénaël, « Prostituées et pénitentes (Poitiers et La Rochelle au XVIIIe siècle) », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 17, 2003, p. 87-99.

Sœur "Perpétue", Musée de l'ordre Notre-Dame de Charité, Cormelles-le-Royal

Cet indice chromatique est cité au détour d'un rêve de sœur Marie Anne Rouleaux, tourière de son état :

« Cette femme estant allée lui rendre compte de sa commission fut bien surprise quand cette fille [la future sœur Marie Anne Rouleaux], qui ne nous avoit jamais vüe, luy demanda si nous n'estions pas habillees de blanc et qu'elle avait vu, la nuit derniere, en resve une procession de religieuses vestues de blanc et que celle qui marchoit derrière toutes les autres luy avoit dit ou fait signe de les suivre[334] ».

334 Abrégé de sœur Marie Anne Rouleaux, f° 1104.

Une fois revêtue de son nouvel habit et de sa nouvelle identité[335], la novice commence alors son apprentissage des « saintes observances »[336] de la religion.

B- Le temps du noviciat

Ce temps consacré aux « choses spirituelles[337] » dure, la plupart du temps, deux ans. Les différents abrégés précisent peu en quoi consiste vraiment cet enseignement religieux[338]. Ceux-ci insistent plutôt sur le comportement intérieur et extérieur que la novice devra suivre,

---

335 Nous traiterons cette question du nom de religion dans notre deuxième partie, *Etre religieuse*.

336 Abrégé de sœur Marie de Saint-Vincent Lores, f° 123.

337 Abrégé de sœur Marie de Saint-Vincent Moigno, f° 810.

338 Le but de ces notices biographiques est, comme nous l'avons déjà dit, de proposer des modèles de vie consacrée à suivre, des modèles qui parfois se copient entre eux. Comme l'écrit Bernard Dompnier, [ces textes] « obéissent certes à des règles précises dans leur construction, dans leur vocabulaire [puisé à différentes sources, notamment l'Ancien testament] et dans leur thématique et constituent à ce titre un genre littéraire qui fait une large place aux *topoi*, puisqu'il s'agit fréquemment de mettre en évidence la conformité que l'originalité », DOMPNIER Bernard, « *La cordiale communication de nos petites nouvelles », les lettres circulaires, pratique d'union entre monastères* », *Visitation et Visitandines aux XVIIe et XVIIIe siècles : actes du colloque d'Annecy, 3-5 juin 1999,* Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, "Travaux et recherches" - CERCOR, n°14, 2001, p. 278.

jour après jour, avec la plus constante abnégation possible. Elle devra ainsi « cultiver la terre de son cœur[339] » et y planter, avec soin, « les semences de toutes les vertus[340] » afin de satisfaire le divin et « habile jardinier[341] ». Cette entrée dans l'état religieux se fait, à chaque fois, avec une joie infinie, une joie entamée dès la prise d'habit.

Enfermée dans son corps, protégée par les grilles d'un cloître[342], la novice s'engage alors à faire l'expérience d'une vie radicale, une vie faite d'humilité, de douceur, de soumission et d'obéissance[343] - à ses supérieures et à Dieu.

---

339 Abrégé de sœur Marie du Saint-Esprit Le Moënne, f° 219.

340 Abrégé de sœur Marie de Saint-Joachim Guymar, f° 518.

341 *Ibid*., f° 518.

342 Certaines personnes - et notamment les philosophes des Lumières - perçoivent le cloître comme une sorte de prison, une thématique reprise et développée dans les années 1960-1970 par le philosophe et historien français Michel Foucault ou encore le sociologue américain, Erving Goffman (*Asiles*). Mais l'analogie entre le cloître et la prison n'était peut-être pas, comme nous l'avons dit dans notre partie sur la vocation religieuse, présente à l'esprit des prétendantes au royaume de Dieu. « Le cloître "libère" et confère une liberté intérieure dès lors que les contraintes du monde extérieur ne pèsent plus sur ceux qui en ont fait le choix ». HEULLANT-DONAT Isabelle, CLAUSTRE Julie, LUSSET Elisabeth, « *Claustrum et carcer. Pour une histoire des enfermements* », Enfermement : le cloître et la prison, p. 22.

En dépit du manque de détails concrets concernant ces 24 mois, ici et là, quelques indices, issus des abrégés eux-mêmes ou du coutumier, nous permettent d'entrevoir le contenu de ces deux années de probation, des mois de :

∗ retour sur soi-même,

∗ différents exercices (coulpes, questionnements divers de la part de la maîtresse des novices, mortifications…),

∗ écoute des textes fondamentaux de l'ordre et de du catholicisme,

∗ lecture de livres (lecture ordinaire),

∗ méditation sur la portée et les éventuelles implications quotidiennes du 4ème vœu qu'elles prononceront (le salut des âmes).

Comme le mentionne un extrait du Coutumier, cette période doit servir « aux novices à connaître leur vocation[344] », et ce sous la conduite de la maîtresse des novices. Cette dernière, après leur prise d'habit :

« Leur [fera] rendre compte de leur intérieur, de leurs défauts, et de la pratique des vertus, durant trois mois s'il se peut, et aux autres une fois la semaine[345] ».

343 L'un des trois vœux solennels prononcés par les religieux au moment de l'émission de leurs vœux. Les deux autres vœux sont la pauvreté et la chasteté. Abrégé de sœur Marie de Sainte-Thérése Bigaré, f° 97.

344 *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité*. *Ordre de Saint-Augustin*, *III*, Caen, [S. d], p. 115.

345 *Ibid*., p. 116.

Cette idée d'**examen intérieur** durant le noviciat est citée dans l'abrégé de sœur de Sainte-Catherine Duboys :

« Elle a fait de grands progrès, secourue encore de l'attrait que Dieu lui avait donné pour le recueillement intérieur. Son occupation continuelle était de s'y retirer pour s'entretenir avec Dieu qui se plaisait à gratifier son épouse de ses amoureuses caresses[346] ».

Concernant cette introspection personnelle, la rédactrice de l'abrégé rappelle les propos tenus - des propos écrits de sa propre main - par la défunte elle-même à l'évocation de cet examen :

« Je ressens […] beaucoup de consolation de m'adonner au recueillement interieur pour lequel Dieu m'a donné une si forte inclination, que je fais mon plus doux plaisir de me cacher a tout le monde et a moy mesme pour n'estre vue et possédée que de Dieu seul, parce qu'il m'a fait connoistre qu'on ne luy peut plaire et qu'il n'y a point de vertu solide sans une presence et retour continuel vers sa majeste, notre cœur[347] ».

Cette réflexion sur soi-même est l'occasion aussi pour la postulante « de renoncer a ses sens[348] », ces fameux sens la rattachant aux plaisirs coupables existant à l'extérieur des grilles du couvent. Il lui faut, pendant ce laps de temps, mourir définitivement au monde, se défaire

346 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Catherine Duboys, f° 424.

347 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Catherine Duboys, f° 424.

348 Abrégé de sœur Marie de l'Assomption Duboys, f° 159.

de cette enveloppe corporelle entachée par les miasmes de corruption flottant hors les murs. Ce monde est aussi celui où des êtres chers vivent encore, certains pleurant amèrement la presque mort, d'une part d'eux-mêmes[349]. Et ces liens familiaux, la postulante doit aussi les oublier pour se lier, charnellement, à son époux bien-aimé et ainsi devenir sa *sponsa Christi*. Car à trop rester attachée à ses proches, comme l'écrit Thérèse d'Avila, « l'âme [n'a] point de paix véritable ; et elle a besoin d'un médecin. […] Si elle ne renonce à cette attache et ne se guérit de cette imperfection, [elle] n'est pas propre à demeurer dans [un] monastère[350] ».

L'itinéraire spirituel de la novice est ainsi rythmé par des méditations personnelles, moment de retour sur soi. Ces pauses réflexives sont aussi l'occasion pour la postulante de faire amende honorable. Dire des coulpes tout comme aller se confesser font, en effet, partie de la **panoplie d'exercices** proposés par la maîtresse des novices. Toutefois, afin ne pas trop entamer le fervent enthousiasme des futures filles de Dieu, cette dernière doit les diversifier notamment :

« En les interrogeant toutes l'une après l'autre sur les vertus qu'elles affectionnent le plus. […] Elle leur fera faire aussi des entreprises ou défis pour la pratique des vertus au commencement de chaque mois, dont elles lui rendront compte une à deux fois la semaine à l'assemblée du noviciat qui se fait après le dîner[351] ».

349 C'est le cas du père de sœur Marie Thérèse de Jésus du Bouëtiez de Kerorguen : « Elle partit de sa maison pour venir à Vannes sans prendre congé de monsieur son père et si secrètement que peu de personne le savaient. Quand il apprit assez tard qu'elle était en chemin, il en fut très touché et pleura même l'éloignement de sa fille ». Abrégé de sœur Marie Thérèse de Jésus du Bouëtiez de Kerorguen, f° 1284.

350 Thérèse d'Avila, *Le Chemin de la perfection*, Paris, Ed. du Seuil, "Livre de vie", 1961, p. 60.

351 *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité*. *Ordre de Saint-Augustin*, Caen, *III*, [S. d], p. 122.

Comme dans le cas des religieuses déjà en place, les mortifications pendant le temps de la probation sont de rigueur. A ce sujet, l'article XXVIII du Coutumier nous en donne quelques détails :

« A celles qui marchent brusquement et avec indécence, on pourra imposer une pénitence de demeurer à la porte du réfectoire aux heures du repas, et de dire à toutes les sœurs qui entreront : *Ma sœur, je mérite d'être séparée de la communauté*. Si elles ne se corrigent pas, on leur fera demander à Dieu et à toute la communauté du mauvais exemple qu'elles ont donné par leurs immodesties.

Pour celles qui parlent trop, qui rompent le silence, ou font des répliques, on leur fera garder le silence durant la récréation, ou bien on leur fera détester ces imperfections en sorte : *Mon Dieu, je déteste la mauvaise habitude que j'ai de faire des répliques (ou) de dire des paroles inutiles* ; et semblables […].

Si elles portent la vue égarée après plusieurs avertissements, on leur mettra un bandeau qui descendra fort bas sur les yeux, en sorte cependant qu'elles puissent voir pour se conduire. Il sera bon aussi d'envoyer celles qui ont coutume de tomber en imperfection, après le *Bénédicité*, dire à la supérieure : *Ma Mère, votre charité veut-elle bien que nos sœurs regardent comme je porte la vue d'une manière contraire à ce qui est marqué dans nos saintes Règles ?* Quand la directrice reconnaîtra que quelque novice se plaira à discourir, elle lui recommandera de parler au réfectoire sur le sujet de quelque vertu qu'elle jugera lui manquer, et au milieu du discours la supérieure lui dira : *Taisez-vous, ma sœur, vous parlerez de cette vertu quand vous l'aurez acquise* […].

On pourra user de ces mortifications et d'autres semblables pour corriger et perfectionner les novices, les appliquant non tant selon la qualité des fautes, que selon la condition et la portée des esprits […].

Elle [la directrice] ne doit pas maltraiter ses novices de paroles, ce n'est point l'esprit de l'Institut ; cette voie de crainte leur fermerait la bouche : elle doit au contraire les conduire avec douceur et amour, leur donnant une grande estime de la vertu, surtout de la mortification, la leur faisant aimer et désirer comme un moyen sûr d'arriver à la perfection de l'état qu'elles veulent embrasser[352] ».

Les mortifications que devront pratiquer les postulantes sont des austérités, a priori, assez douces[353]. Elles visent à modeler leur comportement sur une sorte d'image idéalisée de la religieuse : une femme sachant modérer son extérieur au profit de son intérieur, une femme sachant que l'amendement personnel accepté « correspond à un pas de plus vers le ciel[354] ».

L'apprentissage, progressif, de la religion passe également par l'**écoute des textes fondamentaux de l'ordre** : la règle, les constitutions et les coutumes[355]. S'ajoutent à ces lectures faites par la maîtresse des novices celle du catéchisme, une lecture encadrée et

352 *Ibid.*, p. 128-130.

353 Des mortifications plus sanglantes peuvent exister - comme c'est le cas des religieuses étudiées par Jacques Le Brun - mais elles demeurent rares si on se tient à ce que nous en disent les différents abrégés. La dureté sur elle-même évoquée dans l'abrégé de sœur Marie de Saint-Jean Mesnard ne semble pas être de l'ordre de la mortification corporelle, la rédactrice ne l'aurait certainement pas passée sous silence. Les mortifications, quand elles ont un rapport avec le corps, sont plutôt à comprendre comme l'acceptation, passive, des maux torturant les corps des religieuses : « Elle leur était un sujet d'édification tant pour sa patience que par sa mortification, spécialement dans les douleurs excessives qu'elle ressentait où elle bénissait continuellement Dieu ». Abrégé de sœur Marie de Sainte-Madeleine Soyer, f° 79.

354 ALBERT Jean-Pierre, *Le sang et le Ciel : les saintes mystiques dans le monde chrétien*, [Paris], Aubier, "Collection historique", 1996, p. 97.

355 Textes qu'elles devront lire également.

réclamant une audition passive de la part des postulantes. Réfléchir, « faire des questions subtiles et curieuses » n'est pas de leur ressort. Leur esprit ne doit pas se porter à penser[356] des mystères dépassant leur entendement mais se tourner vers l'application des écrits de François de Sales[357], fondateur de l'ordre de la Visitation[358]. A lire les abrégés où son nom apparaît, ses livres avaient toute leur place dans le couvent vannetais[359], non seulement durant le noviciat mais, également, quand elles auront prononcé leurs vœux solennels[360] :

---

356 La femme qui pense est une menace, voire un danger pour une société qui la considère comme une mineure en puissance, presque incapable de jugement.

357 Ainsi que le rappelle Sophie Hasquenoph dans son livre *Histoire des ordres et congrégations religieuses en France du Moyen Age à nos jours*, François de Sales est à l'origine d'une réflexion sur la diversité des vocations féminines et notamment celle des femmes dévotes pouvant se consacrer à Dieu en vivant dans le siècle et non pas derrière les murs d'un cloître (impulsion donnée à la naissance des congrégations religieuses séculières). HASQUENOPH Sophie. *Histoire des ordres et congrégations religieuses en France du Moyen Age à nos jours*, [Seyssel (Ain)], Champ Vallon, "Les Classiques de Champ Vallon", 2009, p 738-740.

358 Les Constitutions de cet ordre féminin - publiées en 1622 - influenceront beaucoup celles de l'ordre de Notre-Dame de Charité. Le premier *Coutumier* de l'ordre, imprimé en 1683, en porte la trace. Il sera, par la suite, adapté parce « qu'il était rempli de beaucoup de choses inutiles à notre Institut ; par conséquent [il a été] nécessaire d'y retrancher ce qui ne convenait qu'à celui de la Visitation, pour substituer à la place ce qui nous était propre et particulier ». *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité*. *Ordre de Saint-Augustin*, Caen, [S. d], p. 3.

359 Nous ne savons pas s'il existait, au sein de ce couvent, une bibliothèque comme ce fut le cas pour d'autres congrégations religieuses.

« Elle [la maîtresse des novices] leur inspirera beaucoup de respect pour les écrits de saint François de Sales, leur apprenant à appliquer leur esprit et leur cœur aux enseignements qui y sont contenus, parce que ce sont les vrais moyens par lesquels elles peuvent parvenir à la perfection de leur vocation : elle les entretiendra ainsi l'espace d'une demi-heure ou trois quarts d'heure, plus ou moins, selon le nombre des novices [361] ».

Les novices ne font pas qu'écouter des **textes religieux**. Elles doivent aussi en **lire** un certain nombre comme le rapporte le Coutumier, des livres propres à « les former aux plus solides vertus ». Ainsi, pour leur lecture ordinaire doivent-elles lire :

360 C'est le cas des religieuses suivantes qui citent cette influence salésienne sur leurs pensées : sœur Marie de Saint-Vincent Lores, f° 125 ; sœur Marie du Saint-Esprit Le Moënne, f° 219 ; sœur Marie de Saint-Charles Le Rebours du Vaumadeuc, f °436 ; sœur Marie des Séraphins Le Polotec, f° 685 ; sœur Marie de Saint-Joseph Pigoust, f° 866.

361 *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité*. *Ordre de Saint-Augustin*, *III*, Caen, [S. d], p. 117.

« Les Traités de la perfection chrétienne et religieuses des Pères Rodriguez, Platus et du Pont, l'Homme religieux du père Saint-Jure[362], la Dévotion envers Notre-Seigneur par le Père Nouët[363] et envers la Sainte Vierge par le Père Crasset[364] ».

Les abrégés n'évoquent jamais les auteurs précédemment cités, sauf une fois pour le Père Nouët où il est question de ses méditations[365]. Ils parlent, la plupart du temps, des lectures effectuées une fois que les novices sont devenues religieuses[366]. Mais ils ne précisent presque jamais les documents lus, tout au plus évoquent-ils de "l'ancien[367] et le nouveau

362 Jean-Baptiste de Saint-Jure, prêtre et écrivain jésuite (1588-1657).

363 Jacques Nouet, jésuite et théologien (1605-1680).

364 *Coutumier*, *op. cit*., p. 120. Jean Crasset, Jésuite (1618-1692)

365 Abrégé de sœur Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory, f° 1092.

366 Certaines d'entre elles seront affectées à la lecture lors des repas au réfectoire, pendant une semaine. Abrégé de sœur Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory, f° 1092.

367 Abrégé de sœur Marie Anne du Saint-Esprit Le Rebours du Vaumadeuc, f° 617.

testament[368]" des « saintes lectures[369] », des « bons et beaux livres[370] ». Ils passent également sous, comment se pratiquaient lesdites lectures : des lectures lentes et méditatives comme la "*lectio divina*", lecture devant amener la croyante à approfondir la parole de Dieu ; des lectures en solitaire, dans sa cellule ou en groupe, tout en permettant à chacune des novices de lire séparément…

Les postulantes doivent aussi méditer longuement sur le sens qu'elles donneront à leurs années futures au cours de leur noviciat. Elles doivent aussi passer du temps à envisager toute la **portée** et les **conséquences** du **4ème vœu** - le salut des âmes - qu'elles prononceront au terme de leurs deux années de probation :

« Elle [la maîtresse des novices] s'appliquera très particulièrement à les instruire de la fin particulière de cet institut, qui est de travailler au salut des âmes, en commençant par la sienne, puisque le saint esprit nous dit, dans le livre de la sagesse, que celui qui n'est pas bon

368 Abrégé de sœur Marie de la Nativité Loreal, f° 749.

369 Abrégé de sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc, f° 997.

370 Abrégé de sœur Marie de Saint-François Le Boudoul du Baudory, f° 1029.

pour soi, ne peut être utile aux autres, et en leur remettant devant les yeux que Dieu, pour sauver les âmes, a envoyé son fils unique sur la terre[371] ».

On imagine, sans trop de peine, la difficulté pour des jeunes filles, élevées dans un monde policé, à se confronter à des « pauvres créatures[372] ». Cette confrontation - ce choc culturel, peut-être - se fait, là comme ailleurs, sous le couvert de la maîtresse des novices. De leur mission de conversion et du comportement qu'elles devront adopter, elle leur apprend les principes de bases :

« [Il leur faudra] user d'une grande prudence en traitant avec ces personnes, […] ne pas souffrir sous quelque prétexte que ce soit, qu'elles leur parlent jamais de leur vie criminelle, non plus que des dégoûts de leur état ; mais à tâcher au contraire de leur inspirer l'esprit de pénitence ; de faire en sorte de s'en attirer aucune amitié particulière, et cela pour leur propre sûreté, et pour ne pas mettre d'obstacle à la parfaite conversion de ces pauvres âmes[373] ».

Gouverner les âmes, agir avec sagesse et gravité, « user d'une douceur charitable à leur égard, sans familiarité, parce qu'il ne convient pas d'en avoir avec ces sortes de personnes[374] », tel est délicat équilibre que les novices devront apprendre au fil des jours.

371 *Ibid*., page 119. Cette dernière phrase fait écho à citation biblique : « Jésus est venu au monde pour sauver les pêcheurs ». *Mt*. 20, 28 ; *Mc* 2, 17 ; *Lc* 19, 10.

372 Abrégé de sœur Marie de la Sainte-Trinité Heurtaut, f° 67.

373 *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité*. *Ordre de Saint-Augustin*, *IV*, Caen, [S. d], p. 118.

374 *Ibid*., p. 119.

Celles-ci devront s'initier, en quelque sorte, à agir avec ces "soeurs[375]", en maniant la carotte et le bâton afin de les écarter du chemin de la perdition dans lequel elles se sont fourvoyées.

A l'instar de Jésus venu pour les malades et non pour les gens bien portants[376], les religieuses de Notre-Dame devront avoir dans leur cœur la miséricorde et la compassion du Sauveur des âmes. Vaste programme comme nous tenterons de le voir quand nous aborderons notre point sur la charge de maîtresse des pénitentes.

Une fois achevées ces deux années de probation[377], les novices sont à nouveau examinées[378], par la supérieure du couvent et la directrice des novices. Puis, elles le sont :

375 C'est le terme utilisé dans certains abrégés pour désigner les pénitentes.

376 *Mc* 2, 17.

377 Et avant la cérémonie de profession. Ce noviciat peut être prolongé à la demande de la postulante elle-même comme ce fut le cas pour une compagne de sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc : « L'autre, dont la vocation etoit solide mais qui s'etoit liscenciée par légèreté et une mole complaisance, prefera même demander avec plusieurs instances, une prolongation de noviciat ou elle repara le tems qu'elle avoit malheureusement perdue jusqu'alors ». Abrégé de sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc, f° 990.

378 Il s'agit, comme avant la prise d'habit, d'examiner les aptitudes de la prétendante et de sonder la profondeur de son désir religieux.

« Par l'évêque ou un supérieur, hors de la clôture, soir dans l'église ou dans un parloir : on les y laissera seules, afin qu'elles puissent dire en toute liberté ce que bon leur semblera. On les doit aussi laisser sans assistante avant leur profession, pour parler à leur père, mère et autres parents (Article XXV)[379]. »

La citation précédente est inscrite au début des abrégés, avant d'entamer le récit de vie de la défunte[380].

Suite à ces examens, elles entament une retraite[381], retraite les amenant, une nouvelle fois, à réfléchir sur:

« Les principaux points des Règles, des Constitutions, du Directoire et du Coutumier, et particulièrement sur le quatrième vœu. La supérieure et la directrice pleur donneront tous les

---

379 *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité*. *Ordre de Saint-Augustin*, *III*, Caen, [S. d], p. 109.

380 Cette prescription fait écho aux recommandations du Concile de Trente (Session XXV). Elles Dans le Livre du couvent de Vannes, il est ajouté la phrase suivante à la suite: [l'officiant] « rendra témoignage que c'est de ma franche volonté que j'ai fait la sainte profession ».

381 Cette retraite ne peut avoir lieu qu'après que la novice ait « porté l'habit deux ans et un jour ». *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité*. *Ordre de Saint-Augustin*, *III*, Caen, [S. d], p. 109.

secours possibles, afin qu'elles fassent une confession si entière et avec tant de satisfaction, qu'elles n'aient plus sujet de s'inquiéter de leur vie passée par rapport à la confession[382]. »

Leur retraite achevée, les novices se préparent alors à leur sainte profession, préparation précédée, deux ou trois mois avant, d'un vote de la part de la communauté réunie en chapitre[383].

Comme le rappellent le *Coutumier* ainsi que différents extraits d'abrégés, le statut de professe qu'elles vont revêtir est comme un sacrifice[384] d'elle-même à Dieu : elles se donnent à la religion « comme victime au Seigneur[385]. » Mais cette immolation personnelle[386] n'a pas un sens négatif, loin de là. En abandonnant le monde d'avant pour le monde d'après, elles s'ouvrent les portes d'une autre vie, placée sous la lumière bienveillante de la divine

382 *Ibid.*, p. 109. Cette thématique du sacrifice est un véritable *topos* des abrégés de religieuses. Il apparaît lors de l'expression du choix de la vie religieuse - le sacrifice pour les proches - et il revient, une dernière fois quand l'évocation des derniers instants de la défunte sera abordée. Comme nous le verrons dans notre 3ème partie, certains passages des notices biographiques sont puisés dans la Bible et, plus précisément, de l'Ancien Testament.

383 « Des progrès si heureux et les bonnes qualités de notre aimable novice lui méritèrent l'approbation universelle de la communauté et le bonheur d'être reçue à la sainte profession ». Abrégé de sœur Marie de Sainte-Catherine Duboys, f° 572.

384 Cette thématique du sacrifice, *topoi* des abrégés de religieuses, reviendra, une dernière fois quand l'évocation des derniers instants de la défunte sera abordée.

385 Abrégé de sœur Marie de Saint-Joseph Giquel, f° 1048.

majesté et d'un nouveau bonheur. La postulante, de façon figurée, sacrifie sa vie civile pour naître à la vie religieuse et à l'amour de Dieu:

« Le sacrifice qu'elle fit d'elle mesme à Dieu en prononçant ses vœux etoit total, sincere et animé du desir de reconnoistre par un ardent amour, celui dont sa bonte l'avoit prevenue[387]. »

« Ce qui lui merita de consommer son sacrifice dans son tems à la satisfaction reciproque de son cœur et des nôtres[388]. »

« Depuis qu'elle eut offert au Seigneur le sacrifice de ses vœux qui fut un parfait holocauste, elle se regarda comme une victime qui devoit consumer sa vie dans l'exercice de toutes les vertus qui peuvent rendre un sacrifice parfait et de bonne odeur aux yeux du Seigneur.[389] »

386 A l'instar du Jésus-Christ du Nouveau Testament se sacrifiant pour sauver le genre humain, revenu à la vie après avoir été crucifié (passage de la mort à la vie).

387 Abrégé de sœur Marie du Verbe-Incarné Bourgeois, f° 382.

388 Abrégé de sœur Marie de la Sainte-Victoire de la Villéon, f° 481.

389 Abrégé de sœur Marie de la Sainte-Rosalie Dondel, f° 785.

« Elle se disposa a son sacrifice avec toute la ferveur imaginable et se regarda, après sa consommation, comme une epouse fidele qui ne doit pas se contenter de faire ce qu'elle est obligée à l'endroit de son epoux, mais lui donner beaucoup d'autres marques de son amour[390] ».

Sacrifier sa propre personne, c'est "faire sacré", c'est-à-dire offrir tout son être pour le faire accéder à l'ordre du divin et lui permettre ainsi d'emprunter le chemin de la perfection. Le terme de sacrifice n'est pas uniquement utilisé quand l'abrégé d'une défunte évoque le passage au statut de professe. Il est aussi utilisé à l'occasion de la période du noviciat[391], et ce quelles que soient les années concernées ou le rang de la future professe, sœur de chœur ou sœur converse.

A ces exemples, positifs, du sacrifice, répondent comme en écho, les citations négatives du sacrifice de leur être cher, pour les proches. Alors que celui-ci n'est qu'allégresse pour la postulante, pour sa famille, il n'est que profonde affliction. A la joie de l'une à l'approche de son nouveau statut répondent les larmes de tristesse des autres, des larmes versées à l'idée dès l'évocation du départ vers d'autres cieux[392].

390 Abrégé de sœur Marie de Saint-Joseph Pigoust, f° 864.

391 C'est le cas, entre autres, de sœur Marie de Saint-Vincent Pennel, sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc, sœur Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory

392 VINCENT-BUFFAULT Anne, *Histoire des larmes*, Paris, Payot & Rivages, "Petite bibliothèque Payot (Paris), n°415", 2001, p. 38.

Si le temps du noviciat est un temps de méditation sur soi-même, cette phase de préparation à la profession religieuse l'est également. La postulante doit ainsi passer par ce que le Coutumier appelle des "renoncements nécessaires" afin de se dépouiller de ses inclinations personnelles, ces affections de l'âme pouvant entraver sa vocation:

« Quelques temps donc avant que de faire les vœux, celles qui le désireront faire, s'occuperont à cet exercice du renoncement. Voici quelques-unes des choses particulières auxquelles on renonce en la religion :

A la liberté d'aller çà et là et de se transporter en divers lieux ;

A l'estime de soi-même ;

A la liberté de parler et de converser avec autrui ;

A la liberté de s'ajuster, de se mirer pour vouloir être agréable aux yeux des autres, et de faire parade des avantages que la nature peut avoir donnés à quelques-unes ;

A la liberté du choix des exercices spirituels : cette espèce de liberté est d'autant plus difficile à quitter, qu'elle paraît plus honnête et plus permise ;

A la satisfaction de voir ses parents et de converser fréquemment avec eux[393] ;

A l'inclination que nous avons d'être estimées judicieuses, discrètes, bienséantes : car on ne peut vivre en religion selon son jugement, ni selon sa propre sagesse, ou sa propre discrétion, ni selon sa propre bienséance, mais selon celle d'autrui[394]. »

393 Un passage de la notice biographique de sœur Marie de Sainte-Catherine Duboys rappelle cette idée de coupure des liens familiaux : « des progrès si heureux […] lui méritèrent le bonheur d'être reçue à la sainte profession qu'elle fit le 17ème février de l'année 1704 dans des dispositions admirables de ferveur et de joie d'offrir au Seigneur, qui avait rompu ses liens ». Abrégé de sœur Marie de Sainte-Catherine Duboys, f° 572.

394 *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité*. *Ordre de Saint-Augustin*, *III*, Caen, [S. d], p. 111.

Une fois affranchie des liens qui la retenaient encore à son passé, la postulante peut, à ce moment-là, se présenter à la cérémonie de profession.

B. La cérémonie de profession

Comme précédemment avec la cérémonie de vêture, les abrégés ne s'attardent pas sur celle-ci. Pour en apprendre un peu plus, il faut donc se reporter au *Coutumier*, ouvrage présentant notamment le formulaire pour la profession religieuse[395].

Ce passage rappelle à celle qui est encore une novice les trois vœux solennels auxquels elle devra se conformer tout le temps de sa vie religieuse : obéissance, chasteté et pauvreté. A ces vœux traditionnels est ajouté un 4ème, déjà mentionné lors de l'évocation du temps de noviciat, celui du « salut des âmes des personnes qui entreront en cette maison[396] ».

Avant de se rallier définitivement au parti de Dieu, elle peut encore renoncer comme le dit le Coutumier : « vous êtes encore libre[397]. » Parmi tous les noms de religieuses que nous

395 *Ibid*., p. 142-150.

396 *Ibid*., p. 143.

397 *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité*. *Ordre de Saint-Augustin*, *III*, Caen, [S. d], p. 143.

possédons, seules deux d'entre elles n'ont pas persévéré dans leur vocation : sœur Marie Jeanne Caro[398] et sœur Marie de Sainte-Marguerite Beulque[399].

Si aucun âge n'est prescrit pour la prise d'habit, il en existe un pour la profession. En effet, comme l'indique un décret canonique du Concile de Trente - repris par l'ordonnance de Blois de 1579 -, « on ne fera pas profession avant **seize** ans accomplis (...). Toute profession faite plus tôt sera nulle[400]. » Comme nous le verrons dans notre point sur les entrées en religion - résultats calculés à partir de l'indication des années passées en religion[401] -, aucune professe ne contourne cette recommandation. En effet, les plus jeunes d'entre elles - au nombre de cinq - ont 17 ans.

398 Abrégé de sœur Marie Jeanne Caro. ADM, 69 H 30, Petit Couvent de Vannes, Livre du couvent, f°1301-1303. Prononçant ses vœux en 1691, elle quitte l'ordre de Notre-Dame de Charité en 1708, soit après 17 années passées à Vannes ! Aucune indication, comme on peut s'en douter, n'est apportée sur les raisons qui ont poussé cette dernière à abandonner l'état religieux après tant d'années. Comme le rappelle Dominique Dinet, « les communautés n'aiment guère s'étendre sur des échecs». DINET Dominique, *Vocation et Fidélité. Le recrutement des réguliers dans les diocèses d'Auxerre, Langres et Dijon (XVIIe-XVIIIe siècles).* Economica, Paris, 1988, p. 69.

399 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Marguerite Beulque, f° 1321-1323.

400 II s'agit du canon XV de ce décret (d'après A. Michel, *Les décrets du Concile de Trente*, Paris, 1938, p. 606). En France, un édit de 1768, proposé par la Commission des Réguliers, releva cet âge à 21 ans pour les hommes.

401 Ces années sont calculées à partir de la date de la prise d'habit.

Mais le temps des "épreuves" ne s'achève pas avec cette cérémonie. Pendant au moins une à deux années, les professes restent au noviciat où là, « la directrice leur [continue] ses soins et ses services […], traitant néanmoins avec elles plus librement et plus cordialement[402]. » Ce temps expiré, elles peuvent alors intégrer la communauté si la directrice et la supérieure du couvent le décident. Le point final de ces années d'apprentissage passe par la coupe des cheveux[403], des cheveux que les professes doivent tenir court (« coupés de trois mois en trois mois[404] »).

Ce geste marque la fin du parcours entamé par la prétendante à l'ordre du sacré. Elle est, désormais, pleinement membre de la communauté de Notre-Dame de Charité de Vannes.

Sans doute pense-t-on aujourd'hui que les voies de Dieu étaient ouvertes à toutes, pourvu que le désir de Dieu soit présent dans une âme volontaire. Mais derrière ce voile des principes spirituels, se cachent aussi des préoccupations plus temporelles, pourrait-on dire. En effet, comme le fait remarquer Dominique Dinet, la cité de Dieu doit accepter les contingences terrestres si elle veut perdurer[405]. L'argent est le moteur indispensable de toute entreprise, même pour les plus spirituelles d'entre elles ! Ainsi, après avoir évoqué le Ciel -

402 *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, *III*, Caen, [S. d], p.112.

403 L'abrégé de sœur Marie de la Trinité Heurtaut parle de « tête rasée » et non pas de cheveux courts. Abrégé de sœur Marie de la Trinité Heurtaut, f° 66.

404 *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, *III*, Caen, [S. d], p.113.

405 DINET Dominique, *Vocation et Fidélité. Le recrutement des réguliers dans les diocèses d'Auxerre, Langres et Dijon (XVIIe-XVIIIe siècles).* Economica, Paris, 1988, p. 71.

les cérémonies de vêture et de profession ainsi que le temps du noviciat -, allons-nous parler à présent de la Terre, c'est-à-dire des contrats financiers passés devant notaire.

C- La question financière

Entrer au couvent ne peut se faire sans argent et sans lui, l'appel de Dieu, aussi fort soit-il peut demeurer vain. Vouloir répondre à l'amour de Dieu réclame, en effet, une certaine contribution familiale :

« Il est d'usage que les parents de la novice versent au couvent une rente viagère, en plus du trousseau et de la dot initiale. Un contrat est signé avant la prise d'habit, et les négociations avec la supérieure ne sont pas moins serrées que pour les contrats de mariage[406]».

Suite à une déclaration royale du 28 avril 1693, le montant maximum des pensions viagères versées par les familles est de 500 livres à Paris et dans les villes de parlements, et de 350 livres ailleurs. Quant à la valeur des meubles et du trousseau apporté par la postulante lors de sa réception au couvent, elle ne doit pas dépasser respectivement 2 000 et 1 200 livres. A ces sommes - indispensable pour le couvent[407] - s'ajoute la dot versée en une seule fois, lors de la prise d'habit.

---

406 MINOIS Georges, *Les religieux en Bretagne sous l'Ancien Régime*, Rennes, Ouest-France, 1989, p. 129.

407 Certains abrégés soulignent la pauvreté du couvent, tout du moins à ses débuts.

Le *Coutumier*, à la différence des questions propres aux solennités religieuses, n'aborde pas ces questions financières, et notamment de la convention de la dot[408] entre les parties prenantes (parents et supérieure[409]). Ce n'est pas là son objet. Il est là pour guider les religieuses dans leurs démarches spirituelles quotidiennes. Les abrégés, tout comme quelques documents découverts aux Archives départementales du Morbihan apportent des informations quant aux questions financières[410] mais ils n'évoquent qu'à mots couverts les montants des dites dots.

Ainsi l'abrégé de sœur Marie des Séraphins de Chalon de Fosse, à propos de cet aspect financier, parle juste d'une « dot considérable » sans en indiquer le montant. Il parle aussi qu'elle avait « pour plus de six écus d'habits[411] ». Les mêmes termes reviennent sous la plume de la rédactrice à propos de la dot de sœur Marie de Saint-Vincent Le Lieupaul parlant du

408 Ou « conditions de la dot ». Abrégé de sœur Marie de la Trinité Heurtaut, f° 68, Abrégé de sœur Marie de la Sainte-Victoire de la Villéon, f° 481, Abrégé de sœur Marie de Sainte-Céleste Le Fere, f° 540, Abrégé de sœur Marie de Saint-Vincent Moigno, f° 808.

409 Une petite phrase de l'abrégé de sœur Marie de Saint-Benoît Bonnard parle de cette idée de négociations : « Elle en fit les propositions à sa famille, qui y ayant consenti, traitèrent de la dot avec ces révérendes mères. » Abrégé de sœur Marie de Saint-Benoît Bonnard, f°423.

410 Nous avons trouvé quelques contrats de dot parmi les 34 boîtes consacrées aux religieuses et au couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes.

411 Abrégé de sœur Marie des Séraphins de Chalon de Fosse, f° 112.

versement « d'une dot considérable[412] ». Dans le cas de sœur Marie de la Présentation Blondeau, la rédactrice parle d'une « dotte fort petite[413] » sans là non plus, mentionner un quelconque chiffre.

Georges Minois dans son livre[414], précise que l'argent versé par la famille au couvent couvre la dot ainsi que la rente viagère (pension). Nos recherches aux Archives départementales du Morbihan nous ont permis d'étayer, quelque peu, ces indications financières.

Les exemples donnés par sœur Marie de la Passion de Combles, sœur Marie de Saint-Hyacinthe Soreau, Marie de Saint-Bernard Duchon, sœur Marie des Cinq-plaies Jan, sœur Marie de Sainte-Victoire de la Villéon, sœur Marie de Sainte-Elisabeth Le Gouvello, sœur Marie de Sainte-Thérèse Chapelle, sœur Marie de Sainte-Céleste Le Fer, sœur Marie Angélique Pageaud et sœur Marie Angélique Allemand donnent les détails suivants :

Date du contrat de dot	Nom de la religieuse	Rang	Montant de la dot	Montant de la rente viagère/pension	Statut/profession du père
1690	Sœur Marie de la Passion de	Sœur de	2 300	120 livres/an	Ecuyer

412 Abrégé de sœur Marie de Saint-Vincent Le Lieupaul, f° 171.

413 Abrégé de sœur Marie de la Présentation Blondeau, f° 183. Sa famille est d'origine roturière, « bonne et ancienne famille ».

414 *Ibid*, p. 134.

	Combles	choeur	livres	(pension pour les frais de noviciat)	
1693	Sœur Marie de Saint-Hyacinthe Sorau	Sœur converse	720 livres	50 livres (pension pour la 1ère année de noviciat) 33 livres, 6 sols, 8 deniers[415] (2ème année)	Aucune information[416]
1695	Sœur Marie de Saint-Bernard Duchon	Sœur de chœur	2 700 livres	120 livres/an (pension pour les frais de noviciat)	Marchand à Nantes
1695	Sœur Marie des Cinq-Plaies Jan[417]	Sœur converse	400 livres		Marchand à Vannes
1696	Sœur Marie de Sainte-Victoire de la Villéon[418]	Sœur de chœur	1 700 livres	120 livres/an (pension pour les frais de noviciat)	Noble (Villaudrain)
1699	Sœur Marie de Sainte-Elisabeth Le Gouvello	Sœur de choeur	2 300 livres	120 livres/an (pension pour les frais de noviciat)	Chevalier, seigneur de Keriaval
1699	Sœur Marie de Sainte-Thérése Chapelle	Sœur de choeur	3 000 livres	Aucune information	Honorable homme
	Sœur Marie de Sainte-Céleste Le Fer	Sœur de choeur	2 300 livres	Aucune information	Greffier des juridictions de Kerveno et Baud
1705	Sœur Marie Angélique Pageaud	Sœur de choeur	2 300 livres	Aucune information	Aucune information
1777	Sœur Marie Angélique Allemand		3 000 livres	50 livres/an (rente)	Commandant de vaisseau

415 Somme versée un mois avant la profession.

416 Il est juste signalé qu'elle est née « dans une tres bonne famille ». Abrégé de sœur Marie de Saint-Hyacinthe Soreau, f° 418.

417 Elle apporte avec elle des « hardes et toille lors de son entre dans ledit couvent. » ADM, 69 H 9, Petit Couvent de Vannes, Livre du couvent.

418 ADM, 69 H 9, Petit Couvent de Vannes.

Etre sœur de chœur ou sœur converse ne donne pas lieu au versement de la même dot comme le laissent entrevoir les chiffres ci-dessus[419]. Certes, nous n'avons que peu de cas, neuf au total avec sept sœurs de chœur et deux sœurs converses, mais les chiffres "parlent" d'eux-mêmes : la dot remise avant que la postulante n'entre au couvent est plus élevée pour les sœurs de chœur que pour les sœurs converses. Et comme nous le verrons par la suite, le rang religieux - choriste, converse, tourière - occupé au sein du couvent est déterminé par le rang social de la jeune fille dans le monde.

Ainsi, les jeunes filles issues de la noblesse comme c'est le cas de sœur Marie de la Passion de Combles ou encore sœur Marie de Sainte-Elisabeth Le Gouvello - toutes deux, sœurs de chœur - payent elles une dot plus élevée (2 300 livres) que les sœurs converses que sont sœur Marie de Saint-Hyacinthe Soreau et sœur Marie des Cinq-Plaies Jan (respectivement 720 et 400 livres). La somme importante versée de sœur Marie de Saint-Bernard Duchon dont le père est marchand à Nantes - et donc, roturier- s'explique, sans nul doute, par la richesse financière dudit père (une fortune issue, peut-être du commerce triangulaire, commerce florissant à Nantes, à l'époque). La faiblesse de la dot de sœur Marie des Cinq-Plaies Jan, elle-même fille de marchand, laisse à penser que le père de la jeune fille tenait un commerce plus modeste dans la cité vannetaise. Son abrégé formule ainsi la modestie de la richesse paternelle : « elle estoit d'une honneste famille de bourgeois mais peu avantagée des biens de la fortune[420] ».

419 L'existence de dots différentes pour les sœurs converses et les sœurs de chœur peut se lire à travers les extraits de 2 abrégés : « Mais sa chère tante […] lui promit de lui payer une **dot de sœur converse** dans sa première vocation […]. Elle lui offrit au moins d'accepter une **dot de religieuse de choeur**. Elle lui répondit qu'elle pouvait faire à la communauté le bien qu'elle voudrait mais qu'elle ne changerait son statut qu'elle estimait infiniment». Abrégé de sœur Marie de Sainte-Madeleine Audrein, f° 1104-1105. « Elle entra effectivement en notre monastère de Rennes en **qualité** de **converse** n'ayant pas le **moyen** d'être **religieuse de chœur**». Abrégé de sœur Marie de l'Incarnation Cadiou, f° 54.

420 Abrégé de sœur Marie des Cinq-Plaies Jan, f° 424.

L'argent, tout comme le rang occupé dans le monde par la postulante ouvre plus facilement les portes du couvent. Dans celui-ci, point de jeunes filles aux parents indigents. L'entourage familial[421] possède toujours, peu ou prou, un petit capital financier propre à doter la postulante à la voie de Dieu. L'importance d'une certaine élite sociale au sein des couvents du XVIIIe siècle est confirmée par l'analyse effectuée par Georges Minois pour différents couvents[422]. Les milieux plus modestes - notamment les petits artisans et les paysans - fournissent très peu de candidates aux couvents faute de moyens financiers pour soutenir les exigences conventuelles.

L'apport financier de ces jeunes filles est, en effet, indispensable à la pérennité d'un établissement conventuel et ce, en dépit des soutiens financiers locaux (notamment Anne de Goulaine[423] et les de Francheville[424]). Gérer les dépenses de bouche quotidiennes, réparer ce

421 Les frères pourvoient, en cas de décès parental, aux dépenses conventuelles de leur sœur. C'est le cas de sœur Marie de Sainte-Thérése Chapelle, aidée par son frère Mathieu Joseph Chapelle, sieur de Lagrange pour entrer au couvent et de sœur Marie de Sainte-Céleste Le Fere épaulée, elle aussi, par son frère. Abrégé de sœur Marie de Sainte-Céleste Le Fere, f° 541. Le frère de sœur Marie de Saint-François Le Boudoul du Baudory paye même la dot d'une des novices du couvent de Notre-Dame de Charité : « monsieur son frere contribua a une partie considerable a la dotte d'une de nos novices qui, sans ce secours, n'eut osé se proposer pour estre religieuse ». Abrégé de Marie de Saint-François Le Boudoul du Baudory, f° 1031.

422 Son analyse de 177 contrats des Ursulines de Tréguier signale la présence de 71% de jeunes filles issues de la noblesse.

423 Anne de Goulaine (1640-1722), marquise de Goulaine, du Plessis Josso, de Rosmadec.

424 Monsieur de Francheville, avocat général, puis évêque de Périgueux, donna notamment une maison à la communauté, maison qui lui coûta « environ 6 000 livres. » ADM, 69 H 30, Petit Couvent de Vannes, Livre du couvent, f°10.Catherine de Francheville, elle, fut la fondatrice de la Retraite des femmes à Vannes.

qui doit l'être[425] - et donc, rétribuer des ouvriers -, agrandir les lieux au fil du temps, rétribuer les domestiques attachés au couvent (jardiniers), tout cela ne peut se faire sans un minimum d'argent.

Par la richesse des informations qu'ils contiennent, les abrégés de la vie et des vertus des religieuses de Notre-Dame de Charité peuvent être non seulement être abordés sous "l'angle spirituel" mais aussi sous l'angle sociologique à l'instar des travaux menés en la matière par Dominique Dinet[426] ou Georges Minois[427].

III. Le recrutement du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes

425 L'abrégé de sœur Marie des Séraphins de Chalon de Fosse fait part de l'utilité financière de sa dot. La somme versée par sa famille « servit d'un grand secours pour aider a batir un petit corps de logis ». Abrégé de sœur Marie des Séraphins de Chalon de Fosse, f° 111.

426 DINET Dominique, *Vocation et Fidélité. Le recrutement des réguliers dans les diocèses d'Auxerre, Langres et Dijon (XVIIe-XVIIIe siècles).* Economica, Paris, 1988, 340 p.

427 MINOIS Georges, *Les religieux en Bretagne sous l'Ancien régime*, Rennes, Ouest-France, "Ouest-France université. De mémoire d'homme", 1989, 333 p.

Les abrégés de vie et des vertus sont des documents essentiels pour dresser le portrait sociologique d'une congrégation religieuse. Parmi toute la palette de renseignements contenus en leur sein, il est ainsi possible d'examiner, grâce à eux, les points suivants :

● L'origine géographique des religieuses (diversité des origines : ancrage breton ou autre, ville ou campagne, rayonnement du couvent),

● Leur origine sociale (part de la noblesse et de la roture),

● Leur origine familiale (liens de parenté existant entre des religieuses au sein du couvent vannetais…).

Le passage par une analyse quantitative et qualitative est indispensable quand on aborde ces trois domaines[428]. Elle est un outil nécessaire[429] nous permettant de traiter les données recueillies à partir de nos sources manuscrites précédemment citées.

Alphonse Dupront, dans son livre *Croisades et pèlerinages. Images et langages* souligne toute l'importance du recours à des données chiffrées dans le travail de l'historien :

« Règne nécessaire, car le chiffre impose le nombre et manifeste dans son état brut l'anonyme collectif. Par ses variations, il découvre usures, besoins, et ces silences d'inertie, d'attente, de gestation ou de suffisance qui trahissent l'inexprimé[430] ».

428 Nous utiliserons cette même démarche quand nous nous pencherons sur les noms de religion.

429 LEMERCIER Claire et ZALC Claire, « Le sens de la mesure : nouveaux usages de la quantification », *A quoi pensent les historiens ? Faire de l'histoire au XXIe siècle*, Ed. Autrement, "L'atelier de l'histoire", 2013, p. 138.

430 DUPRONT Alphonse, *Du sacré* : c*roisades et pèlerinages. Images et langages,* Paris, Gallimard, 1987, p. 541.

Cependant, parce que nous avons été confrontée à des lacunes biographiques plus ou moins importantes, il ne nous a pas été permis d'atteindre l'exhaustivité d'une étude comme celle menée par Claude-Alain Sarre sur les Ursulines[431] (étude basée sur un corpus de 3 500 religieuses, sur plusieurs couvents et étalée sur deux siècles) ou encore Dominique Dinet avec son échantillon de plus de 4 100 religieux[432]. A la différence de ces corpus de grande ampleur, le nôtre est beaucoup plus restreint. Il ne porte que sur un seul couvent et s'étend sur une très courte période, à peine un siècle (1683-1788[433]).

Histoire de compliquer notre analyse sociologique de cette congrégation féminine, le "curseur" des manques n'a pas toujours été situé au même endroit dans les abrégés. En effet, en fonction de l'angle d'interrogation de notre corpus - sur l'origine géographique, sociale ou familiale -, nos données et donc nos résultats sont lacunaires. Titivillus, le "démon patron" de

---

431 SARRE Claude-Alain, *Vivre sa soumission : l'exemple des Ursulines provençales et comtadines*, *1592-1792*, "La France au fil des siècles", 1997, 671 p.

432 DINET Dominique, *Vocation et Fidélité. Le recrutement des réguliers dans les diocèses d'Auxerre, Langres et Dijon (XVIIe-XVIIIe siècles).* Economica, Paris, 1988, p. 142.

433 Ces deux dates correspondent, pour la première, à la création du couvent à Vannes (et à l'entrée des premières religieuses dans celui-ci), pour la seconde aux dernières entrées au couvent notées dans le livre des vœux caenais (sœur Marie de Sainte-Rosalie Baye, sœur Marien de Sainte-Scolastique Raffin et sœur Marie de Saint-Mathurin Purenne).

la calligraphie, a peut-être fait son miel de ses omissions[434]…. Nous nous sommes ainsi engagée sur cette voie pleine d'épines et de pièges qu'est, parfois, la recherche historique.

Il nous a donc fallu faire contre mauvaise fortune bon cœur et tirer parti des renseignements trouvés au fil des mots, afin de nous pencher, dans un premier temps sur l'**origine géographique** de ces religieuses.

A- L'origine géographique des religieuses

Notre corpus de travail comprend, au total, 253 noms de religieuses[435]. Mais derrière toutes ces identités religieuses[436], il n'y a pas, à chaque fois, 253 origines géographiques

434 « Titivillus est né dans l'esprit des moines médiévaux, créé par facétie pour faire ressortir un argument sérieux. La répétitivité de la vie monastique prélevait son dû. Il arrivait que les moines cessent occasionnellement de faire très attention et des mots étaient mutilés, mal orthographiés et déplacés. Il fallait rappeler aux moines le péché d'inattention. La plus ancienne mention enregistrée du nom de Titivillus apparut aux environs de 1285 dans le "tractatus de Pénitentia " de John de Galles. Ce que Titivillus fit quand il voyait ou entendait une erreur lui donnait un statut démoniaque. La première description de Jean de Galles ajoutait un autre fait confirmé dans plusieurs manuscrits (parmi lesquels Londres, British Museum, Arundel 506, folio 46) : " Quacque die mille/vicibus sarcinat ille ". On demandait, était-il dit, à Titivillus chaque jour de trouver assez d'erreurs pour remplir son sac mille fois. Et celles-ci, il les amenait au diable en bas, où chaque péché était dûment enregistré dans un livre face au nom du moine qui l'avait commis, afin qu'il soit énoncé le Jour du Jugement Dernier ». « Le Titivillus. Le démon patron de la calligraphie ». *La calligraphie : autour des mots*. Académie de la Réunion [En ligne], consulté le 16 mai 2015. URL: http://pedagogie2.ac-reunion.fr/biotechnologies/samouss2/titivillus.html.
Anatole France dans la préface de sa *Vie de Jeanne d'Arc* l'a dépeint en démon des copistes et des typographes. HUARD Georges, À propos de "Titivillus", Bibliothèque de l'école des chartes, 1948, tome 107, livraison 1, p. 92. Georges Huard fait lui remonter l'origine de ce diablotin au prédicateur Jacques de Vitry, curé d'Argenteuil, puis évêque d'Acre et cardinal-évêque de Tusculum, mort en 1240 dans les *Sermones bulgares*.

435 La constitution de notre corpus de travail sera détaillée dans la partie liminaire de notre mémoire.

436 Dans le livre du couvent, support principal de notre mémoire, ne figure pas l'identité civile des défuntes évoquées dans le cadre d'une notice biographique.

dûment notées et susceptibles d'être analysées en détail. La rédactrice la laisse ainsi parfois dans le flou comme c'est le cas pour sœur Marie de la Présentation Blondeau, originaire « de Basse-Bretagne[437] » ou encore sœur Marie de Saint-Nicolas Margarin, native « d'une paroisse pres Vannes[438] ». Ces imprécisions concernent aussi bien des sœurs de chœur que des sœurs converses qui, pour les premières peuvent être issues de la noblesse ou de la roture (les secondes étant toutes, roturières).

Toutefois, à partir des informations que nous avons pu relever, il nous été possible de nous pencher sur certains points tels que:

- Les **principales villes**[439] du recrutement conventuel,
- Le **poids** du **diocèse de Vannes** dans ce recrutement,
- La représentation, éventuelle, d'**autres diocèses**,
- Les religieuses aux racines situées en **dehors du territoire breton**.

---

437 Elle est décédée le 25 février 1722. Abrégé de sœur Marie de la Présentation Blondeau, f° 179.

438 Elle est décédée le 20 mars 1756. Abrégé de sœur Marie de Saint-Nicolas Margarin, f° 513.

439 Un arrêté de 1747 qualifie de ville « toute cité de plus de 2 000 habitants […]. En outre ces localités étaient généralement le siège d'au moins une juridiction ». DINET Dominique, *Vocation et Fidélité. Le recrutement des réguliers dans les diocèses d'Auxerre, Langres et Dijon (XVIIe-XVIIIe siècles).* Economica, Paris, 1988, p. 141.

■ Regards sur les villes du recrutement conventuel :

En nous appuyant à la fois sur les notations manuscrites inscrites dans les abrégés insérés dans le livre du couvent et ceux découverts aux Archives départementales de Saint-Brieuc et à Cormelles-le-Royal, nous arrivons à un total de 125 lieux de naissance connus, soit presque la moitié des religieuses retrouvées lors de nos recherches vannetaise et caennaise (48,81%).

Sources	Informations délivrées	
Livre du couvent	**159** noms de religieuses	
	120 lieux de naissance connus	39 lieux de naissance inconnus
Abrégés trouvés aux AD 22[440]	5 lieux de naissance connus	
Soit	125 lieux de naissance connus	
Sur le total des religieuses[441]	**125** lieux de naissance inconnus	**49,40%**
	128 lieux de naissance connus	**50,59%**

Sur les 125 religieuses[442] dont l'origine géographique nous est connue, **deux villes prédominent**.

440 Aux Archives départementales des Côtes-d'Armor, nous avons trouvé cinq abrégés de vie et de vertu, dont celui de sœur Marie de l'Enfant-Jésus Feger dont le nom apparaît dans le livre du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes.

441 159 religieuses issues du livre du couvent de Vannes et 94 issues du livre des vœux.

Il s'agit de Vannes (27 religieuses ; 21,60%) et de Hennebont (16 religieuses ; 12,80%). Ainsi, un peu plus d'1/3 des religieuses de ce couvent sont originaires de ces deux villes (43 au total, soit 34,40%). L'importance de Vannes se comprend aisément, le couvent étant implanté dans cette ville depuis son origine, en 1683. Au fil des années, les quelques apports extérieurs des premières années[443] s'effacent au profit de postulantes plus ancrées localement. En effet, comme l'ont signalé des études analogues à notre travail[444], les congrégations et, notamment les communautés féminines accueillent dans leurs rangs une proportion importante de postulantes issues de la ville d'implantation de l'établissement religieux. Le couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes n'échappe pas à la "règle".

Mais comment comprendre cette importance, toute modeste certes, de Hennebont, ville située à l'Ouest de la cité épiscopale ? Pour le savoir, il faut, pour cela, se reporter à l'histoire même de l'ordre et de son implantation dans le diocèse. En effet, avant de s'implanter dans la cité épiscopale, l'ordre de Jean Eudes s'est implanté dans un premier temps à Hennebont et ce, à partir de 1676. Mais, faute de lettres patentes, le couvent doit fermer ses portes en 1687. Cette fermeture fut douloureuse pour les religieuses sur place. Différents abrégés y font allusion. Ainsi certaines des religieuses de ce couvent sont-elles venues à Vannes, suite à cette décision royale. Les premiers mots de certaines notices biographiques mentionnent ce passage

442Nous utiliserons ce chiffre de 125 pour tous nos calculs.

443 Les trois premières religieuses du couvent de Vannes sont issues du couvent hennebontais, après l'accord du supérieur dudit couvent, M. de Kerlivio : sœur Marie de Sainte-Thérèse Duboys, sœur Marie de la Résurrection Cousin et sœur Marie de la Passion Kerléro.

444 Celles déjà citées, de Claude-Alain Sarre et de Dominique Dinet.

comme professe dans le couvent hennebontais. C'est le cas pour soeur Marie de l'Enfant-Jésus Eudo et les deux sœurs Pitoüays (sœur Marie de la Purification et sœur Marie de Jésus[445]).

D'autres religieuses sont elles aussi, passées par ce monastère, mais Hennebont n'est nullement leur ville de naissance : sœur Marie de la Présentation Blondeau[446] - originaire de Basse-Bretagne -, sœur Marie de la Nativité Olivier[447] - à la ville de naissance inconnue - et sœur Marie de Saint-Mathieu Le Strat[448], native, elle, de Pontivy.

La troisième ville ayant donné le plus de religieuses au couvent de Vannes est celle de Rennes (7 religieuses ; soit 5,60%). Comme précédemment, certaines religieuses, avant d'arriver à Vannes, ont passé quelques années dans le couvent rennais[449], ouvert lui, en 1673. Joseph-Marie Ory le rappelle ainsi dans le passage qu'il consacre à l'histoire du couvent de

445 Abrégé de sœur Marie de l'Enfant Jésus Eudo, f° 201 ; Abrégé de sœur Marie de la Purification Pitoüays, f° 211 et abrégé de sœur Marie de Jésus Pitoüays, f° 227.

446 Abrégé de sœur Marie de la Présentation Blondeau, f° 179.

447 Abrégé de sœur Marie de la Nativité Olivier, f° 233. Cette religieuse est décédée le 21 octobre 1703.

448 Abrégé de sœur Marie de Saint-Mathieu Le Strat, f° 347. Cette religieuse est décédée le 10 février 1738.

449 Branche du couvent caennais, créé en 1641.

Vannes[450] : « pour continuer l'œuvre, le monastère de Rennes envoya alors [à Vannes] les sœur du Saint-Cœur de Jésus Bedault[451], sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Vavasseur[452] et sœur Marie de l'Incarnation Cadiou[453] ». Ces trois avaient fait leur profession dans cet autre couvent de l'ordre fondé en 1673[454]. Les trois religieuses en question sont, pour Joseph-Marie Ory « les vraies fondatrices de Vannes[455] ».

Huit ans avant sa fondation, en 1675, le parlement de Bretagne est transféré à Vannes[456], un "exil" qui durera jusqu'en 1689. L'implantation temporaire de cette cour de justice souveraine n'apporte pas un surcroît de candidates à Vannes. En dehors des trois religieuses ci-dessus évoquées, seule une sera originaire de Rennes pendant ces quatorze années. Il s'agit de sœur Marie du Saint-Esprit Le Car, entrée au couvent en 1686.

---

450 ORY Joseph-Marie, *Les origines de Notre-Dame de Charité*, Abbeville, impr. Paillard, 1891, p. 424.

451 Cette religieuse est décédée le 20 mai 1713.

452 Nous ne connaissons pas la date de décès de cette religieuse en raison de l'absence de son abrégé.

453 Cette religieuse est décédée le 9 février 1734. ORY Joseph-Marie, *Les Origines de Notre-Dame de Charité, ou son histoire, depuis sa fondation jusqu'à la révolution*, Abbeville, impr. de C. Paillart, 1891, p. 424.

Cet "exil" a peut-être eu une influence sur d'autres ordres vannetais (avec un apport de sujets rennais), mais pour l'ordre étudié, tel ne fut pas le cas. Cet éventuel apport est, peut-être, à rechercher parmi les pensionnaires accueillies dans « la maison du Seigneur[457] ». Mais en l'absence d'une liste de ces jeunes filles, nous n'en savons rien[458].

Au total, ces trois villes représentent presque la moitié - **50 sur 126** - des lieux de naissance connus (39,68%).

454 A l'origine de l'ordre rennais se trouve la maison des pénitentes fondée grâce aux libéralités de madame d'Argouges, femme du premier président du parlement de Bretagne et de mademoiselle Duplessis-Rouleau, issue « d'une excellente famille » (1659). Un temps menacé, ce travail consacré au « salut des âmes » fut néanmoins poursuivi par mademoiselle Ménard (future religieuse non seulement dans le couvent rennais mais, également, dans le couvent de Vannes, sous le nom de sœur Marie de Saint-Jean Ménard) et mademoiselle Heurtaut. C'est cette dernière qui porta le projet de fondation du couvent rennais, aidée en cela par monseigneur de Vieuville, évêque de Rennes et de monsieur Duplessis-Ravenel. Un passage de l'abrégé de sœur Marie de Saint-Mesnard y fait allusion : « Comme les projets de madame d'Argouges**,** lors premiere presidente en cette province et de feu monsieur du Plessix Ravenel pour l'establissement des filles penitentes ayant reüssi, ils jeterent la vüe sur nostre vertueuse sœur et la prierent instamment d'en prendre sa conduitte ». Abrégé de sœur Marie de Saint-Jean Mesnard. 69 H 30, Petit Couvent de Vannes, Livre du couvent, f° 74. Pour l'orthographe du nom de cette religieuse, j'ai choisi de conserver - quand je la cite - celle notée dans le livre du couvent (orthographe différente de celle utilisée par Joseph-Marie Ory).

455 ORY Joseph-Marie, *Les origines de Notre-Dame de Charité*, Abbeville, impr. Paillard, 1891, p. 429.

456 Ce transfert fait suite à la Révolte du Papier Timbré, soulèvement provoqué par l'établissement des impôts du timbre, du tabac et de la vaisselle d'étain. La déclaration royale du 18 septembre 1675 valide le nouveau lieu d'implantation de la Cour.

457 Abrégé de sœur Marie de Saint-Placide Brochereul, f° 1256.

La quatrième ville de naissance la plus citée dans ce corpus est la ville d'Auray, avec cinq religieuses (4%).

Ville de naissance	Nombre de religieuses	
Vannes	27	
Hennebont	16	
Rennes	7	
Auray	5	
Total (sur le nombre de lieux de naissance connus)	**55**	43,65%

Comme l'indique le tableau ci-dessus, quatre villes fournissent un pourcentage important de candidates au couvent vannetais parmi toutes celles dont nous connaissons le lieu de naissance (**55** sur **126,** soit 43,65%).

Un certain nombre d'études portant sur l'analyse du recrutement religieux, étudié sous "l'angle géographique", souligne son caractère local. Dominique Dinet dans son livre *Vocation et fidélité* voit, dans ce constat, la preuve du « succès d'une implantation monastique et de son enracinement dans la société environnante[459] ». Dans notre cas - et avec les notations qui sont les nôtres - le constat est le même. Comme nous le verrons plus tard, les religieuses présentes à Vannes ne sont pas vraiment des "déracinées" pour reprendre le mot utilisé par

458 Cette influence de l'exil vannetais du parlement de Bretagne - et donc, des parlementaires – a été analysée par Emmanuelle Daniélou dans son article sur les Grandes Ursulines de Rennes : « Ainsi, quand le Parlement est exilé à Vannes en 1675 pour avoir pris parti contre le Roi à la suite de la Révolte du Papier Timbré, les effectifs chutèrent. En 1675, on dénombrait encore 64 pensionnaires tandis que l'année d'après elles n'étaient plus que 32. L'exil du Parlement à Vannes pendant près de 15 ans a eu pour conséquence de modifier sérieusement tant le profil que l'effectif des pensionnaires des Grandes Ursulines de Rennes. On estime en effet que Rennes a perdu 20 % de sa population. Cette population ne sera finalement retrouvée qu'après 1690 ». DANIELLOU Emmanuelle, « Les pensionnaires des Grandes Ursuline de Rennes (1651-1734)», *Histoire, économie & société* 2008/3, p. 34.

459 DINET Dominique, *Vocation et Fidélité. Le recrutement des réguliers dans les diocèses d'Auxerre, Langres et Dijon (XVIIe-XVIIIe siècles).* Economica, Paris, 1988, p. 142 et 258.

Dominique Dinet pour qualifier le recrutement des religieux qu'il étudie[460], un recrutement contrastant avec celui des religieuses (pour celles-ci, Dominique Dinet parle « d'intégration régionale[461] »).

■ Le poids du diocèse de Vannes dans ce recrutement géographique :

Ainsi, les villes et autres paroisses rurales relevant du **diocèse de Vannes** et ayant fourni une jeune fille au couvent représentent près des 2/3 des effectifs : 77[462] religieuses sur 125 (61,60%). Comme dans beaucoup de couvents de cette époque, le recrutement de ce couvent est à ses débuts, relativement circonscrit[463]. L'existence, sur le territoire breton, de deux autres

460 *Ibid*., p. 143.

461 *Ibid*., p. 148.

462 Ce chiffre de **77** religieuses originaires du diocèse de Vannes est obtenu à partir des mentions relevées dans les documents suivants : **74** cas dans le livre du couvent de Vannes ; **3** autres cas dans les abrégés de vie et de vertus trouvés aux Archives départementales des Côtes-d'Armor.

463 Même si, pour le fonder, le couvent fait appel à des religieuses en provenance d'autres couvents, notamment celui de Rennes, dont Vannes est une branche.

couvents de cet ordre, un à Rennes (fondé par celui de Caen en 1673) et l'autre, à Guingamp (fondé par celui de Rennes en 1676) peut expliquer ainsi l'importance de cette origine géographique, les postulantes choisissant un couvent non loin de chez elles. Toutefois, cette proximité géographique n'est pas le seul et unique facteur à prendre en compte en matière de recrutement religieux. En effet, le choix de tel ou tel couvent peut aussi relever, comme nous le verrons par la suite, de facteurs familiaux (présence d'une sœur, d'une tante ou encore, d'une cousine) voire de facteurs "psychologiques" (attirance pour un ordre s'occupant de la conversion et du « gouvernement des ames[464] » des femmes de "mauvaise vie"[465]).

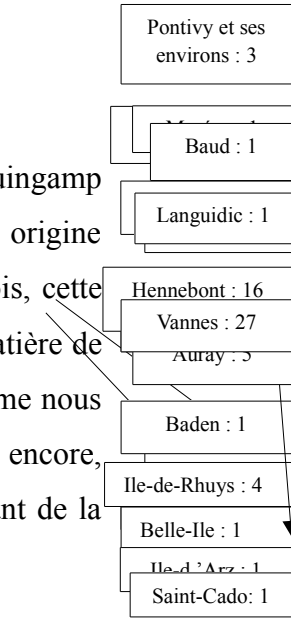

Lieux de naissance des religieuses du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes
(Diocèse de Vannes)

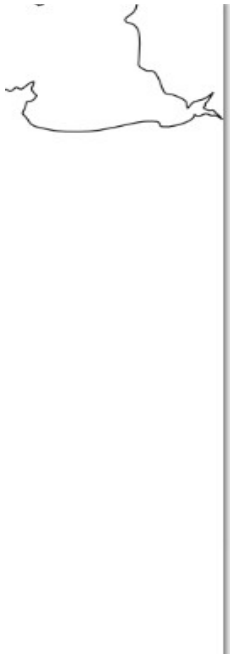

A ces lieux de naissance s'ajoutent **ceux** notés sous les expressions "évêché de Vannes" (1), "paroisse près de Vannes" (1), "trois lieues près de Vannes" (1) et "ville peu éloignée de Redon" (1). Les **trois** localités mentionnées sous celle de "Basse-Bretagne[466]", parce qu'elles sont trop peu précises, ne sont pas inscrites.

■ D'autres diocèses de recrutement conventuel ?

464 Abrégé de sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc, f° 258.

465 Même si cet apostolat a dû en effrayer plus d'une comme le souligne Dominique Dinet : « la réputation de Notre-Dame du Refuge [a été] ternie par les prostituées qui y étaient enfermées malgré les religieuses qui auraient désiré ne s'occuper que des filles repenties volontaires ». DINET Dominique, *Vocation et Fidélité. Le recrutement des réguliers dans les diocèses d'Auxerre, Langres et Dijon (XVIIe-XVIIIe siècles).* Economica, Paris, 1988, p. 150. Mais l'attirance des unes n'est pas toujours un sentiment partagé par toutes les postulantes ainsi que le souligne un extrait de l'abrégé de sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery : « Ayant appris les dispositions actuelles de la demoiselle, il luy dit qu'il connaissoit à Vannes une communauté tres regulière ou elle seroit bien, que c'estoit ce qui lui convenoit et qu'il falloit se porter de ce costé la. Elle l'écouta avec plaisir. Mais lorsqu'il luy parla de nos penitentes, elle en fut extremement effrayee. Ce qui fit qu'il luy répondit promptement : « mademoiselle, n'ayez point peur. Vous estes petite. Ce sont grandes religieuses que l'on met dans cet endroit-la ». Ces dernières paroles ayant rassuré mademoiselle de Pommery, elle tourna toutes ses vues vers nostre institut ». Abrégé de sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery, f° 921.

Toutefois, d'**autres diocèses** du territoire breton fournissent, eux aussi, des candidates au couvent vannetais, certains, plus que d'autres. On peut ainsi noter les chiffres suivants par diocèses :

Diocèse de naissance	Nombre de religieuses	
Diocèse de Saint-Brieuc	12	
Diocèse de Rennes	7	
Diocèse de Nantes	7	
Diocèse de Saint-Malo	6	
Diocèse de Tréguier	5	
Diocèse du Léon	1	
Diocèse de Quimper	1	
Total	**39**	31,20%

Que dire de tous ces chiffres ? Avant d'émettre toute hypothèse quant à ceux-ci, il ne faut jamais oublier que nos données sont lacunaires. Ces absences nous empêchent donc de mesurer, avec la précision du statisticien, la répartition géographique des diocèses de naissance des religieuses de Notre-Dame de Charité de Vannes… et donc, d'en dévoiler la profonde logique.

A défaut de connaître l'exact parcours géographique de tous les membres de notre corpus, nous n'émettrons que des suppositions, des suppositions que viendra étayer, par la suite, notre point sur le recrutement familial (importance de certains lignages au sein du couvent : tante, sœur) car l'influence d'un modèle familial a toute son importance en matière de choix d'un couvent.

466 De plus, le périmètre géographique de la Basse-Bretagne n'est pas celui du diocèse de Vannes. Ainsi une ville comme Quimper, située en Basse-Bretagne n'appartient pas au diocèse de Vannes.

Douze religieuses sont nées dans le diocèse de Saint-Brieuc. Pour l'une d'entre elles, en l'occurrence, sœur Marie de Saint-Charles Le Rebours du Vaumadeuc[467], son intérêt pour Vannes est lié à sa fratrie. En effet, comme le mentionne son abrégé, ses deux sœurs aînées étaient déjà dans « les exercices de la religion à son arrivee[468] ». Le chemin du couvent vannetais s'est donc imposé, presque "naturellement", à elle, tout comme pour sœur Marie de Saint-Charles Mahuet[469] dont la tante, sœur Marie de Saint-Michel Galpin[470], est déjà présente au couvent de Vannes.

Cette influence familiale[471] n'est pas aussi directe pour sœur Marie de Sainte-Thérèse Chapelle[472]. En effet, faute d'avoir été prise au couvent de la Visitation - des difficultés

467 Cette religieuse est décédée le 15 avril 1719.

468 Sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc et sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc. Abrégé de sœur Marie de Saint-Charles Le Rebours du Vaumadeuc, f° 431.

469 Cette religieuse est décédée le 20 février 1757.

470 Cette religieuse est décédée le 10 mai 1743.

471 Nous détaillerons cette influence plus en détail dans notre point suivant.

472 Cette religieuse est décédée le 17 septembre 1751.

surgissent quant aux conditions de sa dot, payée par son frère[473]-, elle est reçue chez les religieuses de Notre-Dame de Charité où « elle avoit des parentes qu'elle ne connaissoit pas[474] » (liens de parenté avec les sœurs Duboys). Pour sœur Marie de la Sainte-Victoire de la Villéon[475], native de Villaudrain, c'est une amie, pensionnaire dans cet institut qui lui fait « connoistre [cette] maison[476] ». La même idée de promotion d'un ordre et d'un lieu de retrait du monde se retrouve dans l'évocation de la vie de sœur Marie de Saint-Mathurin Cadet[477]. En effet, c'est un missionnaire qui le lui fit connaître, tout comme il le fit pour sœur Marie de

473 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Thérèse Chappelle, f° 526.

474 *Ibid*., f°526. Cette religieuse est décédée le 17 septembre 1751.

475 Cette religieuse est décédée le 12 juin 1753.

476 Abrégé de sœur Marie de la Sainte-Victoire de la Villéon, f° 480. Cette religieuse est décédée le 12 juin 1753.

477 Cette religieuse est décédée le 25 avril 1770.

Saint-Joseph Gicquel[478], native de la même ville que sœur Marie de Saint-Mathurin Cadet (« une espèce de petite ville nommée Collinée[479] »). Quant à sœur Marie de la Conception Le Mintier, nous savons qu'elle « entra dans [le] monastere en qualite de pensionnaire et n'y fut pas longtemps qu'elle ne conçüt le desir d'estre religieuse[480]". Mais les raisons de ce choix particulier ne sont nullement mentionnées.

L'importance relative des religieuses originaires du diocèse de Saint-Malo peut s'expliquer, peut-être, par la proximité de Vannes, notamment pour celles natives de Ploërmel[481]. En effet, cette ville est située à 49 kilomètres de Vannes. Rennes, où se trouve un autre couvent de cet ordre, est quant à elle, située à 67 kilomètres. Le choix d'un lieu de retrait fait en fonction d'une plus grande proximité géographique est là, une des hypothèses que nous pouvons émettre. En effet, rien dans les abrégés de ces religieuses ne nous indique les raisons de l'option vannetaise, tout du moins pour celles natives de Saint-Malo (au nombre de quatre[482]), ville là encore, plus proche de Rennes que de Vannes.

478 Cette religieuse est décédée le 4 août 1777.

479 Abrégé de sœur Marie de Saint-Mathurin Cadet, f° 1012.

480 Abrégé de sœur Marie de la Conception Le Mintier, f° 276.

481 La ville appartient, à l'époque, au diocèse de Saint-Malo.

Dans le cas des postulantes **ploërmelaises**[483], quelques mentions au sein de leurs notices biographiques laissent entrevoir le pourquoi de ce choix, tout du moins pour l'une d'entre elles. Ainsi, si sœur Marie de Sainte-Croix Perret se fait religieuse à Vannes, c'est sans nul doute, parce que sa sœur, sœur Marie de Sainte-Anne Perret[484], y est déjà (« elle vint joindre sa chere sœur[485] »). Quant à sœur Marie de Sainte-Anne Houët du Chêne-Vert[486], « après avoir «esté quelque temps pensionnaire [à Notre-Dame de Charité de Vannes], elle demanda à [y] estre religieuse[487]". Pour les deux autres, aucune indication n'explique ce choix précis : « fit

482 Des quatre religieuses de cette ville, nous ne possédons qu'un abrégé, celui de sœur Marie Anne de Sainte-Hélène Taillet.

483 Ploërmel, à l'époque, relevait du diocèse de Saint-Malo.

484 Cette religieuse a prononcé ses vœux à Vannes en 1693 ; sa sœur, en 1699. La première est décédée le 4 février 1733, la deuxième, le 21 juin 1740.

485 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Croix Perret, f° 507. Cette religieuse est décédée le 4 février 1733.

486 Cette religieuse est décédée le 19 octobre 1734.

487 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Anne Houët du Chêne-Vert, f° 871. Cette religieuse est décédée le 19 octobre 1734.

choix de nostre maison de Vannes pour sa retraite[488] » (sœur Marie de Sainte-Anne Perret) ; « se rendit en nostre monastere » (sœur Marie de Saint-Joachim Guymar[489]).

Ainsi que l'indique le tableau présenté auparavant, **sept** religieuses sont originaires du diocèse de Nantes. Quelle ont été les raisons ayant présidé au choix de Vannes ? Là encore, peu de choses nous aident à dépasser le stade des hypothèses. Les abrégés - au nombre de cinq - sont très peu diserts sur les motivations réelles des différentes postulantes. Dans le cas de sœur Marie de Sainte-Madeleine Soyer, native de Nantes, elle fait d'abord sa profession dans la communauté guingampaise par « le moyen de sa chere maitresse et protectrice », avant « d'estre destinée pour celle de Vannes[490]". Ce même appui extérieur se retrouve avec sœur Marie de Saint-Hyacinthe Soreau: « la divine Providence qui veilloit et choisissoit pour elle, permit qu'une dame nous l'adressa[491] ». Dans le cas de sœur Marie de Saint-Bernard

488 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Anne Perret, f° 388. Cette religieuse est décédée le 21 juin 1740.

489 Abrégé de sœur Marie de Saint-Joachim Guymar, f° 515. Cette religieuse est décédée le 28 octobre 1732.

490 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Madeleine Soyer, f° 79. Cette religieuse est décédée le 1er février 1702.

491 Abrégé de saint Marie de Saint-Hyacinthe Soreau, f° 415. Cette religieuse est décédée le 12 juillet 1744.

Duchon[492], originaire elle aussi de Nantes, le choix de l'ordre fondé par Jean Eudes est un peu, un choix par défaut. En effet, après avoir été chez les Ursulines de Muzillac et de Vannes, elle est proposée par la révérende mère de cet ordre à Mère de la Trinité Heurtaut en raison de "son esprit particulier", explique son abrégé. Le choix vannetais de sœur Marie de Saint-Joseph Pigoust, s'explique non seulement parce qu'elle y a été « mise pensionnaire mais aussi, parce qu'elle possede une tante dans ledit couvent[493] ». Quant à sœur Marie Joseph Hervé[494], tourière de son état, rien, dans sa courte notice, ne vient étayer le motif de son choix particulier.

En ce qui concerne les religieuses originaires du diocèse de Rennes, son importance dans l'origine géographique des religieuses de notre couvent est à relier aux origines mêmes du couvent vannetais. En effet, ses « premières pierres fondamentales[495] », comme nous l'avons indiqué précédemment, sont venues du couvent de Rennes afin d'aider au démarrage de l'institut (en l'occurrence, sœur du Saint-Cœur de Jésus Bedault, sœur Marie de l'Incarnation Cadiou et sœur Marie de Saint-Jean Mesnard).

492 Abrégé de saint Marie de Saint-Bernard Duchon, f° 459. Nous ne connaissons pas de sa date de décès.

493 Abrégé de saint Marie de Saint-Joseph Pigoust, f° 863. Cette religieuse est décédée le 11 mars 1718.

494 Cette religieuse est décédée le 16 mai 1745.

495 Abrégé de sœur Marie de l'Assomption de La Valette, f° 298.

La plus faible importance des deux autres diocèses - Tréguier, Léon et Quimper-, ne fournissant “que” sept postulantes à Notre-Dame de Charité de Vannes (5,60%) peut être reliée à l’existence d’un couvent relevant de cet ordre à Guingamp, couvent installé dans cette ville depuis 1676 (« le monastère des Sœurs du Refuge[496] », situé dans le faubourg de Montbareil à Guingamp). Toutefois, même si l’ordre fondé par saint Jean Eudes existe dans le diocèse de Tréguier, cela n’empêche nullement des jeunes filles nées à Guingamp de prendre le voile à Vannes. Les voies vers Dieu sont parfois déconnectées des préoccupations géographiques.

Une des religieuses, native du diocèse de Tréguier - sœur Marie de l’Enfant-Jésus Feger[497] -, après un temps passé à Vannes, est renvoyée dans son couvent de Guingamp dont elle était professe comme nous l’indique son abrégé : « Ses talents naturels et les qualités obligeantes et bienfaisantes de son esprit qu’elle savoit rendre des plus accommodantes lui mériterent un facile acces en la maison du Seigneur ou elle fut reçue en l’année 1677, le 20ème janvier, 3 mois après l’etablissement […]. Elle se vit obligee de venir en ce monastère [celui de Guingamp] malgré l’attachement qu’avoient pour elle nos cheres sœurs, ses filles[498] ”. Comme dans les cas précédemment évoqués, cette religieuse est suivie, à Vannes, par sa sœur,

496 GRIMAULT Jeanine, TOULET Simonne, « Le quartier Montbareil », *Bulletin des Amis du patrimoine de Guingamp*, n°44, juin 2008, p. 1.

497 L’absence de son abrégé au sein du livre du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes s’explique, sans doute, par ce départ. Nous avons trouvé cette notice biographique aux Archives départementales des Côtes-d’Armor. Nous n’avons pas pu le retranscrire en entier étant donné sa détérioration. Nous ne connaissons pas sa date de décès.

498 ADCA, H 467. Nous ne connaissons pas de sa date de décès.

en l'occurrence sœur Marie de Saint-François de Sales Feger[499]. A la différence de sa sœur, elle finira sa vie conventuelle à Vannes après l'avoir entamée, comme elle, au couvent de Montbareil à Guingamp. Il est à noter que pour les cinq religieuses originaires du diocèse de Tréguier, quatre sont nées dans la cité guingampaise[500].

De la dernière religieuse de ce groupe, sœur Marie Catherine de Jésus Bernard[501], rien n'indique dans son abrégé les raisons du choix de l'institut vannetais (elle est née à Saint-Brieuc). Des trois filles de la famille, elle est la seule à se faire religieuse dans l'ordre de Notre-Dame de Charité[502], ses deux autres sœurs choisissant elles, l'ordre de la Visitation.

Lieux de naissance des religieuses [illegible]t de Notre-Dame de Charité de Vannes
(Hors du diocèse de Vannes)

Aux différents lieux de naissance notés ci-dess[illegible] ceu[illegible]s les expressions "évêché de Saint-Brieuc" (6) et "évêché de Tréguier" (1).

499 Cett[illegible]st décédée le 22 octobre 169[illegible]

500 Pour la cinquième, sœur Marie de Saint-André de la Boessière, il est juste indiqué qu'elle « etoit issue d'une bonne maison de l'evesché de Tréguier », sans plus de précision. Abrégé de sœur Marie de Saint-André de la Boessière, f° 937.

501 Cette religieuse est décédée le 22 juillet 1772.

502 Ses deux sœurs seront professes de l'ordre de la Visitation.

Le couvent vannetais, à l'instar d'autres couvents de l'époque, attire en ses murs des postulantes locales. Ainsi, comme nous l'avons montré ci-dessus, une grande partie d'entre elles sont originaires du diocèse de Vannes - 77 - ou des diocèses alentour (39). L'aire de son recrutement géographique s'étend ainsi :

Situation géographique	Ville	Distance avec Vannes
Ouest	Quimperlé	75 kilomètres
	Brest[503]	186 kilomètres
Nord	Saint-Brieuc	118 kilomètres
	Saint-Malo	153 kilomètres
Nord-Est	Guingamp	152 kilomètres
	Rennes	113 kilomètres
Est	Redon	61 kilomètres
Sud	Guérande	66 kilomètres

Ainsi que le montrent les deux cartes présentées précédemment, le recrutement du couvent vannetais s'aventure peu à l'Ouest, dans cette Basse-Bretagne où l'on parle breton. Au couvent de Vannes, cette langue semble être le propre de quelques religieuses issues de la campagne comme c'est le cas de sœur Marie de Saint-Mathieu Le Strat, née dans « les environs de Pontivy[504] » et sœur converse de son état : elle « fut acceptée dans notre maison de Hennebond et quoy qu'elle eut l'air fort rustique, qu'elle ne parla que breton[505] ». L'abrégé d'une autre sœur converse signale, à nouveau, l'usage de cette langue dans l'enceinte

503 Cette religieuse, sœur Marie Catherine de Jésus, est celle dont l'origine géographique est la plus lointaine selon les données que nous avons pu récolter. Elle entre au couvent de Vannes en 1760.

504 Abrégé de sœur Marie de Saint-Mathieu Le Strat, f° 342.

conventuelle : « Elle ce jetta a genoux et lui dit en son breton : « ma chere sœur, je demande bien pardon au bon Dieu et à vous de la desobeissance que j'ay eu. Le bon Dieu ma puny. La laine est cassée[506] ». De cette religieuse, nous ne connaissons pas le lieu de naissance.

Parmi tous les abrégés que nous possédons, ce sont les deux seules religieuses signalées comme parlant breton au sein du couvent, tout du moins d'après ce que nous en rapportent ces différents récits. Cette langue devait cohabiter- en harmonie ? - avec le français au sein du couvent, ce dernier étant sans doute pratiqué par la majorité de la communauté[507]: « Ce qu'il y avoit de plus surprenant c'est qu'elle put en très peu de tems apprendre à lire à des filles de la campagne [pensionnaires[508]] qui ne scavoient pas un mot de françois non plus que nôtre chere sœur un mot de breton[509] ».

---

505 *Ibid*., f° 342.

506 Abrégé de sœur Marie de la Saint-Claude Le Thoique, f° 757.

507 Beaucoup des postulantes sont nées en ville et dans des familles disposant d'un certain patrimoine financier parlaient le français, signe d'une certaine urbanité, entendue comme la « Politesse fine et délicate, manières dans lesquelles entrent beaucoup d'affabilité naturelle et d'usage du monde ». « Urbanité », *Trésor de la Langue Française Informatisé*, Centre National de Ressources Textuelles Lexicales {En ligne], consulté le 20 mai 2015. URL: http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=3258796470.

508 Rien n'indique que ces pensionnaires ne connaissant que le breton revêtent ensuite l'habit religieux.

Cette langue celtique est, ainsi que le laissent entrevoir les quelques extraits ci-dessus, une langue utilisée par des postulantes issues du milieu rural et également par les pénitentes, ces femmes de mauvaise vie qu'accueillait le couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes : « Comme elle estoit employez dans les classes de nos pénitentes, elle comprit quelle y seroit beaucoup plus utile si elle sçavoit le breton. Elle s'y affectionna et demanda un catéchisme en cette langue[510] ».

Entre les murs du couvent de Vannes devaient ainsi résonner le français et le breton, comme dans la ville elle-même. La cité épiscopale est, en effet, située dans cette partie de la Bretagne où le breton était encore parlé au XVIIIème siècle. Cette dernière, même si elle n'est pratiquée que par une minorité de religieuses - à priori c'est la langue usuelle de deux sœurs converses -, ne devait pas constituer une trop grande barrière à la communication au sein de cette communauté religieuse. Elle pouvait sans doute jouer le rôle d'un marqueur identitaire et social, signifiant pour celles qui ne parlaient pas le français, un état quelque peu subalterne (notamment en matière de hiérarchie conventuelle). La volonté de bilinguisme de quelques-unes, comme c'est le cas de sœur Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory[511], souligne,

509 Abrégé de sœur Marie de la Sainte-Victoire de la Villéon, f° 487.

510 Abrégé de sœur Marie de la Saint-Paul Le Boudoul du Baudory, f° 1091.

511 Ses deux sœurs, sœur Marie de Saint-François et sœur Marie de Sainte-Ursule, devaient être, elles aussi, bilingues. Cette famille est née à Vannes.

sans doute, une certaine ouverture d'esprit de la part de quelques religieuses (si ce n'est des capacités intellectuelles avérées).

■ Au-delà de la province de Bretagne… :

Sept religieuses sont néanmoins nées en **dehors du territoire breton :** six sont originaires de différentes villes de Normandie et une est native de Bordeaux. Ces notations géographiques singulières sont liées aux origines de l'ordre ou à une histoire familiale (parente au couvent).

Si la présence de sœur Marie de la Trinité Heurtaut[512] s'explique facilement- elle est une des pierres fondamentales de l'ordre dans la province de Bretagne -, celle des autres religieuses s'explique par des facteurs "personnels". Ainsi est-ce le cas de sœur Marie du Saint-Sacrement Buntier dont la mère, devenue veuve, dut fuir sa ville de naissance en raison des guerres et « abandonner son bien […] Elle vint [alors] se réfugier en Bretagne avec ses enfants[513] ».

Sœur Marie des Séraphins de Chalon de Fosse doit elle sa venue à Vannes à une rencontre à Paris avec « sœur Marie de la Trinité Heurtaut qui etoit lors à Paris pour travailler a y establir une de nos maisons[514] ». Cette entrevue ne fit qu'ancrer encore plus fortement en elle son désir de devenir religieuse. Le choix de l'ordre fondé par Jean Eudes s'explique par le

512 Elle est née à Ouistreham en 1634.

513 Elle s'installe à Locminé « elle vivoit des charités qu'on lui faisoit et de ses petits menagements elevant surtout sa petite famille dans la piete et la crainte de Dieu ». Abrégé de sœur Marie du Saint-Sacrement Buntier, f° 92.

514 Abrégé de sœur Marie des Séraphins de Chalon de Fosse, f° 111.

choix fait par sa sœur aînée de celui-ci. Mais cette dernière fera son noviciat au couvent de Montbareil à Guingamp.

Sœur Marie de la Conception Le Lieupaul vient en Bretagne à « l'occasion de la fondation du couvent de Hennebont[515] », couvent où elle sera supérieure, tout comme sœur Marie de la Résurrection Cousin.

La venue en Bretagne de sœur Marie de Saint-Jean Benech, native de Bordeaux, est due à la demande de sa tante de la voir religieuse dans l'ordre de Notre-Dame de Charité (« il inspira à une vertueuse tante qu'elle avoit dans la ville de Vannes de la demander pour estre religieuse dans notre maison[516] »). Une même histoire de famille se retrouve du côté de sœur Marie de la Divine-Providence Firmin[517]. En effet, comme nous le dit son abrégé, « elle eut envie de devenir en Bretagne, ou elle avoit toute sa famille du côté maternelle et une propre tante, la mere magdelaine de valleau lors, supérieures des reverendes meres ursulines de cette ville qui la souhaitterent beaucoup[518] ».

---

515 Abrégé de sœur Marie de la Conception Le Lieupaul, f° 171.

516 Abrégé de sœur Marie de Saint-Jean Benech, f° 1125.

517 Elle demeure à Mortain, mais nous ne savons si elle y est née. C'est la « ville de leur residence ». Abrégé de sœur Marie de la Divine-Providence Firmin, f° 329.

Le couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes recrute ainsi ses postulantes en grande majorité dans le diocèse de Vannes. Cet ancrage local ne l'empêche pas, pourtant, de susciter l'intérêt de jeunes filles nées quelque peu à l'écart de celui-ci (à Brest, Saint-Brieuc ou encore de la province de Normandie). Mais de quand datent ces arrivées lointaines ? Peut-on noter une évolution de ce recrutement géographique au fil des années (moins ancré sur le seul territoire urbain et se tournant vers la campagne) ? En fonction des renseignements en notre possession, attardons-nous à présent.

■ <u>L'évolution du recrutement conventuel au fil des années :</u>

A nouveau, les données sur lesquelles vont reposer ce point changent. En effet, pour l'étudier, nous nous sommes basée sur les dates d'entrée des postulantes au couvent de Vannes…. Des dates que nous ne connaissons pas pour quatre d'entre elles[519] : sœur Marie de Saint-Charles Didrou, sœur Marie de Jésus du Bouëtiez de Kerorguen, sœur Marie de la Miséricorde Troussier et enfin, sœur Marie de Saint-Dominique Richer.

518 *Ibid*., f° 329. La rédactrice rajoute un petit détail personnel intéressant : « Comme le parlement estant à vannes en ce tems, elle y trouva, sans doute, plusieurs de ses proches qui furent charmée de l'avoir car elle payoit de sa personne ayant un grand air, beaucoup d'agrements et une belle voix ». *Ibid*., f° 329.

519 Ces lacunes n'ont pas pu être effacées par nos recherches caennaises.

Période 1688-1699

Lieu de naissance	Nombre de religieuses originaires dudit lieu
Hennebont	**10**
Vannes	**8**
Rennes	**4**
Evêché de Saint-Brieuc	**4**
Ploërmel	**3**
Nantes	2
Normandie	2
Guingamp	2
Acquin	1
Auray	1
Basse-Bretagne	1
Caen	1
Guérande	1
Malestroit	1
Ouistreham	1
Pontivy (environs de)	1
Quimper	1
Quimperlé	1
Saint-Sauveur-le-Vicomte	1
Saint-Malo	1
Sérent	1
Tréguier	1
Evêché de Vannes	1
Villaudrain	1

Pour cette période, nous avons au total **51 religieuses**, originaires de **24 lieux de naissance différents**. Dans ce laps de temps, ce sont les villes de Hennebont, Vannes et Rennes qui dominent (22 religieuses pour ces deux seules villes, soit **43,13%**). Ce recrutement est essentiellement urbain même si derrière les expressions "évêché de Saint-Brieuc", "évêché de Vannes" ou encore "Normandie" peuvent se cacher des lieux de naissance situés en milieu rural.

Le périmètre du recrutement s'étend ainsi :

- Au **Nord** : Tréguier, ville située à 175 kilomètres de Vannes.
- A l'**Ouest**: Quimper, ville située à 121 kilomètres de Vannes.
- Au **Sud-Est** : Guérande, ville située à 71 kilomètres de Vannes.

En dehors de ces villes bretonnes, le recrutement se prolonge jusqu'en Normandie : en direction de Caen (à 298 kilomètres de Vannes), de Ouistreham (à 312 kilomètres de Vannes), et enfin, de Saint-Sauveur-le-Vicomte (à 289 kilomètres de Vannes).

Il est à noter qu'il nous manque **11 lieux de naissance** pour les religieuses entrant au couvent de Vannes pendant cette période.

Période 1700-1719

Lieu de naissance	Nombre de religieuses originaires dudit lieu
Vannes	**6**
Ile-de-Rhuys[520]	**4**
Hennebont	**3**
Rennes	2
Auray	1
Baud	1
Belle-Ile	1
Goulaine	1
Guingamp	1
Montcontour	1
Moréac	1
Nantes	1
Ploërmel	1
Pontivy	1
Quimperlé	1
Saint-Cado	1
Evêché de Saint-Brieuc	1
Saint-Brieuc	1
A trois lieux de Vannes	1
Paroisse près de Vannes	1

Pour cette période, nous avons au total **32 religieuses**, originaires de **20 lieux de naissance différents**. Si le recrutement reste urbain, la campagne fournit quelques candidates au couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes : Baud, Moréac, Saint-Cado. Vannes, lieu d'implantation du couvent fournit le plus grand nombre de candidates : **6** (soit **18,75%**). Hennebont, ville qui, dans la période précédente était la première pourvoyeuse de « filles du

520 Cette Ile-de-Rhuys est le lieu de résidence de la famille de Le Gouvello de Keriaval. Au XVIIIème siècle, elle possède notamment le château de Kerlevenan,

Cœur de Marie[521] » cède le pas. Elle ne fournira plus que **2** candidates au couvent par la suite. Cette baisse fait suite à la fermeture de l'ordre dans celle-ci et peut-être son remplacement dans le cœur de potentielles postulantes par un ordre religieux plus ancré localement.

Il est à noter qu'il nous manque **13 lieux de naissance** pour cette période.

Le périmètre du recrutement s'est considérablement resserré autour de la seule province de Bretagne. Le couvent vannetais n'attire plus de candidates extérieures au territoire breton. La dernière sera ainsi sœur Marie de Saint-Jean Benech à la période suivante[522] qui entrera en 1733. Rennes s'efface quelque peu. Cette ville n'apparaîtra plus, tout du moins dans les moins dans les données que nous avons récoltées au cours de nos recherches.

Pour cette période, le périmètre du recrutement s'étend ainsi :

- Au **Nord-Ouest** : Guingamp, ville située à 151 kilomètres de Vannes.
- A l'**Ouest**: Quimperlé, ville située à 74 kilomètres de Vannes.
- Au **Sud-Est** : Goulaine, ville située à 126 kilomètres de Vannes.

Période 1720-1739

Lieu de naissance	Nombre de religieuses originaires dudit lieu
Vannes	**10**
Auray	3
Collinée	2
Basse-Bretagne	1

521 Abrégé de sœur Marie de Saint-Dominique Richer, f° 1292.

522 1720-1739.

Bordeaux	1
Croisic	1
Ile d'Arz	1
Montcontour	1
Pont-Scorff	1
Port-Louis	1
Ville près de Redon	1
Evêché de Saint-Brieuc	1
Saint-Malo	1
Evêché de Tréguier	1

Pour cette période, nous avons au total **26 religieuses**, originaires de **14 lieux de naissance différents**. Vannes, à nouveau, domine dans cette géographie du recrutement. Elle fournit à elle seule **10** religieuses du couvent (soit **38,46%**). Hennebont a disparue de cette liste, tout comme Rennes. Pendant ces quelques années, le recrutement prend un léger accent du bord de mer tout en restant majoritairement urbain avec quelques localités rurales. Toutefois, comme précédemment les expressions "évêché de Saint-Brieuc", "évêché de Tréguier" laissent planer l'ombre du doute sur les lieux en question.

Pour la première fois, Pont-Scorff apparaît dans nos données…. Mais ce sera aussi la seule et unique fois qu'elle sera citée. Port-Louis, en revanche, sera à nouveau mentionnée quelques années plus tard en la personne de sœur Marie Angélique Allemand[523]. Cette dernière entrera au couvent en 1775 avec sa sœur, connue sous le nom de religion de sœur Marie Thérèse de Jésus Allemand.

Il est à noter qu'il nous manque **11 lieux de naissance** pour cette période.

Pour cette période, le périmètre du recrutement s'étend ainsi :

- Au **Nord-Est** : Saint-Malo, ville située à 154 kilomètres de Vannes.
- A Nord: Tréguier (évêché[524]), ville située à 175 kilomètres de Vannes.
- Au **Sud-Est** : ville près de Redon, ville située à 62 kilomètres de Vannes.

523 Nous ne possédons pas l'abrégé de sa sœur, sœur Marie Thérèse de Jésus Allemand. Cette dernière est entrée comme elle au couvent de Vannes en 1749.

524 En l'absence de précision, nous avons choisi de calculer la distance entre Vannes et Tréguier.

Période 1740-1759

Lieu de naissance	Nombre de religieuses originaires dudit lieu
Hennebont	**2**
Baden	1
Basse-Bretagne	1
Brest	1
Languidic	1
Paroisse près de Missillac	1
Redon	1
Vannes	1

Pour cette période, nous avons au total **9 religieuses**, originaires de **7 lieux de naissance différents**. Le nombre de candidates désirant entrer dans le couvent vannetais s'est considérablement réduit, tout comme la diversité des origines géographique : le diocèse de Vannes fournit ainsi la totalité des religieuses du couvent, en dehors d'une postulante née dans le diocèse de Nantes (« paroisse près de Missillac[525] »).

Nous ne connaissons pas le lieu de naissance de **4 religieuses** entrées dans les ordres pendant ces années.

Au vu de ce qui précède, il ressort que le recrutement des religieuses du couvent de Notre-Dame de Charité s'effectue d'abord dans la ville où ledit couvent est implanté depuis 1683. En effet, sur les 125 religieuses dont nous possédons le lieu de naissance - un lieu, plus ou moins précis -, **27** sont nées à Vannes. Ce chiffre est le plus élevé parmi toutes les villes et

525 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Hélène Cramezel de Kerhué. ADCA, H 467.

autres paroisses rurales ayant fourni des candidates au couvent vannetais. Cette proportion de 1/5ème serait, sans nul doute, quelque peu majorée si nous possédions plus d'abrégés.

En dehors de cette ville, le couvent s'appuie sur des postulantes issues du **diocèse de Vannes** et, dans une moindre mesure, sur des candidates extérieures à celui-ci. En dépit de la présence d'un établissement équivalent à Guingamp - le couvent de Notre-Dame de Charité du Refuge à Guingamp -, l'établissement vannetais attire à lui 12 postulantes nées dans ce diocèse.

Pourvu initialement à partir de plusieurs **apports extérieurs** (notamment en provenance des couvents de Hennebont et de Rennes), le recrutement de l'établissement, une fois le XVIIIème entamé se tourne vers Vannes, tout en se diversifiant sur le plan géographique. Toutefois, si le couvent vannetais attire des postulantes d'un certain nombre de villes et de paroisses rurales, il est à noter qu'elles ne fourniront, pour la plupart, qu'une religieuse au couvent comme Quimperlé, Languidic, Baud ou encore Belle-Ile[526].

Au fil du temps, **certaines villes s'effacent** comme Rennes, l'établissement étant établi sur des bases assez solides : en termes de candidates accueillies mais pas en termes financiers ainsi que le soulignent les extraits de plusieurs abrégés : « nonobstant la pauvreté de la maison en son commencement[527] », «la pauvreté ordinaires en ces commencements[528] ».

526 Nous savons, par nos recherches aux Archives départementales du Morbihan que cette île a fourni une autre religieuse au couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes en la personne de sœur Marie de la Sainte-Trinité Cottard. Une copie de son contrat de dot y est archivée (ADM 69 H 17). Par ailleurs, plusieurs documents relatifs à sa famille y sont également disponibles parmi toutes les boîtes consacrées au couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes. Nous n'avons pas étudié dans le détail tous les documents contenus dans ces boîtes : nous en avons simplement fait un relevé synthétique, envoyé par la suite à Delphine Le Crom, archiviste de l'ordre, travaillant à Cormelles-le-Royal (14).

527 Abrégé de sœur Marie de Saint-Jean Mesnard, f° 74.

528 Abrégé de sœur Marie des Séraphins de Chalon de Fosse, f° 111.

A propos de ces difficultés financières des premiers, malgré le soutien de donateurs locaux, la rédactrice de l'abrégé de sœur Marie des Séraphins de Chalon de Fosse use d'une métaphore biblique : « notre chere postulante, à l'imitation de Jesus Enfant, preferroit la pauvreté de l'estable de Bethléem aux louvres et palais des seigneurs et roys de la terre qu'elle meprisoit[529] ». Une vie difficile que tout le monde accepte, même « la plus part de filles de bonnes maisons, élevées et nourries délicatement, mais qui sembloient avoir totalement oubliées les delices du siècle, et s'être oubliées elles mêmes pour imiter et suivre Jesus pauvre et manquant de tout[530] ». Servir Dieu exige de faire taire le monde en son cœur pour y laisser entrer Celui qui frappe à sa porte.

Le recrutement d'un couvent n'est pas qu'une simple affaire d'implantation géographique. Certes, cette dernière est importante mais elle n'est pas le seul facteur déclencheur du choix d'un ordre religieux. En effet, en matière de recrutement monastique, l'origine sociale de la postulante à l'ordre de Dieu a aussi "son mot à dire". A l'image « de la fondation du couvent de Montbareil due aux libéralités de pieuses familles nobles[531] » -

529 *Ibid*., f°111.

530 En mémoire d'un passage de l'*Evangile de Saint-Luc* : « Elle enfanta son fils premier-né, l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche, parce qu'ils manquaient de place dans la salle ». *Lc* 2, 7.

531 MINOIS Georges, *Les religieux en Bretagne sous l'Ancien régime.* Rennes, Ouest-France, 1989, p. 134. Le couvent hennebontais doit lui aussi sa création à la générosité nobiliaire, en l'occurrence celle de madame de Brie, épouse d'un président au parlement de Bretagne…. Une fondation prédit par sœur Marie de la Trinité Heurtaut elle-même lors d'un entretien avec celle-ci. Elle fera également, pour le couvent de Guingamp, « le don d'une rente de 15 livres et de 86 boisseaux de seigle ». ORY Joseph-Marie, *Les origines de Notre-Dame de Charité*, Abbeville, impr. Paillard, 1891, p. 359.

madame de Kervegan et sa belle-fille, madame des Arcis[532] -, le couvent vannetais doit à son tour sa création aux largesses financières et à l'influence d'une grandes famille locale, en l'occurrence les Francheville : Catherine de Francheville, fondatrice des Retraites de femmes à Vannes et son neveu, Daniel de Francheville[533], avocat général, et futur évêque de Périgueux[534]. A leurs côté, interviendront également mesdemoiselles Descluyères et Bunetier[535]. Si l'on ne peut avancer avec autant de certitude l'influence constante de la noblesse sur le couvent vannetais comme le fait Georges Minois pour celui de Guingamp, il n'en demeure pas moins qu'en matière de recrutement social la porte du couvent n'est pas

532 Cette dernière est présente à Vannes lors de l'arrivée des premières religieuses à Vannes en 1683, en compagnie de madame de Pontchartrain. L'épouse du comte Louis II Phélypeaux de Pontchartrain, par ailleurs président du parlement de Bretagne, sera, quant à elle « d'une particulière bienveillance pour le soutien de cette maison ». Abrégé de sœur Marie du Saint-Cœur de Jésus Bedault, f° 27. Sa présence dans la cité épiscopale à cette date est liée à l'exil du parlement à Vannes en 1675 par Louis XIV après la révolte du papier timbré à Rennes. Cet éloignement prendra fin en 1690.

533 1648-1702.

534 Ce dernier achète, pour 7 000 livres, une maison située autrefois à l'angle de la rue de la Vieille-Boucherie - aujourd'hui, rue de la Loi - et de la rue Blanche - aujourd'hui, rue Lesage. « Il n'eut pas de peine à l'y engager, la piété naturelle de ce monsieur le portant aux bonnes œuvres. Ainsi il consentit à celle-ci avec d'autant plus de plaisir qu'il était animé de zèle du salut des âmes et désireux de procurer l'avancement de la gloire de Dieu ». Abrégé de sœur Marie du Saint-Cœur de Jésus Bedaut, f° 27.

535 Outre leur contribution au succès des premières démarches de l'ordre, ces dernières jouèrent de leur influence afin de faire venir à Vannes quelques religieuses. ORY Joseph-Marie, *Les origines de Notre-Dame de Charité*, Abbeville, impr. Paillard, 1891, p. 422.

ouverte à toute jeune fille qui s'y présente. Nous ne sommes pas, avec cette congrégation religieuse, dans l'esprit d'ouverture sociale qui sera l'axiome des Filles de la Charité de Vincent de Paul[536] et de Louise de Marillac.

B. L'origine sociale

Comme nous l'avons dit auparavant l'argent demandé pour la dot religieuse est un puissant frein à l'accomplissement de l'appel de Dieu. Seules certaines classes sociales - la noblesse et la bourgeoisie, plus ou moins aisée - étaient, à l'époque, en mesure d'y répondre pour peu qu'elles n'aient pas choisi l'autre « solution traditionnelle[537] » pour une fille (le mariage). Les autres, issues du monde de la boutique, de l'artisanat ou de la paysannerie[538], se frayent un chemin parmi leurs compagnes mieux nanties… mais aux mœurs, sans nul doute, quelque peu différentes[539].

---

536 Cette ouverture sociale, voire cette « préférence pour les milieux populaires, sans exclusive toutefois » s'explique aussi par l'humble quotidien de « ces servantes des pauvres ». BREJON DE LAVERGNEE Matthieu, *Histoire des Filles de la Charité, XVIIe-XVIIIe siècle : la rue pour le cloître*, [Paris], Fayard, 2011, p. 289.

537 LUX-STERRITT Laurence, « Les religieuses en mouvement. Ursulines françaises et dames anglaises à l'aube du XVIIème siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2005/4 - n°52-4, p. 9. Les jeunes filles n'ont ainsi d'autre possibilité que de suivre le vieil adage, « *aut maritus, aut murus* », le mari ou le cloître.

538 Plus ou moins à son aise, socialement.

Le choix d'entrer dans tel ou tel couvent ne repose pas sur une un seul principe causal, rendant ainsi son explication parfois malaisée pour celui qui cherche à l'expliciter le mieux possible. Mais une idée demeure encore en ce XVIIIème siècle : tout comme dans le cas d'un mariage, « l'entrée en religion […] doit illustrer la famille[540] », tout comme le prestige de la famille doit illustrer celle du couvent, en retour[541]. Certes, la renommée acquise par certains ordres au cours des siècles comme les bénédictines (notamment, à Rennes[542]) ou encore, celle, plus récente des visitandines ou des carmélites[543] (ordres présents, tous les deux, à Vannes), attire des jeunes filles issues d'illustres familles là où ces ordres sont implantés.

539 Les abrégés n'abordent pas vraiment cette idée de différence sociale. Mais les mots et les tournures de phrases trahissent quelque peu les préjugés inhérents au milieu social dont on est issu. La loi des hommes est loin de la loi de Dieu pourrait-on dire et l'égalité devant l'autel n'existe pas vraiment. Elle est, peut-être, plus subtile, moins insidieuse mais nous n'en savons, malheureusement, rien. Tout au plus pouvons-nous supposer, comme le fait Karine Jégou, dans son mémoire sur le recrutement dans les communautés féminines rennaises, quelques problèmes de cohabitation entre des jeunes filles issues d'environnements sociaux différents. JEGOU Karine, *Etude de sociologie religieuse : le recrutement dans les communautés féminines rennaises* (17e et 18e siècles), mémoire de maîtrise en histoire, université Rennes 2, 1996, p. 44.

540 BREJON DE LAVERGNEE Matthieu, *Histoire des Filles de la Charité, XVIIe-XVIIIe siècle : la rue pour le cloître*, [Paris], Fayard, 2011, p. 292.

541 C'est notamment le cas de l'abbaye Saint-Georges de Rennes, édifiée sous l'impulsion du duc Alain III pour y accueillir les moniales bénédictines. Celle-ci, nommée abbaye royale suite au rattachement de la Bretagne à la France n'admit en ses murs que des jeunes filles issues de la meilleure noblesse du pays. JEGOU Karine, *Etude de sociologie religieuse : le recrutement dans les communautés féminines rennaises* (17e et 18e siècles), mémoire de maîtrise en histoire, université Rennes 2, 1996, p. 94. CHALINE Olivier, « Familles parlementaires, familles dévotes, Rennes au XVIIIe siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, N°114-1, 2007, p. 6-7.

542 A Hennebont, l'abbaye de Notre-Dame de la Joie joue le même rôle que l'abbaye Saint-Georges de Rennes. Elle accueille en ses murs les « filles de la meilleure société [et ce] jusqu'à la Révolution. L'idéal social renforce sans doute l'idéal religieux ». JARNOUX Philippe, *Famille et mobilité sociale dans les élites citadines en Bretagne : 1550-1720*, vol. 1, habilitation à diriger des recherches, histoire, université Rennes 2 [S.l], [s.n.], 2002, p. 479.

Mais il n'en demeure pas moins qu'au sein du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes s'en trouvent aussi, quelques-unes.

Ce point sur l'**origine sociale** des religieuses du couvent vannetais s'apparente, quelque peu à un voyage dans les subtilités de la langue, reflet des mentalités de l'époque. Les mots sont, en effet, porteurs d'une distinction sociale plus ou moins grande. Ainsi, une jeune fille issue d'une "bonne et ancienne famille" n'est pas une jeune fille issue d'une "honnête famille". Le rang social s'imprime ainsi jusque dans les termes mêmes employés par la rédactrice. L'utilisation d'un ou de plusieurs épithètes comme "honnête", "honorable", "riche", "aisée" associés au nom commun "famille", ajoute, ici et là, une respectabilité plus ou moins grande aux géniteurs. Le rang tout comme le degré de distinction sociale se reflètent ainsi dans le vocabulaire utilisé pour qualifier une défunte. Celle qui manie la plume sait tout cela. Elle sait la portée des mots dont elle fait un usage plus ou moins appuyé, parsemant son récit de détails plus ou élogieux[544], voire plus ou moins merveilleux. Quand la noblesse de la religieuse en question est avérée - d'une famille d'ancienne extraction -, la rédactrice ne peut

543 DINET Dominique, *Vocation et fidélité : le recrutement des Réguliers dans les diocèses d'Auxerre, Langres et Dijon* (XVIIe-XVIIIe), Paris, Economica, "Histoire" (Economica), n°19, 1988, p. 509. Philippe Jarnoux rappelle cette idée d'entretien mutuel d'une image entre une famille et le couvent qui accueille l'un de ses enfants. JARNOUX Philippe, *op. cit*., p. 479.

544 C'est tout particulièrement le cas de sœur Marie de Saint-Dominique Richer dont l'abrégé abonde de formules élogieuses à l'égard de la fille « d'un cadet de noblesse de Normandie ». Abrégé de sœur Marie de Saint-Dominique Richer, f° 1290.

la passer sous silence car ce serait faire affront aux « nobles et belles alliances[545] » d'une famille. Nous trouvons ainsi la mention de cette illustre extraction dans vingt abrégés[546].

Pour nous, vivant dans une époque où l'honorabilité ne sert plus du tout à classer socialement quelqu'un[547], il a été parfois bien difficile de se frayer un chemin parmi ces "avant-noms" comme les qualifie ainsi Karine Jégou dans son mémoire sur le recrutement des communautés religieuses féminines rennaises[548]. Toutes ces dénominations sociales ont été, pour nous, autant de petits cailloux entravant nos recherches sur cette question du recrutement social du couvent vannetais… Elles n'ont pas toujours été des amers destinés à trouver ce que nous souhaitions trouver - des repères sociaux - mais, bien plus, des pierres d'égarement.

545 Abrégé de sœur Marie Anne du Saint-Esprit Le Rebours du Vaumadeuc, f° 615.

546 Il est à noter que parfois, dans les cas où plusieurs jeunes filles issues de la même famille noble sont au couvent, seule l'une d'entre elle porte cette mention d'illustre naissance. C'est le cas des sœurs Le Boudoul du Baudory où seule sœur Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory voit celle-ci notée sur le papier: « on y remarqua des lors, un fond de piéte hereditaire a sa famille ainsi que la noblesse ». Abrégé de sœur Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory, f° 1088.

547 Chaque époque a son propre vocabulaire pour assigner une place à quelqu'un. La distinction sociale contemporaine - la hiérarchie - s'apparente souvent à un subtil mélange de plusieurs facteurs qui, associés entre eux, donnent une assise sociale certaine (facteur social, économique, culturel…).

548 JEGOU Karine, *Etude de sociologie religieuse : le recrutement dans les communautés féminines rennaises* (17e et 18e siècles), mémoire de maîtrise en histoire, université Rennes 2, 1996, p. 41.

Afin de démêler, au mieux, les fils de ces filiations et de tenter de dresser le portrait social - et donc, qualitatif - de cette communauté vannetaise[549], nous avons utilisé plusieurs sources s'intéressant à la noblesse et aux filiations bretonnes :

■ *Le Nobiliaire et armorial de Bretagne* de Pol Potier de Courcy[550],

■ Le *Recueil des filiations bretonnes* de Henri Frotier de la Messelière[551]

■ *Le Répertoire général de bio-bibliographie bretonne* de René Kerviler[552].

Ces sources nous ont permis, en complément des annotations biographiques découvertes dans le livre du chapitre et le livre des vœux[553], de trouver la trace de quelques grandes

549 Une communauté se partageant entre noblesse et roture.

550 POTIER DE COURCY Pol, *Nobiliaire et armorial de Bretagne*, 4ème éd, [Rennes] : [J. Plihon et L. Hervé], 1890 ; Mayenne, J. Floch, 1970, 3 vol., XXXVI-515-[122] p.-[3] f. 562-[54] p.-[7].

551 FROTIER DE LA MESSELIERE, *Recueil des filiations bretonnes directes des représentants des familles nobles, de bourgeoisie armoriée ou le plus fréquemment alliées à la noblesse d'origine bretonnes, ou résidant actuellement en Bretagne depuis leur plus ancien auteur vivant en 1650*, Mayenne, J. Floch, 1976, 5 vol., VII-708 p., 712 p., 716 p., 711 p., 925 p.

552 KERVILER René, *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, Mayenne, J. Floch, 1976, 8 vol., VIII-417-446 p., 402-477 p., 477-479 p., 490-510 p., 477-478 p., 482-479 p., 480-478 p., 481-479 p.

553 La mention du rang occupé par la religieuse au sein du couvent vannetais a certes, pu renforcer quelque peu notre analyse sociale mais, simplement à la marge, si l'on peut dire. C'est le cas de sœur Marie de la Nativité Olivier qui, en raison de son statut de converse n'appartient pas à la noblesse mais à la roture. Par ailleurs, la brièveté de sa vie - 526 mots -, tout comme sa sobriété de sa vie viennent confirmer ce classement parmi les roturières.

familles locales ayant placé certaines de leurs filles au couvent (comme les Le Gouvello de Keriaval[554], les du Bouëtiez de Kerorguen ou encore, les Cramezel de Kerhué[555]). Toutefois, nous sommes parfois restée dans l'incertitude pour certaines de ces défuntes, les "condamnant" au silence de l'histoire, longtemps "cruel privilège" du sexe dit faible[556].

Notre corpus de travail, pour ce point sur les origines sociales des religieuses, a ainsi été constitué à partir des:

☞ **140** abrégés présent dans le livre du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes dont un, incomplet (celui de sœur Marie de l'Enfant-Jésus Feger[557]),

554 Sœur Marie de Sainte-Cécile Le Gouvello de Keriaval, Sœur Marie de Sainte-Claire Le Gouvello de Keriaval.

555 Des trois filles entrées au couvent de Vannes en 1749, nous ne possédons l'abrégé que de l'une d'entre elles, sœur Marie de Sainte-Hélène Cramezel de Kerhué.

556 PERROT Michelle, *Les Femmes ou les silences de l'Histoire*, Paris, Flammarion, 1998, 493 p.

557 Nous avons pris le parti, comme nous l'avons déjà dit auparavant, d'inclure son abrégé dans le nombre de ceux présents dans le manuscrit vannetais et ce, pour plus de facilité puisque son nom y était inscrit… tout en sachant que nous l'avons trouvé, sur feuilles volantes, aux Archives départementales des Côtes d'Armor. ADCA, H 467.

☞ **5** abrégés dont deux, incomplets[558], découverts aux Archives départementales des Côtes d'Armor (ADCA H 467).

Nous disposons ainsi, au total, de **145 abrégés** de religieuses[559]. Toutefois, pour certaines d'entre elles, l'origine sociale n'a pas pu être solidement établie en raison du peu de détails fournis par la rédactrice[560] et du peu d'informations trouvées sur ces celles-ci au cours de nos recherches.

1. Noblesse et roture au couvent ou l'alliance de la distinction et de l'honnêteté sociale :

Le couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes ne déroge pas à la règle - implicite - suivante : au rang social occupé par la postulante dans le monde répond, en retour, un rang

558 L'abrégé incomplet est celui de sœur Marie de Sainte-Monique Berrigaut, décédée au couvent de Vannes le 22 juillet 1772.

559 Nous avons pris le parti de nous intéresser uniquement aux religieuses possédant un abrégé. Ainsi nous n'inclurons pas, dans ce point, celles qui, par la présence d'une sœur au couvent et possédant une biographie, pourraient être inclues dans notre base de travail (c'est le cas, notamment de sœur Marie de Sainte-Elisabeth de Cramezel de Kerhué, d'origine noble, entrée au couvent avec ses deux sœurs, sœurs dont ne possédons pas l'abrégé).

560 Le rang social dans le monde prédispose, au couvent, à une plus ou moins grande prolixité.

conventuel dans ce lieu situé en retrait du monde[561]. Ainsi, appartenir au second ordre de la société de l'époque - la noblesse -, c'est être destiné à devenir sœur de chœur (voire, supérieure si la distinction est grande[562]). En conséquence, à Vannes, aucune jeune fille d'origine noble n'a revêtu l'habit de sœur converse. Le rang social tout comme la culture acquise au sein du milieu familial ne les prédisposaient pas à cette place subalterne au sein d'un couvent. Elles étaient destinées à chanter au chœur.

Cette idée de hiérarchie par l'argent et par l'habitus culturel n'est nullement remise en cause par celles qui en sont les victimes involontaires. La société française du XVIIIème siècle est, en effet, une société d'ordres, de « divisions et [de] subdivisions multipliées[563] », créant un ordre général, dans lequel « il y a une bonne harmonie[564] ». Même si, dans l'Evangile de Marc, Jésus dit « qu'il sera difficile à ceux qui ont des richesses d'entrer dans le

561 « Les origines familiales et sociales des religieuses demeuraient l'un des éléments importants de leur identité, même après de longues années dans le cloître », POUTRIN Isabelle, « Les religieuses espagnoles au siècle d'or :
Entre dépendance sociale et autonomie spirituelle », *Les Cahiers du Centre de recherche historique*, n°40, 2007, p. 4.

562

563 LOYSEAU Charles, *Traité des ordres et simples dignités*, Châteaudun, l'Abel Angelier, 1610, p. 1.

564 *Ibid*., p. 1.

Royaume de Dieu[565] », dans la réalité du XVIIIème, force est de constater que ce principe est quelque peu mis à mal…. Le couvent qui est, en quelque sorte, la préfiguration du Royaume de Dieu, rend la vie plus difficile[566] à celles à qui une généreuse naissance fait défaut.

■ La noblesse au couvent ou le chemin le plus sûr pour devenir soeur de choeur

Si les représentantes du "sang bleu" ne sont pas majoritaires dans ce couvent[567], il n'en demeure pas moins qu'elles y ont une certaine importance : **69** jeunes filles d'origine noble sur les 144 religieuses étudiées (47,91%).

565 *Mc*, 10 : 23.

566 Les tâches, en effet, ne sont pas les mêmes entre les sœurs de chœur et les sœurs converses, ces dernières s'occupant des travaux quotidiens (ménage, cuisine…), tout en étant soumises aux ordres de la sœur supérieure et des sœurs de chœur.

567 Tout du moins pas majoritaires parmi les religieuses dont nous possédons les abrégés… ce qui laisse, tout de même de côté, 109 religieuses sans généalogie dûment établie (en dehors du cas des sœurs de Cramezel de Kerhué, évoqué ci-dessus) et donc, près de 57% (56,91%) de taux d'élucidation en matière d'origine sociale des postulantes à l'ordre de Dieu.

Origine sociale des religieuses de Notre-Dame de Charité de Vannes

La noblesse est un mot qui recouvre des situations bien différentes :

« Certes, un même statut juridique, la conscience d'appartenir à un même ordre, parfois les mêmes préjugés, tout ceci fait que l'on a pu parler d'égalité de toute noblesse. En fait, la disparité entre la naissance, les fortunes, les talents, les charges, les carrières et les emplois n'est nulle part aussi grande qu'au sein du second ordre et la « noble familiarité » décrite par Sébastien Mercier et unissant toutes les catégories de noblesse semble bien difficile à étendre à l'ensemble de l'ordre[568] ».

A Vannes, cette même disparité sociale parmi le second ordre est notable. L'ancienneté, les charges et les alliances matrimoniales dessinent ainsi un paysage nobiliaire quelque peu contrasté, où la richesse n'est pas toujours existante.

❖ La noblesse en héritage :

Dans le couvent de Vannes, quelques religieuses peuvent se revendiquer d'un grand nom et d'une **ancienne extraction**, « premier critère de différenciation. Car c'est ce qui compte en premier lieu, c'est le plan du paraître, c'est d'être bien né et de pouvoir faire la preuve de nombreux quartiers[569] » :

568 BECHU Philippe, « Noblesse d'épée et tradition militaire au XVIIIème siècle », *Histoire, économie et société*, 1983, n°4. p. 507.

569 JEGOU Karine, *Etude de sociologie religieuse : le recrutement dans les communautés féminines rennaises* (17e et 18e siècles), mémoire de maîtrise en histoire, université Rennes 2, 1996, p. 105.

◆ Sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc[570], dont la vie mentionne la « noblesse de son extraction et les alliances de la sa maison avec les plus illustres de la province[571] »,

◆ Sœur Marie de la Saint-Charles Le Rebours du Vaumadeuc, dans l'abrégé de laquelle nous trouvons la citation suivante : « nous ne toucherons qu'en passant, ce qui regarde la grandeur de son extraction[572] »,

◆ Soeur Marie du Cœur de Jésus de Combles, jeune fille « de noble d'extraction et [dont les parents] faisoient dans cette ville une tres belle figure[573] »,

570 Cette famille d'ancienne extraction, a été confirmée dans son rang lors de la réformation de 1669. Elle fut propriétaire du manoir du Vaumadeuc, acheté en 1685. Ce dernier, situé aujourd'hui sur la commune de Pléven dans les Côtes d'Armor est inscrit au titre des monuments historiques depuis le 4 février 1926.

571 Abrégé de Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc, f° 143.

572 Abrégé de Marie de la Saint-Charles Le Rebours du Vaumadeuc, f° 432. La mention de cette illustre extraction est absente dans les abrégés des deux autres soeurs Le Rebours du Vaumadeuc (sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc et sœur Marie du Saint-Esprit Le Rebours du Vaumadeuc).

573 Abrégé de sœur Marie du Cœur de Jésus de Combles, f° 817. Cette mention de l'extraction familiale n'est pas réitérée dans les abrégés de ses deux sœurs (sœur Marie de la Passion de Combles et sœur Marie du Saint-Sacrement de Combles).

◆ Soeur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery, religieuse « qui se plaisoit a s'humilier ainsy et ne parloit jamais de la noblesse de son extraction, quoi que monsieur son pere fut d'une des plus anciennes maisons de Bretagne[574] »,

◆ Soeur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc, où il est dit : « Nous nous ne arresterons point icy à retracer l'ancienneté de la noblesse de son extraction et ses belles alliances, outre que le point n'est pas ce qui nous distingue aux yeux de Dieu, ny même à ceux des gens sensées, sur tout dans l'etat religieux[575] »

A ces postulantes bien nées, il est possible d'en ajouter trois autres, issues d'illustres maisons. Mais ce sont les seuls cas de nobles titrés ayant mis leur fille au couvent de Vannes :

◆ Soeur Marie Anne de la Trinité du Plessis de Rosmadec[576], fille de Bonne d'Espinosse et de Sébastien de Rosmadec, marquis du Plessis-Josso, dont la rédactrice souligne la « noblesse de ses ancêtres[577] »,

---

574 Abrégé de sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery, f° 919.

575 Abrégé de sœur Marie l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc, f° 986. Cette religieuse est la nièce des sœurs Le Rebours du Vaumadeuc mentionnées ci-dessus.

576 Elle est, par son père, la petite-fille de la marquise de Rosmadec, une des fondatrices du couvent vannetais. Abrégé de sœur Marie de Sainte-Cécile Le Gouvello de Keriaval, f° 533.

◆ Sœur Marie de Jésus-Crucifié de Goulaine, fille de Louis Samuel de Goulaine et Jeanne-Geneviève de Rosmadec, héritière du marquisat de Goulaine[578], « [famille] alliez à tout ce que la France a de plus noble et de plus brillant[579] »,

◆ Sœur Marie de Sainte-Elisabeth du Guesclin, fille de Bertrand-Charles du Guesclin[580], seigneur de la roberie, gendarme du Roi sous le prince de Soubise et de Renée Gouret, dame de Cranhac[581]. Pour cette religieuse, la rédactrice s'immisce personnellement dans le récit : « je ne marreteray point icy a relever celle de notre chere deffunte puis qu'il suffit pour en

577 Abrégé de sœur Marie Anne de la Trinité de Rosmadec. ADM, 69 H 30, Petit Couvent de Vannes, Livre du couvent, f°795.

578 POTIER DE COURCY Pol, *Nobiliaire et armorial de Bretagne*, *II*, 4ème éd, [Rennes] : [J. Plihon et L. Hervé], 1890 ; Mayenne, J. Floch, 1970, p. 551.

579 Abrégé de sœur Marie de Jésus Crucifié de Goulaine. ADM, 69 H 30, Petit Couvent de Vannes, Livre du couvent, f°1276. En 1655, la branche aînée des de Goulaine sera fondue dans celle des de Rosmadec.

580 Ses trois nièces, Judith, Julie et Charlotte entrèrent, elle, à Saint-Yves à Rennes. JEGOU Karine, *Etude de sociologie religieuse : le recrutement dans les communautés féminines rennaises* (17e et 18e siècles), mémoire de maîtrise en histoire, université Rennes 2, 1996, p. 104.

581 Fille aînée de César Gouret, chevalier, seigneur de Cranhac, la Motte, Bignon, Limur, Boassel, Villeneuve, du Plessis et de Saint-Dolay, et de Marie-Anne Guichardy de Martigné. Ses trois cousines, Françoise-Judith, Charlotte et Julienne seront elles, religieuses hospitalières au couvent Saint-Yves de Rennes. JEGOU Karine, *op. cit.,* p. 104.

connoitre l'eclat qu'elle estoit de l'illustre maison de Bertrand du Guesclin, renomé dans l'histoire par ses beaux exploits[582] ».

En dehors de ces religieuses où la qualité et la condition sont soulignées par la rédactrice, la noblesse se fait plus "discrète". Certes, les éloges s'invitent toujours sous la plume de la rédactrice, mais les adjectifs utilisés pour décrire l'importance d'une famille ne suffisent pas pour la situer socialement. Il faut recouvrir à d'autres "preuves" fournies par le livre des vœux.

582 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Elisabeth du Guesclin, f° 1000.

❖ Quelques "porteurs d'écu" :

Dans le livre des vœux, il est signalé la présence de quelques filles de chevalier ou d'écuyer[583]. Ces deux qualificatifs signalent une naissance quelque peu distinguée[584], même si leur sens s'est complexifié avec le temps comme le souligne l'évêque de Quimper Toussaint de Saint-Luc[585] :

« Les choses ont changé de ce siècle. Car depuis qu'on a condamné les non nobles qui ont pris le Titre d'écüier à de grosses amandes, comme usurpateurs du Titre de Noblesse, tous les gentilhommes se font honneur à present, à moins d'être Chevaliers. Et depuis qu'on a souffert les Roturiers qui exercent des Emplois Nobles propres aux gentilhommes, de prendre le titre de Noble-Homme, les gentilhommes ne le prennent que rarement. Ce n'est pas que le titre de Noble-Homme deroge en aucune manière à la qualité de Gentilhomme ou à la Noblesse, au contraire, il l'a toujours conservée et en a maintenu la possession à ceux qui l'ont : mais il ne l'acquiert point, et il ne pourroit pas servir à présent de preuve de certaine

583 Le mot écuyer est issu du bas latin *scutarius* « soldat de la garde impériale qui portait un bouclier », dérivé en *-arius* du latin *scutum* « écu ». Au Moyen Age, le mot désignait un jeune noble ayant pour charge d'accompagner le chevalier à la guerre, de porter son écu, de l'aider à prendre les armes, à se désarmer en attendant que lui-même soit armé chevalier. Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, CNRS [En ligne], consulté le 10 mars 2015. URL : http://www.cnrtl.fr/definition/%C3%A9cuyer

584 Nous nous basons pour cela, sur les annotations présentes dans le livre vœux possédé par les archives de Cormelles-le-Royal (manuscrit par endroit, très dégradé. Par ailleurs, les annotations qu'il contient ne débutent qu'avec sœur Marie de Saint-Gabriel Allano, entrée au couvent en 1692 et sœur converse, de son état.

585 Toussaint-François-Joseph Conen de Saint-Luc (1724-1790) fut évêque de Quimper.

noblesse si l'on la contestoit, à cause, comme j'ai dit, de l'abus qu'on a fait le laisser prendre à ceux qui ne sont pas noble[586] ».

Nom de la religieuse	Nom du père avec ses titres de noblesse	Nom de la mère
■ Sœur Marie de Saint-Louis Gatechair	Jacques Gatechair, écuyer, conseiller du Roi	Dame Charlotte du Bouexic
■ Sœur Marie de Saint-François Le Boudoul du Baudory ■ Sœur Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory ■ Sœur Marie de Sainte-Ursule Le Boudoul du Baudory	Joseph Le Boudoul, chevalier, seigneur du Baudory	Dame Hélène Baude, dame du Buhat
■ Sœur Marie de Sainte-Rosalie Dondel	Pierre Dondel[587], écuyer, seigneur de Keranguen (Inzinzac), conseiller du roi	Marie-Hyacinthe de Loënan, dame de Kergonano (Baden)
Nom de la religieuse	**Nom du père avec ses titres de noblesse**	**Nom de la mère**
■Sœur Marie Thérèse de Jésus du Boüetiez de Kerorguen	Jacques du Bouëtiez, chevalier, seigneur de Kerorguen, du Quellenec et autres lieux	Noble demoiselle Thomasse du Bois[588]
■ Sœur Marie de Saint-André de Perrien	Vincent de Perrien, chevalier dudit lieu	Dame Louise de Lescouet
■ Sœur Marie de Sainte-Gertrude Bolle de La Voye	Abel Bolle, écuyer, seigneur de La Voye	Dame Charlotte du Vivier
■ Sœur Marie du Saint-Esprit Loz de Kerili	Messire Guillaume Loz de Kerili, chevalier, seigneur de Kerili	Dame Marianne Le Prioul

586 Toussaint de Saint-Luc. « De la différence qu'il y a entre les titres du clergé et de la noblesse de Bretagne », *Mémoires sur l'état du clergé et de la noblesse de Bretagne*, Rennes, H. Vater, 1858, p. 115.

587 Il est maintenu noble au Conseil d'Etat en 1674 et en 1707. FROTIER DE LA MESSELIERE Henri, *Recueil des filiations bretonnes directes des représentants des familles nobles, de bourgeoisie armoriée ou le plus fréquemment alliées à la noblesse d'origine bretonnes, ou résidant actuellement en Bretagne depuis leur plus ancien auteur vivant en 1650*, *I*, Mayenne, J. Floch, 1976, p. 166. Ces titres n'apparaissent pas dans le livre des vœux car le feuillet portant le nom de cette religieuse est peu lisible.

588 Elle est la fille aînée de Jean du Bois et Ursule de la Pierre, sieur et dame de Kerbescont.

■ Sœur Marie de Saint-Jean Benech[589]	Jean Hélie Benech, écuyer	Marie Marguerite Bernard
■ Sœur Marie de Sainte-Rosalie Livec	? Livec, écuyer, seigneur de Limellec	Dame Offredic
■ Sœur Marie des Anges Trogoff	François Trogoff, écuyer, seigneur de Kerbot	Dame Marguerite Gourbin
■ Sœur Marie de Sainte-Cécile de la Pierre	François de la Pierre des Salles, écuyer, notaire et secrétaire du Roi	Thomasse Dondel
■ Sœur Marie du Cœur de Jésus du Bois [590]	Mathieu du Bois, écuyer, alloué de Pontivy	Marie Eléonore de la Pierre
■ Sœur Marie de Sainte-Hélène de Cramezel de Kerhué	Messire René de Cramezel de Kerhué[591], écuyer	Dame Madeleine Elie

Nous avons ainsi neuf hommes possédant le qualificatif d'"écuyer" et quatre, celui de "chevalier".

589 Cet homme fut commissaire de la Marine. Au XVIIIème siècle, les Benech possédaient une maison à Saint-Domingue, deux domaines dans le Bordelais : le domaine de Lépinay et le domaine de la Rouquette, rebaptisé, par la suite, "Solon".

590 Cette religieuse ne possède pas d'abrégé.

591 Il s'agit de la branche aînée des Cramezel, propriétaire de la seigneurie de Kerhué en Guérande. Il est maintenu noble par arrêt du Parlement de Bretagne du 21 juin 1741. Frotier de la Messelière, I, op. cit., p. 77. Le manoir, situé sur cette terre, restera dans la famille jusqu'à la fin du XVIIIème siècle. Il appartient, aujourd'hui, au Crédit Foncier de France. La présentation dudit manoir est disponible sur la base de la région Pays de la Loire. Manoir de Kerhué, Patrimoine des Pays de la Loire. [En ligne], consulté le 15 mars 2015. URL: http://www.patrimoine.paysdelaloire.fr/patrimoine/detail-notices/IA44003760/.

Chevaliers et écuyers parmi la noblesse

Parmi les parentés mentionnées dans le tableau précédent, deux cas sont intéressants à signaler, et ce, notamment sur le plan biographique : Abel Bolle et Pierre Dondel.

Abel Bolle est originaire de Champagne, près de Charleville. Calviniste, « monsieur Bolle [est placé] dans le fameux collège de Louis Le Grand à Paris, sous la sage conduite des peres de la célèbre compagnie de jesus[592] ». Installé « dans la province de bretagne, [en compagnie] de plusieurs de messieurs ses freres et cousins germains [...], celui cy prit son domicile à vannes ou il vécut et mourut, y exercant sa charge de receveur général de tout l'évêché[593] ».Ce père est le seul dont on mentionne la naissance au sein de la religion des « prétendus réformés ». Il est vrai que les religieuses du couvent de Vannes sont originaires de

592 Souhaitant en savoir plus sur ces cas de conversions suite à la révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV, nous avons contacté cet établissement d'enseignement secondaire - aujourd'hui lycée -, mais, malheureusement pour nous, nos questions sont restées sans réponse. Abrégé de sœur Marie de Sainte-Gertrude Bolle de La Voye, f° 1065.

593 Ibid., f° 1065.

Bretagne voire, pour quelques-unes d'entre elles, de Normandie, territoires où le protestantisme, dans sa branche calviniste, est peu présent.

Le deuxième cité, Pierre Dondel, est le fils de Thomas Dondel[594], sieur de Brangolo, près de Guémené. Ce dernier est lié aux de la Pierre suite au mariage de sa sœur Thomasse avec François de la Pierre des Salles[595]. Cette union signe le début d'une alliance fructueuse notamment sur le plan commercial comme l'a souligné Philippe Jarnoux dans son travail consacré aux élites citadines en Bretagne :

« A Hennebont, [la famille] Dondel fait partie des commerçants les plus riches et les plus entreprenants et sait trouver des alliances qui renforcent encore son commerce puisqu'un […] beau-frère, François Dondel, a épousé Constance Pegasse à Quimperlé (les Pegasse […] sont alors les plus puissants marchands de la place de Quimperlé) et une belle-sœur s'est mariée avec Jean Bréart de Boisanger à Port-Louis, le futur caissier de la Compagnie des Indes. […] En 1667, [Thomas Dondel et François de la Pierre[596]] rachètent une petite seigneurie à Ploemeur, le Faouëdic. Or, depuis plus d'un an, c'est sur les terres de cette seigneurie que la Compagnie des Indes a prévu d'établir son site de construction navale ; nos

594 « Célèbre marchand originaire d'Hennebont ». DANIELO Julien, *Les ports d'Auray et de Vannes aux XVIIe et XVIIIe siècles : ville, architecture et identité portuaire sous l'Ancien Régime*, thèse de doctorat, histoire, université Rennes 2, 2008, p. 21.

595 Négociant, armateur à Hennebont, fermier des devoirs, receveur des fouages de Vannes et conseiller-secrétaire du roi. JARNOUX Philippe, *Famille et mobilité sociale dans les élites citadines en Bretagne : 1550-1720*, vol. 1, habilitation à diriger des recherches, histoire, université Rennes 2 [S.l], [s.n.], 2002, p. 240.

596 En quelques années, François de la Pierre des Salles s'est ainsi construit une fortune considérable lui permettant d'acquérir de nombreux biens fonciers dans la région et un office anoblissant de conseiller secrétaire du roi à la chancellerie dès 1674. *Ibid*., p. 316.

deux hommes ne peuvent pas l'ignorer puisque leur beau-frère Bréart est l'un des agents locaux de la Compagnie […] Une partie de la terre leur sera donc rachetée tandis que sur les autres terrains qu'ils possèdent aux alentours et où s'établira peu à peu la ville de Lorient, les deux hommes installent des tenanciers en domaine congéable (à des prix inimaginables s'ils étaient restés terrains agricoles). […] Cette petite affaire du Faouëdic se transforme en spéculation immobilière bien réussie, révélant la multiplicité des ressources et la diversité des activités de genre d'individus[597]».

« Les charges constituent, avec l'ancienneté, un critère de différenciation non moins important[598] ».

❖ Entre autres charges :

Dans le cas vannetais, il est à noter que la **noblesse d'épée** est absente à l'exception du père de sœur Marie Angélique Allemand[599], dont le courage et l'habileté au combat sont soulignés par la rédactrice de son abrégé. Grand navigateur, devenu, par la suite, commandant de vaisseau, Philippe Allemand, se distingue pendant la guerre :

597 *Ibid*., p. 316.

598 JEGOU Karine, *Etude de sociologie religieuse : le recrutement dans les communautés féminines rennaises* (17e et 18e siècles), mémoire de maîtrise en histoire, université Rennes 2, 1996, p. 105.

599 L'abrégé de cette religieuse ne se trouve pas dans le livre du couvent. Nous l'avons trouvé lors de nos recherches aux Archives départementales des Côtes-d'Armor. Sa sœur sera également religieuse à Vannes sous le nom de sœur Marie Thérèse de Jésus.

« [Il] fut attaqué par un gros bâtiment anglais qui lui était beaucoup supérieur en canons et en monde. Mais, monsieur Allemand le combattit avec tant de courage et d'habileté qu'il le vainquit et le conduisit à Marseille. Ce bel exploit lui procura une bonne pension du roi qui, en même temps, donna ordre au commissaire qui résidait à Port-Louis de lui mettre l'épée au côté[600] ».

A la différence de ce qu'a pu constater Karine Jégou dans son mémoire sur le recrutement des congrégations féminines rennaises, la **noblesse parlementaire** n'envoie pas ses filles au couvent vannetais. L'éloignement de ce lieu de pouvoir peut expliquer cette absence. Le seul cas de parlementaire connu est Joseph Sauvé, avocat au Parlement, père de sœur Marie de Saint-François et de sœur Marie de Saint-Jean Sauvé[601].

En dehors de cet avocat, les charges portées par les pères des religieuses sont plus modestes. En voici le détail, basé sur les informations recueillies dans le livre des vœux et quelques annotations issues des nobiliaires évoqués auparavant :

600 Abrégé de sœur Marie Angélique Allemand. ADCA, H 467.

601 Ces deux sœurs se font religieuses en 1771. Nous ne possédons pas leurs abrégés.

Charge	Ville d'exercice	Nombre	Nom du père
Sénéchal	Concarneau	1	Pezeron
	Vannes	1	Dondel[602]
	Pont-Scorff	1	Le Puillon
Procureur	Guérande	1	Soreau
	Vannes (au présidial)	1	Moigno
Alloué[603]	Hennebont	1	Milloch
	Auray	1	Livec
1er président du présidial	Vannes	1	Dondel
Receveur des décimes[604]	Diocèse de Vannes	1	Bigarré
Conseiller au présidial	Vannes	1	Le Vaillant
Total		**10**	

A nouveau, nous trouvons le nom de Pierre Dondel, père qui a donc eu pour lui de cumuler l'ancienneté et une charge importante. En reprenant l'analyse bourdieusienne de la structuration de la société en classes sociales, cet homme réunissait, sur son nom, les éléments

602 Ce sénéchal est propriétaire d'un hôtel particulier situé rue Saint-Vincent à Vannes. Ce bâtiment est relié à la tour Trompette baptisée « la Tour de M. Dondel ». Dans cette rue se trouve également l'hôtel de la famille de Rosmadec. DANIELO Julien, *Les ports d'Auray et de Vannes aux XVIIe et XVIIIe siècles : ville, architecture et identité portuaire sous l'Ancien Régime*, thèse de doctorat, histoire, université Rennes 2, 2008, p. 67-151 et p. 366.

603 Joseph Le Milloch, alloué à la sénéchaussée royale d'Hennebont, est lié à François de la Pierre des Salles suite à son mariage avec la sœur de ce dernier, Eulalie de la Pierre.

604 Cette charge est le privilège d'un cercle restreint de « quelques familles de Vannes qui ne laissent jamais échapper des charges sans doutes fructueuses ». JARNOUX Philippe, *Famille et mobilité sociale dans les élites citadines en Bretagne : 1550-1720*, vol. 1, habilitation à diriger des recherches, histoire, université Rennes 2 [S.l], [s.n.], 2002, p. 240.

fondamentaux à l'époque, de la distinction sociale (et de la reproduction sociale) : capital économique[605], capital culturel[606] et capital social[607].

Dans ce tableau, le sénéchal portant le nom de Dondel est Pierre Dondel[608], seigneur de Keranguen et de Kergonano. Il est le père de sœur Marie de Sainte-Rosalie Dondel. Le deuxième Dondel cité, celui ayant la charge de président du présidial, est François-Hyacinthe Dondel de Kergonano, fils de Pierre Dondel (il succède à son père, en tant que sénéchal au présidial de Vannes en 1715). Il est le père de sœur Marie de Saint-Stanislas Dondel, nièce de sœur Marie de Sainte-Rosalie Dondel. Cette dernière, soeur de Pierre Dondel, est décrite dans

605 Il regroupe les ressources matérielles et financières qu'un individu a à sa disposition (revenus, patrimoine).

606 Il se compose, de trois éléments : les comportements « incorporés » que chacun a acquis au cours de sa socialisation (habitus), les biens culturels que chacun peut s'approprier. Le dernier élément de cette définition porte sur les titres scolaires acquis. A l'époque qui est celle de notre mémoire, le titre scolaire n'a pas de raison d'être. L'ambition n'est pas encore à l'acquisition d'un diplôme - mot sans aucun sens au XVIIIème siècle - mais l'apprentissage d'un savoir basé sur l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, des mathématiques, le tout sur fond d'enseignement religieux. Sans doute ce Pierre Dondel a-t-il effectué quelques années de scolarité au Collège de Vannes, dirigé par les Jésuites depuis l'autorisation de leur établissement dans ce lieu par Louis XIII en 1630. ALLANIC J, « Histoire du Collège de Vannes », *Annales de Bretagne*, Tome 18, n° 1, 1902. p. 70.

607 Il regroupe, d'une part, le réseau de relations sociales qu'une personne peut mobiliser implicitement ou explicitement à son profit (ou au profit de ses proches), et d'autre part les ressources symboliques que sa position sociale lui confère (rayonnement, autorité, etc.).

608 Il fut marié à Hyacinthe de Loenan en 1675. Par son mariage, il devient propriétaire du château de Kergonano (Baden, Morbihan), bien qui restera dans la famille jusqu'au début du XXème siècle. Son frère, Jean-François Dondel fut vicaire général de l'évêque de Vannes, monseigneur Fagon avant de devenir à son tour, évêque, à Dol.

l'abrégé de sa parente comme une « religieuse d'un merite distingue qui ne degéneroit en rien de celui que possedoit toute cette respectable famille[609] ».

En dehors de cette noblesse titrée et parfois, pourvue d'une charge plus ou moins prestigieuse, c'est à une noblesse propriétaire terrienne[610] que l'on a affaire. Là encore, la possession d'une seigneurie ajoutée à quelques bonnes alliances matrimoniales permet de se distinguer d'une noblesse désargentée dont seul le nom permet de garder un semblant de prestige social. Dans notre cas, cette allusion à une fortune modeste est évoquée dans les abrégés de deux religieuses dont les pères sont désignés comme écuyers.

La première, sœur Marie des Anges Trogoff est « native de la basse bretagne, d'une tres encienne maison, plus avantagée, du coté de la naissance que des biens de la fortune[611] ». Quant à la seconde, sœur Marie de Sainte-Elisabeth de Cramezel de Kerhué, il est écrit dans son abrégé qu'elle était née « d'une famille tres respectable, mais assez mediocrement pourvue des biens de la fortune[612] ».

609 Abrégé de sœur Marie de Saint-Stanislas Dondel, f° 1140. Cette religieuse est née en 1733 et est décédée en 1772.

610 Parmi ces propriétaires terriens, se trouvent quelques pères soit titrés, soit dotés d'une charge : Joseph Le Boudoul, chevalier, seigneur du Baudory ; Pierre Dondel, écuyer, seigneur de Keranguen ; Guillaume Loz de Kerili, chevalier, seigneur de Kerili ; M. Livec, écuyer, seigneur de Limellec ; François Trogoff, écuyer, seigneur de Kerbot ; Gabriel Sébastien de Rosmadec, seigneur du Plessis et de Goulaine et autres lieux ; Louis Samuel de Goulaine, du marquisat de Goulaine. ; Julien Le Vaillant, seigneur de Marville.

611 Abrégé de sœur Marie des Anges Trogoff, f° 1203. Cette religieuse est née en 1738 et est décédée en 1764.

612 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Elisabeth de Cramezel de Kerhué. ADCA, H 467.

Quelques pères nobles, propriétaires terriens, envoient donc leur fille au couvent. C'est le cas notamment des religieuses suivantes :

■ Sœur Marie de la Résurrection Autheuil et Sœur Marie de Saint-Ignace Autheuil, dont le père était propriétaire d'une seigneurie à **Kereven** (diocèse de Quimper) ;

■ Sœur Marie de Saint-François Xavier Geffroy, dont le père était seigneur de **Kergouziou** (diocèse de Quimper) ;

■ Sœur Marie du Verbe-Incarné Huchet, dont le père, Jean Pelage Huchet[613], était seigneur de la **Villechauve** (diocèse de Vannes) ;

■ Sœur Marie de Saint-René Couessin dont le père était seigneur de **La Beraye**[614] (diocèse de Quimper) ;

■ Sœur Marie de Saint-André de la Boessière, dont le père était seigneur de la **Boessière** (évêché de Tréguier).

---

613 Il fut marié, en 1657, à Renée Le Douarain. Le couple était propriétaire du château de la Villechauve, situé sur l'actuelle commune des Fougerets.

614 Son père, Philippe Armand, appartient à la branche aînée des Couessin.

« L'on a trouvé le moyen de distinguer les naissances illustres d'avec les naissances viles et vulgaires, et de mettre une différence infinie entre le sang noble et le roturier, comme s'il n'avait pas les mêmes qualités, et n'était pas composé des mêmes éléments ».

Ainsi s'exprime Bossuet dans l'oraison funèbre prononcée probablement à Metz, vers 1662. Comme il le souligne, le privilège du sang noble est, en quelque sorte, un puissant signe de distinction sociale. Certes, la noblesse est hétérogène à l'époque où écrit Bossuet, et celle dont les filles sont présentes au couvent de Vannes en sont la preuve. Elle oscille entre une noblesse assise sur de solides positions sociale, financière et relationnelle - à l'instar des de Rosmadec, des de Goulaine ou des du Guesclin - et une noblesse moins brillante même si sa naissance et son ancienneté la distingue de la roture.

Des jeunes filles bien nées, le couvent de Vannes en possèdent en ses rangs. Toutefois, cette présence ne saurait masquer celle de roturières, issues d'honnêtes et autres honorables familles.

■ **<u>La roture au couvent : un "rang" social pour deux destinées</u>**

Plus nombreuse que celles du second ordre, les jeunes filles classées comme roturières sont issues de milieux sociaux bien différents[615]. Elles empruntent, par voie de conséquence, des chemins conventuels différents. Deux cas parmi d'autres, illustrent cette idée :

Sœur Marie de Saint-Nicolas Margarin, née dans une famille paysanne peu aisée « d'une paroisse pres Vannes[616] » s'occupe, avant d'entrer au couvent « de la garde d'un

615 On pourrait reprendre ici les propos avancés par Dominique Dinet quand il parle des roturiers comme d'un « milieu assez composite quant à l'éventail des activités paternelles ». DINET Dominique, *Vocation et fidélité : le recrutement des Réguliers dans les diocèses d'Auxerre, Langres et Dijon* (XVIIe-XVIIIe), Paris, Economica, "Histoire" (Economica), n°19, 1988, p. 172.

616 Abrégé de sœur Marie de Saint-Nicolas Margarin, f° 677. Cette religieuse est née en 1681 et est décédée en 1756.

troupeau de brebis[617] ». Sa situation sociale ne lui permet ni d'acquérir les connaissances nécessaires à chanter au chœur[618] - comme le font les sœurs de chœur -, ni de disposer de l'argent suffisant pour payer la dot pour être choriste. Aussi, deviendra-t-elle, une fois entrée dans les ordres, sœur converse.

D'un niveau social plus élevé mais toujours de la roture, nous trouvons sœur Marie du Verbe-Incarné Bourgeois. Fille d'une « famille tres vertueuse et honorable[619] » et dont le père est alloué à Vannes, elle passera sa vie au couvent en tant que sœur de chœur.

Appartenir au Tiers-Etat n'ouvre donc pas indifféremment les portes d'un ordre religieux. Ce qui vaut pour celui fondé par Jean Eudes vaut aussi pour les autres.

Ainsi, comme précédemment, parmi les 77 religieuses de ce groupe, nous avons établi la distribution socioprofessionnelle suivante (quand elle était mentionnée pour les pères[620]) :

Statut social	Nombre

617 *Ibid*., f° 677.

618 Dans son abrégé, il est d'ailleurs mentionné qu'elle ne sait pas signer. *Ibid*., f° 675.

619 Abrégé de sœur Marie du Verbe-Incarné Bourgeois, f° 381.

620 Certains d'entre eux travaillent en couple comme les parents de sœur Marie de Saint-Ignace Tiret, marchands-épiciers à Vannes.

Bourgeois	10 dont :	Un notaire et procureur
		Un procureur fiscal
		Un procureur au Présidial
Procureurs, alloués, conseiller au présidial	8	
Marchands[621] (sans plus de précision)	4	
Professions "libérales"	3	
Négociants	3	
Paysans/gens de la campagne	3	
Commerçant de drap, manufacturier de coutils/couvertures	2	
Artisans	2	
Médecin	1	
Total (moins les 3 pères, notés comme bourgeois)	**33**	

Les abrégés, s'ils citent parfois la profession du père, ne vont pas au-delà de cette fonction de citation. Comme nous l'avons déjà dit, l'abrégé est, avant tout, le support d'une mémoire individuelle - celle d'une défunte -, un être tout entier tourné vers l'accomplissement de l'appel de Dieu. Le collectif - la famille personnelle - n'intervient que dans la mesure où celle-ci permet de rehausser le prestige de la religieuse…. Et le collectif pour celle-ci, c'est surtout sa famille, devenue, aussi, sa famille de cœur et parfois de douleur (en cas de maladie, de décès). Aussi n'avons-nous pas pu entrer dans une étude approfondie des professions citées, tout au plus avons-nous pu émettre quelques hypothèses.

Les métiers relevés sont en relation plus ou moins étroite avec le territoire local. Ainsi trouve-t-on, entre autres, quelques membres des juridictions du XVIIIème siècle, des paysans, des commerçants de drap et des négociants, trois activités bien représentées au XVIIIème siècle et permettant d'accéder à un statut social et financier plus ou moins important.

Vannes est, en effet, le siège du présidial et de la sénéchaussée (juridictions royales d'Ancien Régime). Comme les membres de la noblesse, les roturiers œuvrant dans le domaine de la justice locale envoient leurs filles au couvent. On y trouve ainsi :

■ **Cinq procureurs**, à des postes différents :

621 Nous savons juste que parmi ces marchands se trouvait un marchand épicier de Vannes, le père de sœur Marie de Saint-Ignace Tiret (il exerçait ce métier avec sa femme) et un marchand en gros (Montcontour), le père de sœur Marie de l'Ange-Gardien Martin.

⇨ Deux <u>procureurs fiscaux</u> : le père de sœur Marie des Anges Caris et le père de sœur Marie de Sainte-Eulalie Le Coq (procureur « d'une petite juridiction[622] »).

⇨ Un <u>procureur</u> (sans autre précision) : le père de sœur Marie de Saint-Augustin Nicol.

⇨ Deux <u>procureurs au présidial</u> de Vannes : le père de sœur Marie de Saint-Gabriel Allano et le père de sœur Marie de Saint-Charles Mahuet.

■ Un **conseiller** au présidial de Vannes : le père de sœur Marie de l'Ascension Le Vaillant de Marville.

■ Un **avocat** : le père de sœur Marie de Sainte-Scholastique Duboys.

■ Deux **alloués** : le père de sœur Marie du Verbe-Incarné Bourgeois et de sœur Marie de Sainte-Rose Aumont.

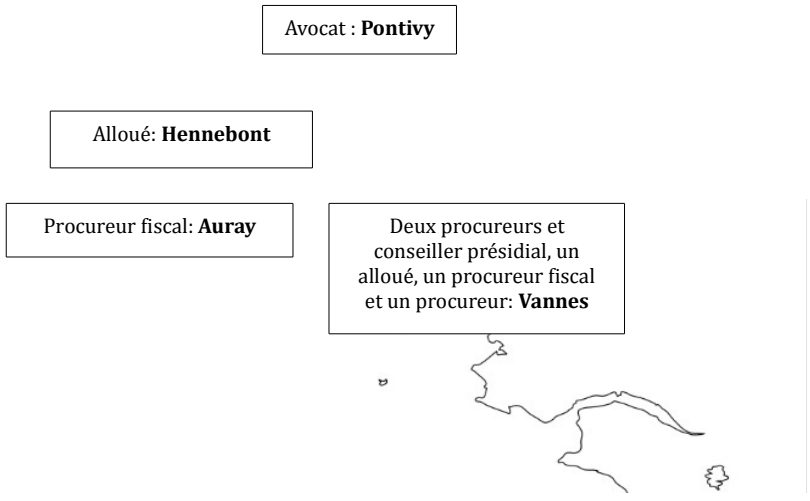

622 Abrégé de sœur Marie des Anges Caris, f° 894.

Villes d'exercice des activités paternelles

Parmi les professions des pères que nous avons rangées sous l'expression de "professions libérales[623]", il est à noter la présence d'un orfèvre très connu à Rennes. Il s'agit de Jean Buchet. Les Buchet sont, en effet, une grande famille de maîtres orfèvres bretons. De cette famille, celui qui reste le plus connu est, sans aucun doute, Jean-Baptiste Buchet, fils du précédent[624] (des jattes portant son poinçon ont été mises en vente le 4 août 2014 à Morlaix par l'étude Oriot et Dupont).

En dehors des professions ci-dessus mentionnées, nous trouvons des pères engagés dans le négoce : ceux de sœur Marie de l'Incarnation Cadiou, de sœur Marie de Saint-Bernard Duchon et de sœur Marie de l'Ange-Gardien Perron. Installés dans des ports de commerce bretons très actifs à l'époque - Saint-Malo[625], Nantes[626] et Port-Louis -, ils semblent en tirer un

623 Outre cet orfèvre, nous avons placé dans cette catégorie un marin et un maître de barque. Dans l'abrégé de la religieuse en question - sœur de Sainte-Barbe Ludec -, il est précisé que cette famille jouissait « d'un joli bien, consistant en vigne, champs et maison ». Abrégé de sœur Marie de Sainte-Barbe Ludec, f° 1156

624 Il est l'auteur, entre autre, d'une statue de procession commandée par le recteur d'alors, Yves René Le Guyader payée la somme très importante de 591 livres par les fabriciens François Le Bastard et Vincent Le Bricon et bénite en septembre 1747 à l occasion du pardon de Bulat-Pestivien (22). Jean Baptiste Buchet est alors à Rennes parmi les douze maîtres orfèvres de la ville le plus productif. Le musée départemental Dobrée, à Nantes, possède dans ses collections une saupoudreuse de cet orfèvre, réalisée entre 1750 et 1753.

625 Cette ville fut le foyer d'exportation des toiles produites à Quintin et, également, le port d'armement des navires pour la pêche à la morue sur les bancs de Terre-Neuve.

626 Nantes, qui occupe la position de principal port français d'armement durant le premier tiers du XVIIIème siècle, appartient au même titre que Bordeaux, Marseille ou encore Rouen (associé au Havre). MICHON Bernard, *Le port de Nantes au XVIIIe siècle. Construction d'une aire portuaire*, « Histoire », Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 15.

profit plus ou moins grand de leur activité (une activité dont la teneur ne nous est pas connue). La fortune s'exprime par l'intermédiaire d'adverbe ou d'adjectifs permettant de les situer quelque peu sur le plan social. Si la famille de sœur Marie de l'Incarnation Cadiou est qualifiée de « bonne[627] », pour sœur Marie de Saint-Bernard Duchon, une sorte de "seuil financier" semble être franchi. Son père est ainsi qualifié de « gros negociant[628] ». Mais c'est le père de sœur Marie de l'Ange-Gardien Perron, que la rédactrice - un mari, associée à sa femme au sein de son commerce -, qui dispose d'une assise financière importante : « ses pere et mere étaient de gros negociants tres accrédités et avantages des biens de la fortune[629] ». Elle ajoute aussi que Port-Louis était, à cette époque, « une ville maritime de la province de bretagne, alors très brillante par son commerce avec l'étranger[630] » et ce, depuis l'implantation

627 Abrégé de sœur Marie de l'Incarnation Cadiou, f° 54.

628 Abrégé de sœur Marie de Saint-Bernard Duchon, f° 463.

629 Abrégé de sœur Marie de l'Ange-Gardien Perron, f° 1113.

630 *Ibid*., f° 1113.

de la Compagnie des Indes dans la cité, en 1666[631]. Peut-être cette famille a-t-elle profité de cet ancrage pour donner de l'ampleur à son négoce[632].

Les familles de paysans ou les gens de la campagne n'ont pas la même aisance financière que celles précédemment évoquées (ni, sans nul doute, la même image dans cette société où le statut de chacun dans l'échelle sociale a toute son importance), ni, sans doute, la même éducation familiale. Aux côtés des parents de sœur Marie de Saint-Nicolas Margarin cités auparavant - « paysans peu a l'aise[633] » -, on trouve d' « honnestes gens de la campagne[634] » - pour les parents de sœur Marie de Saint-Claude Le Thoique - ou encore, des « gens de la campagne mais passablement à l'aise[635] » (pour les parents de sœur Marie de Saint-Mathurin Cadet). A la lecture de la citation précédente, on perçoit une pointe de dédain

631 Dès 1661-1662, sous l'égide de Colbert, des missions de repérage explorent les côtes de l'Atlantique et de la Manche à la recherche de sites propices à la création de lieux d'escale et de chantiers navals. Lorsque, en 1664, il s'agit de trouver un site portuaire pour la Compagnie des Indes nouvellement créée, les emplacements potentiels sont déjà connus. Après s'être intéressée à Bayonne et Paimboeuf, la Compagnie opte un temps pour le Havre. Mais c'est Port-Louis, au sud de la Bretagne, qui est finalement désigné en juin 1666. L'influence du duc de la Meilleraye, gouverneur de Bretagne et du Port-Louis, initiateur de la compagnie de Madagascar n'est pas étranger à ce choix.

632 Le XVIIème est le siècle du développement du commerce des matières premières (épices, thé, café, drogues médicinales, bois…) et les technologies non maîtrisées en Europe (coton tissé et imprimé, porcelaine et soies chinoises).

633 Abrégé de sœur Marie de Saint-Nicolas Margarin, f° 677.

634 Abrégé de sœur Marie de Saint-Claude Le Thoique, f° 756.

vis-à-vis de ce monde de la campagne voire des traces de préjugés de rang (ces trois religieuses sont, en effet, toutes sœurs converses[636]).

Entre ce monde du négoce et ce monde de la terre, se trouve le monde la toile[637], représenté ici par un manufacturier de coutils[638] et de couvertures (le père de sœur Marie de Saint-Joseph Gicquel, à Collinée) et un commerçant de draps (le père de sœur Marie de Sainte-Scholastique Le Clerc, à Montcontour). Tous les deux œuvrent dans le centre de la Bretagne, territoire spécialisé dans l'activité toilière du XVIe au XVIIIe siècle[639].

635 Abrégé de sœur Marie de Saint-Mathurin Cadet, f° 1012. Etre qualifié de "paysans" ou de "gens de la campagne" ne recouvre sans nul doute pas la même chose. Si les premiers travaillent la terre et en tirent un revenu, les seconds, n'utilisent la campagne que comme lieu de résidence, n'ayant pas les moyens de vivre ailleurs (ou en raison d'attaches familiales).

636 Toutefois, quand on regarde la longueur de leurs abrégés respectifs, leur rang s'efface quelque peu. Celui de sœur Marie de Saint-Mathurin Cadet est composé de 2058 mots, dépassant ainsi ceux écrits en mémoire de sœurs de chœur. Pour les deux autres sœurs converses, le développement de leur vie est d'une moins grande importance. Dans le cas de sœur Marie de Saint Claude Le Thoique, nous avons comptabilisé 1649 mots au total et pour celui de sœur Marie de Saint-Mathurin Cadet, de 1128 mots.

637 Une population, allant des tisserands (producteurs) aux négociants (exportateurs).

638 Toile de chanvre, de lin ou de coton, d'un tissage croisé, fortement serré, propre à faire des tentes, des enveloppes de matelas, d'oreillers, etc., ou à confectionner certains vêtements. *Trésor de la Langue Française informatisé*, Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. [En ligne], consulté le 21 mars 2015. URL : http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?17;s=635056845;b=13;r=1;nat=;i=1.

639 Le centre Bretagne n'est pas le seul lieu de production de toiles. Il faut aussi mentionner le Haut Léon et la région de Vitré, Noyal-sur-Vilaine et la Guerche-de-Bretagne.

Négociant :
Saint-Malo

Port-Louis

Collinée

Négociant :
Nantes

Carte issue du site : *Lin & chanvre en Bretagne. Routes des toiles*

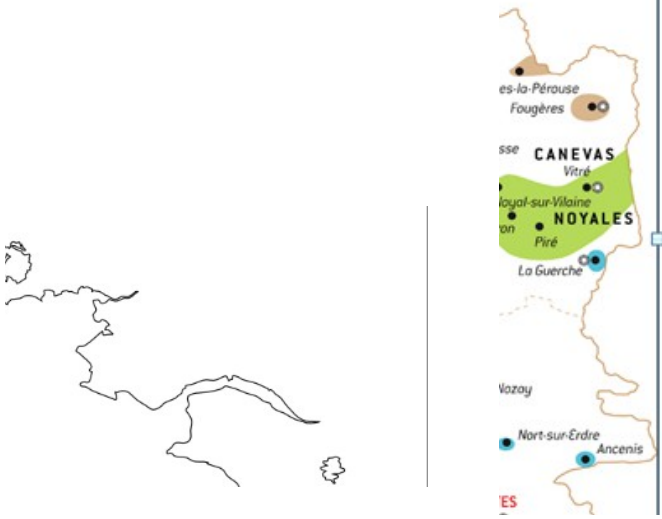

Les toiles de Bretagne au XVIe et XVIIIe siècle

Sur les quelques artisans et marchands dont les filles prennent le voile au couvent de Vannes, nous n'avons que très peu de renseignements, comme nous l'avons déjà dit auparavant. Nous savons, tout au plus les choses suivantes :

■ Le père de sœur de Saint-Michel Galpin, fut « un gros marchand[640] »,

640 Abrégé de sœur Marie de Saint-Michel Galpin, f° 354.

■ Sœur Marie de Saint-Ignace Tiret, eut pour parents, « des marchands epiciers de vannes[641] »,

■ Le père de sœur Marie de l'Ange-Gardien Martin, fut « marchand en gros[642] » à Montcontour (sans doute en lien avec l'industrie toilière, très présente dans cette partie de la Bretagne).

■ Quant aux deux pères artisans, travaillant sans doute tous les deux à Vannes[643] - le père de sœur Marie de Sainte-Marthe Guillemot et le père de sœur Marie de Saint-Charles Didrou -, nous ne connaissons pas leur domaine d'exercice.

Parmi toutes ces professions se trouve un médecin : le père de sœur Marie de Saint-Pierre de Bonnecamps[644], qu'elle perdra, tout comme sa mère, fort jeune. Elle fut élevée par madame de Timeur, sa marraine.

Jeunes filles nobles et roturières ont ainsi fait vœu commun, de faire un oratoire dans leur cœur, à l'exemple de Catherine de Sienne[645], proclamant comme saint Paul : « ce n'est

641 Abrégé de sœur Marie de Saint-Ignace Tiret, f° 1244.

642 Abrégé de sœur Marie de l'Ange-Gardien Martin, f° 645.

643 Le père de la sœur Marie de Sainte-Marthe Guillemot, à la mort de sa femme, « alla travailler ailleurs » […] et « on procura à cette petite une place à l'hôpital général de cette ville ». Sans doute son père travaillait-il à Vannes puisqu'elle trouve à s'y employer. Abrégé de sœur Marie de Sainte-Marthe Guillemot, f° 1164.

plus moi qui vis, mais c'est le Christ qui vit en moi[646] ». Mais la communauté des corps était-elle aussi celle des esprits comme le souhaitait Jean Eudes, partant du principe que le Seigneur ne fait pas de différence sociale ? Sans doute que non. Les préjugés de classe, ces constructions sociales développées au cours de l'enfance (socialisation primaire) devaient, eux-aussi, franchir la porte du couvent… Mais les abrégés demeurent silencieux sur ce point. Ce qu'ils ne taisent point en revanche, tout du moins pour certaines religieuses, c'est l'influence de la religion au sein des familles (familles dévotes). Comme le disait le poète tragique grec Eschyle[647], « c'est un lien fort que la parenté et l'habitude de vivre ». En effet, les liaisons par le sang» (la parenté) se retrouvent ainsi parfois, derrière les murs d'un couvent.

644 En faisant des recherches sur la famille de Bonnecamps, nous avons trouvé un certain Joseph-Pierre de Bonnecamps. Celui-ci, né en 1707. Il est peut-être le frère de notre religieuse, qui elle, est née en 1708 en Basse-Bretagne. Il est le fils de Nicolas de Bonnécamps and Anne Muerel. Jésuite, il se rendit au Canada en 1744 et y fut recruté comme professeur d'hydrographie dans un collège jésuite de ce pays. Revenu en France en 1759, il sert quelques années à Saint-Pierre-et-Miquelon. Il termina sa vie comme précepteur des enfants de François-Jean-Baptiste Lollivier de Tronjoly (Gourin) et mourut en 1780. Il laisse quelques écrits - notamment ses observations météorologiques faites en 1746 à Québec - et une carte de son voyage dans l'Ohio conservée, aujourd'hui, par le Service historique de la Marine (Château de Vincennes, Paris).

645 Abrégé de sœur Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory Galpin, f° 1139.

646 *Ga* 2, 20.

647 ESCHYLE, *Prométhée enchaîné*, Besançon, Les Solitaires intempestifs, " Traductions du XXIème siècle ", 2010, p. 20.

C. Les origines familiales

La plupart du temps, les abrégés mentionnent la présence de parentes au sein du couvent. Sœurs, tantes voire cousines, répondent ainsi à l'appel de Dieu. Certaines y entrent en même temps, comme les trois sœurs de Cramezel de Kerhué en 1749, d'autres, à des dates différentes, comme les trois sœurs Le Boudoul du Baudory (la première entre au couvent en 1729 et les deux autres en 1732). A travers les généalogies présentées dans certaines vies se dessinent le portait en creux de quelques familles que l'on pourrait qualifier de "dévotes". Ces soumises à Dieu - *devotus* - sont issues de familles de la noblesse ou de la roture - honnête voire, distinguée. En effet, cet attachement à la religion semble être le propre d'un certain rang social, un rang propre à véhiculer une certaine éducation familiale[648]. Imprégnées de la parole de Dieu depuis leur plus jeune âge - conditionnées diront sans doute certains -, pratiquant pour certaines, l'aumône aux pauvres dans le monde, plusieurs jeunes filles ressentent ainsi « les touches et les invitations les plus tendres[649] » les appelant vers le saint institut vannetais.

Ce qu'il convient de noter dans ce point sur les origines familiales des religieuses, c'est l'idée suivante : les sœurs de chœur viennent en famille au couvent - tout du moins, pour certaines d'entre elles - à la différence des sœurs converses, n'ayant jamais aucune parente signalée en ce lieu.

◆ Des sœurs converses "sans famille"… au couvent

---

648 Les dévots « ont surtout en commun un engagement religieux d'une intensité plus marquée que chez la moyenne de leur contemporains. Ils forment à ce titre une élite du catholicisme qui peut recouper en partie celles de la société, sans cependant s'y limiter. Il est trop tôt pour avoir une vue d'ensemble de ce qui a fait, au XVIIIe siècle, les forces vives du catholicisme dans la société française ». CHALINE Olivier, « Familles parlementaires, familles dévotes, Rennes au XVIIIe siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* 114-1, 2007, p. 89.

649 Abrégé de sœur Marie du Cœur de Jésus Duboys, f° 1213.

Au couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes, les cas de converses sont peu nombreux, dix-neuf au total (avec deux converses sans abrégé, sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Vavasseur et sœur Marie de Sainte-Claire Varin).

A la différence des sœurs de chœur, la rédactrice ne s'attarde jamais très longtemps sur l'existence éventuelle d'une fratrie pour ces religieuses. Sur les dix-sept possédant une biographie, huit seulement évoquent la présence d'enfants quand, dans le même temps, neuf n'en font nullement mention. Du nombre d'enfants présents dans les dites familles, nous en savons très peu. Ainsi, dans l'abrégé de sœur Marie de Sainte-Scolastique Le Clerc, il est simplement indiqué que cette jeune fille vivait dans « une assez nombreuse famille[650] » sans en préciser la dimension. Seuls trois abrégés sont un peu plus riches en détails : celui de sœur Marie de Saint-Claude Le Thoique, celui de sœur Marie de Sainte-Barbe Ludec et enfin, celui de sœur Marie de Sainte-Scolastique Le Clerc.

La première a deux sœurs. A leur image, la future religieuse est « portée à la devotion[651] », imitant ainsi le comportement de son père (sa mère est décédée[652]). La seconde a un frère, resté « vingt ans vicaire chez un recteur […] avant de quitter ce grade […] et de vivre en simple particulier[653] » et une sœur qui fit « un mariage tres sortable et jouit d'une fort grande aisance ». Pour la dernière citée ci-dessus, il est seulement question de l'aîné des

650 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Scholastique Le Clerc, f° 1173.

651 Abrégé de sœur Marie de Saint-Claude Le Thoique, f° 756.

652 A noter, parmi les seize religieuses possédant un abrégé, deux orphelines de père et de mère - sœur Marie de Saint-Mathieu Le Strat et sœur Marie de Sainte-Madeleine Audrein - et deux, orphelines de mère, sœur Marie de Saint-Gabriel Allano et sœur Marie de Saint-Hyacinthe Soreau.

garçons « qui se rendit capable par sa vertu et sa science, d'estre un digne ministre des saints autels[654] ». Des autres enfants du couple, point de détail.

Sans proche au couvent, ces jeunes femmes[655] n'y entrent donc nullement pour suivre un exemple familial, à la différence de certaines sœurs de chœur qui peuvent imiter une soeur[656]. Quant bien même elles ont des sœurs en âge de se faire religieuses, la nécessité de remettre une dot à cette fin est un puissant frein pour des familles peu fortunées qui sont « plus avantagées des biens de grace que ceux de nature[657] ».

653 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Barbe Ludec, f° 1157.

654 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Scholastique Le Clerc, f° 1173.

655 Leur moyenne d'âge est de 23,8 ans. La plus jeune entre au couvent à 18 ans (sœur Marie de Saint-Claude Le Thoique) quant la plus âgée y entre à 38 ans (sœur Marie de Sainte-Madeleine Soyer).

656 C'est le cas de sœur Marie de l'Annonciation Duboys qui empruntera le chemin frayé « par mademoiselle sa sœur aînée ». Abrégé de sœur Marie de l'Annonciation Duboys, f° 953. Cette même idée d'émulation entre sœurs se produit entre sœur Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory et son aînée, sœur Marie de Saint-François Le Boudoul du Baudory : « On remarqua une émulation exemplaire entre les deux sœurs pour tous les exercices de piété ». Dans le cas présent, cette influence se déroule au sein même du couvent. Abrégé de Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory, f° 1089.

657 Certaines, à l'instar de cette religieuse, fille de chambre « chez des personnes de considération », travaillent dans le monde avant d'entrer au couvent. Abrégé de sœur Marie de Sainte-Madeleine Soyer, f° 80. Ainsi, est-ce le cas de sœur Marie de Saint-Mathieu Le Strat acceptée au couvent de Hennebont comme fille de service dans un premier temps ; de sœur Marie de Saint-Nicolas Margarin, placée chez des gens de la campagne ; de sœur Marie de Saint-Mathurin Cadet, amenée par ses parents au couvent de Vannes pour y être domestique ; de sœur Marie de Sainte- Madeleine Audrein, qui apprend le métier de tailleuse avant de se faire religieuse ; de sœur Marie de Sainte-Marthe Guillemot, mise chez un traiteur ou encore de sœur Marie de Saint-Charles Didrou qui

Le couvent est ainsi, pour quelques sœurs de chœur, le lieu où elles se retrouvent après s'être quittées. Il est aussi pour des tantes et des nièces l'espace où l'une formera l'autre aux principes de la religion en appui de ceux diffusés au quotidien (offices, catéchisme…). Il est enfin le lieu où l'on apprend que Dieu, tel un jardinier, prend soin « de cultiver le parterre des cœurs […] en y répandant une douce rosée de ses grâces ».

◆ **La grâce s'empare du coeur de bien des proches**

Les abrégés évoquent l'existence des liens familiaux au sein du couvent vannetais et en dehors de celui-ci. Ainsi se dessine le portrait de ferventes familles[658] :

Famille	Sœur(s) dans un couvent	Nombre de filles dans la famille
Duboys[659]	❖ Sœur Marie de Sainte-Scholastique Duboys (✝ 21 septembre 1730), sœur **aînée** de :	**Trois filles**

appris le métier de tailleuse avant de prendre le voile.

658 A tous ces noms, s'ajoute celui de sœur Marie du Saint-Esprit Loz de Kerilli dont une « petite cousine » est présente au couvent. Il s'agit de sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc. Abrégé de sœur Marie du Saint-Esprit Loz de Kerilli, f° 857.

659 Sœur aînée mariée avec un gentilhomme.

	❖Sœur Marie de l'Annonciation Duboys (✝ 31 mars 1732)	
Duboys[660]	❖ Sœur Marie de Sainte-Agnès Duboys (✝ 24 juin 1704), ❖ Sœur Marie de Sainte-Catherine Duboys (✝ 17 janvier 1706)	**Deux filles**
Perret	❖ **Aînée** : sœur Marie de Sainte-Croix Perret (✝ 4 février 1733), ❖ Sœur Marie de Sainte-Anne Perret (✝ 21 juin 1740)	**Deux filles**
Le Rebours du Vaumadeuc	❖ **Aînée** : sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc (✝ 22 décembre 1752), ❖ Sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc (✝ 24 septembre 1729), ❖ Sœur Marie de la Saint-Charles Le Rebours du Vaumadeuc (✝15 avril 1719) ❖ Sœur Marie Anne du Saint-Esprit Le Rebours du Vaumadeuc (✝ 28 décembre 1707)	**Quatre filles**
Sœur Marie de la Divine-Providence Le Puillon (✝ 27 janvier 1737)	❖ Sœur **aînée** : sœur hospitalière, Guémené, ❖ Trois autres soeurs: religieuses chez les Dames hospitalières de Carhaix ❖ Sœur **cadette** : Carmélite à Vannes[661]	**Six filles**
Sœur Marie du Saint-Esprit Le Car (✝ 8 janvier 1691)	❖ **Une soeur** à Notre-Dame de Charité à Rennes	**Deux filles**

660 Il n'y aucune explication sur les éventuels liens de parenté entre ces deux familles Duboys.

661 Cette dernière fut un temps pensionnaire à Notre-Dame de Charité de Vannes. Abrégé de sœur Marie de l'Ange-Gardien Martin, f° 646.

Famille	Sœur(s) dans un couvent	Nombre de filles dans la famille
Sœur Marie des Séraphins de Chalon de Fosse (✝ 25 janvier 1705)	• **Sœur aînée** : morte novice à Notre-Dame de Charité à Guingamp	**Deux filles**
Pitoüays	❖ Sœur Marie de la Purification Pitoüays (✝ 30 mars 1710), ❖ Sœur Marie de Jésus Pitoüays (✝ 4 juillet 1740)	**Deux filles**
Autheuil	❖ **Aînée** : sœur Marie de la Résurrection Autheuil (✝ 16 avril 1730), ❖ Sœur Marie de Saint-Ignace Autheuil (✝ 1er mars 1740)	**Deux filles**
Sœur Marie de Sainte-Rose Aumont (✝ 13 janvier 1751).	❖ **Sœur aînée** : Calvairienne (supérieure de plusieurs maisons), ❖ **Seconde sœur** : supérieure[662] de la Retraite de Vannes (Mlle Marguerite-Françoise Aumont de Kerloret)	**Trois filles**
De Combles	1er mariage : ❖ **Demi-sœur** : Ursuline à Muzillac ❖ **Sœur aînée** : fondatrice du couvent rochelais : sœur Marie de la Passion de Combles (✝ 6 octobre 1757), ❖ **Seconde soeur** : sœur Marie du Saint-Sacrement de Combles (✝ 13 novembre 1735), ❖ **Sœur cadette** : sœur Marie du Cœur de Jésus de Combles (✝ 6 novembre 1734). Ces trois religieuses sont issues du **second mariage** de messire Pierre de Combles avec	**Quatre filles**

662 Elle fut nommée supérieure de la Retraite en 1726.

	Renée Le Jariel.	
Buchet	**1er mariage** : ❖ Sœur Marianne de Saint-Joseph Buchet : religieuse à Notre-Dame de Charité à Vannes (✝ 17 mars 1725). **2nd mariage** : ❖ Sœur Marie de Sainte-Catherine Buchet (✝ 14 novembre 1755)	**Deux filles**

Famille	Sœurs dans un couvent	Nombre de filles dans la famille
Sœur Marie du Verbe-Incarné Huchet (✝ 4 janvier 1757)	❖ **Aînée**, dans le monde, ❖ Une, Hospitalière (supérieure), ❖ Une, Carmélite à Vannes	**Quatre filles**
Sœur Marie de Sainte-Gertrude Bolle de La Voye[663] (✝ 23 février 1785)	❖ **Sœur aînée** : Ursuline à Muzillac, ❖ Autre **sœur** : Carmélite à Vannes	**Trois filles**
Sœur Marie de Sainte-Geneviève Le Gouvello de Kersivien[664]	❖ **Sœur aînée** : supérieure[665] de la Retraite de Vannes (Mlle Jeanne-Marie Le Gouvello de Kersivien)	**Trois filles**

663 Son autre sœur est établie dans le monde. Elle se marie avec Jean de Brossin, comte de Méré. De cette union naîtront trois enfants : un garçon et deux filles. Ces deux dernières - Elisabeth Louise et Marie Amélie - seront demoiselles de Saint-Cyr, maison royale d'éducation des jeunes filles nobles pauvres. « Cette institution est née en 1686 de rencontre des passions éducatives de Mme de Maintenon avec la volonté politique du Roi Soleil de fidéliser une catégorie sociale désormais qualifiée par les historiens de noblesse « seconde ». PICCO Dominique, « Des Méridionales à la Cour : l'exemple des demoiselles de Saint-Cyr (1686-1793) », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles* [En ligne], consulté le 10 avril 2015. URL: http://www.memodoc.com/demoiselle_st_cyr_index.html.

664 C'est la fille cadette de la famille. Son frère aîné est établi dans le monde quand les autres sont dits être « morts en service ». Il est question, dans le livre du couvent, d'une autre jeune fille portant ce patronyme de Le Gouvello et née, également, à Hennebont. La jeune fille en question, c'est sœur Marie de Sainte-Elisabeth Le Gouvello. Cette dernière passe quelque temps à la Retraite de Vannes où se trouve sa parente, mademoiselle de Kerderf, avant de prononcer ses vœux de religion au couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes. En dépit de ces quelques faits personnels, ajoutée à la mention qu'elle « était l'aînée » de la famille, rien dans sa vie ne souligne qu'elle avait une sœur ou une parente dans le couvent vannetais. Aussi avons-nous laissé de côté cette religieuse, faute de mieux, en la plaçant sous le seul patronyme de Le Gouvello, sans plus de précision.

(† ? octobre 1757)	❖ **Sœur cadette** : échoue dans sa tentative d'être Carmélite.	
Le Gouvello de Keriaval	**1er mariage** : ❖ **Aînée** (demi-sœur des deux religieuses suivantes) : sœur Marie de Sainte-Cécile Le Gouvello de Keriaval († 14 septembre 1725). **2nd mariage** : ❖ **Aînée** : sœur Marie de Sainte-Claire Le Gouvello de Keriaval († 4 septembre 1782), ❖ Sœur Marie de Jésus-Naissant Le Gouvello de Keriaval († 2 septembre 1764)	**Trois filles**

Famille	Sœur(s) dans un couvent	Nombre de filles dans la famille
Jouneaux	❖ Sœur **germaine** : sœur Marie de Sainte-Ursule Jouneaux († 19 novembre 1728), ❖ Sœur Marie de Sainte-Reine Jouneaux († 11 septembre 1730)	**Deux filles**
Le Boudoul du Baudory	❖ **Aînée** : sœur de Saint-François du Baudory Le Boudoul († 3 février 1769), ❖ Sœur Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory († 28 janvier 1736), ❖ Sœur Marie de Sainte-Ursule du Baudory Le Boudoul († 13 novembre 1752)	**Trois filles**
Perron	❖ Sœur Marie de l'Ange-Gardien Perron († 2 juillet 1784), ❖ Sœur Marie de Sainte-Reine Perron († ?)	**Deux filles**
Le Moënne	❖ **Aînée** : sœur Marie de Saint-Louis de	**Deux filles**

665 Elle fut nommée supérieure de la Retraite en 1700.

	Gonzague Le Moënne[666] (date de décès inconnue), ❖ **Cadette** : sœur Marie Angélique Le Moënne (✝ 16 décembre 1765)	
Brochereul	❖ Sœur Marie de Saint-Placide Brochereul (✝ 20 février 1765) ❖ Sœur Marie de Sainte-Félicité Brochereul[667] (✝ ?)	**Deux filles**
Sœur Marie de Sainte-Rosalie Livec (✝ 27 novembre 1737)	❖ **Sœurs**[668] : Ursulines à Pontivy	**Au moins une fille**
Sœur Marie de la Miséricorde Troussier[669] (✝ 21 juin 1705)	❖ Autre **soeur** : Sœur Marie de Saint-Vincent Troussier, religieuse à Notre-Dame de Charité à Guingamp	**Deux filles**
Sœur Marie Catherine de Jésus Bernard	❖ Deux **sœurs aînées** : Visitandines à Vannes	**Trois filles**
Sœur Marie de Sainte-Scholastique Mauduit de Beaumont	❖ Une sœur cadette : « Demoiselle de la Retraite[670] »	**Deux filles**

666 Cette sœur a prononcé ses derniers vœux le 21 novembre 1791.

667 Nous ne possédons pas son abrégé mais son nom est marqué dans le livre des vœux conservé à Cormelles-le-Royal.

668 Nous ne connaissons pas combien de sœur a cette religieuse.

669 Sa sœur aînée meurt après sa première communion.

670 ADCA H 467.

(† 19 décembre 1782)		

Famille	Sœur(s) dans un couvent	Nombre de filles dans la famille
Cramezel de Kerhué	❖ Sœur Marie de Sainte-Elisabeth Cramezel de Kerhué († ?), ❖ Sœur Marie de Sainte-Madeleine Cramezel de Kerhué († ?), ❖ Sœur Marie de Sainte-Hélène Cramezel de Kerhué (cadette) († 25 décembre 1782)	**Six filles**

La religion est ainsi que le montre le tableau ci-dessus un flambeau que l'on se transmet entre soeurs. Il est à croire que dans toutes ces familles se cultivait, en quelque sorte, un certain mépris du monde (*contemptus mundi*) et des plaisirs qu'il procure au profit. Dieu seul leur a suffi pour reprendre les mots écrits par Thérèse d'Avila (*Poésie*, 9).

En reprenant les indications biographiques trouvées dans les différents abrégés, nous pouvons déterminer la proportion de jeunes filles dans toutes ces familles ayant choisi le couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes. Cependant, l'absence d'information pour sœur Marie de Sainte-Rosalie Livec - dans sa biographie, il est ainsi indiqué qu'elle « passa quelque temps auprès de mesdames ses sœurs religieuses aux Ursulines de Pontivy[671] », sans plus de précision - ne donnera qu'une image un peu tronquée des chemins empruntés par toutes ces sœurs :

Nombre de familles prises en compte/nombre de filles au total	26/**72**
Nombre de jeunes filles devenues religieuses	66 (91,66%)
Nombre de filles ayant choisi, plus particulièrement, le **couvent de Notre-de-Charité de Vannes**	47 (71,21%)

671 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Rosalie Livec, f° 1275.

Ces quelques chiffres confirment les propos écrits ci-dessus. Les jeunes filles évoquées dans les abrégés - et leur fratrie - sont autant de plantes que le « celeste jardinier [se plaît à] transporter dans ses vergers delicieux et eternels[672] ».

Parmi les sœurs des religieuses présentes à Vannes, certaines ont choisi de prendre l'habit dans une autre ville - mais toujours dans l'ordre fondé par Jean Eudes - quand d'autres ont pris le parti d'une autre congrégation religieuse féminine :

Ordre choisi	Ville d'implantation du couvent	Nombre de jeune fille ayant fait ce choix
« Dames hospitalières[673] »	Carhaix[674]	3
Notre-Dame de Charité	Guingamp	2
Notre-Dame de Charité	Rennes	1
Retraite[675]	Vannes	3
Ordres des Ursulines	Muzillac[676]	2
Ordre de la Visitation	Vannes	2
Ordre des hospitalières[677]	Guémené-sur-Scorff	1

672 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Hélène Cramezel de Kerhué. ADCA H 467.

673 Abrégé de sœur Marie de la Divine-Providence Le Puillon, f° 1131.

674 Le couvent des hospitalières a été fondé en 1663 par Anne du Chastel de Kerlec'h. Cette communauté a été d'abord chargée de la gestion de l'hôpital Sainte-Anne avant la construction d'un nouvel établissement achevé en 1698.

675 Cette maison de Retraite a été fondée en 1674 par Catherine de Francheville. Cette fondation influencera d'autres maisons au-delà de la Bretagne même, notamment Madame de Miramion à Paris, créatrice, entre autres choses, de retraite pour l'édification spirituelle mais aussi pour la santé et le repos de femmes pauvres ou bourgeoises. THERY Gabriel, « Catherine de Francheville, fondatrice à Vannes de la première maison de retraite de femmes », *Revue d'histoire de l'Église de France*, tome 44, n°141, 1958. p. 164.

Ordre des hospitalières	?	1
Ordre de la Visitation	Vannes	2
Ordre des Calvairiennes[678]	Redon[679] ?	1
Ordre des Carmélites	Vannes[680]	1
Total		**19**

676 Le couvent s'implante dans cette ville en 1678.

677 Il s'agit de l'ordre des sœurs hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve fondée à Lamballe, en 1661, par le Père Ange Le Proust (1624-1697), religieux augustin, alors prieur du couvent de l'Ave Maria de cette même ville. L'ordre doit son nom à l'évêque espagnol Thomas de Villeneuve, canonisé par le Pape Alexandre VII en 1658, qui fut le modèle à suivre pour le Père Ange Le Proust.

678 Le premier couvent de l'ordre de Notre-Dame-du-Calvaire fut fondé le 25 octobre 1617 à Poitiers. Antoinette d'Orléans-Longueville, sa fondatrice, avait quitté le monastère de Fontevrault, pour créer un ordre de Bénédictines respectant scrupuleusement la règle de saint Benoît. Elle fut aidée dans son projet par le Père Joseph du Tremblay "l'éminence" grise de Richelieu.

679 Il n'y a aucune indication sur la ville où est implanté cet ordre dans l'abrégé de sœur Marie de Sainte-Rose Aumont. Toutefois, la seule implantation de cet ordre en Bretagne étant Redon, il semble que c'est dans cette ville que fut religieuse sa sœur.

680 La première pierre de cet ordre est posée à Vannes au Bondon. C'est le premier carmel féminin fondé en France, par Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne avec le concours de Jean Soreth (en 1463). Elle y vécut elle-même et ses premières compagnes jusqu'en 1477, avant de se transférer aux Couëts, près de Nantes. Ladite communauté fonda, par la suite, en 1530 le couvent dit Nazareth à Vannes.

Quand on se penche sur la parentèle de ces sœurs, que ce soit du côté des femmes soit du côté des hommes, l'éventail des ordres s'élargit quelque peu :

Nom de la religieuse	Autres parent(e)s en religion	Ordre (régulier ou séculier)	Ville d'exercice
Sœur Marie de la Trinité Heurtaut (✝ 25 février 1709)	• **Nièce** : Sœur Marie de l'Ascension de la Valette (✝ 13 juillet 1736)	Notre-Dame de Charité	Vannes
Sœur Marie de Saint-Pierre Giquel	• **Oncle** : Du Nedo	Doyen du chapitre de la cathédrale	Vannes
Sœur Marie de Sainte-Scholastique Duboys, Sœur Marie de l'Annonciation Duboys	• **Tantes** : Soeur Marie de l'Assomption Duboys Sœur Marie des Regards de Jésus-Mourant Duboys	Notre-Dame de Charité	Vannes
Sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc	• **Tantes** : Sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc, Sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc, Sœur Marie de la Saint-Charles Le Rebours du Vaumadeuc, Sœur Marie Anne du Saint-Esprit Le Rebours du Vaumadeuc		
Sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc, Sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc,	• **Tante** : ?	Clarisse[681]	Dinan

681 Il s'agit du couvent des Clarisses « dont la bénédiction, la consécration et la dédicace de l'église du couvent [a] lieu en 1484 ». GUITTON Laurent, « Un vicomte dans la cité : Jean II de Rohan et Dinan (1488-1516) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, N°114-2, 2007, p. 8.

Sœur Marie de la Saint-Charles Le Rebours du Vaumadeuc, Sœur Marie Anne du Saint-Esprit Le Rebours du Vaumadeuc			

Nom de la religieuse	Autres parent(e)s en religion	Ordre (régulier ou séculier)	Ville d'exercice
Sœur Marie de la Divine-Providence Le Puillon	• **Tante** : Mlle Marguerite-Françoise Aumont de Kerloret	Retraite	Vannes
	• **Tante** : ?	Hospitalières[682]	Carhaix
	• **Cousine germaine** du père : Religieuse à Notre-Dame de Charité à Vannes	Notre-Dame de Charité	Vannes
Sœur Marie du Saint-Esprit Le Car	• **Tante** : Sœur Marie de la Visitation Chupeau	Ordre de Notre-Dame de Charité	Vannes
Sœur Marie de la Résurrection Autheuil, Sœur Marie de Saint-Ignace Autheuil	**Tante** : ?	Ursulines[683]	Vannes
Sœur Marie de la Divine-Providence Firmin	• **Tante** : Mère Madeleine de Valleaux[684]	Ursulines (Révérende Mère)	Vannes

682 Leur mère, Louise de Maupin, a également deux tantes dans ce couvent.

683 Les premières Ursulines sont arrivées à Vannes en 1627, en provenance de Tréguier.

684 Elle fut supérieure des Ursulines de 1678 à 1684.

Sœur Marie de Sainte-Geneviève Le Gouvello de Keriaval[685] (✝ ? octobre 1757)	• **Marraine** : Abbesse de Kerlot à Quimper		Abbaye Notre-Dame de Kerlot[686], Quimper
Sœur Marie de Sainte-Rose Aumont (✝ 13 janvier 1751).	• **Frère** : ?	Religieux de la Trappe[687]	Soligny-la-Trappe
	Autre **frère** : « état ecclésiastique[688] » Cisterciens ?		

685 C'est la fille cadette de la famille. Son frère aîné est établi dans le monde quand les autres sont dits être « morts en service ».

686 Abbaye de Cisterciennes fondée en 1652 par Jegado de Chrecholain, qui offrit le domaine de Kerlot à Plomelin en échange de la nomination de sa soeur comme première abbesse. L'abbaye fut transférée à Quimper en 1668.

687 L'abbaye de la Trappe est située dans l'Orne. Elle a été fondée en 1140. En 1147, avec toute la congrégation de Savigny dont elle faisait partie, elle s'agrège à l'ordre de Cîteaux.

688 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Rose Aumont, f° 472.

Nom de la religieuse	Autres parent(e)s en religion	Ordre (régulier ou séculier)	Ville d'exercice
❖ Sœur aînée : fondatrice du couvent rochelais : sœur Marie de la Passion de Combles (✝ 6 octobre 1757), ❖ Seconde soeur : sœur Marie du Saint-Sacrement de Combles (✝ 13 novembre 1735), ❖ Sœur cadette : sœur Marie du Cœur-de-Jésus de Combles (✝ 6 novembre 1734). Ces trois religieuses sont issues du **second mariage** de messire Pierre de Combles avec Renée Le Jariel.	**2nd mariage** : • **Frère** : ?	Cistercien	?
Sœur Marie de Sainte-Thérèse Chappelle	• **Parentes** : Sœurs Duboys[689].	Notre-Dame de Charité	Vannes
Sœur Marie de Sainte-Catherine Buchet	1er mariage : • **Frère aîné** : ?	Jésuite	?
	Second frère : ?	Carme	?
	2nd mariage : • Les **trois frères**[690] : ?	Carmes mais le cadet doit renoncer en « raison de l'austérité de la règle[691] ».	?
	• **Tante** : Sœur Marie de Saint-Michel	Notre-Dame de Charité	Vannes

689 Le degré de parenté entre ces trois religieuses n'est pas mentionné.

690 Frères ou demi-frères, le statut dépend de la religieuse à laquelle on se réfère.

691 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Catherine Buchet, f° 642.

	Galpin, sœur de la seconde femme du sieur Buchet		

Nom de la religieuse	Autres parent(e)s en religion	Ordre (régulier ou séculier)	Ville d'exercice
Sœur Marie de Saint-André de la Boessière (✝ 3 décembre 1765)	• **Oncle** : Monsieur l'abbé de Robien[692], supérieur de Notre-Dame de Charité de Vannes	Clergé séculier	Vannes
Sœur Marie de Sainte-Geneviève Le Gouvello de Kersivien[693] (✝ ? octobre 1757)	• **Frère** : Chanoine de la cathédrale de Vannes ?	Clergé séculier	Vannes
	• Autre **frère** : ?	Capucin[694]	?

692 Il s'agit de Jacques-André de Robien, chanoine, vicaire général de l'évêque de Vannes, 1693-1716.

693 C'est la fille cadette de la famille. Son frère aîné est établi dans le monde quand les autres sont dits être « morts en service ».

694 Les Capucins se sont établis à Vannes en 1614, s'installant sur un terrain offert par Laurent Peschart, conseiller au parlement et sa femme, dame Julienne Phélippot, sieur et dame de Lourme, de Limoges, de Coetergarf…

	• **Tante** : Madame de Ploeuc[695], abbesse de l'Abbaye de la Joie à Hennebont[696] (marraine)	Cistercienne	Hennebont
Sœur Marie de Sainte-Pélagie Pennel (✝ 16 janvier 1753)	• **Tantes** : Sœur Marie de la Sainte-Résurrection Autheuil et Sœur Marie de Sainte-Ignace Autheuil	Notre-Dame de Charité	Vannes
Sœur Marie Anne de la Trinité de Rosmadec (✝ 12 juin 1755)	• **Mère** : Marquise du Plessis de Rosmadec	Notre-Dame de Charité	Vannes
Sœur Marie de Saint-Joseph Pigoust	• **Tante** : Religieuse	?	?

Nom de la religieuse	Autres parent(e)s en religion	Ordre (régulier ou séculier)	Ville d'exercice

695 Susanne de Ploeuc du Tymeur, religieuse de la Joie, fut nommée par le roi et prit possession le 6 janvier 1689. Elle mourut le 7 octobre 1705.

696 L'abbaye cistercienne de femmes de Notre-Dame-de-la-Joie est fondée en 1275 par Blanche de Champagne, épouse du duc de Bretagne Jean Ier.

Aînée : sœur Marie de Saint-François Le Boudoul du Baudory (✝ 3 février 1769),	**Deux tantes** Le Boudoul du Baudory :		
Sœur Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory (✝ 28 janvier 1736),	?	Supérieure des Révérendes Mères Ursulines de Vannes	Vannes
Sœur Marie de Sainte-Ursule du Baudory Le Boudoul (✝ 13 novembre 1752)	?	Sœur hospitalière	
Sœur Marie de Sainte-Barbe Ludec[697] (✝ 28 août 1779)	• **Frère** : ?	Vicaire chez un recteur	?
Sœur Marie de Sainte-Anne Beurier (✝ 28 septembre 1754)	• **Frère** : ?	Membre de la Congrégation de Jésus et Marie	
Sœur Marie de Sainte-Cécile de La Pierre (✝ 12 mai 1755)	• **Tantes** : Sœurs Duboys	Notre-Dame de Charité	Vannes
Sœur Marie de Sainte-Angélique Le Moënne (✝ 16 décembre 1765)	• **Oncle** : Abbé de Castellane	Chanoine de la cathédrale	Vannes
Sœur Marie de Saint-Placide Brochereul (✝ 20 février 1765)			
Sœur Marie Thérèse de Jésus du Bouëtiez de Kerorguen (✝ 22 octobre 1765)	• **Par les liens avec sa belle-mère[698] :** ?	Deux sœurs religieuses à Notre-Dame de Charité à Vannes	Vannes
	• **Frère[699]** : ?	Bernardin à l'Abbaye de Prière[700]	
	• **Sœur** : ?	Abbaye de la Joie	Hennebont

697 Sa sœur cadette se marie.

698 Sa belle-mère est Thomasse du Bois de Kerbescond (1670-1727).

699 Cette sœur a eu plusieurs frères mais nous n'en savons pas plus sur ceux-ci dans son abrégé.

	• **Tante paternelle** : ?		
Sœur Marie de Saint-Stanislas Dondel († 22 mars 1772)	**Tante** de son père : Sœur Marie de Sainte-Rosalie Dondel († 16 juillet 1724)	Notre-Dame de Charité	Vannes

Nom de la religieuse	Autres parent(e)s en religion	Ordre (régulier ou séculier)	Ville d'exercice
Sœur Marie de Sainte-Scholastique Mauduit de Beaumont († 19 décembre 1782)	• **Cousin** : Abbé du Plessis	Grand vicaire	Diocèse de Vannes
Sœur Marie de Saint-Joseph de Hervée († 26 novembre 1704)	• **Oncle** : « Monsieur de Guoandours[701] »	Recteur	Inzinzac-Lochrist

S'absenter définitivement du monde. Tel est choix opéré par les religieuses qui sont entrées au couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes : un lieu proche pour certaines, non seulement sur le plan géographique mais, également, sur le plan familial. Une fois les portes franchies, toutes ces femmes se sont progressivement dépouillées des dernières traces de leur vie passée - notamment de leur identité civile - afin de centrer leur avenir sur le travail et la prière.

700 L'abbaye cistercienne Notre-Dame-de-Prières, située sur l'actuelle commune de Billiers dans le Morbihan, a été consacrée le 31 octobre 1252. Sa fondation par Jean Ier, duc de Bretagne, est confirmée en 1253 par le pape Innocent IV.

701 Abrégé de sœur de Sœur Marie de Saint-Joseph de Hervée, f° 1318.

Deuxième partie : Etre religieuse

Venez à moi vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau et je vous soulagerai. *Mt* 11, 28

Nul ne peut venir à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire. *Jn* 6, 44

I. Les entrées en religion

Devenir religieuse est un chemin à étapes, plus ou moins longues et plus éprouvantes. Certaines jeunes filles l'empruntent un temps, puis s'en détournent, choisissant une autre voie de vie[702]. Quitter le monde réclame « un degré de foi[703] » puissant puisqu'il faut résister à la tendresse d'un père[704] , aux « biens de la terre[705] » pour « l'accomplissement de ses desirs[706] ». Il faut aussi parfois attendre son heure car les circonstances l'imposent. Mais, la Loi du

702 C'est le cas, comme nous l'avons déjà signalé, de sœur Marie Jeanne Caro et de sœur Marie de Sainte-Marguerite Beulque qui, après avoir pris l'habit, décident finalement de quitter le couvent.

703 *Rm*, 12 3.

704 Mais le père s'incline toujours devant la volonté de Dieu et, à chaque fois, et lui sacrifie sa fille « puisque le Seigneur le veut ». Abrégé de sœur Marie de Saint-Joseph Buchet, f° 706.

705 Ibid., f°706.

706 Abrégé de sœur Marie de Saint-Dominique Richer, f° 1292.

Seigneur[707] est toujours supérieure à celle des hommes[708]. La « beauté de la maison de Dieu[709] » gagne toujours le cœur de celles qui ont pu être attirées, à un moment donné de leur vie, par « les maximes du siècle[710] ».

Dominique Dinet dans son article sur les entrées en religion (*Visitation et Visitandines aux XVIIe et XVIIIe siècles*[711]) parle de son exploitation des registres de vêture et de profession dans l'ordre de la Visitation Sainte-Marie pour étudier ce point. Malheureusement pour nous, nous ne le possédons pas. Pour étudier ce point, nous avons utilisé, pour notre part,

---

707 Une loi exigeant un détachement de sa vie passée et donc, de ses attaches familiales.

708 Ne pas être esclave sous la loi mais libre et affranchie sous la grâce de Dieu. Abrégé de sœur Marie de Saint-Joseph Buchet, f° 707.

709 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Scholastique Le Clerc, f° 1173.

710 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Cécile de La Pierre, f° 1194.

711 DINET Dominique, « Les entrées en religion à la Visitation (XVIIe et XVIIIe siècles) », *Visitation et Visitandines aux XVIIe et XVIIIe siècles : actes du colloque d'Annecy, 3-5 juin 1999,* Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, "Travaux et recherches" - CERCOR, n°14, 2001, p. 177-193.

deux autres documents, à savoir le livre du couvent vannetais[712] et le livre des vœux cormellois (1683-1809), consulté lors d'un déplacement aux archives de l'ordre. Certes, ce document est quelque peu lacunaire[713], mais par recoupements, nous avons néanmoins réussi à retracer le flux[714] des entrées au couvent de Vannes.

Certes, comme le rappelle Dominique Dinet, « les notices nécrologiques (ou "*Abrégés des vertus"* de telle ou telle sœur) fournissent en définitive plus des informations complémentaires sur les familles des religieuses, les conditions matérielles de réception des sœurs et sur leur itinéraire spirituel que sur le mouvement des entrées proprement dit », mais en l'absence des registres cités ci-dessus, nous avons choisi d'utiliser des manuscrits néanmoins susceptibles de dresser un portrait de cette congrégation vannetaise malgré les nombreuses lacunes parsemant lesdits documents.

712 Dans ce manuscrit, la religieuse signe chaque année le renouvellement de ses vœux.

713 En raison de son état défectueux.

714 Le mouvement inverse, le reflux, basé sur la prise en compte des décès ne pourra pas être aussi précis. En effet, pour cette analyse nous devrons nous contenter du livre du couvent puisque que c'est le seul document indiquant la date du décès des religieuses (il y a, là encore, quelques lacunes dans ce manuscrit). Par ailleurs, parmi les dernières religieuses à avoir pris le saint habit et à avoir prononcé leurs vœux à Vannes, certaines d'entre elles ont dû, sans nul doute, retourner à la vie civile.

A. Quelques remarques préliminaires

Ainsi, pour cette question des entrées en religion, nous avons pris le parti d'utiliser les dates à laquelle la novice prononce ses vœux de religion[715]. C'est, en effet, un moment important, celui où la postulante quitte définitivement « les grandeurs et les vanites du monde [pour] preferer être abjecte en la maison de Dieu plutost que d'habiter les tabernacles de pecheurs[716] ».

Nous avons aussi choisi de laisser de côté les cas de religieuses ayant pris le saint habit et prononcé leurs vœux en dehors du couvent vannetais. En les intégrant, nous aurions alors quelque peu faussé notre analyse (elles ne sont pas, en effet, des "primo-professes"). Outre l'utilisation du livre du couvent indiquant les dates de profession, nous avons également utilisé le livre des vœux (1683-1809) conservé aux archives de l'ordre à Cormelles-le-Royal. Certes, ce document n'a pas pu nous donner toutes les dates de profession des religieuses non inscrites dans le livre du couvent[717], mais par recoupements, nous avons néanmoins réussi à retracer le flux[718] des entrées au couvent de Vannes.

715 Nous aurions sans doute pu retenir comme date d'entrée au couvent celle qui les fait passer d'un monde à l'autre, date utilisée par la rédactrice pour calculer le temps passé en religion par la défunte (une durée plus ou moins précise selon les cas). Mais, comme pour certaines religieuses, nous ne disposons pas de cette durée - notamment pour les religieuses dont nous n'avons trouvé les noms que dans le livre des vœux -, nous avons fait nos calculs à partir de ces dates de vœux de religion. Nous utiliserons ces années passées à l'ombre des murs du couvent vannetais quand nous aborderons notre point sur le temps passé par les différentes religieuses, en religion.

716 Abrégé de sœur Marie des Séraphins de Chalon de Fosse, f°112.

717 En raison de son état défectueux.

Ainsi, notre point sur les entrées en religion sera basé sur l'analyse des dates des vœux de religion puisées dans le livre du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes, au nombre de **230**. Pourquoi ce chiffre ? En voici le détail et l'explication :

Nombre de total de religieuses (livre du couvent et livre des vœux)	**253**
Nombre de religieuses ayant pris l'habit religieux **ailleurs** qu'à Vannes	19
Religieuses, professes à la **Chartreuse d'Auray**	4
Nombre total de religieuses ayant prononcé leurs vœux de religion à Vannes	**230**

Nos diverses recherches nous ont permis de retrouver, au total, **253** noms de religieuses. La grande majorité d'entre elles a effectué au moins une partie de sa vie religieuse au couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes (249). A cette communauté vannetaise, s'ajoute, après la Révolution française, les noms de **quatre** autres religieuses. En effet, la congrégation se reforme en 1809, « non point à Vannes mais dans l'ancien monastère de la Chartreuse près Auray[719] ».

Nous avons choisi de ne pas les inclure dans notre analyse étant donné qu'elles ne prononcent pas leurs vœux à Vannes[720], tout comme les **19** religieuses ayant prononcé leurs

718 Le mouvement inverse, le reflux, basé sur la prise en compte des décès ne pourra pas être aussi précis. En effet, pour cette analyse nous devrons nous contenter du livre du couvent puisque que c'est le seul document indiquant la date du décès des religieuses (il y a, là encore, quelques lacunes dans ce manuscrit). Par ailleurs, parmi les dernières religieuses à avoir pris le saint habit et à avoir prononcé leurs vœux à Vannes, certaines d'entre elles ont dû, sans nul doute, retourner à la vie civile

719 ORY Joseph-Marie, *Les origines de Notre-Dame de Charité*, Abbeville, impr. Paillard, 1891, p. 476.

720 La congrégation s'est brièvement reconstituée en 1809 à la Chartreuse d'Auray (commune de Brech), à l'initiative de Monseigneur de Beausset. Mais des difficultés financières importantes imposent à la communauté de se disperser, notamment à Saint-Brieuc pour aider à la fondation du couvent briochin (1811). Le livre des vœux, conservé à Cormelles-le-Royal, nous livre les noms de d'entre elles. Dans ce manuscrit ne figure pas notamment, le nom de la supérieure du couvent, un nom cité dans le livre du Père Ory : Mère Marie de Saint-François d'Assise. *Ibid*., p. 476.

vœux de profession dans un autre couvent de l'ordre (Rennes, Caen, Guingamp et Hennebont) :

Nom	Date d'entrée au couvent	Lieu d'implantation du couvent
Sœur Marie du Saint Cœur de Jésus Bedault	1673	Rennes
Sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Vavasseur	Pas d'abrégé	Rennes
Sœur Marie de l'Incarnation Cadiou	*Aucune indication*	Rennes
Sœur Marie de la Trinité Heurtaut[721]	*Aucune indication*	Caen
Sœur Marie de Saint-Jean Mesnard[722]	1666	Rennes
Sœur Marie de l'Enfant-Jésus Feger	*Aucune indication*	Rennes
Sœur Marie de l'Humble-Jésus Le Merer	**Pas d'abrégé**	Guingamp
Sœur Marie de Sainte-Claire Varin	**Pas d'abrégé**	Caen
Sœur Marie de la Conception Le Lieupaul	*Aucune indication*	Caen
Sœur Marie de Saint-Benoît Pierres	**Pas d'abrégé**	Caen
Sœur Marie de la Présentation Blondeau	1678	Hennebont
Sœur Marie de la Résurrection Cousin	1678	Hennebont
Sœur Marie de l'Enfant-Jésus Eudo	1685	Hennebont
Sœur Marie de la Purification Pitoüays	1683	Hennebont
Sœur Marie du Saint-Esprit Le Moënne	1683	Hennebont
Sœur Marie de Jésus Pitoüays	1687	Hennebont
Sœur Marie de la Nativité Olivier	1680	Hennebont
Sœur Marie de Saint-Paul Poutrel	1679	Caen
Sœur Marie de l'Annonciation Moisant	1686	Guingamp

Le choix de les exclure vise à mieux mesurer l'attrait du couvent vannetais, les religieuses mentionnées ci-dessus n'étant venues à Vannes "que" pour assurer la mise en place

721 Nous savons uniquement qu'elle a passé 25 ans à Vannes et qu'elle est arrivée dans la cité épiscopale à l'âge de 50 ans.

722 Cette religieuse a revêtue l'habit religieux au départ chez les Hospitalières de Rennes « nouvellement establyes dans la ville de Rennes ». Abrégé de sœur Marie de Saint-Jean Mesnard, f° 55.

de la communauté locale ou sont arrivées au couvent vannetais suite aux vicissitudes de l'histoire de l'ordre[723].

Il nous a fallu, également, retirer de notre corpus d'étude les **six** religieuses dont nous ne connaissons pas la date des vœux de religion:

- ❖ Sœur Marie de Sainte-Rosalie Livec,
- ❖ Sœur Marie de Saint-Charles Didrou,
- ❖ Sœur Marie Thérèse de Jésus du Boüetiez de Kerorguen,
- ❖ Sœur Marie de la Miséricorde Troussier,
- ❖ Sœur Marie de Saint-Dominique Richer,
- ❖ Sœur Marie de Saint-Louis de la Chesnaye Descluyers.

Aux absences signalées ci-dessus, s'en ajoutent d'autres. En effet, dans le livre des vœux cormellois, certaines dates ne sont pas lisibles en raison de la dégradation du manuscrit ainsi que le montrent les quelques photographies suivantes :

Sœur Marie de Sainte-Véronique Joubié
Prénom dans le civil : Etiennette Magdelaine.

723 Fermeture du couvent d'Hennebont en 1687 suite à un arrêt du Roi.

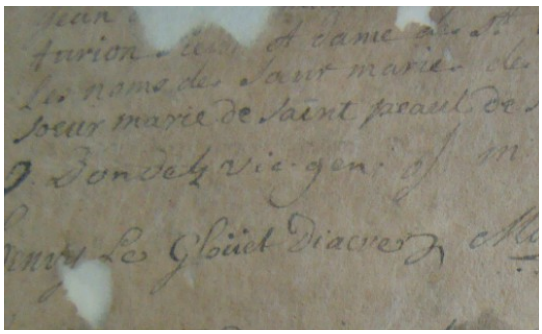

Sœur Marie de Sainte-Thérèse Saint-Romain

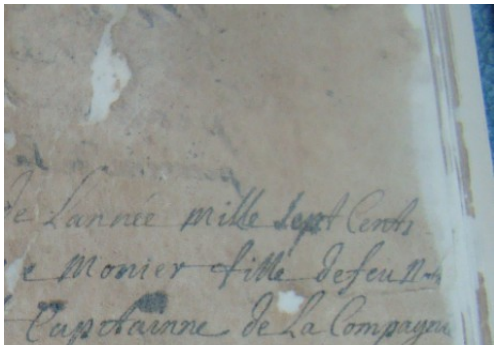

Sœur Marie de la Visitation Monier
Prénom dans le civil : Thérèse.

Certes, nous aurions pu choisir de retirer les 43 dates incertaines de ces chiffres relatifs aux vœux de religion. Mais, parce que notre analyse des entrées se base non pas sur une seule

année mais sur plusieurs - et donc aplanissent ces hésitations en matière de date[724] -, nous avons choisi de les utiliser dans notre analyse afin de dresser un portrait un peu plus précis de cette communauté (avec toutes les incertitudes qui restent néanmoins les nôtres….) :

Nombre total de religieuses ayant prononcé leurs vœux de religion à Vannes	**230**
Nombre de religieuses dont la date des vœux de religion nous est inconnue (livre du couvent)	6
Nombre de total de dates d'entrée en religion (vœux de religion)	**224**

724 Une hésitation entre deux dates par exemple comme sœur Marie de Sainte-Marthe Lucas, prononçant ses vœux de religion en 1731 ou en 1732 ou encore comme sœur Marie de Sainte-Agathe Buat, prononçant ses vœux de religion en 1765, soit en 1766. Nous avons choisi de prendre 1789 comme date limite des entrées. En effet, la détérioration du livre des vœux cormellois ne nous a pas permis de préciser avec exactitude la date de l'arrêt définitif des entrées au couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes, en l'occurrence soit 1788, soit 1789.

B. L'analyse des entrées en religion

En moyenne, **deux religieuses** prononcent leurs vœux **par année** au couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes :

Période concernée	Moyenne des entrées en religion
1683-1699	2,75
1700-1719	2,63
1720-1739	2,15
1740-1759	1,73
1760-1779	2,31
1780-1789	1,44

On note une baisse progressive du nombre de religieuses prononçant leurs vœux de religion jusqu'en 1759. A cette date, le couvent de Vannes n'arrive plus à attirer deux religieuses par an. La légère hausse de la période suivante ne pourra pas se voir prolonger très longtemps en raison de la fermeture du couvent à la Révolution.

Le couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes recrute ainsi plus de candidates à ses débuts qu'à l'époque de son plein épanouissement, un constat - habituel - déjà exposé par Dominique Dinet : « il est normal pour un institut religieux apparu au début du XVIIe[725] de recruter davantage à ses débuts qu'à sa période de maturité[726] ».

725 Dominique Dinet parle de l'Ordre de la Visitation.

A Vannes comme ailleurs, l'ordre établi dans la cité épiscopale à partir de 1683 doit subir la "concurrence" d'ordres religieux féminins plus ou moins prestigieux, des ordres dont la réputation est un peu moins sulfureuse que celle de l'ordre fondé par Jean Eudes[727] comme les Carmélites ou les Visitandines. Aussi cette moyenne de deux entrées par année est, somme toute, assez appréciable (Dominique Dinet cite le cas du premier monastère d'Annecy aux « entrées nombreuses (en moyenne 3,5 par an de 1601 à 1660[728]) ».

En regardant, année après année, le nombre de candidates prononçant leurs vœux, on constate très peu d'années sans profession (1715, 1725 et 1727), au moins jusqu'au premier tiers du XVIIIème. En effet, après, les années "sans" se multiplient : 1737, 1738, 1739, 1746… Passé 1780, les entrées se raréfient encore plus. Ainsi, aucune jeune fille ne prononce ses vœux en 1781, 1782, 1783, 1785, 1786 et 1787.

---

726 DINET Dominique, « Les entrées en religion à la Visitation (XVIIe et XVIIIe siècles) », *Visitation et Visitandines aux XVIIe et XVIIIe siècles : actes du colloque d'Annecy, 3-5 juin 1999,* Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, "Travaux et recherches" - CERCOR, n°14, 2001, p. 180.

727 L'idée de voir leurs filles s'occuper de l'accueil des pénitentes n'a, sans nul doute, pas été appréciée par tous les parents des postulantes, certains devant les dissuader d'entrer dans un tel ordre religieux.

728 *Ibid*., p. 181.

Si l'on s'intéresse aux entrées en fonction du rang occupé par la religieuse, on aboutit aux chiffres suivants (toujours en excluant les religieuses ayant prononcé leurs vœux dans un autre couvent de l'ordre[729]) :

Période concernée	Rang occupé par la religieuse		Nombre de religieuses	Moyenne des entrées en fonction du rang occupé	
	Choriste	Converse		Choriste	Converse
1683-1699	40	4	44	2,5	0,25
1700-1719	46	4	50	2,42	0,21
1720-1739	36	5	41	1,89	0,26
1740-1759	33	Aucune	33	1,78	Aucune
1760-1779	44	Aucune	44	2,31	Aucune
1780-1789	13	Aucune	13	1,44	Aucune

Même si le nombre de sœurs converses[730] est toujours de faible importance[731], il y a sans nul doute eu des recrutements de religieuses de ce rang après 1739. Mais, l'absence de leurs abrégés ne nous permet pas de l'infirmer ou de le confirmer. Le nom de religion n'étant pas toujours le signe d'un rang au sein du couvent[732] - mis à part peut-être, ceux de sainte

729 Et en nous basant sur les rangs que nous avons trouvés.

730 D'après nos recherches, nous savons que le couvent de Notre-Dame de Charité a accueilli au moins 116 choristes (dont 8 ont été élues supérieures) et 18 sœurs converses.

731 « La 2ème Constitution établissait […], tout en réservant une certaine souplesse, que le nombre de Sœurs de chœur ne dépasserait pas 40 et celui des Sœurs converses allait jusqu'à 6. Ce petit nombre explique la présence de « domestiques laïques, filles de confiance » qui logent dans le couvent. « LAUGIER O., « Organisation et vécu d'un monastère de Notre-Dame de Charité », p. 77. De son côté, Saint François de Sales invite « les futures visitandines à ne pas accepter plus de 9 associées pour 20 sœur de chœur au maximum par couvent ». DINET Dominique, *Vocation et fidélité : le recrutement des Réguliers dans les diocèses d'Auxerre, Langres et Dijon* (XVIIe-XVIIIe), Paris, Economica, "Histoire" (Economica), n°19, 1988, p. 33.

Marthe[733], de sainte Barbe[734] et de sainte Madeleine[735]-, nous ne pouvons donc pas avancer que telle ou telle religieuse entrée au sein du couvent vannetais après 1739 soit une sœur converse[736].

A l'instar du tableau présentant la moyenne de toutes les entrées par période, on retrouve à nouveau cette même remontée après 1759, tout du moins en ce qui concerne les choristes. La raison - voire, ou les raisons de cette hausse - ne nous est pas connue : nouvel attrait pour un ordre bien installé, présence de parentes[737] au sein du couvent, aiguillon d'une soif d'Absolu…. ? Mystère !

732 Par exemple, quatre religieuses portent le nom de saint Charles : deux sont des sœurs de chœur, une est une sœur converse. Pour la quatrième, nous ne connaissons pas son rang au sein du couvent de Vannes.

733 Sur les quatre religieuses portant le nom de sainte Marthe, deux sont des sœurs converses. Pour les deux autres, nous ne connaissons pas leur rang.

734 Les deux religieuses portant le nom de sainte Barbe sont toutes les deux, des sœurs converses.

735 Sur les quatre religieuses portant le nom de sainte Madeleine, deux sont des sœurs converses. Pour les deux autres, nous ne connaissons pas leur rang.

736 Ces noms de religion nous sont connus grâce au livre des vœux cormellois.

Qui dit entrée, pense aussi âge d'entrée au couvent. Et comme rien n'est simple quand on s'intéresse aux chiffres parsemant nos manuscrits, les âges indiqués à la fin des abrégés de vie et de vertus sont calculés à partir non pas de la date de l'émission des vœux[738] mais à partir de la date d'entrée comme novice au sein du couvent.

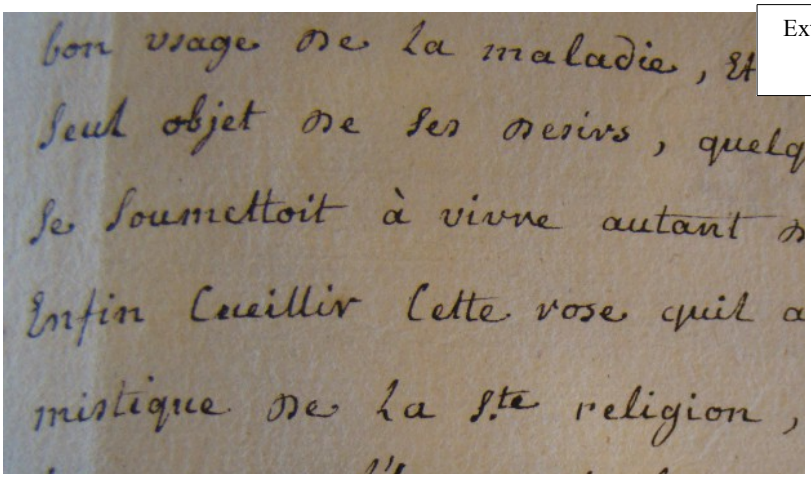
bon usage de la maladie, et
seul objet de ses desirs, quelq
se soumettoit à vivre autant
Enfin Cueillir Cette rose quil a
mistique de la S.te religion,

Extrait de l'abrégé de sœur Marie de Sainte-Rose Aumont, ADM, 69 H 30, Petit Couvent de Vannes, Livre du couvent, f°475.

C. L'âge d'entrée au couvent

Si les dates d'entrée en religion étudiées précédemment sont relativement bien connues (88,53%), tel n'est pas du tout le cas en ce qui concerne les âges d'entrée au couvent des religieuses présentes à Vannes (en tant que novices). Pour les connaître, nous nous sommes uniquement appuyée sur les indications contenues dans les abrégés du livre du couvent de Vannes (**159**) ainsi que sur les abrégés découverts aux Archives départementales des Côtes-d'Armor (**5**).

737 Cette influence de la parentèle a sans doute un rôle sur l'attraction du couvent vannetais. On trouve ainsi, après 1750, deux religieuses portant le nom de Le Rebours du Vaumadeuc, une religieuse portant le nom de Bolle de La Voye ou encore trois religieuses portant celui de Sauvé (trois sœurs, à priori, prononçant leurs vœux soit en 1772, soit en 1773). L'incertitude de cette date est à relier avec la dégradation du livre des vœux. Ces quelques noms, déjà trouvés dans les abrégés de vie et de vertus contenus dans le livre du couvent sont sans doute le signe d'une tradition familiale d'engagement monastique.

738 L'âge minimum des vœux est fixé, par le Concile de Trente (1545-1563) à 16 ans accomplis, après un noviciat obligatoire d'un an et une prise d'habit possible à partir de 15 ans. HASQUENOPH Sophie. *Histoire des ordres et congrégations religieuses en France du Moyen Age à nos jours*, [Seyssel (Ain)], Champ Vallon, "Les Classiques de Champ Vallon", 2009, p. 564. L'Ordonnance de Blois de 1579 aligne l'âge de la profession religieuse sur celui défini par le Concile.

Pour cette analyse, nous avons choisi de retenir les 19 religieuses exclues auparavant, quand il nous était possible de calculer leur âge d'entrée en religion. Leur lieu de profession n'a, en effet, aucune incidence sur les chiffres à exploiter.

Ainsi, au total, nous possédons les chiffres suivants :

Manuscrits	Ages d'entrée au couvent connus (nombre)
Livre du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes	**104**
Abrégés présents aux Archives départementales de Saint-Brieuc	**5**
Total	**109**

L'âge d'entrée moyen au couvent en fonction du rang occupé par la religieuse est de:

	Age d'entrée moyen au couvent	Nombre de religieuse[739]
Sœur de chœur	22,65 ans	92
Sœur converse	22 ans	15
Sœur tourière	22 ans	1
Total	22,50 ans	**108**[740]

L'âge d'entrée dans les ordres est légèrement plus tardif pour les sœurs de choeur comme le montre le tableau ci-dessus. En effet, elles franchissent les portes du couvent un tout petit peu plus tard que les sœurs converses. Cependant, seules deux d'entre elles font leur profession avant 20 ans : sœur Marie de Saint-Claude Le Thoique et sœur Marie de Sainte-Marthe Guillemot (13,33%). La précocité de l'entrée en religion reste toujours l'apanage des

739 Si nous connaissons le rang occupé par 145 religieuses au sein du couvent de Vannes, nous ne connaissons pas l'âge d'entrée de toutes celles-ci.

740 Une religieuse, dont nous connaissons l'âge d'entrée au couvent, n'a pas de rang connu.

sœurs de chœur. En effet, parmi toutes celles dont connaissons l'âge d'entrée - 92 au total -, 54 d'entre elles entrent au couvent avant 20 ans (58,95%). Ces religieuses passent ainsi plus souvent que les sœurs converses du cocon familial au couvent (noviciat). Ces dernières, en effet, passent quelque temps dans le monde avant d'entrer dans les ordres, en y occupant un emploi. C'est ainsi le cas de sœur Marie de Saint-Nicolas Margarin : ses « parans paisans peu a leur aise […] la mirent fort jeune chez d'autres gens de la campagne en condition qui l'occuperent à garder leur troupeaux de brebis[741] ». D'autres sœurs converses ont, quant à elles, eut la charge de leur famille comme c'est le cas de sœur Marie de Saint-Gabriel Allano ou encore, de sœur Marie de Saint-Hyacinthe Soreau: « Elle s'adonna aux soins du menage [et] prit soin d'elever les anfants qui vinrent de ce segond mariage[742] » ; « Elle ce donna avec soin à ce qui consernoit le menage, ce qui faisoit un plaisir mesme un devoir de partager avec sa belle mere l'éducation de ces mys freres et sœurs. Sa piété la rendoit l'exemple de toutes les personnes de son age et de sa condition. Elle fut dans le monde jusqu'à 26 ans, sans en contracter la corruption[743] ».

Ce sont ainsi des femmes d'âge mûr qui endossent « les fonctions de marthe[744] » auxquelles leur rang conventuel les destine même si la moyenne citée auparavant pourrait

741 Abrégé de sœur Marie de Saint-Nicolas Margarin, f° 677.

742 Abrégé de sœur Marie de Saint-Gabriel Allano, f° 410.

743 Abrégé de sœur Marie de Saint-Hyacinthe Soreau, f° 420.

744 Abrégé de sœur Marie de Saint-Gabriel Allano, f° 410. Cette allusion aux fonctions de Marthe est un rappel d'un passage de l'Evangile de Luc mettant en scène deux sœurs, Marthe et Marie et évoquant le comportement opposé de chacune d'entre elles en présence de Jésus. Dans ce texte, Marthe se présente comme une femme portée à l'action, au service des autres quand, dans le même temps, sa sœur Marie s'affirme comme une femme encline à la contemplation.

laisser à penser que la jeunesse est du côté des sœurs converses. Cette moyenne, quelque peu trompeuse, ne porte en effet pas le "poids" de femmes entrées très tardivement au couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes comme c'est le cas de soeur Marie de du Saint-Cœur de Jésus Bedault, entrée à 44 ans ou encore de sœur Marie du Saint-Esprit Le Car entrée à plus de 53 ans. Ces arrivées tardives s'expliquent parce qu'elles ont eu une vie dans le monde avant le couvent. Ainsi est-ce le cas de la première religieuse citée qui « dépourvue des biens de la fortune, avait dû se placer comme demoiselle de compagnie près de Mme Ferret, femme du trésorier des Etats de Bretagne, très connue par sa piété et ses bonnes œuvres[745] ». Pour la seconde, l'explication est à rechercher dans le statut d'épouse qu'elle a dû endosser « lorsqu'elle n'avait que treize ans[746] ». On peut enfin citer le cas de sœur Marie de Saint-Vincent Lores devenue religieuse dans l'ordre de Jean Eudes à plus de 44 ans (après avoir été « la compagne et l'auxiliaire […] de l'œuvre et de la Congrégation des dames de la Retraite[747] »).

Au final, l'écart des âges d'entrée comme novice au couvent, assez large à l'ouverture de l'établissement en terres vannetaises, se réduit à peu à peu. Ainsi, en dehors d'un dernier

745 ORY Joseph-Marie, *Les origines de Notre-Dame de Charité*, Abbeville, impr. Paillard, 1891, p. 424.

746 *Ibid*., p. 438.

747 *Ibid*., p. 447.

cas d'entrée tardive au couvent[748], aucune sœur de chœur n'entrera plus au-delà de 26 ans après 1690, les âges d'entrée se situant désormais entre 15 et 23 ans pour les sœurs de choeur. Quant aux sœurs converses, en dehors de sœur Marie de Sainte-Madeleine Soyer, entrée à 38 ans dans les ordres en 1685, plus aucune religieuse de ce rang ne poussera les portes du couvent à plus de 30 ans après cette même date de 1690.

Le tableau suivant laisse ainsi apparaître l'éventail des âges d'entrée au couvent et ce, en fonction du rang occupé au sein de celui-.

Rang	Age d'entrée le plus bas	Date d'entrée	Age d'entrée le plus élevé	Date d'entrée
Sœur de choeur	14 ans et 7 mois	1738	53 ans et 6 mois	1685
Sœur converse	18 ans	1688	38 ans	1685

"Etre religieuse", peut être analysé de manière quantitative avec des chiffres mesurant tel ou tel point. Mais nouvel état peut également analysé de manière plus qualitative en portant son attention sur le port d'un nouveau nom, un nom de religion. En effet, celui-ci est l'un des signes faisant entrer la postulante dans l'ordre de Dieu. Il symbolise, à l'instar du voile qu'elle revêt, sa mort civile confirmée par la prononciation de ses vœux.

II. La question de l'identité monastique

> « *On trouve tout naturel qu'un individu soit la personne unique qui porte le nom de Hanz-Heinz Weber, et que ce soit en même temps un Allemand, Bavarois, Munichois, catholique, éditeur, marié et père de trois enfants. On règle à plus ou moins grande distance l'objectif d'observation ; on le centre sur ce qui distingue un individu de tous les autres comme une entité unique ; on peut le centrer sur ce qui, au contraire, lie cet individu à tous les autres, et on peut enfin le centrer sur les*

748 C'est le cas de sœur Marie de Saint-Joachim Guymar entrée à 32 ans en raison de problèmes personnels avec son frère.

transformations et les structures spécifiques du réseau de relations qui est le sien, en tant que tel ».
Norbert Elias[749]

Comme l'écrit Danielle Rives, « l'entrée en religion [est] scandée par un rituel précis dont chaque étape et chaque geste [sont] censés donner sens à la démarche de […] celle qui s'engag[e] à renoncer au monde pour se consacrer à Dieu […]. Inscrit dans un processus complexe, le changement d'identité authentifie en quelque sorte l'engagement religieux[750] ».

Contrairement à l'ordonnancement de la vie quotidienne décrit dans le Coutumier, aucun texte institutionnel n'explicite vraiment les modalités de cette nomination religieuse[751]. Si le cérémonial de la vêture est décrit en détail dans ce document, à propos de cette perte de son identité civile, le Coutumier mentionne, simplement, que « celui qui est victorieux, dit Notre Seigneur, recevra de moi un nom nouveau. En voici un nouveau, ma Fille, qu'il vous donne, pour vous obliger à être victorieuse du démon, du monde, du péché et de vous-même : vous vous appellerez désormais MARIE N. Soyez humble servante et digne fille de cette auguste Vierge dont vous portez le nom[752]».

749 ELIAS Norbert, « Conscience de soi et image de l'homme », *La Société des individus*, Paris, Agora, Fayard, 1991, p. 130.

750 RIVES Danielle, « Mourir au monde et renaître au divin. Le nom en religion », FINE Agnès (dir.), *Etats civils en question : papiers, identités, sentiment de soi*, Paris, Ed. du Comité des travaux historiques et scientifiques, "Le regard de l'ethnologue ; n°19", 2008, p. 179.

751 Danielle Rives pointe, elle aussi, l'absence « de textes institutionnels précis fondant la pratique de changement nominal », RIVES Danielle, *op. cit*., 180.

752 *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, *III*, Caen, [S. d], p. 140.

En dehors de ce court passage peu précis pour y voir une quelconque règle conventuelle, nous nous sommes tournée vers les abrégés. Deux brèves allusions trouvées dans deux d'entre eux peuvent laisser à penser que ce n'est pas la postulante elle-même qui choisissait sa nouvelle identité, mais qu'elle lui était imposée (sans nul doute par la supérieure du couvent) :

« Elle estoit agée de 22 ans lors quelle fut revetüe de nôtre saint habit avec le nom de marie de la trinité, la divine bonté luy fit une faveur sur laquelle il faut l'entendre parler[753] ».

« On luy donna le nom de sœur marie de jesus crucifié[754] ».

Cependant, deux autres passages suggèrent que, peut-être, c'est la postulante elle-même qui choisissait son nouveau nom :

« Ce qui ne fut pas en vain car aussitôt, elle se trouva délivrée, ce qui la rendit très affectionnée à ces esprits bien heureux et lui en fit prendre le nom[755] ».

---

753 Abrégé de sœur Marie de la Trinité Heurtaut, f° 66.

754 Abrégé de sœur Marie des Saints Anges Le Guennec de Treurant, f° 134.

755 Abrégé de sœur Marie de Jésus-Crucifié de Goulaine, f° 1278.

« Toute pénétrée de reconnoissance du bienfait qu'elle venoit de recevoir, elle faisoit eclater la satisfaction qu'elle en ressentoit a toutes celles qui l'approchoient et, dans ces mesmes sentiments, prit le nom de sœur marie de la misericorde[756] ».

Entre imposition et liberté, il nous est donc difficile de trancher. Toutefois, ce qui préside au recours à cette nouvelle identité est la volonté manifeste de rompre avec le monde d'avant, un monde « infecté de corruption[757] » et où l'on respire « un mauvais air[758] » : c'est une « rupture d'avec le monde de tout le monde[759] ». Si l'on suit les propos de Roland Barthes, on peut ajouter que le changement de nom est assimilable à une « sur-clôture, une intégration nouvelle, [à une conversion] au sens du baptême[760] ».

---

756 Abrégé de sœur Marie de la Miséricorde Troussier, f° 1287.

757 Abrégé de sœur Marie des Saints-Anges Rohu, f° 695.

758 Abrégé de sœur Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory, f° 1090.

759 BARTHES Roland, *Comment vivre ensemble* : Cours et séminaires au Collège de France (1976-1977), Paris, Seuil-Imec, 2002, p. 141.

760 *Ibid*., p. 141.

Le port d'un nouveau nom fonctionne sur deux plans : le plan personnel et le plan collectif. Il donne la possibilité de « renoncer à soi-même […], anticipant en quelque sorte sur la parfaite offrande de soi qui couronne une vie de victime et d'anéantissement mystique dans le divin », devenant ainsi « l'instrument d'une renaissance spirituelle ». Mais il est aussi un élément d'un langage communautaire : il permet d'adhérer à un corps constitué[761] devenu la famille d'accueil et de vie de la postulante. Il en devient un outil d'intégration à une collectivité, l'individualité se dissolvant dans le tout. « Il est [ainsi] un signe d'appartenance à sa famille religieuse[762] ».

Cette idée d'un passage d'une famille terrestre à une famille spirituelle symbolisée par l'entrée en religion - peut donc être pensée comme une seconde naissance ainsi que l'indique Bernardin de Paris :

« Ceux qui par la Profession reçoivent l'estre nouveau de Religieux, et sont vestus de son habit, doivent avoir, et il est convenable qu'ils ayent, un nom qui réponde à la sainteté de leur état et de leur habit. Le nom qui nous est imposé en la Profession, et qui est nostre seconde naissance, doit estre receu avec respect, porté avec veneration, et imité avec fidelité dans les vertus qu'il signifie[763] ».

---

761 RIVES Danielle, « Mourir au monde et renaître au divin. Le nom en religion », dans *Etats civils en question : papiers, identités, sentiment de soi*, sous la direction d'Agnès Fine, Paris, Ed. du Comité des travaux historiques et scientifiques, "Le regard de l'ethnologue ; n°19", 2008, p. 184.

762 *Ibid*., p. 188.

A. La gamme des noms de religion

En l'absence d'information sur les modalités pratiques de ce changement d'identité[764], nous avons établi la liste des différents noms de religion trouvés au cours de nos recherches (et ce, à partir du livre du couvent mais, également, du livre des vœux). Par cette démarche, notre but était d'essayer de comprendre l'éventuelle logique qui présidait à ces choix[765] et, pourquoi pas, d'ouvrir la fenêtre d'une réalité sociale[766] propre à une époque donnée, voire, propre à un ordre donné. En effet, « chaque congrégation a […] son ou ses saints protecteurs dont le nom fédère une famille communautaire».

763 BERNARDIN DE PARIS, *Le parfait novice instruit des voyes qu'il doit tenir pour arriver à la perfection de son estat*, Paris, p. 95-97. Cité par Bernard Dompnier dans son livre, *Enquête au pays des frères des anges : les Capucins de la province de Lyon aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1993, p. 77. Ce qui vaut pour les religieux vaut, également, pour les religieuses.

764 Si Claude-Alain Sarre parle du rôle de l'évêque dans ce "don" d'une nouvelle identité, lui aussi constate l'absence de précision « des modalités de choix […] par les règles et les directoires, ce qui les rend mal connues et très diverses ». SARRE, Claude-Alain, *Vivre sa soumission : l'exemple des Ursulines provençales et comtadines*, 1592-1792, Paris, Publisud, "La France au fil des siècles", 1997, p. 187.

765 « Dominique pour les dominicaines ou Claire chez les clarisses, cependant que les Thérèse, naturellement nombreuses au Carmel, ont franchi la barrière de l'ordre ». RIVES Danielle, *op. cit*., p. 186.

766 Le nom de religion, à l'image d'un prénom à un enfant, « permet d'avoir accès à des phénomènes difficiles à observer directement »… Qui plus est quand ceux-ci sont éloignés dans le temps. COULMONT Baptiste, *Sociologie des prénoms*, Paris, La Découverte, "Repères. Sociologie ; 582", 2011, p. 3 et p. 57.

Pour étudier ce point, relevant de "l'onomastique religieuse", nous avons choisi de ne pas nous contenter du seul livre du couvent. En effet, nos recherches à Cormelles-le-Royal nous ayant permis de trouver le nom de religieuses non inscrites dans ce manuscrit, il nous a paru intéressant d'y ajouter ceux contenus dans le livre des vœux[767]. Nous avons ainsi, à notre disposition, une base de travail comportant **235 noms de religion** sur la totalité de notre corpus de travail[768] (92,88%) :

Source	Nombre
Noms de religion relevés dans le Livre du couvent	159
Noms de religion relevés dans le Livre des vœux	76
Total	**235**

Ces noms sont, pour la grande majorité d'entre eux, **construits** sur la base suivante :

767 Y compris ceux des quatre religieuses ayant prononcé leurs vœux lors de la brève reconstitution de l'ordre à Auray après la Révolution.

768 En raison de l'état quelque peu dégradé du livre des vœux, certaines religieuses ne nous sont connues que par leur prénom et nom civils.

◆ **Référent marial**[769] auquel est ajouté le nom d'un saint[770], masculin la plupart du temps ou d'un passage marquant de la vie de Jésus ou de Marie (comme l'Ascension ou l'Assomption), voire des expressions liées à la religion catholique (comme la Divine Providence).

Toutefois, certaines identités religieuses ne suivent pas ce modèle, aussi avons-nous choisi de les exclure de nos calculs:

⇨ Sœur Marie Jeanne Caro : elle prononce ses vœux en 1691 (mais n'a pas persévérée dans la religion et ne possède donc pas d'abrégé),

⇨ Sœur Marie Anne Rouleaux : elle prononce ses vœux en 1693,

⇨ Sœur Marie Marguerite Beulque : elle prononce ses vœux en 1701,

⇨ Sœur Marie Joseph Hervé : elle prononce ses vœux en 1725[771],

769 Ce référent est adopté par de nombreuses communautés. *Ibid*., p. 183.

770 Le choix d'un saint, comme le souligne Bernard Dompnier, « revient à proposer [à la religieuse] un modèle à suivre, puisé dans le catalogue général des saints ». DOMPNIER Bernard, *Enquête au pays des frères des anges : les Capucins de la province de Lyon aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1993, p. 77. Il peut aussi être choisi parmi les personnalités importantes d'une époque (comme saint François de Sales).

771 Elle meurt en 1745.

⇨ Sœur Marie Françoise Chierdel : elle prononce ses vœux en 1725 (mais nous ne possédons pas son abrégé[772]),

⇨ Sœur Marie Apolline Gillet : elle prononce ses vœux en 1763 (mais nous ne possédons pas son abrégé),

⇨ Sœur Marie Angélique Allemand : elle prononce ses vœux en 1777 (et nous possédons son abrégé[773]),

⇨ Sœur Marie Emmanuel Morin : elle prononce ses vœux en 1779 (mais nous ne possédons pas son abrégé),

⇨ Sœur Marie Françoise Le Heudé : elle prononce sans doute, ses vœux en 1782[774] (mais nous ne possédons pas son abrégé).

Dans les cas ci-dessus, la référence mariale se conjugue avec un prénom, sans l'appui d'un saint protecteur. Pourquoi cette différence de construction ? Le rang occupé par ces religieuses jouait-il un quelconque rôle ? Peut-être, comme le laissent à penser les trois cas de soeurs tourières dont les noms de religion sont ainsi construits, sans l'adjectif "saint" : sœur Marie Joseph Hervé, sœur Marie Anne Rouleaux et sœur Marie Françoise Chierdel. Mais en l'absence d'informations sur les autres religieuses citées, difficile pour nous d'en dire plus.

772 Elle prononce ses derniers vœux en 1766.

773 Elle est sœur de chœur, comme l'apprend son abrégé.

774 Le livre des vœux où se trouve son nom est, par endroits, illisibles. Aussi ne pouvons-nous pas affirmer avec certitude que cette religieuse a réellement prononcé ses vœux en 1782.

Pour étudier plus en détail toutes ces nouvelles identités religieuses, nous allons utiliser deux démarches d'approche :

✓ une démarche quantitative, en nous appuyant sur les nombres de références relevées,

✓ une démarche qualitative, en analysant les noms en tentant de voir ce qu'ils reflètent, le nom étant l'indicateur d'une éventuelle croyance éventuelle.

Les noms de religion dont la construction diffère de la majorité des identités portées par les religieuses vannetaises n'ont pas été comptabilisés dans le tableau suivant, comme nous l'avons signalé ci-dessus. Nous avons donc retiré les **neuf noms de religion** mentionnés plus haut pour aboutir à une base de **226 noms**. Par ailleurs, nous avons regroupé sous le nom générique de "Jésus" ou de "Marie" des noms de religion se rapportant à un épisode de la vie des intéressés en question, comme la Passion pour Jésus ou l'Annonciation pour Marie. Pour les cas de rattachement plus indécis, nous avons pris le parti de les relier à Jésus (comme la Divine Providence).

B Les différentes identités religieuses : analyse quantitative

La gamme des noms de religion est variée. 101 noms différents ont ainsi été répertoriés, et parmi eux, un certain nombre n'ont été porté qu'une fois (**25**, au total). Ces identités "solitaires" concernent aussi bien des saints que des saintes ou encore, des épisodes liés à la vie de Jésus ou de Marie.

Noms	Fréquence totale	1685-1735[775]	1736-1788	Date de vœux inconnue
Saints	74	41	29	4
Saintes	84	34	45	5

775 Nous avons choisi de construire notre tableau - et donc, nos analyses - sur deux périodes de 50 ans de professions religieuses : 1685-1735 et 1736-1784.

Tous les saints	2	1	1	0
Jésus	33	25	2	6
Saint-Esprit	4	4	0	0
Trinité/Sainte Trinité	5	3	0	2
Vierge Marie	9	8	0	1
Joseph[776]	7	6	1	0
Anges	8	6	2	0
Total	**226**	**128**	**80**	**18**

Evolution des identités religieuses sur un siècle

Comme le montre le tableau ci-dessus, la parité saint/saintes n'est pas réalisée. Un net avantage est "donné" aux saintes par rapport aux saints (86 contre 79, avec **36** noms différents pour les premières et **31** pour les deuxièmes) et celui-ci est plus important passé 1735. Ainsi, quand le nombre de noms religion relevant d'une sainte augmente de 32%, dans le même temps, ceux liés à des saints baisse de 29%. Mais gardons-nous de plaquer sur des faits passés nos préoccupations présentes. Le choix d'un saint ou d'une sainte n'est, sans doute pas, lié à l'idée de promouvoir un envoyé de Dieu de rang masculin ou féminin. Il est lié, avant toute chose, à des sortes de phénomènes de mode qui veulent que l'on opte pour le saint ou la sainte du moment. Il est aussi lié à la reconnaissance par l'Eglise de tel ou tel saint qui devait être porteur d'un message universel et servir de modèle de comportement quotidien (et non pas un modèle "genré").

776 Dans la partie qu'il consacre aux noms de religion, Bernard Dompnier constate la popularité de ce nom après celui de saint François. DOMPNIER Bernard, *Enquête au pays des frères des anges : les Capucins de la province de Lyon aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1993, p. 79. La fête de ce saint « est chommée de règle. Cette Congrégation doit avoir une dévotion particulière à ce saint, et en célébrer dignement la Fête ». *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité*. *Ordre de Saint-Augustin*, *I*, Caen, [S. d], p. 14.

De plus, comme l'avait constaté Claude-Alain Sarre dans son ouvrage[777] sur les Ursulines provençales, les noms relatifs à Jésus disparaissent progressivement de l'éventail des identités possibles pour les religieuses de Vannes passé le premier tiers du XVIIIème siècle : on passe ainsi de vingt-cinq à deux cas de religieuses. Le constat est identique pour les noms liés à la Vierge Marie qui, eux aussi, s'effacent complètement au profit des saints et des saintes, identités dominantes des religieuses prononçant leurs vœux après 1735.

◆ Les noms de religion liés à Jésus : vers leur disparition après 1735

Noms de religion	Fréquence totale	1685-1735	1736-1789	Date de vœux inconnue
Enfant Jésus	4	3		1
Cœur de Jésus	3	1	1	1
Jésus	2	1		1
L'Humble Jésus	1			1
Jésus Naissant	1	1		
Regards de Jésus Mourant	1	1		
Aimé de Jésus	1	1		
Jésus Crucifié	1			1
Présentation	1	1		
Résurrection	2	2		
Ascension	2	2		
Passion	1	1		
Sainte Croix	2	1	1	
Cinq plaies	1	1		
Verbe Incarné	2	2		
Saint-Esprit	4	4		
Trinité/Sainte Trinité	5	3		2
Divine Providence	2	2		
Saint-Sacrement	2	2		
Purification	1	1		
Sainte Victoire	2	1	1	
Miséricorde	1			1
Total	**42**	**31**	**3**	**8**

Comme le montre le tableau ci-dessus, les noms de religion liés à Jésus perdent peu à peu leur aura. Ils ne seront ainsi plus donnés qu'à trois religieuses passé 1735. La baisse est conséquente : moins 90%, et ce, entre les deux périodes de référence.

777 « Si les noms relatifs à Dieu (le Christ, le Saint-Esprit et la Sainte-Trinité) représentent près du quart de l'ensemble connu (23,1%), c'est à la suite de la lente érosion constante durant les deux siècles étudiés, puisqu'ils passent de la moitié des noms connus en première période (41,3%) à dix pour cent seulement pour les Ursulines ayant fait leur profession ». SARRE Claude-Alain, *Vivre sa soumission : l'exemple des Ursulines provençales et comtadines*, 1592-1792, Paris, Publisud, "La France au fil des siècles", 1997, p. 190.

◆ Les noms de religion liés à Marie : vers leur disparition après 1735

Noms de religion	Fréquence totale	1685-1735	1736-1789	Date de vœux inconnue
Nativité	2	2		
Conception	2	2		
Annonciation	3	3		
Visitation	1	1		
Assomption	1	1		
Total	**9**	**9**		

Le constat précédent est encore plus évident ici. En effet, plus aucune religieuse, passé 1735, ne porte un nom de religion lié à Marie.

◆ Les noms de religion liés aux anges : les protecteurs s'effacent

Noms de religion	Fréquence totale	1685-1735	1736-1789	Date de vœux inconnue
Ange gardien	2	2		
Saints anges	1	1		
Anges	3	2	1	
Séraphins	2	2		
Total	8	7	1	

Les noms relatifs aux anges issus de la "hiérarchie angélique[778]", eux aussi, s'effacent au cours du XVIIIème siècle. Il est à noter que, concomitamment à cet effacement "angélique", le recours à l'ange gardien disparait, lui aussi, des abrégés. « Cet ange attaché à la protection de chaque homme[779] » est invoqué pour la dernière fois dans la vie de sœur Marie de Saint-Jean Bonnard entrée au couvent de Vannes en 1703 :

778 « L'écrivain grec anonyme dit le Pseudo-Denys (Ve-VIe siècle) distingue trois hiérarchies d'anges réparties chacune en trois chœurs : 1 / les séraphins, les chérubins et les trônes ; 2 / les dominations, les vertus et les puissances ; 3 / les principautés, les archanges et les anges». FEUILLET Michel, *Vocabulaire du christianisme*, Paris, Presses Universitaires de France "Que sais-je, Religions ; n°3562"», 128 p. 57-58.

779 *Ibid*., p. 8.

« Elle les [saints] invoquoit et honoroit d'une maniere toute speciale, ayant une litanie des saints de sa devotion qu'elle prioit tous les jours, parmi lesquels estoit son ange gardien[780] ».

Ainsi, progressivement, les saints et autres saintes s'imposent comme modèles de référence pour la construction des noms de religion. Certes, leur nombre reste constant entre les deux périodes d'étude, 75 occurrences pour 1685-1735 et 74 pour 1736-1789. Mais c'est leur importance relative qui s'accroit comparée à celle des anges, de Jésus, Marie et Joseph aussi à celle des épisodes de leur vie, de 54 à 5 occurrences (de 58,59% à 6,25%).

780 Abrégé de sœur Marie de Saint-Jean Bonnard. ADM, 69 H 30, Petit Couvent de Vannes, Livre du couvent, f°425. Cette fonction de protection attribuée au messager de Dieu sur terre a été développée par saint Augustin (345-430), un des premiers à ouvrir la voie de l'angéologie médiévale. Le *Nouveau Testament* y fait allusion (*Mt* 18, 10 ; *Ac* 12,15).

◆ Les noms de religion liés aux saints

Parmi tous les noms de saints portés par les religieuses vannetaises, voici les saints les plus cités (au-delà de deux occurrences):

Noms de religion	Fréquence totale	1685-1735	1736-1789	Date de vœux inconnue
Saint Paul	6	3	3	
Saint Benoît	4	2	2	
Saint Charles	4	2	2	
Saint Jean	4	3	1	
Saint Louis	4	3		1
Saint Augustin	3	1	1	1
Saint François de Sales	3	3		
Saint François Xavier	3	1	2	
Saint Pierre	3	2	1	
Saint Vincent	3	3		
Total	**37**	**23**	12	2

Baisse de 29% entre les deux périodes

Dans le tableau ci-dessus, à l'instar des disparitions précédentes, des saints tombent en désaffection passé le premier tiers du XVIIIème siècle : saint Louis, saint François de Sales et saint Vincent.

◆ Les noms de religion liés aux saintes

Parmi tous les noms de saints portés par les religieuses vannetaises, voici ceux les plus cités (au-delà de deux occurrences):

Noms de religion	Fréquence totale	1685-1735	1736-1788	Date de vœux inconnue
Sainte Elisabeth	5	2	3	
Sainte Anne	4		2	
Sainte Madeleine	4	2	2	

Hausse de 32%

Sainte Marthe	4	2	2	
Sainte Rosalie	4	1	2	1
Sainte Scholastique	4	1	3	
Sainte Thérèse	4	1	3	
Sainte Thérèse de Jésus/Thérèse de Jésus	4	3	1	
Sainte Catherine	3	2	1	
Sainte Catherine de Jésus	3	1	2	
Sainte Cécile	3	1	2	
Sainte Céleste	3	1	2	
Sainte Pélagie	3	1	2	
Sainte Ursule	3	2	1	
Sainte Véronique	3	1	2	
Total	**54**	**23**	**30**	**1**

A la différence des cas de noms de religion relatifs à des saints, ceux les plus fréquents - c'est-à-dire supérieurs à deux occurrences dans notre cas -, ne disparaissent pas, passé le premier tiers du XVIIIème siècle. Ils continuent à être donnés.

Les quelques relevés statistiques qui précèdent sont loin d'atteindre l'ampleur de ceux de l'étude de Claude-Alain Sarre[781] (3 245 noms de religion de sœurs de chœur) ou encore, de celle menée par Bernard Dompnier (875 noms de religion de clercs et de lais). Nos conclusions quant à l'usage de telle ou telle dénomination n'atteindront donc pas la même pertinence…. Toutefois, nous utiliserons quelques-unes des hypothèses avancées par l'auteur pour expliquer la fréquence de certaines identités religieuses.

❖ **Les différentes identités religieuses** : **analyse qualitative du choix de saints ou de saintes**

Parmi les noms de saints les plus "donnés" aux religieuses figure **saint Paul**. Ce saint du Nouveau Testament fait partie des saints fêtés aux grandes fêtes[782] comme le rappelle le

781 Il évoque notamment la représentativité de son « large corpus ». SARRE Claude-Alain, *Vivre sa soumission : l'exemple des Ursulines provençales et comtadines*, 1592-1792, Paris, Publisud, "La France au fil des siècles", 1997, p. 194.

782 A côté de celles de « Notre-Seigneur, de Notre-Dame, de la Sainte Trinité, de la Toussaint, de saint Jean-Baptiste, de saint Pierre et de saint Paul, de notre Père saint Augustin ». *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, *I*, Caen, [S. d], p. 5. Ce saint est fêté avec saint Pierre par les religieuses, tous les 29 juin.

Coutumier. Il est aussi celui qui est le plus cité dans les abrégés[783]. L'importance relative de ce saint se retrouve aussi au sein des abrégés. En effet, à 14 reprises, ceux-ci y font allusion, soit pour le proposer comme modèle de comportement à la religieuse en question, soit pour introduire la pensée paulienne au cœur du récit :

« Le moment en estant veneu, elle fut comme un autre saint Paul, renvercee par terre mais n'eut pas comme luy la mesme, constance et promptitude a respondre au volonte de Dieu[784] ».

« Il ne se faut pas s'étonner si, estant animée de cet esprit de l'evangile qui ordonne de crucifier sa chair, le mal trouvoit en elle son vainqueur, sa generosite la rendant comme saint Paul, combattu mais non abattu[785] ».

« Elle verifia parfaitement le dire de saint Paul, que la vertu se perfectionne dans l'infirmité[786], puisque les siennes n'ont jamais paru dans un plus bel éclat[787] ».

---

783 Voir à ce sujet, le point consacré sur l'analyse des abrégés et, plus précisément sur le recours à la Bible.

784 Abrégé de sœur Marie du Saint-Louis Gatechair, f° 726.

785 Abrégé de sœur Marie du Saint-Dominique Richer, f° 1294.

Le choix d'un saint, comme le souligne Bernard Dompnier, « revient à proposer [à la religieuse] un modèle à suivre, puisé dans le catalogue général des saints[788] » ou dans la liste d'une personnalité importante de l'époque (comme saint François de Sales)[789]. Toutefois, la variété des noms relevés et le peu d'occurrence pour ceux les plus donnés- le plus donné est celui de saint Joseph, ne concerne que sept religieuses au total - laisse à penser, peut-être, que beaucoup de saints et de saintes pouvaient se voir revêtus de la fonction de modèle de conduite.

Après saint Paul, vient **sainte Elisabeth**, donnée à cinq religieuses. A ce personnage[790] succède **sainte Anne**, mère de la Vierge Marie, choisie quatre fois. Ce choix, certes mineur, a,

786 2 *Cor.* XII, 9.

787 Abrégé de sœur Marie de Sainte-Catherine Duboys, f° 573.

788 DOMPNIER Bernard, *Enquête au pays des frères des anges : les Capucins de la province de Lyon aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1993, p. 77.

789 SARRE Claude-Alain, *Vivre sa soumission : l'exemple des Ursulines provençales et comtadines*, 1592-1792, Paris, Publisud, 1997, p. 187-197.

790 Pour l'identité de cette sainte Elisabeth, nous suivons l'hypothèse formulée par Claude-Alain Sarre dans son livre : celle de la sainte du Moyen Age, Elisabeth de Hongrie (du tiers-ordre franciscain). SARRE Claude-Alain, *Vivre sa soumission : l'exemple des Ursulines provençales et comtadines*, 1592-1792, Paris, Publisud, "La France au fil des siècles", 1997, p. 193.

peut-être été influencé par la présence du sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray et du pèlerinage[791] qui lui est lié. S'ensuivent ensuite dix saints et saintes dont les noms ont, eux aussi, été portés quatre fois :

✓ **Saint Benoît** : en souvenir du fondateur de l'ordre des Bénédictins,

✓ **Saint Charles** : pour ce saint, Claude-Alain Sarre évoque l'archevêque italien Charles Borromée[792] (1538-1584) lié à l'histoire des Ursulines. Sans doute est-ce lui qui a donné son nom à quatre religieuses vannetaises, en mémoire de son importance sur le plan spirituel en Italie (une influence d'autant plus grande qu'il fut canonisé en 1610). Il est ainsi fêté par l'ordre le 4 novembre (« le 4, saint Charles Borromée : on en fait mémoire[793] »),

791 Le 7 mars 1625, Yvon Nicolazic découvre la statue de sainte Anne, enfouie depuis la ruine de la première chapelle au 6ème siècle. Cette découverte va entraîner, à sa suite, la mise en place d'un pèlerinage dans ce lieu.

792 « Archevêque de Milan, particulièrement attaché à l'application des réformes tridentines. D'une noble famille milanaise, ce neveu du pape Pie IV est fait cardinal à vingt-deux ans. Après la fin du concile de Trente (1563), Charles Borromée se consacre à l'application, dans son propre diocèse, des réformes conciliaires : fondation d'un séminaire, restauration des églises et des monastères, répression des abus, tenue régulière de synodes et de conciles provinciaux afin de réformer le clergé. […] Auteur de traités spirituels et de nombreux sermons, Charles Borromée est surtout connu par les *Actes* au moyen desquels il a organisé son diocèse ; attentif à mettre en œuvre les réformes tridentines, il reste le modèle de l'évêque soucieux de la formation des prêtres et convaincu de la primauté des tâches pastorales. » ARMOGATHE Jean-Robert, « Charles Borromée saint (1538-1584) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 11 mars 2015. URL: http://encyclopaediauniversalis.ezproxy.univ-ubs.fr/encyclopedie/charles-borromee/#titre-i_9190.
A Charlesbourg, au Québec, les deux noms des saints sont, pourrait-on dire, quelque peu liés. En effet, la paroisse Saint-Charles-Borromée actuelle est née de la fusion entre la paroisse Saint-Jean-Eudes et la paroisse Saint-Charles-Borromée. *Paroisse St-Charles Borromée, à la recherche d'une nouvelle image*, [en ligne], consulté le 11 mars 2015. URL: http://www.carrefourdequebec.com/2014/06/paroisse-st-charles-borromee-a-la-recherche-dune-nouvelle-image/

793 *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, Caen, [S. d], p. 25.

✓ **Saint Louis** : une identité religieuse en référence au nom porté par quatre rois de France, un signe de « révérence filiale[794] »,

✓ **Saint Jean** : il s'agit, sans doute, de l'apôtre Jean (Jean l'Evangéliste), fils de Zébédée et de Salomé, né à Bethsaïde, frère de saint Jacques le Majeur. Il apparaît à plusieurs reprises dans l'Evangile selon saint Jean comme « le disciple que Jésus aimait » ou « le disciple bien-aimé[795] »

✓ **Sainte Madeleine**[796] : « Les Evangiles nous parlent de plusieurs personnes distinctes: Marie de Magdala, qui fut la première disciple à laquelle Jésus apparut le jour de la Résurrection; Marie de Béthanie, la sœur de Lazare et de Marthe; et enfin une pécheresse

---

794 SARRE Claude-Alain, *Vivre sa soumission : l'exemple des Ursulines provençales et comtadines*, 1592-1792, Paris, Publisud, 1997, p. 193.

795 *Jn* 21, 20.

796 Ce prénom de Madeleine est aussi lié, dans l'abrégé de sœur Marie de Saint-Pierre Bonnecamps au couvent des Filles de la Madeleine (ou, Madelonnettes), situé à Paris. Cette religieuse, en compagnie de sœur Marie du Saint-Esprit Loz fut conduite « chez les Filles de la Madeleine, lieu destiné aux fonctions de leur apostolat ». Abrégé de sœur Marie de Saint-Pierre Bonnecamps, f° 1100. Ce couvent accueillait, entre autres, « des épouses infidèles, veuves et célibataires en concubinage, femmes débauchées et prostituées ». MURPHY Gwénaël, « Prostituées et pénitentes (Poitiers et La Rochelle au XVIIIe siècle) », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 17, 2003, p. 87.

anonyme convertie, qui répand du parfum sur les pieds du prophète de Galilée. Progressivement, la pécheresse est devenue une prostituée dans l'imaginaire chrétien, puis les trois figures se sont mélangées, pour n'en faire qu'une seule[797] ».

Dans les abrégés, elle est une fois évoquée avec Marthe. Dans un autre, c'est Marie que l'on associe à Marthe :

« En fuyant le trouble de marthe et conservant la paix et la tranquillité de magdelainne, ce qui la maintenoit dans une attention et union à Dieu si parfaitte que les personnes seculiers en estoient tres edifiez dans les entretiens qu'ils avoient avec elle, qui n'estoient jamois que du bonheur d'être toute à Dieu[798] ».

« Elle disoit qu'il falloit rendre service à la sainte religion jusqu'à la fin et mourir les armes en mains, [le moment important] pour se preparer à ce grand passage fut le renouvellement de la piete qui avoit toujours fait son caractere de distinction et qui lui avait donné le grand art d'unir aux travaux de marthe, l'union de magdelainne [799]. »

Le 22 juillet, Fête de Madelaine, [est] chommée de règle[800] ».

797 LENOIR Frédéric, « Jésus, Marie Madeleine, les secrets de l'Eglise ». Propos recueillis par Claire Chartier, *L'Express*, 18/06/2006. [En ligne], consulté le 12 mars 2015. URL: http://www.fredericlenoir.com/grands-entretiens/jesus-marie-madeleine-les-secrets-de-leglise/.

798 Abrégé de sœur Marie de la Résurrection Cousin, f° 195.

799 Abrégé de sœur Marie de Jésus-Mourant Duboys, f° 376.

800 *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, *I*, Caen, [S. d], p. 19.

✓ **Sainte Marthe** : appelée aussi, Marthe de Béthanie. Celle qui fut la sœur de la sainte évoquée ci-dessus, est souvent connue en raison d'un passage du Nouveau Testament :

« Comme Jésus était en chemin avec ses disciples, il entra dans un village, et une femme du nom de Marthe l'accueillit dans sa maison. Elle avait une soeur appelée Marie, qui s'assit aux pieds de Jésus et écoutait ce qu'il disait. Marthe était affairée aux nombreuses tâches du service. Elle survint et dit: «Seigneur, cela ne te fait-il rien que ma soeur me laisse seule pour servir? Dis-lui donc de venir m'aider.» Jésus lui répondit: «Marthe, Marthe, tu t'inquiètes et tu t'agites pour beaucoup de choses, mais une seule est nécessaire. Marie a choisi la bonne part, elle ne lui sera pas enlevée[801].»

Le choix du nom de Marthe ou de Marie est aussi à mettre en relation avec la Constitution de Notre-Dame de Charité et le rang revêtu par celles qui ont décidé de remettre leur vie entre les mains de Dieu :

« Il y aura dans toutes les autres communautés, deux sortes de religieuses ; les unes seront sœurs de chœur, les autres sœurs converses… elles ne seront point traitées différemment des autres ni aux habits, ni au lit, ni au boire et manger, ni aux soins de leur santé, ni aux exercices propres à leur avancement spirituel, ni en autres choses quelconques ; mais seront traitées chèrement et cordialement par la Supérieure et les autres sœurs puisqu'en cette Congrégation, Marthe et Marie doivent vivre […] avec égale dilection comme vraies sœurs et bien aimées du Seigneur[802] ».

801 *Lc* 10, 38-42.

802 LAUGIER Odile, « *Organisation et vécu d'un monastère de Notre-Dame de Charité* », Union de Notre Dame de Charité et Congrégation de Notre Dame de Charité du Bon Pasteur, *Voyage d'enrichissement. Session « A la recherche de notre histoire »*, Angers, 2010, p. 77.

Un passage de l'abrégé de sœur Saint-Mathurin Cadet laisse entrevoir quelle religieuse se cachait derrière ces deux prénoms :

« Cette chere sœur, quoi qu'employée dans les travaux de marthe**,** se tenoit par la priere continuellement aux pieds de son espoux ».

Cette religieuse, est comme Marthe dans le Nouveau Testament. Elle fait partie de celles qui sont dans l'affairement, même si cette activité ne les empêche pas de consacrer du temps à Dieu.

Il est à noter, de plus, que les deux religieuses portant le nom de sainte Marthe et dont nous possédons l'abrégé sont toutes les deux des sœurs converses. Cette affectation particulière d'une telle identité religieuse laisse à penser que celle-ci peut être liée au rang occupé au sein du couvent.

✓ **Sainte Rosalie** : « la recluse patronne de Naples[803] »,

✓ **Sainte Scholastique** : cette moniale italienne (480- vers 543) est la fondatrice d'un monastère placé sous la règle de Saint-Benoît[804].

---

803 *Ibid*., p. 193.

804 La tradition en fait souvent la jumelle de saint Benoît car ils semblent être nés la même année. Le peintre français, Philippe de Champaigne (1602-1674), les a représentés tous les deux dans un de ses tableaux en compagnie d'Anne d'Autriche et de ses fils. Philippe de Champaigne, *Anne d'Autriche et ses enfants*, 2ème quart du XVIIème siècle. Versailles ; musée national des châteaux de Versailles et de Trianon.

✓ **Sainte Thérèse** et ✓ **sainte Thérèse de Jésus**/**Thérèse de Jésus** : derrière ces trois identités, se cache sainte Thérèse d'Avila (1515-1582). La réformatrice de l'ordre des Carmélites, canonisée en 1622, est connue en Espagne sous le nom de santa Teresa de Jesús. Elle fait partie de ces mystiques du XVIème siècle dont les écrits[805] marquèrent le siècle de leur empreinte (elle influença notamment, saint François de Sales). L'ordre s'implante au XVIIème siècle en terres de France grâce à Barbe Acarie[806], connue sous son nom de religion, Marie de l'Incarnation (1566-1618).

C- L'identité religieuse : un marqueur social ?

Dans son travail sur les Capucins de la province de Lyon, Bernard Dompnier a pu constater des choix différents de noms de religion selon les catégories de religieux (entre les clercs et les lais[807]). Est-ce le cas avec les religieuses de Notre-Dame Charité qui, elles aussi, n'occupaient pas toutes le même rang au sein du couvent.

805 Parmi ses livres les plus connus, on peut citer *Le chemin de la perfection* - rédigé entre 1569 et 1576 - ou encore, *Le château intérieur* (1577), ouvrage rédigé à la demande du Père Gratien à l'attention des Carmélites.

806 Suite à deux apparitions de sainte Thérèse lui demandant d'implanter l'ordre qu'elle a réformé en France, Barbe Acarie « envoie un groupe de personnes en Espagne, afin d'obtenir la venue de plusieurs Carmélites espagnoles pour fonder en France un premier Carmel. C'est chose faite, le 18 octobre 1604, à Paris ». Madame Acarie ou la bienheureuse Marie de l'Incarnation. [En ligne], consulté le 12 mars 2015. URL : http://www.madame-acarie.org/presentation.php?onglet=presentation&id_text=119.

807 DOMPNIER Bernard, *Enquête au pays des frères des anges : les Capucins de la province de Lyon aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1993, p. 83.

Certes, notre base de travail est bien plus modeste que celles de cet historien. La grande difficulté de notre entreprise tient, notamment, à l'absence d'un grand nombre d'abrégés. Aussi, notre volonté d'établir un lien entre rang et identité religieuse n'a pas être vraiment étayée. Nous avons donc dû, pour construire le tableau ci-dessous, tenir compte de nos nombreuses zones d'ombre et nous concentrer sur les identités les plus "choisies" (des chiffres qui, nous le savons, ne transcriront que trop imparfaitement la réalité des choix identitaires des religieuses de Notre-Dame de Charité de Vannes).

	Sœurs de choeur	Fréquence	Sœurs converses	Fréquence
1	Sainte Elisabeth	4	Sainte Madeleine	2
2	Enfant Jésus	3	Sainte Marthe	2
3	Cœur de Jésus	3	Saint Joseph	2
4	Saint Esprit	3	Enfant Jésus	1
5	Trinité	3	Nativité	1
6	Sainte Anne	3	Sainte Barbe	1
7	Saint François de Sales	3	Sainte Claire	1
8	Saint Jean	3	Saint Charles	1
9	Saint Joseph	3	Saint Claude	1
10	Saint Louis	3	Saint Gabriel	1
11	Sainte Rosalie	3	Saint Hyacinthe	1
12	Saint Vincent	3	Saint-Matthieu	1
13	Thérèse de Jésus	3	Saint Nicolas	1
14			Sainte Scholastique	1
15			Catherine de Jésus	1

Ainsi que le montre le tableau ci-dessus, le registre des identités des sœurs converses est large : sur les dix-huit noms relevés pour ces sœurs converses, il y en a quinze différents. Cependant, il faut noter la présence de deux religieuses portant le nom de **Marthe** et de **Madeleine** (en plus de deux portant celui de **saint Joseph**), même si la fréquence des identités est très faible[808].

Ces quatre religieuses, roturières, comme il se "doit", sont issues de familles relativement modestes :

● « Notre chere Sœur de **Sainte Magdeleine Soyer** estoit native de la ville de Nantes d'une bonne et vertueuse famille, mais plus avantagée des biens de grace que de ceux de

808 Une telle fréquence ne permet pas de tirer de conclusions définitives.

nature, ce qui fit que des sa jeunesse, elle fut mise en condition chez des personnes de consideration en qualité de fille de chambre[809] ».

● « Notre chere sœur **Marie de Sainte Marthe Le Tessier** naquit dans une paroisse de ce diocese appelée Moréac**,** de parents pieux et craignant Dieu. Son pere qui estoit fort honneste de bien[810] ».

● « Cette chere sœur (**sœur Marie de Sainte-Marthe Guillemot**) estoit fille d'un artisan qui, apres la mort de sa femme alla travailler ailleurs. On procura a cette petite une place a l'hospital general de cette ville[811]».

Ou bien, orpheline :

● « Une tante tres vertueuse en prit le soin et la fit apprendre le metier de tailleuse. Elle (**sœur Marie de Sainte-Madeleine Audrein**) l'apprit en perfection et l'application qu'elle avoit à étudier les occasions de se rendre agreable a sa maistresse qui estoit fort vertueuse la fit toujours louer et donner pour exemple aux autres apprenties[812] ».

809 Abrégé de Sœur de Sainte-Magdeleine Soyer, f° 80.

810 Abrégé de Sœur de Sainte-Marthe Le Tessier, f° 557.

811 Abrégé de Sœur de Sainte-Marthe Guillemot, f° 1164.

812 Abrégé de Sœur de Sainte-Madeleine Audrein, f° 1103.

Pour les sœurs de chœur, la gamme des noms est, évidemment plus large puisqu'elles sont aussi plus nombreuses. Même si le tableau précédent ne détaille pas tous les rangs liés à ces identités, nous savons, en fonction des informations que nous avons recueillies que ces religieuses ont porté 77 noms de religion différents. Nous avons obtenu ce chiffre de la manière suivante :

Nombre total de noms de religion	101
Noms de religion portés uniquement par des sœurs converses	2
Noms de religion sans abrégé disponible	16
Noms de religion portés par des sœurs converses et des religieuses de rang inconnu	6[813]
Total de noms religion des sœurs de choeur	**77**

Le couvent est le lieu où l'appel de Dieu trouve son refuge idéal et son expression parfaite. Il est cet espace à l'écart du monde où les pensées et les actions sont tournées vers l'union finale avec Celui qui a parlé au cœur des plus croyantes d'entre toutes. Mais vivre à l'écart des tumultes agitant l'univers terrestre - « le monde entier gît sous l'emprise du Mauvais[814] » -, n'aboutit pas pour autant à se retrancher définitivement et complètement du monde qui entoure ses membres. En effet, être religieuse dans un couvent n'efface nullement les hiérarchies sociales. Derrière la clôture, le rang social a toute son importance et son influence. Il ouvre certaines portes, permettant d'accéder à certains offices ou charges (notamment le supériorat). Le couvent de Notre-Dame de Charité n'échappe pas à cette règle en vigueur à cette époque.

II. Laborare et orare : travailler et prier au service de Dieu

813 Parmi ces six religieuses, il se peut que deux noms de religion soient portés uniquement par des sœurs converses - sainte Madeleine et sainte Marthe. Mais en l'absence de quatre abrégés parmi les huit religieuses portant ces noms, nous avons choisi de les retirer du choix des noms destinés aux sœurs de chœur.

814 *Jn* 5, 19.

Choriste, converse, tourière, tout comme supérieure[815] ou assistante, toutes ces places - statuts - répondent à la loi de la naissance et de la fortune. Le couvent est ainsi, lui aussi, le miroir où se reflète la société du XVIIIème siècle, une société hiérarchisée avec ses préjugés et habitus de classe.

815 A la différence des 707 supérieures étudiées par Claude-Alain Sarre dans son livre *Vivre sa soumission*, notre corpus de supérieures est nettement plus petit… En effet, nous n'avons que 8 supérieures et, sur ces 8 cas, nous ne possédons les vies que pour 7 d'entre elles. SARRE, Claude-Alain, *Vivre sa soumission : l'exemple des Ursulines provençales et comtadines*, 1592-1792, Paris, Publisud, "La France au fil des siècles", 1997, p 207-216.

A. Supérieures, assistantes, choristes, converses, tourières… : la hiérarchie conventuelle

Les voies de Dieu - tout du moins certaines - ne sont pas ouvertes nécessairement à toutes. Certaines d'entre elles nécessitent, en effet, l'approbation de la communauté. Ainsi est la voie du supériorat, une voie prestigieuse qui réclame son lot de voix et, parfois, exige de surmonter certaines oppositions[816]. Cette fonction de direction assumée et assurée par la supérieure est essentielle. C'est la « pierre fondamentale[817] » de l'édifice - le couvent - qu'elle doit amener à prospérer.

1) La supérieure[818]

Parce que cette charge est considérable pour un couvent[819], le choix d'une supérieure "obéit" à une procédure électorale précise. Comme le précise le Coutumier, il convient de choisir :

816 C'est le cas de sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc qui, par son zèle prononcée et ses mortifications sanglantes, suscitent quelques réticences. Sa rigidité en matière d'observance religieuse provoque ainsi « l'éloignement » de quelques-unes. Cette hostilité à peine voilée va encourager la religieuse, déjà supérieure, à faire « quantité de prières pour n'être plus jamais supérieure ». Abrégé de sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc, f° 262.

817 Abrégé de sœur Marie du Saint-Cœur de Jésus Bedault, f° 26.

818 Nous examinerons l'origine sociale des supérieures dans notre troisième partie et plus précisément, lorsque nous analyserons les abrégés. Ces textes sont en effet le miroir, non seulement du rang occupé par la religieuse au sein du couvent mais, également, le reflet de leur origine sociale.

819 La renommée de la supérieure assure le prestige, auprès de la société, de la qualité potentielle de l'établissement.

« Celles qui ont les qualités pour cette charge, d'être discrètes, simples, sincères, zélées pour l'observance, et les premières à les pratiquer ; qui n'abondent point en leur propre sens, parce que celles qui sont atteintes de cette misère, détruisent ordinairement l'esprit de la religion pour y introduire le leur.[820] »

Ce choix, parce qu'il engage la vie future de l'ordre ne peut se faire sous le couvert « d'inclinations ou de considérations humaines[821] ». Porter sa voix sur une amie de religion, c'est-à-dire quelqu'une dont on se sent proche de cœur mais dont les compétences morales ne seront pas à la hauteur des enjeux conventuels, n'est pas agir avec sagesse. C'est plutôt agir avec une certaine dose d'inconscience alors qu'en cas d'élection, les sœurs doivent procéder avec «une entière sincérité et droiture, selon la lumière que Dieu leur donnera[822] ».

Même si la liberté - éclairée par Dieu - doit présider au choix d'une supérieure « pourvu qu'elle ait les conditions requises par les règles et les constitutions[823] », elle peut, parfois, se transformer en liberté… "guidée" :

---

820 *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, *III*, Caen, [S. d], p. 41.

821 *Ibid*., p. 41.

822 *Ibid*., p. 42

« On pourra néanmoins, pour faciliter l'élection, leur en proposer trois ou quatre. Pour cela, la supérieure et les conseillères en particulier, et puis toutes ensemble, en confèreront avec le supérieur, pour se mieux résoudre à son avis. Il en écrira ou fera la liste, qui sera affichée au chapitre, après que la supérieure sera déposée. Les sœurs n'iront point plusieurs ensemble voir ce catalogue, mais toujours seules, ou du moins en silence[824] ».

Ce catalogue[825] où sont inscrits les noms des postulantes à la plus haute charge de la communauté est évoqué dans l'abrégé de sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc :

« Elle ne s'embarrassoit plus d'estre sur le catalogue et portoit un air de sérénité qu'on ne lui avoit jamais vu dans les tems d'élection, se persuadant absolument que Dieu, par sa bonté, auroit esgard à toutes ses instantes supplications et la laisseroit en repos le reste de sa vie, qu'elle pressentoit fortement ne devoir pas, désormais, estre de longue durée[826]. »

823 *Ibid*., p. 43.

824 *Ibid*., p. 43.

825 L'existence de cette sorte de liste électorale est également signalée dans deux autres abrégés : celui de soeur Marie de Sainte-Rose Aumont, f° 473 et celui de sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc, f° 983. Cette dernière sera élue supérieure plusieurs fois.

826
Abrégé de sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc, f° 263.

A propos de durée, le *Coutumier* indique celle du supériorat. Elle est de 3 ans, renouvelable une fois, d'où le nom de triennal pour qualifier cette période de direction d'une communauté religieuse. En ce qui concerne les différentes supérieures du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes, leur mandature a été plus ou moins longue, comme le montre le tableau ci-après:

Nom de la religieuse	Supériorat	Durée totale des triennats
Sœur Marie de la Trinité Heurtaut	1686-1689 1689-1692	**6 ans**
Sœur Marie de l'Enfant-Jésus Feger	1692-1695	**3 ans**
Sœur Marie de Saint-Vincent Lores	1695-1698 1698-1701	**6 ans**
Sœur Marie du Saint Cœur de Jésus Bedault	1683-1686	**3 ans**
Sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc	1707-1710 1716-1719 1719-1722 1725-1728 1728-1729[827]	**13 ans**
Sœur Marie de la Sainte Trinité Le Rebours du Vaumadeuc	1701-1704 1704-1707 1710-1713 1713-1716 1722-1725 1729-1732 1732-1735 1741-1744 1744-1747	**27 ans[828]**
Soeur Marie de l'Assomption Duboys	1735-1738 1738-1741 1747-1750 1750-1753	**12 ans**
Sœur Marie de l'Enfant Jésus Le Rebours du Vaumadeuc	1753-1756 1756-1759 1765-1768	**18 ans**

827
Décédée avant la fin de son triennal, le 24 avril 1729, c'est sa sœur, sœur Marie de la Sainte Trinité Le Rebours du Vaumadeuc qui prend sa suite après son élection, le 12 mai 1729.

828
Ce "presque règne" n'est pas un cas unique. Sœur Marie de l'Assomption de La Valette (1672-1736), professe du couvent de Vannes, fut supérieure de celui de La Rochelle pendant 23 ans.

	1768-1771 1777-1780 1780-1783	
Soeur Marie de Sainte-Avoye du Boüetiez de Kerorguen	1759-1762 1762-1765 1771-1774 1774-1777	**12 ans**

Le portrait-type de la supérieure, celui d'un être doué de qualités maternelles à l'égard de ses compagnes et modèle de vertus en toutes circonstances pour la communauté[829] est une « forte colonne[830] » que tout couvent souhaite avoir à sa tête. Mais ce n'est-il qu'un modèle de papier ? Du guide idéal souhaité, qu'en est-il dans la réalité ? Une réalité que nous aurons, peut-être, un peu de mal à appréhender tant les abrégés de vie et de vertus des religieuses sont les réceptacles de nombreux stéréotypes comportementaux (une réalité sans doute quelque peu enjolivée et adoucie pour "coller" aux canons d'une certaine idéalité rêvée).

Parmi ces neuf religieuses que nous savons avoir été supérieures du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes, nous possédons les abrégés de huit d'entre elles. Celui de sœur Marie de Sainte-Avoye du Boüetiez de Kerorguen est absent du livre du couvent et n'est conservé nulle part ailleurs d'après nos recherches. Celui rédigé à l'attention de sœur Marie de l'Enfant-Jésus Feger est, quant à lui, incomplet[831].

829
EUDES Jean, *Œuvres complètes*, Tome 10, *Bibliothèque Saint-Libère*. [En ligne], consulté le 10 avril 2015, p. 33. URL : www.liberius.ent.

830
Abrégé de sœur Marie de la Sainte Trinité Le Rebours du Vaumadeuc, f° 146.

831
Celui-ci, trouvé aux Archives départementales des Côtes-d'Armor, s'arrête à l'achèvement de son triennat, en 1695. Dans le livre du couvent de Vannes, où son abrégé est absent, il est ainsi noté qu'elle a été renvoyée « à Guingamp par monseigneur de Vannes ». ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°84.

Cinq abrégés sur huit[832] mettent en avant les qualités maternelles de la supérieure : elle a un « cœur de mere[833] » (sœur Marie de Saint-Vincent Lores[834], sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc[835]) ; elle est une « vertueuse mere » (sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc[836]) ; elle est une « tendre mere » (sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc[837]). Ces quelques extraits se font l'écho de la volonté de Jean Eudes de mettre à la tête des différentes communautés présentes sur le territoire des personnalités

832

Cette expression apparaît, de façon moins directe, dans l'abrégé de sœur Marie des Cinq-Plaies Jan pour qualifier sœur Marie de la Trinité Heurtaut. Abrégé de sœur Marie des Cinq-Plaies Jan, f° 424.

833

Les supérieures portent le titre de "Mère" ainsi que l'a notifié Jean Eudes. EUDES Jean, *op. cit*., p. 74.

834

Abrégé de sœur Marie de Saint-Vincent Lores, f° 124.

835

Abrégé de sœur Marie de la Sainte Trinité Le Rebours du Vaumadeuc, f° 145.

836

Abrégé de sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc, f° 262. Ce qualificatif, présent dans l'abrégé de cette supérieure, s'adresse à la supérieure dont on raconte la vie mais, également, à sœur Marie de la Trinité Heurtaut, elle aussi supérieure du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes.

837

Abrégé de sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc, f° 995.

agissant telle la Vierge Marie[838] vis-à-vis de son fils Jésus, avec compassion[839] et bienveillance.

Ces citations entrent également en résonnance avec les premières lignes du livre du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes, où il est rappelé la nécessité de se conformer au modèle marial, celui « d'une très sainte vie [couronnée] de vertus très excellentes[840] ».

A l'instar du cœur très aimable de la Vierge Marie, modèle de comportement quotidien pour la communauté, la supérieure doit utiliser son cœur pour agir avec une « prudence consommée[841] » et une « piété constante ». Son cœur de mère la porte à se tourner vers les

---

838

On connaît tout l'attachement de Jean Eudes à la Mère de Dieu et sa volonté de mettre le « dessein de [sa] congrégation dans le cœur de ceux que sa divine miséricorde a employés pour la former, il leur a donné la pensée de la consacrer à l'honneur du Cœur de sa très honorée Mère. » EUDES Jean, *op. cit*., p. 26. Cette dévotion particulière au coeur très aimable de la Mère de Dieu, alliée à la dévotion au cœur très charitable de Jésus, est sacralisée par le port « d'un cœur d'argent sur lequel se détache en bosse, entre une branche de lys et une autre de rose, l'image de la très Sainte Vierge tenant Jésus dans ses bras ». LEBRUN Charles, *La dévotion au cœur de Marie : étude historique et doctrinale*, Paris, P. Lethielleux, DL 1918, p. 54.

839

Cette empathie, pour sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc, « s'étend sur tous les malheureux qui la faisaient dépositaires de leurs chagrins ». Ne dit-on pas, "pleurer dans le sein de sa mère". Abrégé de sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc, f° 994.

840

ADM, 69 H 30, Petit Couvent de Vannes, Livre du couvent, f° 8.

841

Elle agit avec « sagesse et lumière » […] dans la décision des affaires. Abrégé de sœur Marie de l'Enfant- Jésus Le Rebours du Vaumadeuc, f° 994.

autres : charitable envers ses compagnes de religion[842], envers les malades[843], envers les pauvres[844] (aumônes). Mais cette générosité intrinsèque ne doit nullement l'empêcher de gouverner et de « conduire son troupeau[845] » avec fermeté. Telle une mère vis-à-vis de son enfant en devenir, « l'ame de la communauté[846] » doit montrer à « ce petit corps de congregation[847] » le « sentier étroit de la perfection[848] » religieuse, aussi dur et sinueux soit-il. Elle doit, en quelque sorte, allier des qualités féminines (la compassion) et masculines (la fermeté[849]).

842

Abrégé de sœur Marie du Saint Cœur de Jésus Bedault, f° 29.

843

Abrégé de sœur Marie de Saint-Vincent Lores, f° 124.

844

Ibid., f°124.

845

Abrégé de sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc, f° 261.

846

Ibid., p. 32.

Aussi admirable que soit le supériorat dans l'esprit de l'époque, cette charge n'en est pas moins un « pesant fardeau[850] » pour les épaules qui doivent le supporter. Certes, cette idée d'un poids à porter est peut-être un cliché que les rédactrices se "plaisent" à placer dans les abrégés des supérieures (six abrégés sur sept l'évoquent). L'utiliser permet ainsi d'augmenter l'abnégation de celle dont on dresse le portrait-éloge : une religieuse vénérable, soumise aux ordres et à la volonté de Dieu[851], naviguant, malgré elle[852], sur un « océan d'amertume[853] ». Cette souffrance intérieure est d'autant plus grande que celle qui est élue se sent incapable

847

EUDES Jean, *op. cit*., p. p. 86.

848

Abrégé de sœur Marie de Saint-Mathurin Cadet, f° 1010.

849

Compassion et fermeté, deux qualités qui, de tout temps ont été prêtées comme propre à chaque sexe.

850

Abrégé de sœur Marie de la Sainte -Trinité Le Rebours du Vaumadeuc, f° 145.

851

C'est lui qui guide la main des sœurs amenées à voter pour une candidate, plus ou moins consentante et plus ou moins désignée. « On doit rendre compte [de ce choix] à Dieu ».

852

Et malgré « la douleur véhémente » provoquée par son élection. Abrégé de sœur Marie de l'Assomption Duboys, f° 162.

d'assumer une telle fonction : « Elle seule se croyoit l'incapacité mesme[854] ». La supérieure est une âme simple, modeste, ne se glorifiant aucunement de sa charge mais adoptant l'humilité présente « dans le christ jesus, lui, de condition divine[855] », d'un rang égal à Dieu, mais s'anéantissant lui-même.

Un bref passage de l'abrégé de sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc résume, à lui-seul, le sentiment intérieur pouvant traverser une religieuse destinée à assumer la charge la plus importante d'un couvent : « Il faut que je meure dans le lit d'honneur. Et, véritablement, elle l'accepta ce fardeau qui lui avait toujours paru si redoutable, dans une soumission et une tranquillité d'une personne qui espère en être bientôt déchargée[856] »… La distinction religieuse a un prix mais "l'heureuse" élue des femmes et de Dieu ne peut la monnayer. Elle s'impose à elle, sans autre choix possible. Telle est la volonté de la puissance gouvernant le cœur des âmes mortelles.

853

Abrégé de sœur Marie de la Sainte -Trinité Le Rebours du Vaumadeuc, f° 144.

854

Abrégé de sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc, f° 994.

855

Ph, 2 5-7.

856

Abrégé de sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc, f° 262.

Les notices biographiques des religieuses destinées au supériorat ne s'épanchent aucunement sur les modalités de cette élection[857] (à l'instar des cérémonies de vêture et de profession, réduites à quelques mots). Afin de pallier ce mutisme, nous avons pris le parti de puiser nos connaissances en la matière à la source précisant ce processus électoral, en l'occurrence, le *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité, Ordre de Saint-Augustin* (Article XII) :

« L'heure étant venue d'aller au chœur, on sonne sept coups pour assembler le chapitre. Les Sœurs se […] placent selon leur rang de Profession. L'Evêque ou le Supérieur commence le *Veni Creator* à droite voix : elles le continuent de chœur en chœur ; il dit le Verset et l'Oraison ; après quoi il vient s'asseoir près de la grille, qui doit être ouverte comme à la réception des filles. L'Assistante vient la première, fait la génuflexion au Saint-Sacrement et l'inclination au Supérieur ; puis, mettant le genou en terre, elle lui baise la main, en cas qu'il tienne la boîte dans laquelle elle met le billet ; elle lui fait ensuite une inclination, et se retire à gauche sans faire la génuflexion. Les Sœurs la suivent selon leur rang de Profession, faisant les mêmes cérémonies, à la réserve des deux Sœurs qui doivent tenir les listes. Ces deux Sœurs doivent demeurer dans le Chœur un peu éloignées de la grille, observant à chaque scrutin de donner leurs suffrages les dernières, afin de se trouver à l'ouverture des boîtes, et de pouvoir compter les voix avec celui qui fait l'élection. A la première elles mettront une traverse ou un I au bout du nom qui se lira ; à la seconde elles mettront un 2 ; à la troisième un 3, et ainsi des autres, observant la même chose à l'égard de toutes celles qui auront des voix, en la manière qui suit :

Sœur Marie N. de N. ~~I I I I I~~
Sœur Marie N. de N. ~~I. 2. 3. 4. 5. 6.~~
Sœur Marie N. de N. ~~I. 2. 3. 4. 5. 6. 7.~~
Sœur Marie N. de N. ~~I. 2. 3. 4. 5. 6.7. 8.~~

[…] Il faut que la Supérieure, pour être élue canoniquement, ait une voix au-dessus de la moitié […].

857

Il est évident qu'un abrégé n'est pas le lieu de tels détails.

Si les voix se trouvent partagées au premier scrutin, le Supérieur déclarera aux Sœurs qu'il n'y a point d'élection, et leur nommera deux ou trois qui ont le plus de voix, ensuite on procédera à un second, et, s'il le faut, à un troisième scrutin, observant ce qui est dit pour le premier. […] Le Supérieur nommera les deux Sœurs qui ont le plus de voix ; il écrira ou fera écrire leurs noms en gros caractères, et les attachera sur deux boîtes percées, un nom sur chacune. L'Assistante donnera aux Sœurs des fèves blanches et noires, et elles viendront, les unes après les autres, apporter leurs suffrages secrets, comme à la réception des filles, c'est-à-dire qu'elles mettront la fève blanche dans la boîte sur laquelle est écrit le nom de celle qu'elles voudront élire pour Supérieure, et la noire dans l'autre, se retirant hors du Chœur après avoir donné leurs suffrages […].

L'élection étant faite et les Sœurs rentrées dans le Chœur rangées en leur place, le Supérieur déclarera celle qui est élue […]. La nouvelle Mère sera conduite à la place de la Supérieure, où toutes les Sœurs, l'une après l'autre, iront lui baiser la main à genoux, commençant par la Mère déposée et la Sœur assistante. [858] »

Le *Coutumier* ne précise pas l'âge à partir duquel une religieuse peut être élue supérieure. Pour le connaître, il nous faut nous reporter au texte de la Constitution de 1682, reproduit par le site *Liberius* :

« Au reste on ne pourra élire aucune Soeur pour Supérieure, qui n'excède l'âge de quarante ans, et qui ne soit Professe de huit ans[859] ».

858

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *III*, Caen, [S. d], p. 41-51.

859

EUDES Jean, *Œuvres complètes*, Tome 10, *Bibliothèque Saint-Libère*. [En ligne], consulté le 10 avril 2015, p. 104. URL : www.liberius.ent.

Cette règle en matière d'âge a-t-elle été suivie au couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes ? Pour le savoir, nous avons ainsi calculé l'âge des dites supérieures au moment de leur premier triennal, quand cela était possible. En voici, ci-après, les résultats :

Nom de la supérieure	Age au 1er triennat
Sœur Marie de la Trinité Heurtaut	52 ans
Sœur Marie de Saint-Vincent Lores	57 ans
Sœur Marie du Saint-Cœur de Jésus Bedault	54 ans
Sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc	38 ans
Sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc	35 ans
Soeur Marie de l'Assomption Duboys	64 ans
Sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc	48 ans
Soeur Marie de Sainte-Avoye du Boüetiez de Kerorguen	**Cette supérieure ne possède pas d'abrégé**

Comme le montre le tableau ci-dessus, seulement deux religieuses respectent les prescriptions en matière d'âge requis pour être supérieure : sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc et sœur Marie de la Sainte Trinité Le Rebours du Vaumadeuc (deux sœurs de la même famille). Elles sont, par ailleurs, professes depuis plus de huit ans. Ainsi, la première citée devient supérieure après dix-huit ans de profession quand sa sœur aînée la devint après treize ans de religion.

Les cinq autres religieuses dépassent largement "l'âge légal" requis pour accéder au supériorat. Sœur Marie de l'Assomption Dubois est ainsi la plus âgée de toutes à occuper ce poste : elle a soixante-quatre ans et quarante-sept ans de profession[860]. Viennent ensuite sœur Marie de Saint-Vincent Lores, supérieure après huit ans de profession, sœur Marie du Saint Cœur de Jésus Bedault[861] et sœur Marie de l'Enfant Jésus Le Rebours du Vaumadeuc, supérieure après vingt-sept ans de profession… mais néanmoins la plus "jeune", après ses deux tantes, à prendre ce poste. Le cas de sœur Marie de la Trinité Heurtaut est un peu différent des autres. En effet, pour cette religieuse, Vannes n'est pas son premier couvent d'exercice en tant que supérieure ; elle a déjà exercé cette fonction de direction à Guingamp en 1676 (après vingt ans de profession).

860

Elle prononce ses vœux de religion en 1688.

861

Nous ne connaissons pas la date de ses vœux de religion.

Mis à part sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc qui mourra au cours de son triennat - à soixante ans -, les autres supérieures vivent quelques années encore après avoir été déposées[862]. Trois d'entre elles achèvent même leur supériorat à plus de soixante-dix ans passés :

Nom de la supérieure	Age au dernier triennat	Age de décès
Sœur Marie de la Trinité Heurtaut	58 ans	75 ans
Sœur Marie de l'Enfant-Jésus Feger	Aucune information	Aucune information
Sœur Marie de Saint-Vincent Lores	60 ans	72 ans
Sœur Marie du Saint-Cœur de Jésus Bedault[863]	54 ans	84 ans
Sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc	60 ans	60 ans
Sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc	78 ans	86 ans et 8 mois
Soeur Marie de l'Assomption Duboys	79 ans	82 ans
Sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc	75 ans	79 ans

Comme le montre le tableau ci-dessus, toutes - sauf la religieuse citée précédemment - remettent « [leur] belle ame entre les mains de [leur] créateur[864] » à un âge assez avancé pour l'époque (76 ans en moyenne).

Si la supérieure est celle qui doit être la « boussole guidant [la communauté] sur la mer orageuse de cette vie[865] », elle est également le chef d'un corps voué à la gloire de Dieu. Mais ce corps n'est rien sans ses membres. Chacun d'entre eux a sa pierre à apporter à son unité et

862

La fin du triennat donne lieu à une cérémonie de "résignation" en présence de l'évêque ou du supérieur de la communauté et de celle-ci. En attendant l'élection, l'assistante prépare des « listes où les noms ou surnoms de celles qui sont marquées sur la catalogue seront trois fois imprimés, ou écrits d'une même main, en sorte : *J'élis pour Supérieure de ce Monastère Sœur Marie N. de N*. S'il s'en trouvait du même nom, on ajouterait l'*ancienne* ou la *jeune*. » *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, *III*, Caen, [S. d], p. 45.

863

Cette religieuse n'a exercé qu'un triennal.

864

Abrégé de sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc, f° 152.

à sa préservation[866]. L'assistante fait partie intégrante de ce corps. Elle est ce bras aidant et secondant- en cas de défaillance physique - la supérieure (la tête).

2) <u>Les assistantes et autres conseillères</u>

« Par esprit d'humilité, chacune des Soeurs [doit] désirer la dernière place, néanmoins il faut qu'il y ait un ordre établi dans la maison de Dieu. C'est pourquoi « la Supérieure tiendra partout le premier rang, et l'Assistante le second[867] ».

L'assistante, parce qu'elle tient, entre autres choses, le pouvoir conventuel en cas d'absence de la supérieure, est une religieuse d'une très haute importance. Elle est, elle aussi, élue. Mais ce n'est pas elle qui, de son plein gré, se présente au suffrage de ses consœurs. Elle est proposée par « la Supérieure, [la déposée] et les anciennes Conseillères, chacune en particulier[868] ». A noter que « les mères, filles, sœurs, tantes, nièces propres et cousines germaines, ne donnent point leur voix en cette élection, quoiqu'elles soient présentes au Chapitre[869] ».

865

Abrégé de sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc, f° 152.

866

1 *Co* 12, 14-27.

867

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *I*, Caen, [S. d], p. 74.

868

Ibid., p. 51.

869

Ibid., p. 51.

A l'occasion de ce vote, on élit également les conseillères[870], sœurs préposées « à la conservation de la Congrégation ». Leur mandat est de 3 ans, renouvelable plusieurs fois de suite[871].

Les abrégés nous donnent les noms de celles qui furent choisies pour occuper ces charges. Comme le constatait Claude-Alain Sarre à propos des Ursulines, certaines religieuses du couvent de Vannes furent, au cours de leur vie conventuelle, à la fois, supérieure et assistante. Ce fut ainsi le cas de sœur Marie du Saint-Cœur de Jésus Bedault[872], sœur Marie de la Trinité Heurtaut, sœur Marie de l'Assomption Duboys. Sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc fut-elle, supérieure et directrice.

D'autres religieuses furent également assistantes, mais sans toutefois accéder à la tête du couvent : sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Vavasseur[873], sœur Marie de l'Incarnation Cadiou, sœur Marie de Sainte-Rose Aumont, sœur Marie de Jésus-Naissant Le Gouvello de Keriaval, sœur Marie de l'Ascension Le Vaillant de Marville et enfin, sœur Marie de Saint-François Le Boudoul du Baudory.

870

Ces conseillères, tout comme les assistantes, épaulent la supérieure dans la bonne marche du couvent.

871

Ni le *Coutumier*, ni les *Constitutions de Notre-Dame de Charité* n'évoquent cette idée de renouvellement mais une phrase de l'abrégé de sœur Marie de Saint-François Le Boudoul du Baudory le laisse entendre : « elle passa a la charge d'assistante qu'elle a occupée neuf ans et demy de suite ». Abrégé de sœur Marie de Saint-François Le Boudoul du Baudory, f° 1030.

872

Elle fut également conseillère.

873

Nous ne possédons pas l'abrégé de cette religieuse. Nous savons juste qu'elle est retournée au couvent de Rennes, dont elle était professe. Est-elle issue des Le Vavasseur de Rennes ? Son père est-il Gilles Le Vavasseur, procureur du Roi au Présidial de Rennes en 1668 ? Peut-être. POTIER de COURCY, N*obiliaire et armorial de Bretagne*, 4ème éd, II, [Rennes] : [J. Plihon et L. Hervé], 1890 ; Mayenne, J. Floch, 1970, p. 659. Dans le livre du Père Joseph-Marie Ory, il est simplement indiqué qu'elle « appartenait à une famille de saints ». Une notation bien mince pour définir, avec précision son origine sociale. ORY Joseph-Marie, *Les origines de Notre-Dame de Charité*, Abbeville, impr. Paillard, 1891, p. 425.

Certaines cumulèrent la charge d'assistante avec :

● la charge de conseillère[874] : sœur Marie de la Purification Pitoüays, sœur Marie de Jésus Pitoüays.

Si le supériorat est, quelque peu, le privilège des jeunes filles bien nées[875], qu'en est-il des charges évoquées ci-dessus ? Elles sont certes moins auréolées de prestige que ne peut l'être le supériorat, mais elles possèdent, néanmoins, une aura certaine. Aussi est-il peut être intéressant de voir par qui étaient occupés ces postes.

Parmi ces religieuses, deux sont issues de grandes familles de la noblesse bretonne : sœur Marie de Jésus-Naissant Le Gouvello de Keriaval, sœur Marie de Saint-François Le Boudoul du Baudory qui furent, toutes les deux assistantes.

La première est la fille de Joseph-Roland Le Gouvello, écuyer, seigneur de Keriaval[876], maître des Comptes de Bretagne (1676) et de Claude Lamprat. La seconde est la fille de Joseph Le Boudoul, « chevalier, seigneur du Bodory de Kerandrun et autres lieux » et de Helenne Baude, dame du Buat[877] ».

874

3 autres religieuses furent conseillères : sœur Marie de la Résurrection Autheuil, issue d'une « bonne et ancienne famille » d'Auray (Abrégé de sœur Marie de la Résurrection Autheuil, f° 270) ; sœur Marie de Sainte-Anne Perret, issue de la bourgeoisie ploërmelaise et sœur Marie de Sainte-Geneviève Le Gouvello de Kersivien, fille de la noblesse hennebontaise.

875

Cinq des supérieures sur neuf sont issues de la noblesse : trois appartiennent aux Le Rebours du Vaumadeuc. Deux d'entre elles sont sœurs : sœur Marie de la Sainte -Trinité Le Rebours du Vaumadeuc - l'aînée - et sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc. L'autre religieuse portant le même patronyme est leur tante (Sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours). Soeur Marie de Sainte-Avoye du Boüetiez de Kerorguen est elle aussi, issue de la noblesse (tout comme sœur Marie de l'Enfant-Jésus Feger). Elle est la fille de Jacques du Bouëtiez, seigneur de Kerorguen (paroisse de Saint-Gilles) et de Thomasse Dubois. Les autres supérieures sont d'origine plus modeste (roture) : sœur Marie de Marie de Jésus Bedault, sans bien de fortune (Rennes) ; sœur Marie de la Trinité Heurtaut, d'une honnête famille de Ouistreham ; sœur Marie de l'Assomption Duboys, issue d'une famille distinguée de Hennebont. Le cas de sœur Marie Saint-Vincent Lores est un peu plus compliqué. Sa notice évoque la notabilité de sa mère mais ne dit rien sur celle - éventuelle - de son père, mort quand elle était jeune. Le nom de cette famille est absent des ouvrages consacrés à l'étude de la noblesse - Potier de Courcy et Frotier de la Messelière. Cette religieuse est sans doute la fille de bourgeois bien installés et fortunés de Malestroit.

Les autres religieuses sont-elles, d'origine sociale, un peu plus modeste, mais cette modestie est à des degrés différents selon les cas. Sans pouvoir préjuger, avec une absolue certitude, de la richesse et de la réputation sociale de ces religieuses, une certaine hiérarchie est ainsi à noter.

Vient ensuite, Marie de l'Ascension Le Vaillant de Marville (**Assistante et directrice**[878]). Il est ainsi dit, dans sa notice biographique, que son père « etoit conseiller au presidial de vannes[879] » et que la fortune de ses parents « etoit considérable[880] ». Issue de ce même milieu roturier, on trouve sœur Marie de Sainte-Rose Aumont (**Assistante**), fille d'une « famille distinguee de hennebont[881] ».

876

Keriaval en Carnac. FROTIER DE LA MESSELIERE, *Recueil des filiations bretonnes directes des représentants des familles nobles, de bourgeoisie armoriée ou le plus fréquemment alliées à la noblesse d'origine bretonnes, ou résidant actuellement en Bretagne depuis leur plus ancien auteur vivant en 1650*, *II*, Mayenne, J. Floch, 1976, p. 568.

877

Archives de Cormelles-le-Royal, *Livre des vœux* (1685-1811).

878

Cette distinction sociale pourrait expliquer les deux charges, assez élevées, occupées au cours de sa vie conventuelle.

879

Abrégé de sœur Marie de l'Ascension Le Vaillant de Marville, f° 914.

880

Ibid., f° 914.

881

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Rose Aumont, f° 472.

Les deux sœurs Pitoüays (**Assistante et conseillère**), sont elles, issues « d'une famille tres honorable et de, plus ancienne bourgeoisie de Hennebont[882]».

Sœur Marie de l'Incarnation Cadiou (**Assistante**) est la seule fille de commerçant parmi toutes ces religieuses à avoir exercé des charges importantes au sein du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes. Elle est, en effet, fille « d'une bonne famille de negociant de la ville de saint malo[883] ». Orpheline, elle fut élevée « par son oncle, marchand de soieries à renne[884] », et sa grand-mère.

Supérieures, assistantes et conseillères appartiennent à des milieux sociaux quelque peu différents, de la noblesse à la roture. Ces charges, dotées d'un prestige certain, ne sont destinées qu'à des sœurs de chœur. En effet, aucune converse[885] n'y accède : elles sont le privilège de certaines classes sociales à l'exclusion des autres.

Même si Saint Paul dit dans son *Epître aux Galates* :

« Vous êtes tous fils de Dieu, par la foi, dans le Christ Jésus. Vous êtes tous en effet, baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ : il n'y a ni Juif ni Grec, il n'y a ni esclave

882

Ces deux religieuses sont professes du couvent de Hennebont. Abrégé de sœur Marie de la Purification Pitoüays, f° 137.

883

Abrégé de sœur Marie de l'Incarnation Cadiou, f° 54.

884

ORY Joseph-Marie, *Les origines de Notre-Dame de Charité*, Abbeville, impr. Paillard, 1891, p. 426.

885

Les sœurs converses sont d'un rang social moins élevé. Elles n'appartiennent, pour aucune d'entre elles, à la noblesse.

ni homme libre, il n'y a ni homme ni femme ; car tous vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus[886] ».

Force est de constater que même celles qui ont choisi de dédier leur vie à la gloire de Dieu ne vivent pas vraiment sous le même ciel. Obstacles culturel, social et financier[887] se conjuguent et s'immiscent immanquablement entre les murs du cloître. Comme nous venons de le voir, les charges les plus élevées dans la hiérarchie conventuelle ne s'ouvrent pas à toutes, loin de là. Ce "filtrage" des « epouses de jesus christ[888] » se retrouve aussi en ce qui concerne le rang occupé par les religieuses au sein du couvent.

3) Choristes, converses et tourières : des rangs et des charges différentes

« Il y aura comme dans toutes les autres communautés deux sortes de religieuses ; les unes seront sœurs de chœur, les autres sœurs converses […] elles ne seront point traitées différemment des autres ni aux habits, ni au lit, ni au boire et manger, ni en autres choses quelconque ; mais seront traitées chèrement et cordialement par la supérieure et les autres

886

Ga, 3 26-28.

887

Georges Minois parle des « préjugés de la race et du sang […] profondément ancrés dans les couvents ». MINOIS Georges, *Les religieux en Bretagne sous l'Ancien régime*, Rennes, Ouest-France, "Ouest-France université. De mémoire d'homme", 1989, p. 129.

888

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Claire Le Gouvello de Keriaval, f° 836.

sœurs puisqu'en cette congrégation, Marthe et Marie[889] doivent vivre […] avec égale dilection comme vraies sœurs et bien aimées du Seigneur[890] ».

Etre religieuse dans l'Ordre de Notre-Dame de Charité, c'est accepter son rang et les marques distinctives s'y attachant. Dotées différemment[891], les religieuses, choriste ou converse, portent un voile qui est un signe d'appartenance distinctif : un voile noir pour les choristes et un voile blanc pour les converses. Certes, cette différence vestimentaire est infime - en sus de ce voile, elles portent toutes le même costume blanc[892], mais on peut penser qu'il était vécu comme une sorte de signe d'appartenance et de connivence entre des jeunes filles plus ou moins bien nées et disposant d'un certain capital culturel et social. Les abrégés taisent ces hiérarchies ou, tout du moins, ne les abordent pas vraiment directement[893]. Toutefois, certains abrégés, par leur longueur[894] et leurs louanges accentuées à l'égard de religieuses de chœur, issues de très bonnes familles, laissent apparaître de brillants éclats. Parfois même, un bref passage d'une vie sous-entend que la condition de sœur de chœur est la plus enviable :

889

Marthe et Marie sont les deux sœurs évoquées dans l'Evangile de saint Luc (*Lc* 10-38), deux sœurs aux caractères différents. Parce que sa sœur écoute, sagement, la parole du Seigneur, Marthe s'emporte devant la légèreté de celle-ci qui lui laisse tout le soin du service. Mais le Seigneur, loin d'écouter les protestations de Marthe, met en avant le choix posé de Marie, celle qui a « choisi la meilleure part », celle qui a choisi la paix intérieure (voie divine). Appliquée au couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes, cette allusion rappelle la présence en ses murs de femmes qui ont choisi, elles aussi, la meilleur part (les religieuses) et celles qui ont choisi l'agitation (les "femmes de mauvaise vie").

890

EUDES Jean, *Œuvres complètes*, Tome 10, *Bibliothèque Saint-Libère*. [En ligne], consulté le 10 avril 2015, p. 55.

891

Voir le point sur la question financière, p. 72.

892

Il se compose d'une robe, d'une ceinture, d'un scapulaire et d'un manteau blancs. A cet habit, les soeurs ajoutent, suspendu au cou un coeur d'argent sur lequel apparaît en relief, entre une branche de lis et une branche de rose, l'image de Marie tenant Jésus dans ses bras. Ce coeur représente celui des religieuses, et leur rappelle la consécration qu'elles ont faite de leur personne et de leur vie à la très sainte Vierge et à son divin Fils. La blancheur du costume est à la fois un symbole de l'appartenance des soeurs à la Reine des Vierges, et de l'éminente pureté que réclame leur vocation.

« Sa tante ne manqua pas de la solliciter, mais elle fut inébranlable. Elle lui offrit au moins d'accepter une dot de religieuse de choeur. Elle lui répondit qu'elle pouvait faire à la communauté le bien qu'elle voudrait, mais qu'elle ne changerait son statut qu'elle estimait infiniment[895] ».

Beaucoup moins nombreuses que leurs compagnes, choristes, les converses n'étaient pas plus de 6 dans un couvent (pour 40 sœurs de chœur[896]). Dans notre corpus, sur les **134 rangs de religieuses** connus, elles ne représentent que 14,17% (19 converses) contre 78,35% pour les sœurs de chœur (au nombre de 105).

Qui dit rang différent, dit aussi, occupations différentes au sein du couvent. En effet, comme le souligne l'expression même de "**sœur de chœur**", ces religieuses sont celles qui

893

Une allusion à cette hiérarchie affleure, dans l'abrégé de sœur Marie Catherine de Jésus Jaffrezic : « Le respect et la deference pour nos sœurs de chœur etoient remarquables ». Abrégé de sœur Marie Catherine de Jésus Jaffrezic, f° 655.

894

Nous analyserons la longueur des abrégés par la suite.

895

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Madeleine Audrein, f° 1104.

896

LAUGIER Odile, « *Organisation et vécu d'un monastère de Notre-Dame de Charité* », Union de Notre Dame de Charité et Congrégation de Notre Dame de Charité du Bon Pasteur, *Voyage d'enrichissement. Session « A la recherche de notre histoire »*, Angers, 2010, p. 77.

chantent lors des offices religieux[897]… d'où la mention dans certains abrégés de la belle voix dont est dotée une religieuse (un atout déjà remarqué et remarquable, à l'époque, en société) :

« Son ardeur pour le chant du chœur […], estoit incomparable et on ne peut rien ajouter a l'application et au soin qu'elle se donnoit a faire étudier et le faire elle mesme, faisant valoir sa belle voix, sans s'epargner, malgré ses infirmités qui, en affaiblissant son corps, donnoit a son courage, qui estoit grand et généreux, s'élevant partout au dessus d'elle mesme, n'écoutant point la délicatesse de son tempérament qui, dans les occasions, se croiroit pouvoir épargner[898] ».

« Elle payoit de sa personne ayant un grand air, beaucoup d'agréments et une belle voix[899] ».

« Elle sentoit et connaissoit parfaitement tous les avantages qu'elle tenoit de la nature pour briller dans le monde, réunissant en elle, comme nous l'avons déjà fait remarquer, tout ce qu'il y avoit de plus propre à flatter une jeune personne et a la faire rechercher et cherir dans les sociétés, beauté, enjouement, esprit, graces, belle voix[900] ».

897

Sœur Marie de la Passion de Combles dotée d'un certain talent de plume « composa des vers et des chansons pour la feste de saint François […] [et] les chanta a la communauté ». Abrégé de sœur Marie de la Passion de Combles, f° 504. Un talent, reflet aussi, d'une certaine éducation familiale. Ses parents étaient « des gens de condition » comme l'indique la notice nécrologique de sa sœur. Abrégé de sœur Marie du Saint-Sacrement de Combles, f° 523.

898

Abrégé de sœur Marie de l'Assomption de La Valette, f° 294.

899

Abrégé de sœur Marie de la Divine-Providence Firmin, f° 327.

900

Abrégé de sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc, f° 990.

« Elle avoit toute la capacite pour y rendre dans la suite de ce grand service et de mesme dans toutes les charges de la religion, beaucoup de prudence, beaucoup d'adresse, belle voix, beau port et, par dessus tout cela, beaucoup de vertu et une fidelite inviolable à la sainte obeissance dont elle portoit la perfection au plus haut point[901] ».

Cet atout vocal est, là encore, la marque d'une certaine classe sociale, de la noblesse plus particulièrement. En effet, les quatre passages ci-dessus sont extraits des abrégés de jeunes filles de noblesse : sœur Marie de l'Assomption de La Valette (nièce de Mme de Kervégan, fondatrice avec sa belle-fille, Mme des Arcis[902], du couvent de Guingamp), sœur Marie de la Divine-Providence Firmin (noblesse normande), sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc, sœur Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory.

Cette place accordée à la voix et au-delà, au chant au sein d'un couvent, se retrouve dans le Coutumier. En effet, le chant est une composante importante du cérémonial de l'office divin[903], tout comme le sont les différentes prières récitées tout au long de la journée d'une religieuse. Fêtes et messe quotidienne[904] sont ainsi rythmées par des chants[905] (choristes de la supérieure et chantres[906]) et sont le privilège des sœurs de chœur[907]. Le chant fait partie des

---

901

Abrégé de sœur Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory, f° 1091.

902

Elle est mariée à M. de Lasse, conseiller au Parlement de Bretagne.

903

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *I*, Caen, [S. d], p. 4-80.

904

Il est question de messe chantée dans l'abrégé de sœur Marie de la Trinité Heurtaut, f° 67.

905

Kyrie, Gloria in excelsis, Agnus Dei, Te Deum….

matières enseignées aux pensionnaires, et ce, par le biais de maîtres préposés à cet enseignement[908].

Même si les **converses** ne sont pas très nombreuses[909], elles n'en demeurent pas moins importantes quant à la gestion du quotidien du couvent. Elles s'acquittent, en effet, de tâches essentielles - mais "viles" - à la bonne marche d'un couvent. Le Coutumier détaille ainsi les emplois qui sont les leurs :

« Les sœurs converses seront employées à faire tous les services du ménage, comme de faire les lessives[910], pétrir le pain, aider à faire le jardin, cueillir les fruits et éplucher les herbes, pour le soulagement de la Sœur jardinière et de celles qui sont à la cuisine ; apprêter à manger, laver la vaisselle, et autres services extérieurs de la Maison auxquels elles seront employées par la Supérieure et l'Econome[911] ».

906

Ces religieuses sont nommées en début d'année par l'assistante. Sœur Marie de l'Assomption de La Valette sera ainsi désignée chantre « pour aider a chanter les grandes messes, ayant la voix, des ce temps, tres forte ». Abrégé de sœur Marie de l'Assomption de La Valette, f° 294.

907

L'allusion aux sœurs converses est absente de ces pages.

908

Abrégé de sœur Marie de Saint-Bernard Duchon, f° 464 et abrégé de sœur Marie du Verbe-Incarné Huchet, f° 712.

909

Ces religieuses sont aussi moins éduquées et toutes ne maîtrisent pas le français. L'abrégé de sœur Marie de Saint-Nicolas Margarin souligne son absence de maîtrise de la langue française : « Elle hachoit a peine le françois ». Avec sœur Marie de Sainte-Barbe Ludec, c'est son « defaut d'education » qui est mis en avant.

910

Elles sont aidées, pour cette tâche, par les pénitentes présentes au couvent.

911

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 313.

Les abrégés de certaines sœurs converses[912] du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes ne détaillent pas, à chaque fois, leurs activités quotidiennes, tout au plus sait-on qu'elles travaillent (« elle ne se lassait pas de travailler[913], « elle travaillait plus qu'une bête de charge[914]»). Pour celles dont on connaît les occupations, c'est surtout à la cuisine qu'elles sont employées (6 citations sur les 17 abrégés de converses en notre possession) et ce, pendant plusieurs années pour sœur Marie de Saint-Mathurin Cadet. Cette dernière, très habile pour la boulangerie :

« Entreprit le debit des biscuits, des craquelins et échaudés et reussit a les sy bien les faire qu'on en venoit acheter chez nous, non seulement de tous les quartiers de la ville, mais encore des campagnes voisines[915] ».

En dehors de la cuisine[916], les sœurs converses à Notre-Dame de Charité de Vannes s'occupent du réfectoire[917] (service et nettoyage des lieux), de la manufacture[918], de la

912

Parmi les 19 converses présentes à Vannes, deux d'entre elles - sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Vavasseur et sœur Marie de Sainte-Claire Varin - ne possèdent pas d'abrégé.

913

Abrégé de sœur Marie de la Nativité Olivier, f° 234.

914

Abrégé de sœur Marie de Saint-Joseph Giquel, f° 1046.

915

Abrégé de sœur Marie de Saint-Mathurin Cadet, f° 1011.

916

Les sœurs converses s'occupent de la confection du pain : « dans notre commencement et comme j'etois converse, c'était moi qui mettois a lever et qui enfournois le pain ». Abrégé de sœur Marie de l'Incarnation Cadiou, f° 54. Cette religieuse, entrée en religion avec le statut de sœur converse au couvent de Rennes, changera de rang au couvent de Vannes : elle y sera sœur de chœur.

cordonnerie[919], du soin du linge (buées[920]), du soin des malades[921] (sous la gouverne de la sœur infirmière).

Avec sœur Marie de Sainte-Marthe Le Tessier, l'accent est mis, avant toute chose, sur « sa piété tres grande et [son] respect merveilleux pour tout ce qui regardoit à la religion » et ce, dans le monde et dans le cloître. La rédactrice de sa notice insiste même, cas exceptionnel pour une converse - qui plus est, de la campagne[922] - sur « la purté de cette ame d'élite », expression qu'elle est la seule à avoir parmi tous les abrégés que nous étudions. On retrouve

---

917

Sœur Marie de Saint-Mathieu Le Strat, sœur Marie de Saint-Nicolas Margarin, sœur Marie de Saint-Claude Le Thoique - elle sert la Communauté et les pénitentes - et sœur Marie de Sainte-Barbe Ludec. A noter le cas, particulier, de sœur Marie de Saint-François de Sales Feger. Cette religieuse, pourtant choriste de son état, s'attacha, en effet, à effectuer des tâches dévolues, habituellement aux sœurs converses comme le sous-entend le passage suivant : « Nous l'avons vue journellement boulanger, travailler au refectoire, aider a la lingerie, avoir le soin de balayer et servir nos penitentes, s'aquittant d'un courage infatigable de toutes ces occupations qui eussent paru impossibles et incompatibles a toute autre qu'a notre chere sœur ». Abrégé de sœur Marie de Saint-François de Sales Feger, f°204.

918

Sœur Marie de Saint-Hyacinthe Soreau, sœur Marie Catherine de Jésus Jaffrezic, sœur Marie de Saint-Nicolas Margarin, sœur Marie de Sainte-Madeleine Audrein.

919

Sœur Marie de Saint-Claude Le Thoique. Cette sœur converse, un peu à l'image des maîtresses des pensionnaires - des choristes -, est chargée par la sœur économe « de faire le catechisme aux sœurs seculières de la cuisine ». Cette mention dénote, pour cette soeur, une certaine culture religieuse ainsi qu'un talent de pédagogue. Un "don" qu'elle est la seule à posséder parmi toutes les sœurs de sa qualité (tout du moins, d'après ce que les abrégés nous en rapporte).

920

Sœur Marie de Sainte-Madeleine Audrein.

921

Abrégé de sœur Marie de Saint-Joseph Giquel, f° 1046.

922

Son père était « fort honnête de bien ». Ibid., f° 1046.

cette même ardeur dévotionnelle avec sœur Marie de Saint-Joseph Giquel, religieuse dont les mortifications sont, quelque peu, frappantes :

« Elle assaisonnoit souvent d'absinthe ce qu'elle mangeoit. […] Bien des années avant sa mort, elle trempoit son pain dans l'eau sale du lavoir qui avoit servi a laver les mains et a rincer la bouche et ou chacune crachoit en passant[923] ».

Aux différentes tâches quotidiennes citées ci-dessus, les sœurs converses adjoignent du temps pour les exercices religieux :

« Elles [entendent ainsi], tous les jours, la Sainte Messe tant qu'il se [peut], et y [font] l'exercice qui est marqué, en disant leur chapelet si bon leur semble. […] Elles [font] demi-heure de lecture au même temps que la Communauté, si leurs affaires leur permettent facilement ; et si quelqu'une ne sait pas lire, elle l'entendra d'une de ses compagnes qui lui [fait] cette charité. […] Lorsque leurs occupations et leurs charges leur [permettent], elles [vont], les unes après les autres, aux assemblées de Communauté, observant néanmoins qu'il en demeure toujours une à la cuisine tant qu'il se pourra, surtout lorsqu'il y [a] des pots auprès du feu.[924] »

Sans doute plus que les choristes, les sœurs converses doivent conjuguer, au quotidien, travail et prière (*laborare* et *orare*) ainsi que peuvent le faire les **sœurs tourières**.

Parmi toutes nos notices biographiques, deux retracent la vie des sœurs de ce rang, celle de sœur Marie Anne Rouleaux[925] et celle de sœur Marie de Saint-Joseph de Hervé[926]. Ces religieuses sont, tout de noir vêtues. Peu nombreuses au sein d'un couvent - quatre à cinq

923

Abrégé de sœur Marie de Saint-Joseph Giquel, f° 1047.

924

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 314-315.

maximum -, elles ne prononcent pas les mêmes vœux que les autres religieuses : « elles font l'oblation de leur personne, par le vœu d'obéissance[927] ».

Tout comme les sœurs converses, les sœurs tourières ont leur importance :

« Dans les monastères, les fonctions des Sœurs tourières sont des plus difficiles et des plus importantes. Il n'y a point de secret pour elles, elles voient et entendent tout, et les Supérieures ne voient et n'entendent que par elles toutes les affaires du dehors[928]. Le choix de la tourière peut donc contribuer beaucoup au succès d'une fondation[929] ».

Le Coutumier précise, comme c'est le cas pour les sœurs converses, les tâches auxquelles elles sont spécialement attachées, mais ces notations arrivent après celles relatives à leur comportement au sein du couvent :

925

Cette religieuse est décédée le 19 août 1699. Avant d'intégrer le couvent de Notre-Dame de Charité, cette religieuse fut « servante » chez les Carmélites de Vannes et « gardienne de [la] maison de campagne des reverends peres jésuites ». Abrégé de sœur Marie Anne Rouleaux, f° 1103.

926

Cette religieuse est décédée le 26 novembre 1704.

927

LAUGIER Odile, « *Organisation et vécu d'un monastère de Notre-Dame de Charité* », Union de Notre Dame de Charité et Congrégation de Notre Dame de Charité du Bon Pasteur, *Voyage d'enrichissement. Session « A la recherche de notre histoire »*, Angers, 2010, p. 78.Ce sont des vœux privés, renouvelés chaque année.

928

Proches de la communauté, elles habitent « un bâtiment en dehors de l'enclos mais contigu au monastère. […] Leurs conditions de vie varient suivant les lieux, elles peuvent être salariées ou, porter un habit religieux ou non ». LAUGIER Odile, *op. cit*., p. 78. Seul l'abrégé de sœur Marie Anne Rouleaux aborde la question de l'habit revêtu par les sœurs tourières : « l'air de cette bonne jeune fille qui etoit fort champêtre et son habillé pareillement car elle ne voulut pas en changer ». Cette citation suggère la possibilité, dans le couvent vannetais, de revêtir ou non un vêtement distinctif de celui porté dans le monde.

929

ORY Joseph-Marie, *Les origines de Notre-Dame de Charité*, Abbeville, impr. Paillard, 1891, p. 486.

« Elles doivent être douces, humbles et affables envers toutes sortes de personnes, faisant sagement et prudemment les réponses pour faire attendre ceux ou celles à qui on ne peut pas donner satisfaction sur le champ.

Elles seront égales entre elles et grandement unies, s'entraidant mutuellement avec paix et charité : pour cet effet, il sera bon que tour à tour chaque semaine l'une réponde à la porte, et que l'autre fasse les messages ordinaires, pour les tenir plus également.

Elles considéreront souvent que leur principale obligation est l'obéissance qu'elles doivent à la Supérieure ; ce qui les doit obliger d'avoir pour elle beaucoup de respect, de soumission, et d'attention à ses ordres et à tout ce qui leur sera dit de sa part.

« Elles n'auront pas moins d'estime et de respect pour leur Maîtresse, suivant sa direction et ses avis avec fidélité, et lui rendant compte de leurs petites peines et difficultés, afin d'être instruites, encouragées et aidées[930] ».

Cette obéissance respectueuse des autres membres du couvent s'inscrit jusque dans leurs occupations journalières :

« Elles observeront exactement tout ce que la Sœur économe leur recommandera, soit pour les affaires, les achats et autres commissions, et la demanderont pour lui en rendre compte, ne parlant à personne de ce qui a rapport à sa charge et à ses soins, ce qui ne doit pas empêcher qu'elles ne traitent avec les Sœurs portières et autres Religieuses auxquelles elles pourraient avoir affaire, avec beaucoup de respect, de déférence et de cordialité, soit dans leurs paroles ou dans leur façon d'agir ».

En dehors de cette « aide aux commissions du dehors», elles ont la charge de parer l'autel et de s'occuper des « ornements de la sacristie[931] », selon l'ordre des Sœurs sacristines tout comme de nettoyer l'église :

930

Ibid., p. 321.

« En général, elles auront en singulière recommandation la propreté et la netteté en tout ce qui regarde l'Autel et l'Eglise[932] ».

Etre sœur de chœur, sœur converse ou sœur tourière n'est pas emprunter la même voie au sein d'un couvent, ni être destinées à exercer les mêmes charges. Ce rang, assigné une fois les portes du cloître franchies, est un marqueur identitaire tenace[933] et porteur de "préjugés de classe". Cette hiérarchie des « filles du tres saint cœur de la bienheureuse vierge marie[934] », est sans doute quelque peu étrange pour une religion professant l'égalité de tous ses membres. Mais elle n'est que le reflet des mentalités de l'époque. Ce rang, conditionné par le capital tant financier que social et culturel de leurs parentèles, pèse de tout son poids quand il s'agit de servir Dieu ou ses compagnes, et ce, en tout temps. Les choristes, parce qu'elles représentent la "fine fleur" de la communauté ne se voient pas employées ainsi aux mêmes tâches.

B. Les différentes charges ou offices des choristes au sein du couvent

Parce que leurs pas ont besoin d'être guidés, le Coutumier consacre plus de quarante pages à détailler le travail des différentes officières[935]. Lesdits offices[936] sont les suivants :

- Sœur surveillante,
- Maîtresse des pénitentes (avec un point consacré à la Sœur infirmière des pénitentes),

931

Abrégé de sœur Marie Joseph Hervé, f° 1337.

932

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 323.

933

Cette altérité affleure dans ce passage de la vie de sœur Marie de Saint-Claude Le Thoique : « c'est dommage que cette religieuse ne soit sœur de chœur ». Abrégé de sœur Marie de Saint-Claude Le Thoique, f° 756.

934

ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f° 2.

- Maîtresse des pensionnaires,
- Sœur économe (avec les indications pour « faire les comptes à la fin du mois[937] »),
- Sœur procureuse (avec des notations sur la manière de rédiger certains documents[938]),
- Sœur portière,
- Sœur sacristine,
- Sœur infirmière,
- Sœur pharmacienne,
- Sœur robière,
- Sœur lingère,
- Sœur réfectorière,
- Sœur dépensière,
- Sœur qui a le soin des ouvrages.

Il y a, pour toutes ces fonctions, une sorte de hiérarchie, comme le rapportent plusieurs abrégés quand ces derniers abordent la question des charges conventuelles. En effet, on trouve les qualificatifs de « seconde maistresse[939], de « seconde infirmiere[940] », de « deuxième et

935

Ces offices exercés au sein des couvents relevant de l'Ordre de Notre-Dame de Charité se retrouvent tous au couvent de Vannes. Seul, celui de sœur procureuse n'est le propre que d'une religieuse, en l'occurrence sœur Marie Thérèse de Jésus du Boüetiez de Kerorguen).

936

Un abrégé évoque la charge de trésorière. Abrégé de sœur Marie de Saint-Placide Brochereul, f° 1256.

937

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 191.

938

Des documents relatifs aux affaires du couvent.

939

Maîtresse des petites pensionnaires. Abrégé de sœur Marie de Sainte-Elisabeth Le Gouvello, f° 398.

premiere maistresse des classes[941] » ou encore de « première et deuxieme maistresse des pensionnaires[942] », qualificatifs[943] suggérant, au sein desdits offices, l'existence de "degrés". Un passage du Coutumier relatif à la charge de maîtresse des pénitentes le sous-entend :

« La première Maîtresse étant celle qui est principalement chargée de l'instruction et du salut de ces pauvres âmes, elle doit en avoir un soin tout particulier : c'est à elle de les instruire pour la Confession et la Communion, et à faire avertir leur Confesseur. Elle doit pourvoir généralement à tous les besoins spirituels et temporels selon les ordres de la Supérieure[944] ».

Un passage de la vie de sœur Marie du Saint-Sacrement de Combles vient étayer cette idée de hiérarchie :

« Elle n'usait de son droit de première que pour avoir plus de liberté de prendre pour sa part, ce qu'il y avait de plus mortifiant et fatiguant, ne se contentant pas de celle de sa dépense[945] ».

940

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Geneviève Le Gouvello de Kersivien, f° 739.

941

Abrégé de sœur Marie Angélique Pageaud, f° 631.

942

Abrégé de sœur Marie de Saint-Stanislas Dondel, f° 1141.

943

A côté de ces expressions, on trouve aussi les termes de « suppléante » ou d'« aide ».

944

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 171-172.

Le Coutumier n'explique pas comment étaient choisies les religieuses affectées à ces postes. Pour en savoir un peu plus, nous nous sommes donc reportée aux abrégés eux-mêmes. Ainsi, quelques-uns d'entre eux, par de brefs passages, laissent à penser que les officières étaient nommées ou mises à ces offices[946] : « ayant été mise robière pour la première fois[947] », « sortant de la charge du pensionnaire, elle fut mise économe[948] », « on l'avait nommée première maîtresse des pensionnaires[949]». Les informations, recueillies auprès de l'archiviste de l'Ordre de Notre-Dame de Charité (Cormelles-le-Royal), Delphine Le Crom sont venues confirmer notre idée :

« Le choix [des officières] était fait par la supérieure et son conseil. Chaque année, à la Saint Sylvestre les sœurs changeaient de chœurs, de chambre et de charge. Cependant, elles pouvaient être renouvelées dans celle-ci si elle la faisait bien ou s'il n'y avait personne pour la remplacer[950] ».

945

Abrégé de sœur Marie du Saint Sacrement de Combles, f° 527.

946

Une nomination par la supérieure, sans nul doute.

947

Abrégé de sœur Marie des Saints-Anges Le Guennec de Treurant, f° 133.

948

Abrégé de sœur Marie de Jésus-Mourant Duboys, f° 371.

949

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Cécile de La Pierre, f° 1194.

950

Delphine Le Crom, archiviste, Union Notre-Dame de Charité.

Un seul d'entre eux, celui de sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours parle du Saint Esprit comme le responsable de sa sélection pour certains (comme celui de directrice du noviciat) :

« On juge aisement par le portrait raccourci que nous venons de faire de cette honoree sœur que la sagesse de l'esprit saint présida au choix qu'on fist d'elle pour remplir une place aussy importante et combien elle en estoit capable[951] ».

La voix de Dieu a ainsi, dans certains cas[952], plus de force que la main de l'homme quand il s'agit de distinguer celles qui seront amenées à occuper les emplois de la sainte religion. Comme le souligne un passage de l'abrégé de sœur Marie de Saint-Pierre de Bonnecamps, « quels sont les desseins des hommes comparés a ceux de Dieu ?[953] »… Dieu préside à la destinée temporelle de l'être humain lors de son passage sur terre.

Au cours de leur vie religieuse, les sœurs de chœur exercent plusieurs offices comme le mentionnent différentes notices biographiques. Certaines les ont, d'après leur abrégé, presque tous exercés[954], notation laissant à penser que la question des compétences personnelles n'entrait qu'à de rares occasions dans le placement d'une religieuse dans un office[955]. Si la

951

Abrégé de sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc, f° 993.

952

Cette référence particulière et unique, à la troisième personne de la Trinité - Saint Esprit - est à mettre en relation avec le rang occupé par ladite religieuse au sein du couvent de Vannes : elle fut en effet supérieure de l'établissement vannetais pendant 27 ans. A statut prestigieux, influence distinguée !

953

Abrégé de sœur Marie de Saint-Pierre de Bonnecamps, f° 1099.

954

En effet, on peut relever, dans plusieurs notices biographiques l'expression « elle a rempli la plupart des emplois de la sainte religion ».

955

notion de "talent" - qualité distinguant certaines religieuses - est présente, ce n'est pas elle qui incite à placer la religieuse en question à un poste précis. Le talent se révèle, dans la plupart des cas, à l'usage et donc, sur le terrain :

« Son talent pour notre 4ème vœu était si connu et les conversions que Dieu faisoit pour elle, si marquees que les superieures l'on presque toujours occupée dans les classes[956] ».

« Ses talents n'estoient pas moindres pour l'education des novices[957] ».

« Elle eut toujours beaucoup de piete et de crainte de Dieu, de la douceur d'esprit et des talents pour les charges[958] ».

« Elle avoit un talent particulier pour 4ème vœu, où elle a esté employée en qualité de seconde[959] ».

C'est en fonction de ses capacités personnelles que sœur Marie de l'Ascension Levaillant de Marville est employée aux écritures : « Elle avoit un talent particulier pour les écritures, ce qui fit qu'on l'employa des les premieres années de son noviciat a écrire des lettres circulaires sur les livres ». Abrégé de sœur Marie de l'Ascension Levaillant de Marville, f° 916. Cette religieuse écrira, d'après ce que nous relate sa notice, l'histoire « de la maison depuis son commencement ». *Ibid*., f°916. C'est aussi en raison de ses propres talents - dont l'abrégé ne mentionne pas lesquels ils sont - que sœur Marie de Sainte-Angélique Le Moënne est employée pour certaines charges (lingerie et roberie, en l'occurrence). La rédactrice ajoute, détail intéressant, son manque de talent pour le chant, la lecture et l'écriture, des talents qu'elle n'a pas acquis dans sa jeunesse. Abrégé de sœur Marie de Sainte-Angélique Le Moënne, f° 223.

956

Abrégé de sœur Marie de l'Incarnation Cadiou, f° 53.

957

Abrégé de sœur Marie de Jésus Pitoüays, f° 230.

958

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Céleste Le Fere, f° 401.

959

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Scholastique Duboys, f° 665.

« Elle fut d'abord employée aux classes, seconde au pensionnaire […] pour laquelle elle avoit beaucoup de talent[960] ».

« Elle avoit un talent particulier pour elever la jeunesse, ce qui luy a fait […], avec succès, occuper la charge de maistresse des pensionnaires[961] ».

« Aussi les superieures, rendant justice a ses vertus et à ses talents s'empressèrent bientost de l'employer dans les offices les plus considerables de la maison[962] ».

A lire tous les passages où la notion de "talent" apparaît, on peut constater que ce terme est souvent associé aux offices liés à l'éducation (maîtresse des novices, des pensionnaires et des pénitentes). Il est vrai qu'il faut certainement, dans ce domaine, savoir manier autorité et douceur afin d'édifier doctement et « inspirer beaucoup de piété[963] » à ces jeunes filles ou ces femmes pénitentes. A ces postes, il faut savoir ainsi se faire craindre et aimer. Certaines religieuses y arrivent - sans doute - très bien comme c'est le cas, notamment, de sœur Marie de la Conception Le Lieupaul, de sœur Marie de l'Assomption de la Valette, de sœur Marie de Saint-Benoît Bonnard (pour les pénitentes) ; de sœur Marie de Saint-Augustin Nicol, de sœur Marie de Sainte-Croix Perret, de sœur Marie du Verbe-Incarné Huchet (pour les pensionnaires). D'autres, en revanche, ne recueillent pas vraiment les fruits de leur investissement pédagogique :

960

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Geneviève Le Gouvello de Kersivien, f° 743.

961

Abrégé de sœur Marie de Saint-René Coüessin de La Beraye, f° 773.

962

Abrégé de sœur Marie de Saint-François Le Boudoul du Baudory, f° 1030. Parmi ces offices qu'elle a exercés, elle a été économe en chef (pendant 15 ans) et maîtresse des novices (pendant 6 ans). Elle a, également, été nommée assistante.

963

Abrégé de sœur Marie de Saint-Augustin Nicol, f° 448.

« Elle a eu assez d'occasion de pratiquer la vertu de patience et de mortification dans l'emploi de maistresse des pensionnaires par le peu de retour qu'elle y a trouvé en plusieurs[964] ».

Comme nous l'avons indiqué auparavant, les religieuses occupent plusieurs offices au cours de leur vie conventuelle. On trouve ainsi différents cas de religieuses employées aussi bien à l'économie, qu'à la porte ou à l'infirmerie voire aux classes (tant pour les pénitentes que pour les pensionnaires). La "formation" devait donc avoir lieu sur place, au contact des autres officières, éclairées par leurs précieux conseils… voire édifiées par leurs recommandations d'outre-tombe ! C'est, en effet, le cas de sœur Marie des Saints-Anges Le Guennec de Treurant. Quelque peu déstabilisée par son incompétence en matière de couture - elle est sœur robière -, elle décide d'aller « sur la tombe de feue […] sœur marie de la conception le lieupaul, […] une des premieres robieres de l'institut [afin] qu'elle lui obtint la grace de remplir cette charge avec la fidelite et l'adresse que l'obeissance requeroit d'elle[965] ». A défaut de nous apprendre comment toutes ces officières étaient concrètement formées - si tant est qu'elles le fussent vraiment -, les abrégés apportent ici et là quelques détails chiffrés.

En effet, même si le temps d'occupation des offices est souvent très vague[966], on trouve néanmoins, à plusieurs reprises, des indications temporelles. On sait ainsi que sœur Marie de l'Assomption Duboys fut pendant « 12 à 13 ans econome[967] », que sœur Marie de la Résurrection Autheuil fut infirmière « 9 ans de suite[968] », que sœur Marie de Jésus-Mourant

964

Abrégé de sœur Marie du Saint-Michel Galpin, f° 356.

965

Ibid., f° 356.

966

Cependant, c'est l'expression, « plusieurs années » qui revient le plus souvent. La notation temporelle n'a, sans doute, pas beaucoup d'importance en matière d'office. Seules les qualités personnelles qu'on y dévoile valent la peine d'être inscrites sur le papier.

Duboys fut économe « pendant 25 ans[969] » ou encore que sœur Marie de Sainte-Rosalie Michielle de Carmoy a été « 9 ans seconde sacristine [et] 6 ans, premiere sacristine[970] ».

L'occupation de ces postes commence parfois pendant que les religieuses sont encore novices[971]. C'est ainsi le cas de sœur Marie du Saint-Sacrement Buntier, maîtresse des pénitentes alors qu'elle était novice[972], sœur Marie de l'Assomption La Valette, assistante du noviciat pendant son propre temps de noviciat[973] ou encore sœur Marie du Verbe-Incarné Bourgeois, employée comme aide au réfectoire à ses débuts au couvent de Vannes[974].

967

Abrégé de sœur Marie de l'Assomption Duboys, f° 162.

968

Abrégé de sœur Marie de la Résurrection Autheuil, f° 272.

969

Abrégé de sœur Marie de Jésus-Mourant Duboys, f° 373.

970

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Rosalie Michielle de Carmoy, f° 372.

971

Pendant les premières années du couvent, des novices furent employées pour différents offices, faute de sœurs de choeur en assez grand nombre. Abrégé de sœur Marie de la Sainte-Victoire de la Villéon, f° 486.

972

Abrégé de sœur Marie du Saint-Sacrement Buntier, f° 93.

973

Abrégé de sœur Marie de l'Assomption La Valette, f° 298.

974

Abrégé de sœur Marie du Verbe-Incarné Bourgeois, f° 382.

A l'image des questions précédentes de sélection et de durée des fonctions conventuelles, les abrégés en disent très peu sur la "teneur" réelle de tous ces offices. Ils se réduisent, souvent, à une simple liste, sans apporter le moindre détail. Beaucoup de notices concentrent leur propos sur une mise en avant des qualités dont ont fait preuve les religieuses en ces occasions. Quelques-unes d'entre elles, peut-être plus habituées à être servies qu'à servir les autres, ont dû lutter contre elles-mêmes afin de se consacrer à leurs charges. C'est le cas, notamment, de sœur Marie de Sainte-Elisabeth Le Gouvello:

« Elle avoit une repugnance et eloignement tres grand pour toutes les charges et emplois[975] ».

Cette réticence à "participer à l'œuvre de Dieu" de ses propres mains est antérieure à son arrivée même au couvent de Vannes. Comme le dit son abrégé :

« Elle demeura quelques années fort indéterminée de son choix, vivant dans une certaine indolence qui la rendoit d'une assez grande indifference sur le parti qu'elle devoit prendre, estant d'ailleurs tres attachée à ses commodités et satisfactions. Elle ne se sentoit qu'un mediocre courage pour entreprendre la pratique de l'abnegation religieuse[976] ».

Comme dans le cas des supérieures où le supériorat est un poids difficile à porter, occuper un office l'est aussi, parfois :

975

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Elisabeth Le Gouvello, f° 397.

976

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Elisabeth Le Gouvello, f° 397. Une fois novice, ses tourments intérieurs se poursuivent : « Quand elle etoit à genoux, au chœur, la durete du plancher luy estant incommode, elle tiroit les robes de celles qui etoient au-devant d'elle pour les mettre sous ses genoux, mais ce coussin n'estant pas suffisant pour contenter sa mollesse, elle se couchoit tout du long du corps, s'appuyant sur les bancs au defaut d'oreiller ». A force de travail pour mourir à elle-même, elle parvint à « remplir fidelement l'estat parfait […] d'épouse de jesus christ ». *Ibid*., f° 397.

« Elle ne cessa de supplier que quand on l'eut déchargée de ce fardeau. Ce qu'on ne fit qu'a regret[977] ».

Ce cas extrême de rejet d'un office est le seul que nous ayons trouvé parmi tous les abrégés que nous étudions. Les autres religieuses, animées par l'esprit d'obéissance et de soumission voulu par l'ordre de Notre-Dame de Charité, remplissent, elles, leurs différentes charges avec une édification et une ardeur infatigable « même dans [le cas] des charges plus pénibles[978] ». Faire abstraction de la dureté de la tâche[979], se défaire de ses moments de doute afin d'être une religieuse vertueuse en toutes circonstances, tel est le chemin idéal que doivent suivre les religieuses de Notre-Dame de Charité. Le travail participe, ici-bas, à l'œuvre de Dieu et ce, quel que soit l'office occupé.

Parce qu'ils font partie intégrante de la vie conventuelle d'une religieuse de Notre-Dame de Charité, il convient, à présent, d'étudier quelque peu, tous ces offices. Pour le faire, nous utiliserons les pages que le Coutumier consacre à ceux-ci en les complétant, quand cela sera possible, par des renseignements puisés dans "nos" abrégés ou dans d'autres documents[980]. Ce point sera aussi l'occasion pour nous de nous pencher sur ce qui fait le "sel[981]" de toute vie consacrée à Dieu : la prière et le recueillement (importance de l'oraison mentale, dévotions particulières aux Cœur de Jésus et de Marie…).

977

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Cécile de la Pierre, f° 1194. Ce fardeau est l'office de maîtresse des pensionnaires, une charge d'âmes effrayante pour cette religieuse.

978

Abrégé de sœur Marie de Saint-François de Sales Feger, f° 318 (travail au réfectoire, balayage, aide à la lingerie, service aux pénitentes). Abrégé de sœur Marie de Saint-Benoît Bonnard, f° 566 (aide à la lingerie, à la roberie, aux pensionnaires et au réfectoire). Abrégé de sœur Marie de Saint-Pierre de Bonnecamps, f° 1099 (aide aux pénitentes).

979

Cependant, certaines soeurs de chœur, en raison de leur santé fragile et de leurs infirmités, sont affectées à certaines tâches particulières voire, exemptées de toute activité. Ainsi, sœur Marie des Anges Caris, en raison de sa santé fragile, s'occupe, uniquement, des petits ouvrages de dévotion. Quant à sœur Marie de Saint-Paul Le Vandeur, « fort incommodée dans sa taille et […] d'une fort petite santé », elle fut "déchargée" d'office. Si ses infirmités constituèrent un handicap lors de son passage au couvent, elles le furent aussi avant sa réception dans les ordres. En effet, comme le mentionne son abrégé, en raison de ses faiblesses, « on eut crainte de s'en charger ». Abrégé de sœur Marie de Saint-Paul Le Vandeur, f° 491.

C. Cultiver les cœurs et assurer la vie quotidienne du couvent

1) Les sœurs surveillantes

Ces sœurs doivent servir de **modèle** aux autres religieuses[982] du couvent et cela, par leur comportement irréprochable au quotidien :

« Le principal soin des sœurs surveillantes […] sera de donner bon exemple à la Communauté par une étroite observance de la Règle. Qu'elles soient grandes amatrices du bien commun pour bien faire leurs charges ; qu'elles n'abondent point en leur propre sens, mais marchent sincèrement selon l'esprit de Dieu et de leur vocation, avec beaucoup de pureté disant leur avis avec modestie[983] ».

En sus de la surveillance des autres religieuses affectées au même poste qu'elles, cette sœur se doit de **surveiller ses consœurs** quant au respect du **bon ordre** de la maison. Ce respect passe, avant toute chose, par la diligence à exécuter les ordres de la supérieure.

Cette vigilance porte aussi sur l'observation des faits et gestes des sœurs :

980

Ce sera le cas quand nous aborderons la charge de maîtresse des pénitentes (utilisation du *Registre pour écrire les entrées et les sorties des pénitentes*, 1759-1791).

981

Le sel est le signe de l'alliance avec Dieu dans le Lévitique : « Tu saleras toute oblation que tu offriras et tu ne manqueras pas de mettre sur ton oblation le sel de l'alliance de ton Dieu ; à toute offrande tu joindras une offrande de sel à Dieu » (*Lv* 2, 13).

982

Le Coutumier précise aussi que les « Sœurs surveillantes [doivent] se surveiller elles-mêmes. » *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, *IV*, Caen, [S. d], p. 167.

983

Ibid., p. 167.

« Elles observeront les actions des Sœurs au Chœur, au réfectoire et autres assemblées, et rendront compte à la Supérieure tous les quinze jours, avant le Chapitre, de ce qu'elles auront remarqué : il leur permis pour cela de lever la vue deux ou trois fois aux assemblées de la Communauté, pour voir si les Sœurs se comportent comme il est ordonné. Chaque Surveillante celles qui sont devant elle, sans cependant tourner la tête, ce qui serait fort messéant[984] ».

Il n'est pas indiqué sur quelles sœurs porte cette surveillance. Toutefois, nous pouvons penser que celle-ci s'exerçait à l'égard de toute la communauté et peut-être, encore plus vis-à-vis des religieuses de rangs inférieurs (sœurs converses et sœurs tourières).

Le nombre de religieuses préposées à cet office est de deux comme le mentionne un passage du Coutumier. Toutefois, nous ne connaissons pas leur lieu d'affection, si jamais elles en avaient un en particulier. C'est, toutefois, peut-être le cas comme le laisse entrevoir l'expression « surveillante des novices » trouvée dans l'abrégé de deux choristes (sœur Marie de Sainte-Catherine Buchet[985] et sœur Marie de Saint-Jean Benech[986]). A moins que les sœurs désignées comme "aide" (aide aux pénitentes, aide au pensionnaire) avaient, elles aussi, une mission de contrôle.

Qui dit surveillance… dit aussi, récit des fautes remarquées. Ce signalement s'effectue auprès de la supérieure, « après avoir invoqué le Saint-Esprit[987] ». Un peu comme dans le cas de l'élection de "l'autorité suprême du couvent"[988], les sœurs surveillantes doivent :

984

Ibid., p. 168.

985

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Catherine Buchet, f° 641.

986

Abrégé de sœur Marie de Saint-Jean Benech, f° 1127.

« Prendre garde de n'agir point selon leurs inclinations ou aversions, mais pour le seul amour de Dieu et le zèle de la perfection des Sœurs, ne parlant jamais des fautes qu'elles remarqueront qu'à la seule Supérieure[989] ».

Ces religieuses ne sont pas cantonnées à surveiller le comportement religieux et moral de leurs consœurs de religion. Elles **contrôlent**, également, les **comptes** de la **sœur économe** :

« L'une des deux doit assister aux comptes que l'Econome rend chaque mois à la Supérieure : elles assistent toutes deux à celui de la fin de l'année, et le signent après les Conseillères, ajoutant *Surveillante* après leur nom[990] ».

Enfin, elles peuvent pallier les absences (celles de la supérieure et de l'assistante) et ainsi**, présider aux Communautés**.

987

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 168.

988

Pour l'élection de la supérieure, les « Sœurs agiront en cette occasion avec une entière sincérité et droiture, selon la lumière que Dieu leur donnera, et jamais selon les inclinations ni considérations humaines ». *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, *III*, Caen, [S. d], p. 42.

989

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 168-169.

990

Ibid., p. 169.

Parmi tous les offices auxquels les religieuses peuvent consacrer une partie de leur vie conventuelle, celui de *maîtresse des pénitentes* « est [certainement] un des plus importants[991] » de l'Ordre de Notre-Dame de Charité.

2) Les maîtresses des pénitentes

L'accueil des femmes de "mauvaise vie" auquel est dédié l'ordre fondé par Jean Eudes en 1641 s'inscrit dans une histoire débutée à Nancy, dans les années 1620, avec la congrégation de Notre-Dame du Refuge[992]. A l'image de cette institution et avec l'appui de riches bienfaiteurs ou bienfaitrices, l'institut a pour vocation de mettre en œuvre la parole de Jésus : « Ce ne sont pas les bien portants qui ont besoin de médecin, mais les malades. Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pêcheurs.[993] »

Cette volonté de venir en aide aux femmes "déviantes" est incarnée par le 4ème vœu prononcé par les postulantes, celui de la « conversion et instruction des âmes dévoyées[994] ». L'importance de ce vœu et donc, de cet office, se traduit par un long développement dans le Coutumier (14 pages[995]). Nous en trouvons quelques échos dans les abrégés des religieuses

---

991

Ibid., p. 170.

992

Cette congrégation est fondée par Elisabeth de Ranfaing, avec l'autorisation de l'évêque de Toul.

993

Mc 2, 17.

994

ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f° 5.

995

L'office le plus développé dans ce livre est celui de la sœur sacristine (20 pages).

exerçant cette charge[996] (39 choristes, au total[997]). Cet emploi particulier devant son existence à la présence, sur le terrain - bien au-delà, de la seule ville de Vannes - « de pauvres esprits[998] » menant une vie scandaleuse, il convient aussi de s'y intéresser. Nous nous aiderons pour cela de plusieurs documents :

∗ Le *Registre pour écrire les entrées et les sorties des pénitentes*, 1759-1791,

∗ Le mémoire de Sophie Hommet sur *La prostitution dans le diocèse de Vannes au XVIIIème siècle*[999] (notamment son étude du registre précédent, contenant les noms de 311 pénitentes),

∗ L'exposé fait par sœur Odile Laugier[1000],

996

En effet, certaines expressions inscrites dans le Coutumier peuvent être relevées dans les abrégés des religieuses concernées.

997

Ce chiffre prend en compte les maîtresses des pénitentes, quelle que soit leur position hiérarchique - première, deuxième ou troisième - et les aides aux pénitentes. Toutes, - maîtresse et compagnes - doivent édifier « les Pénitentes par une grande exactitude à remplir tous les exercices de Communauté aux heures marquées ». *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, *IV*, Caen, [S. d], p. 176.

998

Ibid., p. 170.

999

HOMMET Sophie, *La Prostitution dans le diosèse de Vannes au XVIIIe siècle*, mémoire de maîtrise en histoire, université catholique de l'Ouest (Angers), 2000, 126 p.

1000

LAUGIER Odile, « *Organisation et vécu d'un monastère de Notre-Dame de Charité* », Union de Notre Dame de Charité et Congrégation de Notre Dame de Charité du Bon Pasteur, *Voyage d'enrichissement. Session « A la recherche de notre histoire »*, Angers, 2010, p. 73-84.

∗ Le bulletin des Amis du patrimoine de Guingamp et, plus particulièrement, le numéro 44 consacré au quartier de Montbareil[1001], lieu d'implantation du couvent de Notre-Dame de Charité dans cette ville.

Ce document contient des informations intéressantes sur les pénitentes (motifs d'enfermement, conditions financières de celui-ci[1002], "rééducation" au quotidien). Il est, en effet, un point d'accroche bien utile tant il est vrai que les abrégés, parce qu'ils sont tout entiers écrits à la gloire d'une défunte, laissent dans l'ombre, des centaines de « pauvres âmes abandonnées[1003] ». En dépit de la différence des situations, les comportements en ces deux lieux - Vannes et Guingamp - doivent, sans nul doute, se rapprocher, non seulement du côté des "âmes rebelles," mais aussi du côté des "âmes fortes".

Etre maîtresse des pénitentes est un des offices où il faut savoir, à la fois, se faire craindre et se faire respecter, voire aimer[1004] et ce, avant tout autre chose. C'est pourquoi ce poste allie les **châtiments** (sans plus de précision sur le contenu de ceux-ci) et l'**apprentissage** des **grands principes du christianisme,** le tout sur fond de **règlement** de **problèmes quotidiens** (nourriture, vêtements) :

1001

Cette association a consacré un autre numéro à ce quartier - le n°45 - mais c'est surtout le premier qui nous a servi de document de travail principal.

1002

Le registre des pénitentes déposé aux Archives départementales du Morbihan contient, lui aussi, des indications financières.

1003

Abrégé de sœur Marie de la Divine-Miséricorde Troussier, f° 1288.

1004

Toutefois, cette image de la main qui caresse et de la main qui châtie n'est pas uniquement réservée à cet office. On la retrouve également chez une maîtresse des classes comme sœur Marie du Verbe Incarné Huchet : «elle a été maîtresse des classes où elle se faisait craindre et aimer ». Abrégé de sœur Marie du Verbe-Incarné Huchet, f° 712. Cependant, les sanctions tout comme les récompenses devaient être quelque peu différentes dans les deux cas.

La première maîtresse[1005] « est celle qui est principalement chargée de l'instruction et du salut de ces pauvres âmes, elle doit en avoir un soin tout particulier : c'est à elle à les instruire pour la Confession et la Communion et à faire avertir leur Confesseur. Elle doit pourvoir généralement à tous leurs besoins spirituels et temporels selon les ordres de la Supérieure. […] Par ailleurs, elle suit durant le temps qu'elle demeure dans la Maison, les ordres de la Supérieure sur la manière dont on doit les traiter et les nourrir. Elle leur fait donner les habits convenables à leur état présent selon la règle et la coutume, sans leur permettre d'avoir ni de se faire aucuns ajustements qui ne ressentent la vanité, dont elle doit donner beaucoup d'horreur.[1006] »

L'**enseignement** apporté par cette religieuse est puisé dans le catéchisme, dans les vies des pères du désert et « de tant d'illustres pénitents[1007] ». L'idée présidant à ces séances[1008] est de les conduire sur le chemin de « leur parfaite conversion[1009] » et de leur procurer, par le biais

---

1005

Comme pour l'office précédent, deux religieuses sont affectées auprès des pénitentes, l'une ayant plus d'importance que l'autre, d'où des tâches différentes entre la première et la deuxième maîtresse. Elles se doivent un respect mutuel et, en général, « elles prendront bien garde d'avilir ou contrarier le sentiment l'une de l'autre, ni de s'attirer l'amitié particulière de quelqu'un ; mais tâcheront de faire en sorte que leur union et bonne intelligence maintienne la paix entre celles qui sont sous leur conduite. Ce point est un des plus importants, pour ne rendre point inutile le fruit qu'elles doivent faire dans leur saint emploi ». *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, Caen, [S. d], p. 177.

1006

Ibid., p. 172.

1007

Ibid., p. 176.

1008

Nous ne connaissons pas la durée de celles-ci.

1009

Coutumier, op. cit., p. 174.

« de quelques livres propres à les instruire solidement, des vérités fondamentales du salut[1010] ».

Ces leçons se font parfois en breton, certaines des pénitentes ne parlant pas le français comme le laisse entrevoir un extrait de l'abrégé de sœur Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory :

« Comme elle etoit employée dans les classes de nos pénitentes, elle comprit quelle y seroit beaucoup plus utile si elle sçavoit le breton. Elle s'y affectionna et demanda un catechisme en cette langue[1011] ».

La deuxième maîtresse est, elle, chargée d'apprendre « les prières à celles des Pénitentes qui ne les savent pas, ainsi que l'exercice de la Messe, et le petit Catéchisme[1012] ».

Les relations entre les maîtresses et les pénitentes ne sont jamais clairement indiquées. Comme nous l'avons déjà dit, un abrégé est le lieu de l'éloge des vertus d'une défunte et les détails de sa vie doivent servir à mettre en avant les qualités indéniables de celle-ci. L'évocation des pénitentes, quand il en est question, n'est là que pour souligner l'exemplarité de la vie d'une religieuse qui a tenté, pendant le temps que Dieu lui avait imparti, de « ramener [son troupeau] au bercail du bon pasteur[1013] » :

1010

Ibid., p. 175.

1011

Abrégé de sœur Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory, f° 1091.

1012

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, Caen, [S. d], p. 177.

1013

Abrégé de sœur Marie de Jésus Pitoüays, f° 230.

« On l'a vu plusieurs fois, spécialement dans une occasion qu'une de ces misérables, transportées de fureur tenant un couteau à la main lui disait : "si tu approches, je te tuerai", mais notre vertueuse sœur avec la douceur ordinaire jointe à sa confiance en notre seigneur, et en sa sainte mère, dont elle avait ressenti la protection en pareilles rencontres, lui dit : "mon enfant vous me ferez une grande charité, si Dieu vous l'inspire et que ce soit sa volonté, me voilà toute prête, cependant vous devriez considérer ce que vous dites et avoir confusion de vouloir ainsi perdre votre âme[1014] ».

« Estant maistresse des penitentes, elle y rencontra des esprits si difficiles et intraitables qu'elle ne les pouvoit en aucune maniere reduire à la raison. Ils formoient des cabales, en sorte qu'elle en eut beaucoup à souffrir et Dieu permit encore pour augmenter sa peine et rendre sa croix parfaite, que plusieurs luy en donnoient bien le tort, ce qui lui attira plusieurs mortifications tres humiliantes et mortifiantes. Mais elle sut […] bien ménager pour les rendre meritoires[1015] ».

« Quand elle avoit eu quelque chose a souffrir, la mauvaise humeur des pénitentes, elle disait en ressentir au retour une consolation tres grande[1016] ».

Mais ces pénitentes ne sont pas seulement des esprits rebelles et indociles, elles sont aussi, dans certains cas, des âmes quelque peu fallacieuses :

« Mais rien n'egalloit sa vigilance et sa finesse pour découvrir leurs ruses. Il y en eut une qui lui fit la confidence qu'elle etoit enceinte et qui alloit, de tems en tems, lui dire que le moment approchoit de la mettre dehors. Effectivement, on la voyoit epaissir considérablement

---

1014

Abrégé de sœur Marie de Saint-Jean Mesnard, f° 75.

1015

Abrégé de sœur Marie de la Purification Pitoüays, f°214.

1016

Abrégé de sœur Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory, f° 1090.

et l'on en jasoit à la classe. Notre chere sœur plus clairvoyante et mieux inspirée, la mena un jour dans sa chambre et lui dit : « allons ma chere sœur, deshabillez-vous ». La fille, toute tremblante, y marqua beaucoup de répugnance mais il fallut enfin obeïr et l'on vit qu'elle etoit toute garnie de hardes mises en bourlet les unes sur les autres. La maîtresse lui fit une belle harangue et la remena parmi ses compagnes où elle eut à essuyer bien des railleries et de la confusion[1017] ».

Des **châtiments** dont les maîtresses pouvaient user à l'égard des pénitentes, les abrégés, tout comme le Coutumier en parlent très vaguement. Nous savons qu'elles doivent réparer leurs fautes (mauvais comportements) comme le souligne un passage du Coutumier. Les pénitences, dans ces cas, étaient imposées par la première maîtresse[1018]. Mais le contenu de celles-ci n'est pas indiqué. Les fautives étaient-elles attachées en guise de punition[1019] comme ce fut le cas à la maison des pénitentes de Rennes, les privait-on de nourriture[1020] en cas de désobéissance ? Le mystère reste entier[1021]. A Vannes, d'après deux mentions trouvées dans des abrégés, la rééducation passe par le travail à la manufacture[1022] qui n'était pas « un petit

---

1017

Abrégé de sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery, f° 923.

1018

La seconde maîtresse peut le faire mais uniquement « pour réparer des fautes sur-le-champ ». » *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, *IV*, Caen, [S. d], p. 177.

1019

A Rennes, avant l'ouverture du couvent de Notre-Dame de Charité, les pénitentes étaient enfermées dans une maison, dirigée par des administrateurs laïcs. Dans ce lieu, certaines femmes étaient « enchainées près de leurs lits ; leur nourriture ne se composait guère que de pain noir ». Arrivée dans la ville pour prendre la direction de cette maison, sœur Marie de la Trinité Heurtaut, « touchée de tant de souffrances, […] obtint des administrateurs la permission de conduire ces pauvres personnes avec plus d'humanité. » ORY Joseph-Marie, *Les origines de Notre-Dame de Charité*, Abbeville, impr. Paillard, 1891, p. 299.

1020

En matière de repas et, tout particulièrement, en cas d'octroi de quelque chose d'extraordinaire (collations, friandises), les maîtresses doivent toujours en appeler à la supérieure : « elles ne leur permettront […] de manger de la viande au déjeuner et goûter, ni d'en garder pour cet effet, et choses semblables, sans la licence de la Supérieure. ». *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, *IV*, Caen, [S. d], p. 179.

travail, ni une légère application[1023] ». C'est, pour celles qui ont fauté, « une pénitence d'institution, […] une source féconde de mérites ». C'est un moyen de lutter contre l'oisiveté, « mere de tous les vices[1024] », tentation contraire à la vertu vers laquelle doivent s'acheminer « ces sortes de filles[1025] ».

❖ **Les pénitentes[1026]**

De celles-ci, nous connaissons très peu de choses. Elles sont des ombres légères dont l'identité et la vie se résument à quelques mots inscrits sur un manuscrit (*Registre pour écrire les entrées et les sorties des pénitentes*, 1759-1791) : des femmes sans âge, s'écartant

---

1021

A Guingamp, la rééducation passe par l'isolement et l'humiliation quand ce ne sont pas les familles elles-mêmes qui demandent des sévices corporels pour la pénitente à châtier ! Les religieuses se pliaient-elles aux requêtes familiales ? Les archives n'apportent pas de réponse. « Le quartier de Montbareil. Le monastère des Sœurs du Refuge, ses fondatrices et « pénitentes » sous l'Ancien Régime », *Amis du patrimoine de Guingamp*, N°44, Juin 2008, p. 38.

1022

En sus de la prière. *Laborare* et *orare*, tel est le chemin devant mener les pénitentes à faire amende honorable ; un chemin qui, à défaut de les conduire à la perfection dévolue aux religieuses qui les entourent, doit les mener loin du vice, mais près de la vertu. Abrégé de sœur Marie de Sainte-Scholastique Duboys, f° 667 et abrégé de sœur Marie de Sainte-Madeleine Audrein, f° 1104.

1023

Ibid., f° 667.

1024

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 180.

1025

Ibid., p. 174.

1026

Elles sont au nombre de 30 en 1695 et de 40 en 1698. LAUGIER Odile, « Organisation et vécu d'un monastère de Notre-Dame de Charité », Union de Notre Dame de Charité et Congrégation de Notre Dame de Charité du Bon Pasteur, *Voyage d'enrichissement. Session « A la recherche de notre histoire »*, Angers, 2010, p.83.

volontairement du monde qui les a vu tomber ou que la famille exclut par lettre de cachet car elles entachent, par leur déviance, l'honorabilité de celle-ci. Elles font désordre dans la famille, pour reprendre le titre du livre écrit par Arlette Farge et Michel Foucault[1027].

Avant d'aller plus loin dans notre tentative de dresser le portrait de nos "renfermées", attardons-nous, quelques instants, sur le mot même de ***pénitente***. Le dictionnaire *Furetière* en donne la définition suivante : « celuy qui a une grande contrition de ses pechés[1028] », une explication rejoignant celle proposée par le dictionnaire *Richelet* : « celui qui se repent d'avoir ofencé Dieu. Celui qui donne des marques qu'il a regret d'avoir péché[1029] ». En effet, à l'origine, les pénitentes sont :

« Des personnes converties ou désireuses de se convertir, qui viennent volontairement mener, pour un temps, une vie de silence, de prière et de travail, en retrait du monde. Une prédication les a touchées. Parfois un événement familial : décès, disgrâce de la famille a bouleversé leur vie et elles choisissent la "Pénitence" pour quelque temps[1030]».

Ainsi, quand on relit le registre où ont été notés les noms de ces femmes entrées au couvent de Vannes, retrouve-t-on cette idée. En voici, quelques exemples[1031] :

« Nous avons reçü au rang des penitentes marguerite heudreuille de saint malo, venue d'elle mesme et entrée le 9 août 1759. Sortie le 4 janvier 1762[1032] ».

1027

FARGE Arlette, FOUCAUT Michel, *Le désordre des familles*, Gallimard, "Folio histoire, n°237", 2014, 485 p.

1028

« Pénitent », *Furetière, Dictionnaire universel* [En ligne], consulté le 26 janvier 2015. URL: http://www.classiques-garnier.com.distant.bu.univ-rennes2.fr/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain.

1029

« Pénitent », *Richelet, Dictionnaire françois* [En ligne], consulté le 26 janvier 2015. URL: http://www.classiques-garnier.com.distant.bu.univ-rennes2.fr/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain.

« Nous avons reçü reçu au rang des penitentes renée hervé d'hennebont, venue volontairement. Elle en est entrée le 4ème décembre [1759], veuve la carrière. Sortie le 3ème décembre 1761[1033] ».

« Nous avons reçü au rang des penitentes jeanne le galles d'hennebont, venue d'elle-même. Elle en est entrée le 31ème janvier [1761]. Sortie[1034] ».

« Nous avons reçü au rang des penitentes valentine chel, de ploërmel, venue volontairement. Elle en est entrée le premier avril [1761] et reçue par charité. Sortie et décédée à l'hostel Seboüel[1035] ».

1030

LAUGIER Odile, *op. cit*., p.73. « La conversion est - selon le terme de l'Ancien Testament - un changement de route qui, exprimé dans les termes du Nouveau Testament, *métonia*, signifie mutation intérieure, totale, définitive, fondement d'une vie nouvelle. Un retour total à Dieu qui attend et accueille : la parabole du fils prodigue (*Lc* 15, 11-32) nous révèle […] l'attente de l'amour miséricordieux de Dieu, le retour, la conversion lente et tourmentée, l'empressement du père qui attend le pécheur pour lui offrir son pardon et son salut, en lui demandant un repentir sincère et une conversion totale ». C'est ce que les religieuses attendent de la part des pénitentes : le repentir de leurs péchés et « la reconstruction » de ce qu'elles ont-elles-mêmes détruit par leurs comportements fautifs. Elles sont là pour leur ouvrir les yeux sur la miséricorde de Dieu qui offre à celles qui sont à terre l'espoir du pardon de ses fautes. DE FIORES Stefano, GOFFIN Tullo (dir.), *Dictionnaire de la vie spirituelle*, Paris, Les Editions du Cerf, 2001, p. 857.

1031

Il existe d'autres exemples de venues volontaires dans le registre conservé aux Archives départementales du Morbihan.

1032

ADM, 69 H 27, Petit Couvent, Livre de couvent, f° 2.

1033

Ibid., f° 4.

1034

Ibid., f° 4.

1035

Ibid., f° 6.

« Nous avons reçü au rang des penitentes guillemette petitcorps, dite la Blaise de lorient, venue d'elle mesme le 22ème avril [1761]. Elle paye de pension 100 £. Retournée à lorient le 4ème mai 1763[1036] ».

Toutefois, toutes ne viennent pas au couvent de leur plein gré. Avec les années[1037], un certain nombre de ces femmes[1038] passent les portes du cloître sur injonction familiale (père, mère, mari, frère) ou à la requête d'un prêtre.

Qu'elles soient forcées ou qu'elles viennent d'elles-mêmes au couvent, les raisons de leur exclusion du monde sont multiples. Même si elles ne sont pas précisées dans le registre du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes, il semble évident qu'elles doivent être similaires à celles des motifs évoqués dans l'étude des Amis du patrimoine de Guingamp. Leur placement est justifié par le fait qu'elles ont transgressé les normes sociales[1039]. Ces insoumissions revêtent différentes formes :

1036

Ibid., f° 6.

1037

Nous ne possédons, malheureusement, pas de trace des entrées de pénitentes au couvent avant l'année 1759, date du début de notre registre de travail.

1038

Nous ne connaissons pas l'âge de ces femmes entrées au couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes. On peut toutefois estimer, pour celles qui sont mariées, qu'elles ont plus d'une vingtaine d'années, la moyenne d'âge des femmes se mariant étant de 25 à 26 ans.

1039

Parmi ces pénitentes, certaines sont certainement des prostituées. N'oublions pas que l'ouverture du couvent de Notre-Dame de Charité est due, nous dit le texte autorisant cette installation : « [au] grand besoin qu'on en a en cette ville d'une maison, pour y retirer les filles de mauvaise vie, et connoissant les religieuses de Notre Dame de Charité […] nous permettons aux dites religieuses de s'establir en cette ville ». LE MENE Joseph-Marie, « Le Petit Couvent de Vannes », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1898, p. 3.

« De la débauche (alcoolisme, prostitution, libertinage, relation coupable avec un prêtre) aux convenances familiales ou personnelles (divorce, désobéissance au mari, projet de mésalliance, faiblesse d'esprit) en passant par les entorses à la religion[1040] ».

Un comportement, fâcheux (de la paresse à la coquetterie en passant par le mensonge), tout comme un trait de personnalité déplacé (mauvais caractère, indocilité) suffisent aussi comme pour être des motifs d'internement dans un couvent.

Dès leur entrée au couvent, la maîtresse est chargée d'écrire dans un livre « exactement le jour et l'an de l'entrée des Pénitentes, leur ville ou paroisse, avec le nom des personnes qui les présentent, laissant ensuite un espace en blanc pour écrire leur sortie, et entre les mains de qui on les remet[1041] ». Ce document, portant le titre de *Registre pour écrire les entrées et les sorties des pénitentes*, est disponible, comme nous l'avons mentionné auparavant, aux Archives départementales du Morbihan (69 H 28). Il contient les noms de 311 "femmes pécheresses", originaires de différentes villes du diocèse de Vannes.

A l'instar des religieuses quittant le monde des hommes pour le monde de Dieu, les pénitentes perdent leur identité quand elles franchissent les portes du couvent. Toutefois, ce changement[1042] n'intervient qu'en mai 1783. Avant cette date, elles gardent leur identité civile comme le laissent entendre les données inscrites sur le registre:

« Nous avons reçü au rang des penitentes françoise raullo[1043], de la paroisse de saint louis de brest et domiciliaire de celle de saint louis de lorient. Elle est femme de nicolas

---

1040

« Le quartier de Montbareil. Le monastère des Sœurs du Refuge, ses fondatrices et « pénitentes » sous l'Ancien Régime », *Amis du patrimoine de Guingamp*, N°44, Juin 2008, p. 35.

1041

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, Caen, [S. d], p. 173.

1042

Ce changement d'identité est aussi constatable au couvent de Guingamp.

lambotin et elle est entrée volontairement, de son consentement le 28ème mai. On l'a nommée icy *pacifique*. Sortie le 24ème mai 1786.

Nous avons reçü au rang des penitentes guillemette dantu, de la paroisse de locmalo, pres Guemene. Elle a esté mise par madame barbarin. Elle est entrée le 6ème mai[1044]. On l'a nommée *Marie Anne*. Elle est sortie et retournée a lorient.

Nous avons reçü au rang des penitentes catherine kergouliau, de la paroisse saint gilles de Hennebont, venue volontairement. Elle est entrée le 30ème juillet[1045]. On la nomme icy *Dominique*. Sortie[1046] ».

Séjourner au couvent, pour une durée plus ou moins longue, requiert le versement d'une pension. En effet, le séjour des femmes de mauvaise vie n'est pas nullement gratuit[1047] sauf pour celles qui ne sont pas en capacité de payer. Dans ce cas, elles sont accueillies par charité[1048] :

1043

Elle est entrée au couvent de Vannes le 24 mai 1783. ADM, 69 H 27, Petit Couvent, Livre de couvent, f° 14.

1044

Elle est entrée au couvent de Vannes le 6 mai 1783. ADM, 69 H 27, Petit Couvent, Livre de couvent, f° 20.

1045

Elle est entrée au couvent de Vannes le 30 juillet 1783. ADM, 69 H 27, Petit Couvent, Livre de couvent, f° 20.

1046

ADM, 69 H 27, Petit Couvent, Livre de couvent, f° 16.

1047

La pension est prise en charge par la famille voire par le recteur quand celui-ci est à l'origine du placement.

1048

Cet accueil gracieux au couvent se fera jusqu'à sa fermeture, en 1790. A noter que beaucoup de pénitentes accueillies charitablement, entrent en ce lieu, volontairement, tout du moins d'après les notations inscrites sur le

« Nous avons reçü au rang des penitentes nicole cogat pour la seconde fois, le 31ème décembre[1049], venue d'elle mesme et reçue par charité. Elle est décédée le 23ème mars 1763 et inhumée a saint salomon.

Nous avons reçü au rang des penitentes louise guilleron de hennebont. Elle est entrée volontairement le 2ème avril[1050]. On l'a reçue par charité. Sortie.

Nous avons reçü au rang des penitentes marie anne joli de vannes, venue volontairement[1051] et prise par charité. Elle est entrée le 23ème juin. Sortie.

Nous avons reçü au rang des pénitentes marguerite lallemant de port louis. Elle est entrée le 19ème juin[1052]. Elle est reçue, par charité ».

registre des pénitentes... LAUGIER Odile, « Organisation et vécu d'un monastère de Notre-Dame de Charité », Union de Notre Dame de Charité et Congrégation de Notre Dame de Charité du Bon Pasteur, *Voyage d'enrichissement. Session « A la recherche de notre histoire »*, Angers, 2010, p. 74.

1049

Cette liste étant annuelle, elle n'est pas précisée à chaque fois. Elle est entrée au couvent de Vannes en décembre 1762. ADM, 69 H 27, Petit Couvent, Livre de couvent, f° 4.

1050

Elle est entrée au couvent de Vannes le 2 avril 1766. ADM, 69 H 27, Petit Couvent, Livre de couvent, f° 12.

1051

Elle est entrée au couvent de Vannes en juin 1766. ADM, 69 H 27, Petit Couvent, Livre de couvent, f° 12.

1052

Elle est entrée au couvent de Vannes le 19 juin 1775. ADM, 69 H 27, Petit Couvent, Livre de couvent, f° 18.

Les sommes versées sont variables, de 30 livres tournois pour « Françoise Hillard[1053] de Hennebont, mise par monsieur l'alloue de ladite ville », jusqu'à 150 livres remis pour « françoise guillemot, de la paroisse de biron, esveché de saint malo, […] rentrée volontairement le 6ème mars[1054] ». 30 livres representent « le tarif minimum (30 livres pour 6 mois), […] réservé aux femmes du peuple[1055] ». Cette somme ne concerne qu'une seule pénitente du couvent vannetais, tout comme les 150 livres tournois.

Vivant dans leur propre quartier afin d'éviter les contacts avec la communauté religieuse[1056], les pénitentes « sont séparées selon la gravité de leur faute et leur condition dans des « classes ». A Vannes, deux classes sont mentionnées : la classe de sainte pelagie[1057] et celle de sainte magdelaine[1058]. Mais l'existence de ces deux classes semble plutôt liée à l'âge

---

1053

Elle est entrée au couvent de Vannes le 27 juin 1766. Nous ne connaissons pas la date de sa sortie. ADM, 69 H 27, Petit Couvent, Livre de couvent, f° 10.

1054

Elle est entrée au couvent de Vannes le 6 mars 1791 et en est sortie le 15 janvier 1792. ADM, 69 H 27, Petit Couvent, Livre de couvent, f° 20

1055

Le quartier de Montbareil. Le monastère des Sœurs du Refuge, ses fondatrices et « pénitentes » sous l'Ancien Régime », Amis du patrimoine de Guingamp, N°44, Juin 2008, p. 36.

1056

« En ce qui concerne les Pénitentes, la clôture est stricte, face à l'extérieur et face aux autres groupes de la maison. » LAUGIER Odile, « Organisation et vécu d'un monastère de Notre-Dame de Charité », Union de Notre Dame de Charité et Congrégation de Notre Dame de Charité du Bon Pasteur, *Voyage d'enrichissement. Session « A la recherche de notre histoire »*, Angers, 2010, p. 80.

1057

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Anne Houët du Chêne-Vert, f° 872. Abrégé de sœur Marie de Sainte-Reine Jouneaux, f° 947.

1058

Ibid., f° 947.

des pénitentes comme le laisse entendre l'extrait de l'abrégé de sœur Marie de Sainte-Anne Houët du Chêne-Vert :

« Pendant quelques années, sa sante parut meilleure, de sorte que l'on l'a mis seconde maistresse de la petite classe de sainte pelagie ou elle a esté longtemps, continuant de les édifier comme elle avoit fait dans la grande ou il y a encore des filles de son temps[1059] ».

Toutes les situations familiales se retrouvent derrière les murs du cloître, aussi bien les femmes mariées que les célibataires ou les veuves. Et la durée de leur réclusion n'obéit à aucune règle : de trois mois pour Marie Josèphe Kergadavern[1060] à plus de deux ans pour Julienne Hanry[1061] ou à un peu plus de sept mois pour Hélène Audic[1062].

De toutes ces pénitentes entrées au couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes de 1759 à 1791, nous ne saurons, en définitive, que peu de choses : quelques traces d'une identité féminine inscrite sur un livre, le nom d'un placeur voulant se débarrasser d'une femme devenue trop gênante, une date d'entrée et parfois de sortie, une somme versée en guise de dédommagement du tracas occasionné. D'infimes traces d'un parcours marqué par la faute, une faute que l'on espère extirper du corps en passant par la "case" d'un couvent. Mais, pour certaines de ces femmes, ce séjour à l'abri du libertinage et des mauvaises mœurs, n'est

---

1059

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Anne Houët du Chêne-Vert, f°872.

1060

Elle est entrée au couvent de Vannes le 6 janvier 1761. ADM, 69 H 2 7, Petit Couvent, Livre de couvent, f° 2.

1061

Elle est entrée au couvent de Vannes le 13 février 1761 et en est sortie le 15 août 1763. ADM, 69 H 27, Petit Couvent, Livre de couvent, f°2.

1062

Elle est entrée au couvent de Vannes le 11 septembre 1769 et en est sortie le 26 mars 1770. ADM, 69 H 27, Petit Couvent, Livre de couvent, f° 8.

nullement efficace : elles tombent à nouveau et, à nouveau, elles sont placées comme c'est le cas de « La Pocard, reçue pour la seconde fois[1063] ».

Lorsqu'elles sont malades, une **sœur infirmière** leur est affectée. Celle-ci doit :

«Envisager ces pauvres filles comme membres de Jésus-Christ, pour s'encourager à surmonter toutes les difficultés et répugnances que la nature a coutume de rencontrer dans le service des malades, surtout de ces sortes de personnes[1064] ».

Le mal qui les touche doit être, pour les pénitentes, l'occasion de méditer sur leur sort et de l'accepter avec « l'esprit de pénitence[1065] ». En cas de fin prochaine, elles sont incitées à demander pardon à leurs compagnes « des sujets de peine et de mauvaise édification qu'elle[s] peu[vent] leur avoir donnés[1066] ».

Toutes ces femmes ont-elles pris la voie de la sagesse et le sentier de la vie une fois sorties dehors? Nous ne le savons pas. Tout au plus pouvons-nous constater l'échec apparent de quelques-uns de ces placements temporaires puisque certaines pénitentes reviennent au couvent une deuxième fois, voire une troisième pour certaines. Elles n'ont donc pas trouvé cette lumière de l'enseignement[1067] religieux, cette lampe qui éclaire au cœur de la nuit et de l'ombre.

1063

Elle est entrée au couvent de Vannes le 30 avril 1769 et en est sortie en décembre 1769. ADM, 69 H 27, Petit Couvent, Livre de couvent, f° 8.

1064

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 181.

1065

Ibid., p. 182.

1066

Ibid., p. 183.

Cette connaissance de la bienveillance de Dieu à l'égard de tout un chacun est au cœur de la mission conventuelle dévolue aux maîtresses des pénitentes. C'est cette même idée qui doit également habiter l'âme et l'esprit de la *maîtresse des pensionnaires*.

3) La maîtresse des pensionnaires

Le passage du Coutumier consacré à cet office est un peu plus court - 7,5 pages - que celui destiné à l'office précédent. Cette différence[1068] est sans doute le reflet du travail plus important que les religieuses doivent accomplir avec les pénitentes même si elles sont leurs "sœurs" comme le rappelait Jean Eudes[1069].

Pour cette charge, il ne s'agit pas tant de convertir une âme rebelle, mais plutôt de lui inspirer « l'esprit de sagesse, de piété et de crainte de Dieu, necessaires pour éviter les occasions de l'offenser.[1070] »

A ce poste, la maîtresse - la première maîtresse[1071] - peut être épaulée par deux ou trois aides « s'il en est besoin, tant pour leur apprendre à bien **lire**[1072] et **écrire**, que pour leur **montrer** les **ouvrages convenables**, et avoir soin de leurs lignes et de leurs hardes[1073] ». Aux matières précédentes s'ajoute aussi l'apprentissage de l'**arithmétique**, matière dispensée par

1067

Pr 7 23.

1068

Elles sont plus nombreuses - 46, au total - à avoir été nommée auprès des pensionnaires et ce, quelle que soit leur place (première, deuxième, troisième, voire aide).

1069

On trouve, à plusieurs reprises, dans des abrégés cette allusion à cette parenté d'âmes : les maîtresses des pénitentes ont la charge de « ressusciter Jésus en elles ». LE BRIZAUT M. F., « L'intuition fondatrice de Jean Eudes pour Notre-Dame de Charité », Union de Notre Dame de Charité et Congrégation de Notre Dame de Charité du Bon Pasteur, *Voyage d'enrichissement. Session « A la recherche de notre histoire »*, Angers, 2010, p. 63.

1070

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 265.

sœur Marie de Saint-Bernard Duchon, sœur Marie de Sainte-Agnès Rohu (elle enseigne également la lecture).

Le *Coutumier* indique les jours d'apprentissage des dites matières :

Jour de la semaine	Matière enseignée
Lundi	Catéchisme
Mardi	Catéchisme
Mercredi	Calcul, lecture[1074]
Jeudi	Jour de récréation[1075]
Vendredi	Catéchisme
Samedi	Calcul, lecture

1071

A ce poste, comme précédemment, il y a une sorte de hiérarchie entre les religieuses qui y sont affectées. Parmi toutes celles intervenant auprès des pensionnaires, 5 d'entre elles ont occupé le poste de première maîtresse. C'est notamment le cas de soeur Marie des Regards de Jésus-Mourant Dubois, « nommée première maîtresse des pensionnaires, selon les apparences, à l'âge de vingt ans. » Abrégé de soeur Marie des Regards de Jésus-Mourant Dubois, f° 372 ; ou de sœur Marie de Saint-Augustin Nicol, de sœur Marie Thérèse de Jésus du Boüetiez de Kerorguen, de sœur Marie de Sainte-Gertrude Bolle. Sœur Marie de l'Ange-Gardien Perron fut nommée « en qualité de seconde, puis de premiere » maîtresse des pensionnaires. Abrégé de sœur Marie de l'Ange-Gardien Perron, f° 1112.

1072

C'est le cas de soeur Marie de la Sainte-Victoire de la Villéon : « de tous les emplois celui ou elle s'est le plus signalé, c'est celuy de montrer à lire a nos pensionnaires ». Abrégé de soeur Marie de la Sainte Victoire de la Villéon, f° 486.

1073

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 267.

1074

« On leur montrera à compter aux jetons, et l'arithmétique à la plume, selon leur capacité, ainsi qu'à lire aux lettres ; ce qu'elle [maîtresse des pensionnaires] fera le plus souvent pour les plus jeunes et les moins avancées. » *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, *IV*, Caen, [S. d], p. 268.

1075

La maîtresse des pensionnaires peut, ce jour-là, « les mene[r] se promener », sans plus de précision géographique. *Ibid*., p. 268.

Lire, **écrire**, **compter** : telle est la trilogie à la base de l'enseignement scolaire délivré au sein du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes[1076], en sus des principes de la religion catholique. On retrouve ce même schéma éducationnel des jeunes filles dans d'autres congrégations religieuses[1077], un enseignement conçu « comme support de la doctrine religieuse ou comme instrument nécessaire à la gestion de sa vie et de ses affaires, aussi frustes soient-elles[1078] ». Cette "scolarisation" est complétée par des leçons particulières de maîtres[1079], enseignant « le chant et la viole[1080] », assistés dans leurs tâches par des religieuses. Lesdits maîtres interviennent au cœur du couvent, sans nul doute, à la demande des parents[1081].

1076

SONNET Martine, « L'éducation des filles à l'époque moderne », *Historiens et géographes*, N°393, 2006, p. 256.

1077

Chez les Ursulines, notamment. ANNAERT Philippe, *Les collèges au féminin : les Ursulines enseignement et vie consacrée aux XVIIe et XVIIIe siècles,* Bruxelles ; Namur, C. D. R. R., Vie Consacrée, 1992, 195 p.

1078

HEBRARD Jean, « La scolarisation des savoirs élémentaires à l'époque moderne », *Histoire de l'éducation*, N°38, 1988, p. 8. Si le passage par le couvent ne débouche pas obligatoirement par la prise du voile religieux, pour certaines pensionnaires, ce séjour aboutit néanmoins à une conversion totale et perpétuelle à Dieu. «La conception de l'éducation des jeunes filles sous l'Ancien Régime porte essentiellement à les préparer au mieux à leur rôle futur d'épouse et de mère chrétienne : le cloître s'est révélé comme le lieu idéal à cet apprentissage ». DANIELLOU Emmanuelle, « Les pensionnaires des Grandes Ursulines de Rennes (1651-1734) », *Histoire, économie & société*, 2008/3, p. 41.

1079

L'existence de ces maîtres est mentionnée dans plusieurs abrégés : celui de sœur Marie de la Conception Le Mintier (f° 284) ; celui de sœur Marie de Saint-Bernard Duchon (f° 466) ; sœur Marie du Verbe-Incarné Huchet (f° 715) ; sœur Marie de Sainte-Geneviève Le Gouvello de Kersivien (f°743) ; sœur Marie de Saint-André Couessin de La Beraye (f° 774) ; sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery (f° 921) et sœur Marie Angélique Allemand. Nous avons trouvé l'abrégé de cette religieuse aux Archives départementales des Côtes-d'Armor. ADCA H 467. Emmanuelle Daniellou évoque l'existence de maîtres de musique chez les Grandes Ursulines de Rennes. *Ibid*., p.13.

1080

Abrégé de sœur Marie de Saint-Bernard Duchon, f° 463.

La maîtresse a également la charge d'**instruire** les pensionnaires des « vérités de la Religion chrétienne[1082] » et de ses saints mystères, enseignement passant par une dévotion toute particulière au « Saint-Sacrement, à la Sainte Vierge et à leur saint Ange Gardien[1083] ».

Elle doit, de plus, leur **inspirer** « l'horreur du péché en général [tout comme un rejet profond] de la duplicité et du mensonge, aussi bien que de la médisance, qu'elle leur fera envisager comme l'ennemie de la charité qui est l'âme de toutes les vertus, mais encore de la société humaine[1084] ».

Etre maîtresse des pensionnaires n'est pas se faire la passeuse d'un savoir religieux, c'est aussi se faire la vectrice d'un savoir-être quotidien[1085] . Ainsi, elle leur fera **comprendre** que « la modestie et la pudeur sont l'ornement des filles chrétiennes[1086] ».

1081

SONNET Martine, « L'éducation des filles à l'époque moderne », *Historiens et géographes*, N°393, 2006, p. 257.

1082

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 267.

1083

Ibid., p. 267.

1084

Ibid., p. 267.

1085

Un comportement adopté par toutes les religieuses du couvent dans leur vie quotidienne.

1086

Coutumier, *op. cit*., p. 267.

Comme précédemment avec les pénitentes[1087], les religieuses préposées « au gouvernement de la jeunesse[1088] » doivent faire preuve de beaucoup de talent et de persévérance pour faire grandir, harmonieusement, toutes « ces jeunes plantes[1089] ». Elles doivent ainsi se « faire autant aimer que craindre[1090] », être capables de « faire les plus vives impressions sur les cœurs du jeune troupeau[1091] » qu'elles ont à conduire. Il faut, sans doute aussi pour cet office, quelque peu aimer les enfants comme sait le faire sœur Marie du Verbe-Incarné Huchet[1092] et peut-être, avoir « un don singulier pour l'education[1093] » si l'on veut bien « s'aquitter de son emploi[1094] ». En son absence, la charge peut vite devenir un fardeau pour

1087

Certaines religieuses - au nombre de sept - furent à la fois, maîtresse des pénitentes et des pensionnaires. D'autres cumulèrent les deux offices mais à des places subalternes (aide ou suppléante).

1088

Abrégé de sœur Marie de Jésus Pitoüays, f° 231.

1089

Abrégé de sœur Marie du Saint-Cœur de Jésus Bedault, f° 26.

1090

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Gertrude Bolle de La Voye, f° 1068.

1091

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Gertrude Bolle de La Voye, f° 1068.

1092

Abrégé de sœur Marie du Verbe-Incarné Huchet, f° 715.

1093

Abrégé de sœur Marie Thérèse de Jésus du Bouëtiez de Kerorguen, f° 849.

1094

Abrégé de sœur Marie de Saint-Augustin Nicol, f° 448.

celles qui ont la lourde charge de la porter. C'est ce qui arrive ainsi à sœur Marie de Sainte-Cécile de La Pierre qui, « effrayée [par] la charge d'ames attachée au soin de la jeunesse[1095] », se sentant « incapable en tout[1096] », demanda à être déchargée de son office, après bien des suppliques. Ce qui fut fait,… à regret. Mais, parfois, la patience et l'abnégation vis-à-vis de certaines pensionnaires sont inutiles, celles-ci n'affichant qu'un visage indifférent à l'attention que leur prête leur maîtresse[1097].

Ces comportements, oscillant entre désinvolture et respect sont sans doute, le propre de la jeunesse, et cela peu importe le siècle où se déroulent les faits rapportés. Il est, en effet, un âge où l'on est plus porté au badinage qu'à la gravité. Même élevées dans la foi chrétienne depuis leur plus tendre enfance pour certaines de ces jeunes filles, la voix de Dieu a certainement un peu de mal à parvenir aux oreilles de toutes. Cette indocilité de quelques-unes des petites pensionnaires n'est, sans doute pas, le fait de celles que l'on qualifie dans les abrégés de « grandes pensionnaires ». En effet, le couvent de Vannes n'accueille pas uniquement des jeunes filles (« petites pensionnaires[1098] »). Il reçoit également :

« Des femmes pieuses ou des bienfaitrices devenues âgées ou isolées ou encore des membres de la famille des sœurs qui veulent finir leurs jours dans l'ambiance religieuse du

1095

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Cécile de la Pierre, f° 1194.

1096

Ibid., f° 1194.

1097

« Elle a eu assez d'occasion de pratiquer la vertu de patience et de mortification dans l'emploi de maistresse des pensionnaires par le peu de retour qu'elle y a trouvé en plusieurs ». Abrégé de sœur Marie de Saint-Michel Galpin, f°b355

1098

« Ce sont des fillettes, venant de très bonnes familles, confiées au couvent pour y être parfaitement éduquées. L'année de la préparation à la première communion, vers 8 ou 9 ans, marquait souvent le début de cette vie de pensionnaire ». LAUGIER Odile, « Organisation et vécu d'un monastère de Notre-Dame de Charité », Union de Notre Dame de Charité et Congrégation de Notre Dame de Charité du Bon Pasteur, *Voyage d'enrichissement. Session « A la recherche de notre histoire »*, Angers, 2010, p. 76.

couvent. D'autres personnes viennent quelques mois pendant un voyage de leur mari, ou après le décès d'un proche ou encore pour un temps de retraite spirituelle[1099] ».

Deux abrégés mentionnent la présence de ces grandes pensionnaires : celui de sœur Marie de Sainte-Gertrude Bolle de La Voye[1100] et celui de sœur Marie Thérèse de Jésus du Bouëtiez de Kerorguen[1101]. De l'identité de ces femmes, nous connaîtrons seulement un nom : Madame Descluyères. Cette dernière, encouragée par sa fille, sœur Marie de la Miséricorde Troussier, est ainsi incitée à venir « demeurer au monastère pour y passer tout le temps que leurs affaires leur pourraient permettre et la portait à y faire tout le bien qu'il lui était possible et qui a été considérable ». La présence de ces pensionnaires adultes n'est pas le propre du couvent vannetais. Comme l'écrit le Père Joseph-Marie Ory, « le monastère[1102], comme tous ceux de l'Ordre, avait […] des dames pensionnaires[1103] ». "L'intérêt", en effet, des dites pensionnaires réside dans la contribution financière qu'elles apportent pour leur séjour au couvent (pension) : un complément d'argent indispensable au fonctionnement de ce dernier,

1099

LAUGIER Odile, *op. cit*. p. 75.

1100

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Gertrude Bolle de La Voye, f° 1068.

1101

Abrégé de sœur Marie Thérèse de Jésus du Bouëtiez de Kerorguen, f° 849.

1102

Dans cette citation, le monastère en question est celui de Rennes.

1103

ORY Joseph-Marie, *Les origines de Notre-Dame de Charité*, Abbeville, impr. Paillard, 1891, p. 336.

en sus d'être un moyen d'exercer la charité[1104] et d'entretenir le cercle relations de la communauté au sein même de la bonne société de l'époque[1105].

L'accueil des âmes perdues, et, dans une moindre mesure, celui des jeunes plantes pleines de promesses sont les expressions apostoliques de l'Ordre de Notre-Dame de Charité. Toutefois, cet engagement, plein de miséricorde et de charité[1106] ne peut s'accomplir pleinement sans argent. L'accomplissement de la volonté de Dieu et de ses messagers - en premier titre ici, Jean Eudes - requiert des ressources que la *sœur économe* a la charge de gérer avec attention.

4) La sœur économe[1107]

Cette religieuse doit veiller au **bon approvisionnement** du couvent sur le plan alimentaire. Elle accomplit ainsi celui-ci en tenant compte des personnes présentes en ces

---

1104

Ibid., p. 336.

1105

LAUGIER Odile, « Organisation et vécu d'un monastère de Notre-Dame de Charité », Union de Notre Dame de Charité et Congrégation de Notre Dame de Charité du Bon Pasteur, *Voyage d'enrichissement. Session « A la recherche de notre histoire »*, Angers, 2010, p.75.

1106

La charité, rappelle Jean Eudes à celles qu'il appelle, ses très chères filles, est « la règle, l'âme et la vie de cette communauté ; qu'elle unisse tous les cœurs, les âmes et les esprits des sœurs si étroitement qu'elles n'aient qu'une âme, qu'un cœur et qu'un esprit ; qu'elle reluise en leur visage, en leur bouche, en leurs mains, en leurs paroles, en tous lieux et en toutes choses ». O. C. X *Const*. 19 p. 110-111.

1107

Cet office est détaillé le long de plus de sept pages dans le *Coutumier*, pages auxquelles on doit en ajouter douze autres, consacrées à la « méthode pour faire les Comptes à la fin du mois ». *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, *IV*, Caen, [S. d], p. 184-203. Contrairement aux deux offices précédemment abordés, on trouve seulement deux mentions d'une hiérarchie dans cette charge de sœur économe : « seconde économe », abrégé de sœur Marie de Saint-Charles Mahuet, f° 1020 et « économe en chef », abrégé de sœur Marie de Saint-François Le Boudoul du Baudory, f° 1030.

lieux (religieuses, pensionnaires, pénitentes et à « quelques amis du Monastère[1108] »). Elle gère également les **achats** d'**habits** pour les religieuses[1109].

Afin de gérer au mieux ces provisions et donc, ces achats, elle en dresse une carte, variable en fonction des saisons pour les denrées alimentaires (« marquant les saisons propres à les acheter[1110] »). A partir de celle-ci, elle rédige une **liste** de **commissions** à effectuer en ville par les sœurs tourières, sœurs préposées à cette charge et qui doivent en rendre compte tous les jours. Ces provisions sont achetées autant que possible « au lieu où les Monastères sont établis[1111] ».

Jour après jour, elle **note** ainsi ce que le couvent **achète** et **reçoit** dans un « livre journalier[1112] ». A la fin de chaque mois, elle reporte ces notations dans son livre de compte.

C'est la sœur économe qui prend **soin** des **fonds reçus** (dots, remboursements de rentes), entreposés dans un coffre-fort. Elle n'en dispose que « par l'avis de la Supérieure et

---

1108

Parmi ces invités, on trouve des ecclésiastiques à qui « on a coutume de donner à déjeuner le jour de Pâques, de Noël, aux Fêtes des Divins Cœurs de Jésus et de Marie, et aux jours de cérémonies des Religieuses ». *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, *IV*, Caen, [S. d], p. 190.

1109

Elle gère aussi la distribution du chanvre, des aiguilles et « les autres choses nécessaires aux ouvrages des Sœurs ». *Ibid*., p. 188.

1110

Ibid., p. 184.

1111

Ibid., p. 185.

1112

Ibid., p. 185 et p. 321.

des Sœurs conseillères[1113] ». Cet argent ne sert pas simplement à payer les frais de bouche et d'habillement. Il sert aussi à donner « ce qui est nécessaire à la Sœur pharmacienne pour faire les eaux, les sirops et les drogues dont on peut avoir besoin [et faire] provision de confitures[1114] […] pour les infirmes et les autres[1115] ».

La charge d'économe n'est pas, uniquement, consacrée à la gestion des recettes et des dépenses d'un couvent. Le mot "économe" a une acception assez large, passant par l'administration matérielle d'un établissement, en sus de la seule gestion des recettes et des dépenses de ce dernier[1116].

Les pages consacrées à cet office dans le Coutumier parlent du **soin** que cette religieuse doit apporter « à tout le **ménage**[1117] ». A cette fin, celle-ci « prend les ordres de la Supérieure au commencement de l'année pour dresser la carte des balayages, sur laquelle elle écrit les autres menus soins pour départir aux Sœurs. » Cette question de l'entretien du couvent porte sur les bâtiments eux-mêmes, avec une attention toute particulière portée au nettoyage des cheminées, entretien à effectuer trois à quatre fois par an par les sœurs converses[1118].

1113

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 185.

1114

Ces douceurs sucrées, parce qu'elles ont le pouvoir de réjouir des palais habitués à "l'austérité" de la nourriture conventuelle, ne doivent pas être achetées en trop grande quantité… Le plaisir des sens est « peu convenable à de pauvres Religieuses » comme le signale un bref passage du Coutumier : « elle [la sœur économe] choisira celles qui sont plus propres à la santé qu'à la sensualité qu'il faut soigneusement éviter ». *Ibid*., p. 187.

1115

Ibid., p. 187.

1116

Trésor de la Langue Français Informatisé (TLFI), CNRS/Université de Lorraine [En ligne], consulté le 16 février 2015. URL: http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?36;s=3375801945;r=2;nat=;sol=0.

1117

Coutumier, op. cit., p. 187.

Enfin, c'est à la sœur économe de s'occuper, au décès des sœurs, de faire **réaliser** « le **cercueil** promptement, afin qu'elles soient au plus tôt exposées au Chœur[1119] ».

Le Coutumier ne se contente pas de détailler le contenu de la charge de la sœur économe. Il précise également quel comportement elle doit adopter avec les religieuses qu'elle côtoie - et dirige - au quotidien. Ainsi, elle peut mortifier et corriger les sœurs converses, mais d'une façon différente de celle propre à la supérieure[1120]. Vis-à-vis des sœurs tourières, « elle a tout droit de les reprendre[1121] ».

Cette charge de sœur économe a été le propre de 18 religieuses parmi toutes celles dont nous possédons les vies. Mais, à la différence des maîtresses des pénitentes et des pensionnaires, très peu d'informations filtrent sur l'office en question dans ceux-ci. Les seuls renseignements que nous avons trouvés se limitent à quelques chiffres sur la durée de cette charge ou à quelques brèves notations sur le comportement des religieuses exerçant cet emploi.

Ainsi apprend-on que sœur Marie de l'Assomption Duboys a été sœur économe pendant 12 à 13 ans[1122]; pendant 6 ans, pour sœur Marie de Sainte-Rose Aumont[1123] ; pendant 15 ans, pour sœur Marie de Saint-François Le Boudoul du Baudory[1124] et pendant 10 ans, pour sœur

---

1118

La sœur économe leur fait la visite, le soir, inspection passant également par l'infirmerie où elle vérifie que les « Sœurs sont couchées et le feu bien couvert, sans frapper, crainte d'interrompre leur sommeil ». *Ibid*., p. 189.

1119

Ibid., p. 190.

1120

Nous ne connaissons pas les différences attachées à ces comportements spécifiques.

1121

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 187.

Marie de Sainte-Gertrude Bolle de La Voye[1125]. Et, comme à chaque fois quand il s'agit pour la rédactrice de parler d'une défunte, l'éloge est au bout de la plume, immanquablement : pas une zone d'ombre ne vient entacher ces portraits toujours bien "fleuris".

Ainsi, sœur Marie de la Résurrection Autheuil sut faire preuve, dans cette charge, de « son don de contenter toutes les personnes, du dehors et du dedans[1126] », tout en sachant, subtilement, faire accepter par tous, ses éventuels refus « assaisonnés de tant de cordialite qu'ils satisfaisoient ». Sœur Marie de l'Assomption de La Valette, elle, en dépit de la pénibilité dudit office[1127], édifia la communauté « par sa douceur et sa charité[1128] » dans l'exercice de sa charge. Sœur Marie de l'Ascension Le Vaillant de Marville, elle, s'y est signalée par « sa patience, son support, son zelle et sa prudence[1129] ». « Econome en chef[1130] »,

---

1122

Abrégé de sœur Marie de l'Assomption Duboys, f° 162.

1123

Abrégé de soeur Marie de Sainte-Rose Aumont, f° 473.

1124

Abrégé de sœur Marie de Saint-François Le Boudoul du Baudory, f° 1030.

1125

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Gertrude Bolle de La Voye, f° 1068.

1126

Abrégé de sœur Marie de la Résurrection Autheuil, f° 272.

1127

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Gertrude Bolle de La Voye, f° 1068.

1128

Abrégé de sœur Marie de l'Assomption de La Valette, f° 295.

sœur Marie de Saint-François Le Boudoul du Baudory, a vu son travail, « rempli de succes[1131] ». Excellente économe, sœur Marie de Sainte-Gertrude Bolle de La Voye a, quant à elle, su faire preuve, pendant la décennie passée à ce poste, d'une conduite - remarquable et remarquée[1132] - où régnaient « sa bienfaisance, son arrangement et son esprit d'ordre[1133] ».

A l'instar des deux charges évoquées ci-dessus - celle de maîtresse des pénitentes et de maîtresse des pensionnaires -, la félicité de beaucoup de religieuses à leur poste contraste avec la peine de quelques-unes, certes moins nombreuses à refuser leur charge à en croire les abrégés vannetais. C'est pourtant ce qui arrive à sœur Marie de Sainte-Croix Perret. Cette religieuse, en dépit de la soumission aux ordres - des supérieures et de Dieu - présidant à toute vie conventuelle, « suppli[e], avec larmes, notre honorée mère de l'en décharger ». Pourquoi ce refus de la charge de sœur économe? Rien n'est dit, à la différence du cas de sœur Marie de Sainte-Cécile de La Pierre où la rédactrice indiquait les doutes profonds de celle-ci quant à ses capacités éducationnelles.

Un sentiment d'incompétence traversait-il sœur Marie de Sainte-Croix Perret quant à la possibilité d'être une bonne gestionnaire ? Peut-être. Mais, comme dans le cas des supérieures

---

1129

Des qualités dont elle a également fait preuve dans d'autres offices (surveillante, infirmière, maîtresse au pensionnaire). Abrégé de sœur Marie de l'Ascension Le Vaillant de Marville, f° 916.

1130

Abrégé de sœur Marie de Saint-François Le Boudoul du Baudory, f° 1030.

1131

Ibid., f° 1030.

1132

Elle provoque l'admiration de beaucoup et, notamment des domestiques « qu'elle traitoit et aimoit comme ses enfants ». Abrégé de sœur Marie de Sainte-Gertrude Bolle de La Voye, f° 1068.

1133

Ibid., f° 1068.

mortifiées à l'idée d'exercer la plus haute charge d'un couvent - tout du moins, selon les informations parsemant leurs vies -, cette réticence fait peut-être partie des clichés scripturaires. En effet, ici et là, les différentes rédactrices se plaisent à intégrer à leur récit quelques larmes chargées d'émotion afin de le rendre un peu plus vivant, voire plus vibrant de vérité… humaine. Le recours à l'"arme" sécrétoire « permet [ainsi] de rendre charnelle la sensibilité des personnages, de donner au sentiment un aspect physique, qui pallie au langage qui se dérobe, au plus fort d'une émotion qui ne se conçoit qu'à l'aide de ses manifestations extérieures[1134] ».

Les affaires courantes du couvent ne se résument pas uniquement à la gestion financière de celui-ci (recettes et dépenses). En effet, derrière le mot "affaires", il faut aussi voir tout ce qui a partie liée aux papiers et titres d'une maison, charge dépendant de la *sœur procureuse*.

5) La sœur procureuse

Cette religieuse est, en quelque sorte, l'archiviste d'une maison **classant**, avec précision « tous les **contrats** et **titres[1135]** » qui concernent une affaire, les tenant « au lieu destiné pour cela dans le cabinet voûté[1136] ».

1134

VINCENT-BUFFAULT Anne, *Histoire des larmes*, Paris, Payot & Rivages, 2001, p. 38.

1135

Elle prend soin, également, de les faire renouveler « au bout de quarante ans, ou même de trente ans, suivant la coutume des lieux, y prévoyant avant l'expiration des termes ». *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, *IV*, Caen, [S. d], p. 203.

1136

Ibid., p. 203.

Ces **contrats**[1137], ces **rentes annuelles**, et autres **quittances** de différentes provenances, sont **inscrits** par les soins[1138] de cette religieuse dans **plusieurs livres**[1139]. A la fin de chaque année, « la sœur économe lui donne le rôle rentier ou bordereau[1140], pour qu'elle **écrive** […] les **sommes** qu'on **reçoit** sur lesdites obligations, faisant attention à marquer exactement en chaque endroit ce que l'on reçoit de chacun. Elle sera soigneuse de **faire payer** au temps marqué **ce qui est dû au Monastère**, afin que rien ne demeure à payer par sa faute[1141] ».

Sa gestion des affaires de la communauté passe aussi par la **rédaction** « d'un **mémoire**[1142] des **actes** et des **contrats** qui se [font] dans l'année, qui [contient] le jour et les personnes avec qui on aura contacté ; à la fin de l'année, elle les [porte] au rentier ou bordereau, et [vérifie] les contrats que le notaire a expédiés, pour voir s'il n'en a point oublié[1143] ».

1137

Contrats permanents, contrats ordinaires, contrats de pensions viagères…

1138

Ou par les soins d'un notaire. *Coutumier, op. cit.*, p. 203.

1139

Ces livres sont déjà évoqués dans l'article XXIII intitulé, « Des Livres qu'on doit avoir pour écrire les affaires du Monastère ». *Ibid*., p. 93-104.

1140

Il est renouvelé au commencement de chaque année.

1141

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 204.

1142

Il fait également un « mémoire très exact […] de ce qui est dû au Monastère, ne demandant rien que dans l'équité et la justice ». *Ibid*., p. 207.

Parce qu'un couvent doit sa fondation à l'appui financier des généreux fondateurs et voit sa pérennité assurée grâce aux fonds de bienfaiteurs, « il est [du] devoir de [la sœur procureuse] de **charger** un **livre** des **dons** que l'on fait au Monastère et des services considérables qui sont rendus, dont elle fait la lecture au premier Chapitre de septembre. Elle n'écrit dans ce livre que ceux ou celles qui ont donné au moins la valeur de 100 livres, marquant exactement l'année, la qualité des personnes, et quelles ont été leurs intentions[1144] ».

Elle utilise également ses "talents" de plume pour **écrire** des **documents** touchant à la vie même du couvent : les « lettres de la Communauté et autres circulaires[1145] ». A cet effet, elle se doit de tremper ses mots dans l'encre de la tempérance, « évitant les expressions recherchées et celles qui ressentent les manières du monde[1146] ». Il lui est demandé d'utiliser « un style simple, religieux et cordial, pour entretenir la sainte dilection entre les Monastères, et édifier les séculiers à qui la Communauté peut avoir affaire[1147] ».

Enfin, de par sa fonction "d'administratrice" des multiples papiers conventuels, c'est à elle que revient la charge d'**écrire** aussi les **vertus** des **défuntes**, « sans les orner de paroles

---

1143

Ibid., p. 205.

1144

Les plus petits dons peuvent aussi être notés dans un livre, mais dans un document à part. « La sœur procureuse en fait la lecture au premier Chapitre de mars, lisant seulement ce qui a été donné dans l'année, sans répéter les autres. » ». *Ibid.,* p. 208.

1145

Ibid., p. 209.

1146

Ibid., p. 209.

1147

Ibid., p. 209.

superflues ». Pour le faire au mieux et « uniment[1148] », elle puise ses informations auprès de la supérieure qui lui indique « ce qu'elle [doit] mettre dans les extraits, et lui [fait] signer l'abrégé, qu'elle aura soin d'écrire sur le livre du Couvent, si la Sœur assistante ne l'écrit pas elle-même[1149] ».

Parmi toutes les religieuses de Notre-Dame de Charité de Vannes dont nous possédons l'abrégé, seule une d'entre elles a exercé l'office de sœur procureuse. Il s'agit de sœur Marie Thérèse de Jésus du Bouëtiez de Kerorguen[1150]. Mais il n'est pas indiqué, comme dans bien des cas, combien de temps elle l'a exercé.

Le Coutumier, à l'évocation de cet office, insiste sur les qualités devant être son apanage : la prudence et la discrétion. En effet, parce la sœur procureuse occupe un poste que l'on pourrait qualifier, aujourd'hui, d'exposé[1151], elle se doit d'agir avec mesure et de se référer, en matière d'affaires conventuelles, uniquement à l'avis de la supérieure des dits lieux et, par conséquent, de n'en parler à « aucune des sœurs[1152] ». A la différence des quelques cas de religieuses présentés auparavant et dont les qualités intrinsèques s'accordaient bien à leur

1148

« D'une maniere égale, toute unie ». *Furetière, Dictionnaire universel*. [En ligne], consulté le 25 février 2015. URL: http://www.classiques-garnier.com.distant.bu.univ-rennes2.fr/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain.

1149

Elle écrit également ou fait écrire pour une autre religieuse du couvent « les extraits qui viennent des Monastères de l'Institut, et les remettra à l'Assistante, ou les envoie où l'on aura marqué, prenant garde qu'ils ne soient égarés, et que les autres Maisons ne soient privées de ce bien par négligence ». *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, *IV*, Caen, [S. d], p. 209. C'est ce qui semble être arrivé au couvent vannetais, couvent qui à la différence de celui de Montbareil à Guingamp, n'a conservé aucun abrégé émanant d'autres couvents de l'Ordre de Notre-Dame de Charité. Nous en avons ainsi retrouvés plusieurs aux Archives départementales de Saint-Brieuc, issus du couvent guingampais.

1150

En sus de cet office, cette religieuse a été employée dans les charges suivantes : « premiere robiere, pharmacienne, reffectoiriere, sacristine, portiere et, enfin, conseillere et économe ». Abrégé de sœur Marie Thérèse de Jésus du Bouëtiez de Kerorguen, f° 849.

1151

Exposé parce qu'elle s'occupe des affaires du couvent.

office[1153], celles dont est gratifiée sœur Marie Thérèse de Jésus du Bouëtiez de Kerorguen ne sont pas spécifiquement liées à sa fonction. Elles peuvent, en effet, s'appliquer à beaucoup de religieuses de Notre-Dame de Charité. Ainsi, d'après son abrégé, « elle se distingua par sa vigilance, douceur, paix, affabilité et son inaltérable égalité[1154] »… des vertus que l'on retrouve, ici et là, dans les notices biographiques des différentes sœurs de cet ordre religieux féminin[1155].

La sœur procureuse est un peu comme un buvard : elle est celle qui absorbe ce qu'elle voit par écrit et n'en fait montre à personne si ce n'est à sa supérieure. Cette même image peut être utilisée pour la *sœur portière* : cette dernière s'imprègne de ce qu'elle entend à la porte du couvent mais, par retenue[1156], n'en parle à personne si ce n'est à la supérieure.

5) La sœur portière[1157]

1152

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 209.

1153

Voir notamment l'exemple cité plus haut de soeur Marie de Sainte-Gertrude Bolle de La Voye, capable de « faire les plus vives impressions sur les cœurs du jeune troupeau » quand elle fut maîtresse des pensionnaires. Abrégé de sœur Marie de Sainte-Gertrude Bolle de La Voye, f° 1068. Néanmoins, les qualités prêtées aux différentes religieuses sont, bien plus souvent, applicables à bon nombre d'offices que spécifiquement attachées tout particulièrement à l'un d'entre eux.

1154

Abrégé de sœur Marie Thérèse de Jésus du Bouëtiez de Kerorguen, f° 849.

1155

Ces bouquets de vertus associés ne sont pas les mêmes à chaque fois. Ainsi, sœur Marie de l'Assomption de La Valette est, elle aussi, reconnue pour sa douceur, qualité qu'elle allie avec l'humilité tandis que sœur Marie de Saint-François de Sales Feger conjugue la douceur avec la patience et une soumission édifiante.

1156

Cette conformité à cette modération langagière requise par cet office est notamment le cas de sœur Marie de Saint-Augustin Nicol qui « remplit plusieurs charges, entre autres celle de portiere qu'elle faisoit avec beaucoup de politesse et de discretion ». Abrégé de Marie de Saint-Augustin Nicol, f° 448.

Cette sœur est, en quelque sorte, celle qui fait le lien avec l'extérieur du couvent. En effet, elle est **chargée** de l'**accueil** de « ceux du dehors[1158] », à qui « elle [parle] toujours gracieusement et respectueusement, quels qu'ils soient ; car il faut peu de chose pour décréditer une Maison religieuse et mécontenter ceux qui y viennent[1159] ». C'est donc elle qui **avertit** les personnes demandées - supérieure, sœurs, voire, des pensionnaires - qu'elles sont attendues au **parloir**[1160].

« De ce lieu du couvent où l'on parle aux religieuses à travers une grille[1161] », la sœur portière en a le **soin**. Ainsi, elle le tient « fort net, [le] balayant et époudrant deux à trois fois la semaine [s'il en a besoin][1162] ».

De ce qu'elle peut avoir eu vent tant à la porte[1163] qu'au parloir, elle ne doit rien faire entendre sans la permission de la supérieure. Aussi, « s'il y avait quelque Sœur qui s'amusât

---

1157

Six pages sont consacrées à cet office dans le Coutumier.

1158

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 239.

1159

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 239.

1160

Le parloir est du ressort des assistantes dudit lieu.

1161

Richelet, Dictionnaire françois [En ligne], consulté le 25 février 2015. URL: http://www.classiques-garnier.com.distant.bu.univ-rennes2.fr/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain.

1162

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 241.

auprès du tour ou de la porte des parloirs, ou qui s'informât des nouvelles qui s'y disent, elle en avertira la Supérieure[1164] ».

C'est à cette religieuse que revient également la charge d'**introduire** le confesseur, le médecin ou le chirurgien auprès des sœurs infirmières ou pharmaciennes. « Si ces personnes entrent pour des Pensionnaires ou Pénitentes, elle doit avertir les Maîtresses[1165] ». A ces spécialistes des maux de l'âme et du corps, s'ajoutent aussi, pour cette religieuse, la charge de « faire entrer et sortir, les ouvriers[1166] et Domestiques de la Maison[1167] » et ce, avec la permission de la supérieure, sollicitée à cette fin, « tous les soirs à l'obéissance[1168] ».

Parce qu'elle est à la croisée de deux mondes, celui du dedans et du dehors[1169], c'est elle qui **veille** aussi à la **réception** des denrées et autres provisions pour le couvent. Toutefois, le contrôle de celles-ci étant du ressort de la sœur économe, elle avertit cette dernière « afin

---

1163

A la porte, quand la sœur portière est là, dans l'attente de quelque chose, la passivité n'est pas de mise pour elle. En effet, elle ne doit point demeurer oisive mais prier ou lire. *Ibid*., p. 240.

1164

Ibid., p. 241.

1165

Ibid., p. 242.

1166

Quelques abrégés évoquent la présence d'ouvriers chargés, notamment de l'amélioration des bâtiments : abrégé de sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc, f° 147 ; abrégé de sœur Marie de la Sainte-Résurrection Autheuil, f° 272 ; abrégé de sœur Marie de Jésus-Mourant Duboys, f° 374.

1167

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 240.

1168

Ibid., p. 240.

qu'elle les voie et les fasse resserrer, sans qu'il lui soit permis de se mêler des achats et provisions qu'elle fait[1170] ». Si, comme nous l'avons évoqué auparavant[1171], c'est la sœur économe qui missionne en priorité les sœurs tourières[1172] pour les **achats** de **commissions**, la sœur portière peut aussi le faire mais après en avoir informé sa consœur afin d'éviter « d'avoir affaire aux mêmes endroits[1173] ». Cette surveillance de la porte du couvent et de tout ce qui peut en franchir le seuil lui impose de **marquer**, « sur un petit **livre** tous les **présents** qu'on fait à la Communauté, dont elle fait le récit à l'obéissance, le remettant à la fin de l'année, à la Sœur procureuse pour en charger ses livres[1174] ».

A ses comparses tourières, la sœur portière peut confier la tâche « de **demander**, [temps en temps], des **nouvelles** de la **santé** des parents et amis de la Communauté, selon l'ordre de

---

1169

Cette référence à ces deux emplacements est citée dans l'abrégé de sœur Marie de l'Assomption Duboys : « elle fut des ses premieres années portiere et sacristine, charges qu'elle remplissoit à la satisfaction du dehors et du dedans, pour sa vigilance à faire les messages, son affabilite et ses autres talens ». Abrégé de sœur Marie de l'Assomption Duboys, f° 162.

1170

Coutumier, *op. cit*., p. 243.

1171

Voir p. 215.

1172

La sœur portière s'occupe aussi des clefs de certaines portes : celle des sœurs tourières, retirée après l'*Angélus* ; celles de l'église, qu'elle doit fermer avant le dîner, « à moins qu'on ne jugeât les devoir laisser à la Sacristine pour la faire ouvrir à deux heures ou environ ». *Coutumier*, *op. cit*., p. 241-242.

1173

Ibid., p. 243.

1174

Elle fait également un mémoire du pain acheté à l'extérieur du couvent si l'économe ne le fait pas elle-même. *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, *IV*, Caen, [S. d], p. 244.

de la Supérieure, particulièrement lorsqu'ils sont malades ou qu'ils arrivent de la campagne[1175] ». Elle leur **délègue** aussi le **soin** de **servir** ces mêmes amis s'ils viennent au couvent. Elle leur recommande ainsi « de les servir avec toute la bienséance et l'honnêteté possible[1176] ».

Contrairement à la sœur procureuse dont nous n'avons trouvé qu'un seul cas, le nombre de religieuses ayant exercé l'office de sœur portière est beaucoup plus élevé. En effet, 31 sœurs de chœur ont été nommées à ce poste, soit en tant que première ou deuxième portière[1177]. A la porte, il n'y a jamais eu, semble-t-il plus de deux religieuses en activité. En effet, dans les abrégés, il n'est jamais fait allusion à l'existence d'une troisième portière. Ceci est confirmé par une phrase du Coutumier : « elle et sa compagne doivent être fort exactes à ne point parler…[1178] ». Comme dans le cas des maîtresses des pénitentes et des pensionnaires nommées souvent à ces deux postes à différents moments de leur vie cloîtrée, un peu plus d'1/3 des sœurs portières - 11, au total - ont été, également, sœurs sacristines et ce, tout au long de la présence du couvent à Vannes[1179].

1175

Ibid., p. 243.

1176

Ibid., p. 243.

1177

Deux religieuses ont ainsi été première et deuxième portière : sœur Marie du Cœur de Jésus de Combles passe en 1732, « du second rang au premier de cette charge ». Abrégé de sœur Marie du Cœur de Jésus de Combles, f° 820. Quant à sœur Marie du Saint-Esprit Loz de Kerilli, elle a été nommée « première et seconde portière ». Abrégé de sœur Marie du Saint Esprit Loz de Kerilli, f° 1075.

1178

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 243.

1179

La première a avoir exercé ces deux offices est sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc, professe en 1688. La dernière - tout du moins parmi les religieuses dont nous possédons l'abrégé - est sœur Marie de Sainte-Rosalie Michielle de Carmoy, professe en 1747.

Des religieuses préposées à la porte, nous ne connaissons pas le temps qu'elles ont passé dans cet office. Tout au plus savons-nous qu'une religieuse y fut nommée durant les premières années de sa vie conventuelle. C'est le cas de sœur Marie du Saint-Sacrement de Combles, choisie comme « premiere portiere, quoi qu'elle fut tres jeune[1180] ». Deux religieuses y furent nommées plusieurs fois, en l'occurrence, sœur Marie de la Résurrection Autheuil[1181] et sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery[1182].

Les sœurs portières sont un peu celles qui, de par leur fonction, sont chargées d'instruire leurs comparses de la bienséance à adopter en toutes circonstances. Car, comme le dit le Coutumier, « un air dissipé n'édifie point dans une Maison religieuse, dont les abords doivent inspirer le silence et la paix[1183] ».

Soin du dehors, soin du dedans. Ainsi en est-il du quotidien de chaque religieuse qui, par l'application apportée à l'exercice de son office, contribue à l'aura et à la renommée du couvent. Ainsi est-il également de la charge de la *sœur sacristine*. En effet, parce qu'elle s'occupe de tout ce qui concerne la paramentique[1184] conventuelle - vêtements sacerdotaux,

1180

Abrégé de sœur Marie du Saint-Sacrement de Combles, f° 526. Si nous connaissons l'âge auquel elle entre au couvent - 17 ans -, nous ne connaissons pas, en revanche l'âge qui était le sien quand elle fut nommée à cette charge.

1181

Abrégé de sœur Marie de la Résurrection Autheuil, f° 272.

1182

Abrégé de sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery, f° 923.

1183

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 240.

1184

Ce terme vient du latin parare, préparer, apprêter.

ornements de l'église utilisés dans les liturgies religieuses -, elle est celle qui veille au bon ordonnancement du « culte et du service de Dieu[1185] » et ainsi, participe à sa gloire.

5) La sœur sacristine[1186]

Cette religieuse a pour tâche de prendre **soin** des "**habits" sacerdotaux** « avec propreté et diligence, selon la variété des Fêtes[1187] » (aubes, ceintures, étoles, manipules, chasubles, chapes, amicts, pales[1188] …) et, également, à l'occasion de moments particuliers de la messe, comme lors de la bénédiction du Saint Sacrement. Afin d'être exacte dans tout ce qu'elle entreprend au quotidien, « elle aura un Directoire et Cérémonial du Chœur à la sacristie pour l'instruire de tout ce qui peut avoir rapport à sa charge ; elle le lira avant les grandes Fêtes, et autres jours où il y a quelques cérémonies extraordinaires, afin qu'il n'y ait rien d'omis par sa faute[1189] ».

Ainsi, par exemple, pour le **V**endredi saint, la sœur sacristine « passe la chasuble, l'étole, le manipule, le voile et la bourse noire pour le Célébrant ; deux étoles et deux

---

1185

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 250.

1186

Vingt pages sont consacrées à cet office dans le Coutumier. Parmi toutes ces pages, dix d'entre elles présentent le cérémonial attaché « à quelques fêtes particulières » (la Purification, la Solennité du Sacré-Cœur de Marie….). *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, *IV*, Caen, [S. d], p. 255. A ces pages s'ajoutent quelques informations complémentaires sur d'autres célébrations religieuses comme la fête de la Conception, de la Nativité, l'Annonciation… *Ibid*., p. 248-249.

1187

Ibid., p. 258. Elle prend soin de changer «toutes ces choses plus ou moins souvent, selon qu'elles auront besoin ». *Ibid*., p. 250.

1188

Linge dont le prêtre recouvre le calice pendant la messe.

1189

Coutumier, IV., *op. cit*., p. 253.

manipules pour le Diacre et le Sous-diacre ; des aubes unies, trois carreaux couverts de noir pour les Ministres de l'Autel qui se prosternent[1190] » ; […] Pour le Samedi saint, « elle donne la chape, la chasuble et l'étole violette pour le Célébrant, avec des aubes, des manipules et une étole violette pour le Diacre et le Soudiacre[1191] ».

Ces deux seuls exemples nous permettent ainsi de nous familiariser quelque peu avec les vêtements portés par les officiants dans le cadre de la liturgie catholique. A noter que lesdits habits sont encore portés de nos jours par les prêtres, lors de la messe. Le violet de l'étole évoquée ci-dessus est l'une des quatre couleurs symboliques de la liturgie catholique[1192] (à côté du rouge[1193], du vert[1194] et du blanc[1195]). Ces dernières sont utilisées en lien avec les temps forts de l'année liturgique. Ainsi, le violet, fruit du mélange du bleu - en

1190

Ibid., p. 258.

1191

Ibid., p. 259.

1192

Selon le temps où l'on se trouve.

1193

C'est la couleur de l'amour et du don. C'est aussi la couleur du sang versé, par amour, celui du Christ et des martyrs. Le rouge est utilisé pour les fêtes des martyrs, des Apôtres et évangélistes, le jour des Rameaux, le Vendredi saint, le jour du Sacré-cœur, le jour de la Pentecôte et aux messes en l'honneur du Saint-Esprit.

1194

C'est la couleur du temps "ordinaire", que l'on appelle également le "temps de l'Eglise". Elle est celle de la croissance et de l'espérance. Ce temps liturgique dure en tout trente-quatre semaines et se divise en deux périodes. La première commence le lundi qui suit la fête du baptême de Jésus, jusqu'au mercredi des Cendres ; le deuxième commence à la Pentecôte, et dure jusqu'au premier dimanche de l'Avent, fin novembre. Tout au long de ces périodes, la liturgie utilise la couleur verte.

1195

C'est la couleur de Dieu, une couleur qui traverse la Bible, de l'Ancien au Nouveau Testament, symbole de pureté, de lumière et de liberté. Elle est la couleur des baptisés qui, lors de leur baptême, portent toujours un vêtement blanc, signe de leur liberté. C'est la couleur de la fête. Elle est portée lors des grandes fêtes liturgiques.

référence à la divinité - et du rouge - incarnant l'humanité -, est employé pendant les 40 jours du carême, temps de pénitence. « Il rappelle le mystère de la Rédemption où, par amour, l'humain "retrouve" le divin pour sa plus grande joie[1196] ». Cette question des couleurs revient à trois reprises dans le Coutumier mais sans toutefois donner plus de précisions sur la tonalité de celles-ci :

« A la fin du *Pater*, […] elle met la nappe, qui doit être de soie de la couleur de l'ornement du jour[1197] ».

« Elle suivra l'ordre qui sera marqué dans le Bref ou Ordo romain, pour parer l'Autel selon les couleurs convenables[1198] ».

« Les secondes Fêtes de Noël, de Pâques et de la Pentecôte, elle fera servir les seconds ornements selon les couleurs[1199] ».

Elle **s'occupe**, par ailleurs, des **parfums** et met « la cassolette ou autres senteurs aux jours qu'on a l'Exposition du Saint-Sacrement, aux grandes Fêtes, et aux Communions générales[1200] ».

1196

Croire. Questions de vie, questions de foi. Rubrique : Définitions : Mots de la foi [En ligne], consulté le 25 février 2015. URL: http://www.croire.com/Definitions/Mots-de-la-foi/Redemption.

1197

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 245.

1198

Ibid., p. 248.

1199

Ibid., p. 249.

1200

Ibid., p. 252.

Le Coutumier insiste aussi sur l'attention que la sœur sacristine doit tout particulièrement porter aux **ornements de l'église** - notamment à ceux de l'autel, paré suivant « l'ordre […] marqué dans le Bref ou Ordo romain[1201] » - ainsi qu'aux **instruments** du culte. Comme précédemment, ces pages du Coutumier nous donnent quelques détails sur "l'environnement" des religieuses, un cadre que les abrégés ne nous dévoilent que très peu. Des « nappes d'Autel [changées] au moins une fois en six semaines ou deux mois[1202] », aux « corporaux [empesés] dans la saison la plus propre, qui est depuis le mois de mai jusqu'au mois d'octobre[1203] », jusqu'aux « linges de sacristie beaux et fins, et, tant qu'il se peut, de toile de lin[1204] », en passant par « les cierges ou bougies [enter] proprement, et de façon qu'ils ne tombent point[1205] », ainsi en est-il des objets[1206] utilisés lors des messes et autres cérémonies religieuses.

1201

Ibid., p. 248.

1202

Ibid., p. 250.

1203

Ibid., p. 250.

1204

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 251.

1205

Ibid., p. 251. En ce qui concerne les luminaires - flambeaux, bougies, cierges, chandeliers et autres lampes -, elle les allume en fonction des différentes cérémonies religieuses. Ainsi, elle prend « garde […] de la lampe qui brûle jour et nuit devant le Saint-Sacrement ».

1206

A ces objets cités, s'en ajoutent d'autres comme le ciboire, la patène, le bénitier, la vergette, la burette, le tabernacle, le purificatoire, le collectaire, le calice, l'encensoir, l'aspersoir, le vaisseau des saintes huiles, le crucifix, le chapelet.

C'est également cette religieuse qui est aussi chargée de donner des **instructions** au **sacristain** afin qu'il sache tout ce qu'il a à faire à son poste. « Elle lui fait [ainsi] prendre sa soutane et son surplis pour servir à la Messe de la Communauté, aux Vêpres solennelles. […] « Elle lui **recommand**[e] de tenir le **Sanctuaire** fort net, aussi bien que la **sacristie** des prêtres[1207] ».

Enfin, en sus de faire **sonner** les **cloches** à des moments bien précis - notamment à l'occasion de la confession -, elle s'occupe du **cérémonial des sacrements mortuaires** au décès des sœurs.

Parmi toutes les religieuses dont nous possédons la vie, dix-huit d'entre elles ont exercé l'office de sœur sacristine. De cette charge, la rédactrice nous donne peu de précisions à l'instar de celles évoquées précédemment. Quelques vagues notations temporelles ou de fréquence d'occupation, voilà, tout simplement ce qu'il nous en reste et, seulement, pour cinq religieuses. Ainsi sait-on que sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc fut « seconde sacristine, n'estant que novice[1208] » ou encore que sœur Marie de l'Assomption Duboys « fut, des ses premieres années, […] sacristine[1209] » tout comme sœur Marie de Saint-Stanislas Dondel[1210], une charge « qu'elle a remplie, avec applaudissements ». Sœur Marie de

1207

Coutumier, IV, op. cit., p. 246.

1208

Abrégé de sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc, f° 146. Cette mention de "seconde" sous-entend la présence d'une première sacristine, "rang" que nous n'avons, néanmoins, jamais trouvé au sein du manuscrit vannetais.

1209

Abrégé de sœur Marie de l'Assomption Duboys, f° 162.

1210

Abrégé de sœur Marie de Saint-Stanislas Dondel, f° 1141.

la Résurrection Autheuil eut cette charge, « a diverses fois[1211] ». Quant à sœur Marie du Cœur-de Jésus Duboys, « elle a esté […] sacristine pendant neuf ans[1212] ».

Ainsi, seule sœur Marie de Saint-Stanislas Dondel, a su faire preuve, à ce poste, de qualités remarquables et remarquées comme l'écrit la rédactrice de sa vie. Les dix-sept autres sœurs sacristines de Notre-Dame de Charité de Vannes ont-elles, exercé cette charge, sans nul doute, avec « exactitude et régularité[1213] » comme tous les autres offices qui ont été les leurs… mais sans briller outre mesure, à ce poste[1214].

Etre religieuse n'est pas simplement porter un regard attentionné à la bonne marche du couvent - notamment sur le plan financier. C'est aussi se rendre disponible pour celles qui souffrent dans leur corps et dans leur chair. C'est ainsi tenter, notamment, comme le fait la *sœur infirmière*, de « récréer saintement et joyeusement » celles que la maladie contraint à séjourner à l'infirmerie plus ou moins longuement[1215].

1211

Abrégé de sœur Marie de la Résurrection Autheuil, f° 272.

1212

Abrégé de sœur Marie du Cœur de Jésus Duboys, f° 1214.

1213

Ces deux qualités ont été celles de sœur Marie de la Visitation Chupeau, qualités qu'elle a manifestées dans tous les offices qu'elle a remplis. Abrégé sœur Marie de la visitation Chupeau, f° 335.

1214

L'influence de l'origine familiale sur les qualités prêtées à une religieuse à un poste précis n'a pas, ici, joué de son importance. En effet, sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc, pourtant issue d'une famille de « noble extraction » n'a pas fait preuve de qualités méritant d'être notées lors de son passage à ce poste. Cette remarque vaut pour d'autres religieuses bien nées, ayant été également sœur sacristine comme sœur Marie de la Divine Providence Firmin ou encore sœur Marie de Sainte-Cécile Le Gouvello de Keriaval.

1215

Un séjour qui peut s'achever par le décès de la malade.

6) La sœur infirmière[1216]

S'occuper du bien-être physique d'une malade passe par une **prise en charge,** non seulement de **ses maux** (pratique de **saignée** et de **purge**[1217]**),** mais aussi de sa **quiétude morale**… La sœur infirmière y veille tout particulièrement en agrémentant d'objets pieux l'infirmerie, histoire de ne pas couper la souffrante de ses rituels quotidiens :

« Il y aura à l'infirmerie, tant que faire se pourra, un Autel avec un tableau peint en huile, des gradins sur lesquels on mettra un Crucifix, une image de la Sainte Vierge, deux chandeliers et deux cierges, avec quelques tableaux dévots pour la consolation des malades, et un bénitier[1218] ».

Si ce soutien des corps souffrants s'appuie sur des images religieuses, il s'appuie, également, sur la spiritualité délivrée par des livres. En effet, la sœur infirmière a la charge de **constituer**, au sein de l'infirmerie, une sorte de petite **bibliothèque** contenant différents **livres dévots** :

« Il y aura un livre des Epîtres et Evangile pour leur lire la veille des Fêtes et Dimanches et tous les jours du Carême, et un autre de méditations pour toute l'année[1219] ».

1216

Six pages sont consacrées à cet office dans le Coutumier.

1217

Pratiquées vers le printemps et l'automne, après l'accord de la supérieure. *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, *IV*, Caen, [S. d], p. 272.

1218

Ibid., p. 272.

1219

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 273.

A ces images et ces écrits s'ajoutent les mots, joyeux, dispensés par les religieuses passant un moment auprès des malades alitées à l'infirmerie. Ces amicales **visites** sont **sollicitées** par la sœur infirmière auprès de la **supérieure**[1220].

Afin d'apaiser, un tant soit peu, les tourments intérieurs de celles qui souffrent, la sœur infirmière peut leur **apporter** quelques **douceurs,** voire quelque chose qu'elle juge « nécessaire pour [les] fortifier et [les] ragoûter[1221] », et ce, après s'être adressée à la sœur économe. Elle peut, également, leur porter le gras[1222] si le médecin l'ordonne, tout en demandant « la permission à la Supérieure, et [en avertissant] la Sœur dépensière[1223] ». Si elle juge que les religieuses présentes à l'infirmerie ont besoin d'**autres choses**, elle peut, également, en faire part à la responsable du couvent, « sans pour autant excéder aux diversités des mets qui pourraient trop surcharger celles qui les apprêtent, à moins que [là encore], le médecin ne l'eût ordonné ». On retrouve cette idée de bienveillance dans un extrait de l'abrégé de sœur Marie de la Passion de Combles, religieuse affectée, tout particulièrement, aux soins des sœurs du Vaumadeuc[1224] :

1220

Ces conversations permettent, tant que faire se peut, de détourner l'esprit de la malade de ses tristes et, peut-être, funestes pensées. Elles sont ce lien social qui aide à surmonter, un peu mieux, les maux frappant les corps.

1221

C*outumier*, *op. cit*., p. 273.

1222

C'est, en effet, la sœur infirmière qui sert les malades. Afin d'éviter, sans doute, une éventuelle "contamination", « elle les [sert] fort proprement, sans toucher avec les mains ce qu'elle leur donn[e] à manger ». *Ibid*., p. 276.

1223

Ibid., p. 273.

1224

Sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc et Sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc.

« Elle aprestoit, elle meme des douceurs, avec une grande charité, rendant au reste tous les service imaginables a nos 2 meres, leur faisant leur feu, les aidant à se deshabiller et mesme les dechaussant, les aidant à dire leur office, allant elle meme à la cuisinne et dépence, chercher leur repas, inventant mille petits ragouts pour leur eguiser l'appétit[1225] ».

La nourriture comme appui à la guérison, une idée qui est toujours d'actualité !

Si la malade s'approche dangereusement de sa fin[1226], la sœur infirmière doit « la **disposer** à la **réception** des **Saints Sacrements** ». Elle **prépare** ainsi, avec soin, la **venue** du prêtre (ornement de l'autel présent dans l'infirmerie et mise à sa disposition des objets nécessaires au bon déroulement des derniers moments de la mourante[1227]). Dès que la religieuse entre en agonie, « elle avertit la Supérieure de faire venir le **confesseur[1228]** » afin qu'elle reçoive l'absolution générale. En ce dernier passage, la sœur infirmière se doit de **procurer** « tous les **secours spirituels** qui seront en son pouvoir[1229] ».

Quand la mort survient, c'est elle qui **prépare** le **corps** de la défunte pour l'inhumation ainsi que son **cercueil**:

1225

Abrégé de sœur Marie de la Passion de Combles, f° 504.

1226

Elle s'en informe, pour cela, auprès du médecin.

1227

Elle dépose notamment sur l'autel, à destination du prêtre, un cérémonial des sacrements. *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, *IV*, Caen, [S. d], p. 274-275.

1228

Ibid., p. 275.

1229

Ibid., p. 275.

Elle la revêt ainsi « d'une robe, d'un scapulaire, et d'un manteau d'Eglise, lui [met] la coiffure ordinaire de l'Ordre ; et, si quelque raison n'en empêche, elle lui [laisse] le visage, les pieds et les mains découvertes. Etant dans le cercueil, elle lui [met] des oreillers sous la tête, un Crucifix et les vœux de sa Profession[1230] entre les mains, qui doivent être jointes[1231] ». […] Elle entoure le corps « d'un drap mortuaire fort blanc, qu'elle pliss[e] autour du cercueil, y sèm[e] des fleurs selon la saison, et lui en [met] une couronne sur la tête[1232] ».

Afin d'éviter une possible propagation de la maladie dont est, peut-être, décédée la défunte, la sœur infirmière **met en œuvre** toute une **prophylaxie** au sein de l'infirmerie :

« Elle aura soin de ramasser ce qui a servi à la défunte pour le faire laver et le mettre en état de servir ; et pour cet effet, elle mettra tout le dedans du lit à l'air, et le parfumera à la fumée de genêt ou de genièvre. Elle lavera le bois du lit avec de la lessive, et fera défaire le matelas[1233] ».

L'**attention** portée aux corps éprouvés par la maladie s'étend jusqu'au **lieu** lui-même. En effet, la sœur infirmière, accompagnée de son aide[1234] balaie l'infirmerie « tant qu'elle en a besoin ». La propreté des lieux passe aussi par la propreté et la **qualité** du **linge**[1235] nécessaire « pour les maladies de conséquence ». Elle peut ainsi utiliser des linges plus fins (futaine, serge, basin), mais jamais « d'étoffe de couleur ni de soie, sous quelque prétexte que ce

---

1230

La mourante renouvelle, en effet, ses vœux de religion avant de mourir. *Ibid*., p. 274.

1231

Ibid., p. 275-276.

1232

Ibid., p. 276.

1233

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 276. Elle pratique ce même nettoyage au grand air une fois que les malades ont quitté l'infirmerie.

soit[1236] ». La sœur infirmière en tient l'**inventaire**, un inventaire dont elle rend compte lors des visites de la sœur économe.

Si, jusqu'à présent, la rédactrice des abrégés détaillait très peu les tâches propres à chaque office, pour celui de sœur infirmière, elle se fait un peu plus prolixe. En effet, elle va, à plusieurs reprises, au-delà de la simple citation de la charge. Ainsi, parmi les vingt-deux religieuses nommées à ce poste, sœur Marie de Jésus-Mourant Duboys[1237] est celle dont le passage à l'infirmerie est le plus développé:

« Elle était infatigable pour toutes les malades confiées à ses soins en qualité d'infirmière. On la voyait auprès de celles qui étaient […] dans les bains, essuyer leur sueur, leur donner quelques rafraîchissements, chauffer leur linge et chercher tous les moyens d'adoucir la force de ses grands remèdes inutilement. Multiplierions-nous nos paroles sur cette matière ? Il suffit de dire que c'était une infirmière au-dessus du commun et à laquelle rien n'échappait pour le bien spirituel et corporel de ses malades. C'était leur consolation. Leur confiance en elle était entière avec raison, puisque les avis se trouvaient en tout conformes à ceux des plus habiles médecins, même dans les occasions les plus délicates et où, par conséquent, il ne fallait pas une science médiocre. Que de fois ces messieurs ont admiré sa capacité, son intelligence et sa charité en ce point[1238] ».

1234

Parmi toutes les religieuses ayant exercé à l'infirmerie, seule une d'entre elles « fut mise seconde infirmière », en l'occurrence sœur Marie de Sainte-Geneviève Le Gouvello de Kersivien. Abrégé de sœur Marie de Sainte-Geneviève Le Gouvello de Kersivien, f° 743.

1235

Ce linge est marqué avec un I.

1236

Coutumier, IV, op. cit., p. 277.

1237

Lors de ses premiers vœux, cette religieuse s'appelle sœur Marie des Regards de Jésus-Mourant Duboys. Elle "change" de nom en 1738.

Cette description fait la part belle aux qualités de la défunte : une infirmière modèle, sachant parfaitement conjuguer des vertus propres à soigner le corps et l'âme. A cet éloge, on peut, également, ajouter un passage extrait de la vie de sœur Marie de Saint-Joachim Guymar :

« Elle a aussy porté cet esprit de bonté et de compassion dans les charges d'infirmiere, pharmacienne ou elle a longtemps esté occupé, soulageant les malades en tout ce qui luy estoit possible. Elle ne pouvoit voir de playes, ny entendre des vomissements sans le faire elle même. Mais cela ne l'empechoit pas de faire ny plus, ny moins tout ce qui estoit de son devoir en ces occasions et de se mettre la premiere à rendre tous les services opposée à son tempérament et tous cela dans la vue de son Dieu à qui elle desiroit fortement de plaire[1239] ».

Ces visions des affections du corps devaient, sans aucun doute, bouleverser même les religieuses les plus aguerries. Cependant, se confronter aux chairs blessées faisait partie de l'office de la sœur infirmière. Elle devait ainsi se conformer à ce que l'on attendait d'elle : l'oubli de son aversion des meurtrissures corporelles afin d'être pleinement disposée à panser ses consœurs alitées, en un mot, être charitable avec elles[1240]. Ainsi en est-il pour sœur Marie de l'Ange-Gardien Martin:

« Notre chere sœur a particulierement signalé sa charité et sa générosité envers une de nos sœurs qui a esté 3 ans sur le lit paralitique. Elle luy a rendu tous les services les plus bas et plus penibles avec une bonté merveilleuse, se tenoit assidüe aupres d'elle quoy qu'elle fut sy sourde qu'il luy falloit parler a pleine teste par une corne pour s'en faire entendre. Notre chere deffunte avoit la mortification dy passer toutes ses recreations, luy faisant recit de mille

1238

Abrégé de sœur Marie de Jésus-Mourant Duboys, f° 373.

1239

Abrégé de sœur Marie de Saint-Joachim Guymar, f° 518.

1240

La charité est le lien sacré qui doit les unir, ainsi qu'il est écrit au début du livre du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f° 2.

petits conte, a la divertir. Aussy ne pouvoit-elle s'absenter que cette pauvre infirme, ne la demandant, ayant pour elle un vray attachement. Cette bonne infirmiere avoit un extraordinaire support pour les malades, ne se rebutant jamais de rien[1241] ».

Le comportement de cette religieuse est ainsi conforme aux exigences du Coutumier évoquées ci-dessus: elle sait, tout à la fois, choyer le corps[1242] et l'âme de celles qui ont besoin de l'attention d'autrui. Parfois, ce même regard compatissant sur d'autres que soi aboutit, dans le même temps, à un oubli de soi-même et de ses propres souffrances comme c'est le cas de sœur Marie de Sainte-Gertrude Bolle de La Voye[1243] :

« Elle etoit infirmiere depuis environ dix-huit mois, place qu'elle remplissoit avec sa capacite ordinaire autant que son estat actuel le lui pouvoit permettre, ayant souvent besoin, elle mesme, des soins qu'elle devoit et donnoit aux autres[1244] ».

Du temps passé dans cet office, il nous est précisé très peu de chose. Ces omissions temporelles ne sont pas nouvelles comme nous l'avons déjà dit auparavant. Ici et là, à l'occasion de l'évocation de l'exercice d'une charge, l'intemporel se mêle au temporel sans que nous sachions pourquoi. En effet, si nous savons que sœur Marie de la Sainte-Résurrection Autheuil a été sœur infirmière « neuf ans de suite[1245] » ou encore que sœur Marie de la Passion de Combles l'a été « pendant pres de 40 ans[1246] », pour les autres religieuses nommées à ce poste, rien n'est précisé. Le poids de l'origine sociale et familiale n'a, en la

1241

Abrégé de sœur Marie de l'Ange-Gardien Martin, f° 645.

1242

En dépit d'une certaine austérité propre au milieu conventuel, le rigorisme alimentaire peut être adouci en cas de maladie comme nous l'avons évoqué ci-dessus. Et ces accommodements, s'ils sont du ressort de la sœur infirmière ou de son aide, il arrive, parfois, qu'ils soient apportés par une sœur converse comme c'est le cas avec sœur Marie de Sainte-Marthe Guillemot. Il est ainsi écrit, dans son abrégé, qu'elle ménageait « sur les petits repas du dehors de petites douceurs pour leurs soulagements à quelqu'heure qu'on s'adressa à elle pour leurs besoins. On la trouvait toujours disposée à y pourvoir ». Abrégé de sœur Marie de Sainte-Marthe Guillemot, f° 1165.

1243

Même si chaque abrégé contient son lot, plus ou moins important et, plus ou moins obligé, de clichés, les qualités attachées à chaque défunte doivent, sans nul doute, refléter son comportement au quotidien au sein du couvent.

matière, aucune influence. C'est, sans doute, du côté de la rédactrice elle-même qu'il faut chercher l'explication de la présence ou de l'absence de ces notations. Cependant, le mystère reste entier quant à notre connaissance des critères qui la guidaient dans l'écriture des passages consacrés aux offices de ses consœurs.

Tenter d'adoucir la douleur et les souffrances des religieuses par mille et une attentions, telle est le chemin que la sœur infirmière doit suivre durant son office. Elle est aidée, en cela, par les prescriptions du médecin venant visiter les malades du couvent. Elle reçoit aussi l'appui de la *sœur pharmacienne*, chargée de confectionner les remèdes nécessaires au rétablissement de ses consœurs alitées.

6) La sœur pharmacienne[1247]

Avant d'entamer le développement des différentes activités de cette religieuse, le Coutumier s'attarde, le temps de quelques lignes, sur les qualités devant être les siennes dans cette charge :

1244

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Gertrude Bolle de La Voye, f° 1069. Une attitude que l'on retrouve, également, chez une sœur converse, sœur Marie de Saint-Joseph Giquel. En effet, intervenant auprès des infirmières, elle était « infatigable auprès des malades dont elle avait un soin sans pareil. Elle n'était dure que sur elle-même, ne voulant jamais accepter aucun soulagement, ni même les remèdes indispensables qu'on lui donnait ». Un oubli de soi poussé à l'extrême puisque la rédactrice de sa notice nous apprend ainsi que cette religieuse s'inflige, à son corps et à ses sens, de multiples pénitences : « sa mortification contredite et frustrée, elle assaisonnait souvent d'absinthe, ce qu'elle mangeait et ce qu'on ne peut dire, sans une certaine horreur. Bien des années avant sa mort, elle trempait son pain dans l'eau sale du lavoir qui avait servi à laver les mains et à rincer la bouche et où chacune crachait en passant ». Abrégé de sœur Marie de Saint-Joseph Giquel, f° 1050.

1245

Abrégé de sœur Marie de la Résurrection Autheuil, f° 272.

1246

Abrégé de sœur Marie de la Passion de Combles, f° 504.

1247

Trois pages sont consacrées à cet office dans le *Coutumier*.

« [Elle] tâchera de s'en acquitter avec tout le soin et la vigilance qu'il lui sera possible, surtout avec beaucoup de prudence, de charité, et un grand esprit d'observance pour être fidèle à reprendre ou à prévoir ses exercices, suivant les embarras que les différentes maladies peuvent causer dans son emploi ».

Savoir mener de front **charges temporelles** et **vie spirituelle**, sans que les premières ne prennent le pas sur la seconde, tel est ainsi le quotidien de la sœur pharmacienne.

Son implication dans la guérison des troubles affectant ses compagnes se joue plutôt, dans les "coulisses" du couvent. En effet, même si elle accompagne la sœur infirmière dans l'accueil du médecin et du chirurgien[1248] et prend soin de noter leurs ordonnances dans un livre[1249], elle est chargée de **confectionner des remèdes** et non de les appliquer. Ainsi, c'est à elle :

« De faire toutes les médecines, médicaments, sirops, opiats[1250], bouillons pectoraux[1251], conserves, tisanes particulières, gruau[1252], et autres choses nécessaires aux malades, comme les eaux distillées[1253], les onguents[1254], et toutes autres compositions[1255] ».

1248

Dans leurs conversations avec ces hommes exerçant « l'art de la médecine » - Abrégé de sœur Marie de Sainte-Catherine Duboys, f° 573 - elles « feront attention de ne s'informer d'aucune nouvelle du dehors, et de ne leur parler que pour les instruire de l'état des maladies, afin qu'ils ordonnent les remèdes convenables ». *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, Caen, *IV*, [S. d], p. 279.

1249

Si le médecin ne le fait pas lui-même.

1250

Mot noté *opiate* dans le dictionnaire Furetière : « C'est un nom qu'on donne souvent aux confections, antidotes et electuaires, quoy qu'on ne le dust donner qu'aux compositions molles, dans lesquelles entre l'*opium* qui leur a donné son nom. C'est en general un remede interne diversement composé de poudres, de pulpes, de liqueurs, de sucre ou de miel, reduits en consistance molle et propre à estre enfermée dans des pots ». *Furetière*, *Dictionnaire universel*. [En ligne], consulté le 3 mars 2015. URL : http://www.classiques-garnier.com.distant.bu.univ-rennes2.fr/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain. Le dictionnaire *Richelet* ajoute : « C'est un remede composé de conserves, de sirops, d'electüaires, pour purger les mauvaises humeurs », tout en mentionnant la raison du terme *opiate* : « ceux qui ont écrit de cette drogue disent et écrivent *opiate* ». *Richelet, Dictionnaire françois*. [En ligne], consulté le 3 mars 2015. URL : http://www.classiques-garnier.com.distant.bu.univ-rennes2.fr/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain.

Elle dispose, pour les fabriquer, « d'un lieu, séparé du jardin, pour y **cultiver** les **simples**[1256] et les **herbes médicinales**. Elle prendra l'avis du médecin et de l'apothicaire pour savoir celles qui sont le plus nécessaires, et comment il les faut planter et cultiver ». Dans ce jardin, elle doit **y faire pousser** des violettes[1257], du sureau[1258], des coquelicots[1259] et des œillets simples[1260].

Seul un abrégé, celui de sœur Marie de la Trinité Pezeron - sœur pharmacienne de son état - évoque l'existence d'un tel lieu, appelé sous la plume de la rédactrice, « jardin de la pharmacie[1261] ». Dans les autres abrégés, il est simplement question d'un jardin voire d'un jardin planté de fruits excellents[1262] ou d'un « petit jardin a fleurs[1263] », dont le soin est dévolu à la sœur jardinière.

1251

« Qui est bon pour la poitrine, qui la réjouït et la fortifie ». ». *Furetière*, *Dictionnaire universel.* [En ligne], consulté le 3 mars 2015. URL : http://www.classiques-garnier.com.distant.bu.univ-rennes2.fr/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain.

1252

« T*erme de boulanger.* Ce dont on fait du gros pain ». ». *Furetière*, *Dictionnaire universel.* [En ligne], consulté le 3 mars 2015. URL: http://www.classiques-garnier.com.distant.bu.univ-rennes2.fr/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain.

1253

Le terme **eau distillée** est un terme générique recouvrant plusieurs méthodes de purification de l'eau. Elle ne contient jamais d'éléments organiques. Ions chargés ou non, tout est traité par distillation. Source : www.une-eau-pure.com. C'est l'eau commune évaporée, purifiée, et condensée (...). On doit rejeter celle qui passe la première. « L'eau distillée doit être parfaitement claire, limpide, sans odeur ni saveur, sans action sur le tournesol » (Kapeler, Caventou, *Manuel pharm. et drog*., t. 1, 1821, p. 236). *Trésor de la langue française*. [En ligne], *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales* [En ligne], consulté le 24 mars 2015. URL: http://www.cnrtl.fr/definition/distiller.

1254

« Médicament extérieur composé pour l'ordinaire, d'huiles, de décoctions, de cire, de poudre, de végétaux, de métaux, et de mineraux pour soulager les parties afligées ». *Furetière*, *Dictionnaire universel* [En ligne], consulté le 3 mars 2015. URL : http://www.classiques-garnier.com.distant.bu.univ-rennes2.fr/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain.

1255

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 279.

Une fois ses remèdes préparés[1264], il lui faut les **conserver**, **précieusement**, comme l'indique le Coutumier :

« Elle conservera soigneusement toutes les drogues, et tiendra les phioles, pots et bouteilles bien bouchées, marquées d'un billet, et rangées suivant la commodité qu'elle aura, et toutes les drogues bien paquetées et enfermées dans des boîtes, afin que rien ne s'évente, mettant l'inscription sur chacune, tant sur les drogues que sur les boîtes […] Après que les

1256

« C'est un nom general qu'on donne à toutes les herbes et plantes, parce qu'elles ont chacune leur vertu particuliere pour servir d'un remede simple ». « Sortes d'herbes médicinales ». *Richelet, Dictionnaire françois*. [En ligne], consulté le 3 mars 2015. URL: http://www.classiques-garnier.com.distant.bu.univ-rennes2.fr/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain.

1257

Elles sont cueillies entre avril et mai. C*outumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité, Ordre de Saint-Augustin Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, *IV*, Caen, [S. d], p. 281.

1258

Les fleurs de sureau sont cueillies en avril et en mai tandis que les fruits de cet arbuste sont cueillis à la fin août. *Ibid*., p. 281.

1259

Ils sont cueillis en juillet. *Ibid*., p. 281.

1260

Ils sont cueillis au début du mois d'août. *Ibid*., p. 281.

1261

Abrégé de sœur Marie de la Trinité Pezeron, f° 249.

1262

Abrégé de sœur Marie de Saint-Joachim Guymar, f° 518 et abrégé de sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery, f° 923.

eaux distillées des simples seront tirées, elle les mettra dans des bouteilles de clisse[1265], qu'elle coiffera d'un papier piqué, et les exposera à l'ardeur du soleil pendant un mois ; après ce temps, elle les filtrera pour s'en servir dans l'année, on peut encore s'en servir l'année suivante, après les avoir fait recuire au soleil et refiltrer comme les nouvelles[1266] ».

Elle peut, également, **commander** les **drogues** qu'elle n'est pas en mesure de réaliser elle-même. Aussi en fait-elle :

« Provision aux mois de mars et de septembre. Pour cet effet, elle dressera un mémoire de celles qui lui sont nécessaires, qu'elle donnera à la Sœur économe après l'avoir fait voir à la Supérieure. […] Quand elles seront arrivées, elle ramassera soigneusement et avec ordre, prenant garde qu'elles soient bonnes et fraîches : elle peut les faire voir au médecin si elle doute. On lui donnera une chambre[1267], s'il se peut, pour ramasser ce qui est de son office, et pour sécher les herbes et les fleurs[1268] ».

1263

Abrégé de sœur Marie de Saint-Stanislas Dondel, f° 1141.

1264

Elle note tous les remèdes qu'elle compose. *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, *IV*, Caen, [S. d], p. 281.

1265

Petite claie faite d'osier servant à protéger des bouteilles. *Le petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 1, Paul Robert, Paris, le Robert, 1989, p. 326.

1266

Coutumier, IV, op. cit., p. 280.

1267

De l'existence d'une telle pièce, il n'est jamais fait mention dans le moindre abrégé.

Sept religieuses du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes ont occupé l'office de sœur pharmacienne. Parmi elles, quatre ont également été sœur infirmière, deux charges où le soin des autres a toute son importance,[1269] tout comme « l'esprit de bonté et de compassion[1270] ». A aucun moment, la rédactrice ne mentionne le temps que la religieuse a passé à ce poste. Par ailleurs, à la différence de la sœur infirmière, sa plume se fait muette quand il s'agit, pour elle, d'en détailler le contenu… Un mutisme, qui, là encore, est effacé par le recours au Coutumier.

Le corps se soigne certes, mais il se protège aussi : contre les aléas du temps, contre les regards des autres que les religieuses peuvent croiser. En entrant au couvent, il se dévêt ainsi des lourds habits du monde pour se parer de la "légèreté" des habits religieux. De ceux-ci, la *sœur robière* en a la charge et le souci constant.

7) La sœur robière[1271]

Comme son nom le laisse entrevoir, cette religieuse s'occupe de tout ce qui a trait aux **habits[1272] religieux**. C'est elle qui **donne à ses compagnes** :

1268

Coutumier, IV, op. cit., p. 280.

1269

Cette attitude charitable rappelle un passage de *l'Evangile de saint Mathieu* : « Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux » (*Mt* 10, 8).

1270

Abrégé de sœur Marie de Saint-Joachim Guymar, f° 518.

1271

Onze pages sont consacrées à cet office dans le Coutumier, dont neuf pages détaillant « la façon de faire des habits ». *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, *IV*, Caen, [S. d], p. 283.

« Des [habits] forts nets et bien raccommodés, aux deux saisons de l'année : ceux de l'hiver environ la Fête de tous les Saints, et ceux de l'été à Pâques […]. Pour les bonnets de laine, les camisoles, bas et souliers, elle les donn[e] vers la Saint-Michel[1273] ».

Elle doit veiller aussi à ce qu'ils ne soient trop tachés (elle en garde aussi de réserve, en cas de besoin) et se doit de les **raccommoder** en cas de nécessité. Elle fait ainsi toutes les coutures des manteaux de chœur[1274], robes, tuniques et camisoles avec l'aide d'une pénitente[1275], donnée par la supérieure.

Au cœur de la description de l'office de sœur robière, plusieurs pages exposent l'art et la manière de faire les habits[1276] propres au couvent : leur matière (étoffe, toile, serge, futaine, basin, laine), leur mesure (doigts, aune), leur couture et leur coupe, leurs détails éventuels (bordure d'étoffe pour les robes, ajout de bandes de toile pour les tuniques…), la couleur de

---

1272

Le terme "robe" est utilisé, rappelle le dictionnaire *Richelet* « ,en parlant de certains Religieux. C'est une espece d'habit long, juste, et proportionné au corps, c'est une maniere de soutanne de serge, ou d'étofe de la couleur de l'ordre du Religieux. Les Augustins portent une robe blanche en l'honneur de la Vierge. Au reste ce que les Augustins, les Bernardins et quelques autres apellent robe, les Capucins et quelques autres Religieux l'apellent habit ». , pour parler de certains religieux. *Richelet, dictionnaire françoi*s [En ligne], consulté le 3 mars 2015. URL : http://www.classiques-garnier.com.distant.bu.univ-rennes2.fr/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain.

1273

C*outumier, IV, op. cit.,* p. 283.

1274

Ibid., p. 287.

1275

Cette pénitente, à laquelle elle ne doit « être fort attentive à ne lui parler que pour ce qui sera nécessaire, et ne lui racontera point ce qui se passe dans la communauté ». *Ibid*., p. 289.

1276

Manteau, scapulaire, robe, manches, tuniques, petites camisoles, voiles.

certains d'entre eux (tablier d'étoffe brune ou grise, voile noir pour la profession des novices…).

Par ailleurs, afin de **protéger** au mieux les habits non utilisés, elle met « de l'absinthe ou du cuir roussi dans les habits qu'elle [tient] enfermés ».

Chaque nouvel habit confectionné au sein du couvent est **noté** par ses soins dans un livre contrôlé, tous les ans, par la sœur économe et les surveillantes qui lui rendent visite. Avant leur premier usage, ils sont bénis tout comme les voiles neufs.

A la cérémonie de vêture des postulantes, c'est elle qui **apporte** les vêtements religieux à la sacristie : la robe, le scapulaire, le manteau, la ceinture et le chapelet. A ceux-ci, elle ajoute la tunique, les bas et les souliers[1277], déposés dans l'avant-chœur. En retour, elle retire « les habits et chaussure séculière, pour en rendre compte à la profession[1278] ». Elle procède de même lors du décès d'une de ses compagnes, en retirant ceux qu'elle portait et en déposant, à l'infirmerie, ceux « avec lesquels elle doit être inhumée[1279] ».

En sus de l'attention portée à l'habillement de ses compagnes, la sœur robière « doit **visiter** les **lits** des Sœurs tout au moins une fois en trois mois pour voir s'ils sont propres, et s'il n'y a rien qui ait besoin de raccommoder[1280] ».

1277

Elle marque, elle-même, les chaussures des religieuses.

1278

Lors de cette cérémonie, elle porte « à la sacristie le cœur d'argent, où elle [met] un ruban de laine ou de fil, et un Crucifix sans pied à la croix ». *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, *IV*, Caen, [S. d], p. 290.

1279

Ibid., p. 290.

1280

Ibid., p. 288.

Enfin, c'est elle qui **avertit** ses compagnes qu'elles **doivent** se couper les **cheveux**, et ce « tous les mois, lorsque la lune a quatre ou cinq jours[1281] ». Aussi prend-t-elle « soin de tenir propre tout ce qui est nécessaire pour cet effet, pliant et resserrant les tabliers et serviettes, afin qu'ils ne soient point brouillés avec les autres[1282] ».

Vingt et une religieuses ont exercé la charge de sœur robière…. Ou, tout du moins, ont été employées à la roberie. En effet, seulement dix d'entre elles sont, nommément désignées comme ayant occupé l'office de sœur robière[1283]. Pour les autres religieuses, il est simplement indiqué qu'elles occupèrent « l'office de la roberie[1284] » ou qu'elles furent mises « aide à la roberie[1285] » ou encore, qu'elles furent dans les charges de la roberie[1286]. La hiérarchie notée dans les différentes charges précédentes ne se retrouve pas aussi explicitement qu'auparavant.

1281

Ibid., p. 289.

1282

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 289.

1283

Une d'entre elles, sœur Marie de la Conception Le Lieupaul, n'est pas nommément désignée comme ayant exercé l'office de sœur robière. En effet, son abrégé mentionne seulement qu'elle prit soin de la roberie. Abrégé de sœur Marie de la Conception Le Lieupaul, f° 170. Ce n'est que par le biais de la lecture d'un autre abrégé, en l'occurrence, celui de sœur Marie des Saints-Anges Le Guennec de Treurant, que l'on apprend qu'elle fut l'une des premières sœurs robières du couvent de Vannes. Abrégé de sœur Marie des Saints-Anges Le Guennec de Treurant, f° 133.

1284

C'est notamment le cas de sœur Marie de Saint-Jean Boussart, f° 311.

1285

C'est le cas, par exemple, de sœur Marie de Tous les Saints Duval, f° 718.

1286

Mention retrouvée notamment dans l'abrégé de sœur Marie du Saint-Esprit Loz de Kerilli, f° 1077.

En effet, seules trois religieuses voient leur charge de sœur robière, en quelque sorte, "affectée" d'un classement. Il s'agit de sœur Marie du Bouetiez de Kerorguen, qualifiée dans son abrégé, de « premiere robiere », de sœur Marie de l'Ange-Gardien Perron qui fut « en qualité de seconde, ensuite de premiere[1287] » dans différents emplois dont celui de la roberie et enfin, de sœur Marie de Sainte-Scholastique Duboys, « premiere à son tour[1288] » à la roberie. Sans doute la hiérarchie de cet office doit-elle se voir - à la différence des offices précédents -, entre les religieuses nommées explicitement "sœur robière" et les autres, ses simples aides, obéissant à ses ordres…. Ou est-ce, peut-être, tout simplement, une façon d'écrire[1289]. En effet, à regarder les dates où le mot "robière" apparaît sous la plume de la rédactrice, il ne semble pas que l'époque ait une quelconque influence. Ainsi trouve-t-on cette charge endossée aussi bien dans les premières années du couvent avec sœur Marie du Saint-Cœur de Jésus Bedault (religieuse à Vannes, de 1683 à 1713) qu'à la moitié du XVIIIème siècle, avec sœur Marie de Saint-Jean Benech, ultime religieuse du couvent vannetais à être désignée comme sœur robière (religieuse à Vannes, de 1733[1290] à 1742). Les deux autres religieuses à officier à la roberie et décédant quelques années après, ne seront plus désignées comme telles, mais de la façon suivante :

1287

Abrégé de sœur Marie de l'Ange-Gardien Perron, f° 1114.

1288

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Scholastique Duboys, f° 667.

1289

Voire une question de hiérarchie sociale au sens où l'origine sociale peut influencer la position dans ledit office.

1290

Il y a certes, après 1633 d'autres religieuses à postuler au couvent de Vannes mais aucune après sœur Marie de Saint-Jean Benech, n'occupe cet office de sœur robière, donc après 1742.

« Apres des années de noviciat, on l'envoya aux lingeries, roberie et refectoire[1291] » (Sœur Marie de Saint-André de la Boessière, religieuse décédée en 1765).

Et :

« Les deux emplois où elle a surtout excellé, ont esté ceux de la lingerie et roberie[1292] » (Sœur Marie de Sainte-Angélique Le Moënne, religieuse décédée, elle aussi, en 1765).

La logique qui sous-tend de ces différentes "dénominations" nous échappent, malheureusement.

Parmi toutes ces religieuses employées à la roberie, treize ont également été affectées à la lingerie. En effet, ces deux charges ne sont pas tellement éloignées[1293] dans leur esprit. Toutes deux imposent de manier les fils et les ciseaux. Toutes deux nécessitent, aussi, une certaine capacité à raccommoder, le plus proprement possible, toutefois, « avec vraie simplicité et pauvreté[1294] » tout ce qui doit l'être.

A nouveau quand on se penche sur ledit office et donc, sur les religieuses l'ayant exercé, on constate l'absence d'informations sur le contenu même de celui-ci, un contenu qui aurait pu nous permettre d'approcher d'autres vies que les nôtres. Aussi, le Coutumier, comme presque à chaque fois, nous sert-il, en quelque sorte de canne pour avancer quand les abrégés

1291

Abrégé de sœur Marie de Saint-André de la Boessière, f° 938.

1292

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Angélique Le Moënne, f° 1229.

1293

A l'instar des offices de sœur infirmière et de sœur pharmacienne, sensiblement proches dans leur volonté

1294

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 291.

handicapent notre approche - concrète - des charges religieuses. Toutefois, à défaut de pouvoir nous introduire dans la roberie et de suivre la sœur robière dans ses œuvres, il nous reste l'amusant passage de la vie de sœur Marie des Saints-Anges Le Guennec de Treurant, effrayée à l'idée d'occuper cet office car elle « qui ne savait guère coudre[1295] » :

« Ayant été mise robière pour la première fois, elle ne savait ce que c'était que cette charge, même ne savait guère coudre, ce qui lui donna quelque sorte de crainte. Mais, relevant son courage, elle espéra que l'obéissance lui donnerait les moyens de s'en acquitter. Pleine de confiance, elle s'en alla sur la tombe de feu notre très honorée sœur Marie de la Conception Le Lieupaul et la pria que comme elle avait été une des premières robière de l'institut qu'elle lui obtint la grâce de remplir cette charge avec la fidélité et l'adresse que l'obéissance requérait d'elle. Elle ne fut pas déçue de son attente car dès ce moment elle comprit si parfaitement cette charge qu'elle s'en est acquittée avec toute la perfection, diligence et esprit de pauvreté et de propreté que l'on pouvait souhaiter[1296] ».

Les voix d'outre-tombe parlent ainsi à celles qui savent les entendre, à celles qui ont la volonté d'accomplir, au-delà de leurs doutes personnels, la mission que la supérieure a choisie pour elles!

Toutefois, cette question de la transmission d'un savoir technique - un savoir qui, parfois, n'est pas vraiment une sinécure à en croire un bref passage de la vie de sœur Marie de Sainte-Scholastique Duboys[1297] - n'est pas que du ressort… du ciel. Il est en effet à rechercher dans un passage de témoin… plus terre à terre, de la connaissance d'un métier manuel entre religieuses, d'âges différents. C'est notamment le cas avec sœur Marie de Sainte-Angélique

---

1295

Abrégé de sœur Marie des Saints-Anges Le Guennec de Treurant, f° 133.

1296

Ibid., f° 133.

1297

« [Ainsi] dans les charges de roberie et lingerie, elle prenait à faire tout ce qu'il y avait de plus difficile et quoique l'application de la couture ne laissait pas de l'incommoder, elle craignait encore plus d'incommoder les autres ». Abrégé de sœur Marie de Sainte-Scholastique Duboys, f° 667.

Le Moënne. Sa parfaite maîtrise de la couture et de la taille la pousse ainsi à rendre « le service d'y former de jeunes personnes qui, apres elle, ont tres bien rempli sa place[1298] ».

Raccommodage, aune, laine, aide d'une pénitente, autant de mots, et bien d'autres encore, que l'on retrouve aussi quand il s'agit d'évoquer l'office de la *sœur lingère*. Par-delà les dénominations différentes, les gestes, sont très sensiblement les mêmes.

8) La sœur lingère[1299]

A l'image de la sœur robière, il est souvent question des saisons, voire de périodicités propices au changement des linges. La sœur lingère voit ainsi sa charge rythmée par l'hiver ou l'été, ou par des intervalles temporaires plus ou moins long selon le type de linges en question (draps blancs, chemises, mouchoirs, voiles, guimpes, bandeaux, petites coiffes, bas[1300]…). C'est, par conséquent, cette religieuse qui doit les **donner** à ses compagnes, selon les indications calendaires notés dans le *Coutumier*. A charge aussi pour elle, d'en **dresser** un **mémoire**, visé par la supérieure du couvent.

Comme dans le cas précédent, le Coutumier décrit, avec force détails[1301] de mesure (aune et pouce), de matière (laine, coton et toile), et parfois également, de couleur (le blanc, en l'occurrence), la façon de réaliser toutes les pièces de linge nécessaires au couvent. Outre

---

1298

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Angélique Le Moënne, f° 1229.

1299

Six pages et demie sont consacrées à cet office dans le *Coutumier*.

1300

La réalisation de certaines pièces n'est pas toujours du ressort de la sœur lingère. Ainsi en est-il de sœur Marie de Saint-Augustin Nicol qui, pour « se désennuyer, [fit] nombre de paires de bas pour la lingerie ». Abrégé de sœur Marie de Saint-Augustin Nicol, f° 448.

1301

Ces détails sont présentés sur plus de trois pages.

ce travail de **confection**, la sœur lingère se doit « de **raccommoder** le linge dès qu'il commence à se rompre afin qu'il ne se dissipe point par négligence[1302] ».

Le nettoyage de ce linge peut se faire « au-dehors du Monastère ». A cette occasion, la sœur lingère doit le **compter**, en prendre garde afin que rien ne soit perdu. Elle peut se faire aider dans sa tâche en cas de surcharge de travail mais doit en faire « humblement[1303] » la demande à la supérieure du couvent. Toutefois, le recours à des personnes extérieures n'est pas toujours possible. Un extrait de l'abrégé de sœur Marie de Jésus-Mourant Dubois nous apprend ainsi que cette religieuse fit « creuser une fontaine et des douets[1304] pour faire les lessives ne trouvant plus de buandières qui voulussent s'en charger pour aller dehors les trois premières années qu'on s'en servit et fit les buées[1305] dans la maison[1306] ». Cette religieuse, bien qu'elle ne fût jamais employée à la lingerie, supervisa le travail de ses compagnes désignées pour ce travail qui faisait sécher le linge au jardin. « On la voyait [ensuite] monter

---

1302

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 292. Dans cette tâche, elle peut se faire aider par une pénitente à qui elle ne parlera qu'après avoir « demander la permission à la Supérieure ». *Ibid*., p. 298.

1303

Ibid., p. 293.

1304

En Bretagne, un douet (ou *doué*) était un lavoir à blanchir le lin. En pays gallo, c'est un lavoir à laver le linge. C'est, ici, son sens. Source : *Wikipédia*. [En ligne], consulté le 25 mars 2015. URL : http://fr.wikipedia.org/wiki/Douet.

1305

Vieux mot qui signifioit autrefois la lescive, et dont on se sert encore dans les Provinces, où l'on appelle *Buandiere*, la Blanchisseuse; et *Buanderie*, des lieux où on blanchit des toiles neufves. *Furetière, Dictionnaire universel*. [En ligne], consulté le 10 mars 2015. URL: http://www.classiques-garnier.com.distant.bu.univ-rennes2.fr/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain.
Dans l'extrait ci-dessus, la « buandière » est aussi le nom de la personne chargée de ce travail.

1306

Abrégé de sœur Marie de Jésus-Mourant Duboys, f° 371.

au grenier, donner les ordres nécessaires pour faire sécher la buée surtout dans les mauvais temps[1307] ».

Comme l'indique la citation précédente, la lessive n'est pas toujours une activité extérieure au couvent lui-même. Elle peut se faire « dans la maison[1308] », en recourant aux **pénitentes** présentes sur place car le travail est, pour elles, un moyen de méditer sur elles-mêmes (de travailler sur elles-mêmes, comme dirait-on aujourd'hui). A l'image de la maîtresse des pénitentes chargée de conduire son troupeau égaré sur le bon chemin, la sœur lingère se doit, à son poste, de les instruire avec convenance, par son comportement. Ainsi, « elle doit être très attentive sur elle-même pour les **édifier** par sa **régularité**, ne parlant que pour le nécessaire et tout bas, avec douceur et charité[1309] ». Cette édification ne s'arrête pas à une éducation comportementale. Elle passe aussi par une **éducation religieuse**, à base de divers exercices. Elle doit donc « leur faire dire autant qu'il se peut, la Couronne de Notre-Seigneur, les Litanies de la Sainte Vierge, le Chapelet aux heures ordinaires[1310] ».

1307

Ibid., f°371.

1308

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, Caen, IV, [S. d], p. 297.

1309

Ibid., p. 297-298.

1310

Ibid., p. p. 298.

Si les linges ne sont pas bénis avant usage[1311], ils sont, en revanche marqués « d'un cœur avec une petite croix dessus et d'un L ». Ce marquage revient à la sœur lingère. Elle doit ainsi **surveiller**[1312] que tout le **linge** porte bien ces **marques** particulières.

« Ne pas épargner sa peine ». Sans doute les quelques mots que la rédactrice utilise pour qualifier l'attitude de sœur Marie des Séraphins Le Pelotec dans l'office de sœur lingère représentent-ils le quotidien de beaucoup de religieuses affectées à cette tâche… A cette « charge pénible[1313] », à cet office décrit comme l'un des plus bas dans un abrégé[1314], vingt et une religieuses y furent employées. Mis à part sœur Marie de l'Ange-Gardien Perron, nommée « en qualité de seconde, [et] ensuite de premiere[1315] » à la lingerie, il n'est jamais question d'une quelconque hiérarchie dans les abrégés. Sans doute, comme pour l'office de sœur robière, faut-il voir à travers les tournures utilisées par la rédactrice[1316], une sorte de

---

1311

Ils ne sont pas le propre d'une communauté religieuse comme peuvent l'être des habits. Ils ne sont pas, non plus, porteurs d'une forte charge symbolique ni un marqueur identitaire.

1312

Ce travail est également surveillé par la supérieure du couvent.

1313

Abrégé de sœur Marie des Séraphins Le Polotec, f° 686.

1314

Celui de sœur Marie de la Conception Le Lieupaul, f° 170.

1315

Abrégé de sœur Marie de l'Ange-Gardien Perron, f° 1114. Deux rangs occupés aussi pour l'office de sœur robière.

1316

L'expression "sœur lingère" est utilisée pendant presque toute l'existence du couvent. En effet, la dernière religieuse à être qualifiée ainsi décède en 1765 (sœur Marie de Saint-Placide Brochereul), la première étant sœur Marie de Sainte-Agnès Duboys, décédée en 1704.

hiérarchie dans cette charge. Ainsi trouvons-nous neuf religieuses nommément désignées comme "sœur lingère[1317]" quand toutes les autres furent employées à la lingerie[1318].

Roberie, lingerie, deux lieux du couvent où le travail est, parfois, synonyme d'accablement intérieur. Mais la pénibilité du labeur ne se limite pas aux fils à coudre et aux habits à tailler. Elle survient aussi quand la religieuse se voit affectée à l'office de *sœur réfectorière* et certaines y font preuve d'un zèle remarquable[1319].

9) La sœur réfectorière[1320]

Le cœur de cet office tourne autour de la notion d'**entretien** : ainsi, elle « aura un grand soin de tenir tout ce qui est de sa charge fort proprement[1321] ». En effet, la religieuse nommée

---

1317

Dont deux plus spécialement attachées à la lingerie des pensionnaires : sœur Marie de Saint-Benoît Bonnard et sœur Marie de Saint-Charles Mahuet.

1318

Ou aide à la lingerie, comme sœur Marie de Tous les Saints Duval voire nommée dans la charge de la lingerie comme sœur Marie de Sainte-Scholastique Duboys… A moins que, comme nous l'avons supposé précédemment cette hiérarchie soit influencée par le rang social de la religieuse en question.

1319

L'abnégation une qualité que se plait à cultiver ainsi sœur Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory. Affectée au réfectoire, elle s'emploie à balayer les lieux avec ardeur et ne recule pas devant « d'autres choses fatigantes », toujours « prête à courir pour rendre service au prochain ». Ce don de soi est la qualité constante de celle qui a, tout au long de sa présence sous le regard de Dieu, « travaill[é] à la perfection ». Abrégé de sœur Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory, f° 1091.

1320

Deux pages et demie sont consacrées à cet office dans le *Coutumier*.

1321

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 298.

à ce poste doit, non seulement, prendre soin du lieu en lui-même mais également s'occuper de la propreté[1322] des ustensiles présents au réfectoire.

De celui-ci, elle doit **nettoyer** le sol tous les matins[1323] - et après dîner, si besoin est -, les murs, tous les mois, afin « d'en ôter les araignées[1324] » ainsi que les tables, après chaque repas. Dans cette tâche, elle peut recevoir l'appui d'aides, voire en faire l'humble demande à la supérieure du couvent. Une fois cette tâche effectuée, elle **dresse** les **tables** en vue du prochain repas, prenant soin de couper « le pain pour le dîner à la demi-heure d'après None ; et pour le souper, pendant l'oraison du soir[1325] ».

Pour les ustensiles destinés aux repas des religieuses, tous ne sont pas soumis au même "traitement". Dans le Coutumier, il est ainsi détaillé le **lavage** et la **périodicité** requis aussi bien pour les pots d'étain ou de faïence, les tasses - que les religieuses doivent, en principe, laver elles-mêmes -, les couteaux, fourchettes et autres cuillers[1326], les salières….. Quant aux assiettes du service, elle peut « les porter […] à laver aux Sœurs converses, et les [faire]

1322

Une propreté liée à l'époque, bien différente de la nôtre!

1323

Elle le housse « tous les mois, ou plus souvent s'il nécessaire ». *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, Caen, [S. d], p. 298. *Housser* : nettoyer avec un balay à long manche les ordures, les araignées, la poudre des planchers, des murailles, des cheminées. *Furetière, Dictionnaire universel*. [En ligne], consulté le 29 mars 2015. URL : http://www.classiques-garnier.com.distant.bu.univ-rennes2.fr/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain.

1324

Coutumier, IV, op. cit., p. 298.

1325

Ibid., p. 300.

1326

Fourchettes et cuillers sont lavées « une fois la semaine, si elles ne sont pas propres ». Détail permettant de mesurer le changement des mentalités entre l'époque de rédaction de ces abrégés (XVIIe-XVIIIème siècle) et l'époque contemporaine. *Ibid*., p. 298.

écurer tous les mois si elles en ont besoin[1327] ». En sus de cet entretien plus ou plus périodique, elle se doit de **donner** à chacune des religieuses présentes dans le couvent les ustensiles cités auparavant (cuiller, fourchette, couteau, tasse…) et un pot pour boire[1328].

Comme pour les autres offices, il lui est demandé de savoir **raccommoder** « le linge soigneusement, et [de prendre] garde qu'il s'en perde[1329] ».

C'est à elle qu'il est demandé de **placer** ses **compagnes** au réfectoire, en tenant du statut de chacune d'entre elles au sein du couvent. En effet, celui-ci ne s'efface jamais, même à l'heure du repas. Plusieurs passages du Coutumier abordent cette question :

« Elle placera les Novices après les Professes du Chœur, et ensuite les Postulantes et les Sœurs converses, à moins que la Supérieure ne juge à propos de mettre toutes les Novices à une table avec leur Maîtresse[1330] ».

1327

Ibid., p. 299.

1328

A table, la plupart des religieuses buvaient du vin ainsi que semble le laisser ce passage tiré de la vie de sœur Marie de Saint-Mathieu Le Strat : « elle l'obligeait pendant qu'elle la servait de porter souvent pour elle, au réfectoire, des mets de sa table et du vin tous les jours. Elle n'en voulut plus boire, quoi que les supérieures voulussent lui en faire donner, vu l'habitude qu'elle en avait contractée. Mais elle les supplia de ne l'y point obliger, qu'il ne convenait pas qu'une pauvre sœur converse en but pendant que plusieurs religieuses de chœur n'en avaient pas ». Abrégé de sœur Marie de Saint-Mathieu Le Strat. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°345. Que buvaient ces sœurs de chœur, "privées" de vin ? Nous ne le savons. A aucun moment au cours de ces abrégés, il n'est signalé que les religieuses buvaient de l'eau, si ce n'est en période de jeûne. Cette présence du vin à la table des religieuses n'a rien d'étrange. Cette boisson se retrouve dans plusieurs communautés religieuses. ANDRE Frédérique, « Les religieuses à table », *Vocations d'Ancien régime : les gens d'Eglise en Auvergne au XVIIe siècl*e, Clermont-Ferrand, Société des amis des universités de Clermont-Ferrand, Revue d'Auvergne, n°544-545, 1997, p 176-186.

1329

Coutumier, *IV*, op. cit., p. 299.

1330

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, Caen, IV, [S. d], p. 300.

« Elle ne mettra personne à la table de la Supérieure sans son ordre, que la Sœur assistante et celles qui prendront l'habit ou qui feront Profession[1331] ».

« Le soir du jour de l'an elle priera la Supérieure de marquer la place de chaque Sœur, et l'avertira de celles qu'il conviendra de mettre au bout des tables pour le besoin de leurs charges[1332]. Elle fera son possible pour n'en point mettre plus d'un côté que de l'autre, afin que l'on garde plus facilement l'ordre. Elle ne les doit point changer ensuite sans la permission de la Supérieure. Lorsqu'on change l'Assistante, elle met le couvert de la nouvelle élue à la place de l'ancienne, et celle-ci à la place de l'autre[1333] ».

Enfin, en l'absence des sœurs préposées à la lecture[1334] et au service de la table, elle **prend leur place** ou charge son aide de le faire.

« Lorsqu'il vient en la Maison une Supérieure de quelques-uns de nos Monastères, elle la met auprès de la Supérieure : si c'est une Assistante, on lui donne la place de celle de la Communauté, qu'on met la première en rang de son chœur[1335] ».

1331

Ibid., p. 301.

1332

C'est le cas de la sœur portière et de la sœur dépensière.

1333

Coutumier , *IV*, *op. cit*., p. 301.

1334

Une fonction occupée par sœur Marie de l'Enfant-Jésus Eudo avant qu'elle ne prononçât ses vœux.

1335

Coutumier , *IV*, *op. cit*., p. 301.

Comme auparavant, l'affectation aux soins du réfectoire donne lieu à des titres sensiblement différents. Sœurs réfectorières et aides au réfectoire se succèdent ainsi au fil des années : huit d'entre elles portent le premier qualificatif cité, les quinze autres étant simplement mentionnées comme employées au réfectoire ou encore, comme aide au réfectoire et ce, à des dates différentes. Le rang social joue, sans nul doute, une influence dans ces dénominations comme nous l'avons déjà dit. En effet, les sœurs réfectorières appartiennent à des familles assez aisées de Vannes et d'ailleurs, avec tout de même, un degré de distinction différent entre elles toutes. Seule Marie de Sainte-Agnès Duboys, nommée réfectorière, n'est pas issue d'une famille très fortunée…, tout du moins assez nantie pour lui permettre d'entrer dans l'abbaye Notre-Dame de la Joie de Hennebont, comme le souligne les premières lignes de son abrégé :

« Mais la fortune n'estant pas assez forte pour fournir une dot telle que l'on donne dans ces grandes maisons[1336], elle fut mise dans nôtre monastere de hennebont, qui estant encore peu accommodé, n'en recevoit que de modiques[1337] ».

Néanmoins, comme dans l'exemple précédent, les religieuses servant au réfectoire ne sont pas toutes des jeunes filles nées de parents honorables ou honnêtes comme sœur Marie de l'Enfant-Jésus Eudo, sœur Marie du Verbe-Incarné Bourgeois ou encore, sœur Marie de Saint-François Le Viavant. En effet, certaines aides sont filles de nobles comme c'est le cas de sœur Marie de Sainte-Elisabeth Le Gouvello, de sœur Marie du Cœur de Jésus de Combles ou encore, de sœur Marie de Saint-Ambroise de Perrien.

Le rang, comme la fortune ne sont certes pas sans conséquence au sein d'un couvent. Toutefois, ils n'imposent pas toujours, tel un couperet, leurs lois hiérarchiques comme le

1336

La grande maison en question est l'abbaye fondée en 1250 - ou 1260 selon les sources - par Jean Ier duc de Bretagne et sa femme Blanche de Navarre, un patronage important s'il en est. Ce duc est, également, le fondateur de l'abbaye de Prières à Billiers en 1252, placée sous le vocable de Notre-Dame.

1337

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Agnès Duboys, f° 242.

laisse à penser la brève analyse de cet office. Etre nommée à tel ou tel poste est sans doute une conjugaison de plusieurs marqueurs sociaux individuels (rang social, fortune parentale).

Assurer le service de la table et son apprêt ne peut se faire sans l'appui de la *sœur dépensière*.

10) La sœur dépensière[1338]

Cet office, comme le dit le Coutumier[1339], dépend de celui de l'économe. En effet, parce qu'elle **s'occupe de l'approvisionnement conventuel** - venant ainsi en appui, aux sœurs de la cuisine -, elle doit veiller à ne point laisser « le couvent manquer [de] provisions qui sont en sa charge, sans en avertir l'économe ». La dépense n'est pas, dans ce lieu clos, un terme lié à l'argent, tout du moins pas vraiment directement. Voici la définition qu'en donne le dictionnaire *Furetière* : « despense, ou *Gardemanger*, est un lieu proche de la cuisine, où on serre les provisions de la table, et ce qui y sert ordinairement[1340] ».

Cette charge nécessite pour la religieuse qui en est titulaire d'avoir, non seulement, une vision prévisionnelle des besoins conventuels mais, également, une vision quotidienne des exigences des unes - les religieuses valides ou non - et des autres (les pénitentes). C'est ainsi à elle de **donner** « ce qui est nécessaire, particulièrement aux infirmes qui ont besoin de

1338

Six pages sont consacrées à cet office dans le *Coutumier.*

1339

Là comme auparavant, cet ouvrage pallie le mutisme des abrégés quant au contenu précis de cet office.

1340

Furetière, dictionnaire universel. [En ligne], consulté le 2 avril 2015. URL : http://www.classiques-garnier.com.distant.bu.univ-rennes2.fr/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain.

quelque soulagement[1341] » et c'est « aussi à elle de **donner** [le souper] celui des Pénitentes[1342], ou de le mettre en lieu où celle qui en a soin puisse le prendre commodément[1343] », tout comme aux domestiques attachés à la maison.

Vis-à-vis de ces dernières, elle n'est pas libre de leur attribuer ce que bon lui semble. En effet:

« Elle doit **Prendre** les **intentions** de la Supérieure pour leur nourriture, afin de savoir comment elle doit les traiter, penchant toujours du côté de la charité et de la discrétion. Dès leur entrée elle saura de quel rang elles doivent être : celles qui ne paient rien sont ordinairement du commun ; celles qui paient une pension modique sont nommées particulières ; les autres qui donnent une pension raisonnable sont nourries comme la Communauté. S'il en avait qui par leur qualité et grosse pension dussent être particulièrement distinguées, la Supérieure ordonnerait selon sa prudence [1344] ».

En cas de maladie ou d'infirmité des pénitentes, elle doit également suivre les recommandations de leurs maîtresses après que celles-ci en eussent référé à la Supérieure. Elle peut aussi, en accord avec la sœur économe, leur **accorder** « une **collation** le jour de la

---

1341

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, Caen, IV, [S. d], p. 305.

1342

La sœur dépensière doit « prendre garde de ne point mêler ceux des Pénitentes avec les autres ». *Coutumier, op. cit.* p. 306.

1343

Ibid., p. 305.

1344

Ibid., p. 305. Comme nous l'avons mentionné lors de l'évocation de l'office de maîtresse des pénitentes, les femmes placées au couvent ne sont pas reçues gratuitement (sauf quelques cas de femmes, reçues par charité).

sainte Magdeleine, leur Patrone [sic], le Dimanche et le jeudi qui précèdent le Carême, et le jour de la Fête de la première et seconde Maîtresses[1345] ».

Parmi la nourriture dont elle a soin, certains produits sont mis plus en relief que les autres dans le Coutumier[1346]. Il s'agit de l'huile, du sel et du beurre « et autres choses nécessaires[1347] » qu'elle « **donne en détail[1348]** » aux **sœurs de la communauté**. La viande, denrée assez rare pour la population de cette époque, est aussi présente à la table des religieuses. La sœur dépensière en donne ainsi « environ cinq onces et demi […] par repas à chaque Sœur, et ordinairement des herbes ou légumes avec la viande selon la coutume[1349] ». Cette source de protéine animale est, dans le couvent vannetais, fourni par des moutons et des veaux comme l'indique un passage de la vie de sœur Marie de Saint-François Le Boudoul du Baudory :

« Notre sœur prit le parti d'avoir un boucher dans la maison[1350] et de l'envoyer par les campagnes chercher les veaux et les moutons dont nous avions besoin[1351] ».

1345

Ibid., p. 305.

1346

Les abrégés évoquent à de très rares occasions la question de l'alimentation au sein du couvent. Cependant, ce que nous en dit le Coutumier peut, sans doute, s'appliquer à tous les couvents de l'ordre, et cela, peu importe leurs localisations sur le territoire français. La seule différence en matière d'alimentation est peut-être à rechercher du côté des boissons. En effet, en fonction « de l'usage du pays », il est proposé à la table des religieuses soit du vin, du cidre ou encore de la bière. *Ibid*., p. 306.

1347

Ibid., p. 302.

1348

Ibid., p. 302.

1349

Ibid., p. 302.

Cette présence de la viande à la table d'une communauté religieuse n'est pas le propre de l'ordre caennais. En effet, Frédérique André, dans un article consacré à une étude de l'alimentation des moniales de Notre-Dame du Puy, avait déjà souligné « une importante consommation de viande[1352] » dans cette congrégation féminine.

A l'instar des données mentionnées dans son étude[1353], les fruits sont présents à la table des religieuses de l'Ordre de Notre-Dame de Charité. Quelques abrégés les signalent à l'occasion de l'évocation de l'office de sœur jardinière[1354] sans toutefois indiquer le détail de leur variété. C'est ainsi la sœur dépensière qui se charge d'en **mettre** « l'après-midi, […] au **réfectoire** ou quelque autre chose pour les Sœurs qui pourraient en avoir besoin[1355] ». Car comme le dit un passage de l'abrégé de sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery : « un

---

1350

Cette décision d'avoir, au sein du couvent, un boucher fait suite à la duperie d'une bouchère de la ville qui « y faisait des profits très considérables ». Abrégé de sœur Marie de Saint-François Le Boudoul du Baudory, f° 1030.

1351

Coutumier, IV, op. cit,, f°1030.

1352

ANDRE Frédérique, « Les religieuses à tables », *Vocations d'Ancien régime : les gens d'Eglise en Auvergne au XVIIe siècl*e, Clermont-Ferrand, Société des amis des universités de Clermont-Ferrand, Revue d'Auvergne, n°544-545, 1997, p. 176.

1353

Ibid., p. 183.

1354

Les religieuses de Notre-Dame de Charité de Vannes ont, au sein de leur couvent un jardin. Si ce dernier est planté d'arbres fruitiers - des pommiers, sans nul doute-, il est sans doute également planté de légumes mais aucune mention issue d'un abrégé ne l'indique. Abrégé de sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery, f° 923 ; abrégé de sœur Marie de Saint-Charles Mahuet, f° 1020.

1355

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, Caen, IV, [S. d], p. 304.

bon fruit fait manger du pain, rafraichit et aide a se soutenir [1356]». Cette religieuse, particulièrement douée pour la cuisine - elle s'occupe des repas de cérémonies - utilise les fruits du jardin conventuel pour en faire « des confitures de toute espece[1357] […], [d'] un gout exquis et [d'] une rare beaute ». Des confitures qui devaient trouver leur place à la table des religieuses, à moins qu'elles ne fussent vendues à l'extérieur pour apporter un complément de revenus au couvent.

Le Coutumier parle aussi de desserts, donnés le soir sauf « le vendredi au soir, excepté à celles qui ont été à l'infirmerie dans la semaine, ou qu'il se rencontrât une grande Fête, qu'elle remettrait l'abstinence[1358] au samedi[1359] ». Mais nous ne savons pas ce que recouvre ce terme de "desserts" que la sœur dépensière **dispose** sur la table du **réfectoire**.

La sœur dépensière **s'occupe** aussi de la **cave** du couvent. Dans le Coutumier, une page et demi est consacrée « au soin de la Cave[1360] ». Elle doit ainsi « **tirer** à propos le vin, le cidre, la bière et autres boissons, suivant l'usage du pays[1361] ». De ces boissons, aucun abrégé ne

1356

Abrégé de sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery, f° 923.

1357

Ce mot laisse à penser que le jardin du couvent produisait, sans nul doute, des fruits variés (pommes, poires….).

1358

Cette abstinence est levée pendant deux jours pour les religieuses qui viennent d'être purgées et saignées. *Coutumier, IV, op. cit.,* p. 304.

1359

Ibid., p. 303.

1360

Ibid., p. 306.

1361

Ibid., p. 306. Le vin, tout comme le cidre dans les régions où on le produit, sont proposés aux pensionnaires tout

parle. Le vin n'apparaît qu'à travers une parallèle avec un passage de la Bible évoquant les ouvriers venant travailler à la vigne du Seigneur (Mt 20 1-16).

Sa fonction de tirer les boissons consiste à **mettre** le vin dans « bouteilles de verre ou autres vaisseaux convenables[1362] ». Pour le cidre, elle se sert de « cruches de terre, d'étain ou autres » qu'elle tient fort propres - de même pour le vin - « les rinçant une ou deux fois la semaine selon qu'ils en auront besoin[1363] ».

Cette tâche de "caviste" du couvent, en quelque sorte, l'amène à prendre aussi grand soin des tonneaux entreposés à la cave :

« Quand on placera les tonneaux, elle aura soin de les faire emmarger sur de gros bois quarrés, crainte qu'ils ne tirent l'humidité, et de les faire mettre un peu loin de la muraille, afin qu'elle puisse voir derrière ; elle regardera souvent s'ils ne coulent point, particulièrement quand ils bouillent, et visitera si les cercles sont bons. […] Quand ils [tonneaux] seront vides, elle [les fait] laver promptement pour empêcher qu'ils ne se gâtent, et les fasse mettre hors de la cave s'il se peut, tenant la main à ce que l'Econome les fasse défoncer, sécher et racler, et qu'ils soient mis, si cela se peut, en des lieux où ils se conservent bien[1364] ».

Comme le cas de la sœur préposée au réfectoire, elle doit tenir « fort net et propre tout ce qui est de sa charge, **balayant** sa dépense et ôtant la poussière et les araignées une fois par

---

comme aux pénitentes.

1362

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, IV, Caen, [S. d], p. 307.

1363

Ibid., p. 307.

1364

Ibid., p. 307.

semaine, ou au moins tous les quinze jours[1365] ». Elle peut se faire aussi aider par d'autres religieuses[1366], suivant « cependant l'avis de la Supérieure et de la Sœur économe[1367] ».

A nouveau, comme dans les offices précédents, il est question de religieuses dépensières (au nombre de 21[1368]) et de religieuse employées à la dépense (au nombre de 5[1369]). Le rang social y impose ainsi sa marque, avec plus ou moins de force[1370].

Parmi les vingt et une sœurs dépensières du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes, seules deux d'entre elles, sœur Marie de Jésus de Combles et sœur Marie de l'Ange-Gardien Perron voient leur charge de dépensière affectée d'un rang. Ainsi, la première citée est nommée en qualité de « seconde depensiere », quant la deuxième est indiquée comme ayant eut la « qualité de seconde, puis de première[1371] » dépensière. En dehors de ces quelques mentions, à aucun moment la rédactrice ne s'arrête pour détailler la teneur de cet office, voire de rapporter le temps d'occupation de ce dernier ou encore à quel moment de

1365

Ibid., p. 304.

1366

Le Coutumier signale la présence d'une ou plusieurs aides, à ses côtés.

1367

Coutumier, IV, op. cit.., p. 306.

1368

Comme sœur Marie des Saints-Anges Le Guennec de Treurant ou sœur Marie de Sainte-Geneviève Le Gouvello de Kersivien…

1369

Comme sœur Marie de Sainte-Thérèse Chapelle ou encore sœur Marie de Saint-Charles Mahuet…

1370

Sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery, pourtant issue d'une des plus anciennes familles de Bretagne, fut affectée, dès ses premières années de religieuse, à la dépense.

leur vie religieuse elles y furent nommées. Les seules indications temporelles que nous possédons sont des plus vagues pour les abrégés qui en font part :

« Elle estoit […] depensiere dans les commencements de la maison[1372] ».

« C'est la derniere [dépensière] qu'elle a exercée mais avec tant de tranquillite et de silence qu'elle edifioit et contenait toutes celles qui avaient affaire a elle[1373] ».

« Elle l'a exercée a diverses reprises [1374] ».

« Elle a souvent esté depensiere[1375] ».

« Une des premieres charges qu'on donna à notre chere sœur, ce fut la depense[1376] ».

« Des le temps de son noviciat, on la mit à la depense[1377] ».

1371

Abrégé de sœur Marie de l'Ange-Gardien Perron, f° 1112.

1372

Abrégé de sœur Marie de l'Incarnation Cadiou, f° 55.

1373

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Agnès Duboys, f° 242.

1374

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Rose Aumont, f° 472.

1375

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Claire Le Gouvello de Keriaval, f° 836.

1376

Abrégé de sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery, f° 923.

Les qualités, tout comme les sentiments prêtés aux religieuses dans leurs charges sont plus ou moins les mêmes d'un abrégé à l'autre. Cependant, il arrive parfois que, derrière la perfection et la régularité des unes et des autres percent quelques états d'âme particuliers. C'est le cas de sœur Marie de Sainte-Rose Aumont et de sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery. Quand la première exerce son office « avec gout [et ce], a diverses reprises[1378] », la seconde, imitant quelques-unes de ses compagnes, « mises dans des emplois dissipants, pleur[e] beaucoup[1379] ». Les poncifs des religieuses, pleines d'assurance, se fendillent ainsi parfois. Il est vrai qu'une religieuse, même vouée quotidiennement à une Autorité qui la dépasse, n'en reste pas moins un être …. humainement faillible !

Cet ébranlement intérieur qui a dû être le lot de beaucoup de religieuses devait, sans nul doute, passer plus ou moins vite (et laisser des traces psychologiques plus ou moins profondes). Il en allait, en effet, de la bonne tenue de la maison. Aux prières et autres moments de recueillement rythmant les heures "conventuelles" répondaient, immanquablement des heures de travail. Se perdre en Dieu tout en gardant constamment à l'esprit que le labeur pouvait apporter un petit plus financier au couvent, voilà, peut-être, l'idée qui devait guider la *sœur* préposée au *soin des ouvrages*.

1377

Abrégé de sœur Marie du Cœur de Jésus Duboys, f° 1227.

1378

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Rose Aumont, f° 473.

1379

Abrégé de sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery, f° 923.

11) La sœur qui a le soin des ouvrages[1380]

La particularité de cet office est son "lien" avec l'extérieur du couvent. En effet, la religieuse l'occupant **reçoit** « les **ouvrages** des **personnes du dehors** suivant l'ordre que la Supérieure lui en [donne], et [a] soin de la faire promptement[1381] ».

Sans doute le **soin** apporté à ces **ouvrages** particuliers[1382] - et à leurs propriétaires - est-il des plus méticuleux comme le laisse à penser le Coutumier :

« Elle tâch[e] de donner toute la **satisfaction** qu'il lui sera possible à ceux qui présentent les ouvrages, et s'instrui[t] d'eux de la façon qu'ils désirent qu'on les fasse. […] Qu'elle se comporte avec toutes les personnes séculières d'une manière religieuse et cordiale, ne s'arrêtant néanmoins avec elles qu'autant qu'il sera nécessaire[1383] ».

En échange de l'attention apportée aux ouvrages, elle perçoit de l'argent[1384]. Le **prix** de sa **prestation** est fixé « avant que de les commencer, afin de n'avoir aucun démêlé avec [ces

1380

Trois pages et demie sont consacrées à cet office dans le *Coutumier*.

1381

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, Caen, IV, [S. d], p. 308.

1382

Il est des ouvrages que la religieuse ne doit point s'occuper. Il s'agit « des chemises d'hommes, ni aucun de leurs habits ». *Ibid.*, p. 308.

1383

Ibid., p. 308.

1384

Cette question de l'argent reçu en échange de la confection d'ouvrage est évoquée dans un passage de l'abrégé de sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery : « Ses petits ouvrages ordinaires étaient de faire des ceintures d'aubes et de filer du fil d'une beauté, d'une finesse et d'une bonté admirable dont elle retirait, chaque année, un bon argent qu'elle portait aux pieds de notre honorée mère ». Abrégé de sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery, f°923.

personnes] lorsqu'il les faudra rendre[1385] ». Pour l'arrêter, elle se tient « dans les bornes de la Constitution, qui dit que le *prix ne sera demandé que fort aimablement et charitablement, et non exactement et chèrement*[1386] ».

Comme c'est le cas pour d'autres offices, la religieuse qui a le soin des ouvrages en fait :

« Un mémoire exact, […] marquant le prix qu'elle aura arrêté, les personnes à qui ils sont ; et en chaque article elle mettra les reçus à la marge. Si elle était obligée d'en rendre quelques-uns avant d'en avoir reçu le paiement, elle marquera à la marge le jour et l'année qu'elle les aurait rendus, et dès qu'elle aura été payée, elle sera soigneuse de marquer le reçu au même lieu[1387] ».

Une fois cette rémunération versée et notée, la religieuse doit en rendre « un compte fidèle à la Supérieure du provenu[1388] et recettes des ouvrages, et lui en reme[t] l'argent entre les mains, pour être mis sur le compte de l'Econome[1389] ».

1385

Coutumier, IV, op. cit., [S. d], p. 308.

1386

Ibid., p. 308.

1387

Ibid., p. 308-309.

1388

Du verbe provenir, entendu dans le sens « du profit qui revient de quelque chose ».

1389

Coutumier, IV, op. cit., p. 309.

Dans son soin des ouvrages, la religieuse peut recevoir le soutien, outre d'une aide[1390] mais, également, des **pénitentes.** En effet, la rééducation de celles-ci passe aussi par le **travail**[1391] en sus de la prière quotidienne. Elle leur apporte ainsi de l'ouvrage à des moments précis de la journée :

« Elle [se rend] au moins deux fois par jour, comme serait le matin après Prime, et l'après-midi au sortir de Vêpres, pour voir si les ouvrages avancent, si on les fait bien, et en même temps pour fournir aux ouvrières ce dont elles pourraient avoir besoin ; sans cette précaution elle les exposerait à perdre le temps[1392] ».

Outre cette **surveillance** de l'**avancée** de leurs **travaux**, elle doit aussi leur apporter toutes les fournitures nécessaires à leurs ouvrages, fournitures :

« Elle leur [donne] suffisamment ce qui est nécessaire pour les ouvrages, comme des aiguilles, des ciseaux, un dé, etc. ; et lorsqu'elle ne pourra aller aux classes, elle laissera à la Maîtresse le fil, les soies, les laines, ou autres matières convenables pour ceux qui se font actuellement[1393] ».

1390

Elles peuvent, toutes les deux, être amenées à surveiller les pénitentes, en usant d'un comportement appropriée en leur compagnie : « toutes deux seront fort prudentes et considérées quand elles seront avec les Pénitentes ». *Ibid*., p. 309.

1391

« Le quartier de Montbareil. Le monastère des Sœurs du Refuge, ses fondatrices et « pénitentes » sous l'Ancien Régime », *Amis du patrimoine de Guingamp*, N°44, Juin 2008, p. 38.

1392

Coutumier IV, op. cit., p. 309.

1393

Ibid., p. 309.

Tout ce **nécessaire** lui est **fourni** par la sœur économe qui « doit le lui donner franchement et suffisamment de temps en temps[1394] ».

Elle **dépose** tous ces accessoires dans la classe où se trouve leur maîtresse, car « c'est le lieu où elles demeurent dans l'ordre et la soumission[1395] ». En cas d'absence de leur maîtresse, la sœur ayant le soin des ouvrages doit veiller à ce qu'elles ne restent pas seules entre elles. Elle se doit également d'enfermer à clef celle qui demeurait seule dans la pièce.

Cette évocation du travail des pénitentes est l'occasion, pour le Coutumier, de s'arrêter quelques instants sur les relations entre la religieuse ayant le soin des ouvrages et celles qui ont fauté. Une certaine distance doit présider à celles-ci :

« Elle ne s'attachera ni se familiarisera avec aucune des Pénitentes ; mais elle agira avec elles avec douceur et charité, les reprenant néanmoins avec bonté des fautes qu'elles commettraient en sa présence, particulièrement ce qui regarde les ouvrages. Qu'elle ne donne jamais dans leurs plaintes et rapports, les exhortant toujours à un grand respect et estime pour toutes leurs Maîtresses[1396] ».

Si le travail de cette religieuse est, avant tout, concentré sur les ouvrages venant du dehors, il n'en demeure pas moins qu'elle peut aussi se voir « chargée des ouvrages du dedans de la Communauté ». Cette mission, elle doit s'en acquitter « avec humilité[1397] », une humilité

1394 *Ibid*., p. 311.

1395 *Coutumier IV, op. cit.*, p. 309.

1396 *Ibid*., p. 310.

1397 *Ibid*., p. 310.

dont elle fait **montre** aussi quand elle enseigne, à ses compagnes, **comment faire** certains **ouvrages**.

Vingt-cinq religieuses, au total, se sont occupées des ouvrages[1398] au sein du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes. Parmi elles, cinq ont porté le "titre" de maîtresse des ouvrages, un titre nullement mentionné dans le *Coutumier* : sœur Marie de la Divine-Providence Firmin, sœur Marie Anne de la Trinité de Rosmadec, sœur Marie du Saint-Esprit Loz de Kerilli[1399], sœur Marie de Sainte-Eulalie Le Coq et sœur Marie de Sainte-Rosalie Michielle de Carmoy. En dehors de sœur Marie de Sainte-Eulalie Le Coq - issue « d'une honneste famille, sans estre opulente[1400]» d'Auray -, les quatre autres religieuses sont issues d'importantes familles.

Toutes, en revanche, ont su faire preuve de beaucoup d'adresse et de vigilance dans cette charge comme, par exemple, sœur Marie de Sainte-Agnès Duboys : « elle employait son adresse qui était très grande pour les ouvrages et s'y adonna avec tant d'assiduité et d'affection qu'elle en a fait pour plus de cent francs[1401] ». Cette mention d'une somme versée en l'échange du soin des ouvrages rappelle que lesdits ouvrages étaient remis aux religieuses par des personnes extérieures au couvent. Autre détail intéressant, deux citations extraites de

1398

Seule une religieuse est mentionnée comme ayant été mise dans la charge « d'aide aux ouvrages au sortir de son noviciat », en l'occurrence sœur Marianne de Saint-Joseph Buchet, f° 891.

1399

Cette religieuse est la seule dont nous connaissons la date à laquelle elle fut chargée du soin des ouvrages, en l'occurrence en 1760. Pour les autres, seuls deux abrégés indiquent une mention temporelle, mais, dans ces deux cas, ils sont de l'ordre de l'allusion : « Comme elle estoit fort adroite, elle fut beaucoup employée aux ouvrages », abrégé de sœur Marie de la Trinité Pezeron, f° 249. « En sortant de la classe, elle fut mise aux ouvrages », abrégé de sœur Marie de Sainte-Anne Houët du Chêne-Vert, f° 872.

1400

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Eulalie Le Coq, f° 1119.

1401

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Agnès Duboys, f° 242.

l'abrégé de sœur Marie de la Trinité Pezeron et de celui de sœur Marie du Cœur de Jésus Dubois confirment les indications trouvées dans le Coutumier à propos du recours aux pénitentes pour le soin des ouvrages :

« Comme elle était fort adroite, elle fut beaucoup employée aux ouvrages et à remontrer aux pénitentes, car elle brodait, nuançait et possédait le dessin dans la perfection[1402] ».

« Son coeur était plein de tendresse pour nos pénitentes. Elle leur faisait tout le bien qu'elle pouvait. Peu de jours avant sa mort, étant allée porter de l'ouvrage à leur quartier[1403] ».

Tous les offices évoqués ci-dessus ont sans doute été, pour celles qui en ont été les titulaires, des charges conjuguant travail et prière : travail au bénéfice du couvent et prière à l'attention de Dieu. Cette application attentive à l'accomplissement des desseins de Dieu mène les pas des unes et des autres, au quotidien. Cependant, il est un office où les échos de la parole divine se laissent deviner. C'est celui de la *sœur jardinière*.

12) La sœur jardinière[1404]

Le Coutumier, au début de la description de cet office, fait en effet allusion au Christ jardinier[1405] apparaissant à Marie Madeleine le lendemain de sa crucifixion[1406]. A l'image du jardinier divin - le Seigneur - cultivant les « âmes pour les rendre agréables à son père[1407] »

1402

Abrégé de sœur Marie de la Trinité Pezeron, f° 249.

1403

Abrégé de sœur Marie du Cœur de Jésus Duboys, f° 1214.

1404

Deux pages sont consacrées à cet office dans le *Coutumier.*

avec un soin amoureux, la sœur jardinière « doit [de son côté] s'efforcer de déraciner de son cœur les mauvaises inclinations et habitudes, afin de lui être un jardin de plaisance[1408] ».

Cette charge est la seule parmi toutes celles évoquées dans le Coutumier à indiquer, textuellement, quelle religieuse peut occuper ce poste : « la charge du jardin sera donnée à l'Econome[1409] ou à quelque autre Religieuse de chœur[1410] ».

S'occuper d'un jardin ne peut se faire sans un minimum de **connaissances** de base. Aussi, la sœur jardinière doit s'appliquer « à connaître les temps propres pour toutes sortes de semences, ainsi que pour planter et transplanter[1411] ». Toutefois, ce n'est pas elle qui prend directement la pelle pour travailler la terre du couvent. Sa tâche consiste à **veiller** « sur le

---

1405

Cette thématique du jardinier céleste cultivant la terre du cœur des religieuses - avec plus ou moins de variation dans son énonciation - apparaît sept fois dans le livre du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes et, à chaque fois, dans des abrégés différents.

1406

Cette image de Jésus jardinier a été reprise par les peintres entre autres, Agnolo di Cosimo di Mariano TORI, dit Bronzino (*Le Christ jardinier apparaît à sainte Madeleine*, *ou Noli me tangere*, 1531, Musée du Louvre), Luca Giordano (*Le Christ apparaissant à la Madeleine*, vers 1686 - 1688, Musée du Louvre) et Rembrandt (*The Risen Christ Appearing to Mary Magdalen*, 1638, Royal Collection, Buckingham Palace, London). Elle s'appuie sur les évangiles selon saint Marc (16, 9) et saint Jean (20, 14-18).

1407

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 311.

1408

Ibid., p. 311.

1409

Une seule religieuse - sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery - parmi les six nommées au jardin fut, également, sœur économe.

1410

Coutumier, IV, op. cit.., p. 311.

jardinier et sur les autres personnes qui travaillent avec lui, afin qu'ils s'acquittent bien de leur devoir ; et pour cet effet elle visitera souvent le jardin[1412] ».

Ce jardin n'est pas seulement un jardin potager et fruitier que la religieuse est soigneuse « de […] faire garnir de toutes sortes d'herbes potagères, de salades, de légumes[1413], de pois et de racines, selon le terrain[1414] ». Il est, également, un jardin de délassement mis à la disposition des religieuses : « [elle] aura soin, autant qu'il lui sera possible, que le jardin soit accommodé, ensorte [sic] qu'il serve autant pour l'utilité de la Maison que pour la récréation des Sœurs[1415] ».

Il peut même avoir, pour la religieuse qui s'en occupe, des vertus thérapeutiques comme ce fut le cas pour sœur Marie du Verbe-Incarné Huchet : elle fut « enfin jardiniere ayant besoin d'air pour sa sante, estant déjà ancienne[1416] ». Les bienfaits du jardinage et donc, du

---

1411

Ibid., p. 311.

1412

« Lorsque les hommes y sont et qu'elle veut leur parler, elle aura le voile à demi baissé, et dira brièvement ce qui est nécessaire, *Ibid*., p. 312.

1413

L'évocation de l'utilisation des légumes au sein du couvent vannetais (et, sans nul doute, de leur culture derrière les murs du cloître) se retrouve dans deux abrégés : celui de sœur Marie de Jésus-Mourant Duboys : « même pour nos sœurs domestiques, elle se faisait un plaisir de se joindre à elles dans la cuisine, pendant les heures de récréation pour les aider à accommoder leurs légumes et autres choses », abrégé de sœur Marie de Jésus-Mourant Duboys, f° 371 et celui de sœur Marie des Cinq-Plaies Jan : « elle eut esté bonne a estre ermite car ses mets les plus delicieux etoient des legumes, et des croutes de pain dans le la tisane chaude », abrégé de sœur Marie des Cinq-Plaies Jan, f° 424.

1414

Coutumier, IV, op. cit., p. 311.

1415

Coutumier, IV, op. cit.., p. 311.

travail en plein air ne sont donc pas, des idées d'aujourd'hui. Elles avaient déjà cours, autrefois.

Si le jardin de cette congrégation féminine est consacré aux plantations légumières, il est néanmoins un plus question des fruits dans le Coutumier (tout comme dans les abrégés). Ainsi, la sœur jardinière doit « y **mettre** de **bons arbres fruitiers**, et les [faire] enter et greffer, déchausser et nettoyer de la mousse et des chenilles, les faisant tailler et émonder quand il sera temps[1417] ». Elle doit également faire « **cueillir** les fruits[1418] en temps et saison, et les [remettre] à la Sœur économe […]. Elle en [pourvoit] celle qui a charge de faire les confitures ». Un abrégé évoque cette confection de confitures par les religieuses. Il s'agit de celui de sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery qui fut aussi, sœur jardinière :

« Elle faisoit les confitures de toute espece et avoit mille petits secrets particuliers pour leur donner un gout exquis et une rare beauté[1419] ».

C'est également la sœur économe qui est chargée de lui fournir les plants, les graines, les rames et le fumier dont elle a besoin.

En cas de récoltes abondantes - de fruits, de légumes et même, de fleurs -, la sœur jardinière peut demander « à la Supérieure et à l'Econome ce qu'elle doit en faire, et les

---

1416

Abrégé de sœur Marie du Verbe-Incarné Huchet, f° 715.

1417

Coutumier, IV, op. cit.., p. 311-312.

1418

Pour cette cueillette, comme celle des herbes, la sœur jardinière peut faire appel à des aides, en l'occurrence des sœurs converses. *Ibid*., p. 312.

1419

Abrégé de sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery, f°923.

[avertir] de ce qui peut **être vendu**, sans qu'il soit permis d'en donner aux Sœurs, aux Pensionnaires, ni à qui que ce soit, sans une expresse permission de la Supérieure[1420] ».

Même si la sœur jardinière est, avant tout, celle qui surveille le travail des autres - du jardinier comme des religieuses employées en tant qu'aides -, il n'en demeure pas moins qu'elle peut, elle-même, s'occuper du jardin conventuel :

« Pendant les grandes chaleurs de l'été, elle pourra se lever avant le réveil, lorsqu'il sera nécessaire, pour travailler au jardin, ayant soin de reprendre au temps qu'il lui sera le plus commode, l'heure de dormir qu'elle aura perdue[1421] ».

Cette activité en plein air, particulièrement matutinale, est évoquée dans l'abrégé de sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery :

« Elle instruisait et avertissait au mieux le jardinier des temps où il fallait bécher, semer, planter, tailler et cueillir et travaillait elle-même au jardin dès trois heures du matin puis se trouvait la première à l'oraison. Toutes les personnes qui voyaient notre enclos le trouvaient parfaitement cultivé et arrangé. Notre chère sœur aimait à en faire le tour, s'arrêtant à chaque arbre, la vue des merveilles de la nature et des bienfaits du créateur la ravissait en admiration et la pénétrait de reconnaissance. Quand les fruits étaient ramassés, elle les soignait, conservait et les donnait toujours à propos et d'une bonne manière[1422] ».

1420

Coutumier, IV, op. cit.., p. 313.

1421

Ibid., p. 313.

1422

Abrégé de sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery, f° 923.

Peu de religieuses du couvent vannetais furent désignées à ce poste : six au total. En dehors de l'abrégé de sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery[1423], riche en détails et celui de sœur Marie de Saint-Joachim Guymar[1424], évoquant ses plantations d'arbres fruitiers, les autres abrégés n'apportent pas de renseignements sur l'office de sœur jardinière au couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes.

La vie d'une religieuse n'est pas centrée uniquement sur le travail, bien au contraire. En tant que Fille de Jésus, celle-ci passe avant tout par le recueillement, la prière (*orare*), la communion.

● La foi en action :

Les abrégés évoquent ici et là ce temps consacré à l'accueil de Dieu en son cœur : un temps réparti entre des « saints exercices comme oraisons, lectures et autre de cette nature[1425] ». L'abrégé de sœur Marie de l'Assomption Duboys parle lui, des trois « exercices de piété qui nous sont prescrits, la communion, l'office et l'oraison[1426] ».

L'**oraison**, qualifiée de "**mentale**" dans trois biographies fait partie de ces exercices qui ont connus un développement important sous l'influence de ce que l'on a appelé l'Ecole de la

---

1423

Son abrégé indique qu'elle fut longtemps à ce poste.

1424

Elle a été « plusieurs années […] jardinière ». Abrégé de sœur Marie de Saint-Joachim Guymar, f° 518.

1425

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Eulalie Le Coq, f° 1122.

1426

Abrégé de sœur Marie de l'Assomption Duboys, f° 162.

spiritualité française[1427] (notamment Pierre de Bérulle et Charles de Condren[1428]). C'est une prière prolongée et silencieuse individuelle en présence de Dieu dont Thérèse d'Avila avait mis en avant toute l'importance lors de sa réforme de l'ordre du Carmel (« un dialogue d'amitié avec Dieu »). Cet exercice de contemplation et de méditation, cet exercice d'épanchement intérieur « ou l'ame se [repose] entre ses bras [du bien-aimé] dans une humble soumission et parfait acquiescement a sa divine volonté[1429] » est un exercice exigeant où l'âme doit se résoudre à ne pas se disperser[1430].

Des **lectures**[1431] évoquées ci-dessus, nous savons peu de choses. Dans les abrégés, il est question de celles des « livres saints[1432] », « du nouveau testament, des psaumes de David et

1427

HASQUENOPH Sophie. *Histoire des ordres et congrégations religieuses en France du Moyen Age à nos- jours*, [Seyssel (Ain)], Champ Vallon, "Les Classiques de Champ Vallon", 2009, p. 577.

1428

Théologien français (1588-1641), docteur de Sorbonne, issu d'une noble famille de Picardie. Ordonné prêtre en 1614, il entre en 1617 à l'Oratoire fondé par Pierre de Bérulle rue Saint-Honoré à Paris. Il sera le confesseur de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. Avec Gaston de Renty, il dirigera et développera la Compagnie du Saint-Sacrement.

1429

Abrégé de sœur Marie du Verbe-Incarné Bourgeois, f° 382.

1430

« Joie et peine dans l'oraison », L'oraison, chemin de sainteté. Le Carmel en France [En ligne], consulté le 28 mai 2015. URL: http://www.carmel.asso.fr/Joies-et-peines-dans-l-oraison.html. L'oraison est selonThérèse d'Avila, la « porte d'entrée du château intérieur ». *Le château intérieur, premières Demeures,* extraits du chapitre I.

1431

A celles-ci peuvent aussi s'ajouter des livres de préparation à la mort ainsi que l'évoque l'abrégé de sœur Marie de la Nativité Loreal. Abrégé de sœur Marie de la Nativité Loreal, f° 749. On retrouve la trace d'une telle lecture dans la citation « si la mort est l'écho de la vie » trouvée au sein de trois abrégés comme nous le verrons plus loin.

1432

Abrégé de sœur Marie de Saint-Mathieu Le Strat, f° 346, Abrégé de sœur Marie de Tous les Saints Duval,

du livre de preparation à la mort[1433] », de « plusieurs livres et cathechimes qui tretoient de la confession et communion[1434] », d'un « petit livre de devotion[1435] ». Le titre d'un livre écrit par Jean de Bernières[1436], *Le Chrétien intérieur*, apparaît comme un des ouvrages favoris de sœur Marie de Saint-Bernard Duchon : « elle lisoit beaucoup le chretien intérieur et d'autres livres semblables qui luy donnoient de grands moyens pour avancer dans les voyes de Dieu et dans l'union de son ame avec sa divine majesté[1437] ». Ce Jean de Bernières, trésorier général du roi de France, fondateur à la fin de sa vie, de l'Ermitage de Caen[1438], eut, nous dit Paul Milcent « un rayonnement dans tout le royaume et jusqu'en Nouvelle-France […] et [a] puissamment

---

f° 718, Abrégé de sœur Marie de Saint-Stanislas Dondel, f° 1142.

1433

Abrégé de sœur Marie de la Nativité Loreal, f° 749.

1434

Abrégé de sœur Marie de Jésus-Crucifié de Goulaine, f° 1277.

1435

Abrégé de sœur Marie du Verbe-Incarné Bourgeois, f° 385.

1436

Jean de Bernières (1602-1659) est une figure majeure de l'essor mystique du XVIIe siècle français. « Il s'engage dans la Compagnie du Saint-Sacrement de Caen fondée en 1644 par M. de Renty (1611-1649) et lui succède en 1649. Il fit également partie du Tiers Ordre franciscain laïc ». Eléments biographiques issus du site de l'éditeur de ses ouvrages, les Editions Arfuyen [En ligne], consulté le 28 mai 2015. URL : http://www.arfuyen.fr/bernieres.html.

1437

Abrégé de sœur Marie de Saint-Bernard Duchon, f° 465.

1438

« Avec un groupe d'amis, il crée *l'Ermitage*, pour y vivre une vie d'oraison et de charité hors de toutes contraintes. Plein de doutes sur lui-même, il se demande s'il ne doit pas abandonner : Il ne faut pas prendre garde à ce que je dis : ma lumière est petite, mon discernement faible et ma simplicité grande. Il suscite pourtant un tel respect qu'il dirige dans toutes les classes sociales, des laïcs et des prêtres, des supérieurs de monastères. Il forme pendant quatre ans à *l'Ermitage* le futur premier évêque de Québec, Mgr de Laval. Il initie à l'oraison des dizaines d'ursulines en faisant des conférences au parloir du monastère de sa sœur Jourdaine ». Jean de Bernières, les Editions Arfuyen [En ligne], consulté le 28 mai 2015. URL : http://www.arfuyen.fr/bernieres.html.

aidé le P. Eudes[1439] ». La présence de cet ouvrage[1440] au couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes, publié à titre posthume en 1660, se comprend donc aisément[1441]. L'abrégé de sœur Marie de la Trinité Pezeron parle, quant à lui, d'un « livre de l'office des divins cœurs de jesus et marie[1442] » noté par cette religieuse[1443].

On sait combien la dévotion aux saints cœurs de Jésus et de Marie fut importante pour Jean Eudes : « le P. Eudes dédia la congrégation naissante [l'ordre de Notre-Dame de Charité] au Cœur de Marie, et pour que ses filles n'oubliassent jamais cette consécration, il voulut que chacune d'elles portât suspendu au coup un cœur d'argent sur lequel se détache en bosse, entre une branche de lys et une autre de rose, l'image de la Sainte Vierge tenant Jésus dans ses bras[1444] ».

1439

MILCENT Paul, *Saint Jean Eudes : un artisan du renouveau chrétien au XVIIe siècle*, Paris, Ed. du Cerf, 1992, p. 313.

1440

Publié à titre posthume par ses amis en 1660, cet ouvrage a été, dans le domaine spirituel, le plus grand succès d'édition du Grand Siècle.

1441

Henri Bremont dans le tome VI de son *Histoire littéraire du sentiment religieux* écrit ainsi à propos du *Chrétien intérieur* : il « a trouvé autant d'acheteurs que les livres les plus populaires de vulgarisation ascétique ou dévote. « Dans les douze premières années, on en tire treize éditions. En 1675, le libraire Edme Martin estime qu'il en a vendu plus de trente mille exemplaires ». BREMONT Henri, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France: depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours*. *Tome V*I, *La conquête mystique*. [4], *Marie de l'incarnation. Turba Magna*, Paris, Bloud et Gay, 1926, p. 231.

1442

Abrégé de sœur Marie de la Trinité Pezeron, f° 169.

1443

Dans son abrégé, il est signalé qu'elle fut, comme elle « etoit tres adroite, beaucoup employée aux ouvrages ». *Ibid*., f°169.

Cœurs d'argent, Musée de Notre-Dame de Charité, Cormelles-le-Royal (14).

Dans les souhaits particuliers écrits en préambule du livre du couvent, il est aussi rappelé cette dévotion particulière :

« Les religieuses de notre dame de charité se peuvent humblement et saintement glorifier d'estre, quoy qu'elles en soient infiniment indignes, les filles du tres saint cœur de la bienheureuse vierge marie[1445], car, outre qu'elles ont cela de commun avec toutes les ames chretiennes d'avoir jesus christ pour leur chef et d'estre ses membres et ainsi n'estre qu'un

1444

LEBRUN Charles, *La dévotion au cœur de Marie : étude historique et doctrinale*, Paris, P. Lethielleux, DL 1918, p. 53-54.

avec celuy quy, selon saint augustin est plus le fruit du cœur que du ventre de cette precieuse vierge et par conséquent d'estre les filles de ce mesme cœur[1446] ».

En sus des offices quotidiens - liturgie des heures -, les abrégés rappellent, ici et là, quelques **fêtes** importantes pour la communauté, des fêtes détaillées dans le Coutumier quand est abordé le calendrier des fêtes stables et mobiles[1447] :

Date de célébration	Fête stable
29 janvier	« Fete de saint françois de sales[1448] »
8 février	« Fete du sacre cœur de la mere de Dieu[1449] »
6 mai	« Fete de saint jean porte latine »
15 août	« Fete de l'assomption[1450] »
20 octobre	« Feste du divin cœur de jesus[1451] »
1er novembre	« Fete de tous les saints[1452] »,

1445

Cette dévotion est déjà celle de Bernardin de Sienne qui attribue à la Bienheureuse Vierge « la qualité d'Etoile de la mer, de Porte du ciel et de Reine de la miséricorde ». *Ibid*., p. 23. On retrouve cette même attention portée à Marie chez saint Ephrem, Catherine de Sienne et François de Sales. Ces trois noms apparaissent sous la plume de la rédactrice comme nous le verrons dans notre point sur l'analyse des abrégés. Tous trois ont rédigé un poème dédié à la Vierge.

1446

ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f° 2.

1447

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *I*, Caen, [S. d], p. 6-48.

1448

Abrégé de sœur Marie du Saint-Cœur de Jésus Bedault, f° 5.

1449

Abrégé de sœur Marie de l'Incarnation Cadiou, f° 55. « Cette Fête est Titulaire de cette Congrégation, et elle lui est de premier rang ». *Coutumier*, I, *op. cit*., p. 10. Elle est encore appelée « fete du sacre cœur de notre divine mere de la sainte vierge ». Abrégé de sœur Marie de la Conception Le Lieupaul, f° 171.

1450

Abrégé de sœur Marie Angélique Pageaud, f° 635.

21ème novembre	fete de la présentation de la tres sainte vierge[1453] »
8 décembre	« Feste de la conception de la tres sainte vierge[1454] »

- **Fêtes mobiles** :

« Fete de paques[1455] », « fetes des divins cœurs de jesus et marie[1456] », « festes de la pentecoste[1457] », « de noël, la toussaints[1458] », », « fetes du tres saint sacrement[1459] ».

1451

Abrégé de sœur Marie de Saint-Joachim Guymar, f° 512.

1452

Abrégé de sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc, f° 150.

1453

Abrégé de sœur Marie du Cœur de Jésus de Combles, f° 818.

1454

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Cécile Le Gouvello de Keriaval, f° 533.

1455

Abrégé de sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc, f° 148.

1456

Abrégé de sœur Marie de l'Assomption Duboys, f° 164.

1457

Abrégé de sœur Marie de la Résurrection Autheuil, f° 272.

1458

Abrégé de sœur Marie de l'Assomption de La Valette, f° 300.

1459

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Catherine Duboys, f° 432.

« Si la mort est l'écho de la vie[1460] » pour une pieuse religieuse, alors la félicité du ciel lui est promise. Nulle inquiétude ne doit habiter son âme à l'approche de la fin même si, avant de regagner les bras de son createur, elle doit passer par de grandes souffrances.

1460

Abrégé de sœur Marie de Saint-Vincent Lores, f° 96, Abrégé de sœur Marie de Jésus Pitoüays, f° 232, Abrégé de sœur Marie de la Conception Le Mintier, f° 286. Cette phrase rappelle celle écrite en préface du livre *Le religieux mourant ou préparation à la mort pour la personne religieuse*, livre que les religieuses de Notre-Dame de Charité devait lire à l'approche de leur mort.

Troisième partie : Mourir en religion

« *Passerais-je un ravin de ténèbres, je ne crains aucun mal car tu es près de moi*. » *Psaumes*, 23 (LXX, 22), 4

« *Quand l'oiseau est près de mourir, son chant devient triste ; quand l'homme va mourir, ses paroles portent l'empreinte de la vertu*. Confucius

Toute vie a une fin, même pour les filles « du cœur de marie[1461] ». Si la souffrance accompagne leurs derniers pas vers la demeure de Dieu, elle n'est que temporaire. En effet, celle qui a choisi d'être l'amante d'un époux crucifié doit se réjouir de mourir car, grâce à ce passage d'un monde à l'autre, elle va se voir « revetue de la robbe nuptiale et des livrées de son époux crucifie[1462] »…. La juste récompense du travail d'une épouse fidèle qui aura vécu sa vie consacrée dans le mépris de ses propres douleurs intérieures.

"*J'habite une douleur*". René Char

I. <u>Des maladies aux fins dernières</u>

Les abrégés des vies et des vertus des religieuses sont de véritables bouquets de louanges offerts à la gloire des défuntes. Ils sont, également, le lieu où les maux du corps, tout comme la mort, ont une place importante. En étudiant les passages où la souffrance s'invite sous la plume, prolixe, de la rédactrice, nous pouvons tenter de comprendre comment était vécue cette étape inéluctable de toute destinée terrestre. Par le biais de ces mots, nous avons ainsi la possibilité d'aborder, quelque peu, l'histoire des mentalités de l'époque[1463]. Ces annotations évoquant la souffrance sont le reflet, bien souvent, de connaissances

1461

Abrégé de sœur Marie de Saint-Dominique Richer, f° 1198.

1462

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Cécile de La Pierre, f° 1294.

rudimentaires où l'on s'attache plus aux symptômes qu'aux maladies elles-mêmes et où la mort est un passage vers la vie éternelle.

A. « Dans le monde, vous aurez à souffrir » (*Jn* 16, 33)

Malgré l'imprécision du vocabulaire[1464] ainsi que les diagnostics établis par les hommes de "l'art de la médecine[1465]", il est possible de procéder à une sorte d'inventaire des maladies - ou plutôt, les symptômes du mal - et infirmités[1466] diverses dont souffraient les religieuses du couvent de Notre-Dame de Charité. Comme dans les cas étudiés par Dominique Dinet, on s'attache toujours aux manifestations extérieures les plus nettes avec force qualificatifs et parfois une énumération très détaillée comme pour sœur Marie de Saint-Charles Le Rebours du Vaumadeuc[1467]. Le langage médical utilisé « pose de délicats problèmes au niveau du

---

1463

Certes, nous n'atteindrons pas l'intimité des correspondances personnelles évoquée par Nahema Hanafi mais ces abrégés laissent néanmoins affleurer l'idée d'une certaine aptitude à décrire les corps souffrants. HANAFI Nahema, « Des plumes singulières », *CLIO. Histoire, femmes et société*, 35, 2012, p. 45.

1464

Imprécision soulignée par Dominique Dinet dans son livre *Au cœur religieux de l'époque moderne : au cœur de l'histoire*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, "Sciences et histoires", 2011, p. 29 et Jean Quéniart dans *La Bretagne au XVIIIe siècle* (1675-1789), Rennes, Ouest-France, 2004, p. 104. Cependant, on discerne néanmoins une certaine capacité à discourir sur les maladies dont souffrent leurs coreligionnaires.

1465

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Catherine Duboys, f° 574. Cette religieuse est décédée le 17 janvier 1706. La présence de médecins au sein du couvent est mentionnée dans quelques abrégés. Mais, du diagnostic de la souffrance à sa transcription manuscrite au sein d'un récit biographique, nous ne connaissons pas le mode de transmission. Le médecin faisait-il part de ses soupçons en présence de la communauté assemblée au chevet de la malade ? Peut-être….

1466

Quand la rédactrice évoque cette question des infirmités, presque jamais elle n'évoque la partie du corps concernée.

1467

Cette religieuse, issue d'une « des plus illustres et anciennes maisons de Bretagne » a ainsi été victime, entre autres, de la vérole, du pourpre, d'une dysenterie, d'une fièvre ardente, d'une hydropisie et d'un abcès à la tête !

décryptage et de la transcription[1468] » et qui, plus est pour une rédactrice qui n'a certainement pas le savoir, même balbutiant, d'un médecin du XVIIIème siècle. Et il nous a donc été quelque peu difficile d'établir une nosologie précise en l'absence de critères précis pour établir une classification des maladies auxquelles cette communauté a dû faire face.

A lire les différents abrégés, certaines parties du corps semblent plus frappées que d'autres et, singulièrement, la poitrine (trente-cinq citations). On trouve ainsi douze cas de fluxion de poitrine, sans compter les oppressions et autres douleurs touchant cet organe. Nous n'allons pas revenir, en détail, sur tous les problèmes de santé relevés[1469] dans le livre du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes, mais, simplement, sur quelques-uns, c'est-à-dire les plus marquants (ayant donné lieu à une description un peu plus importante). Mais avant de étudier, voyons le bilan chiffré des multiples « souffrances extérieures[1470] »:

Organe touché/maux		**Nombre de cas recensés**	
Fièvre	Ardente	5 cas	59 cas
	Lente	3 cas	
	Tierce	2 cas	
	Quarte	1 cas	
	Maligne	1 cas	
	Pourprée	1 cas	
	Sans aucune précision	46 cas	
Poitrine (faiblesse, maux, fluxion, altération, dépôt)		35 cas	
Infirmités[1471]		25 cas	

1468

BOEHLER Jean-Michel, « Se soigner dans les campagnes alsaciennes d'autrefois. Malades et maladies aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Société française de l'art dentaire*, Vol. 1, 1996, [En ligne], consulté le 24 mars 2015. URL: http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/vol1/debut.htm.

1469

Nous ne possédons les compétences médicales pour le faire….

1470

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Claire Le Gouvello de Keriaval, f° 837. Cette religieuse est décédée le 4 septembre 1782. Dominique Dinet dans son chapitre « Mourir en religion au XVIIe et XVIIIe siècle : la mort dans quelques couvents d'Auxerre, Langres et Dijon » a procédé à une analyse identique à partir d'un échantillon de 526 religieux : 227 hommes et 229 femmes. *Ibid*., p 29-55.

1471

Paralysie		10 cas	
Tête	Humeur	1 cas	10 cas
	Douleur[1472]	3 cas	
	Abcès	2 cas	
	Migraine	4 cas	
“**Pulmonie**” (attaque)		9 cas	
Hydropisie		9 cas	
Coliques	(Estomac)	8 cas	
Rhumatismes	Entrailles/visage/tête/estomac	8 cas	
Rhume[1473]		8 cas	
Abcès	Poumon/tête	8 cas	
Cancer	Entrailles/Mâchoires/Sein	5 cas	
Dysenterie		5 cas	
Apoplexie	Attaque	4 cas	
Gorge	Inflammation	4 cas	
Dents	Maux	4 cas	
Gangrène		3 cas	
Loupe[1474]		3 cas	
Ulcère		3 cas	
Petite vérole[1475]		3 cas	
Asthme		2 cas	
Goutte		2 cas	

A noter que ces infirmités sont provoquées par des problèmes de santé. Toutefois, nous avons choisi de les relever, partant de l’idée qu’elles étaient un fait marquant de l’état de santé physique de notre communauté d’étude.

1472

Nous comptons, sous le mot douleur de tête, le cas de sœur Marie de Sainte-Elisabeth Le Gouvello dont la “tête paraissait fort chargée”. Abrégé de sœur Marie de Sainte-Elisabeth Le Gouvello, f° 397. Cette religieuse est décédée le 11 novembre 1705.

1473

Pour sœur Marie du Cœur de Jésus Duboys, la rédactrice parle « d’un rhume épidémique, surnommé la grippe ». Abrégé de sœur Marie du Cœur de Jésus Duboys, f° 1215.

1474

« Tumeur contre nature, Quelquefois molle, quelquefois dure, toûjours ronde, prenant naissance le plus souvent aux lieux durs, secs et nerveux. Elle se forme d'une matiere qui est enveloppée dans une petite Bourse ou tunique qui est tantost comme du suif, tantost comme de la bouillie, ou du miel, et tantost dure comme une pierre ou un petit os ». *Furetière, Dictionnaire universel.* [En ligne], consulté le 28 mars 2015. URL: http://www.classiques-garnier.com.distant.bu.univ-rennes2.fr/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain.

1475

Nous avons choisi d’inclure dans ces trois cas, celui de sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery qui eut cette maladie avant d’entrer au couvent.

Gravelle[1476]		2 cas	

Organe touché/maux		**Nombre de cas recensés**	
Démence/folie[1477]		2 cas	
Erysipèle[1478]		1 cas	

Tableau des problèmes de santé rencontrés dans les abrégés

L'éventail des maux relevés est ainsi assez large comme le montre le tableau ci-dessus, avec une récurrence certaine de la fièvre. De nos jours, la **fièvre** est plutôt une manifestation signalant une réaction de l'organisme suite à une infection (virale, bactérienne ou parasitaire). Au XVIIIème siècle, au contraire, elle est considérée comme une maladie. Pour preuve, la définition qu'en donne *Furetière* dans son dictionnaire:

"*Maladie qui vient d'une intemperie chaude et seche du sang et des humeurs, qui du cœur se communique à tout le corps par les veines et les arteres, et qui se connoist par une violente agitation du pous, et est ordinairement precedée d'un frisson*[1479]".

L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers dirigée par Diderot et d'Alembert ajoute une indication qui se confirme dans plusieurs de nos notices biographiques :

1476

Concrétions rénales granuleuses plus petites que les calculs, ordinairement de la grosseur d'une tête d'épingle.

1477

Que recouvrent ces deux termes ? Difficile de le dire, la rédactrice ne décrivant pas le comportement des religieuses touchées.

1478

Infection de la peau due à une bactérie, le streptocoque. Il se présente comme une zone inflammatoire de la peau, le plus souvent au niveau d'un membre inférieur, et associée à une fièvre.

1479

Furetière, Dictionnaire universel. [En ligne], consulté le 28 mars 2015. URL: http://www.classiques-garnier.com.distant.bu.univ-rennes2.fr/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain.

"Maladie universelle très-fréquente, qui en produit plusieurs autres, cause la mort par sa violence & ses complications, procure aussi très-souvent une heureuse guérison, & est quelquefois salutaire par elle-même[1480]".

Aussi la trouve-t-on, souvent accompagnée d'autres maux comme une fluxion et un abcès au poumon chez sœur Marie de Saint-Jean Mesnard, un dévoiement d'estomac chez sœur Marie du Saint Sacrement Buntier ou de maux de cœur pour sœur Marie de Saint-Claude Le Thoique pour ne citer que trois exemples parmi d'autres.

Pour qui a déjà eu de la fièvre dans sa vie, il en connaît les expressions caractéristiques : température corporelle anormalement élevée, frissons. Ces mêmes manifestations se retrouvent ainsi dans un passage consacré à l'accès fiévreux dont est victime sœur Marie de Sainte-Elisabeth Le Gouvello :

« La fievre augmenta et devint continue et sy violente qu'on jugea bientost qu'elle n'en releveroit pas. Ce mal sembloit avoir quelque chose d'extraordinaire par les continuels changements de froid a grelotter et de chaud a bruller, ce qui la mettoit dans une agitation continuelle et lui faisoit extremement souffrir[1481] ».

Ces troubles convulsifs sont les premiers signes avant-coureurs de la fin prochaine de cette religieuse. Perdant peu à peu la raison - « le cerveau embarrassé […] lui causoit de temps en tems du delire » -, elle se prépare alors, non sans une certaine appréhension[1482], à paraître devant Dieu.

1480

Encyclopédie, Ou Dictionnaire Raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers. [En ligne], consulté le 28 mars 2015.
URL: http://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99Encyclop%C3%A9die/1re_%C3%A9dition/FIEVRE.

1481

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Elisabeth Le Gouvello, f° 397.

1482

Cette appréhension est déclenchée par la perspective de ne "plus avoir l'esprit assez libre pour s'y préparer". Abrégé de sœur Marie de Sainte-Elisabeth Le Gouvello, f° 398.

Si, dans la plupart des abrégés, la fièvre est qualifiée de “grosse” ou encore de “violente”, on la trouve aussi désignée sous les vocables de fièvre ardente - cinq cas -, de fièvre lente - trois cas -, de fièvre tierce - deux cas -, de fièvre quarte - un cas -, de fièvre maligne - un cas- ou encore de fièvre pourprée (un cas). Comme l’avait déjà remarqué Dominique Dinet[1483], la fièvre est souvent qualifiée avec soin par la rédactrice de l’abrégé, dénotant, au passage, un petit savoir médical.

Comme le signale le *Furetière*, il existe, en effet, plusieurs sortes de fièvres “*dont le nom et la distinction viennent de l'humeur qui la produit, du temps qu'elle dure, et de ses accés ou redoublements et comme il y a quatre humeurs[1484], il y a quatre sortes de fievres, la sanguine, la bilieuse, la pituiteuse, et la melancolique[1485]*”. Cette théorie des humeurs, issue de la médecine antique, fait reposer la santé du corps humain sur un équilibre entre quatre humeurs (sang, phlegme, bile et atrabile) et l’état morbide est censé provenir de l’excès ou de la viciation de l’une de ces humeurs[1486].

L’organe le plus touché chez les religieuses de Vannes est la **poitrine**. Elle est ainsi le siège de bien des maux comme le souligne le nombre de cas de religieuses souffrant de ce

---

1483

DINET Dominique, *Au cœur religieux de l’époque moderne : au cœur de l’histoire*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, “Sciences et histoires”, 2011, p. 42.

1484

Les quatre humeurs en question sont les suivantes : le sang, la pituite ou phlegme ou lymphe, la bile jaune et la bile noire ou atrabile. On leur associe les qualificatifs de "chaud", "froid", "sec" ou "humide".

1485

Furetière, Dictionnaire universel. [En ligne], consulté le 28 mars 2015. URL: http://www.classiques-garnier.com.distant.bu.univ-rennes2.fr/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain.

1486

MARCHAND J., *L'apothicairerie de l'Hôtel Dieu de Rouen et ses apothicaires*, Journées du Patrimoine du 14 septembre 2006, [En ligne], consulté le 24 mars 2015. URL: http://www3.chu-rouen.fr/NR/rdonlyres/B1DAD9ED-C86D-4B07-A58C-5AC957015388/0/2006_marchand.pdf.

point de leur corps : fluxion, faiblesse, dépôt, altération (au sens « *d'action qui corrompt qui change la nature de quelque chose*[1487] »). Cet afflux de sang que constitue la fluxion, s'accompagne parfois de fièvre[1488]. Ce fut ainsi le cas pour sœur Marie de Saint-Jean Mesnard : « ayant lors actuellement elle-même une fièvre carte et un gros rhume qu'elle a porté plus de trois mois sans s'aliter, jusqu'à la veille de la fête de Saint-Mathias où elle fut prise d'une grosse fièvre continue avec fluxion et abcès au poumon[1489] ». On notera au passage l'abnégation de la souffrante qui n'écoute pas la voix de ses maux mais, sans nul doute, la voix du Seigneur….

La "**pulmonie**" frappe aussi les corps des religieuses. « Cette affection du poumon, en particulier tuberculose pulmonaire[1490] » touche ainsi sœur Marie de Saint-Pierre Giquel : « Mais quelque soin qu'on prit, il fut inutile. Il degenera en poulmonie, une violente fievre y joignit, qui la consomma en tres peu de temps et pendant sa maladie, elle nous a singulierement edifiées par sa douceur, sa patience et mortification[1491] ». Le courage devant le mal se retrouve aussi chez sœur Marie de Saint-Joseph Durand : « elle fut […] attaquée d'une poulmonie qu'elle a porté six mois avec une douceur, une patience et mortification

---

1487

Dictionnaire Furetière [En ligne], consulté le 24 mars 2015. URL: http://www.classiques-garnier.com.distant.bu.univ-rennes2.fr/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain.

1488

Bien des maux dont souffrent les religieuses sont concomitants.

1489

Abrégé de sœur Marie de Saint-Jean Mesnard, f° 77.

1490

Trésor de la langue française. [En ligne], consulté le 24 mars 2015. URL: http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=618395655.

1491

Abrégé de sœur Marie de Saint-Pierre Giquel, f° 605.

ediffiante[1492] ». Cette propension au dolorisme est un poncif récurrent des abrégés vannetais. Le mal enduré, sans que l'âme vacille, fait gagner, en quelque sorte, des galons de vertu. Il permet aussi d'éprouver, en son corps, son plus ou moins grand degré de foi et peut-être, de prouver aux autres que Dieu l'habite au plus profond d'elle-même. La religieuse "marie" ainsi sa douleur à celle de Jésus qui, lui aussi, a souffert dans sa chair et dans son corps.

Cette inscription des « échardes dans la chair[1493] » est un fait relativement "banal" comme le souligne le nombre de cas d'**infirmités** relevés : vingt-cinq, au total. Ces stigmates sont la conséquence de problèmes physiques venant perturber le bon fonctionnement du corps lui-même :

« Elle fit ses deux années de noviciat avec beaucoup de ferveur et de santé ne se plaignant seulement que d'un mal de costé qu'elle disoit avoir eu des son enfance, et qui etoit la source de l'infirmité qu'elle a portée depuis[1494] ».

« Dieu qui la destinoit à devenir l'epouse d'un Dieu crucifié, l'éprouva pendant ses deux années de noviciat, par différentes infirmités, telles que des hemorragies frequentes, des coliques violentes, loupes considerables aux genoux et autres miseres presque continuelles[1495] ».

1492

Abrégé de sœur Marie de Saint-Joseph Durand, f° 702.

1493

Ga, 4 15.

1494

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Anne Houët du Chêne-Vert, f° 685.

1495

Abrégé de sœur Marie de l'Ange-Gardien Perron, f° 1114.

« Cette chere sœur ayant veritablement passé toute sa vie dans le creuset des souffrances, plus par proportion du costé de l'esprit que celui du corps, quoy qu'elle ait esprouvé de continuelles et penibles infirmités les dernieres années qu'elle a passées parmi nous[1496] ».

Le dernier exemple mentionnant un problème d'infirmité souligne la volonté de la communauté de recruter, en son sein, des sujets bien portants. En effet, les carences physiques sont souvent la cause - en dehors des problèmes de dot - de rejet de candidates à la maison de Dieu :

« Pendant tout ce temps facheux, notre chere sœur devoroit en elle mesme mille et mille chagrins et soucis, craignant extrememement de se voir privée de l'avantage de devenir religieuse par la position de ses fonds et, sur tout, par les progres que faisoit la loupe sy l'on venoit a s'en apercevoir […].

Après la prononciation de nos saints vœux, cette chere sœur ressentit une grande joie d'estre assurée de vivre et de mourir religieuse. Cependant cette facheuse loupe grossissoit a vue d'œil et lui donnoit un air de travers et mal habillée. Les soeurs du noviciat luy en faisaient la guerre, luy disant qu'elle s'habilloit risiblement, qu'apparemment elle avoit un abcès et luy tenoient souvent de pareils propos. Sa sœur mesme, etoit la premiere a l'en gronder. A tout cela, elle rougissait et ne repondoit rien. Mais elle souffroit beaucoup interieurement et peut estre encore exterieurement car elle ne pouvoit plus s'appuyer sur le costé affecté, ni au chœur, ni ailleurs. Enfin, une de ses compagnes, voyant continuellement cette grosseur et ces allures, alla trouver notre chere sœur la directrice et luy dit qu'elle croyoit que notre chere sœur marie angélique avoit quelque infirmité qu'elle vouloit cacher. La chere sœur fut appelée et questionnée. Ce moment fut, pour elle, le plus terrible de sa vie. Elle l'offrit a son Dieu et fit l'aveu du mal en question[1497] ».

1496

Abrégé de sœur Marie de Saint-Stanislas Dondel, f° 1140.

1497

Abrégé de sœur Marie Angélique Allemand. ADCA, H 467.

Le corps souffrant même s'il est souvent valorisé dans les abrégés comme nous le verrons par la suite, peut, toutefois, se transformer en obstacle à l'entrée au couvent. Dominique Dinet rappelle ainsi cette idée de sélection physique des candidates. « Dès le temps du noviciat, on renvoie les sujets malades ou trop fragiles[1498] ». On mesure, par le seul exemple précédent, combien parfois, le chemin tortueux qu'ont emprunté certaines religieuses pour se retirer du monde.

« Donner un nom au mal, c'est déjà un peu le démasquer pour mieux l'exorciser[1499] » nous dit Jean-Michel Boehler. Mais pour qui n'est que très peu familier avec la médecine, les termes paraissent parfois bien obscurs car certains n'ont plus cours. C'est le cas de l'**hydropisie** rencontrée dans différentes biographies. Que veut donc dire ce terme étrange ? Voici la définition que *Furetière* donne de celle-ci:

« *Enflure des membres du corps causée par une eau qui se coule entre cuir et chair, lors que le foye ne fait plus ses fonctions. L'hydropisie est mortelle aux vieillards: les jeunes gens en guerissent. Il y a aussi une hydropisie causée par les vents. Elle occupe quelquefois toute l'habitude du corps, et quelquefois une seule partie, particulierement le ventre inferieur, et cette capacité qui est entre le peritoine et les intestins. Elle a divers noms suivant les differentes parties qu'elle afflige*[1500] ».

Cet aspect gonflé des membres est souvent souligné par la rédactrice car c'est, sans nul doute, ce qui devait frapper l'entourage de la malade :

1498

DINET Dominique, *Au cœur religieux de l'époque moderne : au cœur de l'histoire*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, "Sciences et histoires", 2011, p. 39. La fragilité féminine est aussi une idée bien ancrée dans les mentalités d'une époque où « les femmes sont marquées du sceau de la faiblesse, de la délicatesse et de l'infirmité, tandis que les hommes se voient caractérisés par la force, la vigueur et la santé ». HANAFI Nahema, « Des plumes singulières », *CLIO. Histoire, femmes et société*, 35, 2012, p. 46.

1499

BOEHLER Jean-Michel, « Se soigner dans les campagnes alsaciennes d'autrefois. Malades et maladies aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Société française de l'art dentaire*, Vol. 1, 1996, [En ligne], consulté le 24 mars 2015. URL: http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/vol1/debut.htm.

« Des ses jeunes années, elle eut une attaque d'hydropisie et devint si enflee que les medecins et chirurgiens jugèrent a propos de lui faire la ponction[1501] ».

C'est aussi le cas de sœur Marie de Sainte-Cécile de La Pierre qui suite à une hydropisie, « devint enflée monstrueusement[1502] ».

Le catalogue des maux et autres maladies répertoriées est assez étendu comme le montre le tableau précédent[1503]. Le corps devient ainsi le réceptacle de **cancers**, d'**abcè**s, de **maux de dents, de gangrène** ou encore, de la **goutte**. Il est ainsi le lieu où s'ancrent bien des épreuves comme la **petite vérole[1504]** (variole). Cette maladie éruptive, très contagieuse, couvre la peau de pustules noires en y laissant des marques. Des trois religieuses à en avoir été victimes, c'est sans doute sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery qui en a payé le plus lourd tribut :

« Notre jeune demoiselle avec sa parente, en suivit tous les exercices. Et plus d'une fois, son cœur y ressentit les touches de la grace. Mais ce qui acheva, ce qu'elle appeloit sa conversion, ce fut une forte petite verole qui, l'ayant fait extremement souffrir, sans pourtant

1500

Furetière, Dictionnaire universel. [En ligne], consulté le 24 mars 2015. URL: http://www.classiques-garnier.com.distant.bu.univ-rennes2.fr/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain.

1501

Abrégé de sœur Marie de Saint-Michel Galpin, f° 354.

1502

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Cécile de la Pierre, f° 1198.

1503

Souvent plusieurs problèmes de santé sont concomitants.

1504

Louis XV en mourut en 1774.

la défigurer beaucoup, la dégouta tout à fait du monde. Elle ne pensa donc plus qu'a se donner entièrement a Dieu et, des lors, elle quitta les modes et les grandes parures qu'elle avoit toujours tant recherchées ».

Même si, comme l'écrit la rédactrice, cette jeune fille ne fut pas beaucoup défigurée, il y a tout lieu de penser que son visage portait les stigmates de la petite vérole, des traces sans aucun doute préjudiciable pour trouver un mari. Certes, la société ne vit pas que dans le paraître. Mais l'extérieur y a déjà son importance et peut, dans certains cas, décider du sort de quelques jeunes filles dont la noblesse de l'extraction ne protège pas contre les affronts du mal[1505].

En dehors de ces maladies des voies respiratoires, il faut noter aussi quelques **maux de tête** dont les cas de sœur Marie du Saint-Esprit Le Moënne et de sœur Marie de Saint-Jean Boussart, qui semblent, toutes les deux, présenter les symptômes de migraineuses[1506] :

« Son bien aymé qui la couronna comme lui non de fruit mais d'espines luy faisant souffrir pendant plus de dix ans un mal de teste sy violent et sy continuel qu'elle n'avoit pas un moment de tresve et que le moindre petit bruit lui retentissoit[1507] si vivement qu'il lui falloit se servir de toute la force de son esprit pour s'empescher de se laisser aller à l'impatience tant que son mal etoit excessif[1508] ».

1505

Une citation de Flaubert, issue de sa *Correspondance*, souligne en peu de mots, la "damnation" physique provoquée par la petite vérole : « une femme gravée de la petite vérole ressemble à un écumoir ». FLAUBERT Gustave, *Correspondance*, Paris, Gallimard, coll. «La Pléiade», 1980, t. II (1851-1858), p. 78.

1506

Le terme de "migraine" est utilisé quatre fois : dans l'abrégé de sœur Marie de Sainte-Scholastique Duboys, dans celui de sœur Marie du Verbe-Incarné Huchet et dans celui de sœur Marie de Sainte-Hélène Taillet et dans celui de sœur Marie de Jésus Crucifié de Goulaine.

1507

Cette phonophobie est un symptôme que l'on retrouve souvent chez les personnes souffrant de ce type de céphalée.

1508

« Elle etoit sujette a de violentes douleurs de teste, ayant souffert dans le monde plusieurs opérations, ce qui la rendoit fort susceptible du bruit et l'obligeoit souvent de resider a l'infirmerie, de sorte qu'elle y a passé la grande partie de sa vie[1509] ».

Cette prévalence de certains maux ne doit pas cacher l'existence d'autres affections donnant lieu à des descriptions intéressantes à relever. Parmi les cas de grosseurs corporelles manifestes, celle de sœur Marie de Sainte-Agnès Duboys suggère la souffrance qu'elle a due endurer lorsqu'elle commença à avoir un **abcès au poumon** :

« Elle cacha son indisposition qui est un abcez qui ce forma dans le gros boyau et luy causoit des douleurs inconcevables, mais ne pouvant plus y resister, elle fust obligée de declarer son incommodité qui la reduisit dans un estat si pitoyable qu'on la pouvoit voir sans estre touchée d'une extreme compassion, une grande fièvre s'y estant jointe, elle fust jusqu'à l'extremité et comme un autre job sur son fumier, elle ne pouvoit trouver de situation commode. Les cris et plaintes que la violence du mal luy faisoient pousser, penetroit le cœur et tiroit les larmes de celles qui la voyoient, la malignité de l'humeur qui sortoit, corrompit toute cette partie […].

Son mal ne s'arrestant pas aux parties deja affligées, se respandit encore sur les nobles qu'il corrompit d'une manière surprenante en sorte que le poumon y participant, il s'y forma un abcez qui fut comme le pronostic et préjugé que le jour du seigneur pour elle, etoit proche.

[…].Son mal rengregea et la reduisit à l'extremité ou elle parut être pres d'un mois, souffrant des maux si excessifs, et, pour ainsi dire, extraordinaires qu'il n'y avait partie en son corps qui n'en fust affligée, ayant la bouche et la langue toute coquée par l'ardeur de la fièvre qui la dévoroit, en sorte qu'elle ne pouvoit prendre aucune nourriture qui la put soutenir et si on l'y vouloit contraindre les vomissements qu'elle faisoit ensuite avec tant de force et de

---

Abrégé de sœur Marie du Saint-Esprit Le Moënne, f° 1221.

1509

Abrégé de sœur Marie de Saint-Jean Boussart, f° 311.

violence, faisoit assez voir que son estomac patissant comme le reste ne faisoit plus ses fonctions naturelles[1510] ».

Au détour d'un souci de santé-, la rédactrice aborde une théorie courante à l'époque, la théorie aériste :

« Ces bonnes meres l'ayant fait voir au médecin, il dit qu'elle en auroit pour lontemps si elle ne retournoit dans son air natal[1511] ».

« Elle avoit une toux violente causée par une abondance pituite[1512] qu'on attribuoit a l'air de vannes, qui est tout propre[1513] ».

Cette théorie « veut que l'air, élément extérieur à l'organisme, joue un rôle déterminant dans l'éclosion et la contagion épidémiques : les molécules morbifiques, exhalaisons et miasmes en tout genre […], feraient que la mort flotte constamment dans l'atmosphère[1514] ».

1510

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Agnès Duboys, f°162.

1511

Abrégé de sœur Marie Anne Rouleaux, f° 1328.

1512

« Dans la médecine ancienne, l'une des quatre humeurs cardinales dont la prédominance chez un individu donnait l'un des quatre tempéraments fondamentaux, le flegmatique ». *Trésor de la langue française*. [En ligne], consulté le 24 mars 2015. URL: http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1336993815.7.

1513

Abrégé de sœur Marie du Saint-Esprit Le Rebours du Vaumadeuc, f° 617.

1514

BOEHLER Jean-Michel, « Se soigner dans les campagnes alsaciennes d'autrefois. Malades et maladies aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Société française de l'art dentaire*, Vol. 1, 1996, [En ligne], consulté le 24 mars 2015. URL: http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/vol1/debut.htm.

Ce lien entre un air mauvais et des affections particulières remonte à Hippocrate (460-370 avant J.-C), lequel sera suivi par Galien (129-200 après J.-C) dans cette voie :

« Dans son traité *Les Vents*, il [Hippocrate] écrit que l'« air mauvais » est une des principales causes des maladies. Les épidémies, les maladies contagieuses seraient donc liées à des exhalations mauvaises. Ces fameux miasmes[1515], émanations pathogènes de la fange des marais, lieux de putréfaction végétale et animale, souilleraient l'air et signeraient leurs maléfices par la puanteur. S'installe ainsi, pour près de deux millénaires, l'imaginaire « aériste». S'installe ainsi, pour près de deux millénaires, l'imaginaire « aériste » de la contagion, qui ne sera guère ébranlé par l'apport de Gallien, au IIe siècle de notre ère. Tout en reprenant la théorie atmosphérique d'Hippocrate, Gallien pense que la corruption de l'air vient accroître une désorganisation de l'organisme. L'étiologie serait donc double : deux dérèglements, l'un extérieur, l'autre intérieur, seraient à l'origine des pestilences. L'air vicié s'ajouterait aux méfaits d'un déséquilibre pléthorique des humeurs[1516] occasionné par les excès en tout genre, de l'usage immodéré de la nourriture à celui des plaisirs érotiques. La santé serait un équilibre physique et moral[1517] ».

Les maladies et autres problèmes de santé relevés dans les différents abrégés laissent ainsi apparaître l'éventail des affections du XVIIIème siècle, des affections qui pour certaines

---

1515

Ces émanations pestilentielles et la question de l'odorat vont, notamment, donner matière à réflexion à l'historien Alain Corbin. CORBIN Alain, *Le miasme et la jonquille*. *L'odorat et l'imaginaire social, XVIIIe-XIXe siècles*, Paris, Aubier-Montaigne, « Collection historique », 1982, 334 p.

1516

Dyscrasie : tempérament morbide lié à des troubles métaboliques (goutte, diabète, obésité, etc.).

1517

PAILLARD Bernard, « Petit historique de la contagion », *Communications*, 66, 1998. p. 13.

d'entre elles n'ont pas totalement disparu comme la gangrène[1518]. Mais la science médicale de l'époque, encore par trop balbutiante, a bien des difficultés à faire face aux corps meurtris. Comme l'écrit Molière dans *Le Malade imaginaire*, « presque tous les hommes meurent de leurs remèdes, et non pas de leurs maladies ».

B. Soigner les corps défaillants

Les religieuses du couvent de Notre-Dame de Charité ont au moins une petite chance sur la grande majorité de la population de l'époque quand leur santé est défaillante : elles font appel au médecin[1519] quand ce n'est pas au chirurgien[1520]. Sa présence, comme le laissent entrevoir les abrégés, ne se résume pas à être aux côtés de la mourante pour l'accompagner dans son dernier voyage. L'homme de science est aussi là pour tenter de soigner celle qui souffre même si, comme le souligne parfois la rédactrice, le savoir médical des hommes est bien impuissant dans certains cas :

« Les médecins n'y connaissoient rien et nul remede ne pouvoit y apporter l'adoucissement[1521] ».

1518

La gangrène est une nécrose des tissus. Elle touche peu les pays développés en comparaison de l'Afrique. Toutefois, certains types de gangrène, comme la gangrène diabétique, sont encore diagnostiqués chaque année.

1519

Deux religieuses, sœur Marie de Saint-Michel Galpin et sœur Marie de Saint-Louis Gatechair, reçoivent au couvent, la visite de médecins extérieurs à Vannes : de Paris, pour la première, de Rennes et d'ailleurs, pour la deuxième. La raison de ce privilège n'est pas connue. Si le statut social de sœur Marie de Saint-Louis Gatechair peut expliquer, ce recours extérieur - elle est noble et son père est conseiller du roi -, sœur Marie de Saint-Michel Galpin est elle, roturière (son père est un gros marchand de Vannes). Sœur Marie de Sainte-Scholastique Mauduit de Beaumont, elle, fille d'une « famille en grande considération » de Hennebont. Touchée par une « pulmonie », ses « parents lui [envoient] un medecin estranger et lui procurèrent à l'envi, des médicaments de toute espèce ». Abrégé de sœur Marie de Sainte-Scholastique Mauduit de Beaumont. ADCA, H 467.

1520

Leurs noms ne sont jamais cités. Dans certains cas, ils sont présents tous les deux, au chevet de la malade.

« On l'obligea de montrer cette jambe, qui deja, etoit extraordinairement enflée. On lui fist tous les remedes inimaginables. Tous furent sans succès. On intéressa souvent le ciel et la protection de nombre de saints. Tout fust inutile[1522] ».

Le médecin est celui qui pose d'abord un diagnostic avant de prescrire une éventuelle thérapeutique. Son savoir est basé sur l'observation du malade et son interrogation comme le laissent entrevoir les extraits suivants :

« On fit venir des médecins et chirurgiens afin de voir s'il n'y avoit pas eu quelque chose d'offensée dans la teste. Ils dirent, apres l'avoir examinée, qu'il n'y avoit rien[1523] ».

« On la fit donc voir au médecin et chirurgien dont on fit une assemblée qui la jugèrent dangereuse sans toutefois la connaître parfaitement[1524] ».

« Monsieur notre medecin ayant assuré notre tres honoree mere que son mal tendoit a la mort et croyant qu'il n'y avoit plus a différer, chargea sa chere maistresse de l'aller préparer à recevoir ses derniers sacrements[1525] ».

1521

Abrégé de sœur Marie du Saint-Esprit Le Moënne, f° 1221.

1522

Abrégé de sœur Marie des Anges Trogoff, f° 1205.

1523

Abrégé de sœur Marie de la Conception Le Mintier, f° 286.

1524

Abrégé de sœur Marie du Verbe Incarné Bourgeois, f° 383.

1525

Abrégé de sœur Marie de Saint-Charles Didrou, f° 1282.

Les abrégés ne détaillent pas les remèdes apportés par les médecins pour les malades en dehors du recours aux **opiacées** :

« Elle se coucha, persuadée et, en même tems consolé de sa mort à laquelle elle estoit toute resigné, de sorte qu'elle ne fut point étonné lorsque le medecin qui lui avoit ordonné quelques semaines au paravant une opiate, lui dit que, puisqu'il ne paraissoit pas qu'elle en fut mieu[1526] ».

« Elle ne se plaignoit, néanmoins, que d'un mal d'estomac pour lequel on consulta souvent les medecins qui luy firent prendre plusieurs opiate pour la fortifier et dont elle disoit se trouver si bien qu'elle y avoit recours souvent[1527] ».

De ces opiacées, voici la définition qu'en donne *Furetière* dans son dictionnaire :

« *Terme de Medecine. C'est un mom qu'on donne souvent aux confections, antidotes et electuaires, quoy qu'on ne le dust donner qu'aux compositions molles, dans lesquelles entre l'opium qui leur a donné son nom. C'est en general un remede interne diversement composé de poudres, de pulpes, de liqueurs, de sucre ou de miel, reduits en consistance molle et propre à estre enfermée dans des pots. On vante fort l'opiate de Salomon, ainsi nommée d'un certain Medecin qui portoit ce nom, laquelle a esté premierement mise par escrit par Laurent Joubert. On fait aussi des opiates qu'on appelle incarnatives, pour incarner les dents et les gencives, avec de l'alun de plume, des balaustes et du sumach, du bois d'aloes, du souchet, de la myrrhe et du mastic qu'on reduit en poudre*[1528] ».

1526

Abrégé de sœur Marie Angélique Pageaud, f° 635.

1527

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Ursule Jouneaux, f° 857.

1528

Furetière, dictionnaire universel. [En ligne], consulté le 29 mai 2015. URL: http://www.classiques-garnier.com.distant.bu.univ-rennes2.fr/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain.

Au XVIIIème siècle, les préparations à base d'opium « représentent une valeur sûre de la thérapeutique antalgique symptomatique : elles sont déjà préconisées au début du XVIème siècle par Paracelse surnommé pour cette raison Doctor Opiatus[1529] ».

Il est à noter le fréquent recours à la **saignée** (*phlébotomie*) pour tenter, souvent en vain, d'améliorer l'état de la malade :

« La fievre augmentoit néanmoins et la fluxion de poitrine paraissoit se former. Le lundi, monsieur le medecin luy ordonna une saignée sans grande espérance, la revenant voir l'apres midy, il nous dit avec douleur, qu'il n'y en avoit plus que du costé de Dieu[1530] ».

« Elle y eut mesme une faiblesse et fut ensuite conduite à l'infirmerie où, l'ayant couchée, on fit venir monsieur notre medecin qui luy ordonna une saignée pour détourner l'inflammation de poitrine qui se paraissoit faire[1531] ».

« L'on lui donna tout ce qu'on crut capable de la faire revenir et l'on envoya chercher promptement monsieur notre medecin qui la fit saignée dans l'instant ce qui luy donna moyen de se pouvoir confesser[1532] ».

1529

MARCHAND J., *L'apothicairerie de l'Hôtel Dieu de Rouen et ses apothicaires*, Journées du Patrimoine du 14 septembre 2006, [En ligne], consulté le 29 mars 2015. URL: http://www3.chu-rouen.fr/NR/rdonlyres/B1DAD9ED-C86D-4B07-A58C-5AC957015388/0/2006_marchand.pdf.

1530

Abrégé de sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours, f° 263.

1531

Abrégé de sœur Marie du Verbe Incarné Bourgeois, f° 383.

1532

Abrégé de sœur Marie de Saint-Charles Le Rebours du Vaumadeuc, f° 441.

« On appela le medecin qui ordonna une saignée de bras et de pieds. Il fist celle du bras et fut quelques jours a marchander celle du pied, qu'on luy fist néanmoins[1533] ».

La **saignée** est une mesure prophylactique encore courante au XVIIIème siècle[1534]. Elle repose sur l'idée développée par Galien, celle selon laquelle « le sang veineux avait son origine dans le foie et le sang artériel dans le cœur, ces deux organes secrétant en permanence le précieux liquide destiné à nourrir les autres organes qui le consommaient au fur et à mesure […]. Elle explique au passage une pratique médicale qui a sans doute tué plus d'hommes qu'elle n'en a guéris : la saignée. Croyant que le foie et le coeur produisaient du sang neuf tout au long de la vie, les médecins pétris de galiénisme en déduisaient logiquement la possibilité d'un excès temporaire de sang dans le corps (ce qui pouvait aussi être le cas des trois autres humeurs : lymphe, bile jaune et atrabile). Les saignées étaient censées résorber ce trop-plein[1535] ».

Cette thérapeutique "évacuatrice" est pratiquée par « incision des veines[1536] ou à l'aide de sangsues conservées dans des bocaux en verre appropriés appelés perchoirs à sangsue[1537] ». C'est le chirurgien qui pratique la saignée « en divers points du corps qui ne sont pas indifférents, mais varient selon la nature de la maladie qu'il faut combattre. En général, la

1533

Abrégé de sœur Marie de Saint-René Couessin de La Beraye, f° 608.

1534

« D'après Botallo, médecin de Charles X et de Henri III, « plus on tire de l'eau d'un puits, plus il en revient de bonne ; plus la nourrice est tétée par l'enfant, plus elle a de lait ; le semblable est du sang et de la saignée ». Ce principe joint à la croyance selon laquelle le corps contient vingt-quatre litres de sang et que l'on peut en perdre vingt sans mourir explique l'incroyable fortune de cette médication. LEBRUN François, *Se soigner autrefois : médecins, saints et sorciers aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Ed. du Seuil, « Points Histoire ; 1993, p. 63.

1535

VERDO Yann, « William Harvey et la circulation sanguine », *Les Echos*, 22/07/2014. Les saignées disparaîtront après William Harvey, médecin de Charles 1er d'Angleterre, pour être remplacées par une technique toujours utilisée : la transfusion.

1536

Dans ce cas, elle se pratique avec une lancette pour tirer le sang corrompu ou superflu qui est dans les veines.

veine que l'on perfore est à proximité du siège du mal, mais rarement *in situ*[1538] ». Curative, la saignée doit aussi aider le médecin à établir son diagnostic en examinant la couleur du sang tiré.

Si c'est le chirurgien qui la pratique le plus souvent, parfois, c'est la sœur infirmière qui s'en charge :

« Le lendemain matin, elle se leva et se rendit à l'infirmerie, comptant se faire saigner sans se coucher. Mais la saigneuse ne se trouvant point dans ce moment, elle dit qu'aussi bien, elle aimoit mieux n'estre saignée que dans l'apres midi. Sur ces entrefaites, le medecin estant arrivé, il deffendit la saignée, à raison du débord qui s'etoit joint au mal de poitrine. Ce jour jeudi, la malade s'alita à l'infirmerie ou elle eut la nuit tres mauvaise. Elle cracha le sang avec abondance, tandis que par le débord qui continuoit toujours fortement, elle rendoit des horreurs[1539] ».

A cette médication, s'ajoute aussi la **purgation**. Ainsi, au couvent, il revient à la « sœur infirmière de [faire] ressouvenir la Supérieure de faire saigner et purger les Sœurs qui en auraient besoin[1540] ». A la différence des mentions de saignée relevées, nous n'avons trouvé qu'un cas de purge consigné, et ce, dans la vie de sœur Marie de Sainte-Catherine Duboys :

1537

MARCHAND J., *L'apothicairerie de l'Hôtel Dieu de Rouen et ses apothicaires*, Journées du Patrimoine du 14 septembre 2006, [En ligne], consulté le 29 mars 2015. URL: http://www3.chu-rouen.fr/NR/rdonlyres/B1DAD9ED-C86D-4B07-A58C-5AC957015388/0/2006_marchand.pdf.

1538

LEBRUN François, *op. cit.*, p. 63.

1539

Abrégé de sœur Marie du Cœur de Jésus Duboys, f° 1216.

1540

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *IV*, Caen, [S. d], p. 272. Ces deux thérapeutiques sont, à ce moment-là, des thérapeutiques préventives (dites de « précaution »).

« On ne savoit quel remede apporter à ses maux qu'elle exprimoit bien au vray disant, que c'etoit comme si des restes lui eussent mangé le ventre. On ne le pouvoit comprendre, n'ayant jamais vu une chose semblable. On jugea a propos de la purger et elle rendit une sy grande quantité de vers, avec des convulsions et violences si extrêmes qu'elle sembloit étouffer. On continua à lui donner des remèdes propres a les luy faire jeter, ce qu'elle faisoit en abondance[1541] ».

La présence de vers chez l'adulte est relativement rare. En effet, cette pathologie est fréquente chez les enfants. Il s'agit d'une parasitose digestive bénigne - oxyurose[1542] - provoquée par un ver rond (nématode). Si l'on utilise, aujourd'hui, des vermifuges pour éliminer ce problème de santé, qu'en était-il au XVIIIème siècle ? L'extrait ci-dessus évoque des « remèdes propres à les lui faire jeter » sans détailler lesquels. François Lebrun, dans son livre *Se soigner autrefois*, évoque différents types de purgations « selon le procédé utilisé - breuvage clystère[1543]- ou selon le résultat obtenu - vomissement ou selles ».

Les convulsions qu'elle présente soulignent la violence de son "mal".

L'intervention du médecin ne se limite pas toujours à des saignées, des purgations ou encore, à des prescriptions de remèdes en tout genre[1544]. Elle passe aussi par la réalisation

---

1541

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Catherine Duboys, f° 573.

1542

Ce nom est construit à partir du terme oxyure, nom commun du ver provoquant cette pathologie digestive (*Enterobius vermicularis*).

1543

« C'est un remede ou injection liquide qu'on introduit dans les intestins par le fondement pour les rafraischir, pour lascher le ventre, pour humecter ou amollir les matieres, pour irriter la faculté expultrice, dissiper les vents, aider à l'accouchement, etc. On fait des *clysteres* d'eau, de son, de lait, et particulierement de decoctions de certaines herbes. On y mesle du miel, et autrefois on y mettoit du sucre rouge, quelquefois du catholicon et autres drogues. Il y a des *clysteres* remollitifs, carminatifs, lenitifs et astringents, laxatifs, anodins, etc ». *Furetière, Dictionnaire universel*. [En ligne], consulté le 30 mars 2015. URL: http://www.classiques-garnier.com.distant.bu.univ-rennes2.fr/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain.

d'**opérations de chirurgie** en compagnie du chirurgien dépêché au couvent (celui-ci est chargé des saignées) :

« A la fin, on découvrit une petite rougeur qui fist resoudre les medecins et chirurgiens à y faire ouverture. Il etoit temps de lui faire l'opération, l'os estant prêt à se gangréner. Il sortit une écuelle de pus de sa playe[1545] ».

« Sa ferveur luy causa une loupe au genou qui etoit monstrueux. On fut obligé de luy faire une incision cruciale, ce qui la tint près d'un an à l'infirmerie, ou elle etoit toujours édifiante par sa patience et sa mortification qu'elle faisoit consister en pressant simplement le bon et le mauvais[1546] ».

En dehors de l'appui médical du médecin et du chirurgien, il est à noter le recours, dans le cas du « mal considérable et extraordinaire[1547] » dont souffrit sœur Marie de l'Incarnation Bourgeois, « à un fameux **opérateur** dont les cures admirables faisoient beaucoup de bruit. On le fit donc venir et comme elle ne se plaignoit que du mal de dents, il commenca par lui en arracher une qui remplit sa bouche de pus, en sorte qu'il ne voulut passer, arracha encore une qui fit le même effet que le jour précédent, ce qui lui fit connaître que ce mal estoit autre qu'il ne l'avoit jugé d'abord. Il le dit à notre mère lui promettant de la guérir si elle vouloit la lui confier, mais qu'elle souffriroit beaucoup[1548] ».

1544

« On luy fist tous les remedes par l'ordre du médecin qu'il jugea nécessaire ». Abrégé de sœur Marie de Sainte-Elisabeth Le Gouvello, f° 396.

1545

Abrégé de sœur Marie de Saint-Charles Le Rebours du Vaumadeuc, f° 441.

1546

Abrégé de sœur Marie de Saint-Bernard Duchon, f°466.

1547

Abrégé de sœur Marie de l'Incarnation Bourgeois, f° 382.

Cette religieuse est ainsi mise entre ses mains et « souffrit 3 mois durant[1549] ». Pour tenter de la soigner, il lui appliqua ainsi « le **feu** plusieurs fois et elle nous dit souvent que ce mal, quoi qu'il fut grand, n'estoit pas pareil à celui de **certaines pierres** dont il se servoit pour lever des escares[1550] ».

En dehors de ces interventions extérieures[1551], les religieuses, également, suivent les prescriptions de la supérieure à base d'**eau de mélisse** (ou liqueur) ou de **lait** (de femme et d'ânesse), qui semble être paré de vertus fortifiantes.

L'eau de mélisse[1552], est une préparation alcoolisée à base de mélisse, herbe odorante à l'odeur de citron (elle fut alors appelée, "eau de citronnelle"). Elle stimule le fonctionnement du cœur et est utilisé, entre autres, contre les migraines, ce que semble confirmer l'extrait de l'abrégé de sœur Marie Couessin de La Beraye :

1548

Ibid., f°382.

1549

Ibid., f°382

1550

Ibid., f°382.

1551

Ces interventions sont payantes comme le souligne ainsi un passage de l'abrégé de sœur Marie de l'Incarnation Bourgeois, parlant de la conclusion d'un marché. *Ibid*., f°382.

1552

Cette eau, appelée "eau des Carmes", a notamment été produite par les Carmes déchaussés de Paris qui la produisirent à partir du XVIIème siècle dans leur couvent, situé rue de Vaugirard.

« Elle eut une légère attaque d'apoplexie 13 jours avant sa mort, tombant de dessus sa chaise en ramassant son fuseau, mais sans perdre connoissance, de façon que quelques unes crurent qu'elle dormoit. On lui donna, néanmoins, de la liqueur de mélisse[1553] ».

Le **lait**, quelle que soit son origine, semble être paré des mêmes vertus stimulantes que l'eau de mélisse :

« A la mort de sa chere sœur, il y a deux ans, on lui fist prendre du lait de femme en deux saisons différentes. Cela lui fist couler encore son temps fort joliment[1554] ».

« Elle étoit sujete a de gros rhume et presque toujours un peu d'oppression. Les supérieures qui désiroient la conserver lui faisoient prendre du lait presque à toutes les saisons, ce qui l'aidoit à rouler un peu de tems[1555] ».

Etre soignée ou accepter d'être une « victime [consentante] de la maladie » pour se rapprocher encore plus de l'être tant aimé et tant désiré, tel est le choix devant lequel se trouve sœur Marie Thérèse de Jésus du Bouëtiez de Kerorguen. Mais que peut la parole parentale face à la voix de Dieu ?:

« Monsieur et madame de Kerorguen, informé de l'estat de sa santé la vinrent voir et luy dirent que le changement d'air la pouroit retablir, qu'il s'y falloit resoudre. Ce fut une proposition qu'elle receut avec beaucoup de douleur, pleurant abondament. Elle dit genereusement qu'il luy l'emportoit peu de vivre beaucoup ou peu, pourvu qu'elle mourut religieuse et que deux condition qu'il luy seroit libre de choisir l'une de vivre bien des année

---

1553

Abrégé de sœur Marie de Saint-René Couessin de La Beraye, f° 608.

1554

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Reine Jouneaux, f° 947.

1555

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Elisabeth du Guesclin, f° 1002.

dans le monde ou quatre jours en religion qu'elle prefereroit, de grand cœur, la derniere de ces conditions. Voilà-t-il pas des sentimens bien beaux et bien genereux dans un commencement de carriere qui nous doivent faire admirer combien sa vocation estoit solidement establie[1556] ».

C. Souffrir avec Jésus-Christ pour avoir « part à sa gloire[1557] » et entrer dans « l'éternité bienheureuse[1558] »

> *Pensez en moi je vous en prie[1559] !*
>
> Abrégé de sœur Marie du Saint-Esprit Le Car
>
> *Priez Dieu pour le repos de mon ame et faite sonner mon agonie[1560].*
>
> Abrégé de sœur Marie de l'Assomption de La Valette

Aucune notice biographique ne passe sous silence la souffrance des religieuses. Celle-ci est presque toujours présentée, en quelque sorte, positivement[1561]. Le corps, brisé par la maladie, devient ainsi un support de ressemblance avec le corps de Jésus-Christ, cloué sur la croix. A de multiples reprises, les rédactrices des abrégés s'épanchent sur le papier pour

---

1556

Abrégé de sœur Marie Thérèse de Jésus du Boüetiez de Kerorguen, f° 1284. Cette religieuse décèdera quelques jours plus tard, âgée de vingt ans.

1557

Abrégé de sœur Marie de la Divine-Providence Firmin, f° 330. Cette religieuse est décédée le 26 octobre 1732.

1558

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Thérèse de Jésus Bigaré, f° 100.

1559

Abrégé de sœur Marie du Saint-Esprit Le Car, f°90.

1560

Abrégé de sœur Marie de l'Assomption de La Valette, f° 304.

décrire “les chemins très pénibles et difficiles[1562]” empruntés par leurs compagnes au cours de leur vie religieuse. « Mourir et souffrir, là doivent tendre tous nos désirs[1563] », pour reprendre la parole thérésienne semble être l’idéal auquel doit se conformer les religieuses, jour après jour.

Le corps est ce “lieu du péché, racheté par la mortification et la mort[1564]”.

A la différence des cas de visitandines étudiés par Jacques Le Brun, les sœurs de Notre-Dame de Charité de Vannes n’en viennent pas aux mêmes “extrémités corporelles” sanglantes où, dans certains cas, la religieuse imprime sur son corps, le Nom de Dieu. Seule une d’entre elles, en l’occurrence sœur Marie de l’Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc, met à mal, volontairement son corps :

« Elle a porté toute sa vie sur les mains, les marques de son ardeur pour la mortification. Sa ferveur la porta, estant encore jeune professe, a y faire couler de la cire d’Espagne[1565] en

1561

Dans l’abrégé de sœur Marie de l’Annonciation Duboys, il est même question du « bonheur de la souffrance ». Abrégé de sœur Marie de l’Annonciation Duboys, f° 955.

1562

Abrégé de sœur Marie de Saint-Paul Le Vandeur, f° 490. Cette religieuse est décédée le 11 avril 1710.

1563

Thérèse d’Avila, *Le Chemin de la perfection*, Paris, Ed. du Seuil, “Livre de vie”, 1961, p. 78.

1564

LE BRUN Jacques, « A corps perdu *», Corps des dieux*, Paris, Gallimard, “Folio Histoire” ; n°120, 2003, p. 250-270.

1565

La cire connue aujourd'hui sous le nom de cire d'Espagne a été inventée, sous le règne de Louis XIII, par un sieur Rousseau. Cette cire à cacheter se compose de gomme laque, de poix-résine, de craie et de cinabre. On dit que l'inventeur, qui a fait une belle fortune avec cette cire, en avait connu la composition aux Indes orientales, où il avait voyagé.

plusieurs endroits afin d'avoir lieu de souffrir quelque chose pour l'amour de jesus christ. Elle etoit parvenue a un tel point de mortification interieure, qu'il n'y avait plus que jesus qui régna dans son cœur. Il luy etoit aussi cher avec les clous, les fouets, les espines, qu'avec tout l'estat de la gloire[1566] ».

A défaut d'un martyr volontaire choisi jadis, par certaines religieuses, la maladie peut servir d'équivalent[1567].

Le corps souffrant doit devenir, avec force abnégation, le tombeau des plaintes humaines, le « creuset des souffrances[1568] ». La religieuse doit, dans la mesure du possible, taire ses tourments intérieurs. Elle doit être « semblable à [son] epoux crucifié » et se proposer "de l'imiter et [de] le suivre dans ses peines et souffrances[1569]". Cette abnégation est cultivée au sein du couvent et entretenue comme LE modèle de comportement à suivre en tout temps comme l'apprend sœur Marie de Sainte-Madeleine Soyer au cours des premières années de sa vie conventuelle :

« Mais si, des cet abord, elle jouit des plaisirs et consolations de divin epoux sur le labor, il ne tarda guere a luy découvrir et faire connoitre qu'il vouloit la faire monter avec luy sur le calvaire. Un jour, allant par le jardin pour ramasser des herbes, elle trouva, dans son

1566

Abrégé de sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc, f° 258. Cette religieuse est décédée le 24 septembre 1729.

1567

ALBERT Jean-Pierre, Le *sang et le Ciel. Les saintes mystiques dans le monde chrétien*, [Paris], Aubier, "Collection historique", 1996, p. 123.

1568

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Pélagie Pennel, f° 780. Cette religieuse est décédée le 16 janvier 1753.

1569

Abrégé de sœur Marie de la Divine Providence Firmin, f° 330. Cette religieuse est décédée le 26 octobre 1732.
Abrégé de sœur Marie de Sainte-Elisabeth Le Gouvello, f° 396. Cette religieuse est décédée le 11 novembre 1705.

chemin, un papier plie duquel d'abord elle ne fit pas de cas et resistoit mesme a l'envie qu'elle avoit de le voir, mais s'en trouvant tellement pressée qu'elle n'y pouvoit résister. Elle le ramassa et l'ayant ouvert y trouva ces paroles escrites : « marie magdelaine prépare toi a la croix et aux souffrances».

Nous retrouvons cette attitude exemplaire chez d'autres religieuses comme sœur Marie de Saint-Vincent Lores :

« Elle fut prise la nuit du 12 octobre d'une colique d'estomac qu'elle souffrit avec beaucoup de patience jusqu'au reveil n'ayant voulu frapper de crainte d'incommoder[1570] ».

Cette passivité imposée au corps afin de le dompter pour le surpasser est, dans le langage de la théologie mystique, « la forme la plus commune des purifications passives, première étape d'un cheminement vers le ciel[1571] ».

Ou encore, sœur Marie de la Conception Le Lieupaul :

« Il y avoit encore bien des choses remarquables a rapporter et comme elle a perfectionné sa vertu dans les infirmités ou elle a esté réduite plusieurs années avant sa mort[1572] ».

Même alitée et souffrante, la religieuse se doit de rester d'humeur égale car elle est, sur terre, sous le regard de Dieu :

1570

Abrégé de sœur Marie de Saint-Vincent Lores, f° 91. La rédactrice rappelle aussi sa constance à « supporter toutes peines et travers de la vie ».

1571

ALBERT Jean-Pierre, Le *sang et le Ciel. Les saintes mystiques dans le monde chrétien*, [Paris], Aubier, "Collection historique", 1996, p. 123.

1572

Abrégé de sœur Marie de la Conception Le Lieupaul, f° 172.

« Une faiblesse de jambe l'empechant de marcher la tenoit toujours alitée dans les visites journalieres que lui rendoient notre tres honoree mere et nos sœurs. Elle nous donnoit toujours des marques de sa cordialité et bonté et humilité temoignant de grands sentiments de reconnaissance de la charité qu'on avait disoit elle pour une pauvre misérable creature. C'etoit ses propres paroles. Nous recevions tant de consolation de la voir et d'edification de son habitude a la vertu que chacune se procuroit à l'envie cette satisfaction, estant persuadée que dans cet estat vil et abject, elle nous attiroit bien des benedictions et des graces[1573] ».

Il faut aller de l'avant pour reprendre la devise de Thérèse d'Avila (*Ira adelante*). Avancer dans le monde tout en pénétrant jusqu'au plus profond de soi car « ne croyons pas que nous entrerons au Ciel avant d'être entrés dans son âme[1574] » poursuit la Carmélite. La vie n'est qu'un passage et quand bien même elle est parsemée de nombreuses douleurs physiques. Et la religieuse doit sans cesse garder à l'esprit que Dieu est « maître de la vie et de la mort[1575] ».

Cette volonté de domination des contraintes affligeant le corps d'une religieuse pousse certaines d'entre elles à refuser les soins qu'on leur propose. Dominique Dinet souligne « le zèle particulier et le refus des mourantes de se soigner, [et leur dédain] du repos et du soin le plus qu'il leur est possible[1576]» :

1573

Abrégé de sœur Marie du Cœur de Jésus Bedault, f° 30.

1574

Thérèse d'Avila, *Livre des Demeures*, II, Paris, Ed. du Seuil, p. 844.

1575

Abrégé de sœur Marie de la Divine Providence Martin, f° 1133.

1576

DINET Dominique, *Au cœur religieux de l'époque moderne : au cœur de l'histoire*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, "Sciences et histoires", 2011, p. 44.

« Elle passa les six derniers mois de sa vie dans des souffrances continuelles, mais elle n'en etoit pas moins attentive a se refuser les satisfactions les plus permises[1577] ».

« Nous l'avons vu, dans les derniers temps, malgre des nuits fatigantes et pénibles, refuser de prendre quelque soulagement afin de pouvoir, le lendemain, trouver dans la sainte communion l'unique et parfait soulagement et consolation de son ame[1578] ».

« Malgré son mal, elle s'est toujours employée aux ouvrages et n'a jamais refusé de satisfaire ou d'aller ou on la pria pour obliger et faire plaisir[1579] ».

« Elle a esté en tous les temps, un exemple de la vertu la plus austere pour se refuser tous les soulagements, soit dans la nourriture ou dans le repos. Il a esté impossible de connaître ce qui etoit à son gout, recevant tout avec une reconnaissance infinie, mais elle etoit la plus charitable pour en procurer aux autres[1580] ».

« Enfin, après avoir donné a ce reverend pere, toutes les preuves de son ardeur et impatience pour cette illustre cérémonie dont il rendit témoignage à notre très honorée mère, on obligea notre zelee pretendante a se mettre au lit pour prendre le repos que la fievre qu'elle portoit jusqu'alors lui refusa[1581] ».

La prolixité de la rédactrice à l'évocation des croix intérieures est un grand classique des biographies religieuses. Les religieuses de Notre-Dame de Charité de Vannes ne sont pas

1577

Abrégé de sœur Marie de la Trinité Heurtaut, f° 30.

1578

Abrégé de sœur Marie de la Trinité Le Rebours du Vaumadeuc, f°150.

1579

Abrégé de sœur Marie de la Purification Pitoüays, f° 214.

1580

Abrégé de sœur Marie de la Résurrection Autheuil, f° 273.

les seules à avoir donné lieu à de tels passages. En effet, de telles descriptions se retrouvent dans d'autres congrégations religieuses comme l'a montré aussi Dominique Dinet. C'est, en quelque sorte, un genre littéraire où le zèle des mots a pour but de frappe celles qui les entendront par la suite[1582]. Comme le dit François de Sales, « la congrégation est une école de l'abnégation de soi-même, de la mortification des sens et de la résignation de toutes les volontés humaines[1583] ». Et souffrir en ce monde, c'est souffrir pour Dieu[1584] comme le dit sœur Marie de Sainte-Reine Jouneaux : « je sen deja une joye et consolation de l'avoir souffert pour Dieu mais les douleurs revienent. La nature se retrouve[1585] ».

Un passage de l'abrégé de sœur Marie de Saint-Charles Le Rebours du Vaumadeuc rappelle combien les maux du corps s'effacent quelque peu quand l'esprit est habité par la présence de Dieu :

1581

Abrégé de sœur Marie de Saint-Dominique Richer, f° 1294.

1582

Ces biographies religieuses étaient sans nul doute lues au sein des couvents à des occasions particulières.

1583

François de Sales, *Instructions et exhortations à l'usage des monastères de la Visitation*, Tome II, p. 425.

1584

« La foi (les exigences de la vie de la foi, la « nudité » de la foi, le « dépouillement intérieur (au niveau affectif, intellectuel, sensitif, etc) : voilà la « croix » du chrétien, voilà l'union radicale et totale au Crucifié que le chrétien ne doit pas fuir. Il faut vivre cette croix dans un abandon radical, dans une confiance totale. En substance, il s'agit de la « sagesse de la Croix » proposée aux « spirituels » et à ceux qui veulent l'être. La *theologia Crucis* fait appel à une anthropologie qui regarde l'homme comme « créature » et « pêcheur » (c'est le « rien » thématisé avec des nuances diverses par Jean de la Croix et Paul de la Croix), et comme appelé réellement à une communion-participation avec Dieu, en Jésus-Christ crucifié, par initiative miséricordieuse de Dieu lui-même, infiniment grand, juste, saint. C'est le chemin de la foi obscure, pauvre, exigeante ». DE FIORES Stefano, GOFFIN Tullo (dir.), *Dictionnaire de la vie spirituelle*, Paris, Les Editions du Cerf, 2001, p. 147-148.

1585

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Reine Jouneaux, f° 948

« Il semble que les douleurs du corps quelque dures qu'elles soient, deviennent douces et aisées lorsque l'esprit est inondé des douceurs celestes. Nous le voyons en la personne des martyrs qui, fortifiés par les visites celestes, bravoient les tourments[1586] ».

Mais, malheureusement pour cette religieuse, les tourments de son corps, persistants, l'ébranlent :

« Mais qu'il est triste a un esprit abattu par la maladie de voir que le ciel lui refuse quelque consolation. C'est ce qu'a éprouvé notre chere sœur marie de saint charles Le rebours du vaumadeuc, dans les derniers jours de sa vie ou les peines de l'esprit etoient jointes à celles du corps. La terreur des jugements de Dieu l'avoit si vivement frappée qu'elle pouvoit dire avec Job dont elle etoit la vive image : votre frayeur, mon Dieu a consommé mon esprit[1587] »

Comme pour la religieuse précédente, l'abnégation devant le mal et la douleur n'est pas sans faille. Parfois, la résistance prônée au couvent doit céder le pas. Il faut alors à la malade, abdiquer face à la violence de ses maux. En effet, même si le refus du trouble et de l'épouvante est un principe de vie comme l'indique Thérèse d'Avila, ce comportement demande, parfois, trop de force. Posséder Dieu en son cœur est certes une aide précieuse pour avancer sur le chemin de la vie conventuelle mais la patience ne triomphe pas de tout. Ainsi, malgré sa préparation "psychologique" à l'idée d'une mise à mal de son extérieur, sœur Marie de Sainte-Madeleine Soyer doit renoncer à sa charge car « le travail lui [était] incommodité » en raison d'une « colique et descente de boyau si furieuse et frequente qu'il sembloit qu'elle düt mourir[1588] ».

1586

Abrégé de sœur Marie de Saint-Charles Le Rebours du Vaumadeuc, f° 442.

1587

Abrégé de sœur Marie de Saint-Charles Le Rebours du Vaumadeuc, f° 442.

1588

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Madeleine Soyer, f°57

La rédactrice possède certes, l'art de la plume et de l'emphase. Cependant, les descriptions qu'elle nous donne des souffrances de ses compagnes nous laissent imaginer sans peine l'ampleur de leurs afflictions à toutes ainsi que le soulignent les quelques exemples suivants :

« Elle estoit fort sujette a des violante douleurs de teste qui, dans la suite devint sy frequentes quelle fut obligé de demeurer à l'infirmerie. Cette humeur qui lui prit ainsy a la teste luy tomba sur le sein du costé droit qui enfla extraordinairement et devint d'une grande dureté, l'on craignoit beaucoup qu'il ne s'y forma un cancer, mais l'enfle s'étendit et luy gagna le bras et la main du même costé qui devint d'une grosseur prodigieuse et d'une pesanteur insuportable ce qui lui causoit des douleurs que l'on ne peut exprimé. Elle fut en cet estat plus d'un an, étant un sujet d'édification à celles qui avaient soin d'elle par sa patiance et douceur lui rendoit avec beaucoup de gratitude et de reconnaissance[1589] ».

« Ce fut aussi par le secours de cette mere de bonte qu'elle obtint la grace de souffrir une operation aussi longue et sensible que le mal etoit grand et dans un endroit dangereux. C'etoit un cancer qui se forma dans la machoire, du costé gauche et qui lui caria l'os. Elle le porta plus de deux ans sans qu'on connut ce que c'étoit, ni paraissant qu'une enflure et dureté comme une glande, mais qui grossissoit peu à peu et luy causait d'extremes douleurs qu'on attribuoit aux maux de dents qu'elle souffroit. Il devint néanmoins, dans un tel point qu'il lui sortit un petit os de la bouche qui fit juger aussy bien que par la couleur noire et livide qui paraissoit au dehors, que ce mal etoit considérable et extraordinaire. On la fit donc voir au medecin et chirurgien dont on fit une assemblée qui la jugèrent dangereuse sans toutefois la connoistre parfaitement. Ils y appliquèrent plusieurs remèdes sans effet, mais plus tost qui sembloient l'aigrir davantage ».

« Ses jambes etoient comme deux piliers de marbre froid et roide, sans aucun mouvement, ne lui servant que pour la faire souffrir. L'enfle la tenoit depuis les reins jusqu'aux pieds qui s'écorchèrent par le talon, ce qui lui causa des douleurs très vives et aigues pour surcroit de peines. Elle etoit dans des sueurs continuelles quand il falloit la

1589

Abrégé de sœur Marie de l'Enfant-Jésus Eudo, f° 208.

changer. C'etoit un nouveau martyr. Son oppression redoubloit et l'on eut cru qu'elle alloit expirer. Malgré cet accablement de maux compliques, les uns avec les autres qui auroient dus l'abattre comme une vierge sage, elle attendoit la venue de son celeste epoux avec la lampe des bonnes œuvres qu'elle portoit toujours dans ses mains, ne laissant échapper aucune occasion d'en pouvoir pratiquer[1590] ».

« L'hidropisie donc, ce joignant a touts ses maux la rendoit un objet bien digne de piété. Il ny avoit partie de son corps qui ne fust affligée. La bouche mesme et la gorge estoit toute escorchée par l'ardeur de la soif qui la tourmentoit, en quoy elle avait des pratiques continuelles à faire mais particulièrement les veilles de communion, car elle taschoit de n'en perdre que le moins qu'elle pouvoit. Elle avoit beaucoup à souffrir de s'abstenir de boire toute la nuit, à quoy néanmoins, elle estoit très fidelle, persuadée du besoin qu'elle avoit de cette divine viande pour la soutenir dans la faiblesse[1591] ».

« Les douleurs estoient sy vives et aigues quil se forma une cantité surprenante de grosseur dans le cote, le ventre et l'épaule, que quelques uns de ses os se disloquerent. En un mot, son etat etoit des plus douloureux quon puisse s'imaginer[1592] ».

« Pour nous, notre cité se trouve dans les cieux[1593] ». Après la souffrance, vient "enfin", le moment de la délivrance. « J'ai vécu assez […]. Il est temps que je m'en aille[1594] » dit ainsi, avant de mourir, sœur Marie de Saint-Mathieu Le Strat. Oui, après des années à vivre sous le

1590

Abrégé de sœur Marie de Saint-Charles Le Rebours du Vaumadeuc, f° 442.

1591

Abrégé de sœur Marie de Saint-François de Sales Le Milloch, f°453.

1592

Abrégé de sœur Marie de Saint-Charles Mahuet, f°1021.

1593

Ph 3.20.

regard de Dieu, celui-ci vient cueillir, une à une, les roses qu'il a plantées « dans le jardin mystique de la sainte religion[1595] ».

La chronique des fins dernières est plus ou moins longue et le rang n'influence pas celle-ci. Le rituel est toujours plus ou moins le même si la rédactrice des abrégés n'évoque pas, à chaque fois toutes les étapes de l'envol de l'âme vers le Ciel pour s'y reposer entre les mains de son Créateur[1596]. Son détail nous est fourni par le Coutumier de l'ordre[1597]. Le décès subit d'une religieuse[1598] ou l'aggravation de sa santé[1599] - cas de démence, notamment - sont ainsi parfois des freins au bon déroulement du cérémonial mortuaire[1600].

1594

Abrégé de sœur Marie de Saint-Mathieu Le Strat, f° 346.

1595

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Rose Aumont, f° 339.

1596

Abrégé de sœur Marie de la Visitation Chupeau, f° 335.

1597

Cérémonial de l'ordre d'administrer les derniers sacrements et de faire la sépulture des religieuses de la congrégation de Notre-Dame de Charité, Ordre de Saint-Augustin, conformément au rite romain, deuxième partie du *Coutumier*, p. 95-152. Il présente ainsi les différentes prières prononcées à cette occasion et la place des participants à l'approche des noces éternelles pour la défunte (communauté dont la sacristine, prêtre, confesseur).

1598

Sœur Marie du Saint-Sacrement de Combles décède ainsi avant d'avoir pu recevoir « son extreme onction ». Abrégé de sœur Marie du Saint-Sacrement de Combles. ADM, 69 H 30, f° 528.

1599

Le *Coutumier*, en cas de « maladies pressantes », permet l'omission de certaines prières et cérémonies. *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, II, Caen, [S. d], p. 96.

1600

Ce cérémonial mêle, le français et le latin.

En nous appuyant sur le *Coutumier*,[1601] ainsi que sur les extraits des abrégés évoquant ce passage « d'une chambre à l'autre », voici, brièvement évoqué, l'amer sacrifice de ces « belles âmes[1602] », un moment, en quelque sorte charnière, où le corps se détruit et où le cœur et l'esprit se fortifie en l'amour de Dieu[1603] et « le momant ou l'âme doit paroistre devant son juge[1604] ».

L'administration des **saints sacrements aux malades** est une étape majeure de ce rituel. Elle se fait en présence, le plus souvent, de la communauté assemblée autour de la défunte, du prêtre[1605] et du confesseur[1606], habillés pour la circonstance.

Sur son lit de mort, la « victime de douleur[1607] » se doit de demander le « pardon d'usage[1608] » à la communauté[1609]. Elle doit ainsi par ce geste, faire amende honorable et expier ses fautes. Ce moment est, pour certaines religieuses, celui où elles se regardent dans le

---

1601

Le *Coutumier* parle ainsi « de l'ordre qu'il faut garder ». *Coutumier, II, op. cit.,* p. 95.

1602

Cette mise en avant de la belle âme des défuntes est évoquée dans six abrégés (deux sœurs converses et quatre sœurs de chœur). Dans un cas, celui de sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery, le confesseur souligne, devant la communauté assemblée, « pénétrée de regrets », le grand exemple de la défunte, ajoutant que celle-ci fut « une sainte ». Abrégé de sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery, f° 926.

1603

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Anne Beurrier, f°b1188.

1604

Abrégé de sœur Marie de l'Assomption de La Valette, f° 301.

1605

Son étole est de couleur différente suivant le sacrement qu'il administre : « blanche quand [il] porte le Saint-Sacrement, violette quand il porte les saintes huiles, et noire pour les défuntes ». *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, *II*, Caen, [S. d], p. 96

1606

Celui-ci, nous dit le *Coutumier*, doit « être revêtu du surplis et de l'étole ». *Ibid*., p. 95.

miroir de leur vie, voyant parfois s'y refléter l'âme d'« une grande pécheresse[1610] ». C'est le moment aussi où elles expriment leurs regrets, dont celui d'avoir offensé Dieu comme le fait sœur Marie de Sainte-Elisabeth Le Gouvello. Celle-ci incapable de parler, laisse ses yeux exprimer ses remords : « ses yeux baignés de larmes répondait par sa langue qui ne lui permettait plus de s'exprimer et marquait assez les sentiments de son cœur[1611] ». C'est le prêtre qui lui demande de faire cet acte de contrition et d'évoquer, en public, les « sujets de peine et de mauvaise édification qu'elle leur a donnés, en les suppliant de prier pour elle[1612] ».

La sainte communion, ce « pain des anges[1613] » est l'occasion, pour le prêtre, de bénir la malade et de lui « dire quelques paroles d'exhortations tirées des mystères du temps, du saint

1607

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Elisabeth du Guesclin, f°1003.

1608

Abrégé de sœur Marie de Saint-Vincent Pennel, f° 978.

1609

Si cette demande est la plupart du temps formulée par la mourante vis-à-vis de la communauté, le pardon peut aussi être demandé en sens inverse : de la part de la communauté vis-à-vis de la mourante. C'est notamment le cas de sœur Marie de Saint-Ambroise de Perrien. Ainsi, à l'aube de sa vie, alors qu'elle reçoit le saint Viatique, reçoit-elle aussi une demande de pardon de la part des pensionnaires pour les « peines qu'elles lui avaient données ». Abrégé de sœur Marie de Saint-Ambroise de Perrien, f° 932.

1610

Abrégé de sœur Marie Catherine de Jésus Bernard. ADCA, H 467.

1611

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Elisabeth Le Gouvello, f° 399.

1612

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, II, Caen, [S. d], p. 98.

1613

Abrégé de sœur Marie de Saint-Joseph Pigoust, f° 868. L'hostie est aussi appelée « pain de vie », « pain céleste », « pain divin » ou encore, « pain des forts. »

dont on fait la Fête, ou de l'Evangile du jour, la disposant ainsi à recevoir Jésus-Christ par des actes de foi, d'adoration, d'humilité, d'amour de Dieu[1614] ». L'administration du **saint Viatique**[1615] aux malades est comme le dit le Coutumier, « une obligation de précepte[1616] ». On craint, en effet, de mourir en état de péché mortel. Et cette communion eucharistique, pensée comme une provision pour un dernier voyage sert à fortifier « l'âme [car celle-ci] a besoin de force contre les attaques de l'ennemi et de la grâce pour persévérer dans le bien[1617] ». Ladite communion peut être administrée plusieurs fois si le décès ne survient pas : « si le malade demeure longtemps dans un même danger de mort, on pourra lui réitérer le saint Viatique tous les huit jours, et non plus souvent[1618] ».

Vient ensuite, l'administration de l'**extrême-onction**. Cette partie du rituel catholique se réfère à l'Épître de saint Jacques : « Si l'un de vous est malade, qu'il fasse venir les anciens de l'Église ; ils prieront sur lui après lui avoir fait une onction d'huile au nom du Seigneur. Cette prière, inspirée par la foi, sauvera le malade ; le Seigneur le relèvera et, s'il est coupable de péchés, il recevra le pardon ». Ce sacrement, donné sous forme d'huile sacrée, permet au

---

1614

Coutumier, II, op. cit., p. 98.

1615

Le viatique est la communion eucharistique apportée à un malade proche de la mort, pour le fortifier en vue du « passage » vers la Patrie ; le Christ s'étant dit la « Voie » (*Jn* 14, 6), la réception de l'Eucharistie est le meilleur soutien pour la route vers la demeure qu'il nous a lui-même préparée. Dom LE GALL Robert, *Dictionnaire de Liturgie*, Editions CLD, Portail de la liturgie catholique. [En ligne]. Consulté le 6 avril 2015. URL: http://www.liturgiecatholique.fr/Viatique.html?var_recherche=viatique.

1616

Coutumier, II, op. cit., p. 101.

1617

Coutumier, II, op. cit., p. 101

1618

Ibid., p. 101. Sœur Marie de Saint-Louis Gouro du Pommery recevra ainsi à trois reprises le saint Viatique avant de décéder, tout comme sœur Marie de Sainte-Cécile de La Pierre.

prêtre de bénir six parties du corps (une bénédiction accompagnée, à chaque fois, d'une prière pénitentielle) : les yeux, les oreilles, les narines, la bouche, les mains et les pieds. Il est aussi l'occasion pour la mourante de baiser le crucifix[1619].

Ce sacrement achevé, « le prêtre peut dire encore quelques paroles de consolation à la malade s'il le juge à propos[1620] ». Il lui fait faire, ensuite, les « **actes** conformes au **Coutumier**[1621] » consistant en un "jeu" de questions/réponses[1622] entre l'officiant et la mourante.

Si celle-ci a encore l'usage de sa raison, le confesseur l'exhorte alors « doucement à être courageuse et constante en ce dernier combat, à mourir en esprit à toutes les choses de la terre[1623], qu'elle doit bientôt abandonner à n'avoir plus de pensées que pour le ciel, où elle doit faire sa demeure durant l'éternité, à conserver la pureté de son âme, puisqu'elle a reçu le dernier des Sacrements ; à se consommer dans la grâce par la patience et à regarder les moments qui lui restent, comme un temps de miséricorde qu'elle doit espérer en de Dieu par

---

1619

Abrégé de sœur Marie de Saint-François de Sales Feger, f° 320.

1620

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *II*, Caen, [S. d], p. 110.

1621

Abrégé de sœur Marie de Saint-Joachim Guymar, f° 520.

1622

Quatorze, au total, où il lui est demandé, notamment, « de ne jamais changer la résolution […] prise de demeurer toujours dans la contrition de [ses] péchés, dans la persévérance [du] saint amour de [Jésus-Christ], et dans la volonté de lui plaire en tout ce qu'il demandera [d'elle] ». *Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin*, Caen, *II*, [S. d], p. 111.

1623

Cette pensée réactive celle présidant à l'entrée au couvent, celle d'une mort au monde. LEJUSTE Jean-Marc, « Vocation et famille : l'exemple de la Lorraine aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Chrétiens et sociétés* 18, 2011, p. 58.

les mérites de Jésus-Christ vers lequel il l'invitera à tourner tout son amour et toute sa confiance[1624] ».

Avant d'être séparée du « nombre des vivants[1625] » et d'être « enlevée [définitivement] de ce monde[1626] » afin de « jouir de Dieu[1627] », le prêtre, accompagné du confesseur procède à la **recommandation de l'âme** de la mourante[1628], moment où celle-ci, si elle le peut, prononce des actes tirés de la Bible (notamment des Psaumes). Tout en récitant la prière des agonisants, on « donne un cierge bénit à la malade pour l'opposer à l'esprit des ténèbres, le mettre en fuite par la vertu de la bénédiction qu'il a reçue ; pour se reconnaître devant Dieu, et faire amende honorable à sa justice[1629] ». Un extrait de l'abrégé de sœur Marie de Sainte-Reine Jouneaux laisse à penser que, en sus des prières obligées, la mourante, pouvait choisir celles qu'elle voulait que la communauté récite à l'orée de son entrée dans le royaume de Dieu : « Elle donna un billet à son infirmiere, des prieres qu'elle avoit dévotion que l'on eut dit pendant son agonie[1630] ».

1624

Coutumier, II, op. cit., p. 112.

1625

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Céleste Le Fere, f° 537.

1626

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Anne Houët du Chêne-Vert, f° 874.

1627

Abrégé de sœur Marie de Jésus Naissant Le Gouvello de Keriaval, f° 883.

1628

A cette occasion, un billet est envoyé aux autres couvents de l'ordre afin « qu'il recommande à Dieu en [leurs] saintes prières une de leurs chères Sœurs malade à l'extrémité ». *Coutumier, II, op. cit.,* p. 113.

1629

Ibid., p. 115-116.

Ce passage de la vie à la mort est parfois craint par les religieuses. Certaines semblent s'y préparer quand elles sentent leur mort arriver. C'est ainsi le cas de sœur Marie de la Conception Le Lieupaul :

« Car, nonobstant les grands assoupissements que le mal lui causait, elle ne discontinua point de faire ses oraisons, d'entendre la lecture, de se faire lire la Passion de notre Seigneur, l'exercice de la mort et tous les autres actes qui pouvaient contribuer à augmenter la ferveur de son esprit[1631] ».

Ce moment où la religieuse se prépare au sacrifice[1632] de sa vie et se détache, peu à peu, de ses coreligionnaires[1633], est l'occasion pour la rédactrice d'écrire, sur le papier, quelques paroles marquantes prononcées par la défunte avant de mourir. L'heure est au doute pour certaines comme sœur Marie de Saint-Charles Le Rebours du Vaumadeuc qui prie « ses chères sœurs de prié [pour elle], car je ne sçais où j'en suis. […] Eh mon Dieu, que deviendray-je. […] Que je ne tombe pas dans l'impatiance car je souffre des maux effroyables[1634] ».

1630

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Reine Jouneaux, f° 948.

1631

Abrégé de sœur Marie de la Conception Le Lieupaul, f° 174.

1632

Ce thème du sacrifice revient souvent, dans les abrégés.

1633

Un départ qui, parfois, génère « la consternation de la communauté ». Abrégé de sœur Marie de la Passion de Combles, f °504.

1634

Abrégé de sœur Marie de Saint-Charles Le Rebours du Vaumadeuc, f° 443.

L'angoisse des fins dernières n'est cependant pas le sentiment général, tout du moins d'après ce que les abrégés nous laissent entrevoir. En effet, quelques religieuses éprouvent « une douce espérence du bonheur[1635] » à l'idée de gagner le « sein du céleste époux[1636] » et ressentent aussi une certaine « joye d'avoir souffert pour Dieu[1637] ». Sœur Marie de Sainte-Marthe s'écrie elle, avant de mourir : « je ne veut plus que mon Dieu[1638] ». Un propos qui fait écho à celui tenu par sœur Marie de Saint-Vincent Moigno : « ah, que le bon Dieu est longtemps à venir[1639] » ou à celui de sœur Marie de Sainte-Marthe Le Tessier : « que mon époux tarde à venir[1640] ».

1635

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Gertrude Bolle de La Voye, f° 852.

1636

Ibid., f°852.

1637

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Reine Jouneaux, f° 948.

1638

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Marthe Guillemot, f° 1166.

1639

Abrégé de sœur Marie de Saint-Vincent Moigno, f° 1166.

1640

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Marthe Le Tessier, f° 557.

Dieu, en tant que « maître de la vie et de la mort[1641] » peut, parfois, au « lieu de prolonger [les] jours, en abréger le cours[1642] » comme l'écrit la rédactrice à propos de sœur Marie de l'Ange-Gardien Perron.

Ce qu'il advient de la religieuse une fois qu'elle a rendu son dernier souffle, les abrégés nous en disent peu. Aussi nous faut-il nous appuyer sur le Coutumier pour suivre « ce qu'il faut observer au décès[1643] » :

« Aussitôt que la malade a rendu l'esprit, l'Infirmière ou autre lui ferme les yeux et la bouche. On appelle à l'heure même la Communauté, si elle n'est pas à l'infirmerie, en tintant cinq coups à la grosse cloche, à moins que ce ne fût la nuit : car alors on différerait jusqu'au matin […] Quelque temps après le décès, la Sœur infirmière ou autre ensevelit la défunte, prenant garde de ne pas engager ses bras. Elle la revêt de l'habit ordinaire avec le manteau, qui laisse le visage, les mains et les pieds découverts (si quelque raison n'en empêche), lui joint les mains, et met dedans le petit Crucifix et les vœux de sa Profession. Lorsque la défunte est dans la bière, elle l'entoure d'un drap fort blanc, qu'elle couvre de fleurs s'il se peut, et lui met une couronne sur la tête. Si c'est une Sœur domestique, elle lui met un voile noir, et aux Sœurs tourières un blanc, avec l'habit de l'Ordre, si elles ont fait profession […] L'Assistante fait une liste des Sœurs qui doivent prier auprès du corps, afin d'avertir chacune l'heure où elle doit s'y rendre[1644] ».

1641

Abrégé de sœur Marie de l'Ange-Gardien Martin, f° 646.

1642

Abrégé de sœur Marie de l'Ange-Gardien Perron, f° 1116.

1643

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *II*, Caen, [S. d], p. 130.

1644

Ibid., p. 132-133.

Puis vient la **levée du corps** :

« L'heure étant venue de porter le corps au Chœur (ce qui doit se faire le plus tôt possible), on sonne en branle l'espace d'un demi-quart d'heure pour assembler la Communauté au Chœur […]. A l'instant où on lève le corps pour l'emporter, la Procession allant devant, et la Supérieure marchant tout à la fin, conduisant le corps qui doit être immédiatement après elle […]. On pose le corps au milieu du Chœur, les pieds à cinq ou six pas de la grille. L'eau bénite doit être auprès, et quatre cierges blancs sur des chandeliers noirs, deux de chaque côté, avec un Crucifix à la tête du cercueil […]. Le Supérieur fait la sépulture (ou le Confesseur en son absence). Les Ecclésiastiques qui l'assistent disent la Messe le matin pour la défunte, et on leur donne la rétribution selon la coutume du lieu.

Aussitôt qu'une Religieuse est décédée, l'Assistante ou autre qui serait commise, écrit les billets de mort, et les remet à l'Econome, qui a soin de les envoyer aux Eglises et Communautés de la ville le plus promptement qu'il est possible, pour procurer des prières à la défunte[1645] ».

Puis, la **sépulture** :

« L'heure de la sépulture étant venue, laquelle se doit faire, tant qu'il se peut, le matin afin que la Messe soit dite en présence du corps, le Célébrant, ayant ôté sa chasuble et sa manipule, se revêt d'une chape noire, et alors, accompagné du Diacre et du Soudiacre avec leurs ornements ordinaires, excepté la manipule, il sort précédé d'un Clerc qui porte le Crucifix, du Thuriféraire qui porte l'encensoir, et de quelques autres Prêtres. […]. Après que les Ecclésiastiques sont entrés dans le Chœur, une des Sacristines prend la Croix, et se tient debout […] Les Religieuses se rangent debout le long de leur siège, tournées vers l'Autel, ayant le voile baissé et détaché sur les épaules, et tenant chacune un cierge allumé […][1646] ».

1645

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *II*, Caen, [S. d], p. 133-135.

1646

Ibid., p. 136.

Le **corps** est alors **bénit par les officiants**. L'oraison commencée, « celles qui portent la Croix et les cierges, sortent les premières pour aller au lieu de sépulture ; les autres suivent deux à deux selon leur rang, commençant par les Novices […]. La Supérieure marche immédiatement avant les Ecclésiastiques, qui sont suivis du corps […]. Alors le Célébrant bénit le tombeau, s'il n'est pas déjà bénit ; ce qui n'est pas nécessaire quand c'est un cimetière destiné pour la sépulture[1647] ».

Et enfin, l'inhumation définitive du corps avec sa **mise au tombeau** :

« Dès que le Célébrant a entonné l'Antienne avant le Cantique, il jette trois fois sur le corps dans la fosse, selon l'usage de l'Eglise gallicane. Après quoi on recouvre le tombeau, pendant que l'on chante le Cantique et que l'on répète l'Antienne […]. Le Célébrant jette encore de l'eau bénite sur le tombeau, et ayant commencé, sans chanter, l'Antienne *Si iniquitates*, il s'en retourne avec les Ecclésiastiques, en disant le Psaume *De profundis*.

Les Sœurs portières le reconduisent. Celle qui porte la clochette marche un peu devant, et l'autre après eux […]. La Communauté reste au cimetière pour jeter de l'eau bénite sur le tombeau et dire le *De profundis* […]. Le signe étant donné, on s'en retourne au Chœur processionnellement. Avant d'y entrer, les Sœurs mettent leur cierge au lieu destiné, et de même celles qui portent la Croix et les chandeliers ; et après un peu de prières, on se retire[1648] ».

Dans les abrégés, peu d'allusions sur la destination finale des corps sont présentes. Le couvent disposait sans nul doute d'un cimetière sur le terrain dévolu à cet ordre. Toutefois, si ce lieu est destiné à recevoir la dépouille mortelle des religieuses, l'une d'entre elle échappe à

1647

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *II*, Caen, [S. d], p. 141-143.

1648

Ibid., p. 145-147.

ce champ du repos extérieur. En effet, une religieuse a le privilège[1649] d'être enterrée dans le chœur de l'église du couvent. Il s'agit de sœur Marie de l'Assomption de la Valette. La rédactrice de son abrégé la qualifie de « trésor » de la communauté, soulignant que son souvenir « vivra toujours dans cette maison qu'elle a gouvernée dix-huit ans » :

« La vénération que nous avons pour sa personne nous a fait désirer de posséder toujours auprès de nous un si digne dépôt pour cet effet. Elle a été enterrée dans notre chœur. C'était un spectacle des plus touchants de voir ce convoi. Chacune était fondue en larmes et la tristesse répandue dans toute la maison, jusqu'à nos petites pensionnaires la faisait retentir de regret. Ils nous firent une belle impression que nous portions partout l'image de la mort. Il a fallu que Dieu ait pris soin de nous soutenir pour nous aider à porter ce coup par la soumission que nous devions à ses ordres[1650] ».

En dehors de cette soeur, aucune autre religieuse ne fut enterrée en ce lieu. Mais deux hommes le furent : le père de sœur Marie de Saint-François Le Boudoul du Baudory et le Père Louis Dorço, « très digne ecclésiastique de cette ville, ayant souhaité être enterré en notre chapelle aux pieds de la Sainte Vierge, proche de notre grille. Nous avons cru lui devoir accorder cette grâce avec la permission de monsieur de Chalon, notre très honoré père spirituel, de à cause de la singulière dévotion qu'il avait au Sacré Cœur de Marie, ayant une vénération très particulière pour notre saint institut, confiance aux prières de la communauté à

1649

Etre enterré dans une église et, qui plus est en son chœur, a été, pendant des années, un privilège que « la tradition juridique française […] réservait de façon très théorique aux patrons et seigneurs hauts-justiciers qui y avaient leur banc et par extension éventuelle, dans les villes dont le roi était seigneur, aux magistrats royaux exerçant la haute justice par délégation directe du souverain. En fait après le concile de Trente, un second principe est posé : le *Rituel romain* de 1614 exigeant que « *les sépulchres des prêtres et de tout le clergé doivent être, s'il est possible, séparés de ceux des laïques et placés dans un lieu plus honorable* », les tombes des clercs sont donc fréquemment établies dans le chœur, au nom du principe que ce dernier ne devrait être accessible qu'aux clercs et par exception à certains laïcs. Dans les faits, des tombes de laïcs ne relevant pas des deux catégories ci-dessus se retrouvent néanmoins dans les sanctuaires de certaines églises, en particulier conventuelles ». BERTRAND Régis, « Le statut des morts dans les lieux de cultes catholiques à l'époque moderne », *Rives nord-méditerranéennes*, 6, 2000, p. 9.

1650

Abrégé de sœur Marie de l'Assomption de la Valette, f° 304.

laquelle il a toujours fait paraître beaucoup d'affection, prenant intérêt à tout ce qui la regardait[1651] ».

Si la mort est toujours un moment douloureux à passer, il est aussi, pour la rédactrice l'occasion de faire place au merveilleux. Ainsi est-ce le cas de sœur Marie Angélique Pageaud :

« Mais ses forces diminuant toujours par des faiblesses reiterees dont la troisieme l'emporta le dimanche 6 septembre, a 2 heures et demie d'apres midy.

Une bonne fille qui estoit au jardin, vit à ce moment une multitude de papillon blanc qui voltigeoit autour de sa fenestre et qui prit leur vole par-dessus la maison. Plusieurs de nos sœurs ont aussi eu des songes fort mistérieux à son sujet. L'une entendant une mélodie sy charmante que, ne sachant sy elle estoit endormie ou éveillée. Elle demanda ce que ce pouvoit estre. Il lui fut répondue : c'est l'âme de marie angélique qui monte au Ciel. D'autres l'ont vu placée au milieu des bien heureux. Mais une de nos sœurs novice qui est venue directement de bourdeau et qui n'a eut aucune affinité avec elle songea qu'elle la voyoit toute brillante de gloire et elle lui dit : marie angélique, je vous croyoit en purgatoir. Non, lui répondit la deffunte. Je n'y ai esté que trois jours. Les suffrages m'ont exenté du reste. Vous este donc en paradis luy dit la novice. Que faut-il faire pour y aller ? Il faut faire toutes les actions dans la seule vue de plaire à Dieu, très pronte à ce rendre au exercices, lui citant même le refectoir, quoy que ce cy, mes chères sœurs me doivent point assurer de sa béatitude. Ce sont pourtant des conjectures favorable et face plaisir, vu l'exactitude de sa vie[1652] ».

Devenir religieuse, c'est ainsi apprendre le plus possible à accepter ses propres souffrances au mépris des envies de rébellion contre Celui qui les entraîne, à suite, dans des affres de désespoir. La science, en effet, est encore bien impuissante à cette époque à soigner tous les maux dont elles souffrent (cancer, gangrène, démence…), si ce n'est à recourir à des saignées qui devaient sans nul doute épuiser des organismes soumis à de rudes épreuves.

1651

Louis Dorço. ADM, 69 H 30. Petit Couvent de Vannes, Livre du couvent, f° 1309.

1652

Abrégé de sœur Marie Angélique Pageaud, f° 636.

Comme il est dit dans l'abrégé de sœur Marie de Sainte-Cécile de La Pierre, l'époux que la religieuse s'est choisi est « un epoux de sang, de douleur et crucifié, […] ne reconnaissant, pour ses epouses, que celles qui ont le plus de ressemblance à sa sainte vie et douloureuse mort[1653] ». Se retirer du monde, c'est donc vivre dans le secret espoir d'atteindre, un jour prochain, « le port de l'eternité bien heureuse[1654] » ; c'est aussi voir « son ame se degage [er] des liens du corps pour passer dans les mains de son créateur [dans l'espérance…] d'estre revetue de la robbe nuptiale et des livrées de son epoux crucifie[1655] ».

Nous laisserons les derniers mots à sœur Marie de Saint-Charles Didrou : « Que je suis contente. Que le bon Dieu me fait de grace de m'apeler à lui. Que j'ay de desir de le recevoir […]. Mon Dieu, que j'ay de joye de mourir et d'aller voir le bon Dieu. J'espere qu'avant vingt-quatre heures, je le verray[1656] ».

II. Quitter le monde après avoir été : mourir au couvent

Pour cette analyse des décès, nous avons travaillé sur les données relevées dans le livre du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes ainsi que sur celles recueillies dans les cinq abrégés costarmoricains (donc, sur 164 religieuses). Comme à chaque fois quand nous parlons de chiffres, les lacunes de ces documents sont plus ou moins importantes :

1653

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Cécile de La Pierre, f° 1197.

1654

Abrégé de sœur Marie de Saint-Jean Benech, f° 1129. « Une voie extraordinaire ». Abrégé de sœur Marie de Sainte-Cécile de La Pierre, f° 1197.

1655

Ibid., f° 1198.

1656

Abrégé de sœur Marie de Saint-Charles Didrou, f°1182.

■ Soit que la religieuse évoquée ne dispose pas d'abrégé,

■ Soit que, pour la religieuse évoquée, la date de décès n'est pas inscrite dans son abrégé, comme c'est le cas de sœur Marie Françoise Chierdel (date laissée en blanc),

■ Soit que la religieuse dont il est question soit retournée dans son couvent d'origine sans laisser à Vannes, la moindre trace de sa vie religieuse comme c'est le cas, par exemple, de sœur Marie de la Trinité Bodin,

■ Soit que la religieuse n'a pas persévérée dans sa vocation comme c'est le cas de sœur Marie Jeanne Caro.

A. L'analyse des décès

Il nous manque ainsi au total **20** dates de décès sur les **164 religieuses** que nous examinons pour ce point[1657] : 19 dans le document vannetais et 1 dans les abrégés trouvés aux Archives départementales des Côtes-d'Armor.

L'analyse par période des **144** dates de décès donne le détail suivant :

Période	Nombre de décès
1688-1699	8
1700-1719	35
1720-1739	37
1740-1759	34
1760-1779	20
1780-1785[1658]	10

1657

Un passage dans l'abrégé - incomplet - de sœur Marie de l'Enfant-Jésus Feger signale qu'elle « été la cinquième qui a rendu le tribut à la mort cette année ». Abrégé de sœur Marie de l'Enfant-Jésus Feger. ADCA H 467. Parmi toutes les dates de décès trouvées, seule l'année 1710 mentionne ce chiffre. Aussi avons-nous pris le parti de dater son décès de cette année-là.

1658

La date de 1785 correspond à la date du dernier abrégé rédigé et en notre possession, celui de sœur Marie de Sainte-Gertrude Bolle de La Voye.

Total de décès	144

Les chiffres qui précèdent sont à relier, bien entendu, au nombre d'entrées dans le couvent de Vannes…. Mais comme nous l'avons signalé dans notre point sur les entrées en religion, des lacunes demeurent. Aussi nous est-il bien difficile de mettre en parallèle les entrées et les décès afin de voir l'évolution de la communauté au fil du temps.

■ **Age du décès**

Au total, nous connaissons l'âge du décès de plus des 2/3 des religieuses de Notre-Dame de Charité de Vannes, c'est-à-dire **122** religieuses[1659] sur les 164 religieuses de notre corpus (**74,39%**) :

■ 105 sœurs de chœur,
■ 16 sœurs converses,
■ 1 sœur tourière.

1659

159 du Livre + 5 de Saint-Brieuc (164). Nous avons pris le partie de compter sœur Marie de l'Enfant Jésus Feger dans les chiffres du livre du couvent de Notre-Dame de Vannes même si son abrégé n'y est pas présent.

La plus jeune - sœur Marie de Jésus-Crucifié de Goulaine, choriste - meurt à 18 ans, juste quelques jours après avoir revêtu l'habit de religieuse et pris son nom de dévotion. La plus âgée - sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc, choriste - décède elle, à 86 ans et 8 mois, après avoir passé 67 ans à l'ombre des murs du couvent. Ainsi, à travers ces deux exemples se dessinent les écarts importants pouvant exister entre les âges de décès notés dans le livre du couvent de Vannes.

Quand on analyse plus en détail les données recueillies, on constate la répartition par classes d'âge suivantes :

Age au décès	Nombre	Répartition en % (121)	Répartition en % (164)	Age au décès	Nombre	% (121)
Moins de 20 ans	1	**0,82%**	0,60%	Moins de 20 ans/ 40 ans	47	38,01%
20-40 ans	47	**38,01%**	28,04%			
41-60 ans	31	**25,61%**	18,90%	41 ans/Plus de 60 ans	74	61,98%
Plus de 60 ans	43	**35,53%**	26,21%			
Total	**122**					

Ainsi, comme le laisse voir le tableau ci-dessus, les religieuses décèdent, pour plus d'1/3 d'entre elles, entre 20 et 40 ans - 46 religieuses (soit **38,01%**) - et, pour un autre tiers, après 60 ans. C'est ainsi le cas de 43 religieuses (soit **35,53%**). La vieillesse n'est donc pas un fait étrange au sein d'un couvent même si les âges de la vie n'ont plus le même sens qu'aujourd'hui et le suivi médical du grand âge est tout autre.

Quand on s'arrête sur la définition qu'en donne le dictionnaire *Furetière*, la vieillesse est qualifiée de « dernier âge de la vie[1660] ». On est ainsi vieux à partir de soixante ans au

1660

« Vieillesse », *Furetière, Dictionnaire universel.* [En ligne], consulté le 29 mai 2015. URL: http://www.classiques-garnier.com.distant.bu.univ-rennes2.fr/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain.

XVIIème siècle, un âge "limite" qui sera repris par la suite au XIXème siècle dans d'autres dictionnaires (*La Grande Encyclopédie* ou *Littré*[1661]). Les abrégés n'évoquent pas cette période de la vie. Il n'est abordé qu'une seule fois et ce pour sœur Marie de Saint-François-Xavier Geffroy : « Notre chere sœur Marie de saint François Xavier Geffroy etoit du nombre de ses ames heureuses que le Seigneur avoit pris pour la faire habiter depuis l'age le plus tendre jusqu'à une extreme vieillesse dans la sainte religion[1662] ». Cette religieuse décèdera ainsi à 84 ans, âge ô combien vénérable pour cette époque[1663].

En dehors d'une religieuse décédée à 18 ans, toutes les religieuses dont nous connaissons les âges de décès meurent **passée leur vingtième année** et parmi elles, **22** rejoignent les mains de leur Créateur avant 30 ans (18,18%). Ces dernières sont toutes des sœurs de chœur (nous ne connaissons pas le rang pour l'une d'entre elles).

Les sœurs converses vivent, elles, plus longtemps, tout du moins d'après les renseignements que nous possédons pour celles de Notre-Dame de Charité de Vannes. La **plus "jeune"** meurt ainsi à 31 ans (sœur Marie de Sainte-Marthe Le Tessier) - à comparer aux 18 ans de la sœur de chœur citée plus haut - et **la plus âgée**, décède elle, à 82 ans (sœur Marie de Sainte-Claire Varin). Ces décès, moins précoces, peuvent peut-être être reliés à la constitution physique même des religieuses de ce rang - des roturières - et à une vie dans le monde moins douce que celle des soeurs de chœur, ces dernières étant parfois des jeunes filles de sang noble, élevées dans les plaisirs du siècle.

1661

Gilles Pollet, « La vieillesse dans la littérature, la médecine et le droit au XIXème siècle : sociogenèse d'un nouvel âge de la vie », *Retraite et société* 2001/3 (n° 34), p. 34.

1662

Abrégé de sœur Marie de Saint-François Xavier Geffroy, f° 594.

1663

Au XVIIIème siècle, « De ridicule, le vieux devient vénéré et idéalisé. De négative, son image devient globalement positive. D'autre part, la conception de retraite-vieillesse et préparation à la mort perd de sa force au profit d'un culte de la vie. Dans la littérature et le théâtre, l'homme âgé gagne de la place, quantitativement et qualitativement. L'âge paraît même imposer une sorte de consécration et de respectabilité, au moment où «le mot patriarcal se répand dans la littérature». POLLET Gilles, « La vieillesse dans la littérature, la médecine et le droit au XIXème siècle : sociogenèse d'un nouvel âge de la vie », *Retraite et société* 2001/3 (n° 34), p. 37.

Cependant, cet âge élevé du décès n'est pas le propre des seules sœurs converses. En effet, quelques sœurs de chœur décèdent aussi tardivement. Ainsi, **7** d'entre elles décèderont à **plus de 80 ans**, la plus âgée « allant se reposer avec les justes dans le sein d'Abraham[1664] » à 86 ans et 8 mois (sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc).

Si l'on compare l'âge moyen des décès des sœurs de chœur et des sœurs converses[1665], on aboutit aux résultats suivants :

Rang	Age moyen au décès
Sœur de chœur	49,9 ans
Sœur converse	59,6 ans

Les sœurs converses passent ainsi d'un monde à l'autre près de 10 ans plus que leurs compagnes choristes (**9,7 ans**, exactement). Leur résistante physique explique peut-être cette différence. Les maux, tout comme les soins reçus en la circonstance doivent aussi leur part mais les abrégés évoquent très peu les remèdes utilisés pour tenter de conjurer la mort qui se profile (comme nous le verrons plus loin). Médecine "conventuelle" - domaine de la sœur infirmière - et médecine "officielle" - domaine des médecins et autres chirurgiens - se côtoient

1664

Abrégé de sœur Marie des Séraphins de Chalon de Fosse, f° 114. Le sein d'Abraham est la demeure des Justes après la mort et jusqu'à la résurrection dans le judaïsme de l'époque du Second Temple. Il est évoqué dans l'Evangile de Luc : « Un pauvre, nommé Lazare, était couché à sa porte, couvert d'ulcères et désireux de se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche ; et même les chiens venaient encore lécher ses ulcères. Le pauvre mourut, et il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham ». Ce refuge de tous les justes est le symbole chrétien de la paternité (*Lc* 16, 19). Il « est défini par saint Augustin (dans *Questiones evangeliorum*), comme le « repos des bienheureux pauvres, auxquels appartient le royaume des cieux, dans lequel ils seront reçus après cette vie […]. Au cours des XIe-XIIIe siècles, sur de multiples supports (peintures murales, miniatures, sculptures, vitraux ou orfèvrerie) près des deux tiers des représentations du séjour des élus dans l'au-delà ont recours au sein d'Abraham, motif très souvent inclus dans un thème iconographique plus large ». BASCHET Jérôme, « Le Sein du père. Abraham et la paternité dans l'Occident médiéval », Médiévales, Année 2001, Volume 20, Numéro 41, p. 167. Un exemple de cette représentation d'Abraham - *Bible de Souvigny* - est notamment visible dans l'exposition virtuelle de la Bibliothèque Nationale de France : *Bible, Torah, Coran*. [En ligne], consulté le 30 mai 2015. URL : http://expositions.bnf.fr/parole/grand/005.htm.

1665

Concernant le cas des sœurs tourières, sur les deux cas notées dans le livre du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes, nous ne connaissons que l'âge du décès de l'une d'entre elles, à environ 59 ans (sœur Marie Joseph Hervé).

au sein du couvent, même si parfois l'acceptation des croix intérieures et du trépas futur poussent certaines religieuses à refuser les soins qu'on souhaite leur prodiguer[1666].

La rédactrice ne se contente pas de noter l'âge du décès de la défunte. Bien souvent, elle prend soin de noter les années que celle-ci a passées en religion.

B. Les années passées en religion

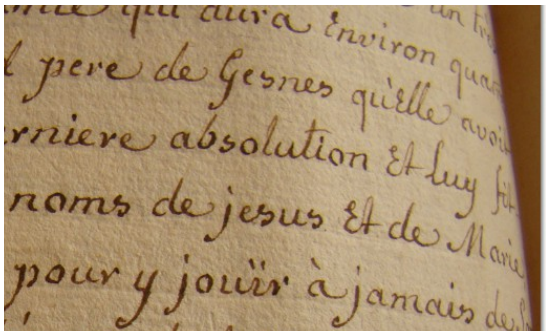

Extrait de l'abrégé de sœur Marie de Saint-François Le Boudoul du Baudory, f°1032.

Nous possédons au total, 108 notations liées aux années passées en religion. Celles-ci vont de 5 mois (pour sœur Marie de Saint-Charles Didrou, sœur converse) à 69 ans (pour sœur Marie de Saint-François Xavier Geffroy de Kergouziou, sœur de chœur).

Quand on s'intéresse, dans un premier temps, à la moyenne de toutes ces années d'engagement en faveur de Dieu, on aboutit au chiffre de **30,35 ans**, une durée relativement

1666

On peut aussi y voir, derrière ce refus, une volonté de la rédactrice de faire de la défunte une combattante qui, en dépit d'une mer orageuse, garde la foi en son Dieu car elle sait qu'en mourant elle ira rejoindre son époux bien-aimé.

longue compte tenu de l'espérance de vie de l'époque. Si, dans un second temps, on se penche sur ce même nombre mais regardé, cette fois, en fonction du rang occupé par la religieuse au sein du couvent, on obtient les chiffres suivants :

Rang	Moyenne des années passées en religion	Effectif
Sœur de chœur	24,96 ans	92
Sœur converse	33,87 ans	16

Les sœurs converses passent ainsi un plus de neuf années de plus que leurs compagnes choristes au couvent. Ces dernières, comme nous l'avons souligné dans notre point sur les entrées en religion, s'y retirent, parallèlement, plus tôt que les premières citées (avant 20 ans pour 54 d'entre elles).

Parmi les supérieures comptabilisées parmi les sœurs de chœur - au nombre de neuf -, nous possédons le temps passé au couvent de cinq d'entre elles. La moyenne, pour les religieuses de ce rang est de 55 ans, une moyenne qui contraste quelque peu avec celle des religieuses ci-dessus (un peu plus de 30 ans de différence avec les sœurs de chœur (**30,04 ans**) et un peu plus de 20 ans avec les sœurs converses (**21,13 ans**).

C. Devenir une "femme de papier[1667]" au terme d'une vie religieuse

« La vie est un songe » écrivait le dramaturge espagnol Pedro Calderon de la Barca[1668] en 1635. Aussi, pour éviter que certaines ne deviennent qu'une pure chimère, des femmes ont pris leur plume pour enserrer dans le secret des pages les bribes d'une vie passée à l'ombre des murs d'un cloître. Bien entendu, il est difficile de contredire ce que proclame Jean-Jacques Rousseau dans le préambule des *Confessions* : « Nul ne peut écrire la vie d'un homme

1667

Cette expression est un écho aux saintes de papier évoquées par Jean-Pierre Albert dans son livre *Le sang et le Ciel. Les saintes mystiques dans le monde chrétien*, Paris, Aubier, "Collection historique", 1997, 458 p.

1668

CALDERON DE LA BARCA, *La vie est un songe*, Paris, Flammarion, cop. 1992, 267 p.

que lui-même. Sa manière d'être intérieure, sa véritable vie n'est connue que de lui[1669] ». Mais on peut arguer aussi qu'un peu de vérité transperce au fil des pages de toutes ces biographies religieuses. Dans certaines d'entre elles, affleurent même quelques propos autobiographiques[1670] donnant à voir un peu de cette intériorité religieuse de femmes du XVIIIème siècle. En voici quelques exemples:

« Estant a Rennes dit-elle, environ l'age de 18 ans chez un de mes oncles que notre bon pere eudes faisoit la mission avec un zelle apostolique, j'allois l'entendre, ses parolles estoient fort persuasive et faisoient beaucoup d'impression sur les esprits. Un jour, il fit un sermon sur le jugement qui fit un grand effet sur le mien, me faisant comprendre toutes ces grandes veritées comme si je les avois vües de mes propres yeux. Mais ce qui acheva en moy l'effet de cette grace, c'est qu'estant allé le soir avec ma bonne grand mere chez une veuve pour lui faire le recit du sermon que j'avois entendu, je me trouvay dans un instant comme hor de moy, et me fut présenté à l'esprit tout ce grand univers dans un bouleversement total et comme une destruction de toute la nature, me faisant connoitre l'instabilité de toutes les choses de la terre, et que tous ce qui n'estoit pas dieu estoit un pur neant. Je ne sçais combien cela dura, mais je me trouvois toute changé par l'impression forte qui se fit dans mon esprit, me donnant un grand mepris de toutes les choses de ce monde […]. Je faisois reflection ce matin ma chere mere dans mon oraison sur la conduite de Dieu dans les personnes qu'il choisit pour partager avec lui le gouvernement de ses creatures, et je disois voila donc mon Dieu desormais celle par qui vous nous parlerez voyla nôtre moyse, voyla nôtre josué, voyla enfin celle à qui vous communiquerez votre esprit et qui nous annoncera vos oracles[1671] ».

1669

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Oeuvres complètes*, 1. 1, Ed. B. Gagnebin, M. Raymond et R Osmont, Paris, Pléiade, 1959, p. 1149.

1670

« L'inclusion de fragments autobiographiques dans l'hagiographie n'était pas en soi un phénomène nouveau. La « reproduction » de paroles attribuées était, au contraire, assez répandue déjà avant le XVIIe siècle ». PAIGE Nicholas D., « Genèse d'une mentalité littéraire : les leçons de la transmission de l'autobiographie religieuse au XVIIe siècle », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1997, N°49. p. 247.

1671

Abrégé de sœur Marie de l'Incarnation Cadiou, f° 46-47.

« Quand on me donna le nom de la trinité, il me sembla que les trois divines personnes prenoient une nouvelle possession de mon esprit et de mon cœur, que le pere m'assuroit de son secours dans tout ce que l'obeissance me prescrirait, le fils, de la sagesse dans toutes mes demarches et le saint esprit de la participation de la divine pureté, pourvu que je fusse fidele à detruire ce qu'il y avoit encore de trop humain en moi[1672] ».

« Je fremis quand je pence au compte qu'il me faudra rendre à Dieu ce ne sont pas mes pechez qui m'effrayent, j'en espere le pardon par les merites du sang de la passion de jesus-christ dont le prix est infini : mais ce qui me fait trembler, c'est l'abus que j'ay fait de tant de graces[1673] ».

« Vous ne m'êtes point venue voir, je croyais que vous m'aviez oubliée, pour moi, je ne vous oublierais jamais […].Le bon Dieu est bien fin, il sait bien nous prendre, il a raison de dire mon regret est à moi car il n'y a que lui qui sache quand je mourrais [1674] ».

« [Que] Dieu me fait de graces. Sy j'ai été fidelle en la moindre petite chose, ne fut qu'a besser les yeux. J'en suis aussi tost recompencé par sa divine bonté et neantmoins, je suis toujours infidelle[1675] ».

« Quand notre mere me met en retrette, le lieu quelle me donna pour la faire me suffit et je nay que faire de livre car, depuis le commencement, jusqu'à la fin, je my tiens et pence, je

---

1672

Abrégé de sœur Marie de la Trinité Heurtaut, f° 62.

1673

Abrégé de sœur Marie de la Trinité Heurtaut, f° 65.

1674

Abrégé de sœur Marie de la Trinité Heurtaut. ADM, f° 62.
Ibid., f° 208.

1675

Abrégé de sœur Marie de la Purification Pitoüays, f° 214.

ne saurois tant raisonner, quand je suis malade et que je vais a l'oraison, je dis a notre seigneur, mon dieu, voicy une beste qui vient devant vous et puis je demeure a ces pieds, comme une beste me regardant comme telle[1676] ».

« De quoy puis je mieux vous entretenir aujourdhuy mes tres cheres sœurs que des dernieres paroles de notre seigneur jesus christ. Entre vos mains seigneur, je remets mon esprit. Jesus christ, qui avoit passé sa vie dans une parfaite obeissance aux volontés de son pere, voulut encore luy donner, en mourant, des preuves de son obeissance. Entre vos mains, Seigneur, je remets mon esprit afin de nous apprendre avec quelle soumission nous devons dependre de luy, soit pour la vie, soit pour la mort, soit pour le temps, soit pour l'eternité, disons donc mes cheres sœurs, entre vos mains, seigneur, je remercie mon esprit. Vous voulez que je souffre, vous voulez de moy ce sacrifice, vous voulez que je surmonte telle repugnance, entre vos mains, seigneur, je remets mon esprit, car si nous voulons mes tres sœurs que Dieu nous reçoive entre ses mains a l'heure de notre mort, il faut absolument nous y abandonner dans toute notre vie, quel bonheur de faire la volonte de dieu. On vit tranquillement, on meure doucement et dieu nous reçoit, entre ses mains, a l'heure de notre mort[1677] ».

Si l'on suit les propos du sociologue Erving Goffman qualifiant dans son livre *Asiles : études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, les couvents « d'institutions totalitaires[1678] », on pourrait arguer qu'en écrivant la vie de ses compagnes, la rédactrice condamne les défuntes à une nouvelle forme de réclusion : celle d'une feuille de papier dont la diffusion ne dépassera pas le cercle plus ou moins restreint, de la congrégation au sein de laquelle elles se sont retirées.

1676

Abrégé de sœur Marie de la Nativité Olivier, f° 235.

1677

Abrégé de sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc, f° 263.

1678

GOFFMAN Erving, *Asiles : études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Ed. de Minuit, 1968, p. 47.

Mais, le papier n'est pas une prison définitive pour peu que quelqu'un veuille bien s'y pencher et ce, ne serait-ce que l'espace d'un instant. Il faut pour cela, comme le dit Arlette Farge « écouter l'archive, ceux qui s'y expriment et ceux qui, à travers elles, sont parlés [c'] est une utopie mêlée à une exigence de recherche[1679]».

Ainsi que nous l'avons entrevu dans les pages précédentes et comme nous allons continuer à le voir par la suite, la connaissance du passé, des manières de dire et des manières de faire d'autrefois se déploie au fil des abrégés de vie et de vertus réunis dans ce manuscrit.

Ces récits, chargés d'éloges, sont autant de sources susceptibles d'enrichir l'histoire, dans sa composante à la fois féminine et religieuse. Cette conjonction des termes n'est certes pas nouvelle. Beaucoup d'historiens, comme nous l'avons présenté dans notre mémoire de master 1, se sont penchés sur des congrégations religieuses féminines (Claude Langlois, Marie-Claude Dinet-Leconte). Mais les vies qui ont été écrites dans le livre du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes, au-delà des clichés inhérents à ce genre littéraire, nous en disent beaucoup sur des femmes qui ont entendu l'écho de la parole de Dieu retentir dans leur cœur : une foi vécue et éprouvée dans leurs corps parfois comme c'est le cas de sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc : « Elle a porté toute sa vie sur les mains, les marques de son ardeur pour la mortification. Sa ferveur la porta, estant encore jeune professe, à y faire couler de la cire despagne[1680] en plusieurs endroits afin d'avoir lieu de souffrir quelque chose pour l'amour de jésus christ. Elle estoit parvenüe à un tel point de mortification

1679

FARGE Arlette, *Essai pour une histoire des voix au dix-huitième siècle*, Montrouge, Bayard, 2009, p. 279.

1680

CIRE D'ESPAGNE. La cire connue aujourd'hui sous le nom de cire d'Espagne a été inventée, sous le règne de Louis XIII, par un sieur Rousseau. Cette cire à cacheter se compose de gomme laque, de poix-résine, de craie et de cinabre. On dit que l'inventeur, qui a fait une belle fortune avec cette cire, en avait connu la composition aux Indes orientales, où il avait voyagé. La belle couleur rouge et la solidité de cette cire l'avaient fait rechercher de la cour et de la ville. Elle avait un avantage qu'on ne retrouve guère aujourd'hui : c'était de ne pas céder, comme nos cires actuelles, à un léger degré de chaleur. Elle pouvait résister à une assez forte pression et par là protéger l'empreinte des cachets qu'on y avait appliqués. La cire d'Espagne servait particulièrement à sceller les certificats, les lettres missives et beaucoup d'écritures privées.

intérieure, qu'il n'y avoit plus que Jésus qui reigna dans son cœur, il lui estoit aussy chere avec les clous, les fouets, les espines, qu'avec tout l'éclat de la gloire[1681] ».

Biographies : écrit qui a pour objet l'histoire des vies particulières[1682].

Les abrégés sont le cœur et l'âme du livre du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes. En les parcourant, nous avons pu découvrir des vies singulières, bien au-delà parfois des stéréotypes propres à ce genre littéraire[1683]. Une multitude d'indices nous a ainsi été offerte nous permettant de dessiner le tableau, certes parsemé de quelques zones d'ombre, de l'origine[1684] de ces nombreux grains de sénevé. De ces textes, destinés à l'édification des « jeunes plantes[1685] » de l'ordre, on pourrait croire qu'ils auraient pu rester en dehors des

1681

Abrégé de sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°256.

1682

Le *Nouveau petit Robert* : d*ictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaires le Robert, 1994, p.224.

1683

A l'instar des lettres circulaires qualifiées par Bernard Dompnier de genre littéraire, les abrégés représentent, eux aussi, une catégorie littéraire avec ses propres codes d'écriture, ses multiples *topoi*, son vocabulaire spécifique et ses thématiques particulières. Ces notices biographiques, rédigées sous forme de lettres envoyées aux autres couvents de l'ordre à l'occasion du décès d'une de leurs membres - et dans certains couvents comme à Vannes, reliées entre elles - ne sont pas l'empreinte propre à un seul ordre religieux féminin. En effet, d'autres congrégations féminines, comme les Visitandines ont, elles-aussi, eu recours à cette forme d'inscription, sur le papier, de vies "mémorables" sous forme de lettres. Le caractère hautement admirable de ces défuntes - donc, différentes du commun des mortelles - ne leur ôte pas, cependant, des sentiments totalement humains comme le chagrin, la douleur : elles sont à la fois de ce monde et en dehors de celui-ci.

1684

Voir notre première partie : *Devenir religieuse* et, plus précisément, le point IIII, L*e recrutement du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes*.

1685

contingences sociales de leur époque (une société d'ordre). Mais ce n'est nullement le cas. La hiérarchie présente dans la société du XVIIIème siècle y imprime ses marques, plus ou moins notables, au travers des portraits dressés à la mémoire des défuntes de l'ordre. A chacune, selon son rang social pourrait-on dire… un peu comme si le Ciel surclassait les jeunes filles bien nées, les décrivant comme des parangons de vertus.

En dépit de ces traitements littéraires différenciés, toutes se sont efforcées, au cours de leur vie religieuse, d'être « des cœurs [qui] soient [comme] des livres sacres et des Evangiles vivants dans lesquels la tres sainte vie de leur pere tres aimable et de leur tres chere mere, Jesus, et Marie soit imprimee pour jamais[1686] ». Les notices biographiques des religieuses de Notre-Dame de Charité sont le reflet, ici et là, de ces influences théologiques (la Bible, notamment avec une prédilection toute particulière pour certains passages[1687]) : la plume des rédactrices y a puisé ses mots.

III. Les abrégés de vie et de vertus: au croisement de la mémoire et de la religion

A. Ecrire des vies : suivre une voie et laisser sa voix

Les abrégés sont des notices biographiques où sont inscrits les passages marquants de la vie d'une défunte, avec plus ou moins de détails. Présentés sous forme de lettres écrites sur feuillets mobiles, elles ont, dans certains monastères, été reliées entre elles pour en faire un livre, comme à Vannes. Toutefois, aussi singulière que soit cette forme de récit, celle-ci n'est pas le propre de l'Ordre de Notre-Dame de Charité. En effet, d'autres congrégations

Abrégé de sœur Marie du Saint-Cœur de Jésus Bedault. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°26.

1686

ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f° 11.

1687

C'est le cas, notamment, pour le *Cantique des Cantiques* et de la thématique qui le sous-tend : celui de l'amour passionnel d'un homme et d'une femme, image "parfaite" de l'amour divin unissant Dieu à son humble servante (la religieuse).

féminines, comme les Visitandines[1688], ont eu elles-aussi recours à cette forme d'inscription, sur le papier, de vies "mémorables" sous forme de lettres : des lettres de souvenirs, en quelque sorte.

Tous ces récits de vie sont des invitations à prier pour la défunte. Ils évoquent la manière dont celle-ci a vécu la fidélité à la règle qui est la sienne. Ils constituent aussi un mode de transmission de modèles de comportements individuels et visent à l'édification de la communauté. Par ces abrégés, l'histoire de chacune des sœurs rejoint l'histoire collective[1689]. Ils sont aussi, des supports de la mémoire des défuntes, laissés aux « survivantes[1690] ».

Ces abrégés sont une version plus étoffée de la lettre de décès[1691], envoyée à tous les autres monastères de l'ordre et ce, sur feuillets mobiles. Existant depuis le XVII[ème] siècle, ils ne seront abandonnés que dans les années 1930. Très "protocolaires et stéréotypés" - et donc devant être étudiés avec la distance critique qui sied à de tels types d'écrits, leur rédaction répond aux instructions présentes dans la troisième partie du coutumier, révisé lors de l'Assemblée de 1734 consacrée aux Coutumes et usages. Il est ainsi mentionné dans l'article XXII, *De la façon d'écrire* : « Au décès des sœurs, la première lettre d'avis doit être fort courte, afin de procurer au plus tôt les suffrages de l'ordre des défuntes : il suffira de marquer le jour de leur mort, quels ont été leur maladie, leur nom de religion, de baptême et de famille, se réservant à donner l'abrégé de leurs vertus dans les circulaires, où l'on fera voir le caractère

---

1688

Dans le cas spécifique de cet ordre, les usages de rédaction ont été codifiés par le Directoire (1623) et le Coutumier (1637) pour les religieuses de la Visitation Sainte Marie.

1689

Le soi intérieur, médiatisé par la plume d'une autre, rejoint le tout collectif.

1690

Abrégé de sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc, f° 149.

1691

Ces lettres, plus courtes, de une à deux pages, voire plus pour les supérieures des monastères. Informations recueillies auprès de Delphine Le Crom, archiviste de l'Ordre.

de leur esprit, les actes des vertus principales qu'elles ont pratiquées, les charges qu'elles ont exercées, la ferveur et la persévérance avec lesquelles elles ont marché dans les voies de la perfection religieuse[1692] ».

Sans doute ces rédactrices ont-elles intégré les préjugés de leur époque, une époque où position sociale élevée et vertus se marient à merveille.

Tous ces récits de vie adoptent, plus ou moins le plan suivant :

- Préambule souvent composé à partir d'une citation biblique[1693],
- Nom de baptême, ville de naissance, présentation de sa famille,
- Date d'entrée, de prise d'habit,
- Caractère de leur esprit[1694],
- Les actes de vertus principales qu'elles ont pratiquées,
- Les charges exercées,
- La ferveur et la persévérance avec lesquelles elles ont marché dans les voies de la perfection religieuse,
- Mention de leur âge et de leur nombre d'années de profession.

Si cette trame d'écriture guide la plume de la rédactrice dans son travail, elle ne se limite pas seulement à l'éloge d'une défunte, parsemée de bons mots et de citations bibliques. En effet, quelques-unes de ces biographies laissent ainsi parfois entrevoir derrière les canons

1692

Coutumier pour les religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, *III*, Caen, [S. d], p.92-93.

1693

Ce préambule n'existe pas toujours. Quand il existe, il fait notamment allusion au Roi Prophète, au Psalmiste (le Roi David), au sage, au *Cantique des Cantiques* (évocation de l'épouse) ou encore à Salomon (Roi).

1694

Cet esprit est propre à la sœur évoquée dans l'abrégé même si les termes le qualifiant sont utilisés dans d'autres abrégés.

du genre, des cœurs qui battent comme les autres…même si leur foi les engage à battre au rythme de Dieu.

Malheureusement pour nous, nous ne savons pas où et auprès de qui les rédactrices prenaient leurs informations pour étayer leurs récits. Seuls deux passages, extraits de deux abrégés différents - celui de sœur Marie de la Trinité Heurtaut et celui de sœur Marie de la Conception Le Lieupaul - suggèrent l'apport de renseignements en provenance d'autres couvents[1695] (envoi possible, évidemment quand la défunte vient d'un autre lieu) :

« Tout ce que nous écrivons icy de cette vertueuse mere est des memoires qui ont êté fournis tant de nos monasteres que de quelques uns de ces directeurs et autres personnes qui l'ont connues particulierement, lesquels on a escrit fidellement apres avoir mis en ordre[1696] ».

« Le comancement de la lettre de cette chere deffunte est dressé par notre communauté de Caen qui a connu ces premieres anées et a toujours été tres edifiee de sa vertu, comme on peut voir dans le temoignage suivant[1697] ».

En dehors de ces deux sources de renseignements extérieures au couvent lui-même, il est à penser que la rédactrice, pour écrire ses récits, se basait sur son propre vécu ou sur ceux des compagnes de la défunte quand la préposée à l'écriture biographique ne l'avait pas elle-même connue. Ce recours aux témoignages oculaires pour donner un peu de chair à un abrégé ne se plaçait nullement sous le signe de l'authenticité historique et de la vérification des informations. L'ordre de Dieu s'accoutumait ainsi d'un mélange de vérité et de fausseté.

1695

Mais cet envoi n'est, à priori, systématique comme le laisse entendre les premières lignes de l'abrégé de sœur Marie du Saint-Cœur de Jésus Bedault : « Nous aurions bien souhaité aussi, pour commencer cet extrait avoir esté instruite de tous les commencements de cette tres honorée sœur ». Abrégé de sœur Marie du Saint-Cœur de Jésus Bedault, f° 25.

1696

Abrégé de sœur Marie de la Trinité Heurtaut, f° 60.

1697

Abrégé de sœur Marie de la Conception Le Lieupaul, f° 169.

Cependant, il est parfois des citations, des paroles et des passages de la vie des défuntes que l'on croirait avoir été couchés sur le papier au moment où les mots et les faits en question se sont déroulés comme nous le verrons par la suite.

Si le fait d'avoir côtoyé certaines des défuntes facilite la rédaction d'un abrégé de vie et de vertus[1698], les rédactrices avaient-elles des consignes à suivre leur intimant de développer plus amplement les notices de certaines - notamment les supérieures - au détriment des autres (sœurs de chœur, sœurs converses et dans une moindre mesure, sœurs tourières) ? Nous ne le savons nullement. Le *Coutumier*, en dehors de l'article XXII ci-dessus mentionné, ne nous apporte pas vraiment d'indication sur le travail des préposées aux travaux d'écriture biographique (sources utilisées, compliments et louanges à accentuer chez certaines et à minorer chez d'autres…).

Parce qu'elles mêlent en leur être le travail ordinaire d'un couvent - l'éducation des pensionnaires à l'instar de la maîtresse des pensionnaires ou encore, le soin du jardin à l'instar de la sœur jardinière - et la prière quotidienne (*laborare* et *orare*), ces femmes, à travers leurs abrégés, restent des modèles atteignables par leurs compagnes (seules les supérieures, aux vertus innombrables, doivent leur paraître des exemples, quelque peu, inaccessibles)[1699]. Autant de femmes qui ont choisi, à un moment donné de leur vie, de s'absenter du monde pour avoir plus de joie en leur coeur[1700], car la récompense est promise au détachement : « En vérité, je vous le dis, nul n'aura laissé maison, frères, sœurs, mère, père, enfants ou champs à

1698

C'est le cas de la rédactrice de l'abrégé de sœur Marie de Saint-Jean Mesnard qui utilise le "je" et relate des souvenirs communs: « Outre sa grande modestie, je crois que ce qui contribuoit à cette singuliere pureté estoit sa très sincère manière d'agir car je puis assurer que dans l'espace de vingt et deux ans que nous avons été ensemble, je n'ai jamais remarqué le moindre détour ni déguisement dans ses paroles, ni dans ses actions ». Abrégé de sœur Marie de Saint-Jean Mesnard, f° 74.

1699

« Les abrégés de vie et de vertus […] constituent un mode de transmission des modèles de comportement individuel et visent à leur pérennisation ». DOMPNIER Bernard, « La cordiale communication de nos petites nouvelles » Les lettres circulaires, pratique d'union des monastères, *Visitation et Visitandines aux XVIIe et XVIIIe siècles : actes du colloque d'Annecy, 3-5 juin 1999,* Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, "Travaux et recherches" - CERCOR, n°14, 2001, p. 299. Cette volonté d'imitation est ainsi rappelée lors de l'éloge funèbre de sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery par son confesseur : « mesdames, voila un grand exemple. Suivons-le. Elle a bien commencé, bien continué et bien fini ». Abrégé de sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery, f° 930.

cause de moi et à cause de l'Evangile, qui ne reçoive au centuple dès maintenant, au temps présent, en maisons, frères, sœurs, mères, enfants et champs, avec des persécutions, et, dans le monde à venir, la vie éternelle[1701] ».

Ce travail de mémoires restituées[1702] par le biais de la plume, propose ainsi à notre souvenir quelques passages, peu ordinaires, comme c'est le cas pour sœur Marie de Sainte-Céleste Le Fere, dont l'apparence physique ne laisse pas, tout le monde, insensible:

« Mademoiselle sa mere nous escrivit quelle ne pouvoit plus resister aux instences de sa fille, quelle nous prioit de luy mander les conditions de la dotte. Mais un jeune monsieur à qui notre postulante plaisoit beaucoup, intercepta la reponse et en fit une à sa guise pour degouter absolument la mere et la fille de songer en nous. Il disoit, parlant au nom de la superieure, après beaucoup de compliments pour son particulier que c'etoit avec une peine infinie quelle se trouvoit obligée de luy mander que quand elle avoit proposée mademoiselle sa fille tout le chapitre s'etoit élevé d'une commune voix pour la refuser et que, par consequand, il n'estoit pas besoins d'entrer dans le détail de la dotte mais quelle eut plustôt à distraire sa fille de son idée avec adresse pour ne lui point causer trop de peine. Vous jugez quelle impression pouvoit faire une pareille reponse sur le cœur de la fille et de la mere. Elle nous en fit une de la même encre apparemment, mais la même personne eut encore l'adresse de l'arrester et à quelques tems de nous escrire au nom de la mere, pour nous dire qu'elle s'appercevoit que sa fille êtoit fort chancellente dans sa vocation, qu'elle nous prioit de ny plus songer parce qu'elle etoit resolüe de la garder auprès d'elle. Nous demeurames donc tranquilles ne sachant rien de ce qui se passoit.

1700

Ps 4,8.

1701

Mc 10, 29-30.

1702

Pour "reprendre" le titre d'une collection italienne, *La memoria restituita. Fonti per la storia delle donne* (*La mémoire restituée. Sources pour l'histoire des femmes*). Le but de cette collection « est d'établir l'édition critique des documents les plus intéressants et les plus significatifs. Elle est publiée par l'éditeur romain Viella ».
CAFFIERO Marina, « Écrire au féminin », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 35, 2012, p. 164.

Quelques mois après, nous ecrivismes une lettre de politesse à mademoiselle ou notre honnorée mere superieure qui avoit regret de la postulante, lui faisoit beaucoup de cordialites, ce qui les estonna beaucoup vû la lettre en question. On confronta les escritures. On s'éclaircis du mistère. On le decouvrit et la vocation se renoüa mieux que jamais[1703] ».

« L'estant un jour allé dans ses habits ordinaires de devote, il luy demanda d'ou vient qu'elle etoit sy négligée et sy elle n'avoit pas d'autres habits mais en particulier une jupe rouge ce qu'il lui repeta deux ou trois fois. Elle lui respondit, avec beaucoup de peine que oui, elle en avoit une, qu'elle ne portoit point depuis qu'elle etoit en la dévotion. Eh bien, lui dit il, ne manquez pas de la prendre demain et d'aller dans toutes les principales églises de Vannes qu'il luy nomma, lui marquant mesme le chemin et les rues par ou elle eut passé afin de rencontrer davantage de monde, lesquels tout surpris de son ajusté extraordinaire la montraient au doigt. D'autres, l'abordant lui demandoient pourquoi elle etoit fort connue et estimée dans la ville. On ne savoit que penser de son procédé, de quoi aussy elle ne pouvoit que dire ni rendre aucune raison. Le révérend pere ne manqua pas de luy demander si elle avoit fait ce qu'il luy avait ordonné, quoy qu'il ne l'ignorast pas plusieurs personnes en ayant fait le rapport[1704] ».

« Peu d'années après, elle fit un coup de hardiesse qui donna lieu de beaucoup parler d'elle. Il y avoit dans la paroisse, une méchante créature qui menoit une vie très scandaleuse et qui attiroit grand nombre de personnes au péché. Monsieur le recteur avait essayé bien des fois, mais en vain, de la chasser du pays et étant désolé de n'y pouvoir réussir, il en marquoit un jour son chagrin chez monsieur de Pommery. Notre petite demoiselle l'ayant entendu, forma un projet qu'elle ne communiqua à personne jusqu'au dimanche suivant qu'elle prit deux domestiques le mena pendant que tout le monde etoit aux vespres à la maisonnette de cette misérable et elle même, y mit le feu, la regarda brûler avec complaisance et la vit, en peu

1703

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Céleste Le Fere, f° 543.

1704

Abrégé de sœur Marie de Saint-Vincent Lores, f° 118.

de temps, réduite en cendres. L'habitante dudit lieu, apprenant cet incendie, en fut en grande douleur et, ne trouvant plus personne qui la voulut logée, elle alla toute éplorée se jetter aux pieds de monsieur de Pommery, le suppliant à mains jointes, de faire rebâtir ce petit logement qu'elle tenoit à ferme de lui. Mais il fut inexorable à toutes ses requestes. Ce qui obligea cette malheureuse d'aller chercher gîte en d'autres contrées, à la très grande satisfaction de tous les gens de bien des environs de pommery qui, cependant, appelloient notre jeune héroïne, brûleuse de maison et même à la sortie de la grande messe pour lui faire quelque petite confusion qui la rendit plus tranquille. Mais elle ne s'en déconcentroit nullement. Pourtant, elle etoit beaucoup plus aise de s'entendre dire qu'elle etoit belle et elle y prenoit tant de plaisir qu'elle gratifioit libéralement les bonnes gens de la campagne qui lui faisoient ce compliment flâteur, ce qui attiroit si souvent que sa bourse épuisée, ne pouvant plus fournir à une telle dépense ainsi qu'aux dentelles et ajustements qu'elle aimoit avec passion.

Elle se mit à voler monsieur son père qui l'envoyoit souvent lui faire des commissions dans son cabinet où elle mettoit de l'argent dans sa poche, sans compter. D'ailleurs, comme elle avoit de l'esprit et de l'intelligence, on l'envoyoit aussi aux métayries pour faire partager les grains. Elle prit confiance dans une jeune fille d'un des fermiers et lui disoit : « mettez un sac à part pour moi », puis elle le faisoit vendre en cachette. Ce petit manège dura quelques années sans aucun accident facheux. Mais, enfin, le scrupule en vint à sa petite métayère. Elle en parla à son confesseur qui l'obligea à dire à la demoiselle que c'etoit de voler monsieur son père et qu'il falloit l'en instruire. Ceci mit mademoiselle de Pommery dans le plus critique embarras. L'amour propre qui nait en nous, n'avait point de se loger fort à l'aise chez elle. Comment donc, s'avoüer voleuse ? Il se fit de terribles combats dans tout son intérieur. Mais il fallait franchir le pas. On craignait que ce zélé confesseur vint, lui même, révéler le mystère d'iniquité. La coupable s'arma donc de tout son courage et, un jour que monsieur son pere etoit seul dans son cabinet, elle s'y rendit, pleurant et sanglotant, se jetta à son col en disant et redisant, à voix étouffée : « ah, mon cher pere ». Ce respectable monsieur, dans le dernier etonnement, lui demanda la cause d'un tourment si étrange, mais elle lui répondoit que ces mêmes paroles et, toujours sur le même ton : « ah, mon cher pere ». Enfin, à force de caresses et d'instances, il lui arracha ces mots : « je vous ai volé de l'argent et du grain ». Combien avez-vous pris d'argent, lui dit-il. Elle répondit : « quand il y en avoit beaucoup, j'en prenois beaucoup. Quand il n'y en avoit guère, je n'en prenois guères ». Après cette confession

humiliante, ce bon père lui dit tranquillement : « voilà donc comme vous avez payé ma confiance. Je vous le pardonne, mais corrigez-vous ». C'est ce qu'elle fit dès ce moment[1705] ».

« Elle passoit le temps des retraites entièrement au chœur, sans jamais s'y asseoir. Elle paraissait d'une maniere si respectueuse qu'elle inspiroit la dévotion. Elle y entra une fois ayant un bras brullé d'une marmite de soupe dont elle s'etoit repandu une partie en servant nos sœurs penitentes car elle avoit cet emploi dont elle saquittoit d'une maniere si charitable envers ses pauvre filles qu'elle les satisfaisoit toutes, sans etre acharge, au dépensière quelle aidoit avec une grande propreté et promptitude, ayant le talens de bien menager toute chose en vüe de la sainte pauvreté. Sa brullure faisoit toujours progrès. On s'aperçut, à une récréation des derniers jours de la retraite, celle devant qui on lui fit lever la manche qui couvroit son bras brullé, ne purent le voir sans fremir. Elle avoüa qu'elle ne dormoit point du tout par la cuisson quelle ressentoit et, néanmoins, on eut peine à la resoudre à y appliquer du remede. Elle nous a dérobé tout ce quelle a pû de la connaissance de sa mortification qui la portoit à faire des austerité et à parler avec beaucoup d'estime des souffrances auxquelles elle croyoit n'avoir jamais assé de part[1706] ».

Quelle est la part du vrai dans ces phrases ? Nous ne le savons pas. Prendre la plume pour écrire d'autres vies que la sienne se base certes sur la réalité vécue par la défunte, mais une réalité reconstruite et passée au filtre de la religion catholique et devant se couler dans d'une mélange d'emphase et de modestie. Comme il s'agit de parler de femmes et de parler à des femmes, les hommes sont souvent peu présents dans ces abrégés. Ils ne sont ainsi que des ombres fuyantes, représentées soit par un père refusant la prise de voile de sa fille chérie, soit par un confesseur, aiguillon d'une foi en devenir. Chacun reste dans le rôle social qui est le sien[1707] et par les principes de bienséance qui y sont attachés. Et en dehors du cas de l'amant éconduit évoqué ci-dessus, le seul amour qui ait une quelconque valeur est celui de Dieu,

1705

Abrégé de sœur Marie de Saint-Louis Gouro de Pommery, f° 918-919.

1706

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Madeleine Audrein, f° 1103.

parcourant tous ces récits, faisant de la religieuse, l'amante du Christ et contractant avec lui, un mariage mystique.

L'éloge des prétendantes issues de familles très anciennes et illustres ne se lit pas seulement au travers des portraits élogieux laissés à la postérité. Cet élitisme social se dévoile aussi - certes, d'une façon moins éclatante[1708] - si on procède à une analyse quantitative des abrégés. A statut social élevé, nombre important de mots.

B. L'analyse quantitative des abrégés

Nous possédons, au total :

1707

Des rôles et des statuts liés à l'époque et au contexte dans lesquels ils ont cours.

1708

Certaines religieuses, issues de très bonnes et anciennes familles, comme c'est le cas de sœur Marie du Saint-Esprit Le Moënne, ont une vie, des plus modestes, tout du moins numériquement parlant (808 mots).

	Abrégés complets	Abrégés incomplets
Abrégés contenus dans le livre du couvent	138	1[1709]
Autres abrégés[1710] (Archives départementales des Côtes-d'Armor)	4	2[1711]
Total d'abrégés[1712]	**145** abrégés (plus ou moins complets)	

Parmi les **159** religieuses dont les noms sont contenus dans le livre du couvent de Vannes, **20** d'entre elles n'ont pas d'abrégé de vie et de vertus. Ces absences ont plusieurs raisons :

1) Soit que la **religieuse regagne son couvent de profession** :

Nom de la religieuse	Date du départ
Sœur Marie de Sainte-Claire Varin	1697[1713] (couvent de Caen)
Sœur Marie de la Trinité Bodin	1706[1714] (couvent de Guingamp)
Sœur Marie de Sainte-Thérèse Hamon	1706[1715] (couvent de Guingamp)

1709

L'abrégé incomplet dont il est question ici est celui de sœur Marie de l'Enfant-Jésus Feger. A Vannes, le livre du couvent ne présente que les vœux qu'elle a prononcés au sein de cette ville. A la fin de ceux-ci, il est simplement mentionné qu'« elle a esté renvoyée par monseigneur de Vannes en son monastere de Guingamp. Abrégé de sœur Marie de l'Enfant-Jésus Feger, f° 82. Nous avons pu, cependant, retracer quelques pans de sa vie grâce à la découverte de son abrégé - certes, incomplet et écrit sur feuilles volantes- aux Archives départementales des Côtes d'Armor. Bien que nous l'ayons découvert ailleurs qu'à Vannes, nous avons néanmoins pris le parti de l'inclure dans les données relatives au livre du couvent Vannes en raison de l'inscription de son nom dans ce document. Les autres abrégés - au nombre de cinq - relatent la vie de religieuses absentes du livre du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes, mais cependant inscrites dans le livre des vœux archivé à Cormelles-le-Royal.

1710

ADCA, H 467.

1711

Les abrégés incomplets en question sont de sœur Marie de Sainte-Monique Berrigaut, décédée au couvent de Vannes le 22 juillet 1772 et de sœur Marie de Sainte-Barbe Le Louhédec.

1712

145 abrégés complets sur un total de 253 noms de religieuses trouvés au cours de nos recherches, soit la moitié de notre corpus de travail (57,31%).

1713

La date exacte de ce départ n'est pas notée. Il a lieu entre le 21 novembre 1697 - date de la dernière confirmation des vœux de religion et le 21 novembre 1698 (date à laquelle elle aurait dû renouveler ses vœux).

Sœur Marie de Sainte-Olympe Chauvel[1716]	1724 (couvent de Rennes)

2) Soit que **l'abrégé de la défunte ait disparu** au moment de la reliure des différentes notices sous forme de livre broché (toutefois, à son nom, sont néanmoins associés ses vœux de religion annuels) :

Nom de la religieuse	Date des derniers vœux de religion
Sœur Marie de Saint-Paul Poutrel[1717]	21 novembre 1686
Sœur Marie de l'Annonciation Moisant[1718]	21 novembre 1686
Sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Vavasseur	21 novembre 1691
Sœur Marie de l'Humble-Jésus Le Merer	21 novembre 1694
Sœur Marie de Saint-Benoît Pierres	21 novembre 1697
Sœur Marie Aimé de Jésus Perrigaut	21 novembre 1707
Sœur Marie de Sainte-Olympe Chauvel	21 novembre 1723
Sœur Marie de Saint-Alexis Levaillant	21 novembre 1786
Sœur Marie Françoise Chierdel	21 novembre 1766
Sœur Marie de Sainte-Avoye du Bouëtiez de Kerorguen	21 novembre 1790
Sœur Marie de Saint-Louis de Gonzague Le Moyne	21 novembre 1791
Sœur Marie de Sainte-Reine Pesron	21 novembre 1791
Sœur Marie de Jésus Duboys	21 novembre 1791
Sœur Marie de Saint-Augustin Gaultier	21 novembre 1791

3) Soit que **la religieuse ait quitté le couvent**, ne persévérant pas ainsi dans sa vocation :

1714

La date exacte de ce départ n'est pas notée. Il a lieu entre le 21 novembre 1706 - date de la dernière confirmation des vœux de religion et le 21 novembre 1707 (date à laquelle elle aurait dû renouveler ses vœux).

1715

La date exacte de ce départ n'est pas notée. Il a lieu entre le 21 novembre 1706 - date de la dernière confirmation des vœux de religion et le 21 novembre 1707 (date à laquelle elle aurait dû renouveler ses vœux).

1716

Cette religieuse n'est restée que deux ans à Vannes (1723-1724).

1717

Cette religieuse est professe du couvent caennais (1679). Peut-être y est-elle retournée sans que cette indication soit mentionnée.

1718

Cette religieuse est professe du couvent guingampais (1684). Peut-être y est-elle retournée sans que cette indication soit mentionnée.

Nom de la religieuse	Date des derniers vœux de religion et du départ du couvent
Sœur Marie de Sainte-Marguerite Beulque	21 novembre 1701
Sœur Marie Jeanne Caro	21 novembre 1708

Si, pour sœur Marie Jeanne Caro, les informations quant à son départ sont plus que lapidaires (« cette sœur est sortie n'ayant pas persévéré en sa vocation[1719] »), celles concernant sœur Marie de Sainte-Marguerite Beulque sont un peu plus substantielles :

« Cette sœur est sortie, n'ayant pas persévéré en sa vocation. Elle demanda de rentrer dans son premier estat, ce qu'on lui accorda. Elle deceda en la chambre du tour, le 21ème octobre 1724 à 7 heures et demy du matin et enterrée au cimetière de saint salomon[1720] ».

Deux départs sur un total de 253 religieuses, soit à peine 1% - **0,78%**[1721] - des effectifs connus du couvent vannetais, cela fait donc très peu. La sélection préalable à la vie religieuse a donc joué efficacement son rôle de filtre des vocations trop fragiles.

4) Le cas de **sœur Marie de Tous les Saints de La Pierre** est un peu différent des autres cas évoqués au point **3)**. En effet, si nous possédons la date de sa profession religieuse - 1744 - et la date de son décès - 1763 -, nous n'avons ni le renouvellement de ses vœux, ni son abrégé. Le pourquoi de cette disparition comme celle des autres notices nous est, malheureusement, inconnu.

Aux biographies "achevées", présentes dans le livre du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes, nous avons ajouté celles découvertes au cours de nos recherches aux

---

1719

Abrégé de sœur Marie Jeanne Caro. ADM, f° 1303.

1720

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Marguerite Beulque, f° 1323.

1721

Ces départs doivent être signalés dans le livre du chapitre quand les novices quittent leur habit avant leur profession.

Archives des Côtes-d'Armor, au nombre de trois (deux étant "incomplètes" parmi les cinq contenues dans le carton coté 49 H)

Comme nous l'avons indiqué auparavant, le rang conditionne l'importance accordée au développement d'un abrégé[1722] (tout comme les qualités prêtées à la défunte). Pour la mesurer, nous avons choisi d'utiliser l'outil statistique de Word, outil permettant de calculer le nombre de mots contenus dans un texte[1723].

Ainsi, parmi les **142 abrégés complets**[1724] trouvés lors de nos recherches, nous avons pu trouver de "longues" vies comme celles de sœur Marie de la Trinité Heurtaut[1725] - 7438 mots - ou encore celle de sœur Marie de Saint-Vincent Lores[1726] - 6436 mots -, le "record" de longueur étant détenu par l'abrégé de sœur Marie de Saint-Dominique Richer (7821 mots), un

---

1722

S'il ne semble pas avoir de longueur imposée, quelques passages soulignent que celle-ci doit rester raisonnable… tout du moins pour certaines religieuses et ne « pas dépasser les bornes d'un simple abrégé ». Cette mention se retrouve dans quatre abrégés : celui de deux supérieures, en la personne de sœur Marie du Saint Cœur de Jésus Bedaut et de sœur Marie de la Sainte Trinité Le Rebours du Vaumadeuc et de deux choristes, sœur Marie de la Conception Le Mintier et de sœur Marie de Saint-Charles Le Rebours du Vaumadeuc.

1723

Ce comptage a été effectué à partir des retranscriptions en français contemporain des abrégés pour plus de facilité. Mais quelle que soit l'époque de la langue, les données resteront les mêmes : le rang social et, par voie de conséquence, le rang occupé au sein même du couvent, influencent souvent la longueur d'une notice biographique. Cette mention est sans nul doute également mentionnée quand ce départ a lieu après la profession. Notre consultation du livre du chapitre de Notre-Dame de Charité de Vannes (Archives de Cormelles-le-Royal) ne nous a pas donné l'occasion de voir de telles annotations. Le manuscrit en question est endommagé et cette dégradation rend sa lecture bien difficile.

1724

Voici le détail, en nombre de mots, des trois abrégés incomplets : **1)** Abrégé de sœur Marie de l'Enfant Jésus Feger : 1905 mots ; **2)** Abrégé de sœur Marie de Sainte-Monique Berrigaut : 946 mots, 3) Abrégé de sœur Marie de Sainte-Barbe Le Louhédec : 127 mots.

1725

Cette religieuse a eu une très grande importance pour l'ordre de Notre-Dame de Charité en Bretagne. Elle est, en effet, à l'origine de la fondation des couvents de Rennes (1673), de Guingamp (1676) et de Vannes. De cette personnalité majeure, il nous reste d'elle des portraits, conservés notamment à Rennes et Cormelles-le-Royal ainsi qu'une biographie écrite par Cécile Jéglot : *Une grande figure d'Histoire et de Charité, 1634-1709*, Saint-Brieuc, Les Presses bretonnes, 1936, 316 p. Voir son portrait en annexe.

abrégé plein d'émotion[1727]. Ces vies contrastent avec celles, beaucoup plus modestes de sœur Marie de la Présentation Blondeau[1728] (415 mots) ou de sœur Marie de la Nativité Olivier[1729] (524 mots), deux sœurs converses.

A partir de ce corpus d'abrégés, nous allons nous interroger sur les points suivants, en partant d'une analyse globale des biographies:

✍ **La longueur moyenne des abrégés évolue-t-elle au fil du temps** ?

✍ **Le rang occupé au sein du couvent - supérieure, sœur de chœur, sœur converse, voire, sœur tourière - conditionne-t-il la rédaction d'abrégés plus ou moins développés** ?

✍ **Le rang social - l'origine familiale - a-il-une influence sur la longueur de l'abrégé et ce, pour chaque rang étudié** ?

1726

Cette religieuse, décédée le 22 décembre 1710, a été élue supérieure du couvent de Vannes en 1695 pour un triennal… d'où l'importance de son abrégé par rapport à d'autres religieuses n'ayant jamais exercé la direction d'un couvent.

1727

La rédactrice de cet abrégé nous fait le récit, circonstancié, de la résistance parentale en insérant, dans celui-ci, les paroles de la défunte (tout du moins d'après la rédactrice) : « Un jour, s'entretenant avec monsieur son père et mademoiselle sa mere, leur faisant réfléchir sur les années qu'elle leur demandait de se faire religieuse et les oppositions qu'ils apportaient : jusqu'a quand, ajouta t elle, me ferez vous languir, ne suis je pas assez éprouvée ? Je crois que vous devez estre satisfaite de mon obéissance a modérer mes desirs pour suivre vos volontés, peut estre, au préjudice de celle de Dieu qui me veut religieuse. Vous dites que vous m'aimez. Donnez moi ce gage de votre amitié de me mettre dans mon centre ». Abrégé de sœur Marie de Saint-Dominique Richer, f° 1294.

1728

Cette religieuse, décédée le 25 février 1722, était sœur de chœur.

1729

Cette religieuse, décédée le 21 octobre 1703, était sœur converse.

Avant de commencer l'examen de tous ces abrégés, il convient toujours d'avoir à l'esprit que si nous avons **142 abrégés**, cela ne veut pas obligatoirement dire 142 notifications de rang et de date de décès. Comme nous l'avons déjà signalé auparavant, notre corpus est lacunaire et ces lacunes sont différentes d'un abrégé à l'autre. En conséquence, nos données chiffrées varient en fonction de nos angles d'étude et handicapent parfois quelque peu tous nos calculs.

✍ **La longueur moyenne des abrégés évolue-t-elle au fil du temps ?**

La **moyenne** de tous ces abrégés est de **2335 mots**, une moyenne que seuls 41 abrégés dépassent (28,87%).

Il est quelque peu difficile de dessiner une tendance générale quant à l'évolution globale de la longueur des abrégés des religieuses de Vannes. En effet, pour chaque période notée ci-dessus, le nombre d'abrégés n'est pas le même, ce qui n'aide pas à l'analyse.

Le classement et l'analyse numérique des notices en fonction de leur longueur et du rang donnent le bilan suivant :

Nombre de mots	Nombre d'abrégés	En %	Rang occupé			
Moins de 1000	26	18,18%	**19 choristes**	5 converses	1 tourière	1 de rang inconnu

De 1001 à 2000 mots	63	44,05%	**48 choristes**	7 converses		8 de rang inconnu	
De 2001 à 4000 mots	37	26,57%	2 supérieures	29 choristes	4 converses	1 tourière	1 de rang inconnu
Plus de 4000 mots	16	11,18%	**5 supérieures**		11 choristes		
Total d'abrégés	**142**						

Répartition des abrégés en nombre de mots

⇨ Comme l'indique les chiffres ci-dessus, presque la moitié des abrégés complets que nous possédons ont un nombre de mots compris entre **1001** et **2000 mots** (44,05%). Parmi ceux-ci, les **3/4** d'entre eux ont été écrits pour une sœur de choeur (75,80%). C'est aussi dans cette catégorie que l'on trouve le plus d'abrégés composés pour une sœur converse : sept sur les dix-huit abrégés (38,88%) que comptent les représentantes de ce rang au sein du couvent vannetais. L'importance des choristes est, bien sûr, proportionnelle à leur présence en ce lieu.

⇨ Un peu plus d'1/3 des abrégés (26,57%) contiennent entre **2001** et **4000 mots**. Ils sont le fait, pour l'essentiel, des choristes (78,94%). En dehors de celles-ci, on trouve ainsi deux supérieures (5,26%), trois converses (7,89%) et enfin, une tourière (2,63%).

⇨ Viennent ensuite les abrégés de **moins de 1000 mots** écrits pour une grande majorité de choristes (74,07%), puis pour cinq converses (18,51%) et enfin, une tourière (3,7%).

⇨ Les abrégés les plus longs - **plus de 4000 mots** - sont aussi, les moins nombreux (11,26%). Ces derniers concernent la grande majorité des supérieures. En effet, cinq des sept religieuses élues à ce rang (71,42%) ont eu un abrégé de cette ampleur. Il est à noter toutefois le cas de l'une des supérieures de Vannes possédant une biographie beaucoup plus courte, en l'occurrence sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc. Son abrégé contient, au total, 3468 mots, contrastant ainsi quelque peu avec celles de ses parentes, elles aussi, passées responsables du couvent de Vannes: sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc (6911 mots) et sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc dont l'abrégé atteint 7024 mots. En sus desdites supérieures, dix choristes possèdent une biographie de cette longueur (66,66%).

✍ **Supérieure**, **sœur de chœur, sœur converse, sœur tourière, des différences de traitement scripturaire**?

Au total, nous possédons ainsi le rang de **134** religieuses du couvent de Vannes sur les 253 noms de notre corpus de base (52,96%). Un chiffre qui peut paraître curieux au regard des 145 abrégés que nous possédons…. Mais cette étrangeté s'explique par quelques annotations trouvées dans le livre du couvent lui-même ou ailleurs[1730].

Quelquefois aussi, l'abrégé de la défunte existe, mais son rang n'est pas noté. Une absence que nous avons pu parfois combler grâce à la présence d'une sœur au couvent et dont le rang était, lui, mentionné. C'est ainsi le cas pour sœur Marie de la Purification Pitoüays, dont la sœur, choriste, est religieuse à Vannes (sœur Marie de Jésus Pitoüays) ou encore pour sœur Marie de la Résurrection Autheuil, accompagnée de sa sœur (sœur Marie de Saint-Ignace Autheuil, choriste). Mais nous n'avons pas pu le faire à chaque fois, aussi avons-nous laissé de côté des cas de religieuses au rang incertain

Par ailleurs, des trois abrégés incomplets, nous connaissons le rang d'une des trois "dédicataires" : sœur Marie de l'Enfant-Jésus Feger, choriste de son état.

1730

C'est le cas, notamment, pour sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Vavasseur dont le rang est signalé dans le livre écrit par le Père Ory (p. 424) ou encore sœur Marie de Sainte-Claire Varin dont il est écrit, dans le livre du couvent, « cette dite sœur est décédée au dit monastere de Caen en l'année 1733,… mars, agée de 82 ans, du rang des sœurs domestiques ». Abrégé de sœur Marie de Sainte-Claire Varin, f° 105.

Une fois ces recoupements effectués, nous arrivons aux effectifs suivants :

Rang occupé par la religieuse	Effectif
Supérieures[1731]	8[1732]
Sœurs de chœur/choristes	106
Sœur converses	19[1733]
Soeurs tourières	2
Total	**134**

Entrons, à présent, dans l'analyse des abrégés et ce, en fonction du rang occupé par la défunte.

1) Les supérieures[1734]

Date du décès	Nom de la religieuse	Nombre de mots dans son abrégé	Supériorat
1709	Sœur Marie de la Trinité Heurtaut	7438 mots	1686-1689 1689-1692
1710	Sœur Marie de Saint-Vincent Lores	6436 mots	1695-1698 1698-1701
1713	Sœur Marie du Saint-Cœur de Jésus Bedault	5107 mots.	1683-1686
1729	Sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc	3468 mots	1707-1710 1716-1719 1719-1722 1725-1728

1731

Pour certaines de ces religieuses, le rang indiqué à la fin de l'abrégé est celui de choriste alors que nous savons qu'elles ont également été supérieures. Nous avons pris le parti, pour quelques-uns de ces cas, de ne choisir que la fonction de direction, en laissant de côté ce rang de choriste : sœur Marie du Saint-Coeur de Jésus Bedault, sœur Marie de Saint-Vincent Lores, sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc, sœur Marie de l'Assomption Duboys. Pour sœur Marie de la Conception Le Lieupaul, nous avons considéré qu'elle était sœur de choeur en dépit de son supériorat au couvent hennebontais, ce dernier n'étant pas celui sur lequel nous nous penchions. Nous avons fait de même avec sœur Marie de l'Ascension de La Valette. En effet, cette dernière fut sœur de chœur à Vannes, mais 23 ans supérieure du couvent de Notre-Dame de Charité de La Rochelle.

1732

Une religieuse, élue supérieure, ne possède pas d'abrégé : sœur Marie de Sainte-Avoye du Bouëtiez de Kerorguen.

1733

Deux sœurs converses ne possèdent pas d'abrégé : sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Vavasseur et sœur Marie de Sainte-Claire Varin.

1734

Sœur Marie de l'Enfant-Jésus Feger - dont l'abrégé est incomplet - gouverna le couvent de Vannes pendant trois ans avant de regagner son couvent de profession, celui de Guingamp.

			1728-1729

Date du décès	Nom de la religieuse	Nombre de mots dans son abrégé	Supériorat
1752	Sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc	6911 mots	1701-1704 1704-1707 1710-1713 1713-1716 1722-1725 1729[1735]-1732 1732-1735 1741-1744 1744-1747
1753	Soeur Marie de l'Assomption Duboys	2526 mots	1735-1738 1738-1741 1747-1750 1750-1753
1784	Sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc	7024 mots	1753-1756 1756-1759 1765-1768 1768-1771 1777-1780 1780-1783
Dernier vœu : 1790[1736]	Soeur Marie de Sainte-Avoye du Boüetiez de Kerorguen	Pas de vie	1759-1762 1762-1765 1771-1774 1774-1777

La moyenne d'un abrégé d'une supérieure du couvent de Vannes est de 5584 mots. Quatre abrégés dépassent ce chiffre et ce, à des dates différentes. Ainsi que le présente le tableau ci-dessus, on ne constate pas de baisse du nombre de mots de ces notices biographiques au fil du temps. D'une année sur l'autre même, les résultats peuvent changer : c'est le cas pour sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc (6911 mots) et soeur Marie de l'Assomption Duboys (2526 mots), décédées à un an d'intervalle, 1752 et 1753.

∗ Pourquoi de telles différences entre supérieures ?

1735

Elle prend la succession de sa sœur à son décès, en 1729.

1736

Nous ne connaissons pas sa date de décès, juste la date de ses derniers vœux de religion.

L'importance de certains abrégés peut aisément se comprendre, notamment pour deux d'entre elles : sœur Marie de la Trinité Heurtaut et sœur Marie du Saint-Cœur de Jésus Bedault. Dans ces deux cas, ce n'est pas une naissance prestigieuse - comme pour sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc - qui rend la défunte plus admirable que les autres. Non. C'est plutôt la subtile combinaison de qualités personnelles éclatantes, d'une aura avérée et d'actions singulières.

La première, sœur Marie de la Trinité Heurtaut, est LA supérieure à laquelle l'ordre se réfère le plus en terre bretonne[1737]. Fondatrice des trois couvents de la province (Rennes, Guingamp et Vannes), elle en est "l'amer" incontournable de cette congrégation. Son nom est souvent cité dans d'autres vies de religieuses qu'elle a dirigées lors de son supériorat. Elle est la « bonne mere[1738] », la « tres honoree et tres vertueuse[1739] ». Cette honorabilité lui vaut notamment de voir son portrait trôner à la Retraite des femmes de Vannes[1740], initiée par Catherine de Francheville, un privilège dont elle est sans doute la seule, parmi toutes ces supérieures, à avoir pu en bénéficier.

Sœur Marie du Saint-Cœur[1741] de Jésus Bedault[1742] est, elle aussi, une actrice majeure de l'ordre, et, plus précisément, lors de son installation à Vannes en 1683. Cette importance

---

1737

Elle reste encore une référence aujourd'hui pour certaines religieuses de l'ordre de Notre-Dame de Charité. Son portrait est accroché dans l'ancien couvent de l'ordre, à Rennes, aujourd'hui transformé en maison de retraite (Maison Saint-Cyr, 59 rue Papu).

1738

Abrégé de sœur Marie de la Trinité Heurtaut, f° 67.

1739

Une expression que l'on retrouve à l'évocation de sœur Marie de l'Assomption Duboys, elle aussi, supérieure du couvent de Vannes. Abrégé de sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc, f° 991.

1740

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Ursule Jouneaux, f° 855.

explique donc aisément la longueur de l'abrégé de cette « ame d'élite[1743] ». La rédactrice de sa notice profite de ce récit de vie pour relater, au début de celui-ci, les premiers pas du couvent dans la cité épiscopale. Elle rappelle, au passage, l'anecdote[1744] de la scandaleuse pécheresse poussant M. de Kerlivio à solliciter un couvent de cet ordre à Vannes :

« Le temps était donc destiné par la providence pour l'établissement de cette maison de Vannes. Dieu se servit du scandale que donnait en ce temps une fameuse pécheresse qui était en cette ville pour faire naître le désir à feu Monsieur de Kerlivio, grand vicaire de ce diocèse d'avoir un monastère de notre institut pour en venir à bout[1745] ».

1741

Dans sa biographie consacrée à Mère Marie de la Trinité Heurtaut, Cécile Jéglot cite cette religieuse sous le nom de religion de sœur Marie du Sacré Cœur de Jésus Bedault, indiquant qu'elle fut la première au monde à porter (cette dévotion au Sacré Cœur a été initiée par Jean Eudes). Dans le livre du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes ainsi que le livre du Père Ory sur l'histoire de l'ordre, elle n'apparaît nullement sous ce nom mais sous celui que nous utilisons dans notre mémoire, c'est-à-dire, sœur Marie du Saint-Cœur de Jésus Bedault. JEGLOT Cécile*, Mère Marie de la Trinité Heurtaut de Notre Dame de Charité du refuge. Fondatrice de Montbareil. Une grande figure d'histoire et de Charité 1634-1709,* Saint-Brieuc, Prud'Homme, 1936, p. 184.

1742

Cette religieuse, dont l'abrégé est de 5107 mots, est décédée le 20 mai 1713. Elle a été également sœur de chœur, en sus de son supériorat.

1743

JEGLOT Cécile, op. cit.., p. 184.

1744

Une anecdote reprise par Joseph Le Mené dans son article sur le couvent. LE MENE Joseph-Marie, « Le Petit Couvent de Vannes », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1898, p. 4.

1745

Abrégé de sœur Marie du Saint-Cœur de Jésus Bedault. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°25.

Il est à noter que parmi les huit supérieures citées plus haut[1746], trois d'entre elles sont issues d'une « ancienne et illustre famille[1747] », celle de Le Rebours du Vaumadeuc : deux sœurs et une nièce. Même issues du même lignage noble[1748], elles n'ont pas toutes eu pour autant les mêmes honneurs de l'employée aux écritures. C'est la nièce, sœur Marie de L'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc qui a eu la notice la plus longue - 7024 mots -, suivie de l'aînée de ses tantes, sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc, 6911 mots. Toutefois, c'est cette dernière qui a été supérieure le plus longtemps - 27 ans - contre 15 ans[1749] pour la cadette et 18 ans pour la nièce. Ces années de supériorat, plus courtes pour sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc sont-elles la raison qui ont poussé la rédactrice à s'attarder un peu moins sur celle-ci ? Nous ne le savons pas. Par ailleurs, en toute logique et étant donné les 27 années passées à la tête du couvent de Vannes par sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc, nous aurions pu penser trouver un abrégé plus conséquent pour celle qui a, sans doute, fortement marqué ses compagnes de religion. Mais, là encore, ce n'est pas le cas.

Le Père Ory[1750], dans son livre consacré à l'histoire de l'Ordre de Notre-Dame de Charité agit un peu de la même façon. En effet, il est plus prolixe quand il évoque l'aînée,

1746

Soeur Marie de Sainte-Avoye du Boüetiez de Kerorguen est, elle aussi, issue d'une famille noble. Elle est la fille de Jacques du Bouëtiez, seigneur de Kerorguen (paroisse de Saint-Gilles) et de Thomasse Dubois (second mariage). Toutefois, en l'absence de son abrégé et d'informations complémentaires la concernant, nous ne l'évoquerons pas plus amplement. POTIER DE COURCY Pol, *Nobiliaire et armorial de Bretagne*, *I*, 4ème éd, [Rennes] : [J. Plihon et L. Hervé], 1890 ; Mayenne, J. Floch, 1970, p. 137 et FROTIER DE LA MESSELIERE Henri, *Recueil des filiations bretonnes directes des représentants des familles nobles, de bourgeoisie armoriée ou le plus fréquemment alliées à la noblesse d'origine bretonnes, ou résidant actuellement en Bretagne depuis leur plus ancien auteur vivant en 1650*, *I*, Mayenne, J. Floch, 1976, p. 21.

1747

Abrégé de sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc, f° 259.

1748

POTIER de COURCY Pol, *II*, op. cit, p. 469.

1749

Mais son triennat a été écourté en raison de son décès en 1729 et le flambeau a été alors repris par sa sœur, sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc.

soulignant que « nulle religieuse n'avait contribué autant qu'elle au développement de la maison de Vannes[1751] » et beaucoup moins pour les deux autres supérieures[1752].

Les abrégés des deux dernières supérieures qu'il nous reste à citer ont des longueurs bien différentes. En effet, si le nombre de mots de celui de sœur Marie de Saint-Vincent Lores s'approche sensiblement - 6436 mots - de celui d'autres supérieures de l'ordre, celui de sœur Marie de l'Assomption Duboys s'en éloigne (2526 mots au total).

Sœur Marie de Saint-Vincent Lores, supérieure pendant 2 triennats (1695-1698 et 1698-1701), est elle, issue d'une famille distinguée[1753] de Malestroit (« ancienne et considerable[1754] »). Même si elle n'a jamais atteint l'aura de sa devancière, cette religieuse a eu pour elle de côtoyer des personnages importants de la société religieuse locale de l'époque. Son abrégé nous signale ainsi qu'elle « avoit beaucoup de connaissances et d'amis[1755] », des

1750

Prêtre de la Congrégation de Jésus et Marie.

1751

ORY Joseph-Marie, *Les origines de Notre-Dame de Charité*, Abbeville, impr. Paillard, 1891, p. 471.

1752

Pour chacune d'entre elles, il ne leur consacre que quelques lignes.

1753

ORY Joseph, *op. cit*., p. 447. Sa notice ne parle que de la notabilité de sa mère, son père étant mort quand elle était en bas âge. « Mademoiselle sa mère étant alliée à toutes les maisons de la noblesse et de distinction du pays ». Il parait peu probable que son père ne fut pas, lui aussi, noble mais nous n'avons trouvé aucune trace de ce nom dans les ouvrages consacrés à l'étude de la noblesse (ceux de Pol Potier de Courcy et de Henri Frotier de La Messelière). Abrégé de sœur Marie de Saint-Vincent Lores, f° 90.

1754

Ibid., f° 90.

1755

Ibid., f° 91.

amis qui ont eu pour nom le père Huby, M. de Kerlivio et Catherine de Francheville[1756] dont elle fut l'économe (Dames de la Retraite). Ces relations alliées à ses nombreuses qualités[1757] lui ont mérité un abrégé dans la "fourchette haute" des notices de supérieure. Les vertus incarnées dans un être de chair et de sang ont su arriver jusqu'à la plume de la rédactrice préposée à l'écriture de son abrégé.

Ce souffle vertueux n'a pas dû être celui de sœur Marie de l'Assomption Duboys. En effet, le nombre de mots de sa notice biographique est relativement faible (2526 mots). Ce résultat pourrait faire passer cette supérieure pour une sœur choriste, soit la fille d'une « bonne famille[1758] » de Bretagne comme c'est le cas de sœur Marie de Saint-Jean Mesnard (abrégé de 2723 mots) ou encore « la fille d'un gros marchand[1759] » comme c'est le cas de sœur Marie de Saint-Michel Galpin (abrégé de 2319 mots). Son plus grand "défaut" est sans doute sa famille, « distinguee[1760] » certes, mais beaucoup moins prestigieuse que les Rebours du Vaumadeuc cités ci-dessus. Dans son abrégé, les qualités dont elle fait preuve sont aussi un peu moins abondantes que celles de ses augustes devancières. Elle n'est pas celle qui porte

---

1756

Cette dernière, profondément attachée à son amie « par une union de cœur » de 20 ans, la laissa néanmoins partir au couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes. Elle lui donna « 2000 livres de present avec ses habits de religion, tous ses meubles et paya les frais de vesture et de profession avec beaucoup de largesse ». Abrégé de sœur Marie de Saint-Vincent Lores, f° 91.

1757

« Elle était une vraie colonne d'observance et de régularité. Son exemple seul eut porté les plus relâchés à leurs devoirs » nous relate un passage de sa notice biographique. Abrégé de sœur Marie de Saint-Jean Mesnard, f° 75.

1758

Elle est issue d'une bonne famille de Rennes. Abrégé de sœur Marie de Saint-Vincent Lores, f° 91.

1759

Abrégé de sœur Marie de Saint-Michel Galpin, f° 352.

1760

Abrégé de sœur Marie de l'Assomption Duboys, f° 160. L'abrégé de sa sœur, sœur Marie de Jésus-Mourant Duboys, parle « d'une famille très honorable ». Elle possède ainsi une certaine distinction sociale mais une distinction qui ne rachète pas son absence de notabilité.

« les ames à une grande perfection[1761] » (sœur Marie de la Trinité Heurtaut). Elle n'a pas ce « cœur de mère […], un cœur brûlant de charité et de compassion[1762] » dont est porteuse sœur Marie de Saint-Vincent Lores. Elle n'est pas celle dont la communauté aura la mémoire en vénération[1763] (sœur Marie du Saint-Cœur de Jésus Bedault). Elle n'est pas celle qui « fut pleurée dans toute la ville[1764] » (sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc). Elle n'est pas celle dont les « talents de trésor de grace » dispensés par le ciel suscitèrent l'admiration de ses compagnes (sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc). Elle n'est pas celle dont le portrait déposé sur le papier, aussi vif soit-il, n'atteindra jamais la réalité d'une vie vertueuse exemplaire[1765] (sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc). Quatre triennats marquent sans doute moins les esprits que neuf triennaux. Mais ce que laisse entrevoir quelques passages de son abrégé - et que n'évoquent que vaguement

1761

Abrégé de sœur Marie de la Trinité Heurtaut, f° 67.

1762

Abrégé de sœur Marie de Saint-Vincent Lores, f° 91.

1763

Abrégé de sœur Marie du Saint Cœur de Jésus Bedault, f° 27.

1764

Abrégé de sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc, f° 264. Un encensement que la rédactrice a traduit avec une économie de mots étant donné la brièveté de son abrégé par rapport à d'autres supérieures.

1765

Abrégé de sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc, f° 983.

les autres -, c'est son ardeur à la tâche[1766], notamment à l'égard des pensionnaires du couvent qu'elle « avait presque toujours en soin[1767] ».

Ainsi, ce qui préside à la rédaction d'un abrégé, plus ou moins long, pour une supérieure est un mélange de plusieurs facteurs : une naissance noble, un charisme certain, des actions importantes - notamment pour la renommée du couvent -, de multiples triennaux. Voilà les hypothèses qui nous semblent pouvoir expliquer, un tant soit peu ces différences de traitement littéraire. Mais sonder les plumes d'un autre temps n'est pas plus facile que de sonder leurs âmes à toutes.

Comme nous l'avons dit quand nous abordions l'analyse des abrégés des supérieures, il n'y a pas véritablement de tendance qui se dessine en matière de longueur des notices au fil du temps. Certes, on note une baisse progressive du nombre de mots jusqu'au décès de sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc, mais ce constat est par la suite contredit par les autres notices. En effet, celle rédigée pour la supérieure défunte suivante - sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc - contient plus de mots (3468 mots pour la première citée contre 6911 mots pour la deuxième). Puis, on constate une nouvelle tendance à la brièveté rédactionnelle (2526 mots, c'est-à-dire une baisse de 4385 mots, soit - 36,55%) pour l'abrégé consacré à sœur Marie de l'Assomption Duboys. Cette diminution ne connaît pas de suite puisque le dernier abrégé d'une supérieure que nous possédons atteint un nombre de mots élevé, s'approchant du plus développé d'entre tous, c'est-à-dire celui de sœur Marie de la Trinité Heurtaut (hausse de 4498 mots, soit + 35,96%).

1766

Une attention au bien-être des autres qui n'empêche pas cette religieuse d'avoir un caractère affirmé - dur ? - comme le laisse à penser une phrase de son abrégé évoquant la crainte de sœur Marie de Sainte-Cécile Le Gouvello d'avoir sœur Marie de l'Assomption Duboys pour supérieure. Abrégé de sœur Marie de l'Assomption Duboys, f° 160.

1767

Abrégé de sœur Marie de l'Assomption Duboys, f° 161.

Le supériorat procure ainsi à celle qui assume la charge un abrégé de vie et de vertus "généreux" en mots si ce n'est en éloges. Mais ce privilège de l'abondance n'est pas que le propre des supérieures du couvent de Vannes. Il se retrouve aussi parfois chez des **sœurs de chœur** dont certaines « mériteraient des volumes entiers pour en pouvoir parler dignement[1768] ».

2) Les sœurs de choeur

La moyenne d'un abrégé d'une **sœur de chœur** du couvent de Vannes est de 2125 mots, chiffre qui contraste déjà avec la moyenne des notices consacrées aux supérieures (5584 mots). Le rang, comme toujours, fait des différences.

Trente-huit abrégés dépassent cette moyenne de 2125 mots et ce, à des dates différentes[1769], ce qui laisse à penser que chez les sœurs choristes, la longueur de l'abrégé est non seulement liée au rang occupé au sein du couvent, mais, également sans doute liée au statut social de la défunte avant d'entrer dans les ordres.

La plus courte notice biographique est celle de sœur Marie de la Présentation Blondeau[1770] (415 mots). La plus longue est celle de sœur Marie de Saint-Dominique Richer[1771] (7821 mots). Il existe ainsi une différence de 7406 mots… la taille d'une vie de supérieure ! La modestie de l'abrégé de la première est à noter puisque la moyenne des notices de sœurs de chœur est nettement plus élevée, et ce tout au long du siècle. On trouve

1768

Abrégé de sœur Marie de Saint-Charles Le Rebours du Vaumadeuc, f° 434.

1769

Aucune tendance ne se dessine en un siècle, soit à la baisse, soit à la hausse.

1770

Cette religieuse est décédée le 25 février 1722.

1771

Cette religieuse est décédée le 13 juillet 1736.

aussi, dans le livre du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes, un autre abrégé ne dépassant pas 500 mots : celui de sœur Marie de Saint-André de La Boessière (454 mots).

La longueur de la notice biographique de sœur Marie de Saint-Dominique Richer semble quelque peu étrange. En effet, si elle est d'origine noble, « monsieur son pere qui etoit un cadet de noblesse de Normandie » nous dit ainsi son abrégé, elle n'est pas la seule dans ce cas. Plusieurs religieuses le sont et possèdent une biographie nettement plus modeste. Ainsi es-ce le cas de sœur Marie de Jésus-Crucifié de Goulaine, de sang noble, dont la « famille [est] distingué dans toute la bretagne[1772] ». Son abrégé ne contient que 1432 mots en dépit d'une parentèle « alliez à tout ce que la France a de plus noble et de plus brillant[1773] ». Cette distinction sociale aurait ainsi dû encourager la plume de la rédactrice à une certaine prolixité, chose qu'elle n'a pas faite. Le même cas de figure se reproduit avec, par exemple, sœur Marie de Sainte-Rosalie Dondel dont la notice comprend 1592 mots et pourtant « issue d'une famille considérable, distinguée par la vertu et la naissance ».

Cette importance accordée à sœur Marie de Saint-Dominique Richer n'est pas, à priori, le fait d'une époque (elle décède en 1709) car l'on retrouve de longs abrégés par la suite (certes un peu plus courts comme avec sœur Marie de l'Assomption de La Valette avec 6935 mots[1774], religieuse décédée en 1736 ou encore, sœur Marie de l'Incarnation Cadiou, avec un une biographie de 5684 mots), ni d'un rang prestigieux, comme nous l'avons dit ci-dessus. La prolixité de la rédactrice tient peut-être au fait qu'elle a connu cette religieuse et l'avait tout particulièrement appréciée, lui rendant ainsi hommage en l'encensant par sa plume[1775]. Mais ce n'est là, qu'une hypothèse.

1772

Abrégé de sœur Marie de Jésus-Crucifié de Goulaine, f° 1276.

1773

Ibid., f°1276.

1774

Cette religieuse, par la suite fondatrice du couvent de La Rochelle en 1715 et qui en fut, également supérieure pendant vingt-trois ans de ce dernier, possède ainsi un abrégé plus court de 886 mots… une différence de la taille d'une vie de certaines sœurs de chœur comme sœur Marie de Sainte-Anne Beurier (900 mots) ou encore, sœur Marie de Saint-Placide Brochereul (892 mots).

Si l'on se penche sur l'évolution des abrégés des sœurs de chœur au cours de la période, nous obtenons les chiffres suivants :

Période	Nombre d'abrégés pour la période	Abrégé le plus court	Abrégé le plus long	Longueur moyenne par période	Ecart entre le plus court et le plus long
1688-1699	6	948 mots	4196 mots	2511 mots	3248 mots
1700-1719	25	718 mots	6514 mots	2977 mots	5796 mots
1720-1739	28	415 mots	6935 mots	2027 mots	6520 mots
1740-1759	26	761 mots	6912 mots	1757 mots	6151 mots
1760-1779	15	454 mots	3747 mots	1597 mots	3293 mots
1780-1785	9	1405 mots	5618 mots	2405 mots	4213 mots

Il est quelque peu difficile de voir s'il y a vraiment une évolution du nombre de mots des abrégés au fil des années pour les sœurs choristes. En effet, les deux périodes extrêmes du tableau ci-dessus - 1688/1699 et 1780/1785 - ne proposent qu'un nombre restreint d'abrégés et ne permettent pas de dégager une tendance générale… Une tendance baissière qui semble se profiler si on regarde les quatre autres périodes centrales dudit tableau et portant sur un nombre relativement proche de biographies (sauf pour la période 1760-1779, avec un nombre plus faible[1776]). Si nous en avions possédé un nombre plus important, peut-être aurions-nous perçu une réelle contraction des notices dédiées à ces religieuses, mais nous n'en avons pas, ce qui fausse sans nul doute, quelque peu, cette idée d'une hausse dans le dernier quart du XVIIIème siècle.

1775

Le portrait dressé de sœur Marie de Saint-Dominique Richer nous la rend proche, "humaine" : « Mais, dès lors, [elle] se renouvela si entièrement que le changement parut sur son extérieur. Elle devint toute sédentaire, aimant le silence parmi ses proches et la retraite au milieu du monde qu'elle fuyait, s'adonnant beaucoup à la lecture, fréquentait souvent les saints sacrements, était presque toujours dans les églises où elle paraissait d'une piété édifiante. L'oraison avait, pour elle, des attraits et des charmes si puissants qu'elle y eut volontiers passé tout le jour. Mais comme elle vivait dans la dépendance de monsieur son père et de mademoiselle sa mère, elle était souvent obligée d'interrompre ses prières pour faire ce qu'ils souhaitaient. Mais sitôt que le moment favorable qui lui permettait de retourner à ce saint exercice était venu, elle ne marchait pas seulement mais semblait avoir des ailes et y voler comme la colombe pour chercher dans la solitude, un lieu de repos ». Abrégé de sœur Marie de Saint-Dominique Richer. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°1290.

1776

Un chiffre qui viendra, là encore, quelque peu "perturber" les analyses suivantes.

Tendance baissière se profilant après 1739 ?

Par ailleurs, en ce qui concerne l'évolution des plus petits abrégés, aucune tendance ne se dessine. Le constat est le même pour les plus grands abrégés. Ainsi, pour ces deux cas, baisse et hausse du nombre de mots contenus dans les abrégés des sœurs de chœur se succèdent sans jamais dessiner une évolution manifeste et ce, à des périodes différentes. On constate toutefois une augmentation parallèle à la fin du siècle, tout en gardant à l'esprit que le peu d'abrégés possédé pour cette période fausse, sans nul doute, cette impression.

Rapport entre les abrégés les plus courts et les plus longs par période
(tous rangs confondus)

La comparaison de l'évolution, tant des abrégés les plus courts que des abrégés les plus longs pour les sœurs de chœur ne laisse pas non plus entrevoir une tendance générale. Hausse et baisse, surtout quand on porte son attention aux premiers cités, se succèdent au fil du temps. Le fait de disposer de peu d'abrégés aux deux extrêmes de la période totale concernée - 1688-1785 - "perturbe" ainsi cette analyse comme précédemment.

Beaucoup moins nombreuses que leurs coreligionnaires choristes, les **sœurs converses** ont des abrégés à la "hauteur" de la modestie de leur rang au couvent.

3) Les sœurs converses

Parmi toutes les religieuses dont le rang nous est connu (134), dix-neuf sont signalées comme ayant été revêtues de l'habit de sœur converse (**14,17%**). Parmi celles-ci, deux d'entre elles ne possèdent pas d'abrégé : sœur Marie de l'Enfant-Jésus le Vavasseur et sœur Marie de Sainte-Claire Varin. A ces deux religieuses, s'ajoute sœur Marie Catherine de Jésus Jaffrezic dont nous ne connaissons pas la date de décès, mais juste l'année de ses derniers vœux, en l'occurrence 1750. La fin de son abrégé laisse aussi en suspend son âge de décès :

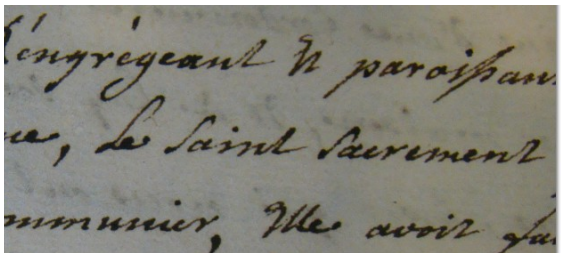

Extrait de l'abrégé de sœur Marie Catherine de Jésus Jaffrezic, f°661.

Au final, nous ne pouvons travailler que sur seize abrégés. Leur analyse donne les résultats suivants :

Période	Nombre d'abrégé pour la période	Abrégé le plus court	Abrégé le plus long	Longueur moyenne par période	Ecart entre le plus court et le plus long
1688-1699	≈	≈	≈	≈	≈
1700-1719	4	524 mots	1706 mots	1360 mots	1182 mots
1720-1739	3	1242 mots	1649 mots	1445 mots	407 mots
1740-1759	5	737 mots	2207 mots	1313 mots	1470 mots
1760-1779	4	1120 mots	2347 mots	1671 mots	1227 mots
1780-1782	≈	≈	≈	≈	

Les abrégés des sœurs converses, comme le montre le tableau ci-dessus, sont beaucoup plus succincts.

Si l'on constate une baisse, certes faible, du nombre de mots des abrégés des soeurs converses - baisse de 134 mots -, passée 1740, cette tendance baissière semble contrecarrer par la suite. Aussi nous est-il difficile d'émettre une quelconque hypothèse quant à l'évolution du développement ou non, des notices biographiques sur la période prise en compte (1700-1779[1777]).

La mesure de l'écart entre les abrégés les plus courts et les plus longs ne laisse pas entrevoir, non plus, aucune véritable tendance de fond.

Entre l'abrégé le plus court (524 mots[1778]) et celui le plus développé (2347 mots[1779]), il y a un écart de 1823 mots, un écart bien moindre que celui que nous trouvons chez les sœurs de chœur (écart de 6481 mots) ou chez les religieuses ayant occupé le supériorat (écart de 4912

1777

Du décès de sœur Marie de Sainte-Madeleine Soyer en 1702 à celui de sœur Marie de Sainte-Barbe Ludec en 1779.

mots). Toutefois, cet écart assez important souligne que toutes les religieuses de ce rang ne semblent pas toute regardées de la même façon.

Mais rien n'est simple… comme souvent. Ainsi, si l'on se penche sur les converses ayant les plus longs abrégés, en l'occurrence sœur Marie de Sainte-Madeleine Audrein (2207 mots) et sœur Marie de Sainte-Barbe Ludec (2347 mots), elles appartiennent à des familles ayant une certaine assise sociale. En effet, la première, orpheline, est élevée par une tante « qui lui fit aprandre le metier de tailleuse[1780] », quant à la deuxième, son père « étoit maître de barque » et sa mère « etoit d'une famille du même état[1781] ». Cette dernière jouit, en sus du commerce maritime « d'un joli bien, consistant en vignes, champs et maison ».

Les deux religieuses ayant les plus courts abrégés, sœur Marie de la Nativité Olivier (524 mots) et sœur Marie Catherine de Jésus Jaffrezic (680 mots), ne nous permettent pas d'affirmer qu'elles ont une situation sociale plus modeste, modestie pouvant expliquer la brièveté de leurs notices biographiques.

En effet, des parents de la première nous ne savons rien. Son abrégé débute directement par sa prise d'habit et sa profession au couvent hennebontais. Pour sœur Marie Catherine de Jésus Jaffrezic, il est noté qu'elle était la fille « d'une honnête famille » et qu'elle fut placée comme cordonnière dans le couvent précité où on lui « fit apprendre le metier[1782] ».

1778

Il s'agit de l'abrégé de sœur Marie de la Nativité Olivier.

1779

Il s'agit de l'abrégé de sœur Marie de Sainte-Barbe Ludec.

1780

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Madeleine Audrein, f° 1157.

1781

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Barbe Ludec, f° 1156.

Ces quatre situation sociales ne paraissent pas si éloignées que cela. Celles-ci ont peut-être une petite influence en matière d'écriture (développement d'une vie) mais la rédactrice avait-elle vraiment volonté de faire des différences en utilisant sa plume et ce, au sein des religieuses issues d'un même rang conventuel ? Peut-être, mais comme l'avons souligné auparavant, cette différenciation des notices s'opère plus volontiers entre les religieuses appartenant à des rangs différents au coeur de l'espace conventuel[1783] et entre jeunes filles relevant de la noblesse ou de la roture.

En dehors des religieuses évoquées ci-dessus, on trouve, également, des religieuses préposées aux relations avec l'extérieur : les **sœurs tourières**.

4) Les sœurs tourières

Au couvent de Vannes, nous n'avons trouvé que deux religieuses à avoir occupé ce rang. La longueur de leur abrégé est très différente. Ainsi, pour sœur Marie Anne Rouleaux, elle est de 2196 mots (elle est décédée en 1699), pour celle de sœur Marie Joseph Hervé, elle est de 414 mots (cette dernière est décédée en 1745).

La différence de mots entre ces deux abrégés est ainsi importante : elle est de 1778 mots au total. Même si leur statut au sein du couvent prédispose les soeurs tourières à une biographie moins dévéloppée que les choristes et les sœurs converses[1784], la longueur accordée à celle de sœur Marie de Anne Rouleaux souligne qu'il n'y a pas vraiment de règle absolue en la matière. Rien dans le statut social que cette dernière occupait avant d'entrer au couvent - orpheline de mère, « elle [est] contrainte de servir dans les menages de la campagne » - ne la "prédisposait", à priori, à se voir décrite aussi longuement. La rédactrice de son abrégé souligne, de plus, son manque d'instruction - «elle fût ignorante dans sa jeunesse pour n'avoir

1782

Abrégé de sœur Marie Catherine de Jésus Jaffrezic, f° 661.

1783

Il est à noter, pour appuyer cette idée, la longueur de l'abrégé de sœur Marie de Saint-Nicolas Margarin (2058 mots). Cette religieuse ayant eu pour « parans [des] paisans peu à leur aise » a le droit à une notice assez développée pour son rang conventuel, la faisant ainsi se rapprocher de certaines choristes comme sœur Marie de Sainte-Eulalie Le Coq (2068 mots) ou encore de sœur Marie de Saint-François de Sales Le Milloch (2013 mots).

point d'instruction », chose qu'elle ne mentionne pas pour sa compagne de rang. Aussi, pouvons-nous nous demander pourquoi sœur Marie Joseph Hervé, lingère avant de pousser la porte du couvent, a elle, eu le droit, à un tout petit abrégé ?

En l'absence d'autres religieuses de ce rang au sein du couvent vannetais, il nous est donc bien difficile de répondre à cette question.

Le rang, au couvent, prédispose, comme nous l'avons vu, à l'écriture d'un plus ou moins long abrégé. Etre supérieure c'est, dans la plupart des cas, se voir dresser un portrait abondant en mots (et en éloges, bien sûr !) même si parfois, cette prolixité est loin d'apaiser la plume de la rédactrice : « Nous sommes contrainte de nous borner a un tres petit abregé[1785] » écrit ainsi la rédactrice de l'abrégé de sœur Marie de Jésus Bedault.

Comme nous le savons, ce rang conventuel est lui-même déterminé par le rang social que la postulante occupait dans le monde. Aussi est-il sans doute intéressant, en fonction des données recueillies dans notre analyse sociale des religieuses de ce couvent, de relever le nombre de mots de ces notices entre les postulantes issues de la noblesse et de la roture.

✍ **Noblesse de sang, faconde de plume, roture du rang, brièveté des mots**?

Dans le couvent de Vannes, les jeunes filles issues de la **roture** sont légèrement plus nombreuses que celles issues de la **noblesse** : 76 contre 69.

Parmi les **roturières**, trois d'entre elles ont un abrégé incomplet. Il s'agit de sœur Marie de l'Enfant-Jésus Feger, de sœur Marie de Sainte-Monique Berrigaut et de sœur Marie de

---

1784

Même si cette "logique" du rang conventuel et social n'est pas aussi implacable que cela comme nous l'avons vu tout au long de ce point. leur statut de tourières, dans la hiérarchie conventuelle, les place en quelque sorte, à l'écart des autres religieuses puisque « leur engagement […] consiste en une oblation de leur personne, par le vœu d'obéissance ». LAUGIER Odile, « *Organisation et vécu d'un monastère de Notre-Dame de Charité* », Union de Notre Dame de Charité et Congrégation de Notre Dame de Charité du Bon Pasteur, *Voyage d'enrichissement. Session « A la recherche de notre histoire »*, Angers, 2010, p.78.

1785

Abrégé de sœur Marie du Saint Cœur de Jésus Bedault, f° 25.

Sainte-Barbe Le Louhédec. Ces trois cas retirés, voici la moyenne, en nombre de mots, des abrégés consacrés auxdites religieuses de ce rang : **1900 mots**. Pour celles issues de la noblesse, la moyenne est de **2403 mots**. Le sang fait donc des différences jusqu'aux fins dernières… même si, comme le dit Bossuet, « de quelque superbe distinction que se flattent les hommes, ils ont tous la même origine, et cette origine est petite[1786] ».

Nombre moyen de mots par abrégé en fonction du rang social

503 mots séparent ainsi, en moyenne, les abrégés rédigés en l'honneur d'une religieuse née dans une famille noble ou une famille roturière.

⇨ **Vingt-un abrégés** dépassent la moyenne des 2403 mots calculée pour les religieuses d'origine noble (soit 30,43%).

⇨ **Vingt-quatre abrégés** dépassent la moyenne des 1900 mots calculée pour les religieuses d'origine roturière (soit 32,87%).

Parmi les jeunes prétendantes à l'ordre de Dieu de rang noble, nous savons que quinze d'entre elles ont eu un père chevalier ou écuyer[1787] On pourrait penser que, puisque le rang social a une certaine "influence" sur la plume de la rédactrice, leurs abrégés seraient plus longs. Mais ce n'est pas forcément le cas. Ainsi, seules cinq d'entre elles dépassent la moyenne d'une notice rédigée en mémoire d'une défunte au sang bleu :

Religieuse	Nombre de mots dans	Date du décès

1786

BOSSUET Jacques-Bénigne, *Oraison funèbre de Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans,* Paris, J. Delalain, 1851, p. 43. Cet ouvrage est accessible en ligne sur le site le portail numérique de la Bibliothèque nationale de France (BnF), *Gallica*. URL : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5628535d/f2.image.

1787

Voire page 108-110.

	l'abrégé	
Sœur Marie de Saint-Louis Gatechair	3785 mots	1713
Sœur Marie de Saint-François Le Boudoul du Baudory	3747 mots	1769
Sœur Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory	3736 mots	1736
Sœur Marie de Sainte-Gertrude Bolle	2840 mots	1785
Sœur Marie du Cœur de Jésus Duboys	2636 mots	1768
Sœur Marie de Sainte-Ursule Le Boudoul du Baudory	2353 mots	1728
Sœur Marie Thérèse de Jésus du Bouëtiez de Kerorguen	2145 mots	1711
Sœur Marie des Anges Trogoff	1913 mots	1764
Sœur Marie Anne de Sainte-Cécile de la Pierre	1885 mots	1755
Sœur Marie de Saint-Stanislas Dondel	1791 mots	1772
Sœur Marie de Sainte-Rosalie Dondel	1592 mots	1724
Sœur Marie Anne du Saint Esprit Loz	1473 mots	1761
Sœur Marie de Saint-Jean Benech	1438 mots	1742
Sœur Marie de Saint-Ambroise de Perrien	1345 mots	1728
Sœur Marie de Sainte-Rosalie Livec	**796 mots**	1737

Ainsi, au sein même de ce groupe de jeunes filles bien nées, des écarts existent, tout comme au sein d'une même fratrie comme c'est le cas avec les trois sœurs Le Boudoul du Baudory : une différence de 1394 mots séparent l'aînée de sa cadette.

C'est sans doute la brièveté de la vie sur terre et entre les murs du couvent qui explique le faible développement de l'abrégé de sœur Marie de Sainte-Rosalie Livec. En effet, cette dernière meurt « de la petite verolle [qui] entra en notre maison par une jeune enfant qui venoit de Nante où elle avoit un grand cours[1788] », à vingt-cinq ans, juste après avoir prononcé ses saints vœux de religion (elle meurt en 1737).

Mais passer peu d'années en ce bas-monde ne débouche pas, obligatoirement, sur une notice biographique très courte. Etre de sang noble et mourir jeune n'obligent pas toujours, de la part de la rédactrice, à économiser sa plume comme le prouve celle consacrée à sœur Marie de Saint-Dominique Richer. Fille d'un « cadet de noblesse de Normandie », elle possède un abrégé de **7821 mots**, une longueur "digne" d'une supérieure même si elle a passé très peu de temps au sein du couvent (elle meurt à vingt ans, en 1709). Comme nous l'avons déjà mentionné auparavant, la vie de cette jeune fille, tant dans le monde que hors du monde, est remplie d'émotions. Sa rédactrice, qui l'a sans doute connue, mêle ainsi les propres paroles de

1788

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Rosalie Livec, f° 1274.

la défunte, des citations bibliques à des moments clés de la vie de cette religieuse. Ainsi cette phrase : « Ainsi pouvoit-elle dire avec le roi prophète que son cœur avoit produit en ce jour une bonne parole puisque les effets de ses resolutions s'ensuivirent efficassement et ne fut point en vain qu'elle dit : c'est aujourdhuy que je veux commencer[1789] ».

En dehors du cas précédent, qu'en est-il des autres représentantes de la noblesse ? Si leur rang pousse à l'éloge en nombre de mots et en qualités diverses - « la douceur du caractere[1790] », « un modele d'observance et de regularité[1791] », « une vraye religieuse[1792] » et autres vertus - sans doute existe-t-il quelques différences sensibles, et ce en fonction du degré de respectabilité sociale et de leurs alliances parentales.

Nous savons que sont présentes, à Vannes, certaines filles des Le Rebours du Vaumadeuc, une famille dont « la grandeur de l'extraction[1793] » faisait d'elles l'une « des plus anciennes et illustres maisons de Bretagne[1794] ».

1789

Abrégé de sœur Marie de Saint-Dominique Richer, f° 1291.

1790

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Thérèse de Jésus Bigaré, f° 98.

1791

Abrégé de sœur Marie de l'Enfant Jésus Eudo, f° 207.

1792

Abrégé de sœur Marie de Saint-Paul Le Vandeur, f° 490.

1793

Abrégé de sœur Marie de Saint-Charles Le Rebours du Vaumadeuc, f° 434.

1794

Ibid., f° 434.

Religieuse	Nombre de mots dans l'abrégé	Date du décès
Sœur Marie de l'Enfant-Jésus Le Rebours du Vaumadeuc	7024 mots	1784
Sœur Marie de la Sainte Trinité Le Rebours du Vaumadeuc	6912 mots	1752
Sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc	3467 mots	1729
Sœur Marie de Saint-Charles Le Rebours du Vaumadeuc	6514 mots	1719

C'est ainsi dans cette famille que l'on trouve les abrégés les plus développés. Il est vrai que les deux premières citées ont eu pour elles d'être également supérieures du couvent de Notre-Dame de Charité… Une prolixité ainsi placée sous le signe du statut familial et du statut divin, en quelque sorte.

Chez les Dondel, les Le Gouvello (de Kersivien ou de Keriaval), les Le Boudoul du Baudory ou encore, les de Combles, autres grandes familles de la noblesse locale - des gens de « condition[1795] » -, la plume de la rédactrice s'est faite quelque peu plus modeste comme le montrent les chiffres ci-dessous :

Religieuse	Nombre de mots dans l'abrégé	Date du décès
Soeur Marie de Saint-François Le Boudoul du Baudory	**3747 mots**	
Sœur Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory	**3736 mots**	
Sœur Marie de Sainte-Elisabeth Le Gouvello	**2937 mots**	
Sœur Marie du Saint Sacrement de Combles	**2742 mots**	
Sœur Marie du Cœur de Jésus de Combles	**2502 mots**	
Sœur Marie de Sainte-Ursule du Baudory Le Boudoul	2353 mots	
Sœur Marie de Sainte-Claire Le Gouvello de Keriaval	1840 mots	
Sœur Marie de Sainte-Rosalie Dondel	1592 mots	
Sœur Marie de Sainte-Cécile Le Gouvello de Keriaval	1419 mots	
Sœur Marie de Sainte-Geneviève Le Gouvello de Kersivien	1068 mots	
Sœur Marie de la Passion de Combles	989 mots	
Sœur Marie de Jésus Naissant Le Gouvello de Keriaval	718 mots	

Ainsi, comme le souligne les exemples précédents, le seul fait d'être noble n'est pas une qualité obligeant à se voir dresser un long portrait. Le cas de sœur Marie de Jésus-Naissant Le Gouvello de Keriaval le prouve avec la brièveté de sa notice biographique.

Quand on s'intéresse à la longueur moyenne des abrégés en fonction du rang occupé par la religieuse, aucune tendance à la hausse ou à la baisse ne se dessine vraiment sur un siècle.

1795

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Geneviève Le Gouvello de Kersivien, f° 743.

En est-il de même quand on prend en compte le rang social occupé dans le monde, en l'occurrence ici, la noblesse ?

En reprenant les mêmes périodes chronologiques - de 1688 à 1785 -, nous aboutissons aux résultats suivants :

Au risque de nous répéter, il n'y a pas de claire évolution de la longueur des abrégés - à la hausse ou à la baisse - pour les religieuses issues de la noblesse. Chaque cas est, pour ainsi dire, un cas particulier, mêlant à la fois le rang social hors du monde et le rang occupé au sein du couvent. Une alchimie quelque peu difficile à évaluer pour une "plume" écrivant au XXIème siècle… même si nous avons essayé de "faire parler" les mots et les chiffres !

Pour les postulantes d'origine roturière, nous savons qu'il y a parmi elles, un panel de fortune et d'origines sociales très diverses, de la paysannerie (comme les parents de sœur Marie de Saint-Claude Le Thoique, d'« honnetes gens de la campagne[1796] ») à la bourgeoisie assez fortunée (comme les parents de sœur Marie de la Nativité Loréal, « honnete famille de bourgeois [dotée] d'une honnete fortune[1797] »).

Sans regarder encore le nombre de mots de leurs abrégés, il est loisible de penser que des différences existent, par exemple, entre celui rédigé à l'attention d'une jeune fille issue « d'une famille tres vertueuse et honorable[1798] », dont le père exerce en cette ville la charge d'alloüé[1799] » et celui écrit à l'occasion du décès d'une religieuse ayant eu pour « parants [des] paisans peu à leur aise[1800] ». Mais ce statut social relativement différencié se reflète-t-il aussi - distinctement - dans la construction même des notices biographiques ?

1796

Abrégé de sœur Marie de Saint-Claude Le Thoique, f° 756.

1797

Abrégé de sœur Marie de la Nativité Loreal, f° 748.

1798

Abrégé de sœur Marie de l'Incarnation Bourgeois, f° 381.

En examinant le nombre de mots de chacune d'entre elles, les chiffres parlent d'eux-mêmes : l'abrégé de sœur Marie de l'Incarnation Bourgeois contient ainsi **6086** mots quand celui de sœur Marie de Saint-Nicolas Margarin contient lui, **2058** mots, soit une différence de 4028 mots.

La roture a, elle aussi, ses degrés de respectabilité plus ou moins admis et observés[1801] quand il s'agit d'écrire d'autres vies que la sienne de la part de la rédactrice. Le plus court abrégé d'une postulante roturière est celui de sœur Marie Joseph Hervé dont nous avons déjà parlé par ailleurs (414 mots), le plus long étant celui de sœur Marie de la Trinité Heurtaut (7438 mots), supérieure "canonique" des couvents de Guingamp et de Vannes. Le développement de son abrégé s'explique ainsi aisément en raison de l'importance qu'elle a eue pour l'ordre de Notre-Dame de Charité.

Sans doute, comme le montre le graphique ci-dessus, note-t-on une tendance à un peu moins de prolixité de la part de la rédactrice. La remontée finale s'explique en raison du faible nombre d'abrégés pour la période 1780-1785 (2). Ils comptent respectivement 1405 mots (pour celui de sœur Marie de Saint-Vincent Pennel) et 1797 mots (sœur Marie de l'Ange-Gardien Perron).

C. Tremper sa plume dans les textes sacrés

1799

Abrégé de sœur Marie de l'Incarnation Bourgeois, f° 381.

1800

Abrégé de sœur Marie de Saint-Nicolas Margarin, f° 513.

1801

Comme nous l'avons déjà mentionné quand nous parlions du rang occupé par la religieuse au sein du couvent ou du rang qu'elle occupait au cœur du monde, la prégnance de la distinction n'est pas toujours une loi d'airain.

C'est quelque chose d'entrer dans la voie du seigneur mais c'est tout d'y persévérer. Abrégé de sœur Marie de Saint-Jean Boussart

Je dors, mais mon cœur veille. *Cantique des Cantiques* 5, 2

Mon âme a une soif ardente de voir dans cette terre déserte, sans route et sans eau. *Psaume* 63, 1.

Pour écrire l'abrégé d'une défunte, la rédactrice ne se contente pas des "seuls" faits et gestes de celle-ci. Pour donner une tonalité disons, plus spirituelle à son récit biographique, elle enrichit bien souvent ce travail de remémoration de passages issus de textes sacrés et, plus précisément, de citations tirées de la Bible. Si le rang occupé au sein du couvent donne lieu à une narration plus constellé de passages sacrés, la plupart des défuntes y ont néanmoins le "droit".

Ces citations, plus ou moins longues, apparaissent à différents moments de la narration :

✍ Au début, en guise de prologue,

✍ Dans le corps même du récit,

✍ A la fin, comme la conclusion d'une vie[1802].

Cette utilisation des textes sacrés reflète une certaine culture religieuse de la part de la rédactrice en question. Celle-ci sait à chaque fois faire preuve d'une certaine habileté de plume afin de mêler le "ciel et la terre" sans trop de pesanteur, même si la vérité est quelque fois mise à mal (ce n'est pas elle qui est visée par ce récit mais la délivrance d'un modèle de comportement). Certes, elle enjolive parfois son récit de passages miraculeux[1803] et de visions divines[1804] mais elle laisse aussi entrevoir la vie conventuelle dans toute sa douloureuse

1802

Cet usage d'une citation biblique à la fin d'un abrégé est plus rare.

vérité : celle d'un chemin semé de multiples épines mais éclairé par « les tendres marques [d'] amour[1805] » de Dieu.

- **Le "secours" de la Bible**

Les **formules introductives** écrites aux premières lignes des abrégés ne sont pas présentes systématiquement dans tous ceux que nous possédons. En effet, celles-ci ne débutent qu'à partir de la notice de sœur Marie des Séraphins de Chalon de Fosse, religieuse décédée en 1705 (soit au bout du neuvième abrégé du livre du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes). Les notices antérieures, elles, commencent directement par le récit de la vie de la défunte elle-même[1806].

Dans cette partie liminaire du récit, il est fait référence à certains passages issus de l'Ancien Testament et, plus particulièrement, à certains des livres qui le composent. Il n'est fait appel que dans une moindre mesure au Nouveau Testament. Toutefois, parce que certains de ces emprunts ont été peut-être retravaillés par la rédactrice[1807], il nous a souvent été difficile

---

1803

Comme c'est le cas lors du décès de sœur Marie Angélique Pageaud où « l'une [de ses compagnes] entendant une mélodie sy charmante que, ne sachant sy elle estoit endormie ou éveillée. Elle demanda ce que ce pouvoit estre. Il lui fut répondue : c'est l'âme de marie angélique qui monte au Ciel ». Abrégé de sœur Marie Angélique Pageaud, f° 636.

1804

Comme ce fut le cas pour sœur Marie de la Trinité Heurtaut qui vit pendant plusieurs heures « la très sainte Vierge ». Abrégé de sœur Marie de la Trinité Heurtaut, f° 66.

1805

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Elisabeth Le Gouvello, f° 398.

1806

Les abrégés de sœur Marie du Saint-Cœur de Jésus Bedault et de sœur Marie de l'Incarnation Cadiou débutent un peu différemment, la rédactrice parlant au nom de la communauté : « Nous n'estimons pas peu l'avantage que nous avons d'avoir eu pour premiere superieure de cette maison notre tres honorée sœur Marie du saint cœur de jésus bedault par l'esprit de prudence, sagesse et charité avec lequel elle l'a gouverné…. ». Abrégé de sœur Marie du Saint-Cœur de Jésus Bedault, f° 25. « Si l'obeissance ne nous avoit absolument chargées de rendre a la mémoire de notre illustre deffunte le devoir que nous sommes obligées de lui rendre selon la Règle nous n'eussions jamais osé entreprendre de fouiller dans ce tresor de vertu que cette grande servante de Dieu a toujours pris tant de soin a cacher aux yeux du monde ». Abrégé de sœur Marie de l'Incarnation Cadiou, f° 54.

d'en retrouver l'origine exacte. Parfois même, certains passages semblent plus des commentaires de sentences bibliques que la rédactrice tente d'appliquer à la défunte.

Dans certains cas, ce n'est pas sur un passage biblique que s'appuie la rédactrice mais les mots qu'elles emploient reflètent les saintes écritures. Ainsi est-ce le cas avec sœur Marie de Saint-Bernard Duchon : « nôtre chere sœur a étée 1 amante de la croix ou, plus justement, une epouse de Jésus Crucifié qui ne l'a nourrie toute sa vie que de l'amertume du Calvaire[1808] » ou encore, sœur Marie de Sainte-Geneviève Le Gouvello de Kersivien : « le chemin du ciel est parsemé d'épines. C'est ordinairement celuy des epouses d'un Dieu crucifiez[1809] ». Parfois, les citations s'apparentent à des proverbes : « S'il est avantageux selon le monde d'estre né avec de riches talents, n'est-il pas beaucoup plus glorieux d'en sçavoir faire un sacrifice au Seigneur, puisque c'est sa liberalité qui nous enrichit[1810] ».

Pour ce point sur les références religieuses, nous nous sommes appuyée sur la *Bible de Jérusalem*[1811], publiée aux Editions du Cerf ainsi que sur la version rédigée par Louis Segond

---

1807

Il se peut aussi que la rédactrice se base sur des textes sacrés dont la traduction est différente de la nôtre.

1808

Abrégé de sœur Marie de Saint-Bernard Duchon, f° 463.

1809

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Geneviève Le Gouvello de Kersivien, f° 743.

1810

Abrégé de sœur Marie de la Trinité Pezeron, f° 168.

1811

Bible de Jérusalem, Ed. du Cerf, 1991.

et disponible en ligne sur le site de l'Alliance biblique française[1812]. Une recherche parfois vaine, il faut bien le reconnaître !

Sur les **145 abrégés** du livre du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes et ceux trouvés aux Archives départementales des Côtes-d'Armor, 82 d'entre eux débutent par un préambule religieux s'inspirant de la Bible (prenant ainsi parfois la forme d'un commentaire):

✍ **20 passages** font référence au prophète ou au roi prophète, sans plus de précision :

Comme ce passage de l'abrégé de sœur Marie de Jésus Pitoüays : « C'est quelque chose d'entrer dans les voyes du seigneur, nous le dit le roi prophète, mais c'est le tout d'y perseverer et d'y marcher si constamment qu'on puisse arriver au terme bien heureux où ils conduisent[1813] »,

✍ **13 passages** font référence au livre des *Psaumes*,

Comme ce passage de l'abrégé de sœur Marie du Saint-Esprit Le Moënne : « Le juste fleurira dit le psalmiste et portera son fruit en son tems[1814]»,

✍ **6 passages** font référence à Salomon (roi cité notamment dans le livre des Rois) :

Comme ce passage de l'abrégé de sœur Marie de Saint-Paul Le Vandeur : « Sy salomon se vante d'avoir reçu une bonne ame par sort[1815]»,

✍ **5 passages** font référence « aux paroles du sage »,

1812

Adresse du site Internet : http://www.la-bible.net/bible/segond1910/table.html.

1813

Abrégé Marie de Jésus Pitoüays, f° 238.

1814

Abrégé de sœur Marie du Saint-Esprit Le Moënne, f° 222.

1815

Abrégé de sœur Marie de Saint-Paul Le Vandeur, f° 491.

Comme ce passage de l'abrégé de sœur Marie de Sainte-Rose Aumont : « On peut justement approprier à notre chere sœur les paroles du sage. Elle a esté aimée de dieu et des hommes[1816]»,

✍ **5 passages** font référence à saint Paul (un relatif au Premier Epître aux Corinthiens et un autre, un autre au Deuxième Epître et un à l'Epître aux Romains),

Comme ce passage de l'abrégé de sœur Marie de Sainte-Barbe Ludec : Que votre modestie soit connue de tous les hommes. Cette douce, aimable et sy belle vertu que l'apostre saint paul recommanda aux philippins[1817],

✍ **3 passages** font référence à David (roi cité dans le livre des Rois et dans le livre des Psaumes[1818]),

Comme ce passage de l'abrégé de sœur Marie de Saint-Joachim Guymar : « Je me rejouirais sous l'ombre de vos ailes disoit Dieu, le saint roi david[1819]»,

✍ 2 passages font référence au *Cantique des Cantiques*,

Comme ce passage de l'abrégé de sœur Marie de Sainte-Croix Perret : « Les gemissements de la tourterelle ont esté entendus dans nos taillis dit le divin epoux dans les Cantiques[1820]. Les playes sont écoulées, venez ma bien aimée[1821] »,

✍ **2 passages** font référence au livre de Jérémie,

1816

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Rose Aumont, f° 464.

1817

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Barbe Ludec, f° 1157.

1818

On trouve ainsi dans ce livre, 73 titres se rapportant à 73 psaumes à David. Mais ces titres « ne voulaient peut-être pas, à l'origine, désigner [l'] auteur de ces psaumes. La formule hébraïque qui est employée établit seulement une certaine relation du psaume avec le personnage nommé, soit à cause de la convenance du sujet, soit parce que ce psaume appartenait à un recueil mis sous son nom ». ECOLE BIBLIQUE ET ARCHEOLOGIQUE FRANCAISE, Jérusalem, traducteur, *Bible de Jérusalem*, nouv. éd. revue et augmentée, Les Editions du Cerf, 1991, p. 712.

1819

Abrégé de sœur Marie de Saint-Joachim Guymar, f° 517.

Comme ce passage de l'abrégé de sœur Marie de l'Ange-Gardien Perron : « Le palmiste et le prophète Jérémie nous fournissent l'un et l'autre le juste préliminaire de l'éloge de notre chère défunte lorsqu'ils exaltent et même béatifient le bonheur de ceux et celles qui portent le joug du Seigneur dès leur plus tendre jeunesse[1822]»,

✍ **1 passage** fait référence à saint François de Sales,

Comme ce passage de l'abrégé de sœur Marie de Saint-Ignace Autheuil : « Si la gloire des bien heureux est dans le ciel, selon saint françois de sales[1823]»,

✍ 1 passage fait référence à saint Ignace de Loyola[1824],

Comme ce passage de l'abrégé de sœur Marie de Sainte-Scholastique Duboys : « Quand l'amour presse un cœur dit saint ignace de loyola rien ne lui paraist difficile [1825]»,

---

1820

Cantiques, 2, 12. Ce livre de l'*Ancie*n *Testament* est un texte "incontournable " de l'époque, repris notamment par des mystiques comme Thérèse d'Avila et Jean de la Croix. Nous retrouvons son influence dans plusieurs abrégés du livre du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes.

1821

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Croix Perret, f° 509.

1822

Abrégé Marie de l'Ange-Gardien Perron, f° 1113.

1823

Abrégé Marie de Saint-Ignace Autheuil, f° 586.

1824

Íñigo López de Loyola, francisé en Ignace de Loyola, est né en 1491 à Azpeitia dans le Pays basque espagnol. Il est mort le 31 juillet 1556 à Rome. Il est le fondateur avec Pierre Favre de la Compagnie de Jésus, dont il sera le premier Supérieur général. Le nouvel institut sera approuvé par le pape Paul III (bulle d'approbation du 27 septembre 1540). Il est notamment l'auteur des *Exercices spirituels*, livre dans lequel il fait le récit de l'expérience de Dieu qu'il fit fait à l'âge de 31 ans à Manrèse, une petite bourgade proche de Barcelone.

1825

Abrégé Marie de Sainte-Scolastique Duboys, f° 656.

✍ 1 passage fait référence à L'*Ecclésiaste*,

Comme ce passage de l'abrégé de sœur Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory : « Toutes choses ont leur saison, dit L'ecclésiastique. Il est un tems de naitre et un tems de mourir [1826],

✍ 1 passage fait référence au livre des *Proverbes*,

Comme ce passage de l'abrégé de sœur Marie de Saint-Benoît Bonnard : « La plénitude de la sagesse dit salomon dans ses proverbes, est la crainte du seigneur[1827] ».

Comme le souligne les quelques annotations ci-dessus, il existe certains livres de la Bible plus propices que d'autres à fournir des citations et à inspirer la plume de la rédactrice. Certains passages font aussi le parallèle entre la défunte et un personnage de l'Ancien Testament comme c'est le cas pour sœur Marie de Saint-Charles Mahuet : « Elevée dans le temple comme Samuel des son enfance[1828] ».

Le recours et le secours de la Bible prennent place également dans le **corps** même du récit biographique. On trouve ainsi et ce, à plusieurs reprises, les thématiques et les citations suivantes :

✍ Le thème des **épreuves** et des **souffrances vécues dans son corps et dans sa chair** (avec pour modèle à suivre Jésus souffrant[1829] sur la croix et le « saint homme Job[1830] », frappé

1826

Abrégé Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory, f° 1088. Ce passage est basé sur *L'Ecclésiaste*, 3, 2.

1827

Abrégé Marie de Saint-Benoît Bonnard, f° 565.

1828

Abrégé Marie de Saint-Charles Mahuet, f° 1020.

1829

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Elisabeth Le Gouvello, f° 377.

par le malheur, mais les acceptant et gardant toujours sa confiance en Dieu[1831]). A cette idée s'ajoute celle de la **purification** dans le **creuset des souffrances** (7 citations) et ce, en référence, entre autres, à une citation d'Esaïe : « Je t'ai mis au creuset, mais non pour retirer de l'argent ; je t'ai éprouvé dans la fournaise de l'adversité. » (*Esaïe* 48,10), du Deutéronome : « Souviens-toi de tout le chemin que l'Eternel, ton Dieu, t'a fait faire pendant ces quarante années dans le désert, afin de t'humilier et de t'éprouver, pour savoir quelles étaient les dispositions de ton cœur et si tu garderais ou non ses commandements. » (*Deutéronome* 8:2) et de Jérémie : « Moi, l'Eternel*, j'éprouve le cœur*[1832], je sonde les reins, pour rendre à chacun selon ses voies, selon le fruit de ses œuvres. » (*Jérémie* 17,10). Les épreuves subies ont pour but de tester la solidité de la foi de celle qui souffre et son degré de confiance en Dieu.

« En traversant ces épreuves et ces tribulations au moyen d'un discernement attentif, le chrétien manifeste une « foi purifiée » et authentifiée par Dieu, une « espérance mise à l'épreuve » dans l'obscurité du temps présent, une « charité filiale », répandue dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné » (Rm 5, 3-5). Le chrétien ne subit pas les épreuves de la vie, mais il les discerne pour y découvrir la volonté de Dieu qui permet qu'elles fassent partie de la pédagogie du salut. Les épreuves et les tribulations prennent le sens d'une anticipation des temps eschatologiques dans le temps de l'Eglise. On participe ainsi au discernement final et au jugement eschatologique déjà réalisé dans la mort et la résurrection de Jésus-Christ[1833] ».

1830

Abrégé de sœur Marie des Saints-Anges Le Guennec de Treurant, f° 150.

1831

L'analogie entre les souffrances rencontrées par Job et celles de la religieuse semble évidente. « Si nous accueillons le bonheur comme un don de Dieu, comment ne pas accepter de même le malheur ? » (Jb 2, 10).

1832

« Dieu est [celui] qui éprouve nos cœurs ». 1 Th 2, 4.

1833

DE FIORES Stefano, GOFFIN Tullo (dir.), *Dictionnaire de la vie spirituelle*, Paris, Les Editions du Cerf, 2001, p. 273.

✍ La complémentarité de **Marthe**, femme d'action et **Marie**, sa sœur, femme portée à la contemplation, métaphore de la vie conventuelle, pensée comme l'union de l'**office** de **Marie**[1834] et de **Marthe** (6 citations) (« Et que faisant l'office de Marthe, elle s'occupait avec plaisir à celui de Marie pour lequel elle avait naturellement un attrait particulier[1835] »). Ces deux femmes sont celles que Jésus rencontre et qui sont évoquées dans l'Evangile de Luc : « Comme Jésus était en chemin avec ses disciples, il entra dans un village, et une femme, nommée Marthe, le reçut dans sa maison. Elle avait une sœur, nommée Marie, qui, s'étant assise aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole. Marthe, occupée à divers soins domestiques, survint et dit: Seigneur, cela ne te fait-il rien que ma sœur me laisse seule pour servir? Dis-lui donc de m'aider. Le Seigneur lui répondit: Marthe, Marthe, tu t'inquiètes et tu t'agites pour beaucoup de choses. Une seule chose est nécessaire. Marie a choisi la bonne part, qui ne lui sera point ôtée » (*Luc*, 10, 38-41). La vie d'une religieuse, au sein d'un couvent, est à l'image de ces deux femmes du Nouveau Testament : la religieuse est celle qui écoute et qui prie (Marie) tout en étant celle qui est au service des autres (Marthe). Elle unit ainsi en elle-même son être et sa vie : *orare* et *laborare*.

✍ Le thème de **Jésus jardinier** (2 citations), cultivant des plantes dans le « jardin clos de la sainte religion[1836] », les plantes[1837] étant représentées par les religieuses tout comme celui

---

1834

A Marie citée dans l'Evangile de Luc, la rédactrice lui substitue à trois reprises le nom de Madeleine.

1835

Abrégé de sœur Marie des Cinq-Plaies Jean. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°427.

1836

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Pélagie Pennel. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°781. Cette thématique du jardin et sa flore choisie est évoquée dans le *Cantique des Cantiques* (*Ct* 4, 12-15).

1837

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Avoye du Bouëtiez de Kerorguen. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°848. L'abrégé de sœur Marie du Saint-Cœur de Jésus Bedault fait aussi le parallèle entre la religieuse et un « arbre chargé de fruits en leur maturité et d'un agreable gout au jardinier celeste qui vouloit s'en réjouir dans l'éternel festin qu'il vouloit prendre avec elle ». Abrégé de sœur Marie du Saint-Cœur de Jésus Bedault. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°30.

du « **bon pasteur**[1838] **»** ramenant à la bergerie, ses brebis égarées (3 citations). Jésus est ainsi le guide de ses disciples parfois désorientées et séduites par des plaisirs factices. Il est celui qui prend soin des « semences de la vocation religieuse[1839] » : « Qui entrera par moi, sera sauvé ; il entrera et sortira, et trouvera sa pâture. Le voleur ne vient que pour voler, égorger et détruire. Moi, je suis venu pour que les brebis aient la vie et l'aient en abondance. Je suis le bon pasteur; Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis […] Je suis le bon pasteur ; je connais mes brebis et mes brebis me connaissent, comme le Père me connaît et que je connais le Père, et je donne ma vie pour mes brebis. J'ai d'autres brebis encore qui ne sont pas de cet enclos ; celles-là aussi, je dois les mener ; elles écouteront ma voix ; et il y aura un seul troupeau, un seul pasteur ». (*Jn* 10, 1-11).

✍ L'**acceptation** du **présent** (« loin de regretter comme eux [Israélites] les viandes et oignons d'Egypte[1840] ») (1 citation), sans **regretter les jouissances éventuelles du passé**, à travers la référence à un passage des Nombres : « Le ramassis de gens qui se trouvait au milieu d'Israël éprouva des désirs. Les Israélites eux-mêmes recommencèrent à pleurer et dirent: «Qui nous donnera de la **viande** à manger? Nous nous souvenons des poissons que nous mangions en **Egypte** et qui ne nous coûtaient rien, des concombres, des melons, des poireaux, des oignons et des gousses d'ail. Maintenant, notre gosier est desséché: plus rien! Nos yeux ne voient que de la manne […] L'Eternel dit à Moïse: «Rassemble auprès de moi 70 hommes pris parmi les anciens d'Israël, des hommes que tu connais comme anciens et responsables du peuple. Amène-les à la tente de la rencontre et qu'ils s'y présentent avec toi. Je descendrai te parler là. Je prendrai de l'Esprit qui est sur toi et je le mettrai sur eux, afin qu'ils portent la charge du peuple avec toi et que tu ne la portes pas tout seul. Tu diras au peuple: 'Consacrez-vous pour demain. Vous mangerez de la viande, puisque vous avez pleuré aux oreilles de l'Eternel en disant: **Qui nous fera manger de la viande**? Nous étions bien en

1838

Abrégé de sœur Marie de Jésus Pitoüays. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°213.

1839

Abrégé de sœur Marie de l'Enfant Jésus Eudo. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°206.

1840

Ibid., f°206.

Egypte! L'Eternel vous donnera de la viande et vous en mangerez. Vous en mangerez non pas un jour, ni 2 jours, ni 5 jours, ni 10 jours, ni 20 jours, mais un mois tout entier, jusqu'à ce qu'elle vous sorte par les narines et que vous en soyez dégoûtés. Cela arrivera parce que vous avez rejeté l'Eternel qui est au milieu de vous et parce que vous avez pleuré devant lui en disant: Pourquoi donc sommes-nous sortis d'Egypte?» (*Nb* 11, 4-6).

✍ L'idée que la **vie** d'une religieuse est parfois comme une « une **vallée de larmes**[1841] » (5 citations) : « «Heureux ceux qui placent en toi leur appui! Ils trouvent dans leur cœur des chemins tout tracés. Lorsqu'ils traversent la vallée de Baca[1842], ils la transforment en un lieu plein de sources, et la pluie la couvre aussi de bénédictions. Leur force augmente pendant la marche, et ils se présentent devant Dieu à Sion». (*Psaume* 84, 6-8). Etre religieuse, c'est non seulement connaître la joie mais également endurer des souffrances. Celles-ci ne doivent nullement empêcher la croyante d'avancer car Dieu ne l'abandonnera jamais sur le chemin de la douleur et du doute.

✍ Le parallèle entre la **vierge sage** et la **religieuse** qui prend soin de préserver la flamme de sa foi (7 citations) (avec l'allusion à l'huile de la lampe des vierges sages de la parabole des vierges sages et des vierges folles) : « Alors le royaume des cieux sera semblable à dix vierges qui, ayant pris leurs lampes, allèrent à la rencontre de l'époux. Cinq d'entre elles étaient folles, et cinq sages. Les folles, en prenant leurs lampes, ne prirent point d'huile avec elles ; mais les sages prirent, avec leurs lampes, de l'huile dans des vases. Comme l'époux tardait, toutes s'assoupirent et s'endormirent. Au milieu de la nuit, on cria : Voici l'époux, allez à sa rencontre ! Alors, toutes ces vierges se réveillèrent et préparèrent leurs lampes. Les folles dirent aux sages : Donnez-vous de votre huile, car nos lampes s'éteignent. Les sages répondirent : Non ; il n'y en aurait pas assez pour nous et pour vous ; allez plutôt chez ceux qui en vendent et achetez-en pour vous. Pendant qu'elles allaient en acheter, l'époux arriva ; celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui dans la salle des noces et la porte fut fermée. Plus tard, les autres vierges vinrent et dirent : Seigneur, Seigneur, ouvre-nous. Mais Il répondit : Je

---

1841

Abrégé de sœur Marie de Saint-Pierre de Bonnecamps. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°848. Ce passage biblique a donné son titre à un tableau de Gustave Doré (1882-1883), conservé au Petit Palais à Paris.

1842

Le mot hébreu *Baca* signifie larme ou pleur.

vous le dis en vérité, je ne vous connais pas. Veillez donc, puisque vous ne savez ni le jour ni l'heure ». (*Mtt* 25, 1-13). La religieuse se prépare, jour après jour, « à la venue de l'époux[1843] ». Mais cette attente n'est pas marquée par l'impétuosité mais par la patience et la persévérance. Elle sait que l'amour de Dieu nécessite le don de son temps car il lui est promis d'accéder « à la salle du festin[1844] » ultime.

✍ Le thème de l'**amour** et de l'**union** avec **le divin époux** (en référence au *Cantique des Cantiques*). Ce thème de l'amour entre deux êtres est celui qui revient le plus sous la plume de la rédactrice, comme un "épisode" incontournable de tout abrégé (72 citations). La vie conventuelle devient la transposition terrestre de l'union de l'époux et de l'épouse évoquée dans le *Cantique des Cantiques*. La religieuse vit ainsi, chaque jour, dans ce puissant désir d'union symbolique. Son « époux sacré[1845] » s'impose comme le centre de son monde intérieur, réitération des propres mots du *Cantique spirituel* de Jean de la Croix : « Désormais ma seule occupation c'est d'aimer ». Mais cette vie - déjà en germe lors de la réception du sacrement du baptême[1846] -, n'est qu'une étape vers le couronnement final de tout séjour terrestre : le jour tant désiré où la défunte remettra son âme entre les mains de son créateur et

---

1843

1844

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Marthe Le Tessier. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°557.

1845

Abrégé de sœur Marie de la Trinité Heurtaut. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°848.

1846

Le baptême est le moment où celle qui est encore une enfant voit son âme revêtue de la robe de l'innocence. Abrégé de sœur Marie de Sainte-Ursule Le Boudoul du Baudory. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°1084. « Selon saint Paul, tout chrétien doit vivre comme quelqu'un qui, par le baptême, a été « crucifié avec le Christ (Ga 2, 19 sqq. ; 5-24 ; Rm 6, 1-11 ; Co 2, 11 sqq.). Cela signifie que le chrétien participe à l'amour et à l'obéissance du Christ en croix. Il doit donc mettre à mort constamment le péché et l'égoïsme qui empêchent d'aimer Dieu, d'aimer les hommes, d'avoir la joie et la paix qui rayonnent de la vie ressuscitée du Seigneur (*Co* 3, 2 sqq.). DE FIORES Stefano, GOFFIN Tullo (dir.), *Dictionnaire de la vie spirituelle*, Paris, Les Editions du Cerf, 2001, p. 233.

se verra revêtue de la robe nuptiale de l'épouse lors du banquet de l'époux[1847] ; ce jour où elle consommera enfin son sacrifice de douloureuse victime[1848].

Le *Cantique des Cantiques* qui influence la rédactrice dans son écriture est un texte écrit sous la forme d'un long poème d'amour. Celui-ci occupe une place singulière dans la littérature biblique[1849]. La tradition juive le classe parmi les cinq *meguillôt*, ces rouleaux utilisés lors des grandes fêtes liturgiques. Dans la Bible grecque, il est rangé parmi les livres sapientaux.

« L'essentiel du livre se compose de paroles échangées par un homme et une femme qui expriment leur amour de manière passionnée, prenant à témoin d'autres personnages et des éléments de la nature. Le texte fait alterner déplacements et repos, sommeil et veille, interrogations et réponses pour évoquer ce que Paul Ricœur, s'inspirant d'une formule d'Origène, appelle les " mouvements de l'amour " (Ricœur et LaCocque, *Penser la Bible*, Seuil, 1998)[1850] ».

Les abrégés témoignent de cette rencontre amoureuse qui frappe comme la foudre le cœur de la religieuse[1851] : ils sont la transcription scripturaire des mouvements d'un cœur aimant, tout embrasé « de l'amour de Dieu[1852] » qui appelle à le suivre :

1847

Abrégé de sœur Marie Anne de la Trinité du Plessis de Rosmadec. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°803.

1848

Abrégé de sœur Marie Anne de Sainte-Agnès Duboys. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°245.

1849

« S'il n'était inséré dans le canon des écritures tant juives que chrétiennes, nul ne contesterait qu'il soit, dans la production littéraire du Proche-Orient ancien, un des sommets de la poésie amoureuse. Mais, précisément, les hardiesses que suppose un tel genre poétique ont fait émettre des doutes sur la canonicité de l'ouvrage. Peut-on admettre qu'un tel ensemble, où le nom de Dieu n'est cité qu'une fois (viii, 6), et où se trouve magnifié l'attrait réciproque de l'homme et de la femme, soit une parole divine adressée à l'homme ? La réponse de la tradition juive, depuis l'assemblée de Yabné au moins, comme celle de la tradition chrétienne, depuis Hippolyte et Origène, fut toujours affirmative. Les uns et les autres le considéraient, cependant, comme une allégorie ou une parabole de l'amour de Dieu pour son peuple ». SANDOZ Jean-Pierre, « Cantique des Cantiques », *Encyclopaedia Universalis* [En ligne], consulté le 18 mai 2015. URL : http://encyclopaediauniversalis.ezproxy.univ-ubs.fr/recherche/

« Le divin époux, par les heureuses dispositions, preparoit peu à peu sa jeune amante de la divine alliance qu'il vouloit au jour contracter avec elle […]. Chaque parole de ce grand serviteur de Dieu était comme autant de flèches enflammées que le divin époux dérogeait dans le cœur de son amante qui, depuis cet entretien, ne soupira plus qu'après l'heureux moment où elle pourrait entrer dans cette terre promise où on lui avait fait envisager toute douceur spirituelle[1853] ».

« Elle mérita d'entendre les semonces amoureuses que notre Seigneur lui fit, lui inspirant le désir de le chercher loin de l'embarras des affaires du siècle[1854] ».

« Elle commença son entrée dans le noviciat par une retraite afin de se mieux disposée aux caresses de l'époux ».

A l'image de la rencontre amoureuse entre deux êtres de chair et de sang, la rencontre spirituelle avec l'être désiré est un processus personnel où se mêlent le trouble intérieur, une

---

1850

BERDER Michel, « Introduction au Cantique des cantiques », *Croire*. Questions de vie, questions de foi [En ligne], consulté le 18 mai 2015. URL: http://www.croire.com/Definitions/Bible/Ancien-Testament/Introduction-au-Cantique-des-cantiques/%28offset%29/10.

1851

Abrégé de sœur Marie de l'Assomption Duboys. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°161.

1852

Abrégé de sœur Marie de Saint-Jean Mesnard. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°74.

1853

Abrégé de sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°144.

1854

Abrégé de sœur Marie de la Conception Le Lieupaul. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°169.

joie infinie et un profond doute (la peur de déplaire à son bien-aimé et d'être repoussée par lui) :

« Ce divin espoux conduisant son amante par un chemin obscur et crucifiant mais soutenüe d'une foy nüe, elle decouvroit, au milieu des tenebres, la veritable lumiere qui la tenoit dans un profond anneantissement devand la majesté de Dieu[1855] »

« Quelques temp apres, c'est à dire une des festes de Pâques, le divin espoux qui dans l'Ecriture se nomme lui mesme, un Dieu jaloux, lui temoigna sensiblement combien sa complaisance lui avoit deplu. Etant à l'oraison du matin, notre divin sauveur lui fit un sensible reproche qu'on lui dit-il interieurement apres tous les moyens que ma paternelle providence nous a fournis pour vous construire une maison, vous ne "vous inquietez plus de m'en accommoder un qui soit plus conforme à ma grandeur. Vous me laissez sous les pieds des penitentes notre vieille eglise estoit alors sous nos clous. Ah, vous estes une ingrate."

Cette plainte du celeste espoux fut pour, notre tendre et amoureuse espouse, une fleche dont la blessure fut egalement douloureuse et profonde, qui lui ota pendant un assez longtemps la faculté de prononcer un seul mot. La premiere que ses soupirs et sanglots lui permirent de proférer furent celles du grand apôtre : "Seigneur que voulez-vous que je fasse[1856]».

A l'image de l'amour qui s'empare d'un être humain et le consume de l'intérieur en le rendant incandescent, l'amour que la religieuse porte à son époux bien-aimé est « ce feu qui la devore au-dedans, se rallume toujours de nouveau par des desirs plus ardents de plaire à son

1855

Abrégé de sœur Marie du Saint-Cœur de Jésus Bedault. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°29.

1856

Abrégé de sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°148.

bien aimez, la faisoit languir nuit et jour comme la sainte epouse a l'odeur de ces parfums[1857] qu'elle ne cherchoit qu'a repandre[1858] ».

En épouse obéissante, elle abandonne sa volonté entre les mains de son bien-aimé : elle vit par lui et pour lui : « Son egalité d'esprit a esté si parfaite qu'on n'y a jamais remarque aucun changement, pas mesme un seul moment. Non que véritablement, elle n'y fut sensible mais sa soumission et acquiescement au divin vouloir estoient comme le sceau et cachet qu'elle mettoit sur son cœur pour en arreter les mouvements naturels[1859] ».

✍ Le thème de la **pureté virginale de la religieuse préservée** par **Dieu**, pareille à l'innocente et chaste colombe protégée par Noé lors du déluge (12 citations) : Dieu la sollicitant de se donner à lui entièrement, se dévouant à son service, jaloux qu'il estoit de la purté de cette innocente colombe, la transmit dans l'arche de la sainte religion pour la preserver de la corruption du siecle, dont ces pieds n'avoient encore esté souillez[1860] ».

✍ L'importance de la **communion**, source de vie pour la religieuse (6 citations) : « Quoi sur au chœur pour la sainte communion, prenant dans ce pain eucharistique, la force qu'elle tiroit de sa faiblesse et la faim qu'elle avoit de cet aliment des forts l'a rendoit jalouse de le venir prendre[1861] ».

1857

Cet extrait rappelle un passage du *Cantique des Cantiques* : « Tes amours sont plus délicieuses que le vin ; l'arôme de tes parfums est exquis ». (*Ct* 1, 3).

1858

Abrégé de sœur Marie de l'Assomption de la Valette. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°299.

1859

Le sceau, substitut de l'autorité divine est évoqué dans l'épilogue du Cantique des Cantiques : « Pose-moi comme un sceau sur ton cœur, comme un sceau sur ton bras. Car l'amour est fort comme la Mort » (*Ct* 8, 6).

1860

Abrégé de sœur Marie de la Visitation Chupeau. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°334.

1861

Abrégé de sœur Marie de Saint-Joseph de Hervée. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°334.

La rédactrice ponctue ainsi son récit biographique de phrases et d'épisodes clés tirés de la Bible avec une prédilection certaine pour le *Cantique des Cantiques* : « je dors, mais mon cœur veille (*Ct* 5, 2) », « un seul cheveu de l'épouse ravissait le cœur de l'époux (rappel du passage du *Cantique des Cantiques* : « tes cheveux sont comme des troupeaux de chèvres, ondulant sur les pentes du mont Galaad[1862] (*Ct* 4, 1, *Bible de Jérusalem*) ». Mais elle a aussi recours à des personnages importants de la *Bible* tout comme à des acteurs majeurs de l'histoire religieuse du Moyen Age et de l'époque moderne. Il s'agit alors pour la rédactrice :

- Soit de mettre en valeur la défunte dont le comportement l'apparente à un être admirable et donc, susceptible d'être admiré par toutes celles qui viendront à sa suite,
- Soit d'inclure la défunte dans la chaîne des croyants.

Ainsi trouve-t-on, sous la plume de la rédactrice :

Personnages importants de la Bible	Nombre de citations
Josué	7 citations Les citations font le parallèle entre le personnage biblique, **Josué**, reprenant le flambeau de Moïse dans la co**nduite du peuple hébreu vers la Terre promise** et la **supérieure**, **guidant** sa communauté vers cette même terre : « Il lui fut dit intérieurement mais bien distinctement que ce ne seroit plus ni Moïse ni Aaron qui conduiroit le peuple de Dieu mais Josué […] Dieu qui l'avoit designee comme un nouveau Josué[1863]. « Voila notre Moïse, voila notre Josué, voila enfin celle a qui vous communiquerez votre esprit et qui

1862

« Tu m'as ravi le coeur, ma soeur fiancée tu m'as ravi le coeur par un seul de tes regards, par une seule des perles de ton collier » (*Ct* 4, 9). Cette citation est extraite de la traduction de la Bible en français par Louis Segon en 1910, version disponible en ligne sur le site de l'Alliance biblique française. URL: http://www.la-bible.net/bible/segond1910/ct.html#4.

1863

Abrégé de sœur Marie de la Sainte-Trinité Le Rebours du Vaumadeuc. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°146.

	nous annoncera vos oracles[1864] ». « Ce ne sera plus Moïse, ni Aaron qui gouverneront mon peuple, mais Josué[1865] »…. La même idée d'une supérieure tel un guide des âmes se retrouve dans le recours au personnage de Simon, fils d'**Onias**, cité dans *l'Ecclésiastique* : « C'est Simon fils d'Onias, le grand prêtre, qui pendant sa vie répara le Temple et durant ses jours fortifia le sanctuaire […] Qu'il était magnifique, entouré de son peuple, quand il sortait de derrière le voile, comme la rose au printemps, comme un lis près d'une source, comme un rameau de l'arbre à encens en été» (*Si* 50, 1-8). « Elle repandoit un parfum de si bonne odeur, que l'on pouvoit dire d'elle ce que l'écriture dit du fils d'Onias qu'elle etoit l'encens flairant au jour d'été, et comme les lys qui sont aux passages des eaux[1866] ». (1 citation).
Saint Paul	6 citations « Elle vivoit comme la vraye veuve dont parle saint paul, se rendant d'une singuliere edification a tout le monde[1867] ». Cette citation, extraite de l'abrégé de sœur Marie du Saint-Esprit Le Car, est un rappel d'un passage de la première Epître à Timothée : « la vraie veuve, celle qui reste absolument seule, s'en remet à Dieu et consacre ses jours et nuits à la prière et à l'oraison » (1 *Tm* 5, 5). Sœur Marie du Saint-Esprit Le Car fait partie de ces veuves dont parle l'apôtre : devenue veuve après un

1864

Abrégé de sœur Marie de l'Incarnation Cadiou. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°54.

1865

Abrégé de sœur Marie de la Saint-Mathieu Le Strat. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°345.

1866

Abrégé de sœur Marie de l'Incarnation Cadiou. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°55.

1867

Abrégé de sœur Marie du Saint-Esprit Le Car. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°55

	mariage forcé[1868], elle choisit de suivre l'appel de Dieu qui l'habite depuis son enfance, désirant ainsi « reparer le temps perdu […] et les désordres de sa vie passée[1869] ». « Elle estima, comme saint Paul, toutes les belles choses du monde, du bien et de l'ordure aux prix et en comparaison de gagner jesus christ, et se determina a suivre non seulement le parti du celibat mais encore de la devotion dont elle voulut porter les livrées et l'ajustement[1870] ». Le choix de Jésus-Christ vaut tout**es les richesses d'un monde corrompu**. Etre son épouse "spirituelle" vaut, là encore, tous les partis avantageux pouvant se présenter à la vue d'une jeune fille bien née[1871]. « Elle pouvoit dire comme saint Paul : « je vis, non plus moi, mais c'est jesus christ qui vit en moi[1872] ». Cette citation fait écho à un passage de l'Epître aux Galates : « Et ce n'est plus moi qui vis, mais le Christ qui vit en moi » (*Ga* 2, 20). Par delà les erreurs commises, les fautes de parcours, les doutes inhérents à toute vie religieuse, le Christ persiste à aimer celles qui ont choisi d'être les **fidèles servantes** du Christ.

1868

La rédactrice de son abrégé parle d'elle comme d'une « pauvre victime ». Abrégé de sœur Marie du Saint-Esprit Le Car. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°55.

1869

Ibid., f°55.

1870

Abrégé de sœur Marie de Saint-Vincent Lores. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°119

1871

« Melle Lores de Multeau [est] d'une famille distinguée de Malestroit ». ORY Joseph-Marie, *Les origines de Notre-Dame de Charité*, Abbeville, impr. Paillard, 1891, p. 477.

1872

Abrégé de sœur Marie de l'Incarnation Bourgeois. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°382.

	« Elle avoit le don de se faire gouter, surmontant son naturel pour le faire comme un autre saint Paul, toutes à tous[1873] ». L'idée qui préside à cette citation[1874] est que la **religieuse doit s'adapter aux autres et non pas les autres s'adapter à elle**. **Elle doit accepter les tâches qui lui sont imposées aussi difficiles soient-elles**. La citation paulinienne apparaît ainsi à l'occasion de l'évocation du temps qu'elle a passé à la dépense « qui est un esprit difficile à vivre[1875] » mais qui lui est devenu facile parce qu'elle a réussi à s'y rendre disponible. « Le moment en estant veneu, elle fut comme un autre saint Paul, renvercée par terre mais n'eut pas comme luy la mesme, constance et promptitude a respondre au volonté de Dieu[1876] ». Cette allusion à saint Paul rappelle la conversion de celui-ci sur le chemin de Damas suite à l'apparition du Christ (le choc créé par celle-ci le renverse à terre). La religieuse qui est associée à cette citation fait elle aussi une chute… mais au sens propre du terme : « Une chute qu'elle eust à l'age d'environ 16 ou 17 ans, en ce divertissant la jetta dans une violente maladie dans laquelle elle pensa mourir. Ce voyant dans ce peril, elle fit une espece de vœu sy Dieu luy redonnoit des jours de ce faire religieuse. Mais, apres sa convalescence, elle ne pensa guere a mettre en exécution sa promesse, continuant comme auparavant a prendre ses plaisirs et a ce conserver en tout, vivant d'une vie molle et aisee, sans se gesner en rien, ayant un éloignement extraordinaire pour la

1873

Abrégé de sœur Marie du Saint-Sacrement de Combles. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°385.

1874

Cette citation est un rappel de celle de la première Epître aux Corinthiens : « Je me suis fait tous à tous » (1 *Co* 9, 22).

1875

Abrégé de sœur Marie du Saint-Sacrement de Combles. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°385.

1876

Abrégé de sœur Marie de Saint-Louis Gatechair. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°563.

	vie du cloistre et n'alloit visiter les couvens qu'en repugnances jusqu'à l'age de 23 ans que Dieu luy fist la grace de faire des refflexions solides pour son salut, luy remettant devant les yeux la promesse qu'elle luy avoit fait qui lui fit une sy forte impression qu'elle lui fit prendre la resolution, malgrée elle, de se faire religieuse[1877] ». La conversion n'est pas pour cette religieuse, immédiate. Le monde et ses plaisirs ont réussi, au moins pendant un temps, à lui faire **oublier le projet d'alliance** qu'elle avait formulé quand elle était à l'article de la mort. « Estant animée de cet esprit de l'evangile qui ordonne de crucifier sa chair, le mal trouvoit en elle son vainqueur, sa generosite la rendant comme saint Paul, combattu mais non abattu[1878] ». Les mortifications n'ont pas de prise sur une combattante de la foi. La religieuse sort toujours **victorieuse** de cette **confrontation avec elle-même**.
David et Jonathas	<u>2 citations</u> « Ce fut un de ces derniers sacrifices qui ne couta pas peu à cette chere malade, ayant entre ces deux cheres mères, une union si étroite qu'on eut pu dire d'elles que leurs ames etoient collées comme celles de David et de Jonathas[1879] ». L'histoire qui sert d'appui à ces deux citations, tout comme à la suivante, est celle de l'amitié - ambigüe pour certains- entre Jonathan, fils de Saül, roi d'Israël et David (récit cité dans le premier et deuxième livre de Samuel). Cette idée de **relation amicale** se retrouve ainsi entre Catherine de Francheville, fondatrice de la Retraite des femmes de Vannes et sœur Marie de Saint-Vincent Lores : « En effet, elle n'oublia rien pour

1877

Abrégé de sœur Marie de Saint-Louis Gatechair. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°563.

1878

Abrégé de sœur Marie de Saint-Dominique Richer. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°1296.

1879

Abrégé de sœur Marie du Saint-Sacrement de Combles. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°388.

	ébranler et gagner notre chère sœur et lui faire changer de résolution, lui faisant voir en particulier le chagrin et la douleur qu'elle lui causerait en la quittant, ayant vécu toutes les deux depuis plus de 20 ans dans une intime et parfaite union, à quoi notre chère sœur n'était pas insensible, ayant pour cette sainte demoiselle un sincère attachement […]. Elle fut bien réciproque car notre chère défunte ayant pour elle beaucoup de tendresse ne la quitta qu'avec douleur. C'était ce semble, David et Jonathas qui se donnaient les derniers adieux[1880] ». Cette même entente mutuelle est celle qui préside aux relations évoquées dans la première citation: ➢ entre sœur Marie du Saint-Sacrement de Combles et sœur Marie de l'Assomption de la Valette, dont l'amitié sororale prendra fin au décès de la première.
Tobie	<u>2 citations</u> Le personnage de Tobie dont il est question ici dans ces deux citations est le personnage principal du *Livre de Tobie* (il figure au canon de la Bible grecque). « Le livre de Tobie raconte l'histoire de deux infortunes qui vont trouver leur solution. Tobit, est un Juif pieux qui fait partie de la déportation à Ninive. Victime d'une maladie des yeux, il devient aveugle et réduit à la misère. Le fils de Tobit, appelé Tobie, part pour un long voyage pour recouvrer une créance. Il y rencontrera Sarra, sa future épouse, victime d'un démon qui fait périr ces fiancés au fur et à mesure qu'ils se déclarent. Tobit sera guéri de sa cécité et Sarra délivrée de son démon grâce à l'intervention de l'ange Raphaël qui l'accompagnera tout au long de son voyage[1881] ». « Ayant fait le caractère de l'un et de l'autre, a été

1880

Abrégé de sœur Marie de Saint-Vincent Lores. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°122.

1881

« Le livre de Tobie, un juste peut-il espérer une récompense ? », *Chrétiens aujourd'hui*. Découvrir la Bible. Livres et textes et personnages [En ligne], consulté le 24 mai 2015. URL : http://www.chretiensaujourdhui.com/livres-et-textes-et-personnages/les-livres/le-livre-de-tobie-un-juste-peut-il-esperer-une-recompense/

	comme héréditaire à leurs enfants semblables au bon Tobie, ils ne leur inculquaient rien que de plaire au Seigneur en vérité et de chercher diligemment à faire ce qu'il lui plait[1882] ». « Selon l'avis de Tobie, de mettre son pain et son vin sur la sépulture du juste[1883] ». Cette citation est un lointain rappel d'un passage du chapitre 12 du Livre de Tobie : « Et l'Ange [Gabriel] leur dit: La paix soit avec vous, ne craignez point. Car, lorsque j'étais avec vous, j'y étais par la volonté de Dieu; bénissez-Le et chantez-Le. Il vous a paru que je mangeais et que je buvais avec vous; mais je me nourris d'un mets invisible, et d'un breuvage qui ne peut être vu des hommes (*Tb* 12, 17-19). Ce pain et vin symbolisent le **corps** et le **sang** du Christ, partagés lors de la communion (repas fraternel rappelant le sacrifice de Jésus pour la vie de tous.
Benjamin parmi les enfants de Jacob	<u>1 citation</u> « *Aussi leur porteraient-ils, à tous, une tendresse et une amitié très forte et ils expérimentaient heureusement que les enfants feront la joie des gens de bien, s'il se trouva autrefois un Benjamin parmi les enfants de Jacob, qui par l'innocence de son jeune âge posséda entièrement la tendresse et la complaisance de ce saint patron[1884]* ». Benjamin est le fils de Jacob et de Rachel évoqué dans la Genèse.
Osée	<u>2 citations</u> « *S'abandonnant comme la sainte épouse à toutes les*

1882

Abrégé de sœur Marie du Saint-Esprit Le Rebours du Vaumadeuc. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°617.

1883

Abrégé de sœur Marie de la Miséricorde Troussier. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°1287.

1884

Abrégé de sœur Marie du Saint-Esprit Le Rebours du Vaumadeuc. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°617.

	rigueurs que son bien-aimé permettait qu'elle souffrit dans cette nuit profonde mais cet aimable amant qui, selon le prophète Osée, ne blesse que pour guérir[1885] ». Cette citation rappelle celle du livre d'Osée : « Mais Iahvé blesse et panse la blessure ; il frappe pour guérir ». La religieuse, même au plus profond de sa souffrance, doit garder confiance en Dieu car il est un être d'amour. Il n'abandonne pas les êtres blessés comme le laisse entrevoir le Livre d'Osée : « L'amour inconditionnel de Dieu pour son peuple est le thème central du Livre d'Osée. L'originalité du livre d'Osée est que le narrateur de ce livre associe sa situation conjugale et la situation du peuple d'Israël dans son alliance avec le Seigneur. Osée (en hébreu Hoshea, « **Yahwé est venu au secours** ») a épousé une prostituée sacrée nommée Gomer. De même que l'épouse d'Osée a été infidèle à son mari, de même le peuple d'Israël s'est tourné vers d'autres dieux, notamment Baal, le dieu des Cananéens. Osée établit ainsi un parallèle entre sa vie privée et la relation de Dieu avec la nation d'Israël. **Mais Dieu n'abandonne pas son peuple pour la même raison qu'Osée n'abandonne pas Gomer. La notion d'alliance est ainsi au centre de la réflexion de ce livre**[1886] ». «Ducam eam in solitudinem loquar ad cor ejus. Je la conduirai dans la solitude, et là je lui parlerai au coeur (*Osée*, chap. II, 14.). Revient ici l'idée que la vie est parfois difficile mais que toujours Dieu **veille** sur ceux qui mettent leur confiance entre ses mains.
Reine de Sabbat	1 citation « *Elle fut charmée ainsi que la reine de Sabbat, de*

1885

Abrégé de sœur Marie du Saint-Esprit Le Rebours du Vaumadeuc. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°617.

1886

« Le livre d'Osée, une histoire d'amour pour comprendre la relation à Dieu ? », *Chrétiens aujourd'hui*. Découvrir la Bible. Livres et textes et personnages [En ligne], consulté le 24 mai 2015. URL: http://www.chretiensaujourdhui.com/livres-et-textes-et-personnages/le-livre-dosee-une-histoire-damour-pour-comprendre-la-relation-a-dieu/.

	l'ordre et de la magnificence qu'elle trouva dans le palais du véritable Salomon[1887] ». Cette citation fait référence à l'histoire du roi Salomon relatée dans la *Bible* et, notamment à l'épisode de sa rencontre avec la reine de Saba, souveraine étrangère qui avait entendu parler de sa renommée. Empruntant la route de l'or et de l'encens, elle se rendit à Jérusalem afin de connaître ce roi à la sagesse légendaire. Elle fut accueillie par celui-ci avec les plus grands honneurs, **constatant par elle-même l'étendue de ses richesses** et son prestige intellectuel (1 *R*, 10, 1-13).
Ezéchiel	1 citation « *Elle fit les premiers pas dans la voie de la sainte religion et monta heureusement sur ses montagnes d'Israël dont parle Ezéchiel, pour paître le long des ruisseaux et y être nourrie d'excellents pâturages*[1888] ». « Et vous, montagnes d'Israël, vous allez donner vos branches et porter vos fruits pour mon peuple Israël; car il est près de revenir» (*Ez* 36, 8). Entrer en religion c'est entrer dans « une terre qui ruisselle de lait et de miel » (*Ex* 3, 8), c'est accéder à une sorte de félicité intérieure, un ravissement des sens permettant de supporter avec calme, les aléas de la vie : « La patience triomphe de tout, Celui qui possède Dieu, Ne manque de rien » (Thérèse d'Avila).

Acteurs majeurs de l'histoire religieuse du Moyen Age et de l'époque moderne	**Eléments biographiques**	**Eventuel lien avec l'ordre de Notre-Dame de Charité** et *Extrait de l'abrégé*
Sainte Apolline[1889] (✞ 249)	Vierge et **martyre** à Alexandrie en Égypte. Lors d'une émeute, des païens se saisirent d'elle, lui firent tomber	A l'image de cette vierge suppliciée, la religieuse subit l'épreuve de **maladie** dans sa chair **sans se révolter**.

1887

Abrégé de sœur Marie du Saint-Joseph Pigoust. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°865.

1888

Abrégé de sœur Marie du Saint-Joseph Buchet. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°888.

	toutes les dents en lui frappant les mâchoires, puis menacèrent de la jeter vivante dans un bûcher si elle ne prononçait pas avec eux des formules impies. Elle délibéra un moment en elle-même, puis, offrant sa vie en sacrifice, elle s'élança dans le feu, plus prompte à affronter la mort que ses persécuteurs à préparer le supplice.	« [Elle avait] *des douleurs pareilles a celles de sainte Apolline qu'elle imitoit dans sa patience qui etoit admirable et charmante*[1890] ».
Saint Augustin[1891] (354-430)	Evêque d'Hippone[1892] en 396, il eut une influence prépondérante dans la pensée chrétienne occidentale. En peu de temps il devint "une des principales figures du christianisme de l'époque." Docteur de l'Eglise, il influença l'école française de spiritualité du XVIIème pour qui Jésus-Christ est le foyer animateur de toute vie spirituelle. Il nous reste de lui *Les Confessions, la Cité de Dieu*… La règle en vigueur dans l'Ordre fondé par Jean Eudes est celle de saint Augustin.	L'ordre se base sur la **règle de Saint-Augustin** « *Le desir qu'elle avoit de plaire à Dieu et de voir toutes ses passions assujetties sous les lois de son amour luy faisoit souvent soupirer avec saint Augustin de ce qu'elle faisoit le mal qu'elle ne vouloit pas et ne pouvoit faire le bien qu'elle eut souhaité*[1893] ». *« Elle entra dans cette crainte d'estre prise dans la glue qu'elle fuyoit mais comme elle etoit de ces esprits dont parle saint Augustin qui pratiquent le*

1889

Source des éléments biographiques : *Nominis. La fête des prénoms* ! (Site de l'Eglise catholique de France). [En ligne], consulté le 22 mai 2015. URL : http://nominis.cef.fr/contenus/fetes/9/2/2015/9-Fevrier-2015.html.

1890

Abrégé de sœur Marie du Verbe-Incarné Bourgeois. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°383.

1891

Source des éléments biographiques : *Nominis. La fête des prénoms* ! (Site de l'Eglise catholique de France). [En ligne], consulté le 22 mai 2015. URL: http://nominis.cef.fr/contenus/saint/1751/Saint-Augustin.html.

1892

L'actuelle Bône (Algérie).

1893

Abrégé de sœur Marie de Saint-Jean Boussart. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°312.

		bien avec les bons et ne laissent pas de servir d'escorte estant avec les mauvais[1894] ».
Bernardin de Sienne[1895] (1380-1444)	Prédicateur italien, restaurateur de l'ordre **franciscain**. Il a été canonisé en 1450 (Nicolas V). A 22 ans il entre chez les franciscains, y devient prêtre et son prieur lui donne la charge de la prédication. Ce sera désormais sa vocation principale. Saint Bernardin parcourt toute l'Italie, prêchant sur les places publiques car les églises sont trop petites. Il parle d'une manière concrète, directe, alerte, insistant sur la vie chrétienne et sur la primauté absolue du Christ. Vie mystique, vie morale et vie sociale sont, chez lui, inséparables. Il aura également un rôle important dans la transformation de l'ordre franciscain connue sous le nom de "réforme de l'observance".	« *Quelques unes de ses compagnes pensionnaires, qui sont presentement religieuses, avouent qu'elles la craignoient et que sa presence faisoit, en elle, le mesme effet que celle de son saint Bernardin de Sienne sur ses compagnons, n'osant continuer la conversation pour peu qu'elle fut eloignee des regles de la bienseance chrestienne ou de celle de la charite*[1896] ».
Antoine (de Padoue[1897]) (1195- 1231)	Frère mineur. Il a été canonisé en 1232(Grégoire IX) et déclaré docteur de l'Église en 1946 (Pie XII). Né à Lisbonne, il était chanoine régulier lorsqu'il entra dans l'Ordre des Mineurs, récemment fondé. Il	« *Imitant saint Antoine, elle alloit picorant non seulement dans l'exemple des sœurs mais dans tous les livres saints qu'il y pouvoit avoir de plus propres à l'animer et exciter a la pratique des solides vertus*[1898] ».

1894

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Catherine Duboys. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°572.

1895

Source des éléments biographiques : *Nominis. La fête des prénoms* ! (Site de l'Eglise catholique de France). [En ligne], consulté le 22 mai 2015. URL http://nominis.cef.fr/contenus/saint/1151/Saint-Bernardin-de-Sienne.html.

1896

Abrégé de sœur Marie de Saint-Paul Le Boudoul du Baudory. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°1089.

1897

Source des éléments biographiques : *Nominis. La fête des prénoms* ! (Site de l'Eglise catholique de France). [En ligne], consulté le 22 mai 2015. URL: http://nominis.cef.fr/contenus/saint/1313/Saint-Antoine-de-Padoue.html.

	pensait aller chez les peuples d'Afrique pour propager la foi, mais c'est en Italie et dans le midi de la France qu'il exerça avec beaucoup de fruits le ministère de la prédication. Il a fortement contribué au développement de la s**piritualité franciscaine** grâce à sa grande intelligence, à son sens de l'équilibre, à son zèle apostolique et à sa ferveur mystique.	
Catherine de Sienne[1899] (1347-1380)	Dominicaine. Elle a été canonisée en 1461 (Pie II) et déclarée docteur de l'Eglise en 1970 (Paul VI). A seize ans, elle devient tertiaire dominicaine, tout en vivant sa vie d'austérité et de prière au milieu de sa famille. Elle fait vœu de virginité, mais le petit groupe des amis qui l'écoutent et la soutiennent (les Caterini) l'appelle "maman". Ascèse et oraison la font vivre en étroite union avec le Christ, tout en se préoccupant des réalités de la vie. Elle vient en aide aux pauvres et aux malades de Sienne, elle écrit aux grands de son temps. Ne sachant pas écrire, elle a dicté ses textes ses secrétaires. Il nous reste d'elle *Le Dialogue*, classique de la littérature italienne retraçant ses entretiens enflammés avec le Christ (édité à Bologne en 1472) **Cette grande figure de la mystique médiévale**[1900], eut, en 1368, une apparition qu'elle décrivit comme étant son mariage mystique avec le Christ.	Cette mystique, tout comme sainte Thérèse d'Avila, exerça une influence importante sur la spiritualité de nombreuses religieuses de l'époque moderne. Les religieuses de Notre-Dame de Charité de Vannes avaient, sans nul doute, des extraits de ses écrits. « *A l'exemple de sainte Catherine de Sienne, s'étant fait un oratoire dans son cœur ou elle ne perdoit point la presence de son bien aimé*[1901] ». Un **thème** que l'on retrouve chez d'autres religieux évoqués dans les abrégés comme saint François de Sales et sainte Thérèse d'Avila… comme un

1898

Abrégé de sœur Marie de Saint-Stanislas Dondel. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°1142.

1899

Source des éléments biographiques : *Nominis. La fête des prénoms* ! (Site de l'Eglise catholique de France). [En ligne], consulté le 22 mai 2015. URL: http://nominis.cef.fr/contenus/saint/1054/Sainte-Catherine-de-Sienne.html.

		écho au *Cantique des Cantiques*.
Vincent de Paul (1581-1660)	Prêtre. Il est à l'origine de la Compagnie des Filles de la Charité avec Louise de Marillac, oeuvrant au service des malades et au service corporel et spirituel des pauvres. Ami et confident de François de Sales, il eut pour directeur spirituel, et ce, pendant quelques années, Pierre de Bérulle[1902].	*« Elle eut volontiers imité saint Vincent qui empruntoit un bras estranger pour luy rendre cet office et suppleer aux forces qui luy manquoient tant elle etoit insatiable d'exercer sur elle une sainte cruauté sy conforme au precepte évangélique[1903] ».*
Thérèse d'Avila (1515-1582)	**Mystique** espagnole, réformatrice de l'Ordre du Carmel. Elle a été canonisée en 1622 (Grégoire XV) et déclarée docteur de l'Eglise en 1970 (Paul VI). Comme sainte Catherine de Sienne, elle eut plusieurs apparitions, notamment celle d'un ange qui lui transperce son cœur d'un dard d'or. Il nous reste d'elle *Le Livre des*	« *Son caractere bienfaisant et reconnaissant qui la portoit ainsi qu'une autre Therese[1904]*». « *Plus heureuse que sainte Thérèse, non, un seraphin, mais Jésus-Christ, luy mesme, lui decocha une fleche d'amour qui penetra jusqu'au plus profond de son cœur et qui n'en est jamais sortie[1905]* ».

1900

L'Eglise catholique a notamment reconnu qu'elle fut porteuse de stigmates.

1901

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Barbe Ludec. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°1159. Son nom est noté "Le Louhédec" dans l'abrégé que nous avons trouvé rédigé en son honneur à Cormelles-le-Royal.

1902

Pierre de Bérulle fut l'un des principaux artisans de la Réforme catholique en France. Aidé de sa cousine, Mme Acarie, il réussit à faire venir en France six anciennes compagnes de Thérèse d'Avila et à implanter le Carmel en France. Il est l'un des "pères" de ce que l'abbé Brémond, dans son *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, a appelé l'école de spiritualité française.

1903

Abrégé de sœur Marie de Saint-Dominique Richer. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°1291.

1904

Abrégé de sœur Marie de l'Annonciation Le Rebours du Vaumadeuc. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°258

	demeures, *Le Chemin de la Perfection*…	Toute comme les religieuses de Notre-Dame de Charité de Vannes, sainte Thérèse d'Avila trempa sa plume dans le *Cantique des Cantiques* si cher à leur cœur. Elle lui consacra ainsi un texte, sans doute rédigé à partir de 1566[1906].
François de Sales (1567-1622)	Prêtre, puis évêque de Genève. Il a été canonisé en 1665 et déclaré docteur de l'Eglise en 1877 (Pie IX). Il fréquente les plus grands esprits catholiques de l'époque, introduit en France la réforme des carmels initiée par sainte Thérèse d'Avila, la fondation de l'Oratoire français par Pierre de Bérulle [1907](1611). Il nous reste de lui le T*raité de l'amour de Dieu* (1616) et *Entretiens spirituels* (posthume). Canonisé en 1665, il a été déclaré docteur de l'Église en 1877.	Les premières religieuses de l'ordre fondé par Jean Eudes à Caen (1641), sont **issues de l'ordre de la Visitation**. A côté de saint Jean Eudes et des mystiques citées dans les abrégés, il est une **figure spirituelle** majeure de l'époque moderne (notamment à travers ses écrits). « *Il faut ajouter que son obeissance pour ses supérieures avoit toutes les perfections que demande le grand saint François de Sales a une véritable religieuse car c'etoit une ame candide*[1908] ». « *Mais elle sut si bien se vaincre a l'exemple du grand François de Sales que l'on peut dire qu'elle paraissoit comme n'ayant plus de passion*[1909] ».

1905

Abrégé de sœur Marie de Saint-François Le Boudoul du Baudory. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°819.

1906

Ce texte « lui valut des ennuis de la part de l'Inquisition puisqu'elle s'aventurait sur un terrain, l'exégèse, qui lui était interdit ». ROULLET Antoine, « Le savoir contemplatif : les religieuses et les limites de la connaissance (Espagne, XVIe siècle) », *Revue historique*, 2013/1 n° 665, p. 9.

1907

L'Oratoire z été fondé à Rome en 1564 par saint Philippe de Néri.

1908

Abrégé de sœur Marie de la Conception Le Lieupaul. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°170.

		« *Sa mortification etoit conforme a celle que recommande notre saint legislateur le grand François de Sales, c'est à dire prenant indifferemment ce qui luy etoit présenté qu'il fust a son gout ou non*[1910] ». « *C'etoit alors qu'elle s'aneantissoit davantage et se rejouissoit, chérissant ces occasions comme une belle pomme d'amour qu'elle presentoit à notre Seigneur, suivant le conseil de saint François de Sales*[1911] ». « *Elle la* [vertu] *pratiquoit, selon l'esprit de saint François de Sales, avec paix et suavité*[1912] ». « *C'etoit pour elle la mesme chose, pratiquant a la lettre le document de saint François de Sales ne demandoit rien et ne refusoit rien*[1913] ».

La *Bible*, par les histoires qu'elle contient, est une source inépuisable de citations et de personnages majeurs pour la rédactrice des abrégés de vie et de vertus. Elle y puise une

1909

Abrégé de sœur Marie de la Sainte-Résurrection Autheuil. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°272.

1910

Abrégé de sœur Marie de Saint-Jean Boussart. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°312.

1911

Abrégé de sœur Marie de Saint-Charles Le Rebours du Vaumadeuc. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°438.

1912

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Cécile Le Gouvello de Keriaval. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°534.

matière susceptible de mettre en avant les qualités des défuntes dont elle fait le récit de vie. En mettant en parallèle des existences, elle leur rend un hommage de plume et de cœur à celles qui furent ses compagnes conventuelles.

Par-delà les clichés de ce genre littéraire, la rédactrice sait ponctuer habilement son récit de ses connaissances religieuses. Celles-ci dénotent non seulement le savoir qui est le sien mais, également, un certain talent à manier les sources qui sont les siennes[1914].

Ecrire d'autre vie que la sienne s'apparente, pour la rédactrice, à dérouler le fil d'une existence féminine et ce, du berceau au tombeau. Sa plume sur le papier se fait plus ou moins élogieuse à l'évocation de ses compagnes. En effet, la hiérarchie propre à cette société d'ordres ne baisse pas la garde une fois la porte du couvent franchie. Statut conventuel - le supériorat, plus particulièrement - et statut social du père fournissent de solides arguments à flatter les vertus d'une défunte.

Si la place accordée à la religion - notamment en recourant à des passages bibliques - est un passage incontournable pour de tels récits, il n'en demeure pas moins que l'on ne peut les réduire à un simple exercice de mise en valeur de la foi, tout du moins pour celui qui les étudie. En effet, derrière ces milliers de pages manuscrites se dessinent également, par petites touches, une époque, des lieux et des "actrices". Celles-ci, au fil des années, changent de cadre de vie et changent aussi, le cadre de leur vie. Elles passent ainsi d'un espace ouvert sur le monde, avec ses plaisirs et ses contraintes sociales à un espace clos sur lui-même avec ses exigences quotidiennes et ses normes de comportement. Ce chemin d'un monde à l'autre, avec ses moments de doute et d'ébranlements intérieurs, s'est sans doute accompli pour certaines de ces femmes avec plus ou moins de facilité tant la présence de la foi rythmait leur quotidien (au sein de familles dévotes). D'autres ont sans doute eu plus de mal à quitter « les

1913

Abrégé de sœur Marie de Saint-Joseph Pigoust. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°534.

1914

Ces sources, même si elles ne sont pas citées, proviennent de religieuses ayant connu la défunte - sources de seconde main - ou de la rédactrice elle-même qui a pu être l'une des compagnes de la défunte (source de première main).

divertissements du siècle[1915] » pour diriger leur cœur vers ce « chemin du ciel […] parsemé d'épines[1916] ». Mais, c'est celui ordinairement emprunté « par les epouses d'un Dieu crucifié[1917] ».

1915

LOUIS-COMBET Claude, *Des égarées : portraits de femmes mystiques du XVIIe siècle français*. Suivi de *Divine Salutation des Membres sacrez du Corps de la glorieuse Mère de Dieu* par R.I.H. Capucin, Grenoble, J. Million, 2008, p.19.

1916

Abrégé de sœur Marie de Sainte-Geneviève Le Gouvello de Kersivien. ADM, 69 H 30, Petit Couvent, Livre de couvent, f°743.

1917

Ibid., f°743.

Conclusion

Tu as mis mon cœur au large (*Psaumes* 119, 32).

Écouter l'archive, ceux qui s'y expriment et ceux qui, à travers elles, sont parlés est une utopie mêlée à une exigence de recherche. C'est aussi une des formes du deuil inachevé que l'histoire porte en elle[1918].

Arlette Farge

Ici se tourne la dernière page du livre du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes. La refermer ne veut pas dire quitter à jamais des religieuses qui nous ont accompagnée pendant près de quatre ans. En reprenant le passage des *Psaumes* cité ci-dessus, ce mémoire a mis notre cœur au large, nous faisant quitter cette terre où nous étions ancrée pour naviguer sur une mer parfois bien orageuse en raison des écueils rencontrés.

De ces abrégés, il reste encore beaucoup à dire et l'espace d'un mémoire de master 2 n'a pas suffi à épuiser toute la richesse d'un tel manuscrit de 1345 folios. Cependant, nous avons essayé d'éclairer d'un peu de lumière le choix de vie de ces femmes d'autrefois.

De la naissance dans leur cœur de cette foi au contact des autres, de leurs actions quotidiennes, alliant recueillement intérieur - dialogue avec l'époux bien-aimé - et travail, en passant par la maladie et la mort, ce sont quelques-unes des pistes de réflexion que nous avons choisi de suivre au fil de ces mois.

Si tous ces récits sont avant tout écrits afin de dresser l'éloge posthume d'une défunte[1919], il n'en demeure pas moins qu'ils nous ont permis d'entrevoir quelques aspects de

1918

FARGE Arlette, *Essai pour une histoire des voix au dix-huitième siècle*, Paris, Bayard, 2009, p.279.

1919

Une défunte admirable et admirée par toute la communauté.

la vie d'un couvent féminin au XVIIIème siècle. Le recours au merveilleux - notamment des miracles[1920] -, classique dans la construction de ce genre de récits religieux, ne les transforme pas pour autant en de pures fictions. Lieux de naissance, tableau de la parentèle, charges occupées sont autant de traces d'une réalité conventuelle qui a été[1921].

Si nous devions résumer en quelques mots notre travail, nous choisirions l'expression suivante : « derrière le voile ». En effet, ce mémoire nous a permis, en nous appuyant sur différentes sources documentaires - livre du couvent, coutumier… -, d'en apprendre un peu plus sur ces femmes qui ont choisi, à un moment donné de leur vie, d'abandonner la terre des hommes pour se tourner, corps et âme, vers la patrie de Dieu.

A travers l'étude de toutes ces biographies se sont ainsi dessinées de nombreuses histoires personnelles, et ce, du berceau au tombeau. En effet, si celles-ci sont centrées sur le temps conventuel, elles n'en oublient pas, pour autant, de présenter, plus ou brièvement, l'origine tant familiale, géographique que sociale des religieuses. Ces annotations, lacunaires parfois, ont été des points d'appui essentiels destinés à mieux connaître notamment :

☞ La **zone d'influence** dudit couvent : ce périmètre, comme nous l'avons souligné, s'est progressivement resserré en se concentrant sur le seul diocèse de Vannes, abandonnant,

---

1920

On peut citer la guérison miraculeuse de la future sœur Marie de la Trinité Heurtaut qui « étouffée sans qu'on y pensa, par plusieurs manteaux que des messieurs jetèrent sur le lit où on l'avoit mise et ce ne fut que quelques heures après, que la compagnie s'estant retirée, la servante allant pour la reprendre la trouva deja toute froide, dans le doute qu'elle fut morte, elle la porta devant le feu, mais inutilement. Sur ces entre faits sa mère qui ne savoit rien de cet accident estant arrivée, et fut en ayant appris le détail fut saisie de douleur, jetant de grands cris et fondant en larmes, puis, s'animant d'une vive confiance et se mettant à genoux en présence des voisins qui etoient accourus, elle la voua à Notre Dame de la Délivrance, disant : Sainte Vierge, rendez la vie à mon enfant et je vous la voue dès à présent. Chose admirable, on vit aussitôt cette petite remuer une jambe, et revenir en vie tous les assistants criant miracle ». Abrégé de sœur Marie de la Trinité Heurtaut, f° 61. On peut également mentionner la guérison de malades - « un vrai miracle » - à qui ont avaient donné un « du sel stibye » au lieu du « sel abstractif » (Abrégé de sœur Marie de l'Assomption de La Valette, f° 300) ou celle de sœur Marie des Séraphins Le Polotec qui, épuisée par « un esprit de vertige [qui] la jettoit dans une profonde mélancolie [et la] faisoit comme aboyer et marcher quelque fois comme un nabuchodonosor », dut sa guérison extraordinaire à un vœu fait, pour elle, par sa famille à Notre-Dame-de-Joie de Pontivy. Abrégé de sœur Marie des Séraphins Le Polotec, f°686.

1921

Même si l'on sait que ce qui a été et vu est retravaillé par l'esprit humain.

au passage, le recours à des recrutements plus lointains, en vigueur lors de l'implantation de l'ordre dans la cité épiscopale. Dans le même temps, l'origine géographique des candidates s'est quelque peu diversifiée avec quelques candidates issues de paroisses rurales comme Languidic ou Baud).

☞ L'**origine sociale et familiale des postulantes** : en dépit des absences relevées ici et là, nous avons pu néanmoins apporter quelques précisions sur celle-ci. Ainsi, à Vannes, filles de parents nobles et de parents roturiers y sont entrées (d'après nos données : 69 jeunes filles nobles contre 75 d'ascendance roturière). Des jeunes filles nées de parents nobles - comme les Le Gouvello de Keriaval ou encore les Cramezel de Kerhué - ont ainsi appris, derrière les murs du cloître, à côtoyer, sinon à aimer en leur cœur, des postulantes moins bien dotées socialement. De cette cohabitation, voire de cette confrontation entre des religieuses aux habitus culturels quelque peu éloignés[1922], la plume de la rédactrice ne s'en fait jamais la porte-parole, effaçant ainsi les anicroches et autres querelles inévitables au sein d'un tel lieu clos sur lui-même.

Dans le couvent vannetais, l'entrée d'une sœur entraîne souvent les jeunes à la suivre (constat qui n'est l'apanage de celui-ci). En effet, élevées dans la foi depuis leur plus tendre enfance, ce "suivisme" - tout du moins dans l'esprit de certains contempteurs de l'époque à l'instar de Diderot- se fait le plus "naturellement" du monde. Des familles, que l'on peut qualifier ainsi de "dévotes" - comme les trois sœurs Le Boudoul du Baudory ou encore, les trois Cramezel de Kerhué - y conduisent leurs filles, les unes suivant les autres.

☞ **Le travail au sein du couvent** : même si le temps passé à prier Dieu (*orare*) est au cœur de l'emploi du temps d'une religieuse, il n'en demeure pas moins que le travail (*laborare*) a, lui aussi, toute son importance au quotidien. En effet, derrière les murs d'un cloître, les tâches sont nombreuses et nécessitent plus ou moins de compétences (comme pour la sœur infirmière). Elles dépendent du statut religieux occupé[1923] - sœur de chœur, sœur converse ou sœur tourière. Chacune de ces occupations journalières est, en quelque sorte, codifiée dans le coutumier, ressource documentaire principale qui nous a aidée à donner un

1922

Combien devait être grande la distance culturelle entre des religieuses comme sœur Marie de la Passion de Combles, fille d'un écuyer et sœur Marie des Cinq-Plaies Jan, fille d'un marchand de Vannes.

peu de "corps et de relief" aux brèves mentions relevées dans les différents abrégés. Le lieu clos qu'est le couvent nous est ainsi apparu comme le reflet, certes atténué, du monde extérieur, avec ses hiérarchies de classes et ses préjugés de tous ordres.

☞ **La question des fins dernières** : si toutes ces biographies sont avant tout le miroir nous aidant à mieux appréhender la religiosité d'une époque, il n'en demeure pas moins, qu'ici et là, la vie quotidienne du couvent s'y fait jour par l'intermédiaire de l'importance accordée aux maux du corps. Cette thématique, en effet, passage scripturaire incontournable de toute vie religieuse qui se respecte ! - se révèle très précieuse quand il s'agit de connaître les maladies dont ont été victimes ces femmes et de voir comment elles étaient soignées (avec du lait, de l'eau de mélisse, par des saignées[1924]…). Certes, la précision des descriptions des pathologies n'est pas vraiment de mise encore à cette époque. Mais celles-ci laissent néanmoins entrevoir la souffrance de tous ces êtres aux prises avec la petite vérole, la gangrène et autres "pulmonies", même l'abnégation en de telles circonstances est érigée en modèle de conduite à suivre (suivant en cela le calvaire enduré par Jésus-Christ lui-même sur la croix).

Ainsi, en croisant les sources, nous avons tenté de tirer de l'oubli, au moins le temps d'un mémoire, ces femmes du passé. En effet, à la différence d'autres congrégations présentes à Vannes à l'époque moderne, la mémoire de celle de Notre-Dame de Charité, dévolue à l'accueil et à « la conversion des pénitentes[1925] » s'est aujourd'hui effacée de l'espace urbain[1926]. Les religieuses expulsées, le couvent ferme ses portes en 1792. Cette même année, les biens de l'ordre[1927] sont vendus à des particuliers. Reconstituée un temps dans l'ancien

---

1923

A chacune selon son statut pourrait-on dire ! Le couvent est ainsi tel un puzzle dont les pièces, plus ou moins grandes, s'agencent pour former un tout cohérent. Chaque religieuse y a sa place, avec le statut qui est le sien.

1924

Cette thérapeutique est fréquemment utilisée à cette époque, tout comme la purgation.

1925

Abrégé de sœur Marie de la Trinité Heurtaut, f° 62.

monastère de la Chartreuse près d'Auray[1928] (1809), la congrégation cesse définitivement son œuvre charitable et apostolique en octobre 1811, avec la dispersion de ses membres[1929]. Quant au couvent, devenu bien national en 1791, une partie servira de maison d'arrêt avant de devenir un hôpital militaire et civil à partir de 1801. Ce dernier, un temps confié aux Augustines (1803), est ensuite à la charge des sœurs de Saint-Vincent de Paul à partir de 1857. Le transfert dudit hôpital à l'hôpital général à l'Etang-au-Duc en 1934, rend vacant les locaux qui sont cédés à la ville. Celle-ci fait détruire les bâtiments antérieurs à la Révolution[1930].

Il ne nous reste désormais de ces religieuses et de la congrégation pour laquelle elles ont consacré une partie de leur vie, que des traces manuscrites. Dans ce refuge qui les a, aujourd'hui, accueillies – les Archives départementales du Morbihan -, demeurent encore bien des savoirs enfouis. Un passé qu'il nous plairait, en dépit de l'achèvement de ce travail estudiantin, de poursuivre encore….

1926

Il reste en effet à Vannes quelques bâtiments portant encore l'empreinte de cette présence conventuelle comme l'actuel collège-lycée Saint-François-Xavier, ancien convent des Ursulines, devenu par la suite, propriété des Jésuites.

1927

Des biens composés, entre autres, de métairies (paroisses de Languidic, de Noyalo, de Saint-Nolff), d'œillets de marais salants (paroisses de Noyalo, de Sarzeau) et de maisons et jardins (paroisse de Vannes).

1928

Avec huit religieuses de chœur sexagénaires et septuagénaires et, à sa tête, sœur Marie de Saint-François d'Assise.

1929

Quatre sœurs apportèrent ainsi leur aide à la toute jeune maison de Saint-Brieuc en octobre 1811, maison fondée en 1808.

1930

Pour en savoir plus, consulter la notice par Claudie Herbaut, Catherine Toscer et Claire Lainé en 2008 sur le sur le site **Glad**, le portail des patrimoines de Bretagne [En ligne], consulté le 8 mai 2013. URL: http://patrimoine.region-bretagne.fr/sdx/sribzh/main.xsp?execute=show_document&id=MERIMEEIA56003356.

Résumé

L'ordre de Notre-Dame de Charité, fondé par Jean Eudes à Caen en 1641, s'implante à Vannes en 1683. Les femmes qui s'y font religieuses s'attachent non seulement à mettre leur vie en accord avec la parole de Dieu, mais elles se dévouent aussi à l'accueil des femmes de mauvaise vie, comme le stipule le quatrième vœu qu'elles prononcent. De l'histoire de cette congrégation féminine, il nous reste aujourd'hui 34 liasses de documents entreposées aux Archives départementales du Morbihan. Parmi elles, une pièce se détache. Il s'agit du livre du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes. Dans ce manuscrit de 1345 folios ont été écrits des centaines d'abrégés, ces histoires de vie où se déploient les parcours personnels et spirituels de femmes ayant choisi la voie de Dieu.

Grâce à ces textes, ce mémoire a pour objectif de dresser le portrait d'une communauté religieuse à l'époque moderne : un portrait multiple, à la fois sociologique et spirituel, suivant l'itinéraire de ces religieuses, de leur naissance à Dieu à leur décès en Dieu.

Source

Sources manuscrites

✦ Archives départementales du Morbihan

69 H 26 : Registre des entrées et sorties des pénitentes (1759-1791)
69 H 30 : Livre du couvent des Sœurs de Notre-Dame de Charité du Refuge de Vannes (Petit Couvent).

✦ Archives départementales des Côtes-d'Armor

H 467 : Abrégés des vies de religieuses de Notre-Dame dans le monastère de Vannes (1730-1782).

✦ Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

32 H 1 : Vêtures, professions, sépultures (6 cahiers, 1737-1774)
32 H 2 : Acquisitions, contrats, procès, rentes (1663-1786)
32 H 3 : Titres, contrats, sentences (1668-1741) ; déclaration des biens des religieuses (s.d.) ; contrat de dot (1702).

Bibliographie

1. Instruments de travail

CABOURDIN Guy, VIARD Georges, *Lexique historique de la France d'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 1990, 324 p.

CARBONEL Charles-Olivier, *L'historiographie*, Paris, Presses universitaires de France, 3ème éd., "Que-sais-je ?", n°1966, 1991.

CELTON Yves (dir.), *Archives* de *l'Eglise catholique de Bretagne* : *guide des sources privées de l'histoire du catholicisme*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, 343 p.

CHAUNU Pierre, *Histoire quantitative, histoire sérielle*, Paris, Armand Colin, "Cahiers des Annales", n°37, 1978, 304 p.

CHRISTOPHE Paul, *Vocabulaire historique de culture chrétienne*, Paris, Desclée, 1991, 307 p.

COCAGNAC Maurice, *Les symboles bibliques : lexique théologique*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1993, 452 p.

COVIN Michel, *Petit dictionnaire de la vie monastique,* Paris, L'Harmattan, 2004, 331 p.

DE FIORES Stefano, GOFFIN Tullo (dir.), *Dictionnaire de la vie spirituelle*, Paris, Les Editions du Cerf, 2001, XXII-1246 p.

DELSALLE Paul, *La recherche historique en archives : XVIe-XVIIe-XVIIIe siècles*, Paris, Ophrys, "Documents histoire", 2007, 214 p.

DUDON Paul, « Pour écrire l'histoire d'une congrégation religieuse », *Revue d'histoire de l'Église de France*, tome 18, n°81, 1932, p. 449-463.

ELIAS Norbert, *La Société des individus*, [Paris], Fayard, 1991, 301 p.

FARGE Arlette, *Le goût de l'archive,* Paris, Seuil, "Points. Histoire, n°233", 1997, 152 p.

FARGE Arlette, *Quel bruit ferons-nous ? : entretiens avec Jean-Christophe Marti*, Paris, Les Prairies ordinaires, "Contrepoints", 2005, 218 p.

FINE Agnès (dir.), *Etats civils en question : papiers, identités, sentiment de soi*, Paris, Ed. du Comité des travaux historiques et scientifiques, "Le regard de l'ethnologue ; n°19", 2008, 335 p.

GERHARDS Agnès, *Dictionnaire historique des ordres religieux,* Paris, Fayard, 1998, 622 p.

HUARD Georges, À propos de "Titivillus", Bibliothèque de l'école des chartes, 1948, tome 107, livraison 1, p. 92-94.

HUREL Daniel-Odon (dir.), *Guide pour l'histoire des ordres et des congrégations religieuses : France, XVIe-XXe siècles*, Turnhout (Belgique), Brepols, "Bibliothèque de l'Ecole des hautes études. Sciences religieuses", n°111, 2001, 467 p.

LACOSTE Jean-Yves (dir.), *Dictionnaire critique de théologie*, 3ème éd, Paris, Presses universitaires de France, "Quadrige. Dicos poche", 2007, XXXIX-1587 p.

LE GOFF Jacques, NORA Pierre (dir.), *Faire de l'histoire. 2, Nouvelles approches*, Paris, Gallimard, 1974, 252 p.

OURY Guy-Marie. *Dictionnaire des ordres religieux et des familles spirituelles.* Chambray, CLD, 1988, 280 p.

POTIER DE COURCY Pol, *Nobiliaire et armorial de Bretagne*, 4ème éd, [Rennes] : [J. Plihon et L. Hervé], 1890 ; Mayenne, J. Floch, 1970, 3 vol., XXXVI-515-[122] p.-[3] f. 562-[54] p.-[7] f : ill.

La Bible de Jérusalem, Paris, Les Editions du Cerf, 1991, 1844 p.

Des sources pour l'histoire des femmes : guide, [Paris], Bibliothèque nationale de France, 2004, 203 p.

2. Histoire générale

ARIES Philippe, DUBY Georges (dir), *Histoire de la vie privée. 3, De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Ed. du Seuil, "Points. Histoire", n°262, 1999, 635 p.

BARTHES Roland, Comment vivre ensemble: simulations romanesques de quelques espaces quotidiens: notes de cours et de séminaires au Collège de France, 1976-1977**,** Paris, Seuil-Imec, "Traces écrites (Paris)", 2002, 244 p.

BECHU Philippe, « Noblesse d'épée et tradition militaire au XVIIIème siècle », *Histoire, économie et société*, 1983, n°4. p. 507-548.

BURGUIERE André (dir), *Histoire de la famille, Le choc des modernités*, Paris, Armand Colin, 1986, 551 p.

COULMONT Baptiste, *Sociologie des prénoms*, Nouv. Ed., "Repères", Paris, La Découverte, 2014, 128 p.

DINET-LECOMTE Marie-Claude, « Les hôpitaux sous l'Ancien Régime : des entreprises difficiles à gérer? », *Histoire, économie et société*, 1999, 18e année, n°3, p. 527-545.

FARGE Arlette, *Essai pour une histoire des voix au dix-huitième siècle*, Montrouge, Bayard, 2009, 311 p.
FARGE Arlette, FOUCAUT Michel, *Le désordre des familles*, Gallimard, "Folio histoire, n°237", 2014, 485 p.

GOUBERT Pierre, ROCHE, Daniel, *Les Français et l'Ancien Régime*. *2*, *Culture et société*, Paris, Armand Colin, 2000, 392 p.

LEBRUN François, *La vie conjugale sous l'Ancien régime*, Paris, Armand Colin, "Collection U Prisme, n°51", 1975, 179 p.

Toussaint de Saint-Luc. « De la différence qu'il y a entre les titres du clergé et de la noblesse de Bretagne », *Mémoires sur l'état du clergé et de la noblesse de Bretagne*, Rennes, H. Vater, 1858, p. 115.

3. Histoire de la Bretagne et de Vannes

ALLANIC J, « Histoire du Collège de Vannes », *Annales de Bretagne*, Tome 18, n° 1, 1902. p. 59-105.

CHALINE Olivier Chaline, « Familles parlementaires, familles dévotes, Rennes au XVIIIe siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 114-1, 2007, p. 89-130

CHAUDRE Christian, *Vannes,* Plomelin, Ed. Palantines, "Histoire et géographie contemporaine", 2006, 217 p.

CROIX, Alain, *L'âge d'or de la Bretagne, 1532-1675*, Rennes, Ouest-France, 1996, 569 p.
FRELAUT Bertrand, *Histoire de Vannes*, Paris, J.- P. Gisserot, "Les Universels Gisserot", n°24, 2000, 124 p.

GRIMAULT Jeanine, TOULET Simonne, « Le quartier Montbareil », *Bulletin des Amis du patrimoine de Guingamp*, n°44, juin 2008, p 1-52 et n°45, p 1-48.

GUITTON Laurent, « Un vicomte dans la cité : Jean II de Rohan et Dinan (1488-1516) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, N°114-2, 2007, p. 7-37.

JARNOUX Philippe, *Famille et mobilité sociale dans les élites citadines en Bretagne : 1550-1720*, [S.l], [s.n.], 2002, 589 p.

LE GOFF, T. J. A., *Vannes et sa région : ville et campagne dans la France du XVIIIe siècle*, Loudéac, Y. Salmon, 1989, 396 p.

LESPAGNOL André, *Messieurs de Saint-Malo : une élite négociante au temps de Louis XIV*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, 867 p.

MAHUAS Joseph, *Le diocèse de Vannes et le jansénisme*, [S.l.], [s.n.], 1967, 2 vol., LXXVI-622 ff.

MICHON Bernard, *Le port de Nantes au XVIIIe siècle. Construction d'une aire portuaire*, « Histoire », Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 15.

THERY Gabriel, « Catherine de Francheville, fondatrice à Vannes de la première maison de retraite de femmes », *Revue d'histoire de l'Église de France*, tome 44, n°141, 1958. p. 163-167.

4. Histoire de l'Eglise et de la religion

BAUBEROT Jean, *L'histoire religieuse de la France : 19e-20e siècle : problèmes et méthodes*, Paris, Ed. Beauchesne, "Bibliothèque Beauchesne", n°1, 1975, 290 p.

BERTRAND Régis, « Le statut des morts dans les lieux de cultes catholiques à l'époque moderne », *Rives nord-méditerranéennes*, 6, 2000, p. 9.

BONZON Anne, VENARD Marc*, La religion dans la France moderne : XVIe-XVIIIe siècle,* Paris, Hachette supérieur, "Carré histoire", n°40, 2008, 192 p.

BOUDON Jacques-Olivier, « L'histoire religieuse en France depuis le milieu des années 1970 », *Histoire, économie & société*, 2012/2, 31e année, p. 71-86.

DEREGNAUCOURT Gilles, *La vie religieuse en France aux XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles*, Gap, Ophrys, "Synthèse histoire", n°1994, 1994, 309 p.

FEUILLET Michel, *Vocabulaire du christianisme*, Paris, Presses Universitaires de France "Que sais-je, Religions ; n°3562"», 128 p.

JULIA Dominique, « Sources nouvelles, sources revisitées. Le traitement des sources dans l'historiographique religieuse du XXe siècle, *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, tome 86, 2000, p. 409-436.

LAUGIER Odile, « *Organisation et vécu d'un monastère de Notre-Dame de Charité* », Union de Notre Dame de Charité et Congrégation de Notre Dame de Charité du Bon Pasteur, *Voyage d'enrichissement. Session « A la recherche de notre histoire »*, Angers, 2010, p.73-81.

LACOUSSE Magali, « Dominique Dinet. Vocation et fidélité. Le recrutement des réguliers dans les diocèses d'Auxerre, Langres et Dijon (XVIIe- XVIIIe siècles). Préface de Jean Jacquart. Paris : Economica, 1988 », Bibliothèque de l'école des chartes, année 1990, volume 148, n°2, p. 489-490.

LAGREE Michel, *Religion et cultures en Bretagne : 1850-1950*, [Paris], Fayard, 601 p.

LE BRIZAUT M. F., « *L'intuition fondatrice de Jean Eudes pour Notre-Dame de Charité* », Union de Notre Dame de Charité et Congrégation de Notre Dame de Charité du Bon Pasteur, *Voyage d'enrichissement. Session « A la recherche de notre histoire »*, Angers, 2010, p. 57-68.

LE GOFF Jacques, LEBRUN François, REMOND René, *Histoire de la France religieuse : XIVe-XVIIIe siècle. Tome 2, Du christianisme flamboyant à l'aube des Lumières*, Paris, Seuil, "L'Univers historique", 1988, 569 p.

LEBRUN François, *Etre chrétien en France sous l'Ancien Régime, 1516-1790*, Paris, Ed. du Seuil, 1996, 197 p.
LENOIR Frédéric, « Jésus, Marie Madeleine, les secrets de l'Eglise ». Propos recueillis par Claire Chartier, *L'Express*, 18/06/2006.

MAYEUR Jean-Marie (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours. Tome VIII, Le temps des confessions (1530-1620)*, [Paris], Desclée, 1992, 1236 p.

MAYEUR Jean-Marie (dir.), *Histoire du christianisme* : d*es origines à nos jours. 9, l'âge de raison (1620-1750)*, Paris, [Desclée], 1997, 1214 p.

MINOIS Georges, *Histoire de l'enfer*, Paris, Presses universitaires de France, "Que sais-je ?, n° 2823", 1994, 127 p.

MOISSET Jean-Pierre, *Histoire du catholicisme*, Paris, Flammarion, 2006, 529 p.

SUIRE Eric, *La sainteté française de la Réforme catholique (XVIe-XVIIIe siècles) : d'après les textes hagiographiques et les procès de canonisation*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, "Identités religieuses", 2001, 506 p.

5. Histoire des ordres et des congrégations religieuses

BERNOS Marcel, *Femmes et gens d'Eglise dans la France classique : XVIIe-XVIIIe siècle*, Paris, Les Editions. du Cerf, "Histoire religieuse de la France", n°23, 2003, 404 p.

BREJON DE LAVERGNEE Matthieu, *Histoire des Filles de la Charité, XVIIe-XVIIIe siècle : la rue pour le cloître*, [Paris], Fayard, 2011, 690 p.

DANIELLOU Emmanuelle. *Les Enseignantes en Bretagne aux XVIIème et XVIIIème siècles : religion, éducation et société*. [S.l.], [s.n.] : 2005, 2 vol. (860 f.).

DANIELLOU Emmanuelle, « Les pensionnaires des Grandes Ursulines de Rennes (1651-1734) », *Histoire, économie & société*, 2008/3, 27e année, p. 31-44.

DINET Dominique, *Vocation et fidélité : le recrutement des Réguliers dans les diocèses d'Auxerre, Langres et Dijon* (XVIIe-XVIIIe), Paris, Economica, "Histoire" (Economica), n°19, 1988, 340 p.

DINET Dominique, « Les insinuations ecclésiastiques », *Histoire, économie et société*, 1989, 8e année, n°2, p. 199-221.

DINET Dominique, *Religion et société : les Réguliers et la vie régionale dans les diocèses d'Auxerre, Langres et Dijon (fin XVI-fin XVIIIe siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, "Publications de la Sorbonne. Série Histoire moderne", n°41, 1999, 2 vol. (950 p.).

DINET Dominique, *Au cœur religieux de l'époque moderne : études d'histoire*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, "Sciences de l'histoire", 2011, 669 p.

DINET-LECOMTE Marie-Claude, « Les religieuses hospitalières à Blois aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, tome 96, numéro 1, 1989, p. 15-40.

DINET-LECOMTE Marie-Claude, *Les soeurs hospitalières en France aux XVIIe et XVIIIe siècles : la charité en action*, Paris, H. Champion, "Bibliothèque d'histoire moderne et contemporaine", n°16, 2005, 595 p.

DINET-LECOMTE Dominique, « Du « bon usage » de la clôture et de l'enfermement dans les établissements charitables aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Histoire, économie & société*, 2005, 24e année, n°3, p. 355-372.

DOMPNIER Bernard, *Enquête au pays des frères des anges : les Capucins de la province de Lyon aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1993, 338 p.

DURAND Jean-Dominique**, «** Le parcours de l'histoire religieuse dans l'évolution culturelle européenne », *Lusitania Sacra***,** 21, 2009, p.39-61.

GUIGNET Philippe, « De la clôture et de ses usages », *Histoire, économie et société*, 2005, 24e année, n°3, p. 323-328.

HASQUENOPH Sophie. *Histoire des ordres et congrégations religieuses en France du Moyen Age à nos jours*, [Seyssel (Ain)], Champ Vallon, "Les Classiques de Champ Vallon", 2009, 1334 p.

HOURS Bernard, « Matthieu BRÉJON DE LAVERGNÉE, « Histoire des Filles de la Charité (XVIIe-XVIIIe siècle) », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 35, 2012, p 1-3.

JEGLOT Cécile. *Mère Marie de la Trinité Heurtaut de Notre Dame de Charité du refuge. Fondatrice de Montbareil. Une grande figure d'histoire et de Charité 1634-1709,* Saint-Brieuc, Prud'Homme, 1936, 316 p.

JEGOU Karine, *Etude de sociologie religieuse : le recrutement dans les communautés féminines rennaises* (17e et 18e siècles), mémoire de maîtrise en histoire, université Rennes 2, 1996, 146 p.

KLAPISCH-ZUBER Christiane et ROCHEFORT Florence, « Clôtures », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 26, 2007, p.5-16.

LAJOIE Louis, *Bonté généreuse. Mère Marie de la Nativité Desmons, religieuse de Notre-Dame de la Charité du Refuge, supérieure du monastère de Saint-Cyr-Rennes* (1836-1907), Paris, P. Téqui, 1935, IV-351 p.

LANGLOIS Claude, WAGRET Paul, GADILLE Jacques. *Structures religieuses et célibat féminin au XIXe. 1, Les Tiers-ordres dans le diocèse de Vannes. 2, La Congrégation de Saint-*

Martin de Bourgueil, Touraine, Lyon, Centre d'histoire du catholicisme, "Collection du Centre d'histoire du catholicisme", n°7, 1972, 190 p.

LE MENE Joseph-Marie, « Le Petit Couvent de Vannes », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1898, p. 3-42.

LEJUSTE Jean-Marc, « Vocation et famille : l'exemple de la Lorraine aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Chrétiens et sociétés*, 18, 2011, p. 39-66.
LUX-STERRITT Laurence, « Préserver l'action au sein de la clôture : le compromis des Ursulines de Toulouse (1604-1616) », *Revue de l'histoire des religions*, tome 221, n°2, 2004. p. 175-190.

LUX-STERRITT Laurence, « Les religieuses en mouvement. Ursulines françaises et Dames anglaises à l'aube du XVIIe siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2005/4 n°52-4, p. 7-23.

MILCENT Paul, *Saint Jean Eudes : un artisan du renouveau chrétien au XVIIe siècle*, Paris, Ed. du Cerf, 1992.

MONASTERE DE MONTBAREIL, SAINT-BRIEUC, *Mère Marie de Sainte-Thérése Bonamy* (1820-1895), Saint-Brieuc, Prudhomme, 1900.

MINOIS Georges, *Les religieux en Bretagne sous l'Ancien régime*, Rennes, Ouest-France, "Ouest-France université. De mémoire d'homme", 1989, 333 p.

MUCHEMBLED Robert, *Une histoire du Diable, XIIe-XXe siècle*, Paris, Ed. du Seuil, 2000, 403 p.

MURPHY Gwénaël, « Prostituées et pénitentes (Poitiers et La Rochelle au XVIIIe siècle) », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 17, 2003, p. 87-99.

NOTTER M.-Th. « Les religieuses à Blois (1580-1670) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, tome 97, n°1, 1990, p. 15-37.
ORY Joseph-Marie, *Les Origines de Notre-Dame de Charité, ou son histoire, depuis sa fondation jusqu'à la révolution*, Abbeville, impr. de C. Paillart, 1891, 1 vol., VI-621 p.

POUTRIN Isabelle. *Le voile et la plume : autobiographie et sainteté féminines dans l'Espagne moderne*, Madrid, Casa de Velázquez, 1995, 495 p.

PROVOST Georges, « Les Ursulines en Léon et Cornouaille aux XVIIe et XVIIIe siècles »**,** *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, tome 96, numéro 3, 1989, p. 247-268.

SARRE, Claude-Alain, *Vivre sa soumission : l'exemple des Ursulines provençales et comtadines*, 1592-1792, Paris, Publisud, "La France au fil des siècles", 1997, 671 p.

SAY Hélène, « Filles abandonnées, perdues ou repenties : le refuge de Nancy aux XVIIe et XVIIIe siècles », *VST - Vie sociale et traitements*, 2010/2, n°106, p. 29-37.

SEGUY Jean, « Milcent (Paul) Un artisan du renouveau chrétien au XVIIe siècle. Saint Jean Eudes », *Archives des sciences sociales des religions*, année 1986, volume 61, n°2, p. 291.

Carmes et carmélites en France du XVIIe siècle à nos jours : actes du colloque de Lyon, 25-26 septembre 1997, Paris, Les Éditions du Cerf, "Histoire" (Le Cerf), 2001, 447 p.

Femmes et religions, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, "Clio", n°2, 1995.

Une œuvre de miséricorde et d'apostolat : Notre-Dame de Charité et du Bon Pasteur, 1640-1920, par des Pères de la congrégation de Jésus et de Marie, Besançon, impr. Jacques et Destremond, 1923, XI-255 p.

Les Religieuses enseignantes : XVIe-XXe siècles, Rencontre d'histoire religieuse, 4, Angers, Presses de l'Université d'Angers, Publications du Centre de recherches d'histoire religieuses et d'histoire des idées, n°4, 1981, 163 p.

Les religieuses dans le cloître et dans le monde : des origines à nos jours : actes, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, "Travaux et recherches"- CERCOR, n°4, 1994, 958 p.

Visitation et Visitandines aux XVIIe et XVIIIe siècles : actes du colloque d'Annecy, 3-5 juin 1999, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, "Travaux et recherches" - CERCOR, n°14, 2001, 603 p.

*Vocations d'Ancien régime : les gens d'Eglise en Auvergne au XVIIe siècl*e, Clermont-Ferrand, Société des amis des universités de Clermont-Ferrand, Revue d'Auvergne, n°544-545, 1997, 256 p.

La Vocation religieuse et sacerdotale en France : XVII-XIXe siècles, Rencontre d'histoire religieuse, Angers, Université d'Angers, "Publications du Centre de recherches d'histoire religieuse et d'histoire des idées, Université d'Angers", n°2, 1979, 79 p.

6. Histoire des femmes

L'histoire sans les femmes est-elle possible ? : [actes du] colloque[1931], Rouen, 27-29 novembre 1997, [Paris], Perrin, 1998, 427 p.

Madame ou mademoiselle ?: itinéraires de la solitude féminine : XVIIIe-XXe siècle, Michèle Bordeaux, Patrice Bourdelais, Marlène Cacouault,... [et al.] ; [rassemblés par Arlette Farge et Christiane Klapisch-Zuber], [Paris], Montalba, 1984, 301 p.

ALBERT Jean-Pierre, *Le sang et le Ciel : les saintes mystiques dans le monde chrétien*, [Paris], Aubier, "Collection historique", 1996, 458 p.

BAKER Catherine, *Les contemplatives, des femmes entre elles*, Saint-Amand-Montrond, Stock, "Voix de femmes ; 2", 1979, 461 p.

1931

Editeur scientifique : Anne-Marie Sohn, Françoise Thélamon.

BEAUVALET-BOUTOUYRIE Scarlett, *Les femmes à l'époque moderne : (XVIe - XVIIIe siècles)*, Paris, Belin, “Belin sup. Histoire”, 2003, 270 p.

BENABOU Erica-Marie, *La prostitution et la police des mœurs au XVIIIe siècle*, Paris, Perrin, 547 p.

CAFFIERO Marina, « Écrire au féminin », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 35, 2012, p. 163-176.
DAVIS Natalie Zemon, DUBY Georges (dir.), *Histoire des femmes en Occident*. *[3], XVIe-XVIIIe siècles*, [Paris], Perrin, “Collection Tempus”, 2002, 658 p.

DELUMEAU Jean (dir.), *La religion de ma mère : les femmes et la transmission de la foi*, Paris, Ed. du Cerf, “Histoire (Cerf) ”, 1992, 387 p.

GODINEAU Dominique, *Les femmes dans la société française : 16e-18e siècle*, Paris, Armand Colin, “U. Histoire”, 2003, 253 p.

HANAFI Nahema, « Des plumes singulières », *CLIO. Histoire, femmes et société*, 35, 2012, p. 45-66.

LAMBIN Rosine Antoinette, *Le voile : un inventaire historique, social et psychologique*, “Studia religiosa Helvetica. Series altera, n°3”, Bern ; Berlin ; Frankfurt a. Main [etc.], P. Lang, 1999, 269 p.
MATTHEWS GRIECO, Sara F., *Ange ou diablesse : la représentation de la femme au XVIe siècle*, Paris, Flammarion, “Histoires Flammarion”, 1991, 495 p.

PERROT Michelle, *Mon histoire des femmes*, Paris, Seuil, 2006, 245 p.

PERROT Michelle, *Les femmes ou les silences de l’histoire*, [Paris], Flammarion, “Champs, n°490”, 2001, (XVI-493 p.).

PICCO Dominique, « Des Méridionales à la Cour : l’exemple des demoiselles de Saint-Cyr (1686-1793) », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles,* 2008, p. 1-31.

RAPLEY Elisabeth, *Les dévotes : les femmes et l'Église en France au XVIIe siècle*, [S. l.] : Bellarmin, 1995, 342 p.

VIRGILI Fabrice, « L'histoire des femmes et l'histoire des genres aujourd'hui », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2002/3 no 75, p. 5-14.

Histoire des femmes en Occident. [3], XVIe-XVIIIe siècle, [Paris], Perrin, *“*Collection Tempus*”*, 2002, 658 p.

7. La spiritualité aux Moyen-Age et à l’époque moderne

BAINVEL Jean Vincent, *La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus : doctrine, histoire*, Paris, G. Beauchesne, 1911, X-498 p.

BASCHET Jérôme, « Le Sein du père. Abraham et la paternité dans l'Occident médiéval », *Médiévales*, Année 2001, Volume 20, Numéro 41, p. 167-172.

BERNARD Charles-André, *Le Dieu des mystiques : les voies de l'intériorité*, Paris, les Éd. du Cerf, "Théologies" (Paris, 1983), n°1994, 1994, 707 p.

BERNARD Charles-André, *Le Dieu des mystiques. T. II*, *La conformation au Christ*, Paris, les Éditions du Cerf, "Théologies" (Paris, 1983), 1998, 734 p.

BERNARD Charles-André, *Le Dieu des mystiques*, *T. III*, *Mystique et action.* Paris, les Éd. du Cerf, "Théologies" (Paris, 1983), n°2000, 2000, 468 p.

BERTRAND Régis, « Le statut des morts dans les lieux de cultes catholiques à l'époque moderne », *Rives nord-méditerranéennes*, 6, 2000, 9-19.

BEUGNOT Bernard, *Le discours de la retraite au XVIIe siècle : loin du monde et du bruit*. Paris, Presses universitaires de France, "Perspectives littéraires" (Paris), n°1996, 1996, XI-297 p.

BREMOND Henri, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France : depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours. 3, La conquête mystique, [1], l'école française*, Paris, Bloud et Gay, 1929, 698 p.

DE FIORES Stefano, GOFFIN Tullo (dir.), *Dictionnaire de la vie spirituelle*, Paris, Les Editions du Cerf, 2001, XXII-1246 p.

JOSSUA, Jean-Pierre, *Seul avec Dieu : l'aventure mystique*, [Paris], Gallimard, "Découvertes Gallimard", n°285, 1996, 176 p.

LEBRUN Charles, La dévotion au cœur de Marie : étude historique et doctrinale, Paris, P. Lethielleux, DL 1918, XII-532 p.

LEBRUN Charles, *La spiritualité de saint Jean Eudes*, Ligugé (Vienne), impr. E. Aubin et fils ; Paris, P. Lethielleux, libr. - éditeur, 1933, 270 p.

ROULLET Antoine, « Le savoir contemplatif : les religieuses et les limites de la connaissance (Espagne, XVIe siècle) », *Revue historique*, 2013/1 n° 665, p. 119-143.

Thérèse d'Avila, *Chemin de la perfection*, Paris, Ed. du Seuil, "Livre de vie", 1961, 253 p.

Thérèse d'AVILA, *Livre des Demeures*, II, Paris, Ed. du Seuil, p. 844.

Dieu au XVIIe siècle : crises et renouvellements du discours : une approche interdisciplinaire [philosophie, esthétique, théologie, mystique], Paris, Éd. des Facultés jésuite de Paris, 2002, 295 p.

De l'écriture mystique au féminin, [Sainte-Foy, Québec], Presses de l'université Laval, 2005, XIII-167 p.

8. Histoire de l'éducation

ANNAERT Philippe, *Les collèges au féminin : les Ursulines enseignement et vie consacrée aux XVIIe et XVIIIe siècles,* Bruxelles ; Namur, C. D. R. R., Vie Consacrée, 1992, 195 p.

DANIELLOU Emmanuelle, « Les pensionnaires des Grandes Ursulines de Rennes (1651-1734) », *Histoire, économie & société*, 2008/3, p. 31-44.

HEBRARD Jean, « La scolarisation des savoirs élémentaires à l'époque moderne », *Histoire de l'éducation*, N°38, 1988, p. 7-58.

SONNET Martine, « L'éducation des filles à l'époque moderne », *Historiens et géographes*, N°393, 2006, p. 255-268.

9. Histoire de la santé et de la médecine

BOEHLER Jean-Michel, « Se soigner dans les campagnes alsaciennes d'autrefois. Malades et maladies aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Société française de l'art dentaire*, Vol. 1, 1996 [En ligne], consulté le 24 mars 2015.

HANAFI Nahema, « Des plumes singulières », *CLIO. Histoire, femmes et société*, 35, 2012, p. 45-65.

LEBRUN François, *Se soigner autrefois : médecins, saints et sorciers aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, Ed. du Seuil, *"Points. Histoire", n°193,* 1995, 202 p.

MARCHAND J., *L'apothicairerie de l'Hôtel Dieu de Rouen et ses apothicaires*, Journées du Patrimoine du 14 septembre 2006, [En ligne], consulté le 24 mars 2015.

POLLET Gilles, « La vieillesse dans la littérature, la médecine et le droit au XIXème siècle : sociogenèse d'un nouvel âge de la vie », *Retraite et société* 2001/3 (n° 34), p. 29-49.

VERDO Yann, « William Harvey et la circulation sanguine », *Les Echos*, 22/07/2014, p. 24.

10. Anthropologie sociale et culturelle/sociologie

GOFFMAN Erving, Asiles : *études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Ed. de Minuit, 1968, 447 p.

VINCENT-BUFFAULT Anne, *Histoire des larmes*, Paris, Payot & Rivages, "Petite bibliothèque Payot (Paris), n°415", 2001, 390 p.

Sommaire

Première partie : Devenir religieuse....4
Avant-propos....4
I. Trouver la voie de Dieu : la question de la vocation religieuse....9
A. Aux sources de la vocation religieuse....9
B. Une graine est tombée dans le jardin de la religion : poussera-t-elle ?....11
C. La vocation prend racine....15
II. Les épreuves pour être une “Fille de Notre-Dame de Charité”....17
A- La cérémonie de vêture....17
B- Le temps du noviciat....18
C- La question financière....21
III. Le recrutement du couvent de Notre-Dame de Charité de Vannes....22
A- L’origine géographique des religieuses....22
B. L’origine sociale....28
C. Les origines familiales....35
Deuxième partie : Etre religieuse....40
I. Les entrées en religion....40
A. Quelques remarques préliminaires....40
B. L’analyse des entrées en religion....44
C. L’âge d’entrée au couvent....45
II. La question de l’identité monastique....46
A. La gamme des noms de religion....46
B Les différentes identités religieuses : analyse quantitative....47
C- L’identité religieuse : un marqueur social ? 52
II. Laborare et orare : travailler et prier au service de Dieu....53
A. Supérieures, assistantes, choristes, converses, tourières… : la hiérarchie conventuelle....54
B. Les différentes charges ou offices des choristes au sein du couvent....58
C. Cultiver les cœurs et assurer la vie quotidienne du couvent....59
Troisième partie : Mourir en religion....74
I. Des maladies aux fins dernières....74
A. « Dans le monde, vous aurez à souffrir » (Jn 16, 33)....74
B. Soigner les corps défaillants....78
II. Quitter le monde après avoir été : mourir au couvent....83

A. L’analyse des décès....83
B. Les années passées en religion....85
C. Devenir une "femme de papier" au terme d’une vie religieuse....86
III. Les abrégés de vie et de vertus: au croisement de la mémoire et de la religion....86
A. Ecrire des vies : suivre une voie et laisser sa voix....86
B. L’analyse quantitative des abrégés....88
C. Tremper sa plume dans les textes sacrés....98
Source....104
Sources manuscrites....104
Bibliographie....105
1. Instruments de travail....105
2. Histoire générale....106
BARTHES Roland, Comment vivre ensemble: simulations romanesques de quelques espaces quotidiens: notes de cours et de séminaires au Collège de France, 1976-1977, Paris, Seuil-Imec, “Traces écrites (Paris)”, 2002, 244 p....106
Toussaint de Saint-Luc. « De la différence qu’il y a entre les titres du clergé et de la noblesse de Bretagne », Mémoires sur l’état du clergé et de la noblesse de Bretagne, Rennes, H. Vater, 1858, p. 115....106
4. Histoire de l’Eglise et de la religion....107
5. Histoire des ordres et des congrégations religieuses....107
6. Histoire des femmes....109
7. La spiritualité aux Moyen-Age et à l’époque moderne....110
8. Histoire de l’éducation....111
9. Histoire de la santé et de la médecine....111
10. Anthropologie sociale et culturelle/sociologie....111